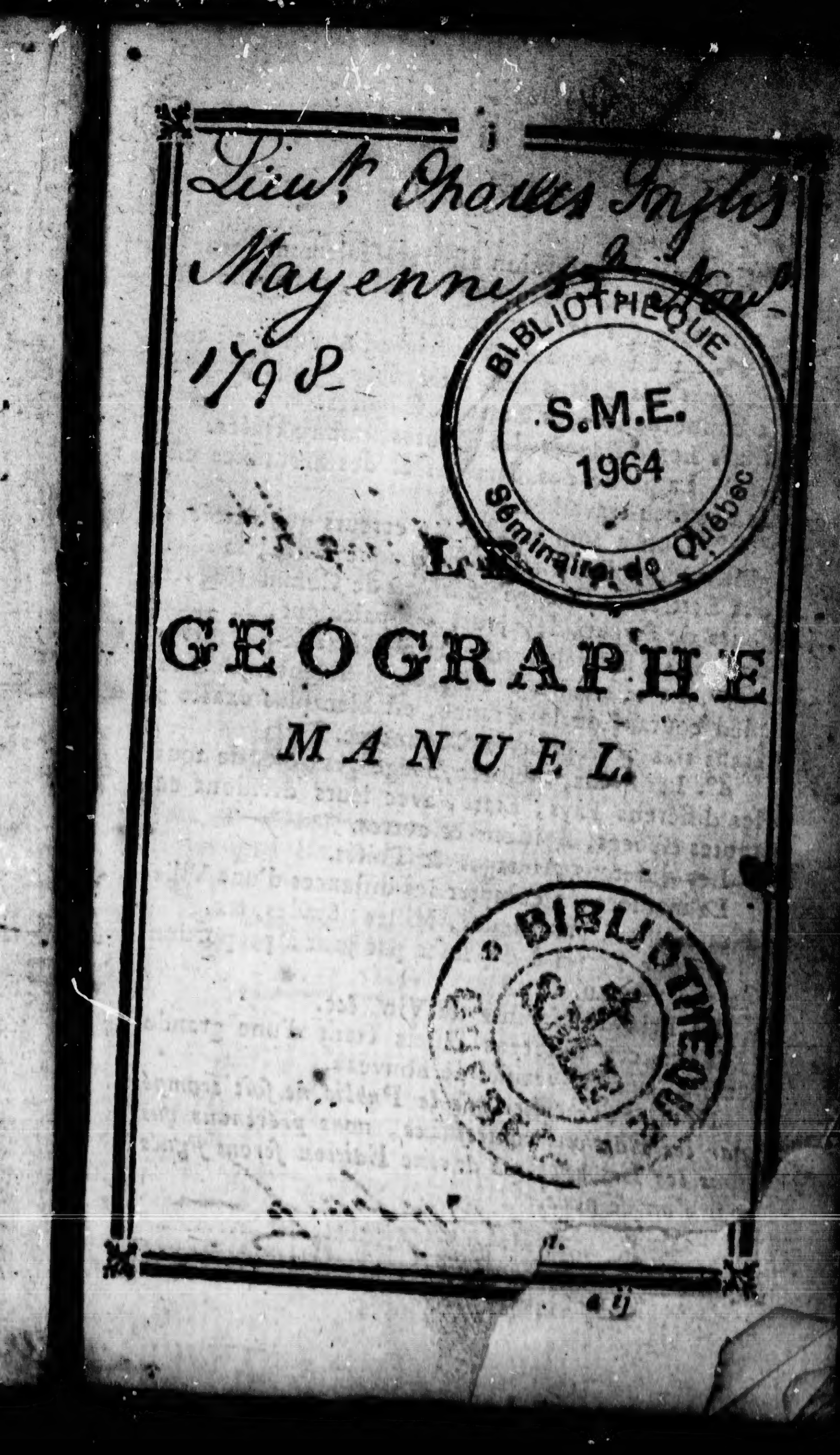
Kin
Henry
8

Henry Cartwright



Lieut. Charles Inglis
Mayenne 3 Nov.
1798

LE

GEOGRAPHE

MANUEL

AVIS.

Cette nouvelle Edition est non-seulement revue, & corrigée avec beaucoup de soin, mais elle est augmentée sur la derniere.

1°. La Géographie est corrigée, & l'on y est entré dans des détails très-intéressans, pour donner la connoissance des Etats & Empires.

2°. Les distances des Routes sont rectifiées.

3°. La partie des Changes & des Monnoies est de nouveau travaillée.

4°. L'on a aussi rectifié les erreurs qui s'étoient glissées dans les Usances de chaque Ville, au sujet des Lettres de Change & Billets de Commerce, les jours de faveur, les jours de paiement, & ceux auxquels il faut faire protester à défaut de paiement.

5°. La réduction des especes différentes, &c. au pied courant de la France, est bien plus exacte, étant très-utile pour le Commerce.

6°. Les Poids, Mesures, Jaugeages, &c. de tous les différens Pays, Etats, avec leurs divisions en toutes especes, Boissons & autres.

Les différens Aunages & Toisés.

La maniere de compter les distances d'une Ville à une autre, par Lieues, Milles, Stades, &c.

Ce que l'on a à dépenser par jour à proportion de son revenu.

Le Prix de la Pinte de Vin, &c.

Tous ces différens objets étant d'une grande utilité, ont été vérifiés de nouveau.

Nota. *Pour éviter que le Public ne soit trompé par les Editions contrefaites, nous prévenons que tous les Exemplaires de cette Edition seront signés par l'un de nous.*

Onfroy

LE GEOGRAPHE MANUEL,

CONTENANT

La Description de tous les Pays du Monde, leurs qualités, leur climat, le caractere de leurs Habitans, leurs Villes capitales, avec leurs distances de Paris, & les Routes qui y menent, tant par Terre que par Mer; les Changes & les Monnoies étrangeres évaluées en Livres Tournois de France, d'après les essais & prix fixés par le Tarif du 15 Mai 1773, ordonné par Arrêt du Conseil du Roi du 15 Septembre 1771; la maniere de tenir les Ecritures de chaque Nation; la réduction de toutes les especes au pied courant de France, de la Livre & des Poids des différens Pays à ceux de Paris; les différentes mesures, &c.

Par M. l'Abbé EXPILLY, *des Académies des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, &c. &c. &c.*

NOUVELLE ÉDITION, avec des Cartes Géographiques.

---

50 sols relié.

A PARIS,

Chez { COUTURIER fils, Libraire, Quai des Augustins, près l'Eglise. Et ONFROY, Libraire, rue du Hurepoix, près du Pont Saint-Michel.

M. DCC. LXXXII.

Avec Privilege du Roi.

PRÉFACE.

L'EMPRESSEMENT avec lequel on a enlevé les différentes Editions de cet Ouvrage, est un garant de la satisfaction du Public, & en même-temps un nouveau motif de le perfectionner. L'on trouvera dans ce petit Volume un précis de ce que la Géographie a de plus intéressant & de plus nécessaire dans le commerce ordinaire de la vie. Ce *Géographe Manuel* offre un guide utile aux Voyageurs. Quant aux personnes sédentaires, elles pourront suivre sur la carte, sans s'égarer, les Routes qui y sont tracées, & parcourir des pays immenses en très-peu de temps.

Les lieues pour l'étendue des pays sont toujours les mêmes, c'est-à-dire, de 3000 pas géométriques chacune, ou de 20 au degré.

Il en est de même des lieues des routes de mer, & des autres routes lorsqu'il n'y a point d'explication particuliere.

Les Abrégés servent de ressource contre l'ingratitude de la mémoire, & préviennent la confusion des idées. Il seroit à souhaiter que les Auteurs qui font des Abrégés ne les fissent que d'après des Ouvrages plus étendus qu'ils eussent composés eux-mêmes : par-là ils seroient plus en état de ne saisir que l'essentiel des choses. On sçait que c'est le fruit d'une longue étude de pouvoir rappeller les notions particulieres à des connoissances universelles, & de bien généraliser les objets.

Les augmentations indispensables faites dans cette Edition, quant à la Partie géographique, ne consistent que dans l'état actuel de la Pologne, dont la Russie, l'Empire & le Roi de Prusse ont fait un partage, & réduit le Royaume de Pologne & le Duché de Lithuanie à près d'un tiers de ce qu'ils étoient.

L'on a fait des augmentations au ſujet de la France, article intéreſſant pour les Etrangers, & même pour nombre de François qui à peine connoiſſent leur pays. L'on y a auſſi ajouté des détails curieux à l'article de Paris.

La partie du Commerce a été travaillée de nouveau.

La partie des Monnoies eſt entiérement corrigée; l'évaluation des Monnoies étrangeres en Livres Tournois de France, a été faite d'après les eſſais & prix fixés par le Tarif du 15 Mai 1773, ordonné par Arrêt du Conſeil du Roi du 15 Septembre 1771, par M. *Clément*, Maître Ecrivain & Arithméticien, Auteur du Tableau Général du Commerce de France, &c.

Les perſonnes qui auroient quelques obſervations à faire ſur cet Ouvrage, ſont priées de les communiquer aux Libraires; ils les recevront avec plaiſir, & ils en feront l'uſage que l'on a fait juſqu'à préſent, de celles que l'on a bien voulu communiquer.



TABLE

Du contenu en cet Ouvrage.

APPROBATION.

DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu, par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, l'Imprimé qui a pour titre : LE GÉOGRAPHE MANUEL, dont je crois que la réimpression pourra être agréable au Public. Donné, à Paris, le 24 d'Avril 1782.

PHILIPPE DE PRÉTOT,
des Académies d'Angers & de Rouen.

LE GEOGRAPHE MANUEL.

§. I.

Abrégé de la Sphère.

LE mot SPHERE ſignifie *Globe* ou *Boule.* Ce nom ſe donne à une machine compoſée de pluſieurs cercles, avec une petite Boule au milieu qui contient la Terre. Cette Machine repréſente le Monde qui comprend toute l'étendue du Ciel, avec les Aſtres & la Terre qui paroît immobile au milieu. Le Monde eſt d'une forme ronde, ſuivant l'opinion la plus commune. Le Ciel renferme les corps Céleſtes, & fait tourner en même-tems, par ſon mouvement, tous les Aſtres qui ſont comme lui 24 heules à faire leur tour.

La SPHERE doit être conſidérée comme une véritable Boule; l'on doit s'imaginer que les eſpaces qui ſont entre les Cercles ſont remplis, & que les points ſur leſquels elle tourne ſont les extrêmités d'une longue aiguille qui paſſe par ſon centre : la Boule qui tourne repréſente la *Sphère Céleſte*, l'Aiguille, *l'Axe du Monde*, les trous que l'aiguille a faits les *Poles*, & la petite Boule la *Terre.*

La SPHERE eſt compoſée de ſix grands Cercles, qui ſont l'EQUATEUR, le ZODIAQUE, les DEUX COLURES, l'HORIZON, le MÉRIDIEN, & de

quatre petits Cercles, qui sont les deux TROPIQUES & les deux CERCLES POLAIRES.

L'EQUATEUR est éloigné de 90^{d}. des deux Poles, & divise la Sphère en deux parties égales : l'une *Septentrionale* vers le *Pole Arctique*, & l'autre *Méridionale* vers le *Pole Antarctique.* Il est aussi appellé *Ligne équinoxiale ;* parce que lorsque le Soleil s'y rencontre, & qu'il le décrit par son mouvement diurne, c'est le tems des *Equinoxes*, & pour lors les jours sont égaux aux nuits : ce qui arrive en Mars & en Septembre.

Le ZODIAQUE est divisé en douze Signes, dont six sont Septentrionaux, & les six autres Méridionaux ; sçavoir :

Septentrionaux.

LE BELIER,	L'ÉCREVISSE, *ou le* CANCER,
LE TAUREAU,	LE LION,
LES GÉMEAUX,	LA VIERGE.

Méridionaux.

LA BALANCE,	LE CAPRICORNE,
LE SCORPION,	LE VERSEAU,
LE SAGITTAIRE,	LES POISSONS.

Ces douze Signes répondent aux douze Mois de l'Année. Le *Soleil* entre dans le Signe du *Bélier* le 20 ou 21 de Mars ; il entre aussi au mois d'Avril dans le Signe suivant, & ainsi de suite dans les autres Signes où il entre un des jours qui sont depuis le 18e jusqu'au 23e de chaque mois.

Les COLURES sont deux grands Cercles qui passent par les Poles du Monde ; l'un coupe l'*Equateur* aux deux points où il est déjà coupé par l'Ecliptique, on le nomme *Colure des Equinoxes ;* l'autre se nomme *Colure des Solstices ;* les points des *Equinoxes* sont le commencement du *Bélier* & de la

Balance : lorsque le *Soleil* s'y trouve le jour est égal à la nuit par toute la Terre ; l'*Equinoxe* du *Printems* arrive quand le *Soleil* entre dans le Signe du *Bélier* vers le 21 Mars, & l'*Equinoxe* de l'*Automne* vers le 23 Septembre lorsqu'il entre au Signe de la *Balance*. Le commencement du *Cancer* & celui du *Capricorne* sont les points des *Solstices* ; le *Solstice d'Eté* est pour l'Europe le premier degré du *Cancer* ; le *Soleil* y entre vers le 21 Juin, & celui d'*Hiver* est le premier degré du *Capricorne* ; le *Soleil* y entre vers le 21 Décembre.

L'HORIZON est un grand Cercle ; il faut marquer un endroit de la Terre pour trouver l'*Horizon* ; le point répondant à ce lieu s'appelle *Zenith*, & le point opposé *Nadir* ; cet *Horizon* divise la *Sphère* en deux parties, l'une *Supérieure*, l'autre *Inférieure* ; il sert à marquer le lever & le coucher des Astres.

Le MÉRIDIEN est aussi un grand Cercle qui coupe la *Sphère* en deux parties, l'une *Orientale*, l'autre *Occidentale* ; on l'appelle *Méridien*, parce qu'il est midi pour tous ceux qui sont sous ce Cercle, lorsque le *Soleil* y passe sur l'*Horizon* ; le *Septentrion* & le *Midi* sont les points où le *Méridien* coupe l'*Horizon*, & le vrai *Orient* & *Occident* sont ceux où l'*Equateur* coupe le même *Horizon* : on les appelle les quatre points Cardinaux, *Orient*, *Occident*, *Septentrion* & *Midi*, ou autrement *Est*, *Ouest*, *Nord* & *Sud*.

Les *Tropiques* sont deux petits Cercles paralleles à l'Equateur, ils en sont éloignés de vingt-trois degrés & demi ; on voit par là qu'ils touchent à l'Ecliptique, l'un au commencement du Cancer, (on l'appelle le *Tropique* du *Cancer*) l'autre au commencement du *Capricorne*, & on le nomme le *Tropique* du *Capricorne* ; ces deux Cercles sont déterminés par le premier point du *Cancer* & par

celui du *Capricorne*, qui les décrivent chacun en un jour par la révolution diurne.

Les *Cercles Polaires* sont deux petits Cercles paralleles à l'Equateur, éloignés des Poles du Monde de 23 degrés & demi, celui qui est vers le Pole Arctique est appellé *Cercle Polaire Arctique*, l'autre s'appelle *Cercle Polaire Antarctique*, ils sont déterminés par les Poles du *Zodiaque*, qui les décrivent tous les jours par le mouvement diurne; quand on dit qu'un Astre décrit ou parcourt un Cercle de la Sphère, cela signifie seulement qu'il est dans le plan de ce Cercle, à quelque distance qu'il soit de son Centre.

Il y a des Astres de deux sortes, les Etoiles fixes & les Etoiles errantes, qui sont les Planetes.

Les Astres, tant les Etoiles fixes que les Planetes, sont emportés d'Orient en Occident, par le mouvement journalier du Ciel, parallélement à l'Equateur. Ils vont, par leur mouvement propre, d'Occident en Orient dans le Zodiaque, ou parallélement au Zodiaque.

Les *Etoiles fixes* gardent toujours une même distance entr'elles, & ne s'écartent jamais les unes des autres; l'on en peut compter environ deux mille sans se servir de Lunettes à longue vue, & avec leur secours on en observe une quantité innombrable. Le chemin de Saint Jacques est un amas d'Etoiles que l'on ne peut observer avec les yeux seuls; l'assemblage des Etoiles qui se trouvent dans chacune des parties de la surface concave du Ciel que nous voyons parsemée d'Etoiles, se nomme *Constellation*; il y en a soixante-deux; l'on ne peut rien assurer sur la distance entre les Etoiles fixes & la Terre, ni sur leur grandeur; elles sont certainement beaucoup plus éloignées que toutes les *Planetes*. L'on s'imagine que la plus proche de la Terre en est environ trente mille fois plus loin que le Soleil; il y

en a de six grandeurs différentes : mais n'en connoissant pas leur distance, l'on ne peut pas dire si celles qui nous paroissent plus petites le sont effectivement par rapport à leur éloignement, ou non. Suivant l'opinion la plus vraisemblable, la lumiere des Etoiles vient d'elles-mêmes.

Les *Planetes* sont aussi nommées *Etoiles errantes*, attendu l'irrégularité de leur mouvement, & qu'elles ne conservent pas entr'elles une même distance, s'approchant & s'éloignant l'une de l'autre réciproquement ; l'une se leve quand l'autre se couche, & l'une passe au midi, & l'autre à minuit. Le *Soleil* entre les *Planetes* est le seul qui ait de la lumiere de lui-même ; les autres sont éclairées par le *Soleil* aussi bien que la Terre, & réfléchissent la lumiere qu'ils reçoivent. Il y a sept *Planetes*, SATURNE, JUPITER, MARS, le SOLEIL, VENUS, MERCURE, & la LUNE. *Saturne* est le plus éloigné de la *Terre*, & la *Lune* la plus proche. L'on appelle *Apogée* le point le plus éloigné de la *Terre*, & *Périgée* le point le plus proche.

Le *Soleil* est une *Planete* dont le mouvement est le moins régulier. Sa distance de la *Terre* est d'environ trente millions de lieues, & il est au moins un million de fois plus gros que la *Terre* ; il est sept jours de plus à parcourir les six Signes septentrionaux que les six méridionaux. L'*Apogée* du *Soleil* est vers la fin du mois de Juin, & pour lors il est plus éloigné de la *Terre* d'environ un million de lieues que sur la fin du mois de Décembre, temps de son *Périgée* ; lorsqu'il est le plus près de la *Terre* il fait le plus grand froid dans l'Europe, de même que dans les Pays qui sont à la même latitude septentrionale, & cela n'arrive que parce que cet Astre s'élevant moins sur l'horizon de ses Pays, ses rayons y tombent plus obliquement, & que ceux qui pénétrent ont moins de

force. D'ailleurs le *Soleil* est peu de tems sur leur *Horizon*; par son mouvement propre il avance tous les jours vers l'Orient de près d'un degré, & parcourt l'*Ecliptique* d'Occident en Orient dans l'espace de 365 jours, six heures moins 11 minutes; ce nombre de jours fait l'année; les six heures qui restent toutes les années font au bout de quatre ans un jour; c'est pourquoi la quatrieme année est bissextile, c'est-à-dire, qu'elle a 366 jours: mais si l'on observoit exactement cette regle, il se trouveroit qu'au bout de quatre cens ans les onze minutes qui se trouvent comptées de trop, attendu que les six heures dont nous venons de parler ne sont pas tout-à-fait complettes, formeroient trois jours entiers; l'on y remédie en retranchant trois jours dans l'espace de quatre cents ans, en ne faisant pas bissextile chaque premiere année des siecles, si ce n'est de quatre en quatre cents ans; en conséquence l'année 1700 n'a pas été bissextile, les années 1800 & 1900 ne le seront pas, mais l'année 2000 le sera.

La *Lune*, la plus petite des Planetes, paroît bien plus grande que les autres, à l'exception du *Soleil*, parce qu'elle est beaucoup plus près de la Terre; elle n'a d'autre lumiere que celle qu'elle reçoit du *Soleil*, & qu'elle nous renvoie lorsque nous la voyons. Il n'y a jamais que la partie qui est vers le *Soleil* qui soit éclairée, cela fait à-peu-près la moitié de son Globe; c'est pourquoi nous ne la voyons pas lorsqu'elle est dans le même degré du *Zodiaque* entre lui & nous, la partie qui est vers nous n'étant pas éclairée; à mesure qu'elle s'éloigne du *Soleil*, la partie qui est vers nous commence à être éclairée, c'est ce qui nous fait paroître le croissant, & quand cette partie est éloignée du *Soleil* du quart du *Zodiaque*, & que le *Soleil* se couche, la moitié de la partie éclairée & la moitié de celle qui ne

l'eſt pas ſont vers nous ; c'eſt ce qui fait le premier quartier à droite, & lorſqu'elle eſt oppoſée au *Soleil*, qu'elle ſe leve quand le Soleil ſe couche, la partie éclairée eſt preſqu'entierement de notre côté, alors c'eſt la pleine Lune ; enfin elle ſe rapproche du Soleil, & plus elle s'en rapproche, moins on voit de la partie éclairée ; quand elle n'en eſt plus éloignée que de 90 degrés, la moitié de la partie éclairée & la moitié de celle qui ne l'eſt pas ſont vers nous, c'eſt le dernier quartier de la Lune à gauche ; l'on nomme ces quatre poſitions les *Phaſes de la Lune.*

La *Lune* étant éloignée du *Soleil* de la moitié du *Zodiaque*, la Terre qui ſe trouve directement entre elle & le *Soleil*, empêche que la *Lune* entiere, ou du moins en partie, ne ſoit éclairée : c'eſt ce que l'on appelle *Eclipſe de Lune*, & étant en conjonction avec le *Soleil*, c'eſt-à-dire entre le *Soleil* & la *Terre*, elle cache entierement, ou en partie, le *Soleil*, c'eſt ce que l'on nomme *Eclipſe du Soleil.* Si elle ne s'éloignoit pas de l'Ecliptique, il y auroit une *Eclipſe du Soleil* toutes les fois qu'elle eſt nouvelle, & une *Eclipſe de Lune* toutes les fois qu'elle eſt pleine : l'on voit bien plus ſouvent des *Eclipſes de Lune* que de *Soleil ;* parce que quand la *Lune* eſt *éclipſée*, elle l'eſt pour toute la moitié de la Terre pour laquelle elle eſt viſible, parce que n'ayant pas de lumiere d'elle-même, lorſque la Terre empêche qu'elle ne ſoit éclairée par le *Soleil*, tous ceux ſur l'horizon deſquels elle ſe trouve la voient également *éclipſée.* Il n'en eſt pas de même du *Soleil*, qui, quoiqu'*éclipſé* pour un Pays, n'en éclaire pas moins ſes environs, & cela parce que la *Lune* étant beaucoup plus petite que le *Soleil* & la Terre, elle peut bien cacher le *Soleil* à la partie de l'horizon qui eſt vis-à-vis de ſes deux Aſtres, & non à tout l'horizon.

La *Lune*, par ſon mouvement propre d'Occi-

dent en Orient, fait sa révolution en moins de temps que le *Soleil*, elle le devance aussi-tôt qu'elle se trouve en conjonction avec lui, & au bout de 27 jours & près de 8 heures elle se trouve au même degré du Zodiaque, où elle l'a quittée, ce qui s'appelle Mois périodique; mais pendant ce tems le *Soleil* ayant avancé vers l'Orient d'environ 27 degrés, par son mouvement propre, il faut encore plus de deux jours à la *Lune* pour être en conjonction avec lui; c'est pourquoi depuis une conjonction jusqu'à la suivante il se passe 29 jours 12 heures & 44 minutes, ce qui fait le Mois Synodique ou Lunaire; l'Année Lunaire a douze de ces Mois, ainsi elle est de 354 jours; & attendu que les Mois Lunaires sont de 29 jours & demi, on les fait alternativement de 29 & 30 jours. La *Lune*, dans son *apogée*, est éloignée de la Terre de près de 90 mille lieues, & dans son *périgée* d'environ 76 mille lieues: elle est 55 fois plus petite que la Terre.

Les cinq autres *Planetes* sont *Saturne*, *Jupiter*, *Mars*, *Venus* & *Mercure*; l'on croit que *Saturne* est près de mille fois plus gros que la Terre. *Jupiter* a quatre *Lunes* ou *Satellites*, il est un peu plus gros que *Saturne*; *Mars* est presque aussi gros que la Terre; l'on croit *Vénus* moins grosse que la Terre; quand elle s'éleve & précede le *Soleil*, on la nomme *Lucifer* ou *Etoile du Matin*; quand elle se couche après le *Soleil*, on la nomme *Etoile du Soir* ou *du Berger*. *Mercure*, la plus petite des principales, est presque toujours perdue dans les rayons du *Soleil*; elle a tantôt son *périgée*, & tantôt son *apogée*. Il en est de même de *Vénus*. Les Peuples de la Terre qui habitent sous l'*Equateur*, ont la Sphère droite, & par conséquent un équinoxe perpétuel. Chaque jour de l'année le *Soleil* est autant de temps sur leur *horizon* que dessous: les jours, chez eux, sont égaux aux nuits. Pendant toute l'année le *Soleil*

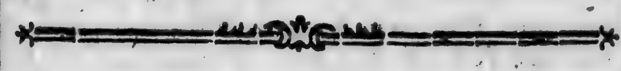
passe deux fois l'an par dessus leur tête au temps des équinoxes, le 21 Mars & le 23 Septembre : l'on pourroit dire qu'ils ont deux Etés. Ils voient successivement toutes les Etoiles.

Dans la Sphère parallele l'*Horizon* est confondu avec l'*Equateur*, pour lors le *Soleil* est six mois sur l'*Horizon*, & six mois dessous ; en sorte que si nous supposons des hommes sous les Poles, ils n'ont qu'un seul jour & une seule nuit dans toute l'année, l'un & l'autre de six mois, & ils ne voient que la moitié des Astres.

Dans les pays où la Sphère est oblique, les jours sont plus longs ou plus courts que les nuits qui les suivent, excepté les jours des équinoxes auxquels le *Soleil* décrit l'*Equateur* par son mouvement diurne, & pour lors les jours sont égaux aux nuits. Dans cette situation il y a une partie du Ciel que l'on voit toujours, & une autre que l'on ne voit jamais, quoique dans les endroits de la Terre où la Sphère est oblique les jours ne soient pas égaux aux nuits, l'inégalité n'est pas la même par-tout : plus l'on approche des Poles, plus la différence est grande : à *Paris* le 22 Juin le jour est de 16 heures & la nuit suivante de huit ; à *Stokholm*, le même jour est de dix-huit heures & demie, & la nuit n'est que de cinq heures & demie. La longueur du jour se doit entendre du temps que le *Soleil* est sur l'*Horizon*, sans y comprendre le *Crépuscule* ; le *Crépuscule* est la lumiere qui paroît après le coucher & avant le lever du *Soleil* ; la derniere se nomme *Aurore*, & la premiere retient le nom de *Crépuscule*. Depuis le 15 Juin jusqu'au premier Juillet les Crépuscules durent à *Paris* 4 heures le matin & autant le soir ; vers le premier Mars & le 12 Octobre, ils ne durent qu'une heure trois quarts ; plus l'on approche des Poles, plus ils sont longs ; sous les Poles ils durent deux mois avant le lever

du *Soleil*, & autant après son coucher; par conséquent la nuit entiérement obscure, n'y dure qu'environ deux mois; mais la *Lune* interrompt deux fois ces ténebres quinze jours chaque fois; les ténebres profondes sont donc restraintes à un seul mois en deux fois.

Mercure, voisin du *Soleil*, fait sa révolution autour de lui en un peu plus de trois de nos mois; *Vénus*, plus éloignée, est près de huit mois; la *Terre* une année; elle conduit avec elle la *Lune* comme son Satellite; *Mars* est près de deux ans; *Jupiter* près de douze, il conduit ses quatre Lunes ou Satellites; & *Saturne*, le plus éloigné, est près de trente années, & il a sous ses loix cinq Lunes ou Satellites qui ne le quittent jamais.



§. II.

Du Globe de la Terre.

LA Géographie est la description du Globe Terrestre. L'on donne le nom de Globe à la Terre à cause de sa rondeur; ce Globe forme deux Hémisphères ou demi-Globes oriental & occidental; ces deux Hémisphères, mis à côté l'un de l'autre, sont ce que l'on appelle Mappe-Monde. Le globe Terrestre a 7200 lieues de circonférence, en comptant 3000 pas géométriques de 5 pieds pour chaque lieue.

La surface de la Terre est divisée en Terre & en Eau. L'étendue de ce que l'on connoît de Terre n'est pas si grande que celle de l'Eau; mais, comme il y a encore des Terres inconnues, on ne peut assurer laquelle de ces deux surfaces a le plus d'étendue. Cette surface contient l'Europe, l'Asie, l'Afri-

que, l'Amérique, les Terres Polaires Arctiques & Antarctiques, avec les Terres Australes. Ces dernieres parties de la Terre sont à peine connues ; l'Amérique même ne l'est que depuis peu de siecles ; aussi l'appelle-t-on le nouveau Monde, & porte le nom de celui qui, après la découverte de Christophe Colomb, en fit la premiere Relation, (Améric Vespuce). On lui donne aussi le nom de petites Indes, ou d'Indes Occidentales, pour la distinguer des grandes Indes qui sont à l'Orient dans l'Asie.

L'Orient, ou l'Est, est, par rapport à nous, le lever du Soleil ; l'Occident, ou l'Ouest, l'endroit où il se couche ; le Septentrion, ou le Nord, le côté froid ; & le Midi, ou le Sud, le côté chaud. L'on donne les noms de Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest, aux quatre points qui se trouvent sur la Mappe-Monde entre chacun.

Les quatre petits Cercles de la Sphère partagent le Globe en cinq parties, qu'on appelle *Zones*, d'un mot Grec qui signifie Ceinture.

Des cinq Zones, l'une est nommée torride ou brûlante, deux sont tempérées, & deux froides ou glaciales.

La Zone torride s'étend 23 degrés 28 minutes 21 secondes en de-çà de l'Equateur, & 23 degrés 28 minutes 23 secondes au-delà de l'Equateur. Elle est terminée par les deux Tropiques. Celui qui est dans notre Hémisphère, s'appelle Tropique du *Cancer*, & celui qui est dans l'Hémisphère opposé, se nomme Tropique du *Capricorne*.

Le Soleil décrit par son mouvement annuel, une ligne spirale entre les deux Tropiques, & il ne passe pas outre. Dès qu'il est arrivé au Tropique du Cancer, vers le 21 de Juin, il rétrograde, & s'en retourne au Tropique du Capri-

corne, où il arrive vers le 22 Décembre. De-là il revient de nouveau sur ces pas, & ainsi successivement & continuellement.

La ligne qui partage en deux parties égales l'espace qui est contenu entre les deux Tropiques, se nomme simplement la *Ligne* ou l'Equateur.

Quand le Soleil arrive au Tropique du Capricorne, tous les peuples qui habitent l'Hémisphère méridional opposé au nôtre, ont le plus grand jour de l'année, & leur Eté commence avec une chaleur plus grande à cause du perigée. Pour lors nous avons au contraire notre plus longue nuit, & notre Hiver commence.

Le Soleil emploie trois mois à revenir du Tropique du Capricorne à l'Equateur. Ces trois mois sont notre Hiver, & l'Eté de l'Hémisphère opposé au nôtre. Pendant cet espace de temps, les jours croissent pour nous, & diminuent chez nos *Antæciens*, c'est-à-dire, chez les peuples qui sont sous le même Méridien, & à égale latitude opposée. Le Brésil, le Chili & la plus grande partie du Pérou, sont habités par les *Antæciens du Mexique*; nous nommons *Antipodes* ceux qui habitent des Pays diamétralement opposés, & dans des paralleles également éloignés de l'Equateur, mais dans les moitiés opposées du Méridien.

Le véritable *Antipode* de Paris est celui qui habite à 48 degrés 50 minutes 10 secondes de latitude méridionale, & sous le 200e Méridien ou degré de longitude.

Le Soleil, en arrivant à l'Equateur, donne un jour égal par toute la Terre. Il y a dans l'année deux de ces jours, l'un vers le 20 de Mars, & l'autre vers le 23 de Septembre. On nomme ces deux jours les Equinoxes, le premier du Printems, & le dernier d'Automne.

Dès que le Soleil revient du Tropique du Ca-

pricorne à l'Equateur, pour se rapprocher du Tropique du Cancer, les jours croissent continuellement pour nous, & nous les avons, au Nord de l'Equateur, tous de plus de 12 heures, & les nuits moindres de 12 heures. Pendant ce dernier accroissement, qui dure trois mois, nous avons notre Printems, & nos *Antæciens* ont leur Automne.

Les jours cessent de croître pour nous, & de décroître pour nos *Antæciens* vers le 21 de Juin. Ce jour, ou environ, le Soleil arrive au Tropique du Cancer, notre Eté commence, & nos *Antæciens* entrent dans leur Hiver.

Le lendemain du 21 de Juin ou environ, les jours commencent à décroître pour nous, & à croître pour nos *Antæciens*, & ainsi continuellement jusqu'au 22 Septembre ou environ (jour de l'Equinoxe;) & ensuite jusqu'au 21 Décembre ou environ.

Nous nommons *Solstice d'Eté*, le jour qui est pour nous le plus long de l'année, & *Solstice d'Hiver* celui qui est pour nous le plus court de l'Année.

Les Peuples qui habitent sous la *Ligne*, ont deux fois dans l'année le Soleil perpendiculaire sur leur tête; sçavoir, le 20 de Mars & le 23 de Septembre à midi. Ces Peuples n'ont à cette heure-là point d'ombre à midi; & c'est ce qui les a fait nommer *Asciens*. La même chose arrive le 21 de Juin à ceux qui habitent sous le Tropique du Cancer, & le 21 Décembre à ceux qui sont placés sous le Tropique du Capricorne, mais toujours à midi.

Deux fois dans l'année les Peuples qui habitent entre l'un & l'autre Tropique & l'Equateur, deviennent également *Asciens* à midi. Celà leur arrive lorsque le Soleil passe sur leur latitude en allant de l'Equateur aux Tropiques, & lorsqu'il en revient.

Les deux Zones tempérées s'étendent également

en-deçà du Tropique du Cancer, & au-delà du Tropique du Capricorne. Elles ont chacune 43 degrés 2 minutes ou environ de largeur. La nôtre, ou celle que nous habitons, commence au Tropique du Cancer, & se termine au Cercle polaire arctique. La Zone tempérée opposée, commence au Tropique du Capricorne, & finit au Cercle polaire antarctique. Ces deux Cercles sont éloignés, l'un & l'autre, de leur Pole respectifs de 23 degrés 29 minutes.

On appelle *Hétérosciens* tous ceux qui habitent les Zones tempérées. Ils n'ont jamais le Soleil sur leur tête, & tous les jours sont moindres de 24 heures. Les ombres des *Hétérosciens* sont en tout temps tournés vers le Pole prochain, mais toujours différentes. Quant à nous, qui habitons la Zone tempérée septentrionale, nous avons toujours à midi notre ombre tournée directement vers le Pole arctique. Les *Hétérosciens* qui habitent la Zone tempérée méridionale ont toujours à midi leur ombre tournée directement vers le Pole antarctique. Mais les *Hétérosciens* méridionaux ayant, comme nous, la face tournée vers l'équateur, le Soleil se levera pour eux à leur droite, & se couchera à leur gauche ; au lieu que pour nous, tournés au midi, il se leve à gauche, & se couche à droite.

Les deux Zones froides ou glaciales n'occupent chacune que 23 degrés 29 minutes ou environ ; l'une commence au Cercle polaire arctique, & s'étend jusqu'au Pole de ce nom. L'autre est renfermée entre le Cercle polaire antarctique & le Pole de ce nom. Les Habitans de ces deux Zones sont nommés *Périsciens*, à cause que leur ombre tourne autour d'eux durant le temps que le Soleil les éclaire. Cette Planete tourne toujours autour de leur horizon sans se coucher.

Les *Périsciens* qui habiteroient précisément sous

l'un ou l'autre Pole, auroient un jour continu de 6 mois, & ensuite une nuit continue de 6 mois. Le jour continu de six mois pour les *Périsciens* du Pole arctique, commenceroit le 20 de Mars, & finiroit le 23 de Septembre ; les autres 6 mois de l'année ne seroient pour ces *Périsciens*, qu'une nuit continue. Les *Périsciens* du Pole antarctique éprouveroient une égale alternative, mais parfaitement opposée à la premiere. De sorte que les six mois de jour des *Périsciens* du Pole arctique, seroient les six mois de nuit des *Périsciens* du Pole antarctique ; & les six mois de jour de ceux-ci donneroient six mois de nuit aux *Périsciens* du Pole arctique.

Tous les *Périsciens* n'ont pas les jours également longs, non plus que les nuits. La différence est d'autant plus ou moins grande que les *Périsciens* sont plus ou moins proches du Pole. Mais cette différence est toujours très-sensible, à mesure que l'on avance du Cercle polaire vers le Pole.

Sous la Ligne (ou Equateur) il y a, pendant toute l'année, un jour de 12 heures, & une nuit de 12 heures ; de sorte que le Soleil s'y leve constamment à 6 heures, & s'y couche à 6 heures.

Depuis l'Equateur jusqu'au cercle polaire arctique, & depuis l'Equateur jusqu'au Cercle polaire antarctique, les jours augmentent ou diminuent continuellement, ainsi que je l'ai déjà fait observer ci-dessus. Mais depuis l'Equateur jusqu'à l'un ou l'autre Cercle polaire, les jours, non plus que les nuits, ne vont jamais à 24 heures continues. Cela n'arrive que sous l'un & l'autre Cercle polaire. Le jour continu de 24 heures sous le Cercle polaire arctique arrive vers le 21 de Juin, & la nuit continue de 24 heures vers le 21 de Décembre. Le contraire arrive sous le Cercle polaire antarctique, c'est le 21 de Décembre qu'il y a un jour continu

de 24 heures; & vers le 21 Juin une nuit continue de 24 heures.

Depuis les Cercles polaires jusqu'aux Poles, les jours & les nuits croissent ou diminuent d'une maniere extrêmement sensible. Il y a des nuits & des jours continus de 1, de 2, de 3, de 4, de 5, de 6, de 15, de 30, de 60, de 80 jours continus, &c.

On divise en six climats de mois l'espace qu'occupe chaque Zone glaciale, parce qu'il y a des jours continus & des nuits continues de plusieurs mois, depuis un jusqu'à six.

On divise aussi en 24 climats d'heures ou plutôt de demi-heures, l'espace qui, dans chaque Hémisphère, se trouve contenu entre l'Equateur, & l'un ou l'autre Cercle polaire. D'un climat d'heures à un autre climat, la différence de la longueur du jour est de demi-heure. Paris est à la fin du 8e. climat d'heures : or les 8 climats d'heures donnent 4 heures de jour, qui étant ajoutées aux 12 heures du jour de l'Equateur, font 16 heures : donc il doit y avoir à Paris, au solstice d'Eté, un jour continu de seize heures, & au solstice d'Hiver une nuit continue de seize heures, &c.



§. III.

Temps du lever & du coucher du Soleil, au plus long jour de l'année, aux principales Villes de la Terre, excepté celles dont le détail se trouve à l'article de France, comme étant Villes de France.

LIEUX.	Régions & Pays.	Lever du S. H. M.	Couch. du S. H. M.
A			
Agra	Mogol	5 . 7	6 . 53
Alep	Turquie	4 . 44	7 . 16
Alger	Barbarie	4 . 45	7 . 15
Alexandrie	Egypte	4 . 56	7 . 4
Amsterdam	Prov. Unies	3 . 38	8 . 22
Anvers	Pays-Bas	3 . 45	8 . 15
B			
Bagdad	Turquie	4 . 54	7 . 6
Bâle	Suisse	4 . 1	7 . 59
Barcelone	Espagne	4 . 26	7 . 34
Batavia	Indes Orient.	5 . 50	6 . 10
Berghen	Norwege	2 . 38	9 . 22
Berlin	Allemagne	3 . 37	8 . 23
Bologne	Italie	4 . 16	7 . 44
Breslaw	Allemagne	3 . 46	8 . 14
Bruxelles	Pays-Bas	3 . 47	8 . 13
Buenos-Ayres	Paraguay	4 . 47	7 . 13
C			
Cadix	Espagne	4 . 42	7 . 18
(*Le*) Caire	Egypte	5 . 0	7 . 0
Candie	Isle de Cand.	4 . 45	7 . 15
Cap de Bonne-Espér.	Afrique	4 . 49	6 . 11
Cap-François	Amérique	4 . 22	6 . 38
Cap-Verd	Afrique	5 . 35	5 . 25
Cartagene	Espagne	4 . 39	7 . 21

LIEUX.	Régions & Pays.	Lever du S. H. M.	Couch. du S. H. M.
Cartagene	Amérique	5 . 40	6 . 20
Cayenne	Amérique	5 . 49	6 . 11
Cologne	Allemagne	3 . 46	8 . 14
Constantinople	Turquie	4 . 28	7 . 32
Coppenhague	Danemarck	3 . 16	8 . 44
Cracovie	Pologne	3 . 50	8 . 10
D			
Damas	Turquie	4 . 54	7 . 6
Dantzick	Pologne	3 . 26	8 . 34
Delhi	Mogol	5 . 3	6 . 57
Dresde	Allemagne	3 . 45	8 . 15
Dublin	Irlande	3 . 38	8 . 22
E			
Edimbourg	Ecosse	3 . 14	8 . 46
Erzerum	Arménie	4 . 31	7 . 29
F			
Florence	Italie	4 . 19	7 . 41
Francfort sur le Mein	Allemagne	3 . 51	8 . 9
Francfort sur l'Oder	Allemagne	3 . 38	8 . 22
G			
Gênes	Italie	4 . 16	7 . 44
Genêve	Suisse	4 . 8	7 . 52
Goa	Asie, (*Indes*)	5 . 30	6 . 30
H			
Hambourg	Allemagne	3 . 31	8 . 29
Hanower	Allemagne	3 . 38	8 . 22
(*La*) Haye	Prov. Unies	3 . 40	8 . 20
J			
Jérusalem	Sourie, Asie	4 . 55	7 . 5
Ispahan	Perse	4 . 53	7 . 7
K			
Kiell	Allemagne	3 . 25	8 . 35

LIEUX.	*Régions & Pays.*	Lever du S. H. M.	Couch. du S. H. M.
L			
Liége	Allemagne	3 . 48	8 . 12
Lima.	Pérou	5 . 36	6 . 24
Lisbonne.	Portugal.	4 . 35	7 . 25
Londres	Angleterre.	3 . 43	8 . 17
M			
Macao.	Chine	5 . 17	6 . 43
Madrid.	Espagne	4 . 30	7 . 0
Malte	Isle de Malte.	4 . 43	7 . 17
Manheim	Allemagne.	3 . 54	8 . 6
Manille.	Isles Philipp	5 . 32	6 . 28
Martinique	Amérique	5 . 31	6 . 29
Mayence.	Allemagne.	3 . 51	8 . 9
Meaco	Japon	4 . 46	7 . 14
Mexico.	Amérique	5 . 21	6 . 39
Milan	Italie.	4 . 12	7 . 48
Modène	Italie.	4 . 16	7 . 44
Moskow	Russie	3 . 19	8 . 41
Munick	Allemagne.	4 . 1	7 . 59
N			
Nanquin.	Chine	4 . 55	7 . 5
Naples.	Italie.	4 . 29	7 . 31
Nuremberg	Allemagne.	3 . 54	8 . 6
O			
Olinde.	Bresil.	5 . 43	6 . 17
Olmutz	Moravie	3 . 54	8 . 6
P			
Palerme	Italie.	4 . 36	7 . 24
Parme.	Italie.	4 . 14	7 . 46
Pekin	Chine	4 . 31	7 . 29
Petersbourg	Russie	2 . 38	9 . 22
Plaisance.	Italie.	4 . 14	7 . 46
Pondichery	Asie (*Indes*)	5 . 37	6 . 23
Prague.	Allemagne.	3 . 51	8 . 9

LIEUX.	*Régions & Pays.*	Lever du S.	Couch. du S.
		H. M.	*H. M.*
Q			
Quanton.	Chine	5 . 15	6 . 45
Quebec	Amérique	4 . 5	7 . 55
Quitto	Pérou	6 . 0	6 . 0
R			
Ratiſbonne	Allemagne.	3 . 56	8 . 4
Rome	Italie.	4 . 25	7 . 35
S			
Sarragoſſe	Eſpagne	4 . 25	7 . 35
Siam	Aſie	5 . 32	6 . 28
Smyrne.	Turquie	4 . 36	7 . 24
Stockolm.	Suede	2 . 45	9 . 15
T			
Tolede.	Eſpagne	4 . 31	7 . 29
Tréves.	Allemagne.	3 . 52	8 . 8
Tripoli.	Barbarie.	4 . 52	7 . 8
Tunis.	Barbarie.	4 . 42	7 . 18
Turin	Italie.	4 . 13	7 . 47
V			
Varſovie	Pologne	3 . 39	8 . 21
Veniſe	Italie.	4 . 48	7 . 12
Vienne.	Allemagne.	4 . 0	8 . 0
Y			
Yedo	Japon	4 . 44	7 . 16
Z			
Zug.	Suiſſe	4 . 4	7 . 56
Zurich	Suiſſe	4 . 3	7 . 57

§. IV.

Longueur du jour, sans le Crépuscule, au plus court jour de l'année, aux principaux lieux de la Terre.

Lieux.	Long du jour. H. M.	Lieux.	Long du jour. H. M.
Alep	9 . 42	Bruxelles	7 . 53
Amsterdam	7 . 36	Cadix	9 . 38
Berghen.	5 . 42	Caire (le)	10 . 10
Berlin	7 . 34	Cap. de B. Esp.	9 . 50
Cap François	10 . 52	Manille.	11 . 12
Cayenne.	11 . 52	Mayence	8 . 0
Constantinople	9 . 10	Munick.	8 . 16
Coppenhague	6 . 54	Naples	9 . 12
Cracovie	7 . 58	Palerme	9 . 25
Dantzick	7 . 13	Paris	8 . 10
Dresde	7 . 49	Parme	8 . 42
Edimbourg	6 . 50	Pekin.	9 . 16
Florence	8 . 52	Petersbourg	5 . 42
Francfort sur le Mein	8 . 0	Pondicheri.	11 . 24
Gênes	8 . 46	Quebec.	8 . 26
Geneve	8 . 32	Rome	9 . 3
Hanower	7 . 36	Sarragosse	9 . 3
Haye (la)	7 . 40	Smyrne.	9 . 26
Jérusalem	10 . 0	Stockolm.	5 . 56
Ispahan	9 . 58	Tolede	9 . 16
Lisbonne	9 . 24	Turin	8 . 41
Londres	7 . 46	Venise	8 . 39
Madrid	9 . 13	Vienne	8 . 14
Malte	9 . 40		

§. V.

Chronologie Historique des Temps.

De même que la semaine se divise en sept jours les Temps se divisent en sept âges.

Le *premier*, depuis la création du Monde jusqu'au Déluge, a duré 1656 années.

Le *second*, depuis cette époque jusqu'à la vocation d'Abraham, a duré 426 années.

Le *troisieme* s'est terminé à la sortie des Juifs de l'Egypte, & a duré 430 années.

Le *quatrieme*, depuis cette sortie jusqu'à la fondation du Temple de Salomon, a duré 430 ans.

Le *cinquieme* a duré 476 années jusqu'à la fin de la captivité des Juifs à Babylone, sous Cyrus.

Le *sixieme*, depuis cette époque jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, a duré 532 années.

Le *septieme* compte depuis cette naissance arrivée l'an 4000, 1782 années : ce qui fait en tout 5782 années.

L'Année de l'Ere vulgaire commence à la 4e. année de la naissance de Jesus-Christ.

L'on remarque, suivant les bons Chronologistes, cinq Epoques qui servent à l'intelligence de l'Histoire sacrée & profane.

1re. La prise de Troyes arrivée en 2830, 1184 années avant Jesus-Crist.

2e. La fondation de Rome en 3250, 754 années avant Jesus-Christ.

3e. Carthage vaincue par Scipion 200 années avant Jesus-Christ.

4e. Constantin ou la Paix de l'Eglise, l'an 312 depuis la naissance de Jesus-Christ.

5e. *& derniere*, Charlemagne ou le Rétablissement de l'Empire, l'an 800.

Le Siecle contient 100 années *ou* 20 lustres.
Le Lustre 5 années.
L'Année 12 mois, ou 365 jours.
Le Mois 28, 29, 30 *ou* 31 jours.
La Semaine 7 Jours.
Le jour 24 heures.
L'Heure 60 minutes.
La Minute 60 secondes, &c.

§. VI.

Position, étendue & division de l'Europe.

CETTE premiere & plus belle partie de la Terre est bornée au Nord par la mer Glaciale, au Sud par le détroit de Gibraltar & la mer Méditerranée, qui la séparent de l'Afrique; à l'Est par le détroit de Gallipoli, la mer Noire, le Don & les monts Poyas, qui la séparent de l'Asie; & à l'Ouest par l'Océan.

L'Europe a 1050 lieues de long (chaque lieue de 300 pas géométriques) depuis les extrêmités de la Province de Dwina en Russie, jusqu'au Cap S. Vincent en Portugal. Sa largeur est de 800 lieues depuis le Cap Matapan en Morée, jusqu'au Nord-Cap en Norwege.

Elle a plus de 4500 lieues de Côtes sur l'Océan, environ 700 lieues de Côtes sur la mer Baltique, & plus de trois mille lieues de Côtes sur la mer Méditerranée; elle contient en tout avec ses Isles, en tant que terre, mais sans y comprendre les Mers, 356000 lieues quarrées.

On divise l'Europe en plusieurs grandes Régions,

& celles-ci ſont encore ſubdiviſées. Mais on les comprend toutes par la diviſion qui ſuit.

1. L'Allemagne avec la Suiſſe, & les dix-ſept Provinces des Pays-Bas.
2. L'Angleterre ou Grande-Bretagne, avec les Iſles qui en dépendent.
3. Le Dannemark, la Norwege & l'Iſlande.
4. L'Eſpagne.
5. La France.
6. La Hongrie, avec la Tranſylvanie, &c.
7. L'Italie.
8. La Pologne avec la Pruſſe, &c.
9. Le Portugal.
10. La Moſcovie ou Ruſſie
11. La Suede.
12. La Turquie d'Europe.

Ces différens Etats ne ſont pas tous gouvernés de même maniere : il y en a de Monarchiques & de Républicains ; d'autres tiennent de l'un & de l'autre.

Toutes ces différentes Régions ſont ſituées ſous la Zone tempérée, à l'exception d'une petite partie de la Norwege, de la Suede & de la Ruſſie ; par conſéquent l'air devroit être tempéré par toute l'Europe. Il s'en faut cependant beaucoup que cela ſoit ainſi. Vers le Nord le froid eſt extrême en Hiver, & dans le pays du Midi l'Eté eſt extrêmement chaud. Mais on a en Europe des mois de Printemps & d'Automne qui méritent véritablement cette qualification, au lieu que dans les pays qui ne ſont point ſitués ſous l'une ou l'autre des deux Zones tempérées, on ne connoît que de nom le Printemps & l'Automne.



§. VII.

DES ÉTATS, ROYAUMES ET RÉPUBLIQUES DE L'EUROPE.

1. *De l'Allemagne en général.*

L'ALLEMAGNE (anciennement la Germanie) a été établie l'an 800 par Charlemagne, Roi de France, & est restée dans sa Maison pendant plus d'un siecle, elle a 200 lieues de long, 190 de large, & 680 de tour, en tout 26000 lieues quarrées. L'air y est bon & sain, mais froid. La terre y est fertile, sur-tout en grains, en légumes & en pâtures. Les vignes n'y viennent pas également par-tout. Le raisin ne mûrit point dans les provinces septentrionales ; mais on recueille d'excellent vin dans celles qui sont situées vers le midi, & à l'occident aux environs du Rhin, du Necker & de la Moselle. Presque tous ces vins sont blancs ; ils ont un goût de Caillou assez semblable au vin de Grave : mais ces vins sont beaucoup moins chauds que ceux de France, & on les croit un peu trop froids pour l'estomac.

Il y a en Allemagne quantité de forêts, dont plusieurs sont fort vastes. Elles sont toutes bien peuplées de gibier & d'autres animaux de différentes especes. On trouve dans les montagnes, des mines de fer, de plomb, d'argent, d'or, &c. Les plus riches en or sont en Bohême, en Silésie & dans le Tirol. Celles d'argent, en Bohême & en Saxe, sont d'un meilleur rapport.

Les Allemands sont grands, bien faits, laborieux, simples, curieux, inventifs, braves, bons soldats, & fideles à leurs Princes. On les accuse

d'être ambitieux, méfians, avares, & de trop aimer les longs repas & le vin. Au reſte les Allemands ont bien de bonnes qualités qui les rendent très-eſtimables. On ne ſçauroit exagérer leur bonne foi. Auſſi on a coutume de dire que *la parole d'un Allemand vaut autant que le billet d'un autre.*

La Religion Catholique Romaine, la Calviniſte & la Luthérienne ſont les trois dominantes en Allemagne. Il y a auſſi des Anabaptiſtes, des Huſſites & quantité de Juifs. Ces derniers font le meilleur commerce des Provinces où ils ſont établis. Mais les uns & les autres n'y ſont que tolérés.

Le Gouvernement de l'Empire d'Allemagne eſt une Monarchie participante de l'Ariſto-démocratie; l'Empereur en eſt le Monarque, mais ſon autorité eſt modérée par les Electeurs & autres Princes. L'Empereur n'eſt que le Chef & non le Maître de l'Empire, il crée & confere les hautes dignités ſéculieres, il jouit de tous les Droits Régaliens. C'eſt lui que l'on connoît & ſous le nom duquel tout ſe fait, quand même tout l'Empire agit en général. C'eſt lui qui convoque les Dietes & autres Aſſemblées Impériales, & qui les congédie.

La dignité Impériale n'eſt plus héréditaire. Anciennement les Empereurs étoient Rois des Romains. Mais, ſelon la Bulle d'Or, le Roi des Romains eſt celui qui, après la mort où la réſignation volontaire ou la dépoſition de l'Empereur, eſt nommé par les Electeurs à la ſucceſſion de l'Empire, & lequel, quoiqu'il ſoit Empereur en effet, n'en prend point cependant la qualité qu'après qu'il a été couronné ſuivant les formalités preſcrites. L'on appelle aujourd'hui Roi des Romains celui qui eſt élu par les Princes Electeurs pendant la vie de l'Empereur, pour avoir la conduite & le maniment des affaires en l'abſence de l'Empereur, &

pour succéder, après sa mort, au nom & à la dignité d'Empereur, sans qu'il soit besoin d'autre élection ou confirmation : par conséquent il est l'héritier présomptif de l'Empire.

La Langue Allemande est un dialecte de l'ancienne Teutonne : elle a beaucoup de dignité, principalement dans la bouche des hommes, & sur-tout des Militaires. La prononciation n'en est pas aussi difficile qu'elle le paroît d'abord. Il y a nombre d'Universités & d'Académies.

On divise l'Allemagne en 9 Cercles ou grandes Provinces, qui sont : 1°. l'Autriche, 2°. la Baviere, 3°. la Franconie, 4°. la Souabe, 5°. le Bas-Rhin, 6°. le Haut-Rhin, 7°. la Westphalie, 8°. la Haute-Saxe, & 9°. la Basse-Saxe. On comptoit autrefois un dixieme Cercle, qui étoit celui de Bourgogne. Mais il ne subsiste plus depuis que la plupart des Etats qui composoient ce Cercle ayant été démembrés de l'Empire, réunis à la Couronne de France en 1674, y sont demeurés annexés par la Paix de Nimegue en 1678, & que les autres ont été rendus exempts & absolument indépendans du Corps Germanique. Ces Cercles furent établis en 1512 par Maximilien I ; ils n'ont aucune préséance, ils ont chacun un ou plusieurs Directeurs qui convoquent les Assemblées & y proposent les matieres sur lesquelles l'on doit délibérer. Il est à observer qu'il faut que ses Assemblées soient composées de différens *Princes* ou *Etats* qui soient aggrégés au Cercle, quoique leurs Domaines soient situés dans un autre Cercle. La réunion de ces différens Cercles forme les Dietes ou Assemblées générales de l'Empire.

Chaque Cercle ne compose pas un seul Etat Souverain. Au contraire, plusieurs Etats Souverains se trouvent ordinairement compris dans le même Cercle.

Le Royaume de Bohême n'eſt d'aucun Cercle. Il eſt cependant en Allemagne, & il eſt le premier des ſix Electorats Séculiers.

Les principales Rivieres ou Fleuves de l'Allemagne ſont, le Danube, l'Elbe, l'Oder, le Rhin, le Weſer, la Meuſe & la Moſelle, &c.



§. VIII.

2. *Des Etats Souverains de l'Empire d'Allemagne.*

ON les diviſe en trois Claſſes ou Colleges.

Le premier College eſt celui des Electeurs, & il en comprend neuf, trois Eccléſiaſtiques & ſix Séculiers

Le ſecond College eſt celui des Princes, & l'on y en compte 92 en deux Bancs, dont 33 pour le Banc des Prélats, & 59 pour le Banc des Princes Séculiers.

Le troiſieme College conſiſte en 8 Bancs; deux d'Etats Eccléſiaſtiques immédiats du ſecond ordre; quatre de Comtes immédiats; & deux des Villes Impériales. Des Eccléſiaſtiques, 19 occupent le Banc de Souabe, & 20 le Banc du Rhin. Parmi les Comtes, 18 compoſent le Banc de Wéteravie, 25 celui de Souabe, 15 celui de Franconie, & 35 celui de Weſtphalie. Les Villes Impériales forment deux Bancs, 15 pour celui du Rhin, & 37 pour celui de Souabe.

Tous ces Etats ſont admis & reçus aux Dietes de l'Empire pour leurs ſuffrages & il ſont au nombre de 285. Il y a 22 autres ſuffrages qui n'ont pu encore être admis dans le College des Princes, &

trois autres suffrages suspendus, sçavoir, Berg, Juliers & Cleves.

TOTAL . . . 310 ETATS.

On ne négligera pas de remarquer que ces 310 suffrages, quoiqu'ils composent autant d'Etats Souverains, ne sont cependant pas possédés chacun par un Prince ou Souverain particulier : car il y a tel Souverain dans l'Empire, qui possede lui seul plusieurs de ces Etats Souverains.

§. IX.

3. *Des neufs Electorats de l'Empire d'Allemagne.*

ON nomme Electeurs les Princes de l'Empire qui ont le pouvoir d'élire un Empereur.

Les Electeurs Ecclésiastiques sont au nombre de trois : ils ne parviennent à l'Electorat que par élection pour leur personne seulement.

Les Electeurs Séculiers sont au nombre de six, & ils ont cette dignité par droit d'hérédité de pere en fils ; ils ont voix active & passive, chacun d'eux élisant & pouvant être élu. Les Ecclésiastiques au contraire n'ont que leur voix active ; ils peuvent élire, mais ils ne peuvent être élus ; il faut en outre, pour pouvoir être élu Electeurs, qu'ils aient 30 ans accomplis, au lieu que l'âge du Séculier est fixé à 18.

Il est à remarquer que chaque Electeur est revêtu d'une des grandes Charges de la Couronne Impériale annéxée à l'Electorat, & que la premiere

Charge de la Cour d'un Electeur est toujours du même titre que celui de la Couronne dont l'Electeur est revêtu : par exemple, l'Electeur de Saxe est Grand Maréchal de l'Empire, par conséquent la premiere Charge de sa Cour est celle du Grand Maréchal ; à la Cour du Roi de Prusse, Archi-Chambellan de l'Empire, comme Electeur de Brandebourg, la premiere Charge est celle de Grand Chambellan. Il en est ainsi des autres Electeurs.

L'Electeur-Archevêque de Mayence, outre les Terres de son Electorat, possede encore les Bailliages de Beusheim & d'Eppenheim, de Starckenberg, de Moslebach & de Lorch. Dans le Bergstrers, le pays d'Eichfeld entre la Hesse & la Thuringe, le Territoire d'Erfurt dans la Thuringe, Frizler & autres, enclavés dans la Hesse. Altzenau dans le Comté de Hanau, conjointement avec le Comte de ce nom, le Comté de Crenenbourg dans la Wétéravie, & une grande partie du Bailliage de Creutzenack, en échange du Bailliage de Boeckelsheim cédé à l'Electeur Palatin, & le tiers dans la ville de Trefurt. Dans la Haute-Saxe, il est obligé, comme Archi-Chancelier de l'Empire & Doyen du College, d'avertir ses Collegues dans un mois, à compter du jour que l'Empire a commencé d'être vacant, & de les convier, par Lettres ou par Ambassadeur, de se trouver à Francfort sur le Mein pour l'élection. Il dispute avec l'Electeur de Cologne le droit de sacrer & de couronner l'Empereur, & jouit de très-beaux privileges. Il est Primat de Germanie, & Nonce né du Saint Siége en Allemagne. Il a le pas sur tous les Electeurs, sans en excepter ceux qui sont Rois. Il entretient, en temps de paix, 3000 hommes d'Infanterie pour la garnison ordinaire de Mayence. Cette garnison peut en peu de temps être renforcée de deux mille Miliciens ou Paysans armés. Les revenus de l'Elec-

torat de Mayence montent à 4 millions de livres ou environ. Mayence eſt à 105 lieues de Paris & à 105 de Vienne. Long. 25°. 49′. 4″. Lat. 49°. 58′. 57″.

II. L'Electeur-Archevêque de Trèves a environ 2 mille hommes de troupes ſur pied, & ſes revenus n'égalent pas tout-à-fait ceux de l'Electeur de Mayence. Il joint aux Terres de ſon Electorat partie de la Ville & Comté de Limbourg dans le Comté de Naſſau, & partie du Bas-Henbourg. Il jouit auſſi de l'Evêché de Worms dans le Comté du Haut-Rhin, & de la Prévôté de l'Etrangen en Souabe, laquelle a titre de Principauté. Trèves eſt à 75 lieues de Paris, & 175 de Vienne. Long. 24°. 29′. Lat. 49°. 46′.

III. L'Electeur-Archevêque de Cologne eſt le plus puiſſant des Electeurs Eccléſiaſtiques ; de ſon Archevêché dépend ſeulement le Duché de Weſtphalie & le Comté de Recklengshauſen. Il eſt en même-temps Evêque de Munſter, d'Oſnabrug, de Paderborn & d'Hildesheim, & Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. L'Electeur régnant entretient actuellement ſur pied 14 à 15 mille hommes, qu'il peut augmenter juſqu'à 40 mille. Ses revenus vont à 12 millions de livres, eu toutefois égard à la quantité de Bénéfices importans qu'il poſſede. Mais comme ſimple Electeur de Cologne, ce Prince ne pourroit gueres faire plus de figure que les Electeurs de Mayence & de Trèves. La Cour de l'Electeur de Cologne eſt fort nombreuſe & très-brillante. Cologne eſt à 100 lieues de Paris, & à 184 de Vienne. Long. 24°. 36′. Lat. 50°. 54′.

IV. L'Electeur-Roi de Bohême eſt le premier des ſix Electeurs Séculiers. Le Royaume de Bohême *propre* peut avoir 65 lieues de long & 48 de large. C'eſt un pays abondant en diverſes choſes néceſſaires à la vie, mais où le Commerce & les

Manufactures languissent beaucoup. Prague en est la Capitale, à 55 lieues de Vienne, 32 de Dresde, 72 de Berlin, 70 de Munick, 48 de Breslau & 224 de Paris. Longitude 31°. 57'. Latitude 50°. 3'. Joseph II, Empereur, qui succede à l'Impératrice-Reine de Hongrie, est aujourd'hui en possession du Royaume de Bohême.

V. L'Electeur-Duc de Baviere possede des Etats qui contiennent 55 lieues de long sur 40 de large; sçavoir, l'Electorat & Duché de Baviere, le Haut-Palatinat, le Landgraviat de Leuchtenberg, la Principauté de Mindelheim, le Comté de Holfenstein ou Wisensteig en Souabe, & la Seigneurie de Sultsberg, par succession des Comtes de Wolftein. L'air y est sain & froid; la terre y est fertile en froment & en pâturages. C'est un pays plein de bois, mais peu riche, parce qu'il ne s'y fait pas grand commerce. Munick en est la Capitale, à 85 lieues de Vienne, 91 de Strasbourg, & 182 lieues de Paris. Long. 29°. 15'. Lat. 48°. 2'. L'Electeur de Baviere a, outre les impôts ordinaires, les revenus des Salines, & toutes les Brasseries du pays lui appartiennent. Il jouit de 13 millions de livres de revenu ou environ, & il entretient sur pied 12 à 15000 hommes, qu'il peut augmenter jusqu'à 30000.

VI. L'Electeur-Duc de Saxe possede en Allemagne des Etats considérables. Le Duché de Saxe *propre* a 32 lieues de long sur 27 de large. Le Marquisat de Misnie contient 30 lieues en longueur & 25 en largeur. La Haute-Lusace a 25 lieues de long & 15 de large. Le Marquisat de Lusace faisoit ci-devant partie de la Bohême. Il possède encore quelques Terres dans la Thuringe, partie du Voigtland & du Comté de Henneberg, le Burgraviat de Magdebourg, la Principauté de Quernfurth & le Comté de Baby, par succession de la

Branche de Wernsenfels, partie, par séquestre, du Comté de Mansfeld, & le droit de protection sur la ville de Mulhausen, ainsi que sur l'Abbaye de Quedelinbourg, quoiqu'il lui soit contesté par le Roi de Prusse pour cette derniere partie. L'air de ces Provinces est bon, mais froid. La terre y est fertile en froment & en pâturages, qui nourrissent quantité de chevaux. Les forêts y abondent en gibier de toute espece ; les Faisans y sont fort communs. Il se fait en Saxe un bon commerce, & il y a quantité de Fabriques, sur-tout de Porcelaine fort estimée. Mais les Mines, dont le Pays ne manque pas, sont la principale richesse de l'Electorat. Celles d'argent de Freyberg en Misnie, furent découvertes en 1171. L'Electeur de Saxe entretient ordinairement au-delà de vingt mille hommes de troupes qu'il peut augmenter facilement, outre un corps de Milice toujours prêt au besoin. On fait monter les revenus de ce Prince à près de 30 millions de livres, & on n'exagere pas. Car dans la cruelle circonstance où la Saxe s'est trouvée pendant la derniere guerre, ce pays a fourni plus de 3 millions de livres par mois, indépendamment des fourrages, farines, chevaux, recrues, &c. Dresde en est la Capitale, à 40 lieues de Berlin, à 132 de Prague, à 87 de Vienne, à 47 de Breslau, à 117 de Warsovie, & à 212 de Paris. Long. 31°. 16'. Lat. 51°. 6'.

VII. L'Electeur-Marquis de Brandebourg, Roi de Prusse, est un des plus puissans Princes d'Almagne ; autant par l'étendue de ses Etats, que par les nombreuses armées qu'il a entretenues sur pied jusqu'à présent, même en temps de paix. Les Etats de cet Electeur consistent dans la Marche & l'Electorat de Brandebourg, la Poméranie Ultérieure & partie de la Citérieure jusqu'à la Riviere de Pêne, la ville & le territoire de Hall en Saxe.

Partie, par séquestre, du Comté de Mansfeld, presque toute la Silésie, le Comté de Glatz en Bohême, celui de Cottburs dans la Basse-Lusace, la plus grande partie du Comté d'Hohenstein, & le droit de protection sur la ville de Northausen. Le Duché de Magdebourg & la Principauté d'Halberstadt dans la Basse-Saxe, la Principauté de Minden, le Comté de Ravensberg, la ville de Rinstadt ou Lippe, les Comtés d'Embden ou Wooftfrise, de Lingen & de Tecklenbourg. Le Duché de Clèves, le Comté de la Marck & celui de Meurs, la Gueldre Espagnole à la réserve de Venloo & de Ruremonde.

Enfin, hors l'Allemagne, la Prusse Ducale érigée en Royaume, la Prusse Royale ou Polonoise depuis le démembrement de la Pologne & la Principauté de Neufchâtel & de Vallengin en Suisse. Ce Prince descend des anciens Comtes de Hohen-Zollern. Dès l'an 1289, un de ces Comtes étoit Bourgrave de Nuremberg. Mais Fréderic VI, premier Electeur de Brandebourg, vendit ce Bourgraviat au Magistrat même de la ville de Nuremberg, pour la somme de 137 mille florins d'or (faisant environ un million de livres), ne se réservant que le titre de Bourgrave, & quelques autres prérogatives peu considérables. Ce Frédéric VI avoit acheté, en 1411, de l'Empereur Sigismond, pour la somme de 400 mille florins d'or (faisant environ trois millions de livres, monnoie de France, le florin d'or étant évalué à sept livres un sol) le Marquisat de Brandebourg, consistant en l'Electorat proprement dit, & la Marche vieille & moyenne. Le même Frédéric VI, & premier Electeur de Brandebourg, enleva au Duc de Poméranie le pays appellé *Ucker-Marck*, & la ville de Prentzlow. Il acquit la ville de Tangermunde sur l'Elbe.

Frédéric VII, son fils, acquit, en 1461, les villes

de Cottburs & de Peitz, avec quelques autres districts dans la Basse-Lusace. En 1471, le Duché de Crossen, en Silésie, fut cédé à l'Electeur de Brandebourg. La Maison de ce nom acquit, en 1517, la Nouvelle-Marche; en 1525, le Duché de Prusse; en 1609, 1612, 1624 & 1666, le Duché de Clèves, & les Comtés de la Marck & de Ravensberg en Westphalie; en 1637 & 1640, la Poméranie ultérieure, dans le Cercle de la Haute-Saxe; en 1648, les Evêchés de Halberstadt, de Minden & de Cammin, qui furent sécularisés, & l'expectative sur l'Archevêché de Magdebourg & le Territoire de Hall; la même année, la moitié du Comté de Mansfeld, par droit de séquestre; en 1707, le Comté de Tecklembourg, pour la somme de 300 mille richstalers; par la paix d'Utrecht, en 1713, partie de la Gueldre avec la ville Capitale de ce nom, & la Principauté de Neufchâtel & Wallangin, en Suisse, dont le Roi de Prusse étoit déjà en possession depuis l'an 1707; par la paix de Stockolm, en 1720, la ville de Stettin, le district entre l'Oder & la Pène, avec les isles de Wollin & d'Usedom; en 1742 & 1745 le Comté de Glatz en Bohême & le Duché de Silésie; en 1745, l'Ooest-Frise, &c. Depuis l'an 1680 il n'a plus été question d'Archevêque de Magdebourg, & les Electeurs de Brandebourg ont pris le titre de Ducs & non d'Archevêques de Magdebourg. La Prusse fut érigée en Royaume en 1701.

Avant la conquête de la Silésie, le Roi de Prusse entretenoit sur pied 80 mille hommes bien complets & en très-bon état, & il jouissoit de 24 millions de livres de revenus. L'on assure que le Roi de Prusse a aux environs de 200 mille hommes sous les armes, à ses ordres.

Berlin est la résidence du Roi de Prusse & la Capitale de l'Electorat de Brandebourg: elle est à

40 lieues, de Dresde, à 60 de Breslau, à 72 de Prague, à 127 de Vienne, à 58 de Hanower, à 115 de Kœnisgberg, à 32 de Leypsick, & à 220 de Paris. Longitude 31°. 6'. 15". Latitude 52°. 32'. 30".

Kœnigsberg est la Capitale du Royaume de Prusse, à 30 lieues de Dantzick, à 60 de Warsovie, à 168 de Petersbourg, & à 327 de Paris. Long. 39° 17'. 30". Lat. 54°. 43'. (*Selon moi*, Long 38°. 17'. 30".)

L'Electorat de Brandebourg, la Poméranie ultérieure, & le Duché de Magdebourg forment un état contigu; & ces trois Provinces contiennent ensemble 95 lieues de long, 38 de large, & 235 de tour.

Le Royaume de Prusse est comme enclavé dans la Pologne, & il a 65 lieues de long, 38 de large & 185 de tour. L'air y est froid & peu sain. C'est un pays entrecoupé de marais & de bois. On y recueille quantité de bois & de foin. On en tire beaucoup de cire & de bois de construction, du bleu de Prusse, des ouvrages d'acier, &c. Ce Royaume s'est agrandi par le traité de partage fait, en 1772, entre le Roi de Prusse, l'Impératrice de Russie, & la Maison d'Autriche, de la *Prusse occidentale* qui renferme *les Palatinats de Marienburg*, de *Culm*, de la petite *Poméranie* & de tous les Pays situés au Nord de la riviere de *Notez*.

La Silésie a 65 lieues de long, 30 de large & 160 de tour. L'air y est bon, mais un peu froid. La terre y est très-fertile, sur-tout en bled & en pâturages. Il y a quantité de Manufactures de draps & de toiles. On compte en Silésie 300 petites Villes ou gros Bourgs, 2300 bons Villages. Selon un dénombrement que j'ai eu occasion de consulter, il y a en Silésie 20 mille Lieux, tant grands que petits, y compris les Hamaux, Châteaux, &c. Breslau en est la Capitale. Long. 34°. 47'. 30". Lat. 51°. 3'. 0".

L'Occit-

L'Ooeſt-Friſe a 15 lieues de long, 12 de large & 43 de tour. L'air y eſt peu ſain, humide & froid. On y recueille quantité de foin, & on y nourrit nombre de bétail. Il y a beaucoup de bois & de marais. Embden en eſt la Capitale. Long. 24°. 40'. 15". Lat. 53°. 19'. 35".

Les titres que le Roi de Pruſſe régnant a coutume de prendre, ſont ceux-ci : « Charles-Frédéric, par la *grace de Dieu*, Roi de Pruſſe, » Margrave de Brande-Bourg, Archi-Chambellan » & Prince Electeur du Saint Empire Romain; » Prince Souverain d'Orange, de Neufchâtel & » Wallangin; Duc de Magdebourg, de Clèves, de » Juliers & de Berg, de Stettin, de Poméranie, de » Caſſubie, des Wandales, de Mecklembourg, de » Siléſie, & de Groſſen; Bourgrave de Nurem-» berg; Prince de Halberſtad, de Minden, de » Cammin, de Wandalie, de Schwerin, de Ratze-» bourg & de Meurs; Comte de Hohen-Zollern, » de Ruppin, de la Mark, de Ravensberg, de » Hohenſtein, de Teklembourg, de Lingen, de » Schwerin, de Buren, de Leerdam & de Glatz; » Marquis de Weer & de Fleſſingue; Seigneur de » Rawenſtein, de Roſtock, de Stragard, de Lawen-» bourg, de Butow & de Breda, *&c. &c. &c* ».

VIII. L'Electeur-Comte Palatin du Rhin poſſede le Palatinat du Rhin qui a 36 lieues de long & 12 de large, le Duché de Berg qui s'étend 21 lieues en longueur & huit en largeur, le Duché de Juliers qui contient 21 lieues de long ſur 12 de large, la Seigneurie de Rawenſtein & le Marquiſat Berg-Op-Zoom aux Pays-Bas, le Duché de Neubourg & celui de Sultzbach en Baviere, qui fait le partage de l'héritier préſomptif de l'Electeur Palatin, &c. L'air de ces Provinces eſt bon, mais un peu froid. Elles abondent en grains, légumes, bois & pâturages, & on recueille d'excellent vin dans

le Palatinat. Cet Electeur jouit de forts beaux privileges, entr'autres d'un assez singulier, qui le fait Protecteur & Juge des Chaudroniers dans une partie de l'Allemagne : personne ne peut exercer cette profession en Souabe, en Franconie, &c. qu'avec permission de Maîtrises privilégiées par ce Prince. La Cour de l'Electeur-Palatin est très-nombreuse & très-brillante. Il y a une Comédie Françoise très-bien composée. L'Etat Militaire est d'environ dix mille hommes bien entretenus & bien disciplinés. Il peut les augmenter du double en cas de besoin. Les revenus de l'Electeur montent à plus de 12 millions de livres.

L'Electeur Palatin renouvella en 1709, l'Ordre de Chevalerie de *Saint Hubert*, qui avoit été fondé en 1444, par les Ducs de Juliers, de Cleves & de Berg. La marque de l'Ordre est une Croix étoilée attachée à un large ruban rouge, avec les trois mots Gothiques, *in Trau Vast*, c'est-à-dire, *Constant dans la fidélité.*

Heydelberg, sur le Neker, étoit autrefois la Ville Capitale des Etats de l'Electeur Palatin, mais aujourd'hui c'est Manheim qui jouit de cet avantage. Cette derniere Ville, qui est située au confluent du Neker & du Rhin, est à 4 lieues de l'ancienne Capitale, à 14 de Mayence, à 25 de Strasbourg, à 139 de Vienne, à 50 de Dusseidorp, à 65 de Munick, & à 122 de Paris. Long. 26°. 4'. 38". Lat. 49°. 28'. 55".

IX. L'Electeur-Duc de Brunswick-Lunebourg-Hanower (lequel est actuellement Roi d'Angleterre) possede des Etats qui sont réunis, & qui contiennent ensemble 55 lieues de long sur 33 de large : ces Etats sont les Duchés de Breme, de Ferden, de Lunebourg-Zell, de Saxe-Lawembourg, de Calemberg, de Grubenhagen, les Comtés de Diepholt, d'Hoye & de Danneberg, partie du

bas Evêché d'Heidelsheim, quelques Terres dans le Marquisat de Brandebourg & dans le Comté de Hohenstein. L'air y est assez bon, mais froid & humide. La terre y est très-fertile en bled, en légumes & en excellens pâturages. Les Forêts, qui occupent une partie considérable du Pays, y sont bien peuplées de gibier. Le principal commerce de l'Electorat consiste en chevaux, & c'est ce qui y fait entrer de très-grosses sommes. L'Electeur de Hanower jouit de 10 millions de revenu, mais ses Etats peuvent rendre jusqu'à 15 millions par an. Ce Prince entretient, en temps de paix, une Armée de 12 mille hommes ou environ. Mais, en cas de guerre, cette Armée peut être portée à 20 mille hommes & même au-delà. Hanower est la Capitale de l'Electorat. Cette Ville est à 34 lieues de Hambourg, à 58 de Berlin, à 68 de Dresde, & à 168 de Paris. Long. 27°. 31'. Lat. 52°. 24'.

§. X.

4. *Des Etats de la Maison d'Autriche, en Allemagne.*

CES Etats comprennent, 1°. tout le Cercle d'Autriche, c'est-à-dire, la haute & basse Autriche, les Duchés de Styrie, Carinthie & Carniole, le Comté de Cilley, la Principauté de Trieste, une partie de l'Istrie, le Tirol, &c. à l'exception de quelques enclaves peu considérables : 2°. le Royaume de Bohême *propre* : 3°. la Moravie, & 4°. la Silésie en partie, le reste ayant été cédé au Roi de Prusse, & quelques autres districts de médiocre étendue, en Souabe & ailleurs.

Le Cercle d'Autriche a plus de 100 lieues de long & environ 70 de large. L'air y est bon. Le Pays y est beau & bien cultivé. On y recueille abon-

damment du grain, du vin & des fruits. Le safran y est meilleur que celui qui nous vient des Indes. Les pâturages y sont excellens, & on y nourrit une quantité prodigieuse de bétail. Vienne qui est la Capitale de ce Cercle, est à 100 lieues de Venise, à 15 de Presbourg, à 55 de Prague, à 85 de Munick, à 87 de Dresde, à 127 de Berlin, à 120 de Warsovie, & à 285 de Paris. Long. 34°. 2'. 30" Lat. 48°. 12'. 48".

Le commerce qui se fait en Autriche, est assez considérable, sur-tout depuis que le Port de Trieste a été rendu l'un des meilleurs de la mer Adriatique. Trieste est à 27 lieues de Venise, & à 100 de Vienne. Il y a des voitures publiques qui partent régulierement chaque semaine de l'année, de Vienne pour Trieste; & le chemin qui mene d'une ville à l'autre, est un des plus beaux & des plus commodes de l'Europe.

La Bohême, *voyez* ci-devant, page 29.

La Moravie a 46 lieues de long, 25 de large, & 115 de tour. C'est un pays hérissé de montagnes, mais fertile & bien peuplé. L'air y est bon. On y recueille quantité de grains & de fruits; mais le vin n'y vaut rien. Les Habitans du pays commercent en bétail & en toiles de lin. Ils envoient aussi au-dehors, tous les ans, une très-grande quantité de noix. Olmutz étoit autrefois la Capitale de la Moravie; mais aujourd'hui c'est Brinn qui est en possession de cet avantage. Cette derniere Ville est à 12 lieues d'Olmutz, à 40 de Prague, à 26 de Vienne, & à 290 de Paris. Long. 34°. 14'. Lat. 49°. 8'.

§. XI.

5. *Des Pays-Bas Autrichiens.*

ON entend par ce nom toutes les Provinces des Pays-Bas qui appartiennent à la Maison d'Autriche. On les nommoit ci-devant Pays-Bas Espagnols. Ils contiennent le Duché de Brabant, les Marquisats d'Anvers & de Malines, une partie de la Flandre & du Haynaut, le Comté de Namur, le Duché de Luxembourg, partie du Duché de Limbourg, & la Ville de Ruremonde dans la Gueldre. Ces Provinces sont bornées au Nord par les Provinces-Unies, au Sud par la France, à l'Est par l'Empire d'Allemagne, & à l'Ouest par la Flandre-Françoise. Elles contiennent toutes ensemble 62 lieues de long & 25 de large. L'air y est assez sain, mais un peu froid & humide. La terre y est extrêmement fertile, sur-tout en grains & en pâturages, où l'on nourrit quantité de beaux & bons chevaux. Les Peuples y sont doux, affables & enjoués, mais un peu phlegmatiques, quoique laborieux. Bruxelles, qui en est la Capitale, & où il se fabrique beaucoup de Dentelles, de très-belles Tapisseries, de beaux Camelots, &c. est à 40 lieues de la Haye, à 227 de Vienne, & à 64 de Paris. Longit. 22°. 1'. 43". Latit. 50°. 51'. 0".

Cette Maison possede encore, hors l'Allemagne, le Royaume de Hongrie, la Croatie en partie, l'Esclavonie, la Transylvanie, le Duché de Milan, celui de Mantoue, & le grand Duché de Toscane cédé à l'Empereur en échange de la Lorraine.

Tous les Etats de la Maison d'Autriche sont possédés par l'Empereur régnant, fils de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême. Cette Princesse

avoit sur pied en 1762, environ 250000 hommes de troupes à son service, avec une très-nombreuse artillerie, formée sous les yeux du Prince Lichteinschtem. Les revenus fixes de cette Princesse montoient à plus de 80 millions de nos livres.

§. XII.

6. Les Directeurs des neuf Cercles de l'Empire d'Allemagne.

Du Cercle d'Autriche.	L'Empereur regnant.
Du C. du Bas-Rhin. . .	L'Elect. de Mayence.
Du C. de Baviere.	L'Electeur de Baviere. L'Archevêq. de Saltzbourg.
Du C. de Haute-Saxe . . .	L'Electeur de Saxe.
Du C. de Franconie . .	Les Margraves de Bareith & d'Anspach, *alternativement.* L'Evêque de Bemberg.
Du C. de Souabe	Le Duc de Wirtemb. L'Evêque de Constance.
Du C. du Haut-Rhin.	L'Electeur Palatin. L'Evêque de Worms.
Du C. de Westphalie. .	Le Duc de Juliers, & le Duc de Cleves, *alternativement.* L'Evêque de Munster.
Du C. de Basse-Saxe . .	Le Duc de Bremen, & le Duc de Magdebourg, *alternat.* Le Duc de Brunswick.
Direct. du Col. Electoral.	L'Archev. de Mayence.

§. XIII.

Etats Ecclésiastiques suivant leurs rangs dans les Dietes.

L'ARCHEVEQUE de Saltzbourg, *en Baviere.*

Les Archiducs d'Autriche, *quoique séculiers, par privilege spécial.*

Le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, *en Franconie.*

Les Evêques de Bamberg, *en Franconie.*

——— de Wuitbourg, *en Franconie.*

——— de Worms, *dans le Cercle du Haut-Rhin.*

——— d'Aichstet, *en Franconie.*

——— de Spire, *dans le Cercle du Haut-Rhin.*

——— de Strasbourg, Prince de l'Empire, *pour les Terres qu'il possede.*

——— de Constance, *en Souabe.*

——— d'Hildesheim, *dans la Basse-Saxe.*

——— de Paderborn, *en Westphalie.*

——— de Fressingen, ——— de Ratisbonne, ——— de Passaw, } *en Baviere.*

Les Evêques de Trente, ——— de Brizen, } *dans le Tirol.*

——— deBasle, *dans le Cercle du Haut-Rhin.*

——— de Liege, ——— d'Osnabrug, ——— de Munster, } *en Westphalie.*

——— de Lubeck, *dans la Basse-Saxe.*

——— de Coire, *chez les Grisons.*

Les Abbés de Fulde, de Kempten, d'Etrangen, (de Mourback, de Luder) *ils n'en sont plus comme sujets de la France.* Le Maître de Saint Jean à Hildugeim, le Prevôt de Berchtelsgaden, (de Weissembourg, *uni à Spire*, de Pruim, de Stablo, de Malmedi & de Corby *ou* Corwey.)

Les Prélats qui ne sont point Princes sont placés sur le Banc de Souabe.

Les Abbés de Wurchstal, d'Elchingen, de Salmans Weiller, de Weingasten, d'Ochsenhausen, d'Irsengen, de Petershausen, d'Urperg, de Muncheroden, de Roggenbourg, de Weissenau, de Schussenviedt, de Weissenhaussen, & de Gigenbach.

Prélats du côté du Rhin.

Les Abbés de Keisersheim, de S. Emeran, de S. Georges, de S. Ulric & Afra de Werden, de Brushal, de Munster Val de Grégoire & de Saint Cornelis de Munster.

Ensuite les quinze Abbesses.

Les Abbesses d'Essen, de Buchau, de Quedelinbourg, d'Andlau, de Lindau, d'Hervorden, de Genrode, du Munster supérieur, du Munster inférieur, de Burcheidt, de Gandersheim, de Rotten Munster, de Gultenzell, d'Agenback & de Baindt.

Dans le College des Princes sont compris :

1°. Les Archiducs d'Autriche. 2°. Les Comtes Palatin du Rhin. 3°. Les Ducs de Saxe. 4°. Les Marquis de Brandebourg. 5°. les Ducs de Brunswick. 6°. Les Ducs de Wirtemberg. 7°. Les Ducs

de Meklenbourg. 8°. Les Landgraves de Hesse, *divisés en deux branches*, Hesse, Cassel, *dont est sortie celle de* Rhinfels & d'Armstadt *qui a produit celle de* Hombourg. 9°. Les Marquis de Bade, *divisés aussi en deux branches*, Bade-Baden & Bade-Dourlack. 10°. Les Ducs de Holstein : *ce Duché est partagé entre* le Roi de Danemarck & le Duc d'Holstein. 11°. Le Roi de Suede. 12°. Les Princes d'Anhalt : *cette Principauté est partagée entre quatre branches*. 13°. Les Comtes de Nassau *divisés en plusieurs branches*. 14°. La principauté de Hohenzeltern, *tige* de Brandebourg, & *partagée en deux branches*. 15°. La Principauté de Furstemberg. 16°. Les Princes de Schwartzbourg, *divisés en deux branches*. 17°. Le Prince de Mansfeld. 18°. Les Princes de Schwartzenberg, *Princes depuis* 1671. 19°. Les Comtes d'Attingen, *reconnus Princes en* 1674. 20°. Les Comtes de Wertheim, *élevés à la dignité de Princes en* 1711. 21°. Le Comté de Solens : *cette Maison est partagée en dix branches*, *& l'aîné a le titre de Prince depuis* 1742. 22°. Le Comté du Haut-Issembourg, *érigé en Principauté en* 1744 *en faveur de la branche aînée de cette Maison*. 23°. La Principauté de Valdeck.

Il y a encore les Princes d'Arenberg, de Lautreck, de Salin & autres, qui, reconnoissant le Roi de France pour leur Souverain, ne peuvent plus avoir rang parmi les Princes de l'Empire, quoiqu'ils en conservent le titre.

Le Marquisat de NOMENI, quoique situé en Lorraine, est cependant *Fief* de l'Empire. En cédant cette Province à la France, l'Empereur s'est réservé ce Marquisat.

Les Comtes de l'Empire ont séance dans les Dietes après les Princes Séculiers. Ils sont divisés en

quatre Bancs *que l'on appelle* de Wéteravie, de Souabe, de Franconie & de Westphalie.

Pendant les interregnes, c'est-à-dire, lorsque l'Empire est sans Chef, il y a deux Vicaires Généraux qui font les fonctions de l'Empereur : ces deux Vicaires sont l'Electeur de Saxe & celui du Palatinat. Quand il y a dans l'Empire un Roi des Romains, les Vicaires ne font aucunes fonctions de leurs Charges, parce que le Roi des Romains est lui-même premier Vicaire-Général & Perpétuel de l'Empire.



§. XIV.

7. Des Villes Impériales.

CES Villes ont toujours été ou des plus trafiquantes, ou des plus riches de l'Empire. C'est ce qui a fait que les Empereurs, dans leurs pressans besoins, se sont adressés a elle pour en avoir des secours. Ils leur ont ensuite accordé divers privileges à titre de récompense, & ils les ont érigées en Etats libres, Souverains & indépendans. Elles établissent des Loix, administrent la Justice en leur propre nom, font battre Monnoie, élevent des Forteresses, entretiennent des Troupes, & font des Alliances pour leur propre défense. En un mot, ces Villes ne reconnoissent d'autre Jurisdiction que celle de l'Empereur & de l'Empire.

LISTE DES VILLES IMPÉRIALES.

Banc du Rhin.

1. Cologne.
2. Aix-la-Chapelle.
3. Lubeck.
4. Worms.

5. Spire.
6. Francfort - ſur le - Mein.
7. Goſlar.
8. Bremen.
9. Mulhauſen.
10. Northauſen.
11. Dortmund.
12. Freidberg.
13. Wetzlar.
14. Gelenhauſen.
15. Hambourg.

Banc de Souabe.

1. Ratisbonne.
2. Augsbourg.
3. Nuremberg.
4. Ulm.
5. Eſslingen.
6. Nordlingen.
7. Reutlingen.
8. Rothenbourg.
9. Hall en Souabe.
10. Rothweil.
11. Uberlingen.
12. Heilbron.
13. Gemund en Souabe.
14. Memingen.
15. Lindaw.
16. Biberach.
17. Ravensbourg.
18. Schweinfurth.
19. Kempten.
20. Weindelheim.
21. Kauffebeuren.
22. Weil.
23. Wangen.
24. Iſſny.
25. Pfullendorf.
26. Offenbourg.
27. Leutkirchen.
28. Wimpffen.
29. Weiſſembourg, en Norgaw.
30. Giengen.
31. Gigenbach.
32. Zell ſur Hammerſpach.
33. Buchorn.
34. Aalen.
35. Buchau ſur Féderſée.
36. Bopfingen.



§. XV.

8. *Des Villes Anſéatiques.*

QUELQUES Hiſtoriens ont écrit que ces Villes, qu'ils appellent Anſéatiques, ont tiré leur nom

de leur situation *Anzée* ou de *Handeln*, *près de la Mer;* mais l'opinion la plus vraisemblable est qu'il vient du mot *Hansen* qui signifie *Associer*. En 1241 les Villes de Lubeck & de Hambourg firent entr'elles une *Hanse* ou *Société* pour étendre, pour favoriser le Commerce, & en même-tems pour leur défense réciproque; le succès en fut si prompt & si avantageux, que plusieurs Villes demanderent à y être admises: on en a compté jusqu'à quatre-vingt-cinq qui ont porté ce titre. Elles étoient divisées en quatre Cercles: sçavoir, celui de Lubeck, celui de Cologne, le Cercle de Brunswick & le Cercle de Dantzick. Cette association a subsisté jusqu'au commencement du 16e siecle.

La Ville de Lubeck étoit la Capitale de toutes les autres Villes Anséatiques. Elle entretenoit un Avocat ou Agent à la Chambre impériale de Spire, pour y veiller aux intérêts des Villes Anséatiques; & elle avoit le droit de citer & de convoquer tous les membres du Corps Anséatique.

Ces Villes devinrent si puissantes & si respectables, qu'elles furent souvent les arbitres des différends qui s'élevoient entre les Souverains du Nord. Elles se soutinrent dans ce degré de puissance & de splendeur jusqu'à ce que les autres Nations de l'Europe s'étant appliquées avec succès au commerce, le leur diminua, & fut restreint dans les bornes à-peu-près où nous le voyons aujourd'hui. Pour lors la *Hanse* ou la Société commença à décliner, de sorte que dans la suite il ne fut plus question d'union entr'elles. Il y a cependant quelques-unes de ces Villes qui se sont conservées jusqu'à présent, & qui sont toujours recommendables par leur commerce, telles sont les Villes de Dantzick, Lubeck & Hambourg.

§. XVI.

De l'Angleterre ou Grande-Bretagne.

ON confond aujourd'hui assez ordinairement les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & il semble que les deux derniers ne soient plus que des Provinces du premier. Ils ont cependant tous les trois, non-seulement des usages particuliers, mais encore des Loix qui leur sont propres & particulieres. De-là, on parle toujours plus exactement en se servant du nom de la *Grande-Bretagne*, pour exprimer l'Ecosse & l'Angleterre, ou de celui d'*Isles Britanniques*, pour désigner les trois Royaumes.

L'Ecosse a eu long-temps ses Rois particuliers. Jacques Stuart VI succéda, en 1603, aux Couronnes d'Angleterre & d'Irlande, qu'il réunit à celle d'Ecosse dont il étoit déjà possesseur, & il prit en conséquence le nom de *Jacques I*.

Par le premier article du Traité d'union conclu à Londres le 2 Août 1706, entre l'Ecosse & l'Angleterre, il fut convenu que ces deux Royaumes, à commencer le premier de Mai 1707, ne formeroient plus à l'avenir, & à perpétuité, qu'un seul Royaume sous le nom de *Grande-Bretagne*.

Le Roi Henri VIII fut le premier qui prit le titre & la qualité de Roi d'Irlande, en 1541. Auparavant les Rois d'Irlande se disoient seulement Seigneurs d'Irlande.

La Couronne est héréditaire, même aux filles. La puissance des Rois est bornée par les loix. Ils disposent de toutes les Charges ; la Justice se rend en

leur nom ; ils font les Alliances, les Treves, la Paix, & même la Guerre quand il leur plaît, pourvu que ce soit du revenu qui leur est assigné. Mais ils n'ont pas le droit de mettre des impositions, de casser les Loix, ni d'en faire de nouvelles sans le consentement entier de la Nation représentée par le Parlement. Il ne s'assemble que par ordre du Roi qui a droit de le proroger pour un tems, ou de le casser. Le fils aîné du Roi d'Angleterre porte le nom de *Prince de Galles*. Le Gouvernement est tout à la fois Monarchique, Aristocratique & Démocratique.

Il n'y a pour l'Ecosse & l'Angleterre qu'un seul & même Parlement qui siege à Londres. L'Ecosse y envoie, comme ses représentans, 16 Pairs & 45 Députés. Les premiers ont séance & voix dans la Chambre-Haute, & les seconds dans la Chambre Basse ou des Communes.

L'Irlande a son Viceroi ou *Lord-Lieutenant*, qui réside à Dublin. Elle a aussi son Parlement particulier qui siege dans la même Ville.

L'Angleterre & l'Ecosse ne font qu'une même Isle, l'Irlande en forme une autre. La premiere est séparée de la France par une espace de Mer de 21360 toises, ou 25632 pas géométriques. L'Irlande est éloignée de l'Ecosse de 5 à 6 lieues.

L'Isle qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse, a 470 lieues de tour, & l'Irlande en a 235. L'Angleterre s'étend 125 lieues en long, & elle a 96 lieues de large & 350 de circonférence. L'Ecosse a 80 lieues de long, 50 de large, & 220 de circuit. L'Irlande a 90 lieues de long, 50 de large, & 240 en circonférence.

L'air en général est grossier, mais sain, en Angleterre ; il est plus grossier, beaucoup plus froid, & encore plus sain en Ecosse. En Irlande, il est

assez tempéré ; le froid & le chaud y sont modérés par les pluies & les brouillards fréquens.

La terre est très fertile en Angleterre, sur-tout en froment, en seigle, en avoine, en orge, & en pâturages. Elle l'est beaucoup moins en Ecosse, où l'on ne recueille gueres que du seigle, de l'avoine & des foins. Le terroir, en Irlande, n'est pas fort propre pour le bled qui y vient difficilement à une parfaite maturité, à cause des pluies qui arrivent au tems de la moisson ; mais les pâturages y sont excellens.

Il ne croît point de vin dans aucun des trois Royaumes. Mais on y fait de la bierre qui a beaucoup de vigueur, & qui est fort agréable à boire, ainsi que de bon cidre ; & l'on y trouve du gibier & du poisson.

Il y a des Mines de fer, d'étain, de plomb, de charbons de terre ; de très-belles Manufactures d'Etoffe, Bijouterie & Clincaillerie, il y a aussi de très-beaux chevaux. Le commerce y est fort considérable & s'étend par-tout. Les bestiaux sont nombreux, & les moutons avec la laine desquels l'on fait de très-beaux draps, & de toutes sortes d'autres ouvrages, restent jour & nuit, pendant toute l'année, dans les champs, vu la température de l'air, ce qui rend leur laine plus belle & plus fine, d'autant que l'on a eu très-grand soin de détruire les loups.

La Religion dominante en Angleterre est celle des Episcopaux, qui differe principalement de la Religion prétendue réformée, en ce qu'elle a retenu les Evêques qui la gouvernent sous l'autorité du Roi. Cette réforme tient un milieu entre la Religion Catholique & la Réforme de Calvin. La Religion Catholique est la seule dont l'exercice soit défendu.

On compte en Angleterre 2 Archevêchés & 27

Evêchés, dont 2 ou 3 réunis. (On ne comprend point dans ce nombre les Evêchés d'Irlande, ni ceux qui existoient autrefois en Ecosse.) Le haut Clergé de ce Royaume jouit d'un revenu annuel de 700 mille livres ou environ, monnoie de France. L'Archevêque de *Cantorbery*, Primat d'Angleterre, (le seul Prélat obligé au Célibat) jouit de 90 mille livres de rente, ou environ, monnoie de France.

Les Archevêques & Evêques ont entrée, séance, & voix délibérative dans la Chambre-Haute du Parlement.

Parmi les Evêques d'Angleterre, celui de *Durrham* est le plus riche : son revenu égale à-peu-près celui de l'Archevêque de *Cantorbery*; l'Evêque de *Landaff* est le moins riche, il n'a que 5 mille livres de rente ou environ, monnoie de France.

La réformation de Calvin domine en Ecosse depuis l'an 1690. Auparavant c'étoit celle des Episcopaux.

La Religion de l'Etat, en Irlande, est la même qu'en Angleterre. Néanmoins en Irlande le nombre des Catholiques-Romains est le plus considérable : on prétend qu'il y en a les deux tiers des habitans ; mais ils y sont fort vexés. Il y a aussi beaucoup de Catholiques-Romains en Angleterre & en Ecosse.

Les Universités d'Oxford & de Cambridge sont très-fameuses ; la Bibliotheque de celle d'Oxford est remplie de Manuscrits très-précieux.

La Langue Angloise est un composé de Saxon, de Normand, de Latin & de Celtique. L'Ecossoise differe peu de l'Angloise. L'Irlandoise est particuliere aux habitans du pays.

Il n'y a point de deshonneur en Angleterre à faire le Commerce. Les Nobles s'y livrent tous les

jours sans honte & sans déroger : aussi le Commerce y fleurit.

On divise l'Angleterre en 56 Comtés (*Schiries*) ou Provinces, l'Écosse en 39 Provinces, & l'Irlande en 34 Comtés ou Provinces.

Les principales Rivieres de l'Angleterre sont la Tamise, le Humberg, la Trente, la Saverne, &c. En Ecosse on remarque la Tay, & en Irlande la Shanon.

Londres, Capitale de l'Angleterre, est une des plus grandes Villes, des plus peuplées, des plus magnifiques, des plus riches & des plus commerçantes de l'Europe. Cette Ville est à 99 lieues d'Edimbourg, à 88 de Dublin, à 70 de la Haye, à 290 de Vienne, à 50 de Dieppe, à 22 de Douvres, & à 98 de Paris. Long. 17°. 34'. 45". Lat. 51°. 31'. 0".

Edimbourg est la Capitale de l'Ecosse. Long. 14°. 34'. 45". Lat. 55°. 58'. 0".

Dublin est la Capitale de l'Irlande. Long. 10°. 9'. 45". Lat. 53°. 23'.

En temps de paix, les forces de Terre de la Grande-Bretagne ne passent pas 24 mille hommes de troupes réglées. Les Gazettes de Londres annoncerent lors de la derniere guerre, que les forces de Terre montoient à 220000 hommes, y compris les troupes étrangeres à la solde de l'Angleterre, & les milices qui sont un corps de 20000 hommes, non compris dans ce nombre les troupes employées à Gibraltar, dans l'Afrique, les Indes & l'Amérique, &c.

L'Angleterre a une Marine très-considérable.

Tous les mariages contractés en Angleterre, quoique disproportionnés & sans le consentement des peres & meres, sont bons.

§. XVII.

Du Danemarck, de la Norwege & de l'Islande.

1. Le Danemarck, ci-devant électif, & actuellement héréditaire, même aux filles, se divise en Terre-ferme à l'Occident, & en Isles à l'Orient. La Terre-ferme consiste dans le Jutland qui a 95 lieues de long, 46 de large & 335 de circonférence. L'air y est froid, mais assez sain. La Terre y est fertile en grains, légumes & pâturages. Les Isles du Danemarck sont presque toutes dans la Mer Baltique : il y en a quelques-unes dans l'Océan.

2. La Norwege, autrefois Royaume particulier, est séparée du Danemarck par une espace de Mer de 30 lieues de large. Ce Royaume a 360 lieues de long, & 70 de large en quelques endroits, & en d'autres seulement 3 ou 4 lieues. L'air y est extrêmement froid, mais sain. Le terroir y est sablonneux, montagneux, & peu fertile. Le meilleur commerce du pays consiste en bois de charpente & de construction, en mâts de navire, en goudron, &c.

3. L'Islande est à 186 lieues des côtes de Norwege, & à 130 lieues de celles d'Ecosse. Cette Isle a 130 lieues de long, 76 de large & 325 de tour. Le froid y est extrême. Le terroir, encore plus ingrat & plus stérile que celui de Norwege, n'y produit que quelques pâturages qui nourrissent des bœufs & des vaches. On tire de l'Islande du beurre, du suif, du soufre, des cuirs & du poisson sec, &c.

Le Danemarck est fort peuplé ; les chevaux & les bœufs y sont en si grand nombre, qu'il en sort tous les ans du Royaume plus de 50 mille. Il y a

beaucoup de cerfs & de gibier : la pêche y est très-bonne, sur-tout celle des harengs.

La Religion Luthérienne est la dominante dans tous les Etats du Roi de Danemarck. L'on y a cependant conservé le Crucifix & *la Confession* auriculaire pour le Peuple qui s'y soumet avant la Communion. La Religion Calviniste y est tolérée, mais la Catholique y est défendue.

La Langue Danoise est un Dialecte de la Teutonne. La Norwegienne differe de la Danoise. L'Islandoise differe de l'ancienne Rhunique.

Il n'y a point de Riviere considérable en Danemarck, ni en Norwege, ni en Islande.

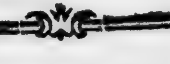
Coppenhague, dans l'Isle de Zélande, est la Capitale du Danemarck; elle n'est ni grande, ni belle, mais elle est riche & marchande. Le Roi y fait sa demeure, & son Port est un des meilleurs de l'Europe. Elle est à 77 lieues de Hambourg, à 120 de Stockholm, à 35 de Wismar, & à 266 de Paris. Long. 30°. 25'. 15". Lat. 55°. 40'. 45".

La Norwege est un pays plein de forêts & de montagnes; elle est presque stérile à cause des cailloux, des sablons & du froid extrême qu'il y fait.

La Capitale de la Norwege étoit anciennement Drontheim : ensuite ce fut Christiana, où la Cour souveraine de la Justice réside encore. Maintenant Berghen est la Capitale du Royaume. Cette derniere Ville est à 120 lieues de Coppenhague, à 120 de Stockholm, à 9 de Drontheim, à 170 de Hambourg, & à 366 de Paris. Long. (*selon M. Harris*) 25°. 41'. 15". & (*selon moi*) 22°. 4'. 15". Lat. 60°. 00'. 00".

Skalholt est la Capitale de l'Islande, à 250 lieues de Berghen, à 340 de Hambourg, à 225 d'Edimbourg, & à 500 de Paris. Long. 358°. 0'. Lat. 64°. 30'.

Le Roi de Danemarck entretient, en temps de paix, 36 mille hommes d'infanterie, & 8200 de Cavalerie. La marine de ce Prince est composée de 28 vaisseaux de ligne, de 16 frégates & de 3 brûlots. En temps de guerre, le Danemarck peut équiper jusqu'à 50 vaisseaux de ligne, & mettre en campagne 50 à 60 mille hommes. On prétend que les revenus de ce Potentat montent par an à 45 millions de nos livres.



§. XVIII.

De l'Espagne.

CE Royaume est le pays le plus méridional de l'Europe. Il s'étend depuis le 9e. degré jusqu'au 21e. de longitude; & depuis le 35e. degré 48 minutes jusqu'au 43e. degré 7 minutes de latitude. Il est borné, au Nord, par la France & par l'Océan; à l'Est par la Mer Méditerranée; au Sud encore par la Mer, qui le sépare de l'Afrique; & à l'Ouest, par le Portugal & par l'Océan.

L'Espagne a 205 lieues de long, depuis le Cap de Creutz en Catalogne jusqu'au Cap de Trafalgar en Andalousie; & 180 lieues de latitude depuis le Cap de Gaes en Grenade, jusqu'au Cap Ortegal en Galice. Sa circonférence est de 670 lieues.

L'air, en Espagne, est généralement bon & tempéré, mais un peu chaud & sec. Le terroir y est très-fertile, sur-tout en excellens vins, en fruits, en huiles, en bleds, gibiers & bétails. La Valence, la Murcie, la Grenade & l'Andalousie fournissent quantité de soie. On estime beaucoup les chevaux d'Espagne; ils sont extrêmement vifs

& dociles. Il y a dans ce Royaume des mines de fer, de plomb, de mercure, d'argent, d'or, &c. Celles de vif-argent d'Almaden, en Castille, sont extrêmement abondantes.

Ce Royaume est mal peuplé, sur-tout vers le Midi où l'on marche fort souvent une journée entiere sans trouver ni villes ni villages.

La Couronne est héréditaire même aux filles, & le Roi porte le Titre de *Roi Catholique.*

Les Rois d'Espagne ont établi une Dignité particuliere ; ceux qui en sont revêtus ont le Titre de *Grands d'Espagne :* leur privilege consiste en ce que ceux de la premiere Classe se couvrent avant que de parler au Roi ; ceux de la seconde se couvrent quand ils ont commencé à parler ; & ceux de la troisieme ne se couvrent que quand ils ont fini.

Tous les mariages contractés en Espagne, quoique disproportionnés & sans le consentement des peres & meres, sont valides ainsi qu'en Angleterre, au lieu qu'en France ils peuvent être déclarés nuls.

Il n'y a point en Espagne d'autre Religion que la Catholique-Romaine. L'inquisition empêche que l'on n'y professe d'autre Religion, & punit très-séverement ceux qui ont des sentimens contraires à la bonne Doctrine. Il y a huit Archevêchés, & une quarantaine d'Evêchés, & l'on y connoit point d'autre volonté que celle du Roi, qui ne veut que la gloire de Dieu, le bonheur de ses Peuples, & la tranquilité de ses Etats. Le Gouvernement est Monarchique.

La Langue Espagnole est sublime & majestueuse ; elle dérive de la Latine & tient de l'Arabe dans la prononciation de plusieurs mots.

On divise l'Espagne en plusieurs grands Gouvernemens, & en Provinces particulieres.

Les principales rivieres de ce Royaume sont le

Tage, le Guadalquivir, la Guadiana, l'Ebre & le Dureo. Madrid est la Capitale de l'Espagne. Cette Ville est à 106 lieues de Lisbonne, à 100 de Cadix, à 100 de Gibraltar, à 80 de Seville, à 368 de Rome, & à 246 de Paris. Long. 13°. 55'. 30". Lat. 40°. 25'. 00".

Les forces du Roi d'Espagne sont très considérables. Ce Monarque entretient, en temps de paix (en Europe, en y comprenant les troupes de Marine) 96 Bataillons d'Infanterie, qui se montent à 67230 hommes, dont 4770 Grenadiers ; & 153 Escadrons de Cavalerie & de Dragons, qui donnent 18 mille 360 hommes. Par conséquent, l'Armée d'Espagne (sans y comprendre les Troupes de la Maison du Roi) se trouve composée de 86 mille 690 hommes.

La Maison Militaire du Roi d'Espagne est composée, 1°. des Gardes-du-Corps, qui forment trois Escadrons & trois Compagnies, dont l'une se nomme la Compagnie *Espagnole*, l'autre l'*Italienne*, & la troisieme la *Flamande* ; 2°. des Grenadiers à Cheval, qui forment un Escadron : 3°. & 4°. de deux Régimens d'Infanterie, l'un des Gardes-Espagnoles, & l'autre des Gardes-Wallones, chacun composé de 7 Compagnies de 100 hommes chacune, dont une de Grenadiers ; & 5°. d'une Compagnie de Hallebardiers de 200 hommes. Ce qui fait pour le total de la Maison du Roi 750 hommes de Cavalerie & 860 d'Infanterie. Outre l'Infanterie réglée & enrégimentée, le Roi d'Espagne entretient sur pied plusieurs Compagnies franches de Fusiliers de montagnes, & 33 Bataillons de Milice, indépendamment des Invalides, &c.

L'Armée navale de ce Monarque est composée de plus de 90, tant gros Vaisseaux que Frégates, &c.

§. XIX.

De la France.

(*Bornes.*) CE Royaume fondé en 420 est borné, au Nord, par l'Angleterre (la Manche entre deux) les Pays-Bas & l'Allemagne ; au Sud, par la Mer Méditerranée & l'Espagne ; à l'Est, par l'Italie, la Suisse & l'Allemagne ; & à l'Ouest, par l'Océan.

(*Etendue.*) La France s'étend depuis le 13e jusqu'au 25e degré 54'. 10". de longitude, & depuis le 24e degré 20'. jusqu'au 51e degré 5'. de latitude. Sa plus grande longueur, qui se prend depuis le Conquêt en Bretagne jusqu'à Lauterbourg en Alsace, est de 220 lieues. Sa largeur du Midi au Septentrion est de 266 lieues, & la ciconférence de 800.

(*Côtes.*) Il est constant que la France a plus de 250 lieues de côtes sur l'Océan, & plus de 100 lieues sur la Mer Méditerranée. Les meilleurs Ports du Royaume sont ceux de Toulon (long. (23°. 36'. 35". lat. 43°. 7'. 24".) de Marseille long. 23°. 2'. 8". lat. 43°. 17. 45".) en Provence, sur la Méditerranée· de Rochefort (long. 16°. 41'. 26". lat. 46°. 2'. 34". au Pays d'Aunis, & de Brest) long. 13°. 9'. 10". lat. 48°. 23'. 0". en Bretagne sur l'Océan.

(*Montagnes.*) Les plus hautes du Royaume & les plus fameuses s'étendent en Auvergne, dans le Haut Languedoc, en Roussillon sur les frontieres d'Espagne, en Dauphiné sur les frontieres de Piémont, & en Franche-Comté sur les frontieres de la Suisse.

(*Rivieres.*) Les principales sont, la *Seine*, le *Rhône*, la *Loire*, & la *Garonne*. La premiere prend sa source en Bourgogne, à 1500 toises de

Chânceaux, & à 15 mille toises (en ligne droite) de Dijon. (Long. de la source de la Seine, 22°. 23'. Lat. 47°. 32'.) Cette riviere passe par Châtillon, Mussi-l'Evêque, Troyes, Nogent, Montreau, Melun, Corbeil, PARIS, S. Cloud, Poissy, Mante, Pont-de-l'Arche, Rouen, Caudebec, Quillebœuf, Honfleur & le Havre-de-Grace en Normandie, où elle se jette dans l'Océan, par une seule embouchure, qui a 5 mille toises de large. (Long. 17°. 45'. 57". Lat. 49°. 29'. 9".) Son cours est de 120 lieues, & il est fort tortueux, sur-tout depuis Paris jusqu'à Quillebœuf.

Le *Rhône* naît dans la montagne de la Fourche en Suisse, à une demi-lieue du Village de Goms. (Lat. 46°. 25'.) à 4 lieues du Mont S. Gothard, à 5 de la source du Rhin, à 4 de la source du Tessin, & à 2 de celle de l'Aar. Il passe par Sion, Genêve, Lyon, Vienne, Valence, le Pont du Saint-Esprit, Avignon, Tarascon & Arles. A 7 lieues au-dessous d'Arles, il se jette dans la mer Méditerranée, par plusieurs embouchures. (Long. de la principale embouchure, 22°. 25'. Lat. 43°. 27'. 26".) Son cours est de 125 lieues.

La *Loire* a sa source dans le Vivarais, au Mont Gibier le Joux, à une lieue & demie de la Chartreuse de Bonnesei. (Long. 21°. 46'. Lat. 45°. 7'.) Cette riviere coule par le Puy, Rouanne, Nevers, la Charité, Briare, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur & Nantes en Bretagne. A 12 lieues au-dessous de Nantes, la Loire se perd dans l'Océan, par une seule embouchure aussi large que celle de la Seine. (Long. 15°. 24'. Lat. 47°. 13'. 7".) Son cours est de 97 lieues.

La *Garone* naît dans les Monts Pyrenées, dans la Valée d'Aran en Catalogne, à deux lieues de

Vieille. (Long. 18°. 40'. Lat. 42°. 33'.) Elle passe par Saint-Beat, Saint-Bertrand, Toulouse, Agen, Bordeaux, Blaye & Royan en Saintonge. Elle se jette dans l'Océan, à la Tour de Cordouan.) Long. 16°. 23'. 15". Lat. 45°. 35'. 10".) Son cours est de 97 lieues.

(*Qualités & productions du Pays.*) La situation de la France au milieu de la Zone tempérée, est la plus belle & la plus agréable; l'air en est pur & sain; ce Pays est très-peuplé; l'on y compte près de vingt millions de personnes; l'activité & l'industrie de ses Habitans, les loix de l'Etat, la bonté du terrein, la salubrité de l'air, tout contribue à la fertilité du Pays. Il y a dans ce Royaume beaucoup de montagnes, mais elles ne sont point désertes. Les plaines y sont bien cultivées, & produisent quantité de grains. Les côteaux y sont garnis de vignobles qui valent des mines d'or. D'innombrables troupeaux de toutes sortes de bétail se nourrissent dans les marais & dans les autres pacages dont le pays abonde. Les Provinces méridionales fournissent quantité de soie & d'huile, la meilleure de l'Europe. Mais que pourroit-on dire de la merveilleuse fertilité de la France, qui ne fût connu de tout le monde ? Il y a déjà plusieurs milliers d'années que les avantages dont ce Pays jouit sur les autres, faisoient l'admiration des Etrangers. Strabon, en parlant des Gaules, s'écrioit : ah ! quel Pays : on n'y voit rien d'oisifs, ni les montagnes, ni les bords des rivieres, ni les côtes de la mer, ni les Habitans, tout y est fertile. Mais, dans son extase, il oublie les quatre différentes sortes d'Aimans qui se trouvent en France, & qui attirent l'or des Etrangers : savoir, le grain, le vin, le sel, le chanvre, ou les toiles, dont les Etrangers se servoient déjà du temps de Pline, pour l'équipement de leurs Flottes.

(*Métaux & Minéraux.*) Il y a en France des Mines de fer, de plomb, de cuivre, d'argent, d'or, &c. On y trouve quantité de carrieres de très-belles pierres, de plâtre, & de marbre même, sur-tout en Provence & dans les Provinces voisines.

(*Animaux.*) A l'exception de quelques animaux d'une médiocre utilité, tels, par exemple, que l'Elan & le Bufle, on en a en France de toutes les autres èspéces que l'on trouve ailleurs en Europe. Les campagnes & les bois y sont également bien peuplés de gibier.

(*Plantes.*) En vain nous exagereroit-on les bonnes qualités & les vertus des simples & des aromates qui croissent dans les pays lointains. Nous avons en France, dans ce genre, de quoi nous passer de l'Etranger. Si nos Pharmaciens employent quelquefois dans leur Art, des secours étrangers, c'est moins par besoin que pour seconder le goût de la nouveauté qui plaît toujours, & peut-être plus à notre Nation qu'à d'autres. On trouve sur le Mont-d'Or, en Auvergne, des simples des plus rares. Les Montagnes de Provence exalent dans toutes les saisons, l'odeur la plus agréable. Le romarin, le tamarin, le serpolet, la marjolaine & le genêt, y sont extrêmement communs. Mais si quelque Etranger, entre les mains de qui mon petit Livre pourra tomber, doutoit que la France fût pourvue de plantes qui peuvent suppléer aux aromates de l'Arabie & des Indes, & au sucre de l'Amérique, je le renverrai à l'Histoire, & il y trouvera des faits incontestables qui le convaincront. Le fameux Chancelier de Sillery donna à un Ambassadeur d'Espagne, un magnifique repas, dans lequel on n'employa absolument rien que du produit & du crû de France. Cependant on y mangea d'excellent pain & de très-bonne viande.

On y servit du gibier de très-bon goût, des pâtés des mieux composés, & des ragoûts des mieux faits. On y but du vin exquis & d'une infinité de sortes. Le dessert étoit composé de fruits délicieux, & les confitures n'y manquoient point. Des cassolettes de parfum furent distribuées dans les appartemens. Rien, en un mot, ne manqua à la fête, & tout étoit du produit de France.

(*Habitans.*) Les François ont joui, dans tous les temps, chez toutes les Nations du monde, d'une réputation distinguée & des plus avantageuses, tant pour les qualités du cœur, que pour celles de l'esprit. Ils ont donné des preuves de leur valeur & de leur intrépidité dans toutes les parties du Monde connu. C'est leur goût, ce sont leurs usages que l'on suit chez toutes les Nations que l'on estime les plus policées. On lit, on dévore par-tout les livres des François. Les François ont l'esprit inventif, ils sont vifs, laborieux, généreux, enjoués, polis, ce n'est pas qu'ils soient sans défauts. Par-tout on fait un cas particulier de ce qui vient de France. Par toute l'Europe on s'habille à la Françoise; par toute l'Europe, jusqu'à Constantinople même, on parle François; en un mot, par toute l'Europe on voudroit être François: heureux par conséquent ceux qui sont nés tels!

(*Gouvernement.*) Rien de plus beau, rien de plus doux que le Gouvernement de France. Le Roi y commande en Maître avec d'autant plus d'autorité, qu'il regne plus sur les cœurs que sur les biens de ses Sujets. Ceux-ci obéissent avec d'autant plus de zele, que le Roi exige toujours beaucoup moins d'eux qu'ils ne voudroient faire pour lui. De cette heureuse harmonie naissent la satisfaction du Monarque & le bonheur des Peuples qui lui sont soumis.

(*Religion.*) Depuis la révocation de l'Edit de

Nantes (en 1685) on ne souftre plus en France l'exercice d'aucune autre Religion que de la Catholique-Romaine. Celle-ci fleurit par-tout le Royaume dans sa plus grande pureté. Des Ministres éclairés sont préposés à l'instruction des Peuples. Des Missionnaires pleins de zele parcourent sans cesse les Provinces, & y entretiennent ou raniment dans le cœur des Habitans, l'esprit d'union, le feu de la charité & l'amour du Souverain Maître.

(*Commerce.*) Avec autant d'activité que la Nation Françoise en a, & favorisée comme elle l'est, par les loix de l'Etat, il n'est pas possible que le Commerce ne soit florissant dans ce Royaume. Mais il n'y fleurit pas simplement, comme dans certains Etats où il y a quelques Places de grand commerce, tandis que tout le reste du Pays languit dans l'inaction. Toutes les Provinces de France se distinguent à l'envie les unes des autres, & par-tout il y a des Manufactures & d'autres établissemens pour favoriser le Commerce. De grandes routes traversent le Royaume dans tous les sens : on y voyage par-tout commodément, avec facilité & sûrement. Que l'on veuille faire de grandes ou de petites journées, on trouve par-tout de très-bonnes Auberges. Que l'on ait des voitures à soi, ou que l'on veuille en louer, on en trouve par-tout.

(*Forces.*) Que l'on interroge les Etrangers, de quelque Nation qu'ils soient, ils rendront un bon compte de la puissance du Royaume de France, & leur témoignage, lorsqu'ils parleront vrai, apprendra aux François que leur Nation est de beaucoup plus puissante qu'ils ne la croyent eux-mêmes, quelque bonne opinion qu'ils en aient d'ailleurs. Il y a plus de deux mille ans que l'on disoit qu'il ne se faisoit point de guerre sans Sol-

dat François. A combien plus forte raison ne peut-on pas dire aujourd'hui la même chose? Il y a des Soldats François, & même en grand nombre, au service de toutes les Puissances de l'Europe.

Il y avoit en 1762 plus de 300000 hommes de Terre, non-compris les Gardes-Côtes.

Le Roi entretient en temps de paix, plus de 220 mille hommes de troupes réglées, sans y comprendre la Milice. Sa Majesté, lors de la derniere guerre, avoit à ses ordres plus de 400000 hommes de troupes sur pied. La Marine de France étoit composée au mois de Mai 1757, de 77 Vaisseaux de ligne & de 37 Frégates. A quoi l'on doit ajouter les Galeres, les Schebecks, & plusieurs autres Batimens armés en guerre, de même que les Vaisseaux construits depuis en grand nombre.

La Maison Militaire du Roi est composée de 4 Compagnies de Gardes-du-Corps de 367 hommes chaque; de 2 Compagnies de Mousquetaires de la Garde du Roi de 200 hommes chaque; d'une Compagnie de 200 Gentilshommes ordinaires de la Maison du Roi, communément appellés *Becs-de-Corbin*; d'une Compagnie de Chevaux-légers aussi de 200 hommes; d'une Compagnie de Gendarmes de la Garde du Roi de 200 hommes, d'une Compagnie de 100 Gardes Suisses ordinaires du Corps du Roi, d'une Compagnie de 150 Grenadiers à cheval; de 10 Compagnies de Gendarmes de 109 hommes chaque; d'une Compagnie de Gardes de la Porte ordinaires du Roi, au nombre de 50; d'une Compagnie de Gardes de la Prevôté de l'Hôtel du Roi, ou Hoquetons ordinaires de Sa Majesté, au nombre de 90; de 33 Compagnies de Gardes-Françoises de 110 chaque, dont 3 de Grenadiers; de 16 Compagnies

de Gardes Suisses, de 170 chaque, dont 4 de Grenadiers. Dans la Maison du Roi ne sont pas compris les différentes Compagnies d'Invalides, tant pour le service de l'Hôtel Royal des Invalides établi par Louis XIV en 1674, pour servir de retraite aux Officiers & Soldats que leurs blessures, infirmités & âges mettent hors d'état de servir, que celui des Châteaux, Maisons Royales & Places fortes, au nombre d'environ 10 mille hommes.

L'Ordonnance du 26 Février 1764, porte le nombre des Invalides à 30 mille hommes.

En 1751, Louis XV voulant donner des preuves de son affection envers ceux de la Noblesse qui, ayant consumé leurs biens à la défense de l'Etat, se trouvent malheureusement forcés à négliger l'éducation de leurs enfans, qui par ce défaut seroient, pour ainsi dire, incapables de rendre aucuns services & à leur famille & à leur patrie, a fondé une Ecole pour l'entretien & l'éducation de 500 jeunes Gentilshommes, sous le titre d'*Ecole-Royale-Militaire*, voulant que cet Hôtel fût assez grand non-seulement pour y recevoir lesdits 500 Gentilshommes, mais encore pour y loger les Officiers nécessaires pour le Gouvernement, ainsi que les Maîtres en tout genres : cet Etablissement est auprès de l'Hôtel Royal des Invalides. Toutes ces Compagnies & Etablissemens ont un très-grand nombre d'Officiers généraux & subalternes.

En Avril 1764, le Roi a établi à la Fleche une espece de Séminaire pour 250 de ces Gentilshommes de l'Ecole Militaire. Pour y être admis il faut faire preuve de quatre générations de Noblesse paternelle par titres originaux, & il ne faut être ni contrefait ni estropié.

L'on pourroit ajouter au détail ci-dessus, ce

que l'on appelle le *Guet de Paris*, établi pour la sûreté des Citoyens, au nombre de 963 hommes, tant à cheval qu'à pied : cette Milice est dressée actuellement à l'instar des autres troupes. Il y a aussi une Compagnie sous le nom de *la Robe-Courte*, qui n'est que pour l'exercice de la Justice ; une autre du Prevôt Général de l'Isle de France ; une de la Connétablie ; une de la Maréchaussée, & 4 Compagnies des Gardes de la Ville de Paris, de 76 hommes chaque, outre une Compagnie de 400 Gardes de la Cour des Monnoies, &c.

L'on peut aussi compter les Gardes des Ports, distribués en divers Corps-de-Garde, pour administrer les remedes pour le soulagement des Noyés.

L'on entre ici dans aucun détail des autres Troupes, tant Infanterie que Cavalerie, ainsi que sur celles maritimes, lesquelles forment entr'elles au moins 200 mille hommes.

A l'égard des revenus, j'ajouterai en faveur de quelques Etrangers, à qui est parvenu la premiere édition de mon Livre, qui ont paru douter que le Royaume de France rapporte annuellement à son Souverain 350 millions de livres, que ce produit, loin d'être exagéré, ne comprend point plusieurs articles des parties casuelles qui forment encore un objet considérable. S. M. jouit de près d'un million de livres de revenu par jour. D'ailleurs, qui peut douter que les ressources du Royaume, tant en hommes qu'en argent, ne soient immenses ?

(*Division.*) On avoit divisé pour la tenue des Etats, la France en douze Gouvernemens Généraux. Mais cette division n'a plus lieu depuis leur assemblée tenue en 1614. La Nation Françoise est composée de trois Etats, le Clergé, la

Nobleſſe & le Tiers-Etat. On compte aujourd'hui en France 31 grands Gouvernemens Militaires, & cinq autres du même Ordre, qui ſont tous d'un gros revenu, & dont Sa Majeſté récompenſe ceux d'entre ſes Sujets qui ſe diſtinguent le plus par leur mérite & par leur dévouement au bien de l'Etat. On diviſoit encore le Royaume en 33 Intendances & Généralités; en 12 Parlemens & trois Conſeils Souverains, indépendamment du Grand-Conſeil, qui ſiégeoit à Paris, & en 18 Archevêchés & 114 Evêchés, auxquels le Roi nomme, ainſi qu'à environ 1100 Abbayes & Prieurés d'Hommes & de Filles.

Les Princes & grands Officiers de la Couronne, qui compoſent la Maiſon du Roi pour ſon ſervice & pour la magnificence du Trône, ſont en très-grand nombre, ainſi que ceux attachés à la Famille Royale : ce qui rend la Cour de France la plus auguſte & la plus nombreuſe.

Les différens Ordres établis par pluſieurs Rois de France, pour récompenſer les Officiers attachés, tant par leurs Charges auprès de Sa Majeſté que par les ſervices qu'ils ont rendus ſur Mer & ſur Terre, ſont :

1°. L'ordre du S. Eſprit, inſtitué en 1578 par Henri III. en l'Egliſe des Grands Auguſtins de Paris, dans laquelle l'on voit 5 grands Tableaux repréſentant les cérémonies de la Réception des Chevaliers dudit Ordre, ainſi que pluſieurs Salles où ſont les Portraits deſdits Chevaliers, rangés ſuivant l'ordre de leur Réception. Il y a un Religieux pour les faire voir, particulierement les mercredis & les jeudis.

2°. L'Ordre de S. Michel, inſtitué en 14[illegible] par Louis XI.

Il y a en France pluſieurs Princes & Seigneurs qui ſont décorés de l'Ordre de la Toiſon d'Or,

institué en 1409 ainsi que plusieurs du titre de Grands-d'Espagne.

3°. L'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, institué en 1693 par Louis XIV.

4°. L'Ordre Royal du Mérite Militaire, institué en 1759 par Louis XV, principalement pour les Officiers nés dans la Religion Protestante.

5°. Les Ordres Royaux & Militaires de S. Lazare, de Jérusalem, institués vers le milieu du onzieme siecle, auxquels a été réuni celui de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Il y a en France 250 Commenderies de l'Ordre de Malte. Dans ce nombre sont compris 6 grands Prieurés & 4 Bailliages. Ces Dignités sont affectées aux Chevaliers Grands-Croix.

L'on compte en France 1300 Villes, 2400 Bourgs, & plus de 20 millions d'habitans : l'on assure que les Gens d'Eglise possédent 9000 Châteaux & Maisons, & plus de 250000 Métairies.

La Monarchie Françoise est la plus ancienne de toutes les Monarchies. On distingue ses Rois en 3 Races ; sçavoir, celle des *Mérovingiens* qui a duré 331 ans, celle des *Carlovengiens* qui a duré 235 ans : & celle des *Capétiens* qui dure depuis l'an 967. La Couronne n'est pas héréditaire, mais successive *agnative* ; c'est-à-dire, de mâles en mâles du côté paternel. Les filles en sont exclues en conséquence de la *Loi Salique* : les seuls enfans mâles en légitime mariage, ont droit d'y prétendre. Les Rois de France sont appellés *Rois Très-Chrétiens*, & *Fils aînés de l'Eglise*, parce qu'ils ont embrassé les premiers la Religion Chrétienne.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS DE FRANCE.

Premiere Race, *dite* des *Mérovingiens*. 22 Rois.

Pharamond. . en 420
Clodion. . . . 428
Mérovée *ou* Mérouée 448
Childeric I. . . 458
Clovis I. *Roi Chrétien*. 481
Childebert I. . . 512
Clotaire I. . . . 559
Cherebert . . . 570
Chilperic I. . . 574
Clotaire II. . . 584
Dagobert I. . . 628
Clovis II. . . . 638
Clotaire III. . . 650
Childeric II. . . 668
Thierry I. *ou* Théodoric 674
Clovis III. . . 690
Childebert II. . 695
Dagobert II. . . 711
Chilperic II. . . 715
Clotaire IV. . . 716
Thierry II. . . 720
Childeric III. . 743

Seconde Race, *dite* des *Carlovingiens*. 13 Rois.

Pepin, *dit* le Bref . 752
Charles I. *dit* Charlemagne. . . 768
Louis le Débonnaire. 814
Charles II. *dit* le Chauve. . . 840
Louis II. *dit* le Begue 877
Louis III. & Carloman. . . . 879
Charles III. *dit* le Gros. . . . 885
Eudes. 888
Charles *dit* le Simple. 898
Raoul 923
Louis IV. *dit* d'Outremer . . . 936
Lothaire. . . . 954
Louis V. *dit* le Fainéant. . . . 986

Troisieme Race, *dite* des *Capeciens* dont Louis XVI est le 31e Roi.

Hugues *dit* Capet . 987
Robert. . . . 996
Henri I. . . . 1031
Philippe I. . . 1060
Louis VI. *dit* le Gros. . . . 1108
Louis VII. *dit* le Jeune . . . 1137
Philippe-Auguste. 1180

Louis VIII. *surnommé* le Lion. . 1223
Louis IX. (Saint). 1226
Philippe le Hardi. 1270
Philippe *dit* le Bel. 1285
Louis X. *dit* Hutin. 1314
Philippe V. *dit* le Long. . . . 1316
Charles IV. *dit* le Bel. . . . 1322

Branche des Valois.

Philippe VI. *dit* de Valois . . . 1328
Jean le Bon. . 1350
Charles V. *dit* le Sage. . . . 1364
Charles VI . . 1380
Charles VII. *dit* le Victorieux. . 1422
Louis XI. . . 1461
Charles VIII. . 1483
Louis XII. *dit* le Juste. . . . 1498
François I. *dit* le Grand Roi. . 1515
Henri II. . . 1547
François II. . 1559
Charles IX. . 1560
Henri III. . . 1574

Branche de Bourbon.

Henri IV. *dit* le Grand. . . 1589
Louis XIII. *dit* le Juste. . . . 1610
Louis XIV. *dit* le Grand. . . 1643
Louis XV. *dit* le Bien-aimé. . 1715
Louis XVI. est monté sur le Trône le 10 Mai. 1774

PARIS, est la Capitale du Royaume: elle est le Siege de toutes les Jurisdictions. Cette Ville se divise en trois parties par la Riviere de Seine. Au milieu est la Cité, dans l'Isle dite du Palais, la Ville est à droite, & l'Université à gauche, fondée, dit-on, par Charlemagne en 790. Cette Ville contient environ un million d'Habitans : elle passe pour la plus belle, la plus riche, la plus peuplée, la plus florissante & l'une des plus grandes du Monde. Elle fut bâtie long-temps avant Jules César. Cette Ville est dans une très-belle situation sur la Seine qui la traverse. Elle a dix Ponts de pierres & deux de bois pour la communication des deux parties de la Ville, dont le principal est le

Pont-Neuf, où l'on voit la Statue Equestre de Henri le Grand, Roi de France. Elle est d'une figure ronde ou à peu-près. Elle a 21200 toises de longueur du Midi au Nord, & autant de l'Orient à l'Occident, sans y comprendre le Fauxbourg Montmartre, le Fauxbourg S. Honoré, & le Fauxbourg S. Antoine. Ces Quartiers compris fourniroient une augmentation de 400 toises au Nord, de 700 à l'Orient, & à peu-près autant au Couchant.

De la Barriere du Fauxbourg du Roulle à celle du Fauxbourg S. Antoine, l'on peut compter en ligne droite environ 3500 toises.

Depuis la Porte S. Jacques jusqu'à celle de S. Martin, au moyen de quelques alignemens, on auroit une rue droite de 2000 toises de longueur.

La circonférence de Paris, en longeant l'ancien & le nouveau Boulevard, est d'environ 7000 toises, & y comprenant les Fauxbourgs qui se trouvent au-dessus desdits Boulevards, la circonférence totale de cette Ville est de 9000 toises. Paris est à 246 lieues Nord-Est de Madrid, à 352 N. O. de Rome, à 387 N. E. de Lisbonne, à 402 S. E. de Naples, à 186 N. O. de Turin, à 268 O. N. O. de Venise, à 273 N. O. de Florence, à 200 N. O. de Gênes, à 231 N. O. de Parme, à 285 O. de Vienne, à 356 O. S. O. de Warsovie, à 220 S. O. de Berlin, à 112 O. S. O. de Dresde, à 495 S. O. de Petersbourg, à 660 de Moskow, à 385 S. O. de Stockholm, à 266 S. O. de Coppenhague, à 98 S. E. de Londres, à 97 S. S. O. de la Haye, à 109 d'Amsterdam, à 105 de Bâle, à 148 de Genève, & à 576 O. N. O. de Constantinople. Long. 20°. 00'. 00''. Lat. 48°. 50'. 10''. & pour les autres Villes il faut voir l'Article des Routes.

EXTRAIT *de ce qu'il y a de plus curieux & de remarquable dans Paris, fait principalement en faveur des Etrangers.*

L'Abbaye Royale de S. Germain-des-Prés possede, outre les Tableaux & Tombeaux, une Bibliotheque des plus considérables, ainsi qu'un Cabinet d'Antiquités, Médailles, &c. Le libre accès qu'y trouvent tous les jours les Gens de Lettres, console en partie de ce que ce Trésor n'est pas public.

L'Abbaye Royale de Ste. Genevieve possede aussi une des plus belles Bibliotheques de la France, tant pour le vaisseau que pour le choix des Livres. Cette Bibliotheque est accompagnée d'un Cabinet d'Antiquités, Médailles, curiosités, &c. L'on peut y entrer les lundis, mercredis & vendredis, depuis deux heures jusqu'à cinq.

L'Abbaye Royale de S. Victor possede aussi une Bibliotheque très-bien composée, laquelle est ouverte les lundis, mercredis & samedis.

L'Abbaye Royale du Val-de-Grace possede une grande quantité de Reliques : le Bâtiment est magnifique, la sculpture & la peinture n'y manquent point : c'est dans cette Eglise que l'on porte les Cœurs des Princes & Princesses de la Famille Royale.

La Bibliotheque du Roi, la plus nombreuse & la plus curieuse de l'Europe, est composée d'environ 150 mille volumes, non compris les Livres d'Estampes dont le nombre est de plus de 50 mille : elle est ouverte pour tout le monde les mardis & vendredis le matin.

La Bibliotheque du College Mazarin, *dit* des Quatre-Nations, est considérable : elle est ouverte le lundi, & le jeudi le matin & l'après-midi.

La Bibliotheque de Sorbonne, considérable en Manuscrits authentiques, quoiqu'elle ne soit pas publique, l'on y trouve aisément accès, en s'adressant au Bibliothéquaire.

La Bibliotheque des Petits-Peres, près la Place des Victoires, est très-belle : il y a un Cabinet de Médailles & d'Antiquités, qui mérite d'être vu ; il faut s'adresser au Bibliothéquaire.

La Bibliotheque des Prêtres de la Doctrine Chrétienne, près l'Estrapade, est ouverte les mardis & vendredis.

Celle des Avocats, placée dans une des Salles de l'Archevêché, est ouverte les mardis & vendredis l'après-midi.

Celle des Prêtres de l'Oratoire est très-curieuse, sur-tout en Manuscrits en langue Orientale.

Celles du College de Navarre & des Célestins sont considérables en anciens Manuscrits & Livres d'anciennes éditions.

Celle des Jacobins, rue S. Honoré, contient beaucoup de Livres sur les Langues Orientales, ainsi qu'un Cabinet d'Histoire Naturelle.

Celle de l'Hôtel-de-Ville, ouverte les mercredis & samedis après-midi ; celle de la Faculté de Médecine ouverte le jeudi après-midi ; celle de l'Hôtel de Soubise.

Le Cabinet d'Histoire Naturelle qui est au Jardin du Roi, Fauxbourg S. Victor, est des plus curieux ; il est ouvert le mardi & le jeudi. Il est sans contredit le premier & le plus riche ; on peut l'appeller le trésor de la nature.

Le Cabinet de l'Académie des Sciences.

Le College de la Sorbône. L'Edifice est un des plus beaux de Paris ; le Tombeau du Cardinal de Richelieu est un des plus magnifiques Monumens que l'on puisse voir.

Le College Mazarin, outre le Bâtiment & les

Peintures, il faut y remarquer le Tombeau du Cardinal Mazarin.

Le Séminaire de S. Sulpice, un fort beau Cabinet.

Les Couvens des Grands-Augustins, de l'Assomption, rue S. Honoré, des Capucines, des Carmelites, Fauxbourg S. Jacques, des Célestins, des Chartreux, des Cordeliers, des Feuillans, des Filles de l'Ave-Maria, des Jacobins, rue S. Honoré & rue S. Dominique, des Capucins, rue S. Honoré, de ceux du Marais, des Carmes-Deschaux, du Val-de-Grace, des Petits-Peres, près la place des Victoires, des Minimes, méritent d'être vus, principalement pour les Tombeaux, Tableaux, Peintures, &c.

Il en est de même des Eglises de la Ste. Chapelle, dans laquelle il ne faut pas oublier de voir le Trésor où se trouve la fameuse Agathe *onix*, de Notre-Dame, de S. Germain l'Auxerrois, de S. Nicolas du Chardonnet, de S. Roch, de S. Sulpice, des Enfans-Trouvés, de Ste. Marguerite, Fauxbourg S. Antoine, la nouvelle Eglise de Ste. Genevieve, celle de la Magdelaine de la Ville-l'Evêque, celle des Chanoines Réguliers, dits de Ste. Genevieve de la Couture, St. Martin des Champs, de S. Louis du Louvre, où est le Mausolée du Cardinal Fleury, de S. André-des-Arcs, où se trouvent les Tombeaux du Prince & de la Princesse de Conti, & celui des de Thou, de S. Eustache, où se trouve entr'autres le Tombeau de M. Colbert, & de S. Gervais.

Le magnifique Bâtiment de l'Ecole-Royale Militaire, le Garde-Meuble, Place de LOUIS XV.

L'Hôtel Royal des Invalides, où l'on voit les Plans & Reliefs des principales Forteresses de l'Europe.

Celui de la Cour des Monnoies, les Hôtels de Bretonvilliers & de Lambert, Isle S. Louis : l'on voit dans ces deux derniers une Galerie remplie

de très-belles Peintures & de Tableaux des meilleurs Maîtres, l'Hôtel-de-Ville, l'Hôtel de Soubise, l'Hôtel de Toulouse.

Les Fontaines de la rue de Grenelle, F. S. Germain & des Innocens, & la Pompe à feu à Chaillot.

La Manufacture Royale des Gobelins, pour les Tapisseries; celle de la Savonnerie; Chaillot, près Paris, pour les Tapis à la maniere de Turquie & de Perse; la Manufacture des Glaces, Fauxbourg S. Antoine; celle de Porcelaines de France, à Sève; il y a aussi différentes autres Manufactures de Porcelaines, à Vincennes, à Sceaux, à Chantilly, &c.

Les Ecoles de Chirurgie; celles de Droit.

La nouvelle Halle où étoit ci-devant l'Hôtel de Soissons; l'on y remarque entr'autres les deux escaliers qui sont très-singuliers, & l'anc. Colonne.

L'Observatoire Royal, dont l'Escalier est à remarquer; l'on y voit dans les souterrains des roches entieres de congellations nommées Stalactiles.

Les Anciens & Nouveaux Boulevards.

L'Arsenal où est le Bureau des Poudres, & le Dépot de toutes les Munitions & Armes.

Le Palais du Louvre & des Tuilleries. Dans celui du Louvre, qui est de la plus parfaite architecture, l'on y remarque les Tableaux & Peintures des Appartemens. Le Palais du Luxembourg, sans oublier la belle Galerie remplie de Tableaux du fameux Rubens; l'on y voit aussi les Tableaux du Cabinet du Roi les mercredis & samedis. Le Palais Bourbon; le Palais Royal, auquel l'on a commencé à faire des augmentations: l'on y voit la plus belle Collection de Tableaux qui soit en Europe.

La nouvelle Place de LOUIS XV, la Place de Vendôme, celle des Victoires, & celle appellée la Place Royale, près les Minimes.

Les différens Spectacles.

Les Académies établies à Paris sont :

L'Académie Françoise établie en 1634, au nombre de 40, sous la protection du Cardinal de Richelieu : le prix de 600 liv. se distribue le 25 Août, Fête de S. Louis.

L'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, érigée en 1663 ; il y a deux prix, l'un de 500 liv. l'autre de 400 liv.

L'Académie des Sciences, en 1666, par les ordres du Roi.

L'Académie de Peinture & de Sculpture en 1648.

L'Académie d'Architecture en 1671 ; le Roi en est le Protecteur.

Ces Académies tiennent leurs séances au Louvre.

L'Académie de Chirurgie en 1731 ; il y a sept différens prix.

L'Ecole Gratuite de Dessin en 1767, pour 1500 Eleves.

Le grand Sallon du Louvre, dans lequel l'on expose tous les deux ans, depuis la S. Louis jusqu'à la fin de Septembre, les meilleurs morceaux de Peinture & Sculpture faits récemment.

L'Académie de S. Luc fait aussi une exposition de Tableaux, le même espace de temps, lorsqu'il n'y en a point au Louvre.

Il y a plusieurs autres Académies établies dans la plupart des Provinces.

Si la petitesse du volume & les bornes étroites dans lesquelles nous voulons nous renfermer ne nous assujettissoient point, nous entrerions dans un plus grand détail de tout ce qu'il y a de plus curieux, non-seulement dans la Capitale, mais dans le reste du Royaume. Les environs de Paris ne laissent rien à desirer, entr'autres Versailles, le séjour ordinaire de Sa Majesté, Marly, Trianon, S. Cloud, Seaux, Choisy, &c. Tous ces endroits méritent d'être vus.

§. XX.

Temps du lever & du coucher du Soleil, au plus long jour de l'année, aux principales Villes de la France.

Lieux.	*Provinces.*	Lever du S. *H. M.*	Couch. du S. *H. M.*
A			
Abbeville	Picardie	3. 51	8. 9
Agde	Languedoc	4. 20	7. 41
Agen	Guyenne	4. 17	7. 43
Aires	Gascogne	4. 19	7. 41
Aix	Provence	4. 19	7. 41
Alais	Languedoc	4. 18	7. 42
Alby	Languedoc	4. 18	7. 42
Alençon	Normandie	3. 58	8. 2
Aleth	Languedoc	4. 21	7. 39
Amboise	Touraine	4. 4	7. 56
Amiens	Picardie	3. 51	8. 9
Angers	Anjou	4. 4	7. 56
Angoulême	Angoumois	4. 10	7. 50
Antibes	Provence	4. 19	7. 41
Apt	Provence	4. 18	7. 42
Arles	Provence	4. 19	7. 41
Arles	Roussillon	4. 22	7. 38
Arras	Artois	3. 49	8. 11
Avalon	Bourgogne	4. 3	7. 57
Avignon	Comté Venaissin	4. 18	7. 42
Avranche	Normandie	3. 58	8. 2
Aurillac	Auvergne	4. 14	7. 46
Ausch	Gascogne	4. 19	7. 41
Autun	Bourgogne	4. 6	7. 54
Auxerre	Bourgogne	4. 2	7. 58

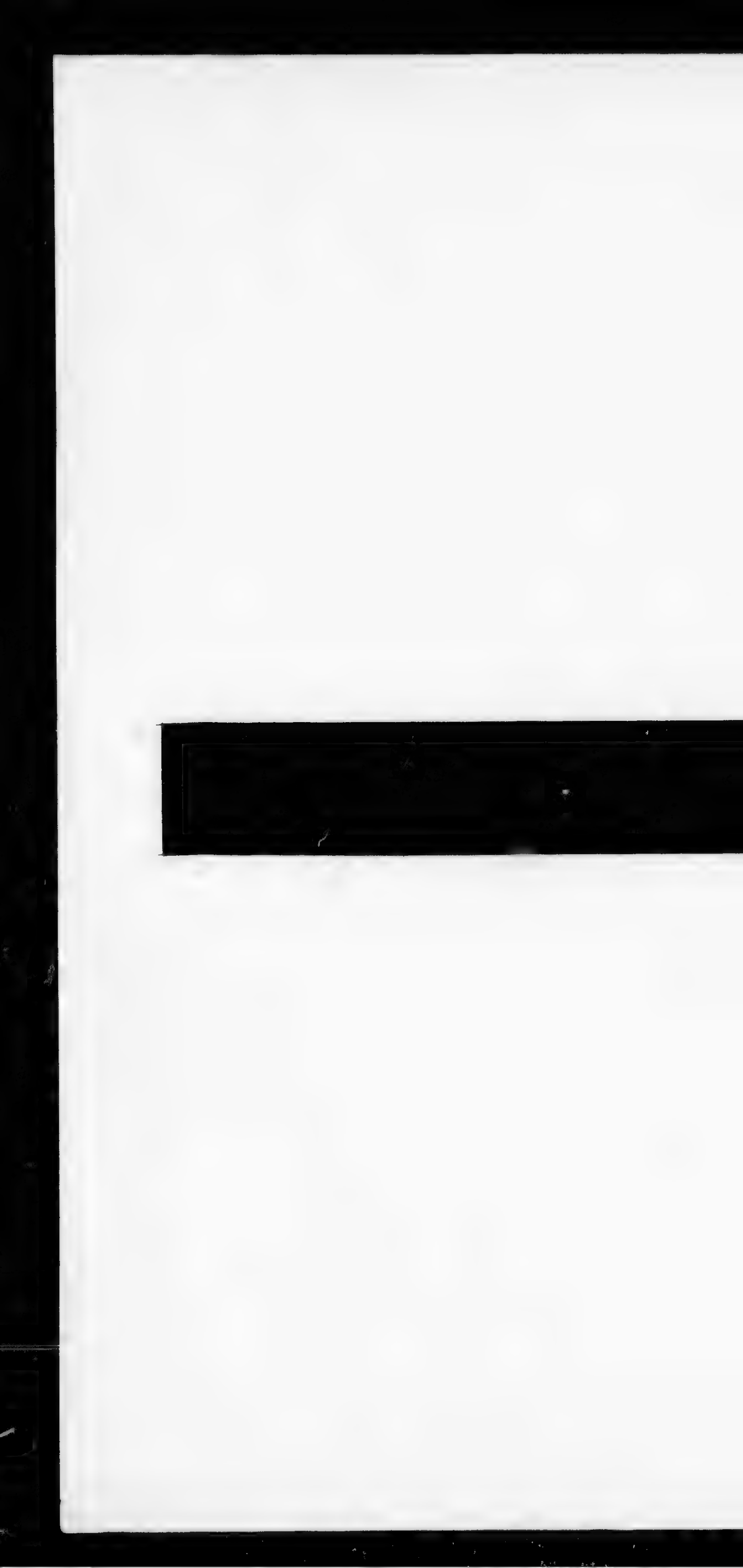
LIEUX.	*Provinces.*	Lever du S.	Couch. du S.
		H. M.	*H. M.*
B			
Bar-le-Duc	Barois	3 . 57	8 . 3
Bar-ſur-Aube	Champagne	4 . 0	8 . 0
Bar-ſur-Seine.	Bourgogne.	4 . 1	7 . 59
Bayeux.	Normandie	3 . 54	8 . 6
Bayonne.	Biſcaye Fr.	4 . 20	7 . 40
Bazas.	Gaſcogne	4 . 19	7 . 44
Beaucaire	Languedoc.	4 . 19	7 . 41
Beauvais.	Beauvoiſis	3 . 54	8 . 6
Bellay	Breſſe	4 . 10	7 . 50
S. Bertrand	Gaſcogne.	4 . 21	7 . 39
Beſançon.	Franche-Comté	4 . 4	7 . 56
Bethlem *ou* Clamecy.	Nivernois	4 . 4	7 . 56
Beziers.	Languedoc.	4 . 20	7 . 40
Blois.	Blaiſois.	4 . 3	7 . 57
Bordeaux	Guyenne.	[illegible] . 15	7 . 45
Boulogne	Picardie	3 . 48	8 . 12
Bourg	Breſſe	4 . 8	7 . 52
Bourges	Berry	4 . 5	7 . 55
Breſt.	Bretagne.	3 . 59	8 . 1
Briançon.	Dauphiné	4 . 15	7 . 45
Briare	Gâtinois	4 . 2	7 . 58
Brie-Comte-Robert	Brie	3 . 58	8 . 2
S. Brieux	Bretagne.	3 . 59	8 . 1
Brignoles.	Provence	4 . 20	7 . 40
Brioude	Auvergne	4 . 13	7 . 47
Brive-la Gaillarde	Limoſin	4 . 13	7 . 47
C			
Caen.	Normandie	3 . 55	8 . 5
Cahors.	Quercy.	4 . 16	7 . 44

Lieux.	*Provinces.*	Lever du S. *H. M.*	Couch. du S. *A. M.*
Calais	Picardie	3 . 47	8 . 13
Cambray	Cambresis	3 . 50	8 . 10
Carcassone. . .	Languedoc.	4 . 20	7 . 40
Carpentras. . .	Comtat Venaissin. .	4 . 18	7 . 42
Castres	Languedoc	4 . 19	7 . 41
Cavaillon . . .	Comtat Venaissin. .	4 . 18	7 . 42
Caudebec . . .	Normandie	3 . 54	8 . 6
Cette.	Languedoc.	4 . 20	7 . 40
Châlons sur M.	Champagne	3 . 56	8 . 4
Châlons sur S.	Bourgogne.	4 . 6	7 . 54
(*la*) Charité .	Nivernois	4 . 4	7 . 56
Chartres	Beauce	3 . 59	8 . 1
Châteauroux. .	Berry.	4 . 6	7 . 54
Châtelleraut . .	Poitou	4 . 6	7 . 54
Choisi le Roi. .	Isle-de-France. . .	3 . 57	8 . 3
(*la*) Ciotat. . .	Provence.	4 . 20	7 . 40
Cîteaux	Bourgogne.	4 . 5	7 . 55
S. Claude. . . .	Franche-Comté . .	4 . 7	7 . 53
Clermont-Ferrand.	Auvergne	4 . 10	7 . 50
Clermont . . .	Beauvoisis	3 . 54	8 . 6
Clermont . . .	Verdunois	3 . 55	8 . 5
Clervaux. . . .	Champagne	4 . 0	8 . 0
C imar.	Alsace	4 . 0	8 . 0
Cominges. . . .	Gascogne	4 . 21	7 . 39
Compiegne. . .	Isle-de-France. . .	3 . 54	8 . 6
Condom	Gascogne.	4 . 18	7 . 42
Couserans . . .	Gascogne	4 . 21	7 . 39
Coûtances . . .	Normandie	3 . 56	8 . 4
D			
Dax.	Gascogne.	4 . 19	7 . 41
Saint-Denis. . .	Isle-de-France . .	3 . 58	8 . 2

Lieux.	Provinces.	Lever du S.	Couch. du S.
		P. M	H. M.
Die	Dauphiné	4 . 16	7 . 44
Dieppe	Normandie	3 . 51	8 . 9
Digne.	Provence	4 . 18	7 . 42
Dijon	Bourgogne.	4 . 4	7 . 56
S. Didier	Champagne	3 . 58	8 . 2
Dol	Bretagne.	3 . 58	8 . 2
Dole	Franche-Comté . .	4 . 5	7 . 55
Douay	Flandre	3 . 49	8 . 11
Dourlens. . . .	Picardie.	3 . 50	8 . 10
Draguignan . . .	Provence	4 . 20	7 . 40
Dreux.	Normandie	3 . 58	8 . 2
Dunkerque . . .	Flandre	3 . 46	8 . 14
E			
Embrun.	Dauphiné	4 . 16	7 . 44
S. Esprit	Languedoc.	4 . 17	7 . 43
Etampes.	Beauce.	3 . 59	8 . 1
Eu.	Normandie	3 . 51	8 . 9
Evreux	Normandie	3 . 56	8 . 4
F			
(*la*) Fere. . . .	Picardie	3 . 53	8 . 7
(*la*) Flêche. . .	Anjou	5 . 2	7 . 58
S. Florentin . .	Champagne	4 . 1	7 . 59
S. Flour.	Auvergne	4 . 14	7 . 46
Fontainebleau. .	Gâtinois	3 . 59	8 . 1
Forcalquier . . .	Provence	4 . 18	7 . 42
Fréjus.	Provence	4 . 20	7 . 40
G			
Gap.	Dauphiné	4 . 16	7 . 44
S. Germain-en-Laye	Isle de France. . .	3 . 57	8 . 3
Gex.	Bresse.	4 . 7	7 . 53
Gisors.	Normandie	3 . 55	8 . 5

Lieux.	Provinces.	Lever du S. H. M.	Couch. du S. H. M.
Glandève	Provence	4 . 18	7 . 42
Granville	Normandie	3 . 57	8 . 3
Graſſe.	Provence	4 . 19	7 . 41
Grenoble	Dauphiné	4 . 13	7 . 47
Gueret	Marche	4 . 9	7 . 51
H			
Havre-de-Grace.	Normandie	3 . 54	8 . 6
Honfleur	Normandie	3 . 54	8 . 6
J			
S. Jean-pied-de-Pord	Navarre	4 . 21	7 . 39
Joigny	Champagne	4 . 5	7 . 55
Iſſoire.	Auvergne	4 . 12	7 . 48
L			
Lambeſc	Provence	4 . 19	7 . 41
Landaw.	Alſace	3 . 55	8 . 5
Langres.	Champagne	4 . 1	7 . 59
Laon	Iſle de France.	3 . 53	8 . 7
Laval	Maine	4 . 1	7 . 59
Lavaur	Languedoc.	4 . 19	7 . 41
Lectoure	Gaſcogne	4 . 18	7 . 42
Léon	Bretagne	3 . 57	8 . 3
Leſcar.	Bearn	4 . 20	7 . 40
Lille.	Flandres	3 . 48	8 . 12
Limoges.	Limoſin	4 . 10	7 . 50
Liſle.	Comtat Venaiſſin	4 . 18	7 . 42
Lizieux.	Normandie	3 . 55	8 . 5
Lodève	Languedoc	4 . 19	7 . 41
Lombès.	Gaſcogne	4 . 20	7 . 40
Luçon.	Poitou.	4 . 7	7 . 53
Lunel.	Languedoc.	4 . 19	7 . 41
Luneville.	Lorraine	3 . 58	8 . 2

LIEUX.	Provinces.	Lever du S.	Couch. du S.
		H. M.	H. M.
Lyon	Lyonnois.	4 . 10	7 . 50
M			
Mâcon	Bourgogne.	4 . 8	7 . 52
St Malo.	Bretagne.	3 . 58	8 . 2
Manosque.	Provence	4 . 18	7 . 42
(le) Mans	Maine	4 . 1	7 . 59
Marseille	Provence	4 . 20	7 . 40
(le) Martigue	Provence.	4 . 20	7 . 40
S. Maximin.	Provence.	4 . 19	7 . 41
Mayenne	Maine	3 . 59	8 . 1
Meaux	Brie	3 . 56	8 . 4
Mende	Gevaudan	4 . 16	7 . 44
Ste. Ménehould.	Champagne	3 . 56	8 . 4
Metz	Pays Messin	3 . 55	8 . 5
Milbau	Rouergue	4 . 18	7 . 42
Mirepoix	Languedoc.	4 . 21	7 . 39
Montauban	Quercy	4 . 18	7 . 42
Montbrison	Forrez	4 . 11	7 . 49
Montelimart	Dauphiné	4 . 16	7 . 44
Mont-Louis.	Roussillon	4 . 23	7 . 37
Montpellier	Languedoc.	4 . 19	7 . 41
Morlaix.	Bretagne.	3 . 58	8 . 2
Moulins.	Bourbonnois.	4 . 7	7 . 53
N			
Nancy.	Lorraine.	3 . 58	8 . 2
Nantes.	Bretagne.	4 . 4	7 . 5
Narbonne.	Languedoc.	4 . 20	7 . 40
Navarreins	Bearn	4 . 20	7 . 40
Nevers	Nivernois	4 . 5	7 . 55
Nismes	Languedoc.	4 . 19	7 . 41
Noyon	Isle de France	3 . 53	8 . 7



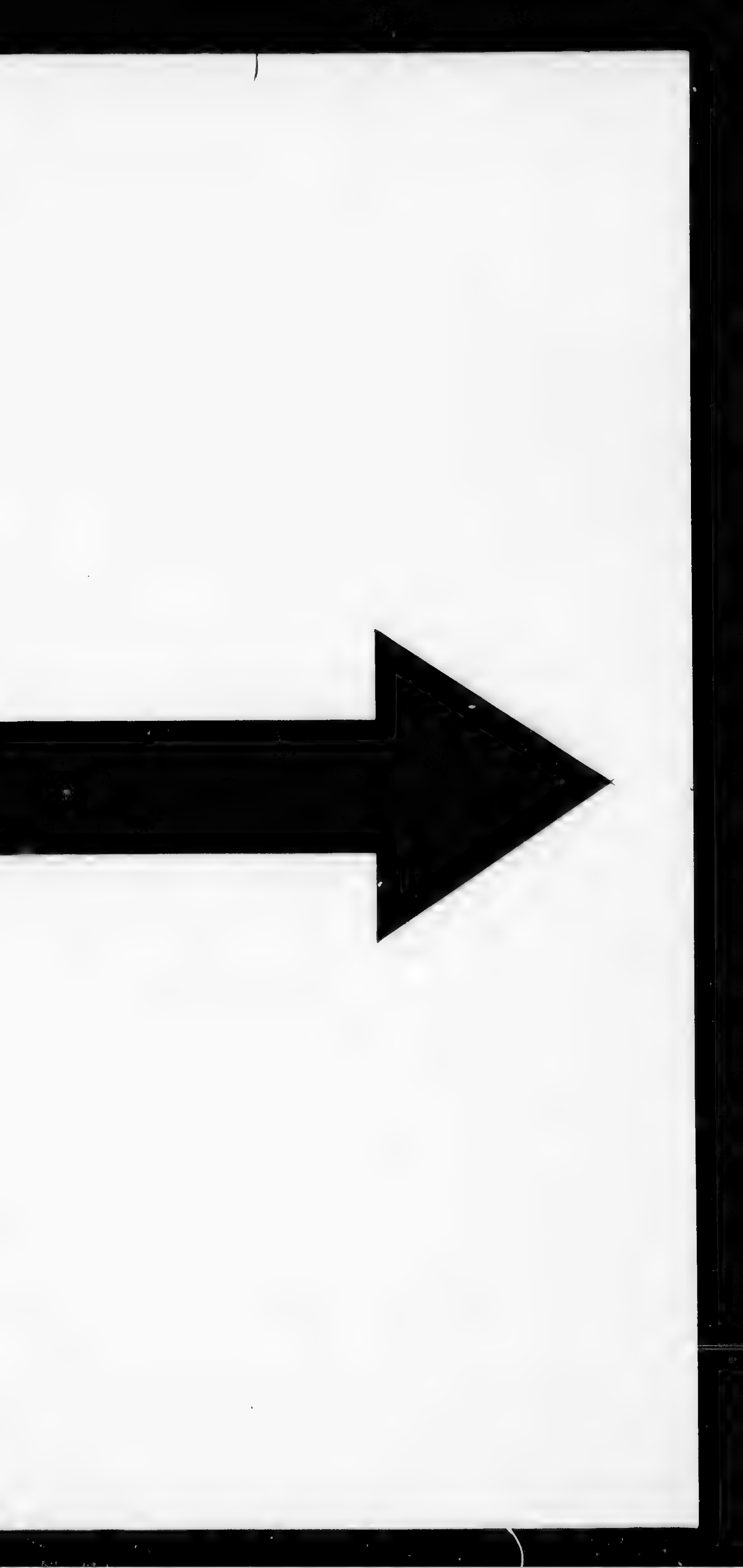
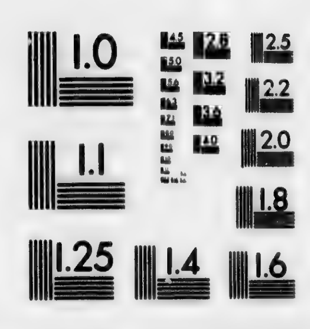


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



Lieux.	*Provinces.*	Lever du S. H. M.	Couch. du S. H. M.
O			
Oleron	Bearn	4 . 21	7 . 39
S. Omer	Artois	3 . 48	8 . 12
Orange	Dauphiné	4 . 18	7 . 42
(l'.) Orient	Bretagne	4 . 2	7 . 58
Orléans	Orléanois	4 . 2	7 . 58
P			
Pamiers	Pays de Foix	4 . 21	7 . 39
S. Papoul	Languedoc	4 . 20	7 . 40
PARIS	Isle de France	3 . 57	8 . 3
Pau	Béarn	4 . 20	7 . 40
S. Paul-trois-Châteaux	Dauphiné	4 . 17	7 . 43
Périgueux	Périgord	4 . 13	7 . 47
Péronne	Picardie	3 . 51	8 . 9
Perpignan	Roussillon	4 . 22	7 . 38
Pezenas	Languedoc	4 . 20	7 . 40
Poitiers	Poitou	4 . 7	7 . 53
S Pôl de Léon	Bretagne	3 . 57	8 . 3
S. Pons	Languedoc	4 . 20	7 . 40
Port-Louis	Bretagne	4 . 2	7 . 58
Provins	Brie	3 . 58	8 . 2
(*le*) Pui	Velay	4 . 14	7 . 46
Q			
S. Quentin	Picardie	3 . 51	8 . 9
Quimper-Corentin	Bretagne	4 . 1	7 . 59
Quimperlay	Bretagne	4 . 2	7 . 58
R			
Reims	Champagne	3 . 55	8 . 5
S. Remi	Provence	4 . 19	7 . 41
Rennes	Bretagne	4 . 1	7 . 59
Rhétel	Champagne	3 . 53	8 . 7

LIEUX.	*Provinces.*	Lever du S. H. M.	Couch. du S. H. M.
Rhodès	Rouergue	4 . 17	7 . 43
Richelieu	Poitou	4 . 5	7 . 55
Rieux	Languedoc	4 . 20	7 . 40
Riez	Provence	4 . 19	7 . 41
Roanne	Forez	4 . 10	7 . 50
Rochefort	Pays d'Aunis	4 . 9	7 . 51
(*la*) Rochelle	Pays d'Aunis	4 . 8	7 . 52
Rocroy	Champagne	3 . 51	8 . 9
Romans	Dauphiné	4 . 14	7 . 46
Rouen	Normandie	3 . 54	8 . 6
S			
Saintes	Saintonge	4 . 10	7 . 50
Salins	Franche-Comté	4 . 5	7 . 53
Salon	Provence	4 . 19	7 . 41
Sarlat	Périgord	4 . 14	7 . 46
Saulieu	Bourgogne	4 . 4	7 . 56
Séez	Normandie	3 . 57	8 . 3
Senez	Provence	4 . 18	7 . 42
Senlis	Iſle de France	3 . 55	8 . 5
Sens	Champagne	4 . 0	8 . 0
Siſteron	Provence	4 . 17	7 . 43
Soiſſons	Soiſſonnois	3 . 54	8 . 6
Strasbourg	Alſace	3 . 59	8 . 1
T			
Taraſcon	Provence	4 . 19	7 . 41
Taraſcon	Pays de Foix	4 . 21	7 . 39
Tarbes	Bigorre	4 . 21	7 . 39
Toul	Toulois	3 . 58	8 . 2
Toulon	Provence	4 . 21	7 . 39
Toulon	Bourgogne	4 . 7	7 . 53
Toulouſe	Languedoc	4 . 19	7 . 41
Tournon	Vivarais	4 . 14	7 . 46

Lieux.	Provinces.	Lever du S. H. M.	Couch. du S. H. M.
Tournus	Bourgogne	4 . 7	7 . 53
Tours	Touraine	4 . 4	7 . 56
Tréguier	Bretagne	3 . 57	8 . 3
Troyes	Champagne	4 . 0	8 . 0
Tulle	Limosin	4 . 13	7 . 47
V			
Vabres	Languedoc	4 . 18	7 . 42
Vaison	Comtat Venaissin	4 . 17	7 . 43
Valence	Dauphiné	4 . 15	7 . 45
Valence	Languedoc	4 . 18	7 . 42
Valenciennes	Haïnaut	3 . 49	8 . 11
Vannes	Bretagne	4 . 2	7 . 58
Vence	Provence	4 . 19	7 . 41
Verdun	Verdunois	3 . 55	8 . 5
Vernon	Normandie	3 . 76	8 . 4
Versailles	Isle-de-France	3 . 57	8 . 3
Vienne	Dauphiné	4 . 11	7 . 49
Ville-Franche	Beaujolois	4 . 9	7 . 51
Ville-Franche	Rouergue	4 . 17	7 . 43
Vitré	Bretagne	4 . 0	8 . 0
Vitri-le-François	Champagne	3 . 58	8 . 2
Viviers	Vivarais	4 . 16	7 . 44
Uzerche	Limosin	4 . 11	7 . 49
Uzès	Languedoc	4 . 18	7 . 42
Y			
Yvetot	Normandie	3 . 54	8 . 6

§. XXI.

De la Hongrie & de la Transilvanie.

LA Hongrie, en y comprenant l'Esclavonie, qui fait partie de ce Royaume, à 120 lieues de long, 110 de large & 340 de tour. Elle s'étend depuis le 33e. jusqu'au 43e. degré de longitude, & depuis le 45e. jusqu'au 50e. degré de latitude. L'air en général n'y est pas sain. Les eaux y sont mauvaises, à la réserve de celles du Danube. La terre y est merveilleusement fertile en bleds, en vins exquis, entr'autres le vin de Tokai, le plus précieux de l'Europe, en fruits, en bois & en pâturages, où l'on nourrit des bœufs qui deviennent extrêmement grands & gras. Il y a dans les montagnes des mines de cuivre, de fer, d'antimoine, de sel, d'argent & d'or; mais le peu d'habitans qu'il y a dans ce Royaume, ne suffit ni à la culture des terres, ni au travail des mines.

La Langue Hongroise est un dialecte de l'Esclavone. Les Hongrois, pour la plûpart, parlent Allemand & Latin; & les personnes de qualité parlent aussi François & Italien.

La Religion Catholique-Romaine est la dominante du Royaume de Hongrie. On trouve cependant, dans ce Pays, beaucoup de Calvinistes, de Luthériens, d'Ariens, &c.

Presbourg, sur le Danube, est aujourd'hui la Capitale de la Hongrie; l'on y couronne les Rois de Hongrie. L'Archevêque de Gran ou Strigonie y fait sa résidence. Cette Ville est à 17 lieues de Vienne, à 22 de Gran, à 39 de Bude, à 91 de Belgrade, à 56 de Tokai, à 52 de Cracovie, & à 302 de Paris. Long. 35°. 14'. Lat. 48°. 19'.

On divise la Hongrie en 53 Comtés ou petites Provinces. Ce Royaume a la Pologne au Nord, la Turquie d'Europe au Sud, l'Allemagne à l'Oueſt, & la Tranſilvanie à l'Eſt.

2°. La Tranſilvanie a 60 lieues de long, 56 de large, & 170 de circonférence. L'air y eſt bon & tempéré ; mais les eaux y ſont mauvaiſes. Le terroir y eſt fertile & abondant en bled, en vin, en miel, en cire, &c. Les montagnes y ſont riches en mines de fer, de plomb, d'or & d'argent. Les forêts y ſont bien peuplées de bétail & de gibier : on y trouve juſqu'à des bœufs & chevaux ſauvages. Au reſte les mines de ſel du Pays ſont la meilleure richeſſe de ſes habitans.

Les Tranſilvains ont à peu près les mêmes mœurs, parlent les mêmes Langues, & ſuivent les mêmes Religions que les Hongrois, mais avec cette différence qu'en Tranſilvanie le nombre des Catholiques-Romains eſt encore plus petit qu'en Hongrie.

Hermanſtadt eſt la Capitale de la Tranſilvanie. Cette Ville eſt à 64 lieues de Belgrade, à 40 du grand Waradin, & à 130 de Vienne. Long. 41°. 15'. Lat. 46°. 25".

La Hongrie & la Tranſilvanie obéiſſoient à l'Impératrice-Reine, héritiere de la Maiſon d'Autriche. Cette Princeſſe dans le beſoin pouvoit tirer de ces deux Etats juſqu'à 40 mille hommes de troupes & plus de vingt millions de livres par an.

Elle joignit en 1772, à ces Etats, une partie de la Pologne au Sud-Oueſt, ſous le nom de *Pays reconquis*, bornés au Nord par la Viſtule & par une ligne en demi cercle qui va gagner vers l'Orient les environs de *Luck* en Volhinie, & delà s'approche de *Kaminick* ; les Pays ſont les Duchés de *Galicie* & de *Ludomivie*.

§. XXII.

De l'Italie.

CETTE Région, l'une des plus belles & des meilleures de l'Europe, autrefois la maîtreſſe du monde, par ſa célébrité, s'étend depuis le 24e. degré 36'. juſqu'au 36e. degré 47'. de longitude; & depuis le 36e. degré 46'. juſqu'au 46e. degré 38'. de latitude. Elle a (ſans y comprendre les Iſles) 240 lieues de long, depuis le Cap *Spartivento* en Calabre, juſqu'en Savoie; & 80 lieues de large, depuis Livourne juſqu'à Ponteba-Venata. Sa circonférence eſt de 620 lieues.

L'Italie eſt bornée au Nord, par l'Allemagne, la Suiſſe & le Pays des Griſons; au Sud, par la Méditerranée; à l'Eſt, par la Mer Adriatique; & à l'Oueſt, par les Alpes qui la ſéparent de la France, & par la Mer Méditerranée.

Le climat d'Italie eſt généralement aſſez ſain & tempéré, quoique l'Eté y ſoit fort chaud, & l'Hiver très-pluvieux. La terre y eſt très-fertile en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, & elle fournit d'ailleurs bien des douceurs. On y recueille en abondance des grains de toutes ſortes, des vins délicats, des fruits délicieux, des huiles, de la ſoie, &c. Les montagnes n'y manquent pas de mines de fer, d'argent, d'or, &c. Il y a auſſi de fort belles carrieres de marbre & d'albâtre.

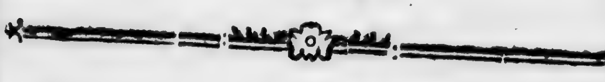
La Religion Catholique-Romaine eſt l'unique que l'on profeſſe en Italie, à l'exception de quelques Juifs que l'on y ſouffre, & de quelques Proteſtans vers les Suiſſes & les Griſons. L'Inquiſition n'eſt pas auſſi ſévere qu'en Portugal; elle empêche que l'on n'y introduiſe d'autres Religions.

De toutes les Langues que l'on parle en Europe, l'Italienne est la plus douce ; mais elle l'est un peu trop ; & elle paroît énervée dans la bouche des hommes. Elle sied infiniment mieux aux femmes. Rien de plus gracieux que la conversation d'une Italienne qui a de l'esprit. Rien de plus agréable que la voix d'une Actrice de cette Nation qui possede l'art du chant. En vain la jalousie, pour multiplier les avantages, dont les hommes sont déjà en possession, a-t-elle imaginé le cruel projet de faire des *Castrati* ; ceux-ci ne seront que des foibles imitateurs & des tristes rivaux d'une belle voix de femme. La Langue Italienne s'est formée de la Latine, que les Huns, les Vendales & quantité d'autres Nations ont corrompue.

Les principales rivieres d'Italie sont, le Pô, le Tibre, l'Arno, &c. Le *Pô* prend sa source en Piémont, au Marquisat de Saluce, au pied du Mont Viso & du Col de l'Agneau, à 6 mille toises de Château-Dauphin, & à 21 mille d'Embrun. (Long. 24°. 43'. Lat. 44°. 38'.) Il passe par Stafarda, Turin, Verüe, Casal, Valence, Plaisance, Crémone & Ferare : il se jette ensuite dans la Mer Adriatique, par plusieurs embouchures, dont la principale est par le 30e. degré 23'. de long, & par le 45e. degré 5'. de lat. Le cours du Pô est de 110 lieues, & il est dirigé assez constamment de l'Ouest à l'Est.

L'Italie n'est pas possédée par un seul Souverain ; il s'en faut même beaucoup. Les principaux Etats Souverains que l'on y remarque, sont, 1°. l'Etat Ecclésiastique ; 2°. le Royaume des Deux-Siciles ; 3°. les Etats du Roi de Sardaigne, Duc de Savoie ; 4°. la République de Venise ; 5°. la République de Gênes ; 6°. le grand Duché

de Toscane ; 7°. les Provinces qui dépendent de la Maison d'Autriche ; 8°. les Etats du Duc de Parme ; 9°. Les Etats du Duc de Modène ; 10°. la République de Lucques, &c.



§. XXIII.

1. *De l'Etat Ecclésiastique.*

ON donne ce nom aux Etats du Pape : ils sont assez vastes & divisés en plusieurs Provinces gouvernées par des Légats. Ces Provinces réunies s'étendent depuis le 28e. degré 38'. de long. jusqu'au 32e°. 6'. & depuis le 41e. 17'. de lat. jusqu'au 45e.

C'est un Pays où il y a beaucoup plus de montagnes que de plaines ; cependant l'air y est peu sain, sur-tout pour les Etrangers. L'on y recueille abondamment du bled, du vin, des fruits & des foins. Le bois n'y est point rare, & le gibier y est fort commun. On fait très-bonne chere à Rome, aussi bien que dans plusieurs autres Villes de l'Etat Ecclésiastique, & l'on y boit de très-bon vin.

On divise cet Etat en 12 Provinces, dont deux sont de médiocre étendue ; mais les dix autres sont toutes considérables.

Les forces de terre du Souverain Pontife ne sont rien moins que considérables ; car elles ne forment pas six mille hommes de troupes réglées.

Sa Marine est composée de quatre Galeres, de deux Frégates, achetées depuis peu d'années, & de quelques Barques armées. Les meilleures Places de l'Etat Ecclésiastique sont, Civita-Vecchia, Ancone & le Fort-Urbain. On assure que les reve-

nus du Pape se montent à 36 millions de nos livres, dont la moitié ou environ provient du casuel, comme des droits d'Annates, des Bulles, des Dispenses, &c. mais ce casuel ne mérite gueres ce nom, puisqu'il est affermé.

Rome est la Capitale de l'Etat Ecclésiastique, & elle est à 50 lieues O. N. O. de Naples, à 96 S. de Venise, à 197 S. S. O. de Vienne, à 459 S. E. de Londres, à 300 O. de Constantinople, à 368 E. de Madrid, & à 352 S. E. de Paris. Long. 30°. 9'. 15". Lat. 41°. 54'.00".

Cette Capitale du Monde Chrétien est, sans contredit, une des plus vastes & des plus belles Villes de l'Europe, & le séjour en est des plus agréables & des plus gracieux. L'avantage qu'elle a d'être le Siege du Pape, lui fait donner le nom de Rome la Sainte. On y admire l'Eglise de Saint Pierre, la plus grande & la plus superbe de l'Univers: le Vatican, qui est le Palais de Sa Sainteté, est rempli de Statues & de Tableaux très-rares. Le Roi de France entretient à Rome 12 jeunes Eleves pour la Peinture, Sculpture & Architecture; ils sont logés dans le Palais de l'Académie de France. Elle est divisée en 13 *Rioni* ou Quartiers. On y comptoit (en 1737) 149180 personnes, dont 115313 de communion, & 33867 qui ne participoient point à ce Sacrement, soit à cause de leur trop grande jeunesse, ou à cause de leur diversité de Religion. Dans le nombre de 149180 Habitans de l'année 1737, on trouvoit 83711 hommes, & 65469 femmes de tout âge. Aujourd'hui Rome contient plus de 155 mille ames. On y compte 82 Paroisses & 248 Maisons Religieuses; sçavoir,

Des Chanoines Réguliers	7
Des Clercs Réguliers.	30
TOTAL .	37

Total ci-contre.		37
De Congrégations en Communauté		10
De Prêtres Séculiers en Communauté		13
De Religieux		88
De Religieuses cloîtrées.	37	44
De Religieuses non cloîtrées	7	
Colléges dirigés par des Prêtres Séculiers.	15	26
Conservatoires ou Séminaires *	11	
Hôpitaux		30
	TOTAL.	248

J'ajoute encore, en faveur des Curieux, que dans Rome on comptoit en 1755.

34437 Maisons & Familles.
62 Evêques.
2860 Prêtres Séculiers.
3979 Religieux.
1772 Religieuses.
1818 Séminaristes ou Ecoliers dans des Séminaires.
1460 Pauvres entretenus dans les Hôpitaux.

On compte dans l'Etat Ecclésiastique 5 Archevêchés & 72 Evêchés.

L'Election du Pape se fait dans un lieu que l'on appelle alors Conclave, lequel fait partie du Vatican : l'on y dresse plusieurs cellules où les Cardinaux sont enfermés. Le dixieme jour, après la mort du Pape, les Cardinaux ayant entendu la

* *Dans ces Séminaires l'on éleve gratuitement un certain nombre de jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe.*

Messe du S. Esprit, se rendent processionnellement deux à deux au Conclave, & s'assemblent tous les jours pour le scrutin. Chaque Cardinal donne son Billet qui contient son nom, le nom de celui qu'il choisit, & sa devise; le nom du Cardinal est écrit sous un pli du papier, ou enfermé sous un cachet; le nom de l'Elu est écrit par un Conclaviste sous un autre pli sans cachet, & la devise est mise par dessus en forme de dessus de lettre. L'on n'ouvre point le pli cacheté que lorsqu'il se trouve les deux tiers de voix en faveur de quelqu'un, mais un tiers de voix suffit pour donner l'exclusion au sujet proposé: & si le nombre n'est pas suffisant pour l'élection, l'on brûle les Billets pendant le Conclave. Chaque Cardinal ne peut avoir avec lui plus de deux ou trois domestiques si il est Prince, & les Conclavistes vont chercher au Tour le manger des Cardinaux. Quoiqu'un Cardinal puisse s'assurer du nombre de voix suffisant pour être Pape, l'Empereur, le Roi de France & celui d'Espagne peuvent lui donner l'exclusion: ce que font leurs Ambassadeurs en demandant audience à tout le Sacré Collége en corps, & le Cardinal Doyen leur répond pour tous.

Le Sacré Collége représente toute la Hiérarchie de l'Eglise, aussi les Ambassadeurs, allant à l'audience, mettent un genou en terre, & ne le levent qu'après que le Cardinal Doyen leur a fait signe. Les trois Chefs du Sacré Collége, qui sont le Doyen ou premier Cardinal Evêque, le premier Cardinal Prêtre, & le premier Cardinal-Diacre, gouvernent l'Etat pendant la vacance du Siége.

Les Cardinaux ont seuls le droit d'élire les Papes; ils composent le Conseil & le Sénat du peuple; leur nombre est maintenant fixé à 70: ils ont le titre d'*Eminences.* Le Pape envoie aux Cardinaux absens le Bonnet rouge; mais ils sont

obligés d'aller à Rome recevoir des mains du Pape le Chapeau, & lorsqu'ils font leur entrée à Rome, on les reçoit en cavalcade.

§. XXIV.

2. *Du Royaume des Deux-Siciles.*

LES Etats du Roi des Deux-Siciles comprennent, 1°. le Royaume de Naples; 2°. l'Isle & Royaume de Sicile, & 3°. les Etats *delli Presidii.*

1°. Le Royaume de Naples a 120 lieues de long, 40 de large, dans sa plus grande étendue, & 290 de tour, dont 240 de côtes, étant par-tout entouré de la mer, excepté du côté de l'Etat Ecclésiastique. Il s'étend depuis le 30e. degré 45'. de long. jusqu'au 35°. 40'. & depuis le 37°. 52'. de lat. jusqu'au 42e. degré 44'.

L'air y est généralement assez sain & tempéré en Hiver, mais en Eté les chaleurs y sont excessives, & elles occasionnent beaucoup de maladies. La terre y est très-fertile en grains, en vins, en fruits, en légumes & en pâturages. On y fait beaucoup de soie. On y recueille du coton, de la réglisse & de la mane. On en tire quantité d'huiles, mais elles ne sont rien moins que bonnes à manger. Les forêts fournissent beaucoup de bois propre à la construction, & elles sont bien peuplées de gibier. La mer des environs est très-poissonneuse. Il se fait dans ce Royaume un assez bon commerce, mais il pourroit devenir infiniment meilleur; car il n'y a point d'Etat en Europe dont la situation, à cet égard, soit autant avantageuse que celle des Etats du Roi des Deux-Siciles: cet Etat est fort sujet aux tremblemens de terre.

On divise le Royaume de Naples en 12 Provinces. 1°. La Terre de Labour, dont *Naples* est la Capitale. 2°. La Principauté-Citérieure, dont la Capitale est *Salerne.* 3°. La Principauté-Ultérieure, dont la Capitale est *Benevent.* 4°. La Basilicate, qui reconnoît *Matera* pour Capitale. 5°. La Calabre-Citérieure, dont *Cozenza* est la Capitale. 6°. La Calabre-Ultérieure, ou *Catanzaro*, a succédé à *Reggio*, le Tribunal de l'Audience Royale ayant été transféré de la derniere de ces deux Villes dans la premiere. 7°. La Terre de Bari, dont *Trani* est aujourd'hui la Capitale, au lieu de Bari, qui a perdu cet avantage. 8°. La Terre d'Otrante, ou *Lecce*, tient le premier rang au lieu d'*Otrante*, qui n'est plus qu'une Ville peu considérable. 9°. La Bruze-Citérieure, dont *Chieti* est la Capitale. 10°. L'Abruze-Ultérieure qui reconnoît *Aquila* pour Capitale. 11°. Le Comté de Molise qui n'a point de Capitale, parce que *Molise* n'est plus qu'un méchant Village : le Collecteur des deniers Royaux réside à *Campo-Basso*, & la Province ressortit à l'Audience de *Lucera* en Capitanate. 12°. La Province de ce nom, c'est-à-dire, la Capitanate, dont la Capitale est *Lucera.*

Le Royaume de Naples est très-peuplé ; il contient 2 millions 510 mille 540 ames, (non-compris les Habitans de la Ville de Naples) distribuées en 500 mille 106 feux ou maisons. On y compte 21 Archevêchés, & 129 Evêchés, dont 18 réunis ; un Archiprêtré & une Prévôté qui ne dépendent d'aucun Diocèse, & dont ceux qui en sont pourvus jouissent des mêmes honneurs & des mêmes prérogatives que les Evêques, &c.

2°. L'Isle & Royaume de Sicile a 60 lieues de long, 40 de large, & 158 de tour. L'air y est fort sain ; mais l'Eté y est encore plus chaud que dans

le Royaume de Naples, dont cette Isle n'est séparée que par un Fare ou Détroit de 2250 toises de large. Les tremblemens de terre y sont fréquens & y font de terribles ravages, aussi bien que le Mont Æthna, qui est comme le soupirail des feux souterrains de cette Isle. Elle s'étend depuis le 29e. degré 20'. de longitude, jusqu'au 33e. degré 8'. & depuis le 36e. degré 37'. de latitude, jusqu'au 38e. degré 28'. Le terroir y est extrêmement fertile en grains, en vins, en huiles, en fruits, en coton, & belle soie. L'on y trouve des carrieres d'agathe, de jaspe, & même des mines d'or & d'argent. L'on y pêche de fort beau Corail, &c. On y compte 268120 feux, qui contiennent un million 123 mille 160 personnes. On compte encore dans cette Isle une Université, 5 places d'armes, trois Archevêchés, 7 Evêchés, avec celui de l'Isle de Lipari, & plus de cent riches Abbayes, Commenderies & Prieurés.

3°. Le petit Etat *delli Presidii* est situé sur les côtes de Toscane. Il a environ six lieues de long & cinq de large. Orbitello, qui en est la Capitale, est à 32 lieues de Florence, à 25 de Rome, & à 68 de Naples. Longit. 29°. 10'. Lat. 42°. 30'. De cet Etat dépendent quelques petites places qui sont situées dans l'Isle d'Elbe.

Le Roi des Deux-Siciles entretient, en tems de paix, 30 mille hommes de troupes réglées, dont le fonds est de 50 mille. Mais il ne lui seroit pas difficile de lever dans ses propres Etats jusqu'à 60 mille hommes. Sa Marine est composée de 4 Vaisseaux de ligne, de 4 Galeres, & de 6 Schebecks, de deux demi Galeres, & de plusieurs grosses Félouques & Barques armées. Ce Monarque retire du seul Royaume de Naples environ 21 millions de livres, & de celui de Sicile environ 5 millions & demi de livres. L'Etat *delli Presidii* coûte plus

d'entretien qu'il ne rapporte ; mais ses Places ne sont pas d'une médiocre utilité, sur-tout en temps de guerre.

Le Roi des Deux-Siciles pourroit faire construire, équiper & armer dans ses propres Etats jusqu'à 60 Vaisseaux de ligne, entretenir sur pied cent mille hommes de troupes réglées, & retirer de ses Sujets jusqu'à cent millions de livres par an. Le Gouvernement est monarchique.

Naples est la Capitale du Royaume de ce nom. Cette Ville, l'une des plus belles qu'il y ait au monde, est située au fond du Golfe, sur le bord de la mer, partie en plaine & partie sur une colline. Les rues en sont droites & bien percées. Les maisons y sont fort hautes & bien bâties : elles se terminent par une terrasse ou plate-forme où l'on prend à l'aise le frais pendant la belle saison. Les Eglises y sont magnifiques, & le Clergé Séculier des plus édifians. On y compte 42 Paroisses, 130 Couvens de Religieux ou Religieuses, 27 *Conservatoires* (*Conservatori*) ou Maison de retraite pour les personnes de l'un & de l'autre sexe, 12 Hôpitaux, 528 Eglises publiques, &c. Il y a aussi une célebre Université où sont entretenus beaucoup de Professeurs pour toutes les hautes Sciences & pour les Langues sçavantes. Il y a dans cette Ville un Etablissement qui lui est cependant commun avec Rome, &c. C'est le Mont de Piété, Bureau dans lequel des personnes pieuses déposent de grosses sommes, pour être employées à faire des avances gratuites ou presque gratuites, à ceux qui veulent s'établir dans quelque commerce, à soutenir ceux dont le crédit vacille, à prévenir la chûte de quelques-uns, à en relever d'autres, &c. Le tout secretement & avec circonspection. Un pareil Etablissement mérite bien le nom qu'il porte. L'on reçoit des gages, mais on les rend aux

échéances, sinon on les vend faute de paiement.

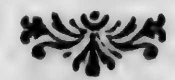
Il arrive au mois de Mai dans l'Isle de Caprée, qui est vis-à-vis de Naples, une si grande quantité de cailles, que la dixme de ce que l'on en prend fait la plus grosse partie du revenu de l'Evêque. Naples est à 60 lieues N. N. E. de Palerme, à 56 E. S. E. de Rome, à 402 S. E. de Paris. Longit. 31°. 39'. 20''. Lat. 40°. 30'. 12''.

Palerme est la Capitale de la Sicile. Messine lui dispute cet avantage. La premiere de ces deux Villes est à 80 lieues S. S. E. de Rome, & à 508 S. E. de Paris (par terre.) Long. 30°. 15'. Lat. 38°. 10''. La seconde est à 458 lieues de Paris.

L'Ordre de S. Janvier a été institué le 2 Juillet 1738 par Charles III, Roi d'Espagne, alors Roi de Naples, à l'occasion de son Mariage avec la Princesse Amélie de Saxe. Les Chevaliers portent en écharpe, de la droite à la gauche, un large Ruban ponceau, auquel est attachée une croix épatée octangulaire où est représentée l'Image de Saint Janvier avec cette devise : *In sanguine fœdus*, c'est dans le sang où est fondée notre union.

La Cour de ce Monarque est très-considérable.

On comptoit dans le Royaume de Naples, en 1755, 146 Principautés, 240 Duchés, 241 Marquisats, & 43 Comtés. Le nombre des Familles Nobles établies dans ce Royaume, se montent à 1846.



§. XXV.

3. *Des Etats du Roi de Sardaigne.*

CE Monarque possede, 1°. la Savoie, 2°. le Piémont, 3°. partie de la Lombardie, 4°. l'Isle de Sardaigne, &c.

Ses Etats de Terre-Ferme sont contigus, & ils ont 55 lieues de long, 38 de large, & 176 de circonférence. Ils s'étendent depuis le 23e. degré 20'. de longitude, jusqu'au 27e. degré 25'. & depuis le 43e. degré 36'. de latitude, jusqu'au 46e. degré 26'. Ils sont bornés au Nord, par la République de Gênes & la mer Méditerranée ; à l'Est, par le Milanés & le Duché de Plaisance ; & à l'Ouest par la Bresse, le Dauphiné & la Provence, qui sont trois Provinces de France.

L'air en Savoie est fort sain, mais froid ; en Piémont il est plus tempéré, mais moins sain ; & dans l'Isle de Sardaigne, il n'est ni sain ni tempéré, car en Eté les chaleurs y sont extrêmes.

Le terroir en Savoie est assez fertile en bleds, en vins, & principalement en pâturages. En Piémont, il est très-fertile, sur-tout en riz. On recueille beaucoup de bleds & d'excellens vins dans l'Isle de Sardaigne.

On se sert en Savoie de la Langue Françoise pour les écritures. En Piémont on emploie la Langue Italienne. Dans l'Isle de Sardaigne, les écritures se font en Langue Castillane ou Espagnole : tous les moyens dont le Roi de Sardaigne s'est servi pour introduire la Langue Italienne dans les Colleges de cette Isle, ont été jusqu'aujourd'hui très-inutiles. La Religion Catholique est la seule que l'on y professe, & le Gouvernement est Monarchique.

Le Duché de Savoie a 30 lieues de long; 25 de large, & 85 de circonférence. On le divise en 6 petites Provinces. Le Piémont a 45 lieues de long, (en y comprenant le Comté de Nice) 38 de large, & 125 de circonférence. On le divise en 16 petites Próvinces. L'Isle de Sardaigne a 50 lieues de long, 20 de large, & 120 de tour; elle est éloignée de 32 lieues des côtes d'Afrique, & elle n'est séparée de l'Isle de Corse que par un détroit d'environ trois lieues de large.

Le Roi de Sardaigne entretient, en tems de paix, 20 ou 22 mille hommes de troupes réglées, & en temps de guerre elles sont augmentées jusqu'à 40 mille, indépendamment de 6 mille hommes de troupes irrégulieres. Ce Prince n'a point de Marine; il entretient seulement deux Galeres & quelques grosses Barques & Pinques armées. Ses revenus se montent à 20 millions ou environ; ils peuvent être portés jusqu'à 25 millions de nos livres.

Les titres que le Roi regnant a coutume de prendre sont ceux-ci : « Charles-Emmanuel, *par la* » *grace de Dieu*, Roi de Sardaigne, Duc de » Savoie, de Chablais, d'Aoust, du Genevois » & du Montferrat, Prince de Piémont, d'Achaïe, » de Morée & d'Oneille; Marquis de Saluces & » de Suze; Comte d'Asti, de Genêve, de Nice; » de Tende & de Romans; Baron de Valais, » Seigneur de Verceil, de Fribourg, de Maro; » de Pella & de Novella; Prince & Vicaire per- » pétuel du Saint Empire Romain en Italie; » Roi de Chypre, &c. &c. &c. »

L'administration des Etats du Roi de Sardaigne est commise à un Conseil auquel préside le Souverain lui-même. Après lui se placent les Princes du sang, ensuite les Conseillers d'Etat & les Ministres.

La Justice s'y administre selon le Code publié par l'ordre du Roi Victor-Amédée, en 1723. On commença à l'observer & à le mettre en pratique le 16 Novembre de la même année. Ce Code a été dressé pour abréger les procédures & pour en diminuer les frais. Il consiste en un seul Volume *in-folio* de 644 pages. Il est divisé en cinq parties. La sixieme qui n'a point été publiée en même-temps que les autres, concerne les Domaines, les Fiefs, &c.

Les Etats de Terre-Ferme du Roi de Sardaigne sont divisés en 5 Intendances Générales, (où n'entrent point les Etats de *Piémont*,) en 5 Intendances particulieres pour la *Savoie*, 11 pour le *Piémont*, & 3 pour quelques autres Provinces particulieres.

On compte en *Savoie* 7 Préfectures ou Bailliages, 11 en *Piémont*, 3 dans le Comté de *Nice*, 4 dans le Montferrat, & 9 dans les Provinces de nouvelle acquisition. En tout 30 Préfectures ou Bailliages.

Chambery est la Capitale de la Savoie. Cette Ville est à 10 lieues de Grenoble, à 14 de Genêve, à 43 de Turin, & à 142 de Paris, par Lyon. Long. 25°. 34'. Lat. 45°. 27'.

Cagliari, qui est la Capitale de la Sardaigne, est à 76 lieues de Palerme, à 98 de Rome, à 90 de la Bastia en Corse, à 132 de Gênes, à 138 de Ville-Franche, & à 331 de Paris. Long. 27°. 13'. Lat. 39°. 6'.

Turin, qui est la Capitale du Piémont & de tous les Etats du Roi de Sardaigne, est à 43 lieues de Chambery, à 32 de Nice, à 31 de Milan, à 46 de Parme, à 32 de Gênes, & à 185 de Paris. Long. 25°. 20'. Latit. 44°. 50'.

La maison regnante de Savoie est l'une des

plus anciennes parmi les Maisons Souveraines de l'Europe.

L'Ordre de l'Annonciade, dont le Roi de Sardaigne est Grand-Maître, fut institué en 1362, par Amédée VI, Comte de Savoie, sous le nom d'Ordre du Collier. Le Duc Charles III, surnommé *le Bon*, le renouvella en 1518. Les Chevaliers portent une chaîne d'or (parsemée de roses émaillées de blanc & de rouge), au bas de laquelle est un anneau entrelacé, où est représentée l'Histoire de l'Annonciation de la Sainte Vierge.

On compte dans les Etats du Roi de Sardaigne (en y comprenant la Sardaigne) 5 Archevêchés, 23 Evêchés & 43 Abbayes; savoir 3 Archevêchés, 4 Evêchés, & 3 Abbayes en *Sardaigne*; un Archevêché, 2 Evêchés & 7 Abbayes en *Savoie*; un Archevêché, 9 Evêchés & 10 Abbayes en *Piémont* & dans le Comté de *Nice*; 3 Evêchés & 4 Abbayes dans le *Montferrat*; 5 Evêchés & 20 Abbayes dans les Provinces de nouvelle acquisition. On compte encore dans les Etats de Terre-Ferme de ce Monarque, 5 Duchés, 8 Principautés, 60 Marquisats & 130 Comtés.

§. XXVI.

4. *Des Etats de la Maison d'Autriche en Italie.*

Ils comprennent le Milanès *propre*, le Comasc, le Crémonese, le Lodesan, partie du Pavesan, & le Duché de Mantoue. Les 5 premieres Provinces, réunies ensemble, ont 36 lieues de long, 33 de large, & 110 de tour. L'air y est assez bon & tempéré. Le terroir y est plat, uni, & très-

fertile en grains, en riz, en vins, en pâturages & en fruits. Les eaux n'y sont pas fort bonnes. Milan, qui en est la Capitale, est à 31 lieues de Turin, à 62 de Venise, à 20 de Gênes (mais par la poste, à 33) & à 200 de Paris. Long. 27°. 00'. 00". Lat. 45°. 25'. 00".

Le Duché de Mantoue a 20 lieues de long, 11 de large, & 45 de circonférence. L'air n'y est pas fort sain, mais la terre y est très-fertile, principalement en grains & en pâturages. Mantoue est à 9 lieues de Vérone, à 30 de Venise, à 36 de Milan, & à 220 de Paris. Long. 29°. 0'. Lat. 46°. 6'.

La Maison d'Autriche peut tirer tous les ans, des Etats qu'elle possede en Italie, 10 à 12 millions de livres; & elle peut y lever une armée de 20 ou 25 mille hommes, dont un quart de Cavalerie.

§. XXVII.

5. *De la République de Venise.*

Les Etats qui composent cette République contiennent, en Terre-Ferme, 70 lieues de long, 33 de large & 180 de circonférence. On ne comprend point dans cette étendue les côtes d'Istrie, de Dalmatie & d'Albanie qui obéissent en grande partie à la République. Ces côtes occupent plus de cent lieues de pays en longueur; mais en largeur, la portée du canon dans les terres détermine souvent l'étendue de la domination Vénitienne.

Les Provinces que la République possede en Italie jouissent d'une température d'air qui participe plutôt du froid que du chaud; car elles s'étendent du Sud au Nord, depuis le 45e. degré de latitude jusqu'au 46e. degré 38'. D'ailleurs il y a

beaucoup de montagnes dans la partie Septentrionale. De l'Est à l'Ouest, ces Provinces, occupent 4 degrés 15'. en longitude, puisqu'elles commencent au 27e. 18'. & se terminent au 31e. 33'.

Le territoire de ces Provinces est généralement très-fertile en grains, en vins, en fruits, &c. Le commerce y est encore considérable, bien qu'il ne le soit plus, à beaucoup près, autant qu'il l'étoit avant que les différentes Nations de l'Europe eussent réussi à se frayer une route aux Indes Orientales par le Cap de Bonne-Espérance.

Cette République subsiste depuis l'an 452. Elle entretient, en temps de paix, 16 mille hommes de troupes réglées, & 10 mille de milice. Son armée Navale est composée de plusieurs Galeres & Brigantins, & de quelques Vaisseaux de ligne & Frégates. Ses revenus fixes passent 12 millions de nos livres. Quelques-uns les font monter en total à 40 millions : c'est beaucoup. On paroît mieux fondé en les déterminant à 20 millions ou environ ; savoir, 12 millions de fixe, & 8 millions de casuel.

Le Gouvernement de la République est Aristocratique & entre les mains de la Noblesse, à la tête de laquelle est un Doge, c'est-à-dire un Duc ou Chef qu'elle élit, & dont la Charge est à vie ; mais elle a le droit de le déposer lorsqu'il devient incapable de servir la République. Il n'a que sa voix dans les Conseils. Le jour de l'Ascension il fait, en grande pompe, la cérémonie d'épouser la Mer Adriatique dans laquelle il jette un anneau.

Les Etats de Terre-Ferme de la République de Venise sont bornés, au Nord par l'Allemagne ; au Sud, par l'Etat Ecclésiastique, & le Duché de Mantoue ; à l'Est, par la Mer Adriatique, & à l'Ouest, par le Milanès. On les divise en 17 Provinces. Les Isles qui obéissent aux Vénitiens sont

presque toutes situées dans le Golfe de Venise, & près des côtes de Dalmatie.

Venise est à 62 lieues de Milan, à 93 de Turin, à 97 de Rome, à 100 de Vienne & à 266 de Paris. Long. 29°. 44'. 30". Lat. 45°. 25'. C'est une belle & grande Ville des plus peuplées & des plus marchandes de l'Europe : elle est surnommée *la Riche* à cause de ses Fabriques de glaces, de cristaux, de dentelles, de velours, de damas, de draps d'or, sans oublier ses raisins *dits* de Corinthe, &c. L'Arsenal de cette Ville est le plus beau de l'Europe : il y a de quoi armer 100000 hommes.



§. XXVIII.

6. *De la République de Gênes.*

L'ÉTAT de Gênes comprend, 1°. la côte de Gênes, 2°. l'Isle de Corse, & 3°. l'Isle de Capraïa.

1°. La Côte de Gênes contient 46 lieues dans sa plus grande longueur, & 11 dans sa plus grande largeur, qui, pour l'ordinaire, n'est que de 6 à 7 lieues. L'air y est fort sain & tempéré pendant la plus grande partie de l'année ; mais en Eté les chaleurs y sont souvent extrêmes. Le terroir y est montagneux, & ne produit que fort peu de bled ; mais il est fertile en vins & en huiles qui ne sont rien moins que délicates.

Tous les Habitans de cette Côte sont excellens hommes de mer ; & comme ils sont aussi très-entendus dans le commerce, ils sont, pour la plupart, fort riches. Le Gouvernement est Aristocratique.

On donne à la Côte de Gênes, le nom de Ri-

viere, partagée en Riviere du Levant & Riviere du Ponent, parce que, sans doute, l'étendue de cette République consiste plus en Rivages ou Côtes, que dans l'intérieur du Continent. (*Riviéra.*) Cette Côte s'étend depuis le 25e degré 20′ de longitude, jusqu'au 27e degré 38′; & depuis le 43e degré 48′. de latitude jusqu'au 44e degré 44′. Elle est bornée, au Nord, par la Lombardie, & au Sud par la Mer Méditerranée.

Les Etats limitrophes de cette République, sont ceux du Roi de Sardaigne, ceux de l'Infant Duc de Parme, ceux du Duc de Modene, ceux du Grand-Duc de Toscane, &c.

2°. L'Isle de Corse a été cédée par les Génois, en 1768, à la France; elle s'étend depuis le 26e degré 15′. 30″. de longitude, jusqu'au 27e degré 16′. 00″. & depuis le 41e degré 25′. 6″. de latitude, jusqu'au 42e degré 56′. 00″. Elle a 92 mille 900 pas géométriques de longueur (ou 77 mille 406 toises 4 pieds,) 43 mille pas de large (ou 35 mille 833 toises 2 pieds,) & 225 mille pas de tour (ou 187 mille 500 toises). On peut évaluer la surface de cette Isle à 676 lieues quarrées, chaque lieue de 2500 toises.

L'air y est grossier & mal-sain. Le terroir sablonneux & mêlé de rochers n'y est gueres fertile qu'en vins, en huiles, en figues & en quelqu'autres fruits délicieux. Par conséquent toutes les louanges que l'on donne, par rapport à la qualité du terrein, à la Province de Balagna & aux Campagnes d'Alleria, sont mal fondées. Il est vrai que ces deux contrées de l'Isle sont moins mauvaises que les autres, mais elles ne valent pas grand chose. On y recueille assez de bled, mais gueres au-delà de ce qui est nécessaire à la subsistance des habitans du pays. L'huile qu'on y fait (& même en très-grande quantité) n'est rien moins que bonne

à manger. Elle seroit meilleure, si les habitans du pays savoient la faire, & qu'ils voulussent se donner la peine de cultiver leurs oliviers. Le vin que boivent les Corses, n'est gueres bon non plus. Il est presque tout blanc. Ils en font peu de rouge. Les légumes & le fromage sont la principale nourriture de cette Nation. Leur pays est cependant bien peuplé de gibier & de bétail, sur-tout de chevres. Mais ils ménagent celles-ci pour avoir du fromage. Ils se font des habits du poil de ces animaux. A l'égard du gibier, ils en mangeroient volontiers, s'il ne devoit pas leur coûter quelques coups de fusil. Mais ils réservent leur poudre & leur plomb pour de meilleurs usages, selon eux.

Il n'y a point, dans cette Isle, de grands chemins : aussi on n'y voit point de voitures à roues. On y voyage par des sentiers qui disparoissent de temps en temps, parce qu'ils sont peu frayés. Les François avoient fait faire des routes qui menoient d'un lieu à un autre ; mais les Corses, à qui il importe fort peu que les chemins soient bons ou mauvais, ont entiérement négligé ces facilités de communiquer les uns avec les autres. Au reste, malheureusement pour eux, ils ne se joignent que trop aisément. Il n'est point d'obstacle à leur vengeance.

Les Corses labourent avec le fusil sur la charrue, & il vont à la Messe avec le fusil. Leur habillement consiste en une grande culotte qui leur descend fort bas, des guêtres d'étoffe, & une camisole où est cousu un chaperon qui se termine en pointe, & qui est parfaitement semblable au capuchon d'un Capucin. Ils ne font aucun usage, ni de chapeau, ni de perruque. Les femmes se parent aussi maussadement que les hommes, mais elles ne sont point armées. La plupart vont nues pieds. Ce sont elles qui font le travail le plus pénible, tant à la campagne

pagne qu'à la maison. Presque tous les Corses, hommes & femmes, sont vêtus de la même couleur, & c'est celle du poil de leurs chevres, qui est leur couleur favorite.

Il y a dans cette Isle un grand nombre de Couvens. Les Franciscains entr'autres y sont logés superbement. Le Couvent d'Aregno (qui est de cet Ordre) est un des plus beaux que l'on puisse voir. Il y a dans l'Isle, outre les Franciscains de l'ancienne Observance, des Récollets, des Capucins, des Servites, des Prêtres de la Congrégation de la Mission, & 2 Colleges de Jésuites, l'un à Bastia, & l'autre à Ajaccio. Les Dominicains ont un Hospice à Lora de Brando, à une lieue & demie de Bastia; & les Chartreux en ont aussi un dans cette derniere Ville.

On divise l'Isle de Corse en 68 *Pieves*, qui, toutes ensemble, contiennent environ 112000 habitans. Ces *Pieves* peuvent être comparées à nos Doyennés ou Archiprêtrés de France. On appelle *Pievano* le Chef Ecclésiastique de la *Pieve*. Il jouit seul des droits, des honneurs & des émolumens (décimes) de la *Pieve*. Il est de ces *Pievans*, dont le Bénéfice rapporte jusqu'à 3 ou 4 mille livres de rente; mais cela doit s'entendre en denrées, & dans les temps où le commerce est ouvert.

Les 68 *Pieves* de l'Isle sont divisées en 5 Dioceses; savoir, 1 Alleria, 2 Mariana & Accia, 3 Nebbio, 4 Sagona, & 5 Ajaccio. L'Evêque d'Alleria réside à Cervione : son Eglise Cathédrale est dédiée à Saint Erasme. Ce Prélat jouit de 26 mille livres de rente. La Bastia sert de résidence à l'Evêque de Mariana & d'Accia. Son Eglise Cathédrale est sous le titre de l'Assomption de la Sainte Vierge. Les revenus de ce Prélat se montent à 20 mille livres. L'Evêque de Nebbio a établi son siege à San-Fiorenzo : son Eglise Cathédrale est dédiée

à la Sainte Vierge. Ce Prélat n'a pas plus de 6 mille livres de rente. L'Evêque de Sagona a trois résidences où il séjourne à son gré, savoir, Vico, Calvi & Calenzana. La Cathédrale de Vico est sous le titre de l'Assomption de la Sainte Vierge. La Cathédrale de Calvi est dédiée à Saint Jean-Baptiste, & l'Eglise Collégiale de Calenzana est sous l'invocation de Saint Blaise. Ce Prélat jouit de 10 mille livres de rente. L'Evêque d'Ajaccio réside dans la Ville de ce nom, & il jouit de 20 mille livres de rente.

3°. L'Isle de Capraia est fort petite. Elle n'a que 4 lieues de tour. Cette Isle ne produit que des chevres & du vin. Ses habitans font presque tous le commerce de l'Isle de Corse, dont ils ne sont éloignés que de 8 lieues. La Capitale est à 38 lieues de Gênes, à 7 de la Gorgone, & à 7 de Livourne.

Gênes, qui est la Capitale de la République de ce nom, est à 31 lieues de Turin, à 50 de Florence, à 40 de Livourne, à 38 d'Antibes, & à 200 de Paris. Long. 26°. 15'. 45". Lat. 44°. 25'. 00". C'est une grande & forte Ville, riche & bien peuplée, avec un Port aussi grand que sûr : on la nomme *la Superbe* à cause de la magnificence de ses Bâtimens, de ses Manufactures d'étoffes de soie, de damas, de velours, outre le marbre dont les montagnes voisines abondent.

Bastia est la Capitale de l'Isle & Royaume de Corse. Cette Ville est assez grande & bien bâtie. Elle contient 10 à 11 mille habitans. Son Port manque de profondeur d'eau, & par conséquent il ne peut recevoir que de petits bâtimens. La Bastia est à 22 lieues de Livourne, à 40 de Gênes, à 52 d'Antibes & à 311 de Paris. Long. 27°. 7'. 40". Lat. 42°. 38'. 50".

Le Gouvernement de la République de Gênes

est aristocratique, & le pouvoir de faire les Loix réside dans le Grand Conseil ou Sénat. L'administration du Gouvernement est commise au Doge, à la Seigneurie, aux Colleges, & à l'Assemblée ou Conseil qui est composé de la Seigneurie & des Colleges.

Le *Doge* est élu du corps des Sénateurs; & il doit résider dans le Palais de la République. Il est assisté par 8 Sénateurs qui gouvernent conjointement avec lui, avec titre de *Gouverneurs*, & par 4 *Procurateurs*, dont 2 logent avec lui dans le Palais Ducal, & ce corps est précisément celui que nous avons désigné plus haut par le nom de *Seigneurie*. Le Doge n'a par lui-même aucune autorité; il ne peut recevoir des visites, ni donner audience, ni ouvrir les lettres qui lui sont adressées, sinon en présence des 2 Procurateurs qui logent avec lui dans le Palais. Mais c'est à lui seul de proposer les matieres qui se déliberent dans le Sénat ou dans le Conseil.

Entre les qualités que le Doge doit avoir, il faut qu'il soit né de légitime mariage, qu'il soit âgé de 50 ans, qu'il soit Noble Citoyen, & décoré du titre de Sénateur. Enfin il faut qu'il soit pourvu d'assez de talens & de facultés pour soutenir avec éclat une dignité si distinguée.

Le Gouvernement du Doge dure 2 ans, au bout lesquels il se rend à l'Assemblée des Colleges convoqués, & il y dépose les marques de sa dignité. En ce même lieu un Secretaire de l'Assemblée lui dit au nom de la République : *Puisque votre Sérénité a fini son temps, que votre Excellence s'en retourne à son logis.* Il part sur le champ; &, arrivé à la porte pour sortir, il remercie les Sénateurs & les Procurateurs qui lui ont fait compagnie pendant son gouvernement. Ensuite ayant quitté les vêtemens de Doge, il prend ceux de

Sénateur & se retire en sa maison, jusqu'à ce que l'on examine son administration pour être approuvée ou censurée. Dans le premier cas, on le fait *Procurateur* à vie, & dans le second, il est puni à proportion de son manquement. Celui qui a déjà été élu Doge, peut l'être encore, mais seulement après une intervalle de 12 années.

Quelques jours après la renonciation du Doge, on procede à l'élection d'un autre ; &, jusqu'à ce qu'elle soit faite, le Doyen des Sénateurs fait, en attendant, les fonctions de Doge, & en tient la place. Pour cette élection on convoque le Grand Conseil qui nomme 15 personnes réputées les plus capables & les plus dignes d'être élevées à cette dignité. On porte ensuite au Conseil secret la liste de 25 Candidats nommés, & là on réduit ce nombre à 6 seulement. Enfin cette seconde liste est présentée au Grand Conseil qui élit pour Doge un des 6 Nobles enregistrés, lequel doit être pris alternativement dans le vieux ou le nouveau Portique.

Aussi-tôt que le Doge est élu, on lui met la Couronne sur la tête & le Sceptre à la main. Mais le Doge n'est en effet qu'un ombre de Roi, puisque toute l'autorité réside dans le Grand Conseil. Il a cependant des soldats de garde, & il porte des vêtemens peu inférieurs à ceux des Têtes couronnées. Ceux dont il se sert dans les jours de cérémonie, sont une robe longue à l'antique de velours ou de damas cramoisi, avec un bonnet en pointe de la même étoffe. Il est aussi obligé de porter un rabat : on lui donne le titre de *Sérénité* ou d'*Illustrissime Prince*, tout comme on donne aux Sénateurs celui d'*Excellence*, & à tout le Corps de la République, celui de *Sérénissime République de Gênes*.

Cette République entretient en temps de paix environ 3 mille hommes de troupes réglées, mais elle peut, dans le besoin, composer de ses propres sujets une armée de dix mille hommes & l'entretenir. Les forces de mer des Gênois ne consistent présentement qu'en 4 Galeres & en quelques grosses Barques armées. Les revenus de cette République sont assez médiocres, car à peine se montent-ils à 6 millions de nos livres; mais elle peut trouver de grandes ressources chez la Noblesse & les Marchands qui possedent des sommes immenses. Ainsi on a coutume de dire, & avec raison, que la République de Gênes est l'Etat le plus pauvre, & que ses sujets sont les plus riches de toute l'Italie.

L'Etat de Gênes a souffert beaucoup de révolutions, & a été soumis successivement à différens Souverains. Il a été sujet aux François, au Marquis de Monferrat, au Duc de Milan, & de nouveau aux François. Dans les intervalles que les Gênois n'étoient point sujets à des Gouvernemens étrangers, ils se choisissoient parmi leurs Citoyens, des Comtes, des Consuls, des Prodestas, des Capitaines, des Gouverneurs, des Lieutenans, des Recteurs, des Réformateurs, & des Ducs ou Doges. Enfin, en l'année 1528, le Gouvernement se réduisit en forme de République aristocratique, & il s'est conservé jusqu'à présent sur ce pied.

Les Loix qui forment la constitution de la République de Gênes, & par lesquelles cet Etat se gouverne aujourd'hui, furent rédigées en 1576 par les Ambassadeurs du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Espagne, autorisée par la République, munis par leurs Souverains respectifs de pleins pouvoirs à cet effet. Ces Loix sont divisées en 95 Chapitres, dont 24 concernent l'établissement

& les fonctions de la Rote ou Chambre Criminelle, & les 71 qui précédent, appartiennent plus particuliérement à l'administration politique de l'Etat.



§. XXIX.

7. Du Grand-Duché de Toscane.

LA Toscane appartient au frere de l'Empereur actuel. Elle s'étend depuis le 27e. degré 35'. de longitude, jusqu'au 30e. degré 30'. & depuis le 42e. degré 20'. de latitude, jusqu'au 44e. degré 25'. Elle a 53 lieues de long, 35 de large, & 130 de circonférence. Elle est bornée au Nord par les Etats du Duc de Parme, par ceux du Duc de Modene, & par l'Etat Ecclésiastique ; au Sud par la mer Méditerranée, à l'Est encore par l'Etat Ecclésiastique, & à l'Ouest par la mer Méditerranée & par la République de Gênes.

L'air passe pour être tempéré & sain en Toscane. Il est cependant peu de Contrées en Europe où il soit plus pernicieux à la vue. Rien de plus commun que d'y voir des jeunes gens au-dessous de 30 ans, être obligés de se servir de lunettes, même pour marcher. Les fievres sont encore un fléau dont les Toscans, qui habitent sur les côtes de Siennois, ont bien de la peine à se garantir.

On recueille en Toscane quantité de grain & d'huile. Les vins y sont exquis, & les fruits délicieux. Il y a aussi beaucoup de bon pâcages. L'on y trouve des carrieres de marbre, d'albâtre, de porphyre, des mines de fer & d'argent.

Sous les derniers Grands Ducs de Toscane de

la maison de Médicis, ce pays rapportoit annuellement à son Souverain, sept millions de livres, dont la Ville & Port de Livourne fournissoient la troisieme partie. Aujourd'hui la Toscane rend plus de 15 millions par an. On peut lever 30 mille hommes de troupes dans cet Etat. Aux quatre Galeres qui servoient à protéger le commerce, on a substitué deux Vaisseaux de ligne qui séjournent dans le Port de Porto-ferrajo, lorsqu'ils ne sont point employés. Ce Duché ayant été échangé contre la Lorraine, a été donné par l'Empereur à l'Archiduc son frere.

Florence, qui est la Capitale de la Toscane, est à 10 lieues de Livourne, à 50 de Gênes, à 52 de Rome, & à 273 de Paris. Long. 28°. 59'. 19''. Lat. 43°. 46'. 30''. Cette Ville est surnommée *la Belle.*

§. XXX.

8. *Des Etats de l'Infant Duc de Parme.*

CES Etats composent le Duché de Parme, le Duché de Plaisance, & le Duché de Guastalla. Ils s'étendent depuis le 27e. degré 20'. de longitude, jusqu'au 29 degré 5'. & depuis le 44e. degré 20'. de latitude jusqu'au 44e. degré 53'. L'Inquisition y a été supprimée en 1769.

1°. Le Duché de Parme a 18 lieues de long & 10 de large. La Ville de Parme est fort belle; il y a une bonne Citadelle, une Université, un beau College, dit des Nobles; on y admire son grand Théatre.

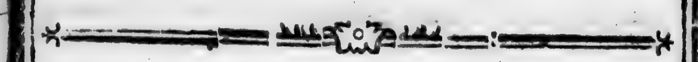
2°. Le Duché de Plaisance a 15 lieues de long

sur 12 de large, & ces deux Duchés ont ensemble environ 55 lieues de circonférence. L'air y est fort sain & tempéré, & le terroir très-fertile & très-agréable. Les eaux n'y sont point bonnes, sur-tout à Parme ; aussi on n'y en boit gueres.

3°. Le Duché de Guastalla a 4 lieues de long, 2 ou 3 de large, & 9 de tour. C'est un bon pays, abondant en grains & en vins.

La Ville de Parme est à 13 lieues de Plaisance, à 10 de Crémone, à 12 de Mantoue, à 25 de Milan, à 12 de Modène, à 33 de Gênes, à 46 de Turin, & à 231 de Paris. Long. 28°. 8'. Lat. 44°. 41'.

L'Infant Duc de Parme retire de ses Etats 5 millions de livres par an. Ce Prince peut armer 7 à 8 mille hommes de ses sujets, & les entretenir en campagne. Sa Maison de Plaisance est à Colorno.



§. XXXI.

9. *Des Etats du Duc de Modène.*

Ils sont composés des Duchés de Modène, de Reggio & de la Mirandole, de la Principauté de Massa-Carrera, & de quelques autres Domaines moins considérables. Les 3 Duchés ont ensemble 24 lieues de long, 17 de large & 70 de circonférence. L'air y est sain & tempéré. Le terroir, quoiqu'en partie montagneux, y abonde en vin, en huile, en fruits, &c. Le Duché de Modène est un Fief de l'Empire, qui doit tous les ans à l'Empereur une redevance de 4 mille écus.

La Principauté de Massa-Carrera est riche en

huile & en marbre très estimé, sur-tout pour le beau marbre blanc. C'est un pays délicieux, & capable de fixer un Philosophe. Massa-Carrera est à une demi-lieue de la mer, & à environ 25 lieues de Modène.

La Ville de Modène est à 12 lieues de Parme, à 8 de Bologne, à 18 de Mantoue, & à 245 de Paris. Long. 28°. 52'. 0''. Lat. 44°. 34'.

Le Duc de Modène jouit de 6 millions de revenu. Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle de 1748, ce Prince entretient sur pied six mille hommes de troupes réglées, parmi lesquelles on remarque un très-beau Régiment de Dragons. Ce Souverain pourroit facilement mettre 10 mille hommes en campagne & les entretenir.

§. XXXII.

10. *De la République de Lucques.*

LES Etats de cette République n'ont que 12 lieues de long, 9 de large & 34 de tour. Elle est enclavée entre la Toscane, le Duché de Modène & la Principauté de Massa. L'air n'y est point sain. La terre y est fertile, principalement en pâturages & en huile très-délicates. Mais ces huiles n'approchent pas à beaucoup près de la bonté de celles de Provence.

La République de Lucques est un Fief de l'Empire ; son Gouvernement est aristocratique, & dépend d'un Conseil de 120 Nobles, qui a pour chef un Magistrat nommé Gonfalonier, choisi d'entre les Nobles, & qui n'est que 2 mois en charge, ainsi que les Conseillers qu'on lui donne

pour l'administration des affaires avec la participation du Conseil.

Lucques est à 4 lieues de Pise, à 9 de Livourne, à 15 de Florence, à 8 de Massa, & à 246 de Paris. Long. 28°. 11'. Lat. 43°. 45'.

Cette République entretient 3 ou 4 cents hommes de troupes réglées qui composent toute la garnison de sa Capitale. Elle envoie un petit détachement à Viareggio, où il y a un petit port qui ne reçoit gueres que des Felouques ou des Barques de moyenne grandeur. Quand les Etrangers entrent dans Lucques, on leur ôte leurs armes que l'on ne leur rend que lorsqu'ils en sortent.



§. XXXIII.

11. *De la République de Saint-Marin.*

Elle est enclavée dans le Duché d'Urbin (qui dépend du Pape,) & elle n'a que deux lieües de long sur une & demie de large. L'Etat de cette République, qui est sous la protection du Pape, ne comprend qu'une seule Ville, 2 Villages un peu considérables, & 5 autres de moindre force. Cette République est gouvernée aristocratiquement par deux Magistrats que l'on change deux fois par an.

Saint-Marin est à 4 lieues de Rimini, à 23 de Bologne, à 73 de Rome, & à 260 de Paris. Long. 30°. 40'. Lat. 44°. 16'.



§. XXXIV.

12. *De l'Isle de Malte.*

CETTE Isle a environ 7 lieues de long, 4 ou 5 de large, & 20 de tour. L'air y est fort tempéré & sain. Le terroir y est peu fertile, à la réserve du coton, du miel & de quelques fruits qu'on y recueille. Il n'y a point de bêtes venimeuses. On y compte environ 51 mille ames, en y comprenant les habitans des deux petites Isles de Gozzo & de Comino, qui sont près de celle de Malte, & qui en dépendent. Il y a un Château & deux Forts dans l'Isle de Gozzo, un seul Fort dans celle de Comino. Cette Isle est un Fief de la Sicile, & en conséquence le Grand-Maître fait présenter tous les ans au Viceroi de Sicile un Faucon.

On parle à Malte les Langues Italienne & Bérébere ou Africaine. Cette derniere est un dialecte de l'Arabe.

L'Isle de Malte est à 20 lieues de la Sicile, à 82 de Tunis, à 77 de Tripoli de Barbarie, à 90 de Palerme, à 320 de Constantinople, à 232 de Marseille, & à 228 de Paris. Long. 32°. 9'. 30''. Lat. 35°. 54'. 00''.

Pour être reçu dans cet Ordre, le plus illustre de la Chrétienté, il faut faire la preuve de Noblesse que l'on appelle de seize Quartiers du côté paternel & maternel, avoir 20 ans ou dispense d'âge, & être né de légitimes mariages, à la réserve des fils naturels des Rois & des Princes : les Chevaliers font vœu de chasteté, de pauvreté & d'obéissance.

En 1741, « le Grand-Maître de l'Ordre de » *Saint-Jean de Jérusalem* étant mort (à Malte, » le 15 Janvier), immédiatement après sa mort,

» le Conseil rompit le Sceau, suivant l'usage, on » ferma la porte de la Ville, l'on procéda à l'élection du Lieutenant du Magistère. Le jour suivant, on dressa la liste des Chevaliers qui pourroient donner les voix dans l'élection, & elle » fut affichée à la porte de l'Eglise de *Saint Jean* » avec les noms de ceux qui, étant débiteurs de » l'Ordre, étoient exclus du Conclave.

» Le 18, étant le troisieme jour après la mort » du Grand-Maître, & par conséquent celui auquel se devoit faire l'élection de son successeur, » les Ballifs, les Commandeurs & les Chevaliers de chacune des sept Langues qui composent l'Ordre de Malte, se rendirent à l'Eglise » de *Saint Jean*, & y entendirent la Messe du » *Saint Esprit*. Ensuite chaque Langue s'étant retirée dans la Chapelle, excepté celle où le Lieutenant du Magistère avoit été tiré, & qui prit » sa place dans la Nef de l'Eglise, elles choisirent » trois Electeurs, qui furent les Baillifs de Gaizan, » de Labatie & de Tencin pour la Langue de *Provence*; le Commandeur de Vogué, Lieutenant » du Grand Maréchal de l'Ordre, & les Chevaliers » de Bryon & du Bord pour la Langue d'*Auvergne*; » le Baillif de Boccage, Grand-Hospitalier, le » Baillif de Daval & le Commandeur de Rouville pour la Langue de *France*; les Baillifs de » Querena & Cavalcanti, & le Commandeur Fraconi pour la Langue d'*Italie*; le Baillif Pugo, » Grand Sénéchal de l'Ordre, le Grand Prieur de » Catalogne & le Commandeur de Monteleone » pour la Langue d'*Aragon*; le Grand Prieur » d'Allemagne & les Baillifs de Brandebourg, Cheraul & de Stadelle pour la Langue d'*Allemagne*; » & les Baillifs Pinto & Paës, Portugais, & le » Commandeur Duegnal, Castillan, pour la Langue » de *Castille* & de *Protugal*.

» Les Langues ayant donné à ces Electeurs le » pouvoir d'en élire trois autres pour représenter » l'*Angleterre*, le Baillif de Saint Etienne d'Audiça de Gironi, de la Langue d'*Italie*, le Commandeur Endberg, Lieutenant du Grand Baillif » de la Langue d'*Allemagne*, & le Baillif Pinto, » de la Langue de *Castille* & de *Portugal*, furent » élus en cette qualité.

» Après que ces Electeurs furent assemblés dans » le Conclave, ils procéderent à la nomination » du Triumvirat, qui fut composé du Commandeur de Saint Maurice, Chevalier de Justice » de la Langue d'*Auvergne*, du Commandeur Sylva, » Prêtre, de la Langue de *Castile* & de *Portugal*, » & du Commandeur de Frain, de la Langue de » *France*.

» Les balotages se firent ensuite, selon la coutume, pour donner treize Adjoints au Triumvirat, & ces 16 nouveaux Electeurs élurent d'une » voix unanime pour GRAND MAÎTRE DOM EMANUEL PINTO, Portugais, né en 1681, auquel » a succédé François Ximenès de Texada, né le » 14 Juillet 1704, élu Grand-Maître le 28 Janvier » 1773 ».

§. XXXV.

13. *De la République de Raguse.*

CETTE République n'est point en Italie, mais elle est située en Dalmatie sur les côtes orientales du Golfe de Venise. Elle s'étend, en terre-ferme, 22 lieues en longueur, & 3 en largeur. L'Isle de Meleda, qui lui appartient, a 10 lieues de long sur 2 de large. Les petites Isles de Lagusta, de Gazza, de Gazzola, &c. composent le reste du Domaine

de cette République. Elle paie tribut au Pape, aux Turcs & aux Vénitiens. Ses revenus fixes se montent, par an, à 400 mille livres ou environ. Elle entretient mille ou 12 cens hommes de troupes réglées. Son commerce est très-considérable, & il est d'autant plus assuré, que le Pavillon de Raguse n'a point à craindre d'avanie de la part d'aucun des Corsaires de Barbarie. Elle est gouvernée aristocratiquement par 60 Sénateurs, & fort sujette aux tremblemens de terre.

Raguse est à 50 lieues de Brundisi, à 115 de Venise, à 72 d'Ancone, à 43 de Barletta, à 186 de Constantinople, & à 372 de Paris. Long. 36°. 15'. Lat. 42°. 46'.

§. XXXVI.

14. *De la Principauté de Monaco.*

ELLE est située sur les côtes de la Riviere de Gênes, entre Nice & Vintimille. C'est un pays délicieux & abondant en huile & en citrons.

La Ville de Monaco est bâtie sur un rocher applati. Elle est très-bien fortifiée. Son port est très-sûr. Mento est une autre Ville de la Principauté. Il y a un très-beau chemin (de deux grandes lieues de longueur) qui mene de l'une à l'autre Ville. C'est le Prince regnant qui l'a fait faire. Ce Souverain a plusieurs magnifiques Palais dans ses Etats.

Monaco est à 9 lieues d'Antibes & à 257 de Paris. Long. 25°. 8'. Lat. 43°. 48'.

Cette Principauté est sous la protection de la France, qui y entretient garnison dans la Capitale.

§. XXXVII.

15. *De la Principauté de Piombino.*

ELLE est sur les côtes de la Toscane, & sous la protection du Roi des Deux-Siciles, qui y tient garnison dans la Citadelle. L'air n'y est point sain. On y fait un assez bon commerce de fer.

Piombino est à 4 lieues de Portolongone, à 18 d'Orbitello, à 15 de Livourne, & à 18 de Siéne. Long. 28°. 40′. Lat. 42°. 52′.



§. XXXVIII.

De la Lorraine & du Duché de Bar.

LA Lorraine comprend le Duché de Lorraine, le Duché de Bar & les 3 Evêchés de Metz, Toul & Verdun qui y sont enclavés.

Le Duché de Lorraine a 40 lieues de long & 30 de large. Celui de Bar a 17 lieues de long & 14 de large. Ces deux Duchés sont contigus l'un à l'autre. L'air y est bon & tempéré. Les habitans y sont braves, laborieux & zélés pour la Religion Catholique. On y recueille du bled, du vin, du chanvre, du lin, &c. Il y a beaucoup de bois & de pâturages. Le gibier y est abondant. Il y a aussi des mines de fer, d'or, d'argent, de même que plusieurs salines.

Bar-le-Duc, qui est la Capitale du Duché de Bar, est à 15 lieues de Nancy & à 48 de Paris. Long. 22°. 49′. Lat. 48°. 40′. 38″.

Nancy est la Capitale de toute la Lorraine. Cette Ville est à 10 lieues de Metz, à 32 de Strasbourg, à 4 de Toul, à 35 de Besançon, & à 63 de Paris. Long. 23°. 51'. 33". Lat. 48°. 41'. 28".

Par le Traité de Vienne de 1736, les Duchés de Lorraine & de Bar ont été cédés au Roi de Pologne (Stanislas Leczinsky,) mais sous la clause de réversion à la Couronne de France. Ce qui a eu lieu par la mort de ce Monarque.

Luneville, Maison de Plaisance des Ducs, a eu le titre de Comté dès le dixieme siecle. Remiremont est une Abbaye célebre ; les Chanoinesses sont tenues de faire preuve de grande Noblesse. Plombieres a des eaux minérales très-connues. Le feu Roi de Pologne y a fondé, en 1740, 12 places de Pauvres des deux sexes, pour y prendre les eaux. Les Juifs ont un Synagogue à Metz.

Les derniers Ducs de Lorraine ne retiroient gueres de leurs Etats que 4 ou 5 millions de livres, & ils entretenoient ordinairement 4 ou 5 mille hommes de troupes réglées. Ces Etats rapportent aujourd'hui environ 15 millions de livres par an. Les Duchés peuvent fournir jusqu'à 20 mille hommes de troupes.



§. XXXIX.

1. *De la Pologne.*

LA Pologne est un Royaume électif. En y comprenant le Grand-Duché de Lithuanie, qui lui fut réuni en 1386, elle contient 220 lieues de long & 190 de large. Sa circonférence est de 680 lieues.

Elle s'étend depuis le 34e. degré de longitude jusqu'au 50e, & depuis le 46e. degré 5'. de latitude jusqu'au 56e. degré 25'. Elle est bornée, au Nord, par la mer Baltique & la Livonie; au Sud, par la Hongrie & la Moldavie; à l'Est, par la Russie, & à l'Ouest, par l'Allemagne. Mais ce Royaume a été bien diminué par le partage qui fut fait en 1772 de plusieurs Provinces limitrophes à la Hongrie, à la Prusse & à la Russie, entre ces Puissances respectives.

L'air y est froid, humide & peu sain. La terre y est très-fertile en toutes sortes de grains & en fruits. Il n'y a des vignes que sur les frontieres de la Hongrie, & rarement les raisins y parviennent à une parfaite maturité. Les forêts y abondent en miel & en cire, & sont bien peuplées d'animaux de différentes especes. Les prairies y sont couvertes de bétail. Les montagnes n'y manquent pas de mines d'argent, de plomb, de cuivre, de fer, de sel, &c.

La Religion Catholique Romaine est, en Pologne, celle de l'Etat. L'on n'y élit point de Roi qui n'en fasse profession, mais on y souffre les Luthériens, les Calvinistes, les Juifs, &c.

La Langue Polonoise est un mélange d'Esclavon & d'Allemand. Beaucoup de Polonnois parlent aussi Latin; & la Noblesse sçait de plus le François & l'Italien.

Warsovie, qui est la résidence des Rois de Pologne, est à 72 lieues de Breslaw, à 58 de Kœnigsberg, à 53 de Cracovie, à 60 de Dantzick, à 112 de Berlin, à 116 de Dresde, à 125 de Riga, à 211 de Saint-Pétersbourg, à 315 de Moskow, & à 356 de Paris. Long. 38°. 45'. Lat. 52°. 14'.

Cracovie est la Capitale du Royaume. Sa Cathédrale est le lieu où l'on couronne les Rois, & celui de leur sépulture.

On divise la Pologne en 12 grandes Provinces, & on la subdivise en 32 Palatinats.

Les principales Rivieres de la Pologne sont, la Vistule, le Dnyeper, le Nyemen, la Duna, &c.

Le Roi de Pologne n'est point le maître de disposer des revenus de l'Etat. Ceux qui lui sont assignés pour l'entretien de sa Cour, peuvent se monter à 4 millions de livres par an. La Reine a 330 mille livres ou environ, pour son douaire & pour ses menus plaisirs.

Le Gouvernement est Monarchique-aristocratique. La Pologne a le titre de *Royaume*, mais le corps de l'Etat prend celui de *République*.

Le Roi est élu dans une Diete générale convoquée par l'Archevêque de Gnesne, qui est le Chef de la République pendant l'interregne. Cette Diete se tient en pleine campagne, à demi-lieue de Warsovie. Les seuls Nobles peuvent posséder les Charges & biens de l'Etat. Les Bourgeois, quelques riches qu'ils soient, ne peuvent posséder que des maisons dans leurs Villes; & des fonds de terre à une lieue à l'entour. Les Paysans sont pauvres & misérables, mais ils ne contribuent point aux charges de l'Etat. Les Gentilshommes dont ils dépendent ont droit de vie & de mort sur eux.

La Pologne & le Grand-Duché de Lithuanie, en réunissant leurs forces, peuvent mettre en campagne 140 mille hommes. La Lithuanie a son armée à part, avec ses Généraux indépendans de ceux de la Couronne : cette armée campe, agit, marche & prend ses quartiers séparément.

Quant aux Charges de l'Etat, la Lithuanie est tenue de fournir le tiers des Troupes de la Couronne, mais seulement le quart du revenu assigné au Roi.

Grodno est le lieu où s'assemblent les Dietes.

§. X L.

2. *Du Duché de Curlande.*

CE Duché a 65 lieues de long & 35 dans sa plus grande largeur. Il s'étend depuis le 30e. degré de longitude jusqu'au 44e. degré 22'. & depuis le 65e. degré de latitude jusqu'au 57e. degré 40'. L'air y est humide, fort froid & peu sain. Le terroir, quoiqu'en partie marécageux, ne laisse pas d'y être fertile en bled, en lin, en chanvre & en pâturages. Il y a aussi beaucoup de bois.

La Religion dominante de ce Duché est la Luthérienne. On y parle la Langue Polonoise, à quelques différences près.

Mittaw est la Capitale de la Curlande. Cette Ville est à 8 lieues de Riga, à 109 de Saint-Pétersbourg, à 115 de Warsovie, à 59 de Kœnigsberg, & à 386 de Paris. Long. 41°. 45'. Lat. 56°. 40'.

Gottar Ketler, dit *Nesselrat*, qui avoit quitté la Charge de Grand-Maître de l'Ordre Militaire des Croisés, pour embrasser la Religion Luthérienne, fut le premier Duc de Curlande, Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, lui en donna l'investiture en 1561.

§. X L I.

Du Portugal.

CE Royaume a 120 lieues de long, 45 de large, & 230 de tour. Il s'étend depuis le 8e. degré 45'. de longitude jusqu'au 11e. degré, & depuis le

36e. degré 46′. de latitude jusqu'au 42e. degré. Il est borné au Nord, par la Galice ; au Sud & à l'Ouest, par l'Océan ; & à l'Est, par le Léon, l'Estremadure & l'Andalousie.

L'air y est sain & tempéré durant la plus grande partie de l'année, mais en Eté les chaleurs y sont extrêmes. L'Hiver y est fort pluvieux. Le terroir y est fort sec, montagneux & peu fertile en bled ; il abonde en vin exquis, en fruits délicieux, & en huiles peu délicates. On y nourrit quantité de vers-à-soie. Les chevaux y sont extrêmement vifs. L'on y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de plomb & d'étain, même du crystal, des rubis, des émaraudes, &c.

Les Portugais ont à-peu-près les mêmes mœurs & le même caractere que les Espagnols leurs voisins. Ils sont fort zélés pour leur Roi & pour la Religion Catholique Romaine, qui est la seule que l'on professe dans ce Royaume. L'Inquisition, dont le Roi s'est fait nommer Grand-Inquisiteur, est contenue actuellement dans des bornes qui, en tempérant l'autorité despotique de ce terrible Tribunal, a assujetti les jugemens portant condamnation de mort, à la révision de son Conseil. Ils sont bons Pilotes & bons Soldats. Le Gouvernement est Monarchique ; il est héréditaire aux filles & même aux fils naturels au défaut d'enfans légitimes : c'est une Princesse qui est actuellement sur le Thrône.

La Langue Portugaise paroît plus douce que l'Espagnole dont elle participe. Elle n'a point, comme celle-ci, de *jota* ou d'*j* long, ni de *x*, qu'il faille prononcer du gosier ; & elle a quantité de mots qui approchent beaucoup du François.

Lisbonne est la Capitale du Portugal. Cette Ville, qui avoit été presqu'entierement détruite par le tremblement de terre du premier Novembre

1755, & par ceux qui ſont arrivés depuis, a été rebâtie & eſt ſituée à 106 lieues de Madrid, à 63 de Séville & à 387 de Paris. Long. 9°. 45′. Lat. 38°. 45′.

Les principales Rivieres de Portugal ſont, le Tage, le Duero & le Minho, qui prennent leurs ſources en Eſpagne. On diviſe ce Royaume en 6 Provinces.

Le Portugal a ordinairement ſur pied (en Europe) 25000 hommes de troupes.

§. XLII.

De la République des Provinces-Unies.

LES Etats de cette République (en Europe) contiennent 65 lieues de long, 38 de large, & 165 de tour. Ils s'étendent depuis le 20e. degré 53′. de longitude juſqu'au 34e. degré 45′. & depuis le 51e. degré 10′. de latitude juſqu'au 53e. degré 20′.

L'air y eſt humide, froid & mal-ſain. Le terroir y eſt peu fertile, excepté en pâturages excellens qui nourriſſent une prodigieuſe quantité de bétail, principalement de vaches & de chevaux. On y fait de bons draps, de belles toiles, & on y conſtruit grand nombre de vaiſſeaux que l'on vend aux étrangers.

On paye en Hollande impôt de tout, du bétail, des fruits, du ſel, de chaque ſervante, de chaque cheminée, pour avoir droit de prendre du café, de boire du vin, & de brûler de la tourbe. Ces impoſitions rendent ordinairement 21 millions de florins par an; ce qui fait environ 45 millions

de nos livres. En temps de guerre, on fait monter les impôts encore bien plus haut.

Ces taxes, jointes à celles que la République établit sur les vaisseaux de ses Sujets qui commercent aux Indes, & à ce qu'elle retire elle-même de ce commerce pour ses propres droits, lui rapportent annuellement plus de 60 millions de livres.

La République entretient (en Europe) en temps de paix, 33 mille hommes de troupes réglées, & 15 ou 20 vaisseaux de ligne. En temps de guerre, elle peut porter son armée de terre jusqu'à 100 mille hommes, & celle de mer à 40 ou 50 vaisseaux de ligne. En 1701, les Provinces-Unies avoient à leur solde 102 mille hommes de troupes de terre. On comprend aisément que ce nombre de troupes n'étoit point tout composé de Sujets de la République; il s'en falloit même beaucoup. Il y a actuellement au service des Etats-Généraux, 10 mille Suisses, plusieurs Régimens d'Ecossois, plusieurs de Walions, & un plus grand nombre encore d'Allemands.

La Compagnie des Indes Orientales de cette République a, à son service, 30 mille hommes de troupes, 160 vaisseaux en mer, & plus de 80 mille personnes qu'elle emploie aux Indes.

Le terrein de plusieurs Provinces de la Hollande est plus bas que la surface de la mer qui les inonderoit, si elle n'étoit arrêtée par des digues aussi dispendieuses que hardies.

Sept Provinces, qui forment chacune une République particuliere, mais liées entr'elles par des Traités d'association, composent ce qu'on appelle la République des *Provinces-Unies*. On lui donne assez communément le nom de *Hollande*, parce que cette Province est la plus considérable de toutes. On appelle *Leurs Hautes Puissances, les Etats-Généraux*, l'Assemblée des Députés de chacune

des sept Provinces. C'est cette Assemblée qui a la principale direction des affaires, & qui donne audience aux Ministres étrangers.

La Religion des Hollandois est la Prétendue Réformée. Il y a aussi parmi eux quantité de Juifs. Ceux-ci font grande figure en Hollande ; ils y vivent avec plus de liberté qu'en aucune autre partie de l'Europe. Il y a aussi des Luthériens, des Anabaptistes, des Sociniens & des Catholiques-Romains. Mais l'exercice public de la Religion de ces derniers n'y est que toléré. Les Eglises sont sans cloches & comme des salles.

La Langue Hollandoise est la même que la Flamande, à quelques différences près, qui la rendent plus pure & plus polie, & la Flamande a beaucoup de rapport avec la Langue Allemande.

La Haye, simple Bourg, qui est la résidence des Etats-Généraux des Provinces-Unies, des Ambassadeurs & des Ministres étrangers, est à 31 lieues de Bruxelles, à 12 d'Amsterdam, à 70 de Londres, à 235 de Vienne, à 100 de Hambourg, & à 97 de Paris. Long. 22°. 19'. Lat. 52°. 4'.

Amsterdam, grande & belle Ville, qui est la Capitale de la Province de Hollande & de toute la République, est à 109 lieues de Paris. Long. 22°. 39'. 00''. Lat. 52°. 22'. 45''.

La République des Provinces-Unies a commencé en 1579. Philippe IV, Roi d'Espagne, conclut avec elle une Treve de 12 ans à Anvers le 9 d'Avril 1609. Ce Prince reconnut dès-lors la liberté, l'indépendance & la souveraineté des Provinces-Unies. Mais cette République ne fut reconnue généralement pour un Etat libre & indépendant, qu'en 1648, par le premier article du Traité de Munster, entre l'Espagne & les Provinces-Unies. Le Gouvernement y est Aristo-démocratique ou mixte. La Révolution arrivée en 1747 a fait recon-

noître pour Stathouder ou Gouverneur Général, le Prince Guillaume de Nassau-Orange, & consentir que le Stathoudérat fût permanant dans cette Maison, & héréditaire même aux filles.

Les bornes de cette République sont, au Nord, la mer d'Allemagne & la Principauté d'Ooest-Frise; au Sud, les Pays-Bas Autrichiens; à l'Est, l'Evêché de Munster, le Duché de Cleves & partie de celui de Gueldres; & à l'Ouest, la mer d'Allemagne.

§. XLIII.

De l'Empire de Russie.

CET Empire s'étend depuis le 41e. degré de longitude jusqu'au 205e. & depuis le 45e. de latitude jusqu'au 77e. On compte qu'il peut avoir 1400 lieues d'Orient en Occident, depuis l'extrémité la plus orientale de Kamtschatka jusqu'à l'extrémité la plus occidentale de la Livonie. La largeur du Midi au Septentrion est de 600 lieues, & sa circonférence d'environ 3800. Il est borné, au Nord, par la mer Glaciale; au Sud, par la petite Tartarie, la Géorgie, la mer Caspienne, la Tartarie indépendante, la Tartarie Chinoise & la Chine; à l'Est, par la mer qui sépare l'Empire de Russie du continent de l'Amérique; & à l'Orient, par la Suede, la mer Baltique & la Pologne.

L'air y est généralement très-froid, sur-tout vers le Nord, où l'on trouve des neiges & des glaces pendant 9 ou 10 mois de l'année. Vers le Midi il est un peu plus tempéré, & le Royaume d'Astracan se trouve à-peu-près sous le même climat que les Provinces de Lyonnois & de Bourgo-

gne;

gne : ce qui fait que l'on y recueille en abondance du bled & des fruits délicieux, sur-tout des melons. Mais (quoiqu'en disent quelques Auteurs de Géographie, qui n'ont point vu, comme moi, ces Provinces) le raisin y parvient difficilement à une parfaite maturité, parce que le terrein y est trop gras & humide.

Le reste du terrein de ce vaste Empire est si entrecoupé de bois, de lacs & de marais, qu'il est presque stérile. Le meilleur commerce du pays consiste en cuirs de bœufs, d'élans & de vaches de Roussy, en pelleteries fines, en chanvre, en cire jaune, en miel & en mâts de navire.

Les Provinces d'Ingrie & de Livonie, conquises l'une & l'autre sur les Suédois au commencement de ce siecle, font un bon commerce de bled, dont elles abondent.

La Noblesse parle avec grace plusieurs Langues, & entr'autres la Françoise, l'Allemande & l'Italienne. Elle s'applique avec beaucoup de succès aux Sciences ; & l'on peut ajouter à sa louange, qu'elle ne le céde à aucune autre de l'Europe, soit dans l'art de la guerre ou de l'administration des affaires politiques.

La Religion Grecque est celle des Russiens. Ils ne reconnoissent pas le Pape. Ils communient sous les deux Especes ; ils ne connoissent point l'Extrême-Onction, ni le Purgatoire ; leurs Prêtres se marient ; une de leur plus importante dispute sur la Religion, est de déterminer si le signe de la croix se doit faire avec deux doigts ou avec trois. Il y a aussi dans ce vaste Empire des Catholiques-Romains, des Mahométans & des Idolâtres. Le Gouvernement y est despotique. La Couronne y est héréditaire même aux filles ; mais le Souverain a droit de désigner dans sa famille celui ou celle qui doit lui succéder.

La Langue Russe participe de la Grecque & de l'Esclavonne. Elle est assez douce dans la prononciation.

Moskow est l'ancienne Capitale de l'Empire de Russie. Cette Ville est à 315 lieues de Warsovie, à 150 de Pultowa, à 185 d'Asoph, à 330 de Casan, à 380 d'Astracan, à 225 de Saint-Pétersbourg, à 200 de Bender, autant d'Oczackou, à 3[illegible]0 de Constantinople, à 630 d'Ispahan, à 1200 de Pekin, & à 660 de Paris. Long. 58°. 00'. Lat. 55°. 36'. 10''.

Saint-Pétersbourg, à un quart de lieue de l'embouchure de la Newa, est la nouvelle Capitale de l'Empire de Russie, & elle est à 120 lieues de Stockholm, à 211 de Warsovie, à 168 de Kœnigsberg, à 250 d'Archangel, à 216 de Coppenhague, & à 495 de Paris. Long. 48°. 0'. Lat. 60°. 0'. 00''.

On divise l'Empire de Russie en Provinces d'Europe & en Provinces d'Asie. Celles-là sont au nombre de 45, & l'on ne compte que 9 des dernieres. On subdivise encore plusieurs de ces Provinces en Gouvernemens particuliers.

L'Impératrice de Russie a actuellement sur pied environ 150 mille hommes de troupes réglées, 250 mille hommes de milices, & d'autres troupes enrégimentées. Ce qui fait en tout 400 mille hommes. La Marine de cette Princesse est composée d'environ 50 Vaisseaux de ligne, de 60 à 80 Galeres ou Bâtiments plats, pour servir au transport des troupes, de quelques Brûlots & d'un grand nombre de Brigantins.

Les revenus de l'Empire de Russie se montent, par an, à 110 millions de livres ou environ.

§. XLIV.

De la Suede.

CE Royaume a 280 lieues de long, 200 de large, & 745 de tour. Il s'étend depuis le 29e. degré de longitude jusqu'au 40e. degré 30'. & depuis le 55e. degré 30'. de latitude jusqu'au 69e. degré 10'. Il est borné au Nord par la Laponie Norwegienne & la Laponie Russienne; au Sud par la mer Baltique; à l'Est par la Russie, & à l'Ouest par la Norwege.

L'air y èst extrêmement froid, mais fort sain. L'hiver y dure 9 mois, & l'été les 3 autres. Les chaleurs y sont quelque fois insupportables. La terre y est peu fertile en bled, mais elle ne manque pas de pâturages ni de bois. C'est un pays plein de montagnes & de lacs. Le principales denrées que l'on en tire sont des bois pour la construction des vaisseaux, du fer, du cuivre, du goudron & de fort belles pelleteries. Il y a quantité d'ours, de renards, d'élans, d'aigles, de faucons, & d'autres oiseaux de proie.

La Religion Luthérienne est la dominante dans le Royaume de Suede.

La Langue Suédoise participe moins de la Teutonne que la Danoise. L'Allemande est fort commune en Suede, aussi-bien que la Françoise, parmi les personnes de qualité.

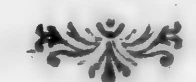
La Couronne est héréditaire, même aux filles. Le Gouvernement est Monarchique, quoique l'on y tienne les Etats généraux, qui y sont composés de la Noblesse, du Clergé, des Marchands & des Paysans.

Stockholm est la Capitale du Royaume de Suede. Les Eglises & les Palais y sont ordinairement cou-

verts de cuivre. Cette Ville est à 120 lieues de Coppenhague, à 100 de Dantzick, à 130 de Berlin, à 150 de Tornea, à 50 d'Abo, à 120 de Saint-Petersbourg, à 78 de Riga, & à 385 de Paris. Long. 37°. 5'. Lat. 59°. 20'.

La Suede est divisée en 41 Provinces & en 25 Gouvernemens généraux. Il n'y a point de riviere considérable dans ce Royaume. La Poméranie citérieure, l'Isle de Rugen, la Ville & le Port de Wismar en Allemagne, sont sous la domination de la Couronne de Suede.

On dit que ce Royaume peut entretenir 80 mille hommes de troupes réglées, & mettre en mer 50 Vaisseaux de ligne. En 1742, l'armée de terre de Suede, employée contre les Russes, étoit composée de vingt mille Fantassins, & de 13 mille Cavaliers, sans compter les Gardes du Roi, les Nobles & les Canonniers. L'armée de mer consistoit en 24 Vaisseaux de ligne & 20 Frégates, où il y avoit 22 mille hommes avec les Matelots. Par un Arrêt des Etats du Royaume, postérieur à ladite année, il a été résolu qu'en temps de guerre, la Flotte resteroit à 24 Vaisseaux de ligne, & que les forces de terre se monteroient à 64 mille hommes. Cependant au mois de Janvier 1757, l'armée de terre de cette Couronne n'étoit composée que de trente-six mille 179 hommes d'Infanterie, de 8 mille 24 de Cavalerie, & 2241 Dragons; ce qui fait en tout 46 mille 444 hommes. A ce nombre on doit ajouter le Corps de la Milice des Provinces.



§. XLV.

1. *De la République des Suisses & des Grisons, &c.*

LE pays qu'habitent les Suisses & les Grisons a 75 lieues de long, 40 de large & 180 de tour. Il s'étend depuis le 23e. degré de longitude jusqu'au 28e. & depuis le 46e. de latitude jusqu'au 47e. 45'. Il est borné au Nord & à l'Est par l'Allemagne; au Sud par la Savoie, le Piémont & le Milanès, & à l'Ouest par la France.

L'air y est subtil & sain, mais froid. Le terroir y est fort montagneux & peu fertile, excepté dans les vallées où il y a d'excellens pâturages qui nourrissent quantité de vaches & de chevaux. On tire de la Suisse du beurre, des fromages, des bois de charpente & de construction.

On parle, dans la plupart des Cantons, la Langue Allemande, & dans quelques-uns la Françoise. Les Suisses qui habitent sur la frontiere du Milanès, parlent Italien.

La République des Suisses est composée de 13 Cantons; ou plutôt ces 13 Cantons sont autant de Républiques particulieres, puisque chaque Canton a son Gouvernement particulier & indépendant. Mais ces 13 Cantons sont tellement unis entr'eux, qu'ils ne forment plus qu'un Corps, que nous connoissons sous le nom de *Suisses* ou *Corps Helvetique*. De ces 13 Cantons, 7 sont *Catholiques-Romains*, 4 *Protestans*, les deux autres *Mixtes*, c'est-à-dire, mêlés de Catholiques & de Protestans.

Les Grisons ne sont point proprement Suisses, mais ils sont du nombre de leurs 12 Alliés. Les Suisses ont 13 Sujets, & ce sont autant de petites

Contrées particulieres. Les Alliés ont 4 Sujets, & les Grisons ont en outre un Allié particulier.

On ne donne point de Ville Capitale à la Suisse, parce que chaque Canton a la sienne particuliere. Les principales Villes de la Suisse sont Berne, Bâle, Lucerne, &c.

Berne est à 24 lieues de Genêve, à 6 de Fribourg, à 8 de Soleure, à 28 de Besançon, & à 120 de Paris. Long. 24°. 50′. Lat. 46°. 54′.

Bâle est à 20 lieues de Strasbourg, à 22 de Besançon, & à 105 de Paris. Long. 25°. 15′. Lat. 47°. 55′.

Lucerne est à 9 lieues d'Altorf, à 4 de Schwitz, à 25 de Coire, à 17 de Soleure, & à 123 de Paris. Long. 25°. 43′. Lat. 46°. 55′.

Cur ou Coire est la Capitale du Pays des Grisons. Cette Ville est à 22 lieues de Constance, à 32 de Trente, à 28 de Bergame, à 42 de Bâle, & à 148 de Paris. Long. 27°. 5′. Lat. 46°. 55′.

Les Suisses commencerent à secouer le joug de la domination Autrichienne en 1308. Ils ne furent cependant reconnus pour Etat libre, que par les Traités de Westphalie de 1648. Ils n'entretiennent point ordinairement des troupes réglées sur pied; mais chaque Suisse est Soldat. Dès qu'un garçon est parvenu à l'âge de 16 ans, il est enrôlé & exercé à manier les armes. Au premier signal il doit se rendre au poste qui lui est assigné, ayant sur lui 4 livres de plomb, 2 livres de poudre, & des vivres pour 8 jours. Ses armes doivent être en bon état. Par ce moyen il y a toujours 39 mille hommes prêts à marcher au premier commandement. En 1712, il y avoit en Suisse 80 mille hommes sous les armes On compte qu'il y a actuellement plus de 40 mille Suisses au service des différentes Puissances de l'Europe. Le Canton de Berne, le plus grand & le plus puissant, peut armer soixante mille

hommes. Le Gouvernement est Démocratique dans quelques Cantons, & Aristo-démocratique dans d'autres.

§. XLVI.

2. *De la République de Genève.*

ELLE ne comprend que la Ville de ce nom avec 11 Paroisses aux environs. La Ville de Genève fit, en 1536, un Traité de Combourgeoisie perpétuelle avec les Bernois, & en 1584, elle obtint l'alliance de Zurich. Genève est à 14 lieues de Chambery, à 22 de Sion, à 28 de Lyon, à 25 de Mâcon, à 28 de Châlons, & à 148 de Paris. Longit. 24°. 00'. Lat. 46°. 12'. Le Gouvernement est Démocratique.

§. XLVII.

1. *De la Turquie en Europe.*

ELLE est comprise entre le 35e. degré de longitude, & le 46e. & demi, & entre le 35e. degré de latitude & le 48e. & demi. Elle a au Nord la Hongrie, la Transilvanie & la Pologne; au Sud la mer Méditerranée; à l'Est la mer Noire & la Natolie; à l'Ouest la Dalmatie Vénitienne & la mer Adriatique. Sa longueur, du Midi au Septentrion, est de 250 lieues; & sa largeur, de l'Orient au Couchant, est de 180 lieues.

L'air y eſt généralement ſain & tempéré. La terre y eſt très-fertile en grains, en pâturages, en huile, & en fruits délicieux. On y recueille quantité de raiſins, mais on n'en fait pas beaucoup de vin, parce que les Turcs n'en boivent point: cependant on en fait aſſez pour les Chrétiens nationaux & pour les Etrangers, auſſi-bien que pour les Juifs, qui ſont répandus au nombre de plus de 150 mille dans les différentes Provinces de la Turquie d'Europe. La Morée abonde en ſoie. On tire beaucoup de laine de la Macédoine & de la Romanie.

Les Etrangers qui voyagent en Turquie, ou qui y négocient, ſe plaignent ordinairement bien moins des Muſulmans, que de ceux qui ne le ſont pas.

La Langue Turque eſt un dialecte de l'Arabe. La Grecque, mais fort corrompue, eſt beaucoup en uſage dans la Turquie Européenne. L'Italienne y eſt commune parmi les perſonnes qui négocient ou qui ſont dans les emplois. La Franque y eſt entendue de tout le monde. Celle-ci eſt un mélange d'Italien, de Provençal & de pluſieurs autres Langues. Les Miniſtres étrangers ſe ſervent aujourd'hui de la Françoiſe pour communiquer au Grand-Viſir les dépêches dont ils ſont chargés, par rapport aux intérêts de leurs Cours reſpectives, relativement à ceux de la Porte Ottomane.

La Religion des Turcs eſt la Mahométane. On ſçait que c'eſt un mélange de la Chrétienne & du Judaïſme. On n'ignore pas non plus qu'il y a en Turquie un très-grand nombre de Juifs & de Chrétiens de différentes ſectes, indépendamment des Catholiques-Romains qui y vivent avec beaucoup de liberté; le Gouvernement y eſt deſpotique.

Le Souverain de la Turquie ſe nomme *Sultan;* on l'appelle communément *le Grand-Turc*, ou *le Grand Seigneur*. On lui donne le titre de *Hauteſſe* au lieu de celui de *Majeſté*, & ſa Cour ſe nomme

La Porte. Il est maître absolu & sans réserve de la vie, de l'honneur & des biens de ses Sujets : ses ordres sont au-dessus de toutes les Loix. Il est de droit héritier de tous les biens qui sont dans ses Etats, mais ils passent aux descendans sous son bon plaisir, & cette grace est accordée de même aux Grecs, en payant environ trois pour cent à chaque changement d'héritier.

Malgré le Despotisme, au moindre mécontentement, sur-tout quand les Janissaires s'en mêlent, pour ne point paroître lui désobéir, on le dépose ou on le met à mort.

Les Turcs peuvent avoir quatre femmes & autant de concubines que bon leur semble ; les enfans des unes & des autres héritent également ; ils sont obligés d'aller une fois en leur vie à la Mecque où Mahomet leur Prophête a pris naissance, & d'aller visiter son Tombeau à Médine ; mais le Mufti en dispense les Gens de Qualité, à condition d'y envoyer quelqu'un à leur place, & de faire des aumônes aux pauvres.

Le Mufti, qui est le Chef de la Religion, a une grande autorité : les Sultans n'en ont pas toujours été à couvert. Le premier Ministre s'appelle *Grand Visir.*

Constantinople est la Capitale de la Turquie en Europe & de tout l'Empire Ottoman. Cette Ville est à 350 lieues de Moskow, à 330 de Rome, à 186 de Belgrade, à 292 de Vienne, à 585 d'Ispahan, & à 576 de Paris. Long. 46°. 33'. 30". Lat. 41°. 0'. 00".

(*Voyez* ci-après la Turquie d'Asie, & ensuite la Turquie d'Afrique.)



§. XLVIII.

2. *De la Moldavie.*

ELLE a 80 lieues de long & 60 de large. Elle est située entre la Pologne & la Transilvanie, la Valaquie & la petite Tartarie. C'est une Principauté dont le Souverain, que l'on nomme Hospodar ou Vaivode, est Tributaire du Grand-Seigneur, à qui il paye tous les ans pour hommage, 500 chevaux, avec 300 faucons. Quelquefois on convertit ce tribut en la somme de cent quatre-vingt mille livres. La Religion est la Chrétienne Grecque.

Jassy, qui est la Capitale de la Moldavie, est à 175 lieues de Constantinople, à 38 de Hermanstadt, à 35 de Targovitz, à 70 de Bender, à 164 de Vienne, & à 450 de Paris. Long. 44°. 55'. Lat. 47°. 36'.



§. XLIX.

3. *De la Valaquie.*

C'EST encore une Principauté qui est sous la protection du Grand-Seigneur. Elle est située entre la Transilvanie, la Hongrie, la Bulgarie & la Moldavie. Elle a 80 lieues de long & 50 de large. Le Souverain de la Valaquie, à qui on donne également le nom d'Hospodar ou de Vaivode, paye son tribut en chevaux, ou la somme de cent vingt mille livres. La Religion est la Chrétienne Grecque.

Targowitz, qui est la Capitale de la Valaquie, est à 75 lieues de Belgrade, à 140 de Constanti-

nople, à 40 d'Hermenstadt, à 60 de Temeswar à 166 de Vienne, & à 452 de Paris. Long. 42°. 40′. Lat. 45°. 45′.



§. L.

4. *De la Petite Tartarie ou Précopite, ou de la Crimée alliée des Turcs.*

LA Crimée s'étend 200 lieues en longueur & 80 en largeur. Elle est située au Nord de la mer Noire, entre la Russie, la Pologne, la Moldavie, la mer Noire & la Circassie. L'air y est assez tempéré, mais peu sain. La terre y est très-fertile, surtout en bled. Les peuples y sont robustes & infatigables. Ils n'ont point d'humanité pour les Etrangers. Leur jalousie n'a point de bornes, non plus que leur lubricité. On ne connoît point d'autres peuples plus courageux, ni plus portés à la guerre. On appelle le Prince qui les gouverne le *Kam* des Tartares. Il est Vassal du Grand Seigneur, qui peut le déposer & en nommer un autre, pourvu qu'il soit de la famille des Kams.

Bascia-Seray est aujourd'hui la Capitale de la Crimée. Cette Ville (où le Kam fait sa residence,) est à 170 lieues de Constantinople, à 100 d'Ocrakou, à 187 de Jassy, & à 637 de Paris. Long. 52°. 30′. Lat. 45°. 30′.

Les Russes & les Polonois opposent ordinairement des Cosaques aux Tartares. Les Cosaques sont les peuples de l'Ukraine qui est un pays assez vaste, dont la plus grande partie obéit à la Russie, & le reste à la Pologne.

DE L'ASIE.

L'Asie, depuis Malaca, qui eſt la partie la plus méridionale de ſon continent, juſqu'au 73e degré de latitude Septentrionale, a plus de 1500 lieues, & elle en a 230 depuis le Détroit des Dardanelles, qui eſt le lieu le plus occidental, juſqu'aux extrémités les plus orientales du Kamtſchatka. Elle s'étend depuis le 43e. degré de longitude juſqu'au 205e., & depuis le premier degré de latitude Septentrionale juſqu'au 77e. Mais en y comprenant les Iſles de la Sonde & les Molucques, qui en dépendent, elle outre-paſſe la Ligne, ou l'Equateur, de 10 degrés ou environ vers le Midi. Elle eſt bornée au Nord par la mer Glaciale, au Sud par la mer des Indes, à l'Eſt par la mer du Sud, & à l'Oueſt par la Ruſſie, la Turquie d'Europe, la mer Méditerranée, l'Egypte & la mer Rouge.

L'Aſie produit du bled, du riz, du vin, des fruits excellens, des plantes, des ſimples & quantité d'épiſſeries, comme poivre, gingembre canelle, cloux de girofle, muſcade, &c. On en tire auſſi de l'or, de l'argent, des perles, des pierreries, de l'hyvoire, de la porcelaine, du vernis, des tapiſſeries, des étoffes de ſoie, du café, de l'encens, du thé & de la rhubarbe.

Les Aſiatiques en général ſont fort ſenſuels, oiſifs & efféminés, à l'exception de quelques Montagnards & des Tartares. Ils ſont blancs, mais il y en a beaucoup d'olivâtres & de preſque noirs. Ils ont, pour la plupart, moins de feu que nos Européens, & que les Africains.

Les quatre principales Religions trouvent des Sectateurs en Aſie, la Mahométane, la Juive & la Payenne y ſont beaucoup plus étendues que la Chrétienne. Les Hollandois y ont répandu la Secte

de

de Calvin dans les Places où ils ont pu s'établir. On trouve de plus en Asie beaucoup de Grecs Schismatiques, des Jacobites, des Nestoriens, des Cophtes, des Arméniens, des Maronites, &c.

C'est en Asie qu'est né le premier homme ; Notre Seigneur y a aussi pris naissance, & y a accompli tous nos Mystères.

Il y a en Asie un Lac assez grand pour mériter le nom de Mer, aussi l'appelle-t-on *la Mer Caspienne* : elle a plusieurs centaines de lieues de circuit. Les principaux Fleuves de l'Asie sont le Tigre & l'Euphrate dans la Turquie en Asie ; le Gange & l'Inde dans l'Inde ; le Hoan ou la Riviere Jaune ; & le Kian ou la Riviere Bleue, dans la Chine ; l'Oby, le Lena & le Jenisea dans la Tartarie.

Les Langues générales de l'Asie sont, l'Arabe, la Tartare, la Chinoise, la Japonoise, l'Arménienne, la Malabare, la Guzarate & la Malayoise. Cette derniere est la plus belle des Langues que l'on parle aux Indes Orientales.

L'Asie comprend la Turquie d'Asie, l'Arabie, la Perse, la Géorgie, la Grande Tartarie, la Chine, le Mogol, l'Inde & les Isles.

Il y a en Asie,

SOUVERAINS.	*Capitales.*
Trois Empereurs.	
1. Du Mogol.	Cha - Gean - Abad ou Delhi.
2. De la Chine.	Pekin.
3. Du Japon	Yedo.
Trente-un Rois.	
1. De Perse.	Ispahan.

SOUVERAINS.	Capitales.
2. D'Aden ou de Mocka.	Aden.
3. Du Grand Yemen.	Aman-Zirifdin.
4. D'Achem.	Achem.
5. D'Aracan.	Aracan.
6. D'Ava.	Ava.
7. De Barantola . . .	Barantola.
8. De Borneo. . . .	Borneo.
9. De Balch	Balch.
10. De Calicut. . . .	Calicut.
11. De Camboye . . .	Camboye.
12. De Cochin. . . .	Cochin.
13. De Cochinchine. . .	Kehué.
14. De Corée.	Sior.
15. De Candi.	Dilige.
16. De Corcang. . . .	Corcang.
17. De Fartach. . . .	Fartach.
18. De Golconde . . .	Heiderabad.
19. De Laos.	Langione.
20. D'Imerette	Cotatis.
21. De Mingrelie . . .	Akalzike.
22. Des Isles Mald. . .	Mâle.
23. De Macassar. . . .	Macassar.
23. De Pegu.	Pegu.
25. De Samarcand. . .	Samarcand.
26. Du Grand Thibet. .	Potala.
27. Du Petit Thibet. .	Eskerdow.
28. Du Tunquin. . . .	Checo.
29. De Visapour. . . .	Visapour.
30. De Ternete. . . .	Malayo.
31. De Siam.	Siam.
Un Chérif.	
1. De la Mecque. . .	La Mecque.

Quatre Emirs ou Cheiks.

1. De Vodana. . . . . Vodana.
2. De Mascalat. . . . Mascalat.
3. De Lapsa. . . . . Lapsa.
4. D'El - Catif. . . . El - Catif.

Un Souverain Prêtre des Tartares Payens, qu'on appelle le *Dalaï-Lama*. Il réside dans le Tangut ou Thibet, & on dit qu'il a 20 mille Lamas ou Prêtres au-dessous de lui.

§. I.

De l'Arabie.

C'EST une presqu'Isle qui s'étend depuis le 52e. degré de longitude jusqu'au 77e. & depuis le 13e. de latitude jusqu'au 35e. Elle est bornée au Nord, par la Terre-Sainte, la Syrie, l'Euphrate & le Golfe Persique; à l'Est & au Sud, par l'Océan, & à l'Ouest par la Mer Rouge. Elle a 600 lieues de long & 400 de large. On la divise en trois parties, 1 la Pétrée, 2 la Déserte, & 3 l'Heureuse.

L'air y est généralement fort chaud & sec, mais assez sain. Le terroir est presque stérile dans l'Arabie Pétrée, & il y a quelques pâturages dans l'Arabie déserte, & quoiqu'elle soit entrecoupée de montagnes & de sablons stériles, on ne laisse pas d'y voir quantité de moutons & de chameaux. Mais l'Arabie Heureuse est un des plus beaux & des meilleurs pays du monde. On tire de l'Arabie des dattes, des aromates, de l'encens, des drogues, des simples, des perles, du corail & du café, qui est le meilleur que l'on connoisse.

Les Arabes sont de la moyenne taille, maigres

& fort basanés. Ceux de la campagne sont presque tous voleurs ; mais ceux qui habitent dans les Villes, s'adonnent au commerce & aux sciences, & principalement à l'Astronomie & à la Médecine.

Les Arabes sont Mahométans : il y a cependant parmi eux quelques Chrétiens, & beaucoup de Juifs.

La Langue Arabe est aussi étendue que la Mahométane.

L'Arabie est partagée entre le Grand-Seigneur, le Chérif de la Mecque, le Roi d'Aden, & entre plusieurs Emirs ou Xeiqs, qui sont des Princes moins puissans, dont les uns sont Tributaires du Grand Seigneur, & les autres sont indépendans.

Les Etats de l'Emir ou Chérif de la Mecque ont 230 lieues de long & 100 de large ; ils sont situés dans l'Arabie Heureuse.

Le Royaume d'Aden & de Moka, formé depuis quelques années par un Prince qui s'est entierement soustrait à la domination Ottomane, s'étend 300 lieues en long & cent en large. Il est aussi dans l'Arabie Heureuse.

Hérac est la Capitale de l'Arabie Pétrée, à 80 lieues du Caire. Long. 53°. 30'. Lat. 28°. 30'.

Anach, sur l'Euphrate, est la Capitale de l'Arabie Déserte, à 50 lieues de Bagdad, & à 100 de Tripoli de Syrie. Long. 60°. 20'. Lat. 33°. 25'.

Sanaa est la Capitale de l'Arabie Heureuse, à 50 lieues d'Aden, & à 120 de la Mecque. Long. 64°. Lat. 14°. 58'.

La Mecque (patrie de Mahomet) est dans l'Arabie Heureuse, à 10 lieues de la Mer Rouge, à 200 d'Aden, à 150 de Moka, à 91 de Médine, à 641 de Constantinople, à 150 de Jérusalem, à 240 du Caire, & à 998 de Paris. Long. 58°. 30'. Lat. 21°. 45'. Cette Ville est aussi grande que celle de Marseille. C'est la Capitale des Etats du Chérif.

La Ville de Médine, où est le tombeau de Mahomet, est aussi dans l'Arabie Heureuse, & également dans les Etats du Chérif de la Mecque, & 91 lieues plus près du Caire & de Paris. Long. 57°. 30'. Lat. 25°.

Moka, sur la Mer Rouge, où se fait un grand commerce de café qui est le plus renommé, & que l'on appelle le Café du Levant, est à 150 lieues de la Mecque, à 80 d'Aden, à 380 du Caire, à 500 de Goa, & à 1138 de Paris. Long. 62°. Lat. 14°.



§. II.

De l'Arménie.

Elle est bornée, au Nord, par la Géorgie; au Sud, par le Diarbekir; à l'Est, par le pays des Curdes, & à l'Ouest, par l'Aladulie, Province orientale de la Turquie d'Asie. Elle a 260 lieues de long & presqu'autant de large. C'est un pays délicieux. L'air y est bon, sain & tempéré. L'Euphrate arrose ses campagnes : on y recueille des fruits, du vin, de la soie, &c. mais fort peu de grain. Il y a aussi quelques mines d'argent & de cuivre. L'on y trouve de belles fourrures, des noix de galle & de la garance.

Les Arméniens sont Chrétiens, & suivent l'hérésie de Dioscore qui fut condamné au Concile général de Calcédoine en 451. Ils sont simples, sans façon & fort adonnés au commerce. Ils parlent plusieurs Langues, & l'Arabesque est fort familiere parmi ceux de cette Nation qui négocient.

L'Arménie s'étend depuis le 56e. degré jusqu'au 60e. de longitude, & depuis le 37e. jusqu'au 42e. de

latitude. Ainsi elle est à-peu-près entre les mêmes paralleles que l'Espagne. Elle est partagée entre les Turcs & les Persans, & entre quelques Princes indépendans qui se maintiennent dans la possession de leurs Etats, à cause des montagnes qui en rendent l'accès extrêmement difficile.

Erzerum est la Capitale de l'Arménie pour les Turcs, à 300 lieues d'Ispahan, à 285 de Constantinople, à 55 de Trébisonde, à 80 d'Erivan, à 350 d'Astracan & à 863 de Paris. Long. 57°. 50'. Lat. 40°. 0'.

Erivan est la Capitale de l'Arménie pour les Persans, à 220 lieues d'Ispahan, à 365 de Constantinople, & à 943 de Paris. Long. 63". 15'. Lat. 40°. 20'.

Betlis est la meilleure Ville que l'on connoisse dans les Etats des Princes indépendans. Elle est à 80 lieues d'Erivan, à 95 d'Erzerum, à 200 d'Ispahan, à 390 de Constantinople, à 968 de Paris. Long. 60°. 10'. Lat. 37°. 20'.



§. III.

De la Chine.

CE vaste Empire s'étend depuis le 114e. degré de longitude jusqu'au 147e. & demi, & depuis le 21e. degré de latitude jusqu'au 43e. Il a 680 lieues de long, 440 de large & 1700 de tour, sans y comprendre la partie de la Tartarie, ni les Isles qui en dépendent.

La Chine est bornée au Nord par la Grande Tartarie; à l'Est par la mer; au Sud par la Cochinchine & par la mer; & à l'Ouest par le Grand-

Thibet & par d'autres Etats peu connus. L'air y eſt un peu froid vers le Septentrion, tempéré vers le milieu, & un peu chaud vers le Midi. Tous les grains & tous les fruits que nous avons en Europe y viennent en abondance, & il y croît beaucoup d'autres fruits que nous n'avons point. On en tire de plus du ſucre, du ſel, du camphre, du gingembre, du muſc, de l'or, de l'argent, du thé, de beaux vernis, de la porcelaine très-eſtimée, de la ſoie, du coton, &c. Il y a quelques mines d'or & d'argent. On fait à la Chine de toutes ſortes de belles étoffes & de très-belles porcelaines.

Les Chinois ont la taille médiocre, le viſage large, les yeux fort petits, le nez un peu court, le teint olivâtre & la démarche droite & fiere. Ils ſont magnifiques en leurs habits, civils, ſpirituels, politiques & induſtrieux. Ils ſont verſés dans le commerce & dans les Sciences. Ils ont un goût décidé pour les Mathématiques qui eſt une voie aſſurée pour faire fortune chez eux. On les accuſe d'être extrêmement orgueilleux, avares, jaloux, mal-propres en leur manger, lents à ſe réſoudre, & grands formaliſtes. On y boit chaud le vin & toutes les liqueurs.

L'Idolâtrie eſt la Religion de la Chine; mais les dernieres relations nous aſſurent qu'il y a plus de 120 mille Chrétiens. Il y a une cloche qui peſe 120 mille livres.

La Langue Chinoiſe eſt hiéroglifique; chaque lettre fait un mot. Elle eſt extrêmement difficile à apprendre, & encore plus à prononcer.

La Nobleſſe s'acquiert par la ſcience & par le mérite, ſans avoir égard à la naiſſance, ſi ce n'eſt dans la Famille Royale. Avoir la tête tranchée eſt ignoble, être pendu eſt le ſupplice des Grands. L'Exécuteur de la Juſtice eſt reſpecté & honoré : c'eſt un Militaire.

On fait monter le nombre des habitans de la Chine, hommes ſeuls ou mâles, à 59688364 ; & le total à plus de deux cens millions d'ames diſtribuées en 10 millions 128 familles.

Un Chinois qui voudroit garder le célibat ſeroit deshonoré & chaſſé. Quand il a aſſez de filles, & qu'il lui en naît qu'il ne peut pas élever, il a droit de noyer les dernieres venues, ſi perſonne ne les veut prendre.

L'Ecriture Chinoiſe eſt de haut en bas, & de droite à gauche : au lieu de plumes on ſe ſert de pinceaux.

La fameuſe muraille qui borne la Chine au Septentrion & au Couchant, eſt longue de 500 lieues, en y comprenant les montagnes qu'elle joint. Elle eſt haute de 45 pieds & épaiſſe de 18 ou 20. On ſçait cependant qu'elle a plus de réputation que d'utilité, puiſqu'elle n'a pas empêché les Tartares de Nieuché de faire la conquête de la Chine. Ils y regnent depuis 1644.

L'Empire de la Chine ſubſiſte depuis plus de 4000 ans ſans interruption. On le diviſe en 16 grandes Provinces. Elles ſont preſque toutes arroſées par de grandes rivieres.

Pekin eſt la Capitale de la Chine, elle eſt trois fois plus grande que Paris, & elle contient deux millions d'habitans. Les rues n'y ſont point pavées, elles ſont fort droites, très-larges, très-longues, & bordées de riches boutiques, à 200 lieues de Nanquin, à 400 de Quangcheu ou Canton, à 670 de Yedo, Capitale du Japon, à 585 de Manille, à 700 de Delhi, à 1200 de Moskow & à 1863 de Paris (par terre.) Long. 134°. 16'. 30". Lat. 39°. 54'. 0".



§. IV.

1. *De la Géorgie.*

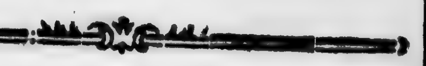
Elle est bornée au Nord par la Russie & la petite Tartarie ; au Sud par l'Arménie & la Perse ; à l'Est par la Mer Caspienne ; & à l'Ouest par la mer Noire. Elle s'étend depuis le 58e. degré de longitude jusqu'au 65e. & depuis le 38e. degré de latitude jusqu'au 46e. Elle a 280 lieues de long & 210 de large. L'air y est assez tempéré & sain, mais un peu plus froid qu'en Arménie. La terre y produit des grains, des fruits, & du vin. On y recueille aussi quantité de cire & de miel : on y nourrit des vers à soie. On y trouve des peaux de castors & de martres.

Les Géorgiens sont bien faits, mais adonnés à toutes sortes de vices ; leur figure avantageuse ne les rend que plus méprisables. Les femmes de Géorgie sont d'une beauté extraordinaire, mais elles ne sont pas moins vicieuses que les hommes. Les Serrails du Grand-Seigneur & ceux du Sophi ou Roi de Perse tirent leur plus bel ornement des Géorgiennes qui y habitent. Elles n'ont cependant ni la vivacité ni les graces des belles Grecques.

On suit en Géorgie la Religion des Grecs. Il y a aussi des Mahométans & quelques Catholiques-Romains.

La Géorgie est partagée entre le Grand-Seigneur, le Roi de Perse, la Russie, & entre quelques Peuples & Princes libres & indépendans. Le Caket & le Carduel obéissent à la Perse ; le Guriel, l'Imirette & la Mingrelie, sont sous la protection du Grand Seigneur ; la Circassie (où sont les plus belles femmes de toute la Géorgie) reconnoît l'Impératrice de Russie, &c.

Teflis est la meilleure Ville de la Géorgie, à 80 lieves d'Erivan, à 50 de Terki, Capitale de la Circassie Russienne, à 470 de Constantinople, à 180 de Kafa, à 225 d'Astracan, & à 1048 de Paris. Long. 63°. 50'. Latit. 43'. 0".



§. V.

De l'Inde ou Indostan.

On entend par ce nom, 1°. l'Empire du Grand Mogol, 2°. la presqu'Isle Occidentale en-deçà du Gange, & 3°. la presqu'Isle Orientale au-delà du Gange. Cette partie de l'Asie s'étend depuis le 83e. degré de longitude jusqu'au 128e, & depuis le premier de latitude jusqu'au-delà du 25e.

---

1. *De l'Empire du Grand-Mogol.*

Il a 560 lieues de long, 430 de large & 1800 de tour. Il s'étend depuis le 83e. degré de long. jusqu'au 108e, & depuis le 13e. de latitude jusqu'au 31e. Il est borné au Nord par la Buckarie & le petit Thibet, le Royaume d'Ava & l'Océan, & à l'Ouest par la Perse & l'Océan.

L'air y est assez tempéré & sain pendant la plus grande partie de l'année, mais en Eté les chaleurs y sont extrêmes. Le terroir y est fertile en denrées nécessaires, utiles & agréables. On y recueille principalement du riz, du millet, des citrons, des grenades, des figues, des oranges, de la soie, du coton, des noix d'Inde ou cocos, &c. Il y a aussi quantité d'éléphans, de dromadaires, de rhinoce-

ros, de chameaux, de bufles, d'élans, de lions, de tigres, de panthéres, de singes, &c. On y trouve des mines d'or, d'argent, de diamans, de pierreries, &c. Les revenus annuels de l'Empereur se montoient, il y a quelques années, à 580 millions de fixe du Domaine, & pour le moins autant des parties casuelles ; mais les choses ont bien changé de face depuis la visite de Tamas Kouli Kan.

Les Mogols sont d'assez belle taille, mais basanés. Ils ne manquent pas d'esprit. Ils sont affables envers les Etrangers ; mais ils sont aussi fort intéressés, fainéans, mauvais soldats & extrêmement voluptueux.

Leur Religion est la Payenne, mêlée de Judaïsme & de Mahométisme. L'Empereur régnant est Mahométan de la Secte d'Osman.

La Langue des Mogols est l'*Arabe*, pour la Religion & les Sciences. Aux environs de Goa on pa[rle] la *Carabine*. La *Guzarate* est entendue de presque tous les Mogols qui s'appliquent au commerce.

L'Empereur du Mogol peut mettre en campagne jusqu'à 1200 mille hommes. Il a toujours 20 Rois vassaux à sa Cour.

Delhi ou Cha-Gean Ahad est la Capitale de l'Empire du Mogol, à 550 lieues d'Ispahan, à 40 d'Agra, à 250 de Goa, à 740 de Camboye, à 400 de Pondicheri, à 400 d'Ormus, à 540 de Pégu, à 696 de Siam & à 1720 de Paris (par terre.) Long. 94°. 14'. Lat. 28°. 2'. L'Empereur y a un superbe Palais d'une demi-lieue de tour.

On divise l'Empire du Mogol en 19 Gouvernemens Généraux.



2. *De la presqu'Isle Occidentale de l'Inde en-deçà du Gange.*

CETTE presqu'Isle a 280 lieues du Midi au Septentrion, & 335 de l'Orient à l'Occident dans sa plus grande largeur. La partie la plus Méridionale est à 8 degrés de latitude, & la plus Septentrionale à 25°.

L'air y est fort chaud & les Peuples y sont extrêmement basanés. Le terroir y est très-fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie. Il y a des mines de diamans. Sur les côtes on pêche des perles fort estimées.

Les Habitans de cette presqu'Isle sont fort grossiers, ignorans & fainéans; il n'y a parmi eux que les Esclaves qui travaillent. Ils sont pour la plupart Mahométans ou Payens. Les Européens y ont fait quelques Chrétiens sur les côtes; les Juifs s'y sont établis en quelques endroits.

On parle dans cette presqu'Isle les Langues Malabare & Guzarate.

Division de cette presqu'Isle.

1. *Du Royaume de Visapour.* Il a 120 lieues de long, 95 de large. Les Portugais en possedent une partie; le reste est soumis à l'Idalcan ou Roi de Visapour, qui est tributaire du Grand-Mogol. Ce pays est assez fertile; il abonde en soie & en coton. Il y a aussi quelques mines de diamans. Visapour en est la Capitale, à 40 lieues de Goa, à 660 d'Ispahan, à 310 de Delhi, à 150 de Pondicheri & à 1788 de Paris (par terre.) Long. 94°. Lat. 17°. 30'. Les Marattes forment une Nation, Puissance qui a pour Chef Hader-Ali Kan, Grand Guerrier, qui ne s'est fait connoître que dans la

guerre qui regne dans ce Pays entre les Anglois & les François.

2. *Des Etats du Roi de Golconde & de Bisnagar.* Ils ont 200 lieues de long & 120 de large. Ce Prince, qui est tributaire du Grand-Mogol, est riche en or, en argent & pierreries. Il est aussi puissant en hommes. On dit que quand il attaqua l'Idalcan, son ennemi, sur la fin du dernier siecle, il avoit 40 mille chevaux, 300 mille hommes de pied & 700 éléphans. Golconde est à 100 lieues de Visapour, à 320 de Delhi, à 125 de Pondicheri & à 1688 de Paris (par terre.) Long. 100°. Lat. 18°. Heiderabad est la même Ville que Visapour.

3. *De la Côte de Coromandel & de Maduré.* Ils contiennent ensemble cent lieues de long. C'est un Pays abondant en riz & en millet, & renommé par la pêche des perles les plus belles du monde que l'on y trouve près du Cap Comorin. Au reste, ce Pays est possédé par divers Naïques ou Princes, & le plus puissant est celui de Maduré. Les François, les Danois, les Anglois & les Hollandois y ont des Forteresses pour la sûreté du commerce qu'ils y font. Maduré est à 65 lieues de Pondicheri, à 175 de Goa, à 465 de Delhi, & 1999 de Paris, (par terre.) Longit. 96°. 2'. Lat. 10°. 2'.

4. *De la Côte de Malabar.* Elle est à l'Occident de celle de Coromandel, & elle a environ 140 lieues d'étendue. C'est un Pays fertile en bon poivre, en gingembre, en aromates, en sucre, en coton & en cocos. Les Hollandois qui y font le meilleur commerce y occupent plusieurs places. Le reste du Pays est partagé entre divers Princes ; le plus Puissant est le Samorin, ou Roi de Calicut. La Ville de ce nom est à 120 lieues de Goa, à 100 de Pondicheri, à 470 de Delhi & à 1948 de Paris (par terre.) Long. 93°. 10''. Lat. 11°. 21'.

3. *De la presqu'Isle Orientale de l'Inde au-delà du Gange.*

SON étendue est de 500 lieues de long sur 332 de large, mais dans le Royaume de Tenasserim, sa largeur n'est que d'environ 23 lieues. La partie la plus Méridionale de cette presqu'Isle n'est qu'à un degré de latitude septentrionale, & la plus septentrionale est à 23 degrés de latitude.

L'air, la qualité du terroir & les mœurs des Peuples sont à-peu-près les mêmes dans les deux presqu'Isles, excepté que dans celle-ci il y a moins de perles & de pierreries que dans la précédente, & que l'air de Malaca & des environs est extrêmement chaud, humide & mal-sain.

On suit dans cette presqu'Isle les Religions Mahométane, Payenne & Chrétienne; & on y parle la Langue Malayoise & plusieurs autres particulieres.

Division de cette presqu'Isle.

1. *Des Etats du Roi d'Ava.* Ils contiennent 300 lieues de long & 200 de large, en y comprenant les Royaumes de Pégu, d'Aracan, d'Azem & de Tipra, qui en sont tributaires. Ces Royaumes sont très-fertiles, sur-tout en riz. On y trouve des rubis, des saphirs & des émeraudes. Il y a aussi beaucoup d'éléphans & de chameaux. Les Peuples y sont Idolâtres, pour la plupart; cependant le Roi d'Ava est Mahométan. Ava est à 450 lieues de Delhi, à 50 de Pégu, à 90 d'Aracan, à 100 d'Azem, ou Kemmerouf, à 170 de Siam, à 2173 de Paris (par terre.) Long. 114°. Lat. 21°.

2. *Du Royaume de Siam.* Il a 340 lieues de long & 180 de large. L'air y est assez tempéré. Le ter-

roir y est fertile en riz, en orge & en fruits. Il y a aussi du poivre, de l'aloës, du benjoin, du musc, des mines d'or, d'argent, de cuivre & d'autres métaux. Les éléphans y sont communs. les Siamois sont plus traitables que la plupart des autres Indiens. Les François, les Anglois & les Hollandois, qui commercent avec eux, ont chacun une factorie à Siam. Le Roi de Siam peut, dit-on, former une armée de 250 mille hommes d'Infanterie & de 20 mille de Cavalerie. Il est cependant Vassal de l'Empereur de la Chine. Les Temples ont tous des clochers dorés. On compte dans Siam environ 600 mille personnes. Le Menan, qui arrose cette Ville, est rempli de gros crocodilles très dangereux.

L'éléphant blanc est l'objet du respect, & même du culte dans ce Royaume Idolâtre. La Ville de Siam ou Juthia est à 260 lieues de Malaca, à 100 lieues de Camboya, à 320 de l'Isle de Borneo, à 500 de l'Isle de Macao (par mer,) à 600 de Nanquin, à 560 de Manille, à 450 de Batavia, à 660 de Pekin, à 620 de Delhi, & à 2343 de Paris (par terre.) Long. 218°. 30'. Lat. 14°. 15'.

3. *Du Royaume de Camboya.* Il a 130 lieues de long & 60 de large. Le Roi de Camboya est tributaire de celui de Siam. Camboya est à 80 lieues de la Mer, à 130 de Kéhué, à 720 de Delhi, à 330 de Manille & à 2443 de Paris (par terre.) Long. 122°. 30'. Lat. 12°. 40'.

4. *Du Royaume de Tunquin.* Il a 130 lieues de long & 100 de large. L'air y est fort bon; le terroir y est fertile en riz, sucre, canelle & soie. Il y a aussi de l'ébene, des rhinoceros & des éléphans. Le Roi de Tunquin est tributaire de l'Empereur de la Chine. L'Idolâtrie domine dans ses Etats; il y a cependant quantité de Chrétiens. Il y a un Evêque Missionnaire dans un petit Bourg dit *Hean*, mais lui & son petit Clergé ne peuvent aller à la

Capitale qu'à titre de Mathématiciens, de Géometres ou Horlogers. Checo ou Kecio est la Capitale de Tunquin, à 100 lieues de Kéhué, à 120 de Macao, à 200 de Siam, à 200 d'Ava, à 360 de Nanquin, à 500 de Pekin & 2373 de Paris (par terre.) Long. 123°. 30'. Lat. 22°.

5. *Des Etats du Roi de la Cochinchine & de Chiampa.* Ils ont 200 lieues de long sur 100 de large. L'air y est fort sain & tempéré. On y recueille, entr'autres choses, beaucoup de riz, qui est la nourriture commune de tout l'Etat. On y éleve quantité de vers-à-soie : & l'on y trouve de la canelle, des mines d'or & d'argent & des éléphans. Le Roi de la Cochinchine & ses sujets sont Idolâtres, mais il y a beaucoup de Chrétiens dans ce Royaume. Hué ou Kéhué en est la Capitale, à 150 lieues de Siam, à 150 de Chiampa, à 190 de Macao, à 300 de Manille, à 600 de Pekin & à 2414 de Paris (par terre.) Long. 123°. 40'. Lat. 17°. 40'.



§. VI.

Des Isles de l'Asie.

DES *Isles ou de l'Empire du Japon.* La plus grande est celle de Niphon. Elle a 250 lieues de long, 110 de large & 600 de tour. Cette Isle n'est qu'à 25 lieues de la terre de Yedso, qui est la terre-ferme du Continent la plus proche des Isles du Japon, & elle est à 300 lieues de Kamtschatka qui obéit à l'Impératrice de Russie.

L'air du Japon est assez sain & tempéré. Le terroir, quoique fort montagneux, y produit abondamment du riz & du thé. On y trouve des mines

d'or, d'argent & de fort bel étain. Les autres richesses de ces Isles consistent en dents d'éléphans, en peaux de chameaux & en perles rouges, qui ne sont pas moins estimées que les blanches. Les tremblemens de terre y sont fréquens. Les Japonois sont de moyenne taille, un peu basanés, magnifiques en leurs habits, assez spirituels, fideles & adroits. Ils aiment les Arts & les Sciences. On les accuse d'être orgeuilleux, méchans & dissimulés. Leurs coutumes & leurs manieres sont opposées aux nôtres. Le noir leur est une couleur de réjouissance, & le blanc une couleur de deuil.

La Langue Japonoise est particuliere au pays : mais on trouve beaucoup de Japonois qui parlent les Langues des Indes, & sur-tout la Malayoise & la Chinoise.

Les Japonois sont Payens, & ils haïssent généralement toutes les Nations qui sont d'une autre Religion que la leur, excepté les Hollandois qu'ils ne souffrent cependant qu'à cause de leur commerce, & parce qu'ils leur croyent, en fait de Religion, des sentimens différens de ceux de tous les autres Peuples de la terre.

L'Empire du Japon a deux Chefs ou deux Souverains. L'un est le *Dairi*, ou Empereur Ecclésiastique, qui réside à Meaco ; & l'autre est le *Kubo* ou Empereur Séculier, en qui réside proprement toute l'autorité souveraine. Celui-ci demeure à Yedo. Le Peuple, pour tout impôt, donne à l'Empereur environ 50 millions de sacs de riz. Il paye ses Officiers & ses Troupes de la même monnoie.

Meaco est à 570 lieues de Pekin, & à 5263 de Paris (par mer.) Long. 152°. Lat. 35°. 10'.

Yedo est à 670 lieues de Pekin, à 80 de Meaco, à 660 de Macao, à 630 de Manille, à 1600 des côtes de la Californie, à 2200 d'Acapulco, à 3000

de Lima, & à 5256 de Paris (par mer.) Long. 157°. Lat. 35°. 32′.

Les Isles du Japon sont comprises entre le 147e. degré de longitude & le [illegible] entre le 30e. degré de latitude & le 40e. degré. Des côtes de la Chine au Japon, on compte 150 lieues; mais il n'y en a pas plus de 30 en faisant le trajet par les côtes de la Corée.

2. *Des Isles Philippines* ou *Manilles.* Elles sont situées entre le 133e. degré de longitude & le 147e. & entre le 3e. & le 19e. degré de latitude Septentrionale. Leur nombre est d'environ 11 à 12 cent. Il y en a 40 sous la domination des Espagnols.

La plus considérable est l'Isle de Luçon ou de Manille. Cette Isle est à 120 lieues des côtes de la Chine: elle a 160 lieues de longueur, 67 de largeur, & 450 de tour. Manille en est la Capitale & la résidence du Viceroi, à 630 lieues d'Yedo, à 460 de Macassar, à 585 de Pekin, à 580 de Batavia, à 3360 de Lima & à 4653 de Paris (par mer.) Long. 138°. 40′. Lat. 14°. 30′.

Le climat des Philippines est chaud & humide, ce qui fait que l'air y est mal-sain. Il croît dans ces Isles beaucoup de bled, & des fruits délicieux, & entr'autres des oranges qui pesent jusqu'à 50 livres. On y recueille des cocos, du coton, de la cire, du miel & quantité de sucre. Il y a des mines d'or dans l'Isle de Luçon.

Les Habitans des Philippines sont bien faits, spirituels, & assez blancs pour leur climat. Ils sont Chrétiens pour la plupart, mais il y a encore beaucoup d'Idolâtres parmi eux.

3. *Des Isles Mariannes ou des Larrons.* Elles sont en grand nombre, & s'étendent presque toutes à la file l'une de l'autre le long du 160e. degré de longitude, & depuis le 10e. degré de latitude Septentrionale, jusqu'au 28e. L'air y est pur &

sain. Le Ciel y est toujours beau. Le climat y est doux & le terroir fertile en riz & en fruits. Les habitans y sont bien faits & basanés. Ils sont spirituels, polis & affables. Les Espagnols y ont plusieurs habitations avec une bonne garnison dans l'Isle de *Saint-Juan*, à 400 lieues de Manille, (& sur la route des Philippines à la Nouvelle Espagne,) à 480 d'Yedo, à 2960 de Lima, à 1700 des côtes de la Californie, à 1800 d'Acapulco & à 5200 de Paris (par mer.) Long. 150°. 10'. Lat. 13° 25'.

4. *Des Isles Moluques.* Elles sont situées entre le 134e. degré de longitude & le 152e. & demi; & entre le 2e. degré & demi de latitude Septentrionale & le 11e. degré de latitude Méridionale. L'air ne peut par conséquent qu'y être extrêmement chaud. Il y est aussi mal-sain. Le terroir y est fertile en riz & en épiceries, comme canelle, gingembre, noix, muscades, aloës, cocos, cloux de girofle, &c. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les Hollandois, qui sont les maîtres de la plupart de ces Isles, vendent eux-mêmes aux naturels du pays les épiceries dont ils ont besoin.

Les habitans des Isles Moluques sont extrêmement noirs, mais ne sont pas *Négres*. Ils sont cruels & barbares.

La Religion des Hollandois est la dominante dans ces Isles. On y trouve cependant beaucoup d'Idolâtres, des Mahométans & quelques Catholiques-Romains.

La plus considérable des Isles Moluques est celle des Célébres ou de Macassar. Elle a 200 lieues de long & 80 de large. La Ville de Macassar est à 300 lieues de Mindanao (une des Isles Philippines), à 460 de Manille, à 580 de Canton ou Quanton, à 70 de l'Isle de Borneo, à 260 de Batavia, à 69 de l'Isle de Saint-Juan, à 1000 d'Yedo, à 3600

de Lima & à 4360 de Paris (par mer.) Long. 137°. Lat. Méridionale 4°. 50'.

5. ***Des Isles de la Sonde.*** Elles sont situées entre le 113e. degré de longitude & le 136e. & entre le 7e. degré de latitude Septentrionale & le 9e. de latitude Méridionale. Les plus considérables de ces Isles sont celles de Sumatra, de Borneo & de Java.

L'Isle de Sumatra a 300 lieues de long, 70 de large & 600 de tour. L'air y est humide, chaud & mal-sain. On y recueille du poivre, de la canelle, du riz & du sucre. Il y a des mines d'or, d'argent, &c. Les habitans y sont noirs, malins, sanguinaires, traîtres & perfides. Ils sont presque tous Mahométans. L'Isle est partagée entre plusieurs Souverains. Les Hollandois y tiennent 4 ou 5 Forteresses, & ils y ont plus de pouvoir que les Rois du pays, qui n'osent vendre leur poivre & leur or à d'autres qu'à eux. Achem est la meilleure Ville de l'Isle, à 280 lieues de Ceylan, à 400 des Isles Maldives, à 160 de Malaca, à 360 de Batavia, à 300 de l'Isle de Borneo, à 345 de Pondicheri, à 1660 du Cap de Bonne-Espérance & à 3887 de Paris (par mer.) Long. 113°. Lat. 4°. 50'.

L'Isle de Borneo a 225 lieues de long, 190 de large & 600 de tour. L'air y est extrêmement chaud & mal-sain. On y recueille du poivre, du Mirabolan & du camphre. Il y a des mines de diamans, d'or & d'étain. Les Hollandois y ont plusieurs forteresses. Les Habitans de l'Isle sont extrêmement basanés & presque noirs. Ils sont Mahométans en partie, & les autres sont Idolâtres. Il y en a plusieurs qui suivent la Religion des Hollandois. La Ville de Borneo est à 280 lieues de Batavia, à 360 de Siam, à 320 de Manille & à 4360 de Paris (par mer.) Long. 129°. 50'. Lat. 4°. 5'.

L'Isle de Java a 210 lieues de long, 40 de large & 460 de tour. L'air y est fort chaud & mal-sain.

La terre y est fertile en riz, en ſucre & en poivre. On y trouve des diamans, des rubis & des émeraudes. Il y a des mines d'or, d'argent & de cuivre. L'Iſle eſt partagée entre l'Empereur de Mataran & les Hollandois. Ces derniers ſont les plus puiſſans & tiennent ce Prince dans leur dépendance. Batavia, qui eſt la Capitale de l'Iſle, appartient aux Hollandois. Cette Ville eſt à 100 lieues de Mataran, à 260 de Macaſſar, à 280 de Borneo, à 600 de Manille & à 4100 de Paris (par mer.) Long. 124°. 30'. Lat. Méridionale 6°. 10'.

6. *De l'Iſle de Ceylan.* Elle eſt près de la côte de Coromandel, entre le 97e. degré de longitude & le 100e. & entre le 5e. degré & demi de latitude & le 9e. 4'. Elle a 95 lieues de long, 50 de large & 250 de tour. L'air y eſt le plus pur & le plus ſain des Indes. On en tire de la canelle, de l'or, des pierres précieuſes & des dents d'éléphans. Toute l'Iſle appartient au Roi de Conde Uda, à l'exception de quelques Places maritimes que les Hollandois y poſſédent. Les habitans de Ceylan ſont olivâtres & aſſez traitables. Ils ſuivent la Religion Mahométane. Dilige eſt la Capitale de l'Iſle, à 86 lieues de Pondichéri, à 300 de Goa & à 3890 de Paris (par mer.) Long. 99°. 10'. Lat. 7°. 40'.

7. *Des Iſles Maldives.* Leur nombre eſt fort grand. Quelques-uns les font monter juſqu'à 12000. Quoiqu'il en ſoit, elles ſont à 80 lieues au Sud-Oueſt de la côte de Malabar, & elles s'étendent du Nord-Oueſt au Sud-Eſt, depuis environ le 8e. degré de lat. Septentrionale, juſqu'au 3e. de lat. Méridionale. L'air y eſt fort chaud, mais tempéré par des vents frais ; il y eſt cependant fort malſain. La terre y produit divers fruits, comme citrons, oranges, grenades, figues ou bananes, & des cocos ou noix d'Inde. Il a auſſi des tortues ſi grandes que l'écaille d'une ſeule peut contenir

10 à 11 personnes assises. On y trouve du corail & de l'ambre-gris. Les habitans des Maldives sont olivâtres & grands voleurs. Leur Roi est Mahométan. Il prend la qualité de *Sultan Roi de 13 Provinces & de 12000 Isles.* La monnoie de ces Isles consiste, comme en Guinée, en petites coquilles. Il fait sa résidence dans l'Isle de *Male* où les vaisseaux abordent pour faire le commerce des coquilles qui servent de monnoie dans le Bengale, c'est-à-dire, sur les côtes des Royaumes de Golconde, d'Aracan, d'Ava, &c. *Male* est à 120 lieues de l'Isle de Ceylan, à 260 de Goa & à 3590 de Paris (par mer.) Long. 92°. Lat. 4°. 30'.

§. VII.

De la Perse.

CE Royaume a 510 lieues de long, 280 de large, & 1240 de tour. Il s'étend depuis le 59e. degré & demi de longitude jusqu'au 87e. & depuis le 25e. de latitude jusqu'au 44e. Il est borné au Nord par la Circassie Russienne, la mer Caspienne & le pays des Usbeks, au Sud par le Golfe Persique & par l'Océan, à l'Est par le Mogol, & à l'Ouest par la Turquie d'Asie.

L'air y est assez sain, mais très-chaud en Eté. Le terroir y est naturellement sablonneux & stérile : mais les Persans sçavent le rendre fertile par leurs soins. Ils recueillent des fruits excellens, & nourrissent quantité de vers-à-soie. Leur meilleur commerce consiste en soie crues & travaillées, en beaux tapis, en toiles de coton & en perles. Les fruits y sont excellens, sur-tout les melons dont

plusieurs pesent jusqu'à 20 livres. On n'y trouve point de forêts ni de rivieres navigables, ce qui empêche de tirer beaucoup d'or des mines, & nuit au commerce.

Le Souverain y dispose absolument de la vie & des biens de ses Sujets.

Les Persans sont de taille médiocre, un peu basanés, fort propres, spirituels & bons Soldats. Leur Cavalerie est plus estimée que leur Infanterie. Ils sont grands faiseurs de complimens, un peu menteurs & aussi jaloux que les Italiens, & loin de recevoir de l'argent des filles qu'ils épousent, ils en donnent aux parens pour le soin qu'ils ont pris de leur éducation.

Leur Religion est la Mahométane de la secte d'Omar, gendre de Mahomet. Leur Langue approche fort de l'Arabe.

On divise la Perse en 12 Provinces. Ispahan est la Capitale de ce Royaume, à 585 lieues de Constantinople, à 630 de Moskow, à 450 d'Astracan, à 520 de Goa, à 550 de Delhi, à 140 de Bagdad, à 320 d'Alep, à 170 d'Ormus, à 450 de la Mecque & à 1163 de Paris (par terre.) Long. 70°. 30'. Lat. 32°. 25'.



§. VIII.

De la Grande Tartarie.

C'EST un Pays fort vaste qui s'étend depuis le 75e. degré de longitude jusqu'au 205e. & depuis le 88e. degré de latitude jusqu'au 77e. Il a 1100 lieues de long & 740 de large. Il est borné au Nord par la mer Glaciale, au Sud par l'Océan, la Chine &

par plusieurs Etats peu connus, situés au Nord du Mogol, à l'Est par l'Océan, & à l'Ouest par la Russie Européenne.

L'air y est assez tempéré, excepté vers le Nord où le froid est extrême. La terre y est peu cultivée. Les Tartares aiment mieux s'adonner au brigandage. Ils se contentent d'aller à la chasse des ours blancs, des renards, des hermines, des martres zibelines, &c. & de vivre de leur bétail, ainsi que du butin qu'ils font sur leurs voisins. Ils aiment beaucoup la chair de cheval, le lait de jument & toutes les liqueurs fortes. Ils campent par *Hordes* qui sont composées de plusieurs mille personnes. Ils sont de moyenne taille, maigres & fort guerriers. Ils ont le visage large & plat, le nez écrasé, les cheveux noirs & gros comme du crin. Ils font sécher leur viande au soleil pour la conserver, & ils usent pour boisson, indistinctement, du lait de vaches, de brebis, de chevres & de jumens : en battant ce dernier dans des outres, & le faisant aigrir, ils en tirent une liqueur spiritueuse qui peut enivrer. Leur Religion est l'Idolâtrie ou la Mahométane. Les Russes y ont fait des Prosélites de leur Religion. Ils ignorent, pour la plupart, qu'il existe de l'or & de l'argent.

La Grande Tartarie est partagée entre l'Empereur de la Chine, l'Impératrice de Russie, & entre quelques Princes particuliers indépendans, que l'on nomme *Kans*.

Samarkand est la meilleure Ville de la Tartarie pour les Princes indépendans, à 300 lieues d'Ispahan, à 280 d'Astracan & à 1234 de Paris (par terre.) Long. 82°. Lat. 39°. 20'.

Le Port de Kamtschatka où les Russes se sont établis depuis environ 25 ans, & d'où ils tirent de riches fourrures, est à 500 lieues d'Yedo au Japon

(par mer.)

(par mer,) à 1800 d'Acapulco, à 1400 de Moskow, & à 2068 de Paris (par terre.) Long. 176°. Lat. 53°.

§. IX.

De la Turquie d'Asie.

ELLE s'étend depuis le 43e. degré de longitude jusqu'au 67e. & depuis le 29e. & demi de latitude jusqu'au 44e. Ses bornes au Nord sont la mer Noire & la Circassie Russienne, au Sud l'Arabie, à l'Est la Perse, & à l'Ouest la mer Méditerranée. Sa plus grande longueur est de 400 lieues, & sa plus grande largeur de 300.

L'air y est sain & tempéré, mais un peu chaud vers le Midi. La terre y est très-fertile en grains, en coton, en pâturages & en fruits délicieux. L'on y trouve des cuirs, du maroquin & des étoffes de soie.

Les Turcs Asiatiques sont bien faits, mais lâches & paresseux. Ils sont gens de délices, efféminés & oisifs. Ils nourrissent beaucoup de gros & de menu bétail, & sur-tout des chameaux. La Religion Mahométane y domine. L'on y trouve cependant beaucoup de Juifs & de Chrétiens Grecs.

Alep, Smyrne, & Bagdad sont les trois meilleures Villes de la Turquie d'Asie.

Alep, Capitale de toute la Sourie, est grande, bien peuplée, & une des plus marchandes du Levant; elle est à 25 lieues de la mer Méditerranée, à 200 de Constantinople, à 150 de Bagdad & à 807 de Paris (par terre.) Long 55°. Lat. 35°. 45'. 23".

Smyrne a un Port très-fréquenté & passe pour le meilleur des Echelles du Levant. Les Anglois y sont les plus favorisés dans le Commerce. Elle est à 95 lieues de Constantinople, (par mer,) & à 697 de Paris. Long. 44°. 59'. 45". Lat. 38°. 28'. 7".

Bagdad est à 140 lieues d'Ispahan, à 180 d'Alep, à 120 de Bassora & à 988 de Paris (par terre.) Long. 63°. 15'. Lat. 33°. 15'.



DE L'AFRIQUE.

L'AFRIQUE, plus petite que l'Asie, & plus grande que l'Europe, est moins peuplée & moins tempérée que l'une & l'autre; elle a 1300 lieues d'étendue du Midi au Septentrion, à prendre depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'au Détroit de Gibraltar, & 1360 de l'Orient à l'Occident, à compter depuis le Cap Guardafuy avant que d'entrer dans la mer Rouge jusqu'au Cap-Verd. Elle a environ 3800 lieues de côtes, & n'est jointe au continent de l'Asie que par l'Isthme de Suez qui a environ 45 lieues de large.

L'Afrique a au Nord l'Europe, au Sud l'Océan, à l'Est l'Asie, & à l'Ouest les Isles du Cap-Verd & l'Amérique dont elle est séparée par l'Océan Atlantique. Elle est comprise entre le premier Méridien 25'. & le 68e., & entre le 37e. degré & demi de latitude Septentrionale, & le 34e. degré 40'. de latitude Méridionale.

L'air y est généralement chaud & peu sain. La terre peu fertile, à la réserve de l'Egypte & de quelques endroits de la Barbarie, où le grain rapporte souvent cent pour un. On trouve en Afrique quantité de bons fruits, des drogues admirables &

quelques mines d'or & d'argent. Il y a auſſi beaucoup de bêtes féroces & ſauvages, comme des lions, des léopards, des tigres, des pantheres, des éléphans, des rhinocéros, des élans, des licornes, des chameaux, des dromadaires, des autruches, des perroquets, des ſinges, des crocodiles, des ânes ſauvages ou rayés, &c. Au ſurplus, on ne connoît gueres de l'Afrique que les côtes, l'intérieur du Pays étant de trop difficile accès, tant à cauſe de la quantité d'animaux dangereux qu'on y trouve, tels que des ſcorpions, des ſerpens, &c. qu'à cauſe de la rareté d'eau & d'habitans, & d'autres choſes néceſſaires à des voyageurs.

Les Africains, en général, ſont d'aſſez belle taille & robuſtes. Ils ſont farouches, cruels, groſſiers & fort mauvais ſoldats, à l'exception des Egyptiens qui ſervent aſſez utilement dans les armées du Grand-Seigneur. Les Arabes qui ſe ſont établis dans le Pays ſont plus adroits & plus courageux. Preſque tous les Africains ſont connus des autres Nations ſous le nom de *Maures* ou *Mores*. Ce n'eſt pas à dire pour cela qu'ils ſoient véritablement noirs. Ils ſont ſeulement balanés, & les Peuples qui ſont de couleur noire, ſont appellés *Negres*. Ceux-ci ſont preſque tous originaires d'Afrique.

Les Religions des Peuples de l'Afrique ſont le Mahométiſme & l'Idolâtrie. Il n'y a des Chrétiens qu'en Abyſſinie & dans les endroits où les Européens ſe ſont établis. Il y a auſſi beaucoup de Juifs, principalement dans le Royaume de Fez & de Maroc.

La Langue générale de l'Afrique eſt l'Arabe. Il y en a auſſi pluſieurs autres particulieres. Sur les côtes de Barbarie, on ſe fait entendre avec le ſecours d'un jargon que l'on appelle Langue Fran-

que, & qui eſt compoſée d'Italien, de Provençal & d'Eſpagnol.

Les principales parties de l'Afrique ſont l'Egypte, la Barbarie, le Biledulgerid, le Sahara, la Nigritie, la Guinée, le Congo, la Cafrerie, le Monomotapa, le Monoëmugi, le Zanguebar, la côte d'Ajan, l'Ethiopie, la Nubie, la côte d'Abez & les Iſles.

On compte en Afrique.

SOUVERAINS.	Capitales.
Trois Empereurs.	
1 Des Abyſſins. . . .	Gondar.
2 De Monomotapa. . .	Monomotapa.
3 De Monoëmugi. . .	Chicova.
Trente-un Rois.	
1 De Maroc & de Fez. .	Maroc.
2 D'Adea.	Adea.
3 De Benin.	Benin.
4 De Tombut.	Tombut.
5 D'Acambou	
6 D'Agades.	Agades.
7 D'Angola.	Angola, *ou* Angora.
8 De Macoco	Monſol.
9 De Benguela. . . .	Benguela.
10 De Biri.	
11 De Biafara.	
12 De Gorham.	
13 De Gouroufa. . . .	
14 De Bornou.	Karné.
15 De Gaoga.	Gaoga.
16 De Jalofer.	Tubacatum.
17 De Gambea	
18 De Juda.	
19 De Genehoa. . . .	

SOUVERAINS.	Capitales.
20. De Daora.	
21 De Gangara	
22 De Nubie.	Gangala.
23 D'Ardea.	
24 De Médra.	
25 De Capons.	
26 De Congo.	Congo.
27 De Cacongo	Malemba
28 De Girimbomba. . .	
29 De Loango.	Loango.
30 De Ganara.	Ganara.
31 De Gingiro.	Gingiro.

Quatre Royaumes en Républiques.

1 D'Alger	Alger.
2 De Tunis	Tunis.
3 De Tripoli.	Tripoli.
4 De Brava.	Brava.

Outre ces Rois, dont la plupart n'ont point de Villes dans leurs Etats, & campent ou habitent dans de misérables Villages, il y a encore en Afrique plusieurs autres Rois moins connus, & quantité de Peuples libres & indépendans.

§. I.

De l'Egypte.

L'Egypte appartient au Grand-Seigneur; c'est un pays très-fertile, quoique sabloneux. Il doit sa fertilité au débordement du Nil qui inonde le

pays tous les ans. Il commence vers le 15 de Juin, il croît pendant 40 jours, & décroît pendant 40 autres. Si sa crue est de plus de 24 pieds, l'eau étant trop longs-temps à se retirer, empêche qu'on n'ensemence les terres basses : & si elle est au dessous de 16 pieds, il y a une partie des terres qui n'est point arrosée; les pluies qui tombent dans ce tems en abondance dans l'Abyssinie, où est la source du Nil, cause ce débordement. Les hommes y vivent long-temps ; les femmes ont ordinairement deux enfans à la fois, & très-souvent trois. Les animaux y sont aussi très-féconds : l'eau du Nil peut en être une des causes. Cette Province a 150 lieues de long, 100 de large & 500 de tour; elle s'étend depuis le 53e. degré de longit. jusqu'au 52e. & depuis le 23e. 40'. jusqu'au 32e. Ses bornes sont au Nord la mer Méditerranée, au Sud la Nubie Turque, à l'Est la Terre-Sainte & la mer Rouge, & à l'Ouest le Royaume de Barca & des Déserts. L'air y est assez tempéré, mais peu sain, la terre y est merveilleusement fertile.

Le Caire, seconde Ville des Etats du Grand-Seigneur, & Capitale de l'Egypte, est, sans ses Fauxbourg, aussi grande que Paris & Londres. La Ville est peuplée à proportion. On voit à 3 ou 4 lieues de cette Ville les fameuses pyramides qui ont passé autrefois pour une des 7 Merveilles du Monde : c'étoit le tombeau des Rois d'Egypte. Il en subsiste encore trois dont la plus grande à 610 pieds de haut sur 682 de base. Plus loin que les pyramides, à l'Ouest du Caire, on trouve les Puits, dits des *Momies;* c'étoit le lieu de la sépulture des anciens Egyptiens dont on trouve les corps bien conservés jusqu'ici par le moyen des sucs & des gomes aromatiques qui en ont pénétré & rempli tous les pores. Cette Ville est à 40 lieues d'Alexandrie sur la mer Méditerranée, à 30 de la mer

Rouge ; à 300 de Constantinople, à 330 de Malte & à 791 de Paris. Longit. 49°. 6'. 15". Lat. 30°. 2'. 30".



§. II.

De la Barbarie.

Elle a 900 lieues de long ou de côtes, & 155 dans sa plus grande largeur. Elle s'étend depuis le 7e. degré de long. jusqu'au 46e. & depuis le 29e. de latit. jusqu'au 37e. & demi. L'air y est généralement assez tempéré, & le plus sain de toute l'Afrique. La terre y est très-fertile, principalement en bleds, en fruits & amandes. Les chevaux que l'on nomme *Barbes*, sont merveilleux. Les peaux de maroquin que l'on tire des côtes d'Afrique, sont fort estimées.

Les habitans de ces côtes sont généralement barbares, cruels & intéressés. S'ils avoient de l'éducation, on verroit d'habiles gens & de grands hommes parmi eux. Ils sont fort basanés. Leur Religion est la Mahométane. Ils souffrent pourtant les Juifs & les Chrétiens à cause du commerce. Leur Langue est un dialecte de l'Arabe, mais la plupart des Marchands entendent la Langue Italienne & l'Espagnole, & tout le Peuple se sert fort familierement de la Langue Franque.

On divise ordinairement la Barbarie en cinq parties ; sçavoir, 1. le Royaume de Barca, 2. le Royaume de Tripoli, 3. le Royaume de Tunis, 4. le Royaume d'Alger, & 5. les Etats du Roi de Maroc.

1. *Du Royaume de Barca.*

IL appartient au Grand Seigneur, & il est situé entre le 37e. degré de long. & le 43e. & entre le 30e. degré de lat. & le 33e. Sa longueur est de 200 lieues, & sa largeur de 60. Le terroir y est sec & stérile. On n'y recueille gueres que des dattes. Le Grand-Seigneur y tient un Cadi sous l'autorité du Bacha qui réside de sa part à Tripoli de Barbarie. Les Peuples y sont laids, maigres, pauvres & voleurs de grands chemins. Barca en est la Capitale, à 80 lieues de l'Isle de Candie, à 180 d'Alexandrie, à 140 de Malte, à 135 de Tripoli, à 360 de Marseille & à 520 de Paris. Long. 39°. 23'. Lat. 33°. 3'.

2. *Du Royaume de Tripoli.*

IL a la mer Méditerranée au Nord, des déserts au Sud, le Royaume de Barca à l'Est, & le Royaume de Tunis au Nord-Ouest. Son étendue est de 200 lieues de long sur 60 de large. Il est renfermé entre le 28e. degré de longit. & le 37e. & entre le 29e. degré de latitude & le 33e. & demi. L'air y est aussi tempéré que dans le Royaume de Barca, où il est fort doux. Le terroir y est un peu plus fertile. Les habitans s'y adonnent au commerce & à la piraterie qui les fait subsister. Ils sont fort chargés d'impôts par les Arabes & par le Bacha de Tripoli. Le Dey ou Chef de la Ville de Tripoli commande à tout le Royaume qui se gouverne en forme de République sous la protection du Turc, à qui il paye tribut. Tripoli est à 135 lieues de Barca, à 75 de Malte, à 120 de Tunis, à 272 de

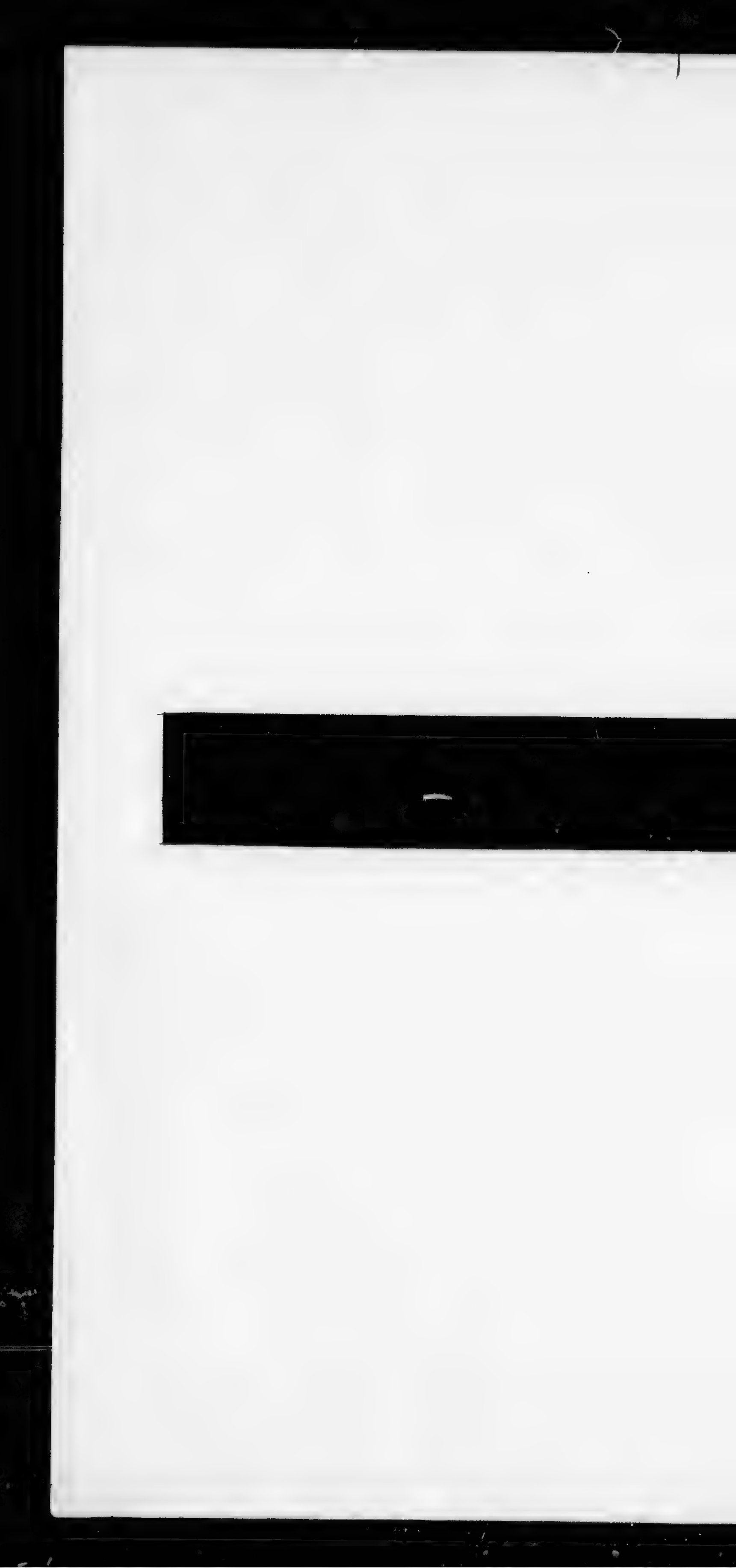
Marseille, & à 465 de Paris. Long. 30°. 45'. 15''. Lat. 32°. 53'. 40''.

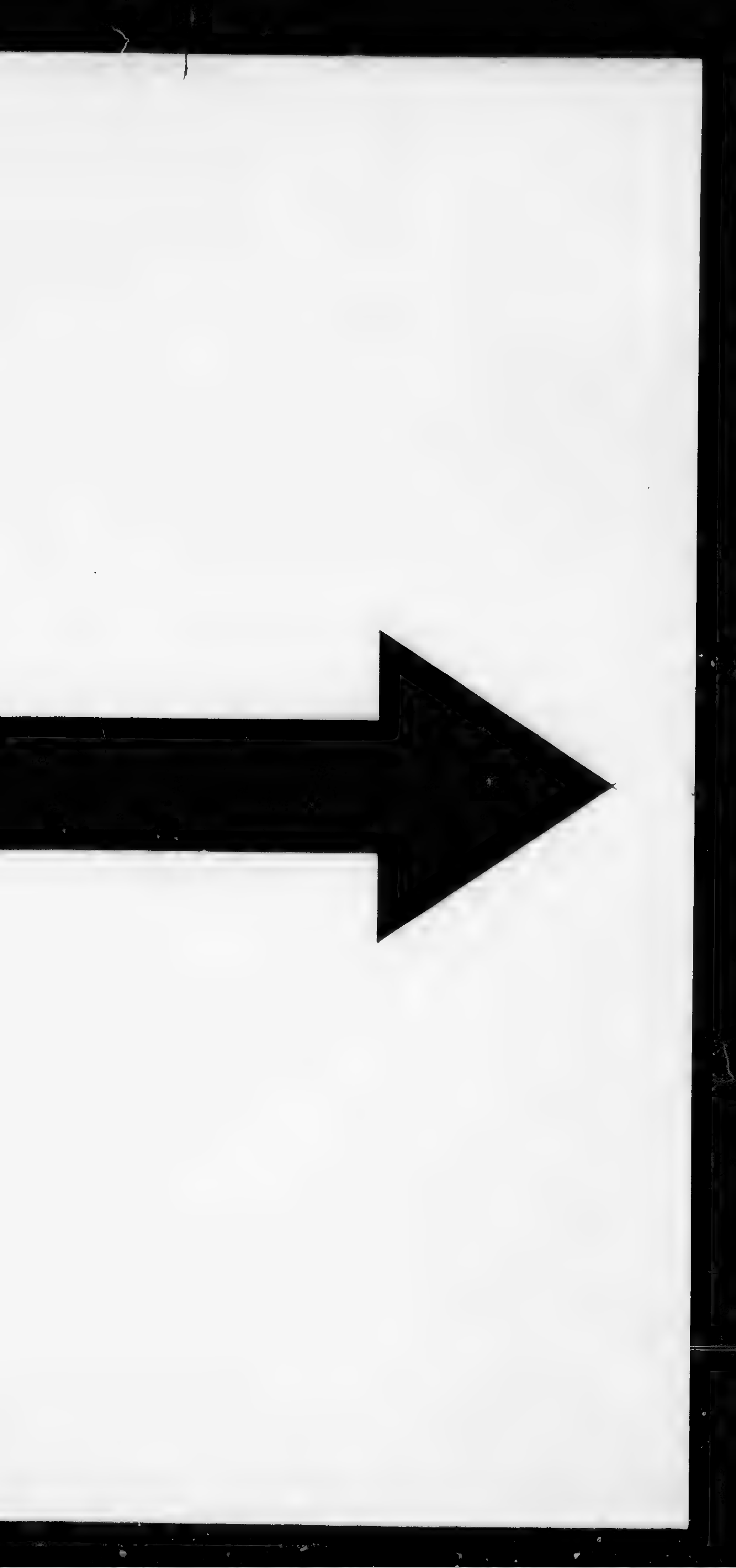
3. *Du Royaume de Tunis.*

SES bornes sont, au Nord, la mer Méditerranée, à l'Est la même mer & le Royaume de Tripoli, au Sud des déserts, & à l'Ouest le Royaume d'Alger. Il a 95 lieues de long & 70 de large, & s'étend depuis le 25e. degré & demi de longit. jusqu'au 28e. & depuis le 32e. de latit. jusqu'au 37e. & demi. L'air y est à-peu-près de même qualité que dans le reste de la Barbarie. Le terroir y est fertile en grains & en fruits. Les habitans de la Ville de Tunis sont Maures, Turcs, Juifs, Renégats & Esclaves de différentes Nations. Ils s'adonnent au commerce & à la piraterie, ainsi que ceux de Tripoli, & ils ont les mêmes mœurs. Cet Etat ou République est gouverné par un Dey sous la dépendance d'un Bacha que le Turc y envoie. Tunis est à 120 lieues de Tripoli, à 75 de Malte, à 130 d'Alger, à 66 de l'Isle de Sardaigne, à 40 de celle de Sicile, à 180 de Marseille & à 373 de Paris. Longit. 28°. 26'. Lat. 36°. 40'.

4. *Du Royaume d'Alger.*

IL a au Nord la mer Méditerranée, au Sud le Mont Atlas, à l'Est le Royaume de Tunis, & à l'Ouest le Royaume de Fez. Il s'étend depuis le 16e. dégré & demi de longit. jusqu'au 25e. & depuis le 33e. de latit. jusqu'au 37e. 20'. Sa longueur est de 250 lieues. & sa largeur de 75. L'air y est si tem-





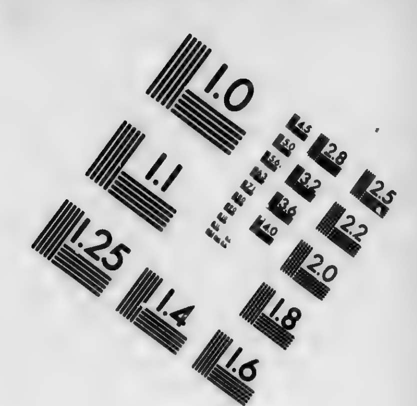
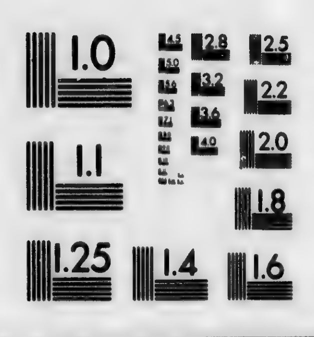


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



péré, que la chaleur d'Eté n'y seche point les feuilles des arbres, & que le froid de l'Hiver ne les fait point tomber. La terre y est très-fertile en bled & en fruits; le bétail & le gibier y sont en abondance. Le Royaume & la Ville d'Alger sont gouvernés, comme Tunis & Tripoli, en forme de République, sous la protection du Grand-Seigneur; mais le Dey d'Alger a plus d'autorité que les deux autres, & le Bacha n'entre pas même dans le Divan, s'il n'est appellé par le Conseil. Alger est à 56 lieues d'Oran, à 50 d'Alicante, à 70 du Port-Mahon, à 66 de Carthagene, à 185 de Malte, à 193 de Marseille & à 333 de Paris. Long. 19°. 52'. 45''. Lat. 36°. 49'. 30''.

5. *Des Etats du Roi de Maroc.*

LES Etats de ce Souverain, qui se qualifie Empereur d'Afrique, Roi de Maroc, de Fez, de Sus, de Tafilet, Seigneur de Gago, de Dara & de Guine, Grand Chérif de Mahomet, &c. contiennent 300 lieues de long sur 220 de large. Ils s'étendent depuis le 7e. degré de long. jusqu'au 16e. degré & demi, & depuis le 29e. jusqu'au 36e. de lat. Ils sont bornés au Nord par la mer Méditerranée, au Sud par des déserts, à l'Est par le Royaume d'Alger & par des déserts, & à l'Ouest par l'Océan. L'air y est assez bon & fort tempéré. Le pays est le plus habité & le plus fertile de toute la Barbarie : il est abondant en bleds & en fruits, comme amandes, figues, raisins, olives & sucre. Il y a aussi des Mines d'or, d'argent & de cuivre, mais elles sont mal exploitées. Les Maroquois sont basanés, bien-faits & robustes. Ils ont l'esprit vif & pénétrant. Ils s'adonnent au négoce, à l'agriculture, à la guerre & aux sciences. Leur Langue est un dialecte qui tient beau-

coup de l'Arabe. Leur Religion est la Mahométane, selon l'interprétation du Docteur Melich. Il y a cependant quantité de Juifs parmi eux, & l'on en compte jusqu'à 80 mille dans la seule Province de Fez. Le Roi de Maroc, qui regne aujourd'hui, fait ordinairement sa résidence à Miquenez, au Royaume de Fez.

Miquenez est à 25 lieues de Salé, à 50 de Tanger, à 55 de Ceuta, à 100 d'Oran, à 75 de Maroc, à 59 de Cadix & à 419 de Paris. Long. 120°. 8'. Lat. 33°. 5'.

Fez est à 40 lieues de Salé. Long. 13°. 50'. Lat. 33°. 40'.

Maroc est à 80 lieues de Salé, & à 120 de l'Isle de Lancelote, l'une des Canaries. Long. 10°. 50'. Lat. 30°. 32'.

N. On appelle les habitans de la Barbarie les *Barbaresques* & non pas les Barbares.



§. III.

Du Biledugerid, de la Cafrerie, du Congo, de la Côte d'Abex, de la Côte d'Ajan, de l'Ethiopie & de la Guinée.

Du *Biledugerid.* Il contient, en y comprenant le désert de Barca, 720 lieues de long sur 100 de large. Il est au Sud des Royaumes de Tunis, de Tripoli & de Barca, entre le 25e. degré de longit. & le 45e. & entre le 27e degré de latit. & le 32e. L'air y est sain, bien qu'il soit extrêmement chaud. Le terroir sec & sabloneux n'y rapporte que peu de bled, mais il produit abondam

meut des dattes. Il y a auſſi quantité d'autruches & de chameaux. Les Arabes y ſont auſſi puiſſans que les Originaires mêmes. Ils ſont les uns & les autres maigres, laids, cruels, traîtres, méchans, pauvres & voleurs. Leur Religion eſt la Mahométane, & leur Langue eſt un dialecte de l'Arabe. Ils ſont gouvernés par des Princes qui ſont tributaires du Roi de Maroc, ou des Turcs d'Alger, de Tunis & de Tripoli. Une partie du pays ſe gouverne en forme de République. Il y a des Cantons dont les habitans vivent ſans loix & ſans police. Ils ſe mettent à la ſolde des Rois, comme les Suiſſes en Europe. Ils ſont habiles à tirer de l'arc, & vîtes à la courſe. Ils ne connoiſſent ni pain, ni ſel, ni épices. Ils regardent comme devoir de l'humanité, de tuer les vieillards infirmes. Touſera eſt la meilleure Ville du Biledulgerid, à 40 lieues de Tripoli, à 170 d'Alger, à 40 de Palmera, à 300 de Marſeille, & à 460 de Paris. Long. 28°. 30'. Lat. 32°. 30'.

2. *De la Cafrerie.* C'eſt une vaſte étendue de pays qui a 900 lieues de côtes. Il commence au Cap Negro, au Sud du Royaume de Benguela, au 17e degré de lat. Méridionale : il s'allonge vers le Sud juſqu'au 34e degré 46'. de lat. Méridionale, & ſe replie enſuite vers le Nord juſqu'au Tropique du Capricorne, & même plus haut juſqu'au 18e degré de lat. Méridionale. L'air y eſt aſſez doux. Les Peuples y ſont fort baſanés, mal faits, groſſiers & ſans loix. Ils s'occupent de la chaſſe des éléphans, des rhinoceros, des tigres, des lions & des bufles. Les Hottentots, Nation qui s'étend 40 ou 50 lieues aux environs du Cap de Bonne-Eſpérance, ſont aſſez doux & fort grands. Ils ſont extrêmement baſanés, & ſont les plus laids & les plus ſales de tous les hommes. Leur pays eſt très-fertile. L'Idolâtrie eſt la Religion des peuples de la Cafrerie. Leur Langue eſt extrêmement confuſe. Le Cap de Bonne-Eſpérance, qui

eſt la ſeule Ville de ce pays, & qui a été bâtie par les Hollandois, à qui elle appartient, eſt à 1342 lieues des Iſles du Cap-Verd, à 660 de l'Iſle de Madagaſcar, à 580 de l'Iſle de Sainte-Helène, à 1150 du Cap Saint-Auguſtin (qui eſt à la partie la plus Orientale de l'Amérique Méridionale), & à 2227 lieues de Paris. Long. 36°. 10'. 0". Lat. 33°. 45'. 12". *Mérid.*

3. *Du Congo ou Baſſe-Guinée.* Il a 350 lieues de long & 180 de large, & s'étend depuis le 31e degré de long. juſqu'au 38e & depuis le 3e degré de lat. Méridionale juſqu'au 13e même lat. Il a au Nord la Guinée, au Sud le Royaume de Benguela & la Cafrerie, à l'Eſt des Pays inconnus, & à l'Oueſt l'Océan. L'air y eſt extrêmement chaud & mal-ſain. La terre y eſt aſſez fertile en riz, ſucre & poivre long. Mais le meilleur commerce du pays conſiſte en poudre d'or, en yvoire & en Eſclaves. Les habitans du Congo ſont noirs, & on en trouve peu de baſanés. Ils ſont idolâtres, à l'exception de quelques-uns qui ont été convertis à la Religion Chrétienne par les Portugais, qui y ont beaucoup de Colonies. Leur Langue differe peu de celle des autres Negres, & elle eſt fort ſtérile. Le Roi de Congo eſt deſpotique. L'ordre de Chevalerie, & la marque de la Nobleſſe, eſt un bonnet blanc. Congo, que l'on nomme auſſi Saint-Salvador ou Banza, eſt la Capitale du Congo, à 320 lieues de Berlin, à 80 du Port de Pinda, à 760 du Cap de Bonne-Eſpérance, à 180 de l'Iſle de Saint-Thomé, & à 1564 de Paris. Long. 32°. Lat. Méridionale, 5°. 0'.

4. *De la Côte d'Abex*, ou *d'Abesh.* Elle s'étend le long de la mer rouge à l'Occident, depuis le 17e degré & demi de lat. juſqu'au 23e. & demi: ainſi elle a environ 200 lieues de longueur. L'air y eſt chaud & mal-ſain. C'eſt un pays preſque déſert & inculte. La plupart des habitans ſont Turcs

ou Arabes. Ils sont fort basanés ou olivâtres, & assez affables & spirituels. Leur Religion est la Mahométane. Leur Langue diffère peu de l'Arabe. Ils obéissent presque tous au Turc. Suaquem est la meilleure Ville de cette côte, à 250 lieues du Caire, à 100 de la Mecque, à 1008 de Paris. Long. 54°. 50'. Lat. 19°. 20'.

5. *De la Côte d'Ajan.* Elle a 200 lieues d'étendue depuis le 2e. degré de lat. jusqu'au 12e. L'air y est assez tempéré, mais mal-sain. La terre y est fertile. On en tire de l'or, de la cire, de l'yvoire, de l'ambre gris & de bons chevaux. Les Peuples y sont blancs pour la plupart; il y a cependant des Negres. Ils obéissent à des Princes particuliers. Ils sont Mahométans, mais il y en a qui sont Chrétiens. On parle sur cette Côte la Langue Arabe. Magadoxo est la meilleure Ville du pays, à 250 lieues de l'Isle de Socotora, à 180 de Melinde, & à 2350 de Paris. Long. 62°. 30'. Lat. 3°.

6. *De l'Ethiopie.* Elle a 350 lieues de long sur 200 de large, & elle est renfermée entre le 45e. degré de long. & le 61e. & entre le 7e. degré & demi de lat. & le 23e. 40'. Elle a l'Egypte au Nord, des pays inconnus au Sud, la mer Rouge à l'Est, & encore des pays inconnus à l'Ouest. L'air y est extrêmement chaud dans les vallées & tempéré sur les montagnes. La terre y est fertile en millet, sucre & coton. On y fait du sel. On y recueille du miel & de la cire. Il y a des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb & de soufre. Il y a aussi quantité d'animaux domestiques & sauvages. Les Peuples y sont basanés ou olivâtres & presque noirs. Ils sont assez bien faits, spirituels, affables, hospitaliers. On les accuse d'être malpropres, fainéans & sans souci. Leur Religion est un mélange de Judaïsme & de Christianisme. Leur

Langue eſt très-ancienne & fort belle. La plus grande & la meilleure partie de l'Ethiopie eſt poſſédée par l'Empereur d'Abyſſinie. Ce Monarque mene une vie ambulante : il n'y a point de Ville dans ſes Etats. Il habite toujours ſous des tentes. Le lieu où il campoit en 1755 ſe nommoit *Gondar*, à 400 lieues du Caire, à 150 de Suaquem & à 1158 de Paris. Long. 55°. Lat. 12°. 45′. Les Turcs poſſedent une bonne partie de l'Ethiopie ſous le nom de Nubie Turque. C'eſt delà que leur viennent leurs Eunuques noirs, à qui eſt commiſe la garde des plus précieux bijoux du Grand-Seigneur.

7. *De la Guinée.* Elle commence à la riviere de Gambie au 17e. degré de latit. Septentrionale, & s'allonge juſqu'à Congo à 3 degrés de latit. Méridionale. C'eſt une longue étendue de Côtes qui comprend plus de 700 lieues de pays. On n'a gueres pénétré que 120 lieues dans l'intérieur de la Guinée. Ses bornes ſont, au Nord & à l'Eſt, la Nigritie, au Sud & à l'Oueſt, l'Océan. L'air y eſt extrêmement chaud, humide & malſain. La terre y produit du poivre, du ſucre, du coton, du millet, du maïs & du riz, ſouvent 2 fois l'année. Il y a des mines d'or. Les rivieres y roulent des paillettes & des grains de ce précieux métal : auſſi il s'en fait un commerce conſidérable. Les Européens en tirent encore de l'yvoire & quantité d'Eſclaves. Les Peuples de Guinée ſont très-noirs, aſſez ſpirituels & intelligens dans le commerce. Ce pays ne peut être qu'extrêmement peuplé. Chaque Negre ayant dix, vingt, & juſqu'à trente femmes, Les riches, les Princes en ont plus de cent. Les Négreſſes ſont fort propres, & quoique délicates, elles ſe feroient une honte de pouſſer le moindre cri en accouchant, & après deux heures de ſommeil, l'accouchée va à la riviere ſe laver elle & ſon enfant, & retourne à ſon

ouvrage. Les moutons y ont du poil au lieu de laine. Ces Peuples ont beaucoup de mémoire, mais ils sont orgueilleux, larrons & menteurs. Leur Religion est l'Idolâtrie. Il y a néanmoins quelques Mahométans & quantité de Chrétiens. Ils ont des Rois. Les Negres de cet Etat sont plus policés que leurs voisins. Ils ne prient pas Dieu, parce que, disent-ils, il est bon, & ne peut leur faire du mal; mais ils prient le Diable, parce qu'il est méchant. Benin est la meilleure Ville du Pays. A 260 lieues de Tombut, à 380 du petit Diepe, à 50 de la mer, & à 1134 de (Paris par Maroc & Tombut, mais par mer à 1500.) Long. 25°. 30'. Lat. 7°. 0'.



§. IV.

Des Isles de l'Afrique.

1. DES *Isles Açores*. Quelques-uns les font dépendre de l'Amérique. Elles sont situées entre le 346e. degré de long. & le 354e. & entre le 37e. de lat. & le 40e. L'air y est très-sain, tempéré & serein. Le terroir, quoique montagneux, y est fertile en bled, en vin & en pastel. Les habitans y sont basanés & polis. Ils sont sujets du Roi de Portugal. Ils suivent avec zele la Religion Catholique-Romaine, & parlent Portugais. Angra, dans l'Isle de Tercere, est la Capitale de ces Isles & la résidence du Gouverneur Général, à 170 lieues de Funchal, à 230 de Canarie, à 270 de Porto en Portugal, à 260 de Lisbonne, à 520 de Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve, à 400 de Brest, & à 520 de Paris. Long. 351°. 10'. Lat. 39°.

2. *De l'Isle de Bourbon* ou *Mascaregne*. Elle est à 73 degrés de longit. & à 21 degrés & demi de latit. Méridionale. Elle a 20 lieues de long, 18 de large & 60 de tour. L'air y est chaud, mais sain & très-bon pour les malades. La terre y est très-fertile, sur-tout en café. Les François en sont les maîtres depuis 1672; elle étoit inhabitée avant ce temps. Cette Isle est à 140 lieues à l'Est de celle de Madagascar, à 760 du Cap de Bonne-Espérance, à 40 de l'Isle-de-France ou Maurice, & à 2973 de Paris. Il n'y pleut qu'en Février & Mars. Il y a un grand nombre de petites rivieres qui sont très-poissonneuses, l'on y trouve d'excellens melons d'eau & une très-grande quantité de tortues.

3. *Des Isles Canaries*. Elles sont situées entre le premier Méridien & le 4e, & entre le 27e. degré 50'. de lat. & le 28e. 50'. La plus Orientale n'est qu'à environ 40 lieues des côtes d'Afrique. L'air de ces Isles est fort tempéré & sain. Le Ciel y est presque toujours beau. La terre y est très-fertile, sur-tout en froment, en orge, en millet, en vins excellens, en fruits délicieux & en sucre. C'est delà que nous sont venus les petits oiseaux nommés serins de Canarie. Les habitans de ces Isles sont basanés & braves. Ils sont un peu farouches, suivent la Religion Catholique-Romaine, parlent Castillan & obéissent au Roi d'Espagne. La Ville de Palma dans l'Isle de Canarie est la Capitale de toutes ces Isles, & elle est à 245 lieues de Cadix, à 80 des côtes d'Afrique, à 130 de Maroc, à 110 de l'Isle de Madere, à 300 de Ribera-Grande, à 360 de Madrid & à 626 de Paris. Long. 2°. 40'. Lat. 28°. 0'.

4. *Des Isles du Cap-Verd*. Elles appartiennent au Roi de Portugal. Leur gissement est entre le 353e. degré de long. & le 355e. degré 40'. & entre le 14e. degré 45'. de lat. & le 17e. degré 10'.

L'air y eſt extrêmement chaud & mal-ſain. La terre y eſt peu fertile. Le meilleur commerce que l'on y fait, conſiſte en ſel, en peaux de chevres, en chevaux, en ambre gris, & en écailles de tortues. C'eſt de ce pays que nous ſont venus les poules pintades, eſpeces de groſſes perdrix : il y en a auſſi aux Canaries. Les habitans y ſont fort baſanés, ſuivent la Religion Catholique-Romaine & parlent Portugais. Ribera Grande eſt la Capitale de ces Iſles, à 300 lieues de Canarie, à 100 des côtes d'Afrique, à 500 du Cap Saint-Auguſtin en Amérique & à 861 de Paris. Longit. 354°. 30'. Latit. 15°. 15'..

5. *De l'Iſle-de-France* ou *Maurice.* Elle eſt à 74 degrés de long. & à 20 degrés & demi de lat. Méridionale. Elle a 30 lieues de tour, & elle appartient aux François. L'air y eſt tempéré & ſain. Il y croît du café & de bons fruits. Il y a des tortues d'une groſſeur extraordinaire. Cette Iſle eſt à 40 lieues de l'Iſle de Bourbon, à 180 de celle de Madagaſcar & à 3024 de Paris.

6. *De l'Iſle de Madagaſcar.* Iſle Dauphine ou de St. Laurent, une des plus grandes que l'on connoiſſe, eſt très-fertile en riz & en fruits. Il y a beaucoup d'ébene & de poivre blanc ; on y trouve dans les rivieres pluſieurs ſortes de pierres précieuſes. Elle a 270 lieues de long & 70 de large, & plus de 600 de circuit. Elle s'étend depuis le 59e. degré de long. juſqu'au 66e. 20'. & depuis le 12e. & demi juſqu'au 25e. & demi de lat. Méridionale. L'air y eſt aſſez tempéré & ſain. Il y a beaucoup de bétail. On y recueille du coton, du miel, de la ſoie, &c. Les habitans de Madagaſcar ſont blancs & negres. Les premiers ſont originaires des côtes d'Afrique, & deſcendent des Arabes. Ils ſont robuſtes, cruels & inconſtans. Leur Religion eſt un mélange de Paganiſme,

de Judaïſme & de Mahométiſme. Leur Langue approche beaucoup de l'Arabe. Ils obéiſſent à des Princes particuliers que l'on appelle *Dians* ou *Grands*. Cette Iſle eſt à 80 lieues des côtes d'Afrique, à 660 du Cap de Bonne-Eſpérance & à 2886 de Paris.

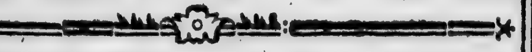
7. *De l'Iſle de Madère.* Elle appartient au Roi de Portugal. Elle a 20 lieues de long, 7 de large & 50 de tour. L'air y eſt tempéré, pur & ſerein. La terre y eſt très-fertile, ſur-tout en excellent vin & en fruits délicieux ; l'on y trouve d'excellent ſucre. Funchal en eſt la Capitale, à 100 lieues de Canarie, à 200 de Cadix, à 120 des côtes d'Afrique, à 190 de Lisbonne, à 170 d'Angra, Capitale des Açores, & à 504 de Paris. Long. 10. 2'. Lat. 32. 25'.

8. *De l'Iſle de Sainte-Hélene.* Les Anglois en ſont en poſſeſſion depuis 1672. Elle n'a que 6 lieues de tour. L'air y eſt fort ſain & tempéré. Le terroir y eſt très-fertile. Les arbres fruitiers y ont en même-temps, & pendant toute l'année, des fleurs, des fruits verds & des fruits mûrs. Cette Iſle eſt à 150 lieues du Cap-Négro ſur les côtes d'Afrique, à 580 des côtes du Bréſil, à 762 des Iſles du Cap-Verd, à 580 du Cap de Bonne-Eſpérance & à 1656 de Paris. Long. 11°. 10'. Lat. Méridionale, 16°. 0'.

9. *Des Iſles de Saint-Thomé, du Prince de Ferdinand-Pao & d'Annobon.* Elles appartiennent toutes aux Portugais, & ſont ſituées dans le Golfe de Guinée. L'air y eſt extrêmement chaud & malſain. La terre y eſt fertile, ſur-tout en ſucre. Il y a des vignes qui ont des raiſins mûrs, en fleurs & en verjus dans toutes les ſaiſons de l'année. L'Iſle de S. Thomé a 30 lieues de tour. Pavoaſan en eſt la Capitale, à 50 lieues de la côte d'Afrique, à 300 de l'Iſle de Sainte-Hélene, à 35 de l'Iſle du

Prince, à 40 de l'Isle d'Anobon, à 700 des Isles du Cap-Verd, à 70 de l'Isle de Ferdinand-Pao, & à 1780 lieues de Paris. Long. 26°. 20'. Lat. 00. degré 30'.

10. *De l'Isle de Socotora.* On la rencontre en sortant de la mer Rouge. Elle a 25 lieues de long, 19 de large & 60 de tour. L'air y est extrêmement chaud. La terre y produit des dattes, de l'ençens & de l'aloës. Les habitans y suivent le Mahométisme, parlent Arabe, obéissent à un Prince qui est tributaire du Chérif de la Mecque. Tainara est la Capitale de l'Isle, à 60 lieues du Cap Guardafuy, à 150 d'Aden & à 3680 de Paris. Long. 70°. 50'. Lat. 12°. 55'.



§. V.

Du Monoëmugi, du Monomotapa, de la Nigritie, du Sahara, & du Zanguebar.

1. DU *Monoëmugi.* C'est un Empire peu connu. On sçait seulement qu'il est situé à quelques degrés au-delà de l'Equateur, & après le 53e. Méridien; que l'air y est extrêmement chaud & mal-sain; que le terroir y est très fertile; qu'on y recueille beaucoup de miel; qu'il y a plusieurs mines d'or, d'argent & de cuivre, & quantité d'éléphans; que les Peuples y sont extrêmement basanés & de haute taille; qu'ils font peu de cas de l'or qui est très-commun chez eux; & qu'ils suivent l'Idolâtrie, mais qu'il y a aussi quelques Chrétiens. Les frontieres de cet Empire peuvent être à 3380 lieues de Paris.

2. *Du Monomotapa.* Il a 200 lieues de long & 150 de large. Sa position est entre le 44e degré de

long. & le 53e, entre le 16e degré de lat. Méridionale & le 25e. L'air y est assez tempéré. La terre y est fertile en pâturages, en grains, en plantes & en fruits. Le Monomotapa est un puissant Empire, qui comprend plus de 20 Royaumes soumis & tributaires. Il est fertile & si rempli de mines d'or, que les Portugais en nomment le Souverain, l'Empereur de l'or. On dit que l'Empereur a parmi ses gardes des femmes Amazones. Il a, outre un grand nombre de concubines, neuf femmes principales & nommées Reines. Il y a des autruches fort grandes & quantité de bétail. Les habitans sont des Negres bien faits, sains, robustes & de même taille. Ils sont paresseux. Leur Langue a quelque rapport avec celle des Peuples de la Nigritie. Leur Religion est l'Idolâtrie: il y a cependant parmi eux quelques Chrétiens Portugais. Ceux-ci sont fort puissans dans le Monomotapa: ils y ont même des forteresses dans l'intérieur du pays à plus de 100 lieues de côtes. Ils en tirent quantité d'or & d'autres denrées dont ils font un grand commerce. Le Monomotapa est à 2880 lieues de Paris.

3. *De la Nigritie.* C'est une vaste étendue de pays qui a 880 lieues de long sur 240 de large. Elle est située entre le premier Méridien & le 40e, & entre le 13e degré de lat. & le 25e. Ses bornes sont au Nord, le Désert de Barbarie; au Sud, la Guinée; à l'Est des pays inconnus, & à l'Ouest l'Océan. Elle est partagée entre plusieurs Princes. L'air, quoiqu'extrêmement chaud, y est sain. La terre y est assez fertile, sur-tout en millet, en riz, en lin & en coton. On y recueille divers fruits. Les Palmiers y abondent, & l'on en tire une espece de vin qui n'est pas indifférent. Il y a des mines d'or & de cuivre. Le principal commerce du pays consiste en yvoire, en ambre gris, en poudre d'or & en esclaves. Les peuples qu'on appelle

Negres, ont tous la peau noire & les dents blanches. Ils ont généralement peu de génie, & sont moins farouches que les habitans de Barbarie. Ils n'ont pas honte de vendre aux Européens jusqu'à leurs femmes & leurs propres enfans. Les Negres qui demeurent dans les Villes suivent le Mahométisme ; mais ceux qui habitent dans les déserts, sont presque sans Religion & sans Loix. Leur Langue est particuliere au pays, & elle est fort stérile. Tombut est la meilleure Ville de la Nigritie, à 330 lieues du Cap-Verd & de l'embouchure de la riviere de Sénégal, à 350 de Maroc, & à 874 de Paris. Long. 18°. 10'. Lat. 19°. 15'.

4. *Du Sahara* ou *Désert*. Il a 860 lieues de long & 150 de large. Sa position s'étend depuis le 5e Méridien jusqu'au 46e & depuis le 20e degré de latit. jusqu'au 50e. Il est borné au Nord par la Barbarie, au Sud par la Nigritie, à l'Est par des pays inconnus, & à l'Ouest par l'Océan. L'air y est sain, mais extrêmement chaud. L'eau y est d'une rareté incroyable. La terre y est presque stérile, & ne produit que des dattes & peu de bled. Les habitans y sont basanés, misérables, d'une maigreur affreuse, cruels & ne s'occupent qu'à faire paître des troupeaux qui font toutes leurs richesses, & à piller, tuer ou chasser. Quelques-uns d'entr'eux suivent le Mahométisme, & le plus grand nombre mene une vie libertine, sans Religion & sans Loix. Leur Langue est rude & tient de l'Africain, c'est-à-dire, du mauvais Arabe. Plusieurs petits Souverains, que l'on nomme *Xecqs*, y reçoivent tribut des caravannes qui passent sur leurs terres. Berdoa est la meilleure Ville du Sahara, à 150 lieues de Barca, à 155 de Tripoli, à 80 de l'Arcadie (Port de Barbarie,) à 150 de Tousera, à 475 de Marseille & à 635 de Paris. Longit. 37°. Lat. 27°. 10'.

5. *Du Zanguebar.* C'eſt une longue côte qui a 380 lieues d'étendue. Elle commence au 10e degré de latitude Méridionale, & finit au 5e de latit. Septentrionale. L'air y eſt fort chaud & mal-ſain, particulierement dans le Royaume de Quiloa, le plus puiſſant de cette côte, & néanmoins tributaire des Portugais. Le terroir y eſt bas & marécageux, & ne produit point tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. On tire de cette côte de l'or & de l'yvoire. Les habitans y ſont noirs & cruels. Ils ſuivent le Mahométiſme, mais il y en a beaucoup de Chrétiens. Ils parlent une Langue qui leur eſt particuliere : ils entendent pourtant l'Arabe. Le Roi de Mozambique eſt abſolu ſur ſon Peuple, mais il eſt ſoumis aux Portugais qui ſont maîtres de ſa Capitale : celui de Quiloa a deux Villes dont l'une eſt à lui, & l'autre aux Portugais. Quiloa eſt la meilleure Ville du Zanguebar, à 150 lieues de Mozambique, à 200 de l'Iſle de Madagaſcar, & à 3090 de Paris. Longit. 55°. 50'. Latit. Méridionale, 0. 30'.

DE L'AMERIQUE.

ELLE fut découverte en 1492 par Chriſtophe Colomb, Génois, & reconnue en 1497 par Améric Veſpuce, Florentin, qui lui donna ſon nom. On l'appelle auſſi quelquefois les Indes Occidentales.

L'Amérique, telle que nous la connoiſſons aujourd'hui, s'étend depuis le 252e degré de longitude (au Cap Blanc) juſqu'au 342e & demi, & depuis le 80e degré de latit. Septentrionale juſqu'au 53e 50'. de latit. Méridionale : ce qui fait du Sud au Nord 2677 lieues en ligne droite.

Elle a plus de huit mille lieues de côtes, sans y comprendre celles des Isles qui ont plus de 1500 lieues d'étendue.

On divise l'Amérique en Septentrionale & en Méridionale. Elles sont jointes l'une à l'autre par l'Isthme de Panama, qui n'a que 7 lieues d'étendue dans sa moindre largeur.

L'Amérique Septentrionale s'étend depuis le 7e. degré & demi de latitude Septentrionale, & jusqu'au 80e. degré de même latitude. L'Amérique Méridionale commence au 7e. degré de latitude Septentrionale, & finit au 53e. 50'. de latitude Méridionale. Celle-là comprend le Mexique, la Californie, la Louisiane, la Virginie, le Canada, & la Terre-Neuve, les Isles de Cuba, S. Domingue, & les Antilles. L'Amérique Méridionale comprend la Terre-Ferme, le Pérou, le Paraguai, le Chili, la Terre Magellanique, le Brésil & le Pays des Amazones.

Comme l'Amérique se trouve située sous trois Zones différentes, l'air par conséquent ne peut y être que différent, froid au Nord de la Nouvelle-France ou Canada & aux environs du Détroit de Magellan, tempéré dans la Louisiane & au Paraguai, & fort chaud dans la Castille d'Or, dans la Nouvelle-Espagne & aux Isles Antilles.

Le terroir de l'Amérique seroit très-fertile s'il étoit cultivé. On y recueille quantité d'herbes potageres & médicinales, du maïs & d'excellens fruits; mais le principal commerce consiste en sucre, en café, en tabac, en indigo, en cacao, en bois de teinture & de construction, & en pelleteries fines dans la partie Septentrionale. Il y a aussi en Amérique des mines d'or, d'argent & de pierres précieuses, des animaux de toutes les especes que nous avons en Europe, & de plusieurs autres especes que nous n'avons point. Lorsque l'on décou-

vrit l'Amérique, les habitans étoient baſanés ou blancs. Il n'y en avoit point de noirs : leurs armes étoient l'arc & la maſſue.

On diſtingue en Amérique quatre ſortes de Peuples. 1. Les Européens qui s'y ſont établis. 2. Les Métis ou Créoles qui y ſont nés des Européens & des Indiennes ou Américaines, ou des Indiens & des Européenes. 3. Les Negres qui y ſont venus d'Afrique ou d'Aſie. 4. Les Sauvages ou naturels de l'Amérique qui vivent de la chaſſe & du maïs ou bled d'Inde, & ces derniers ſont en effet généralement ſauvages, lâches & malicieux. Mais la fréquentation des Européens les rend de jour en jour plus civiles & plus ſociables : ils ſont fort baſanés, ou pour mieux dire couleur de cuivre rouge.

La Religion des Américains qui n'ont pas encore été convertis au Chriſtianiſme, eſt l'Idolâtrie.

Les Langues générales de l'Amérique ſont, la Mexicaine, la Péruvienne, la Tapuye & la Calibine.

Les principales rivieres de l'Amérique ſont dans l'Amérique Septentrionale *la riviere de S. Laurent* qui a plus de 800 lieues de long & plus de 50 de large y compris l'Iſle d'Ancoſtie, à ſon embouchure : les plus gros vaiſſeaux la remontent juſqu'à Quebec, qui a plus de 200 lieues de la pleine mer ; *la riviere de Miſſiſſipi* ou *de Saint Louis*, qui a plus de 400 lieues de cours, & dont la largeur eſt preſque par-tout d'une lieue, & en quelques endroits de deux. Dans l'Amérique Méridionale, *la riviere des Amazones*, dont le cours eſt de plus de mille lieues, la profondeur depuis 8 juſqu'à 40 braſſes, & la largeur preſque toujours de 2, 3 ou 4 lieues juſqu'à ſon embouchure, où elle a plus de 80 lieues de large, à cauſe du grand nombre d'Iſles qu'elle y forme ; *la riviere de la Plata* ou *d'Argent*, dont le cours eſt de 520

lieues, & la largeur, à son embouchure, de 40 lieues, &c.

Je divise l'Amérique suivant les possessions des Puissances de l'Europe qui s'y sont établies, & je comprends le reste sous le nom de *Possession des Naturels du Pays.*



§. I.

De l'Amérique Angloise.

ELLE comprend la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Yorck, la Nouvelle-Jersey, la Pensylvanie, le Mary-Land, la Virginie, la Caroline, partie de la Floride, la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, le Canada ou Nouvelle-France, l'Isle Royale ou Cap-Breton, quelques Isles au Nord de l'Amérique, plusieurs des Isles Antilles, quelques Cantons sur les côtes de la Caribane.

1. *De la Nouvelle-Bretagne.* L'air y est extrêmement froid. Le terroir y est fertile. Les Anglois n'en tirent que des peaux de castors, d'orignaux, &c. Ils y ont construit le *Fort-Charles*, à 300 lieues de Quebec & à 1348 de Paris. Long. 305°. Lat. 62°. 30'.

2. *De la Nouvelle-Angleterre.* L'air y est fort sain & tempéré. La terre y est fertile en tabac, en chanvre & en fruits. Les Anglois en tirent des peaux de castors & d'orignaux. Les Naturels du pays sont cruels, inconstans & trompeurs. Ils ont le nez plat & le visage pâle. Ils sont pour la plupart Idolâtres; mais il y en a plusieurs qui suivent la Religion Anglicane. Boston en est la Capitale,

à 100 lieues de Quebec, à 120 d'Halifax, à 240 de l'Isle de Terre-Neuve, & à 1170 de Paris. Long. 307°. 10'. Lat. 42°. 25'.

3. *De la Nouvelle-Yorck.* L'air y est sain & tempéré. Le terroir y est fertile, & à-peu-près de même rapport que celui de la Nouvelle-Angleterre, d'où les Anglois tirent encore beaucoup de bois pour la construction des vaisseaux. Les Naturels de la Nouvelle-Yorck sont noirâtres, mais d'assez belle taille & adroits. New-Yorck en est la Capitale, à 60 lieues de Boston, à 145 de Quebec & à 1230 de Paris. Long. 302°. 40'. Lat. 40°. 50'.

4. *De la Nouvelle-Jersey.* L'air, le terroir & le commerce y sont les mêmes que dans la Nouvelle-Yorck; & les Sauvages qui y sont en petit nombre, vivent en bonne intelligence avec les Anglois. Shrewsbury en est la Capitale, à 20 lieues de la New-Yorck, à 165 de Quebec & à 1250 de Paris. Long. 302°. Lat. 40°. 20'.

5. *De la Pensilvanie.* L'air y est encore plus doux & plus tempéré que dans la Nouvelle-Jersey. Le terroir y est pour le moins aussi fertile, & les Sauvages y sont les mêmes. Philadelphie en est la Capitale, à 95 lieues de Boston, à 180 de Quebec & à 1260 de Paris. Long. 301°. 40'. Lat. 40°. 25'.

6. *Du Mary-Land.* L'air y est sain & tempéré. La terre y est très-fertile, sur-tout en excellent tabac. Les Sauvages y sont jaunâtres. Ils sont assez spirituels & adroits, mais trompeurs & fainéans. Sainte-Marie en est la capitale, à 150 lieues de Boston, à 230 de Quebec & à 1270 de Paris. Long. 300°. 20'. Lat. 38°. 25'.

7. *De la Virginie, découverte en 1585 par les Anglois.* L'air y est tempéré & sain. Le terroir y est très-fertile en maïs & en tabac fort estimé. Les Sauvages y ressemblent fort à ceux du Mary-Land. James-Town en est la Capitale, à 175 lieues de

Boston, à 255 de Quebec, à 300 de la Havana & à 1295 de Paris. Long. 259°. 55'. Lat. 37°. 8'.

8. *De la Caroline.* L'air y est tempéré & sain. La terre y est fertile en bled & en légumes. Les Sauvages y ont le teint olivâtre. Ils ont les mêmes défauts que ceux de la Virginie. Charles-Town en est la Capitale, à 215 lieues de la Havana, à 100 de James-Town, à 340 de Quebec, à 320 du Cap-François & à 1400 de Paris. Long. 297°. 30'. Lat. 31°. 52'.

La Nouvelle-Géorgie fait partie de la Caroline. Kings-Géorge en est la Capitale, à 48 lieues de Charles-Town, à 25 de Saint-Augustin, à 348 de Quebec & à 1417 de Paris. Long. 295°. Lat. 31°. 0'.

9. *De la Floride Angloise.* Elle a environ 200 lieues de long dans sa plus grande largeur, & près de 300 de côtes. L'air y est très-pur & tempéré. La terre y est très-fertile, mais elle n'est pas cultivée. On y trouve des cerfs, des chiens, des chats sauvages, & plusieurs autres especes d'animaux sauvages & domestiques. Il y a aussi des mines d'or. Les Peuples y sont naturellement blancs, mais les huiles dont ils se peignent les rendent basanés ou couleur de cuivre rouge. Ils sont Idolâtres pour la plupart. Il y a cependant beaucoup de Chrétiens parmi eux. Leur Langue est particuliere au pays. Saint-Augustin en est la Capitale, à 100 lieues de Pensacola, à 160 de la Nouvelle-Orléans, à 73 de Charles-Town, à 423 de Quebec, à 150 de la Havana, & à 1510 de Paris. Long. 295°. 50'. Lat. 39°. 55'.

10. *De la Nouvelle-Ecosse* ou *Acadie.* L'air y est sain, mais un peu froid. La terre y est très-fertile en bled, en fruits, en pois & en autres légumes. Les Anglois en tirent de fort belles pelleteries & des bois pour la construction des vaisseaux. L'on fait sur la côte l'apprêt de la morue fraiche. Port-

Royal ou Annapolis en est la Capitale, à 25 lieues d'Halifax, à 90 de Quebec, à 100 de Boston, à 80 de Louisbourg, à 155 de Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve, & à 1162 de Paris. Long. 312°. 15'. Lat. 45°. 10'. Halifax est à 110 lieues de Quebec. Long. 312°. 42'. Latit. 44°. 56'.

Les neuf Provinces précédentes, qui ont secoué le joug de l'Angleterre, prennent le nom *d'Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale.*

11. *Du Canada ou Nouvelle-France.* Le Canada fut découvert en 1504. Il a plus de 600 lieues d'étendue de l'Orient à l'Occident, & plus de 250 du Septentrion au Midi. L'air y est froid, mais sain. La terre très-fertile en bled, en maïs & en légumes. On y seme le froment au mois de Mai, & on le recueille à la fin d'Août. Les pois y sont excellens. Les forêts sont remplies de gibier & d'animaux singuliers. On y trouve des cerfs, des castors, des orignaux, des chats sauvages, des ours, &c.

Les Sauvages du Canada sont bien faits & naturellement fort blancs : mais ils se frottent de certaines huiles qui les rendent basanés & comme rouges. Ils aiment la danse, la bonne chere & les liqueurs fortes. Ils sont très-courageux & adroits, & sont gouvernés par des Chefs qu'ils appellent *Sagamos.* Leur Religion est l'Idolâtrie, mais il y en a plusieurs qui ont été convertis à la Foi.

On divise les Sauvages du Canada en deux Langues ; sçavoir les Sauvages de la Langue Algonkine, & ceux de la Langue Iroquoise, qui sont les deux générales de cette partie de l'Amérique. Ils sont subdivisés en 46 Peuples ou Nations. Les plus considérables sont les Algonkins, les Iroquois & les Illinois. Tous ces Peuples sont ou soumis aux François & aux Anglois, ou ils sont leurs Alliés.

Quebec est la Capitale du Canada, à environ 160 lieues de l'embouchure du Fleuve de Saint-Laurent, lequel est plus profond que la mer même. Entre le Lac Érié & le Lac Ontario, ce Fleuve fait une chute de 100 toises, dite le ***Saut de Niagara*** : c'est la plus effrayante cataracte; on en entend le bruit de plus de 10 lieues, à 260 Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve, à 200 de Louisbourg, à 110 d'Halifax, à 90 de Port-Royal, Capitale de la Nouvelle-Ecosse, à 750 du Cap-François, à 500 de la Nouvelle-Orléans, à 600 de l'Islande, à 1135 de la Rochelle, à 1075 de l'Orient en Bretagne & à 1279 de Paris. Long. 307°. 47'. 0''. Lat. 46°. 55'. 0''.

12. ***De l'Isle-Royale*** ou ***du Cap-Breton.*** Cette Isle a 85 lieues de tour. Elle est éloignée de 20 lieues de l'Isle de Terre-Neuve, & n'est séparée de la presqu'Isle de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse que par un petit Détroit qui n'a qu'environ une lieue de large. L'air y est froid, mais sain. Le terroir, entrecoupé de lacs, y est très-fertile en grains & légumes. Il y a aussi de fort belles forêts remplies de gibier & d'animaux sauvages. Louisbourg en est la Capitale, à 260 lieues de Quebec, à 90 d'Annapolis, à 65 de Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve, à 63 d'Halifax & à 1010 de Paris. Long. 318°. 15'. Lat. 46°. 5'.

L'Isle de Saint-Jean a 30 lieues de long & 70 de tour. L'air y est froid, mais sain. On y recueille du grain. Cette Isle n'est qu'à 10 lieues à l'Ouest de l'Isle-Royale.

L'Isle d'Anticosti ou ***de l'Assomption*** a 30 lieues de long, & est à l'embouchure de la riviere de Saint-Laurent. L'air y est froid, mais sain. La terre y est fertile en grains & en bois de charpente & de construction. La rade de Bon-Secours est à 140

lieues de Quebec & à 1130 de Paris. Long. 314°. 55'. Lat. 49°. 38'.

Des Isles Angloises. L'Isle de Terre-Neuve est une des plus grandes de l'Amérique. Elle a 100 lieues de long, 50 de large & 250 de tour. L'air y est froid & la terre peu fertile. Il y a cependant d'assez belles prairies. Les Anglois tirent de cette Isle des bois de construction, des peaux de castors & d'orignaux. Elle leur est au surplus très-avantageuse pour la pêche de la morue qui se fait assez près de ces côtes. C'est sur-tout sur le banc de Terre-Neuve, qui est à 60 lieues à l'Est de l'Isle, que se fait la pêche de la morue. Il n'y a point d'années qu'il n'y vienne 4 à 500 vaisseaux Hollandois, François, Anglois, &c. Les morues se prennent à la ligne sur le grand banc qui est couvert de quelques brasses d'eau. Plaisance en est la Capitale, à 65 lieues de Louisbourg, à 260 de Quebec, à 450 des Açores & à 890 de Paris. Longit. 322°. 40'. Lat. 47°. 30'.

L'Isle Longue. Elle a 38 lieues de long & 8 de large. L'air y est sain & tempéré. La terre y est fertile en grains & en fruits. Grawesend est le meilleur endroit de l'Isle, à 6 lieues de New-Yorck & à 1322 de Paris. Long. 302°. 45'. Lat. 40°. 33'.

Les Isles de Bermudes. Elles sont toutes petites. La plus grande, qui est celle de Saint-Georges, n'a que 6 lieues de long sur une de large. L'air y est fort tempéré, mais peu sain. On y recueille du bled & du tabac. Le Grand-Sound en est la Capitale, à 290 lieues du Cap-François, à 240 de Boston, & à 1180 de Paris. Longit. 312°. 20'. Latit. 32°. 20'.

L'Isle de la Providence, des Lucayes. L'air y est tempéré & assez sain. On y recueille du tabac & des fruits. Cette Isle est à 80 lieues de la Havana,

à 120 de Saint-Augustin & à 1499 de Paris. Long. 299°. 20′. Lat. 25°. 15′.

L'Isle de la Jamaïque. Elle a 60 lieues de long, 25 de large & 125 de tour. L'air y est assez sain, quoique chaud. La terre y est très-fertile en sucre, en tabac, en cacao, en coton & en fruits. Il y a quantité de bœufs, de vaches, de chevaux & de tortues, dont l'écaille est très-belle. On y compte 60 mille Blancs & plus de 100 mille Negres. Sant-Iago de la Vega en est la Capitale, à 120 lieues du Cap-François, à 300 de la Martinique, à 150 de la Havana, à 135 de Saint-Domingue, à 150 de Carthagène & à 1730 de Paris. Long. 301°. 25′. Lat. 17°. 42′.

L'Isle de la Barbade. L'air y est chaud & peu sain. Le terroir y est bien cultivé & très-fertile en sucre, en tabac, en coton, en indigo, en gimgembre, &c. On y compte plus de 15 mille Anglois. Bridg-Town en est la Capitale, à 40 lieues du Fort Saint-Pierre de la Martinique, & à 1560 de Paris. Long. 317°. 45′. Lat. 13°. 20′.

L'Isle d'Antigoa. L'air y est chaud & le terroir fertile en sucre, en tabac & en gingembre. Elle est à 15 lieues de la Guadeloupe, à 52 de la Martinique & à 1500 de Paris. Long. 316°. 20′. Lat. 17°. 0′.

L'Isle Barboude. L'air y est chaud. On y recueille du tabac & de l'indigo. Elle est à 15 lieues d'Antigoa & à 1500 de Paris. Long. 316°. 25′. Lat. 17°. 40′.

L'Isle de l'Anguille. Elle est peu habitée, parce qu'elle est presque stérile. Cette Isle est à 30 lieues de la Barboude & à 1530 de Paris. Long. 314°. 50′. Lat. 17°. 30′.

L'Isle de Saint-Christophe. L'air y est chaud, mais sain. La terre y est très-fertile en sucre & en tabac. Charles-Ford en est la Capitale, à 60 lieues

de la Martinique & à 1500 de Paris. Long. 315°. 10′. Lat. 17°. 50′.

Les autres Isles Angloises sont, l'Isle de Nieves, celle de Monserrat & plusieurs des Isles Vierges. Elles sont les unes & les autres peu considérables. L'air y est chaud. On y recueille du tabac, du sucre & du coton. Ces Isles sont environ à 1400 lieues de Paris.

14. *Des possessions Angloises sur les côtes de la Caribane dans l'Amérique Méridionale.* Elles consistent en quelques habitations aux environs de la riviere de Marony. La principale de ces habitations est protégée par le Fort de Marony, situé à l'embouchure de la riviere de ce nom, à environ 45 lieues de Cayenne, & à 1540 de Paris. Longit. 322°. 30′. Lat. 5°. 55′.

§. II.

De l'Amérique Danoise.

ELLE ne comprend que l'Isle de Sainte-Croix, celle de Saint-Juan & partie de celle de Saint-Thomas. L'autre partie de cette derniere appartient aux Prussiens.

L'Isle de Sainte-Croix a 20 lieues de long sur 4 de large. L'air y est chaud & mal-sain en certain tems de l'année. Il y a beaucoup de bonne eau. La terre y est fertile en sucre, en tabac & en fruits. On y trouve 3 bons Ports. Cette Isle est à 33 lieues de Saint-Juan de Puerto-Rico, à 14 lieues de l'Isle de Saint-Thomas, à 100 de la Martinique & à 1530 de Paris. Longit. 313°. 5′. Lat. 17°. 45′.

L'Isle de Saint-Juan est fort petite. L'air y est chaud & assez sain. On y recueille du sucre, du ta-

bac, du coton & des fruits. Elle eſt à 12 lieues de l'Iſle de Sainte-Croix & à 1536 de Paris. Long. 313°. 8'. Lat. 18°. 20'.

L'Iſle de Saint-Thomas n'a que 6 lieues de tour. L'air y eſt chaud, mais aſſez bon. La terre y eſt fertile en tabac, en ſucre, en coton & en fruits. Cette Iſle eſt à 22 lieues de Saint-Juan de Puerto-Rico & à 1530 de Paris. Longit. 312°. 50'. Latit. 18°. 30'.

§. III.

De l'Amérique Eſpagnole.

NOUS pouvons diviſer en trois parties les vaſtes États que le Roi d'Eſpagne poſſede en Amérique, où ce Monarque eſt lui ſeul plus puiſſant que toutes les Nations de l'Europe enſemble. La premiere partie comprendra les Provinces Eſpagnoles dans le continent ou terre Ferme de l'Amérique Septentrionale; la deuxieme partie comprendra les Provinces Eſpagnoles dans le continent ou terre Ferme de l'Amérique Méridionale, & la troiſieme partie renfermera les Iſles Eſpagnoles.

Des Provinces Eſpagnoles dans l'Amérique Septentrionale.

1. DU *Vieux Mexique* ou *de la Nouvelle-Eſpagne*. Les Eſpagnols s'y établirent en 1518. Il a 760 lieues de long, 240 dans ſa plus grande largeur, & environ 1150 lieues de côtes, dont la moitié ſur la mer du Sud, & l'autre moitié ſur la mer du Nord. L'air y eſt généralement fort ſain & tempéré. La terre y eſt très-fertile en bons fruits, en froment, en maïs & en pâturages. Il y a une ſi

grande quantité de bétail, que l'on est contraint d'en tuer pour avoir seulement des cuirs. Les animaux domestiques y portent deux fois l'année. Il y a aussi de la cochenille, de l'indigo, du cacao, du baume & des mines d'or & d'argent. Les Naturels du Mexique sont bien faits, civils & dociles. Ils sont un peu basanés. Leur Religion est aujourd'hui la Catholique-Romaine: il n'y a presque plus d'idolâtres. La Langue Mexicaine est fort belle. Mexico, la plus grande & la plus belle Ville de toute l'Amérique, est le Siege d'un Archevêque, du Viceroi de l'Amérique; elle est la Capitale de la Nouvelle-Espagne, à 60 lieues de la Vera-Crux sur la mer du Nord, à 60 d'Acapulco sur la mer du Sud: c'est un Port d'où partent & où abordent les vaisseaux qui font le commerce des Isles Philippines par la mer du Sud. Il y arrive tous les ans pour plus de 20 millions d'épiceries, de soieries, de mousselines, de toiles peintes, &c. à 2760 de Manille, à 530 du Cap-François, à 320 de la Nouvelle-Orléans, à 430 de la Jamaïque, à 1000 de Lima, à 2160 d'Yedo, à 550 de Carthagène, à 360 de la Havana & à 2169 de Paris. Long. 274°. 0'. Lat. 20°. 0'.

2. *Du Nouveau-Mexique* ou *de la Nouvelle-Grenade.* Il ne fut habité par les Espagnols qu'en 1583. Il a 250 lieues de long sur 200 de large. L'air y est froid, mais sain. Le terroir y est pierreux & peu fertile. On n'y trouve que quelques pâturages & du bétail le long des rivieres. Les peuples y sont dociles, maigres & d'un teint plombé. Ils sont encore Idolâtres pour la plupart. Leur Langue a quelque rapport avec la Mexicaine. Santa-Fé-de-Grenada en est la Capitale, à 360 lieues de Mexico, à 300 de la Nouvelle-Orléans, à 600 de Quebec & à 2190 de Paris. Long. 270°. 50'. Lat. 36°. 30'.

Des Provinces Espagnoles dans l'Amérique Méridionale.

1. DE *la Terre-Ferme.* Ce fut Christophe Colomb qui la découvrit : il lui donna ce nom, parce que ce fut la premiere terre du nouveau Continent qu'il découvrit après les Isles. Elle a plus de 400 lieues d'étendue de l'Orient à l'Occident. On la subdivise en plusieurs Gouvernemens. Les principaux sont ceux de Terre-ferme *propre*, de Verago, de Panama, de Carthagène, de Sainte-Marthe, de Rio de la Hacha, de Vénezuela, de la nouvelle Andalousie, de Grenade & de Popayan. L'air y est fort chaud, mais généralement sain, à l'exception de quelques endroits, sur-tout aux environs de Panama, où le terroir est marécageux & l'air chaud & mal-sain. La terre y est très-fertile, principalement en maïs, en sucre, en cacao, & en excellent tabac. Il y a des mines d'or & de pierres précieuses. Il y a aussi des mines d'argent, de cuivre & d'azur. Les habitans y sont presque tous Espagnols. Les Naturels du pays ont été contraints de se retirer plus avant dans les terres. Les meilleures Villes de la Terre-Ferme sont Panama, Carthagène & Léon de Caracas. Panama est à 500 lieues de Mexico, à 566 de Lima, à 18 de Porto-Belo, à 90 de Carthagène, à 200 de la Jamaïque, à 1700 de Paris. Long. 297°. 50'. Lat. 8°. 50'. Carthagène est à 150 lieues de la Jamaïque, à 250 du Cap-François, à 300 de la Martinique & à 1835 de Paris. Long. 302°. 14'. Lat. 10°. 26'. 35". Léon de Caracas est à 178 lieues de Carthagène, à 150 de la Martinique & à 1680 de Paris. Long. 310°. 40'. Lat. 10°. 20'.

2. *Du Pérou.* Découvert par Pisaro en 1525,

ce pays, le plus riche de la terre, étoit autrefois gouverné par des Rois nommés *Incas*. Il a 660 lieues de long & 350 de large. L'air y est généralement chaud & peu sain, excepté dans les montagnes où il fait fort froid. Le terroir y est sec & sabloneux dans les plaines; mais les vallées y sont très-fertiles, quoiqu'il n'y pleuve jamais. On y recueille du froment, du maïs, du sucre, du vin, du coton, & de bons fruits. L'on y trouve les arbres à *Quinquina* & ceux dont on tire le *Baume du Pérou*. Il y a beaucoup de gibier, & les brebis, qui y sont extrêmement grandes, y servent souvent de bêtes de charge & de voiture. Les habitans originaires du Pérou sont simples, de petite taille, un peu basanés, & ne manquent pas d'esprit. La Religion Catholique-Romaine est la seule que l'on souffre au Pérou. La Langue Péruvienne est une des Langues générales de l'Amérique. Lima est la Capitale du Pérou; c'est la résidence du Viceroi. Il y a Archevêché & Université. Les maisons n'y sont bâties qu'à un étage, à cause des tremblemens de terre. Cusco étoit la Capitale & le séjour des Rois du Pérou. Dans leur Palais & dans le Temple du Soleil, tout ce qui pouvoit être de métail étoit d'or, à 2 lieues de la mer du Sud, à 1000 de Mexico, à 500 de Panama, à 500 de Sant-Iago, Capitale du Chily, à 1640 de Buenos-Ayres (par mer), à 660 de l'embouchure de la riviere des Amazones, à 460 de Carthagène, à 900 du détroit de Magellan, à 1000 du Cap-Horn, à 650 de Buenos-Ayres (par les montagnes,) à 3360 de Manille, à 3000 d'Yedo & à 3693 de Paris (par le Cap-Horn.) Long. 300°. 50'. 30". Lat. Méridionale. 12°. 1'. 15".

N. On ne connoît point de pays au monde plus riche en or & en argent que le Pérou. Les fameuses mines d'argent du Potosi sont dans la Province de Los Charcas, à 50 lieues de la mer du Sud, à 250 de

Lima. Longit. 310°. 15'. Lat. Méridionale, 19°. 50'. Le fameux Port de Guayaquil est à 250 lieues de Lima & à 270 de Panama. On construit dans ce Port des vaisseaux de bois de cèdre pour le service du Roi d'Espagne. Long. 297°. Lat. Méridionale. 30 0'.

3. *Du Chili*. Il a 350 lieues de long & 150 de large. L'air y est chaud dans les plaines, extrêmement froid dans les montagnes, & tempéré & sain sur les côtes de la mer. La terre y est très-fertile en bled, maïs, vin & fruits. Il y a des mines d'or, & des brebis aussi grandes que celles du Pérou. Les peuples y endurent aisément les travaux, la faim & la soif. Ils sont courageux & ils ont le teint couleur de cuivre rouge. On trouve au Chili une espece d'animal particulier, qui tient lieu de cheval & de mulet pour porter. C'est une grosse brebis qui marche la tête levée, comme les chameaux, assez forte pour porter deux hommes, & qui, pour mieux grimper dans les montagnes, a une maniere d'éperon ou d'argot derriere les pieds. Sant-Iago en est la Capitale, à 500 lieues de Lima, à 28 de Val-Païraso, à 200 de Buenos-Ayres (par terre) & à 3136 de Paris (par le Cap-Horn.) Long. 306°. 50'. Lat. Mérid. 33°. 40'.

4. *Du Paraguay*. Il a 600 lieues de long sur environ 520 de large. Les Portugais y ont quelques Colonies, mais les Espagnols y sont les maîtres de presque tout le pays. L'air y est tempéré & sain. La terre y est très-fertile en bled, fruits, sucre, coton, &c. On y voit de fort belles prairies couvertes d'une prodigieuse quantité de bétail. Il y a aussi des mines d'or & d'argent. Les Naturels du pays sont blancs, mais oings comme les autres Américains. Ils ne sont point cruels, mais ils sont fainéans & sensuels. Leur docilité au reste n'a pas peu contribué à rendre utiles les soins que s'étoient donné les Mission-

naires Jésuites pour les instruire des vérités de l'Evangile, jusqu'à ce que l'Ordre entier fût détruit dans les pays soumis à la France, à l'Espagne & au Portugal. Les Espagnols qui se sont établis en ce pays menent une vie délicieuse. L'Assomption en est la Capitale, à 220 lieues de Buenos-Ayres & à 2409 de Paris. Long. 318°. 50'. Lat. Mérid. 25°. 30'. La Ville de Buenos-Ayres est sur la riviere de la Plata, à 75 lieues de son embouchure, à 545 du Cap-Horn & à 2189 de Paris. Long. 310°. 8'. 45''. Lat. Merid. 34°. 34'. 44''. La Colonie du Sacrement, qui a donné sujet à tant de raisonnemens politiques, est aussi sur la riviere de la Plata, à 13 lieues à l'Est Nord-Est de Buenos-Ayres. La Forteresse de Monte-Video, qui, dans la derniere guerre, donna occasion à un brave Officier Espagnol de signaler sa valeur & son habileté, est encore sur la même riviere de la Plata, à 40 lieues de l'Est de Buenos-Ayres & à 33 de la Colonie du Sacrement.

Des Isles Espagnoles en Amérique.

1. L'*Isle de Cuba* a 215 lieues de long, 50 dans sa plus grande largeur, & plus de 450 de côtes. L'air y est un peu chaud, mais sain. La terre y est très-fertile, sur-tout en excellent tabac. Il y a quantité de perdrix & de perroquets, & quelques mines d'or & de cuivre. L'on en tire beaucoup de sucre, d'écaille de tortue, & c'est de-là que vient le tabac, dit *Tabac D'Espagne*. Cette Isle est pleine de montagnes. La Havana en est la Capitale, à 200 lieues du Cap-François, à 360 de Mexico, à 140 de la Jamaïque, à 200 de la Nouvelle-Orléans & à 1790 de Paris. Long. 295°. 50'. Lat. 23°. 5'.

2. *L'Isle de Saint-Domingue* a 120 lieues de

long, 45 de large & plus de 300 lieues de côtes. Elle est partagée entre les François & les Espagnols. Les François occupent la partie Occidentale, & y ont un grand nombre d'établissemens considérables. L'air de cette Isle est chaud, mais assez bon. La terre y est fertile, principalement en tabac, en sucre, maïs, en bons fruits, &c. Les prairies y nourrissent quantité de bétail. Le Cap est la Capitale de la partie Françoise, & Saint-Domingue celle de la partie Espagnole; celle-ci à 50 lieues du Cap-François, à 170 de la Martinique, à 200 de Carthagène, à 165 de la Jamaïque, à 80 de Saint-Juan de Puerto-Rico & à 1610 de Paris. Longit. 308°. 20′. Lat. 188°. 10′.

3. *L'Isle de Puerto-Rico* a 40 lieues de long, 15 de large & 110 de côtes. L'air y est chaud, mais sain. On y recueille du tabac, du sucre, du coton & des fruits. Saint-Juan de-Puerto-Rico en est la Capitale, à 80 lieues de Saint-Domingue, à 140 de la Martinique & à 1536 de Paris. Long. 311°. 50′. Lat. 18°. 30′.

4. *L'Isle de la Trinité* (Trinidad) a 40 lieues de long, 18 de large & 90 de côtes. L'air y est fort chaud & peu sain. La terre y est fertile en sucre & en tabac. Saint-Joseph en est la Capitale, à 90 lieues de la Martinique, à 40 de la Grenade, à 55 de la Marguerite, à 200 de Cayenne & à 1680 de Paris. Long. 316°. 10′. Lat. 10°. 25′.

5. *L'Isle de la Marguerite* a 20 lieues de long, 6 de large & plus de 50 de côtes. L'air y est chaud & peu sain. Elle abonde en sel & en fruits. Macanao en est la Capitale, à 20 lieues de Cumana, à 100 de Curaçao, à 120 de la Martinique & à 1550 de Paris. Long. 313°. 10′. Lat. 11°. 5′.

6. *Les Isles des Perles*, & quelques autres moins considérables dans le Golfe de Panama.

7. *L'Isle de Chiloé*, sur la côte du Chily, a 50

lieues de long, 8 de large & plus 100 de côtes. L'air y est froid & sain. Le principal commerce que l'on y fait consiste en ambre gris. Castro en est la Capitale, à 220 lieues de Sant-Iago du Chily, & à 2930 de Paris. (par le Cap Horn). Longit. 302°. 50'. Lat. Mérid. 44°. 40'.

8. *Plusieurs des Lucayes.* L'air y est sain & tempéré. Le terroir fertile sur-tout en maïs & en fruits. Ces Isles sont à 1500 lieues de Paris. Long. 297°. 30'. 303". Lat. 23°. 27'. 30".

De la Louïsiane ou *le Mississipi.*

ELLE a plus de 200 lieues du Nord au Sud, & plus de 300 de l'Est à l'Ouest. L'air y est fort sain & tempéré. La terre y seroit très-fertile si elle étoit cultivée. Il y a beaucoup de pâturages & les mêmes especes d'animaux que dans la Nouvelle-France, & sur-tout quantité de bœufs sauvages, dont le cuir fait un des principaux articles du commerce du pays. On a commencé depuis quelques années à y élever des vers-à-soie qui ont réussi à souhait. L'on y cultive du tabac & de l'indigo.

La Louïsiane fut découverte, vers l'an 1680, par M. de la Salle; elle a été cédée aux Espagnols par le Traité de 1763. Ce pays est habité par des Sauvages fort capricieux & cruels; mais les François qui y avoient des Colonies fort nombreuses, sont venus à bout de soumettre la plupart de ces Sauvages, & de faire alliance avec les autres. La Nouvelle-Orléans est la Capitale de la Louisiane, à 500 lieues de Quebec, à 320 de Mexico, à 260 de la Vera-Crux, à 200 de la Havana, à 400 du Cap-François, & à 1990 de Paris. Long. 287°. 5'. Lat. 29°. 57'.

§. IV.

De l'Amérique Françoise.

ELLE comprend, 1°. plusieurs des Isles Antilles, & 2°. la France Equinoxiale.

Des Isles Antilles Françoises.

1. DE *l'Isle de Saint-Domingue.* Les François y sont les maîtres de plus de 130 lieues de côtes, & ils ont des établissemens dans l'intérieur de l'Isle, à plus de 15 lieues de la mer. L'air de cette Isle est chaud, mais assez bon. On y recueille du tabac, du sucre, du cacao, de l'indigo, du maïs & de bons fruits. Il y a quantité de perroquets. Les pluies y regnent près de six mois de l'année. Les Dominicains ont la direction de cette Isle pour le spirituel; ils prennent leur pouvoir ou de l'Archevêque de Saint-Domingue ou de l'Evêque de Quebec, indifféremment. Le Cap-François en est la Capitale, à 200 lieues de la Havana, à 400 de la Nouvelle-Orléans, à 120 de la Jamaïque, à 50 de Saint-Domingue, à 110 de Saint-Jean-de-Puerto-Rico, à 750 de Quebec & à 1599 de Paris. Long. 306°. 30'. Lat. 19°. 43'.

2. *De l'Isle de la Martinique.* Elle a 19 lieues de long, 9 de large & 50 de tour. L'air y est fort chaud, & le terroir fertile en tabac, en sucre, en cassave, &c. L'Isle est divisée en trois quartiers, qui sont desservis, pour le spirituel, par des Dominicains & des Capucins. On compte dans cette Isle plus de 15 mille François. Le Fort-Saint-Pierre en est la Capitale, à 27 lieues de la Guadeloupe, à 230 du Cap-François, à 900 de Quebec, à 90

de la Terre-Ferme de l'Amérique, à 300 de la Jamaïque, à 700 de la Vera-Cruz, à 170 de Saint-Domingue, à 275 de Cayenne, à 300 de Carthagène & à 1530 de Paris. Long. 316°. 41'. 15". Lat. 14°. 43'. 9".

3. *De l'Isle de la Guadeloupe.* Elle a environ 60 lieues de tour. L'air y est chaud, mais bon. Les eaux y sont excellentes. La terre y produit du sucre, de l'indigo & du tabac. Le Fort Louis en est le Chef-lieu, à 30 lieues de la Martinique & à 1500 de Paris. Long. 316°. 10'. Lat. 16°. 8'.

4. *Partie de l'Isle Saint-Martin.* L'autre partie est occupée par les Hollandois. L'air y est chaud & mal-sain. Il n'y a ni port ni riviere dans l'Isle, mais le sel y abonde. Cette Isle est à 80 lieues de la Martinique & à 1500 de Paris. Long. 314°. 55'. Lat. 18°. 5'.

5. *L'Isle de Mari-Galante.* L'air y est chaud, & le terroir fertile en sucre, indigo, tabac & coton. L'eau y manque assez souvent. Cette Isle est à 20 lieues de la Martinique & à 1535 de Paris. Long. 314°. 36'. Lat. 15°. 55'.

6. *L'Isle Désirade.* Elle est peu considérable. On y recueille cependant du sucre & des fruits. L'air y est chaud. Cette Isle est à 4 lieues de la Guadeloupe, à 7 de Mari-Galante & à 1535 de Paris. Long. 316°. 58'. Lat. 16°. 18'.

7. *L'Isle de Sainte-Lucie.* Elle n'a que fort peu d'Habitans. L'air y est chaud. La terre y produit du sucre, du coton & des fruits. Cette Isle est à 10 lieues de la Martinique & à 1535 de Paris. Long. 316°. 36'. Lat. 13°. 55'.

8. *L'Isle de Saint-Barthelemy.* Elle n'a que 8 lieues de tour. L'air y est chaud. On y recueille du sucre, des fruits & du coton. Cette Isle est à 4 lieues de celle de Saint-Martin, à 78 de la Martinique & à 1525 de Paris. Long. 315°. 8'. Lat. 17°. 56'.

9. *L'Isle de la Grenade.* Elle a 10 lieues de long sur 5 de large. L'air y est chaud, & le terroir très-fertile en sucre, coton & fruits. Elle est à 30 lieues de l'Isle de Tabago, à 55 de la Martinique & à 1566 de Paris. Long. 315°. 45'. Lat. 12°. 15'.

10. *L'Isle de Tabago.* L'air y est chaud, mais sain. La terre n'y est rien moins que fertile; mais sa situation est avantageuse pour le commerce. Cette Isle est à 12 lieues de celle de la Trinidad, à 50 de la Grenade, à 60 de la Marguerite, à 40 de la Terre-Ferme & à 1546 de Paris. Long. 17°. 20'. Latit. 11°. 20'.

De la France Equinoxiale.

ELLE comprend l'Isle de Cayenne avec son district en Terre-Ferme, qui s'étend depuis le Cap du Nord à un degré 46'. jusqu'à la riviere de Marony à 5 degrés 46'. ce qui fait 120 lieues de côtes. Ce Domaine est dans la *Guyane*, & s'allonge du Cap-Nord à l'Occident, l'espace de 100 lieues, formant un parallele à l'Equateur à un degré & demi ou environ; & du Nord au Sud depuis l'embouchure de la riviere de Marony, jusqu'au point de section marqué sur la parallele tirée du Cap-Nord, on peut compter 100 autres lieues. Ainsi le district de Cayenne a, en Terre-Ferme, environ 320 lieues de tour. Mais l'Isle n'a que 7 lieues de long, 3 de large & 18 de circonférence. L'air y est extrêmement chaud & peu sain. La terre y est fertile en tabac, en sucre, & en fruits. Cette Isle est à l'embouchure d'une petite riviere de même nom, tout proche du continent, à 100 lieues du Cap-Nord, & à 125 de l'embouchure de la riviere des Amazones, à 180 de Para au Bresil, à 60 de Suri-

nam, à 275 de la Martinique, à 470 du Cap-François & à 1544 de Paris. Long. 325°. 25'. 0". Lat. 4°. 56'. 0".



§. V.

De l'Amérique Hollandoise.

ELLE comprend cinq Isles en entier, partie d'une sixieme qui est celle de Saint-Martin, & quelques habitations en Terre-Ferme sur les côtes de la Caribane.

1. *De l'Isle de Saint-Eustache.* Elle n'est pas fort grande, & ne rapporte pas non plus grand revenu aux Hollandois ; mais elle est extrêmement forte. L'air y est fort chaud. La terre y produit du sucre, du coton & des fruits. Cette Isle est à 67 lieues de la Martinique & à 1600 de Paris. Long. 314°. 50'. Lat. 17°. 40'.

2. *De l'Isle de Saba.* Elle est peu éloignée de celle de Saint-Eustache. L'air y est chaud & le terroir très-fertile en sucre, en tabac & en café. Cette Isle n'a que 5 lieues de tour, & elle est à 72 lieues de la Martinique, à 22 de l'Isle de Sainte-Croix, à 170 de Curaçao & à 1605 de Paris. Long. 314°. 30'. Lat. 17°. 44'.

3. *De l'Isle de Saint-Martin.* Voyez ce que j'en ai dit, pag. 211, n°. 4, à l'article des Isles Antilles Françoises.

4. *De l'Isle de Curaçao.* Elle est de très-grande conséquence pour le commerce que les Hollandois font en Amérique. L'air y est sain, quoique chaud. La terre y est très-fertile en sucre, en tabac, &c. Curaçao est à 166 lieues de la Martinique, à 23 de

la Terre-Ferme, à 160 de la Jamaïque, à 150 de San-Domingo, à 140 de Carthagène & 1690 de Paris. Long. 308°. 25′. Lat. 120°. 2′.

5. *De l'Isle de Buenos-Ayres.* Elle n'est qu'à 12 lieues de Curaçao & à 28 de la Terre-Ferme. L'air y est chaud, mais fort bon. La terre y est fertile en sucre, en tabac, en coton & en fruits. Les Hollandois tirent de cette Isle du sel & quantité de peaux de chevres. Elle est à 154 lieues de la Martinique & à 2198 de Paris. Long. 309°. 20′. Lat. 12°. 20′.

6. *De l'Isle d'Oruba.* L'air y est chaud. Les Hollandois en tirent des chevres, des brebis & quelque peu de sucre. Cette Isle est à 12 lieues de Curaçao & à 1700 de Paris. Long. 307°. 30′. Lat. 12°. 5′.

7. *Des habitations Hollandoises en Terre-Ferme.* Elles occupent 110 lieues de côtes, & s'étendent jusqu'à 80 lieues dans les terres. Elles sont bornées au Nord-Ouest par la riviere de Boca-Grande, & à l'Est-Sud-Est par la riviere de Marony. L'air y est chaud & mal-sain. La terre y est bien cultivée, & produit du sucre, du tabac, du coton & de bons fruits. Cette colonie fournit de plus aux Hollandois de la gomme & du bois de teinture. Paramaribo, sur la riviere de Surinam, est le meilleur endroit de la colonie. Cette place est à 60 lieues de Cayenne, à 140 de l'Isle de Tabago, à 310 de Curaçao & à 1535 de Paris. Long. 321°. 25′. Lat. 5°. 55′.



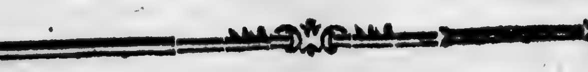
§. VI.

De l'Amérique Portugaise.

Elle consiste dans le Brésil, découvert en 1501, qui a plus de 1250 lieues de côtes, mais les Portugais n'ont pénétré que 80 ou 100 lieues dans les terres

de cette contrée. Le Brésil commence à présent au Cap du Nord, à 1°. 48'. de lat. Septentrionale, & s'étend jusqu'au 34e. degré 50'. de lat. Méridionale. Il est divisé en 15 Gouvernemens ou Capitaineries. L'air y est généralement fort sain & agréable, bien qu'il y soit fort chaud, étant sous la Zone Torride. Les eaux y sont excellentes. Le terroir y est très-fertile en maïs, tabac, coton, millet, oranges, citrons & en autres fruits, mais principalement en sucre qui est le meilleur qu'il y ait au monde. Il y a quantité de bétail, de bêtes féroces & d'animaux rares; des forêts entieres d'arbres de Brésil très-utiles pour la teinture. Il y a aussi une espece d'arbre, dont la racine sert en Pharmacie, sous le nom *d'Ippékacuana*, & un autre dont la séve préparée se nomme ***Baume de Copahu***; beaucoup de pierreries, & plusieurs mines d'or & d'argent. Au lieu de faire fouiller les mines d'or, l'on fait ramasser la poudre d'or dans les rivieres; & par les droits qui en viennent au Roi, on voit qu'on en tire pour plus de 30 millions par an. L'on trouve aussi des diamans dans les rivieres. Le Roi, pour n'en pas faire trop baisser le prix, a érigé une Compagnie, qui ne peut employer qu'un certain nombre d'esclaves à cette précieuse recherche. Les Naturels du Brésil sont olivâtres, de taille médiocre, le nez écrasé, emportés, vindicatifs & cruels. Les Portugais ont eu toutes les peines du monde à vaincre quelques-uns de ces peuples & à se défendre des autres. Quelques-uns se couvrent de peaux, mais la plupart sont nuds : ils sont même un peu antropophages. Pour se mettre à couvert la nuit des serpens & autres animaux dangereux, ils sont obligés de coucher dans des filets nommés ***Hamachs***, qu'ils suspendent en l'air en attachant les deux bouts à des arbres. Ces sauvages n'ont ni loix, ni Princes, ni Religion. On trouve dans le Brésil, ainsi que dans d'autres Provinces de

l'Amérique, un oiseau rare pour sa petitesse & pour sa beauté. On le nomme le *Colibri* ou *l'oiseau Mouche*. Il n'est en effet que de la taille d'une grosse mouche. Saint-Salvador est la Capitale du Brésil. Les Hollandois la prirent en 1623, & y firent un butin si considérable, que l'on prétend que la part de chaque Soldat étoit de 45000 livres: elle a été bien fortifiée depuis par les Portugais. Elle est à 650 de Buenos-Ayres, à 620 de Cayenne, à 160 de Fernambouc, à 600 des côtes d'Afrique, à 650 des Isles du Cap-Verd & à 1544 de Paris. Long. 337°. 5'. Lat. Mérid. 12°. 50'.



§. VII.

De l'Amérique Prussienne.

Elle ne consiste qu'en une partie de la petite Isle de *Saint-Thomas*, l'une des Isles Vierges. L'autre partie est occupée par les Danois. L'air y est chaud, mais bon. La terre y produit abondamment du sucre, du tabac, du coton & des fruits. Cette Isle est à 22 lieues de Saint-Juan-de-Puerto-Rico, à 96 de San-Domingo, à 125 du Cap-François, à 100 de la Martinique, à 1620 d'Embden, à 1726 de Berlin, & à 1530 de Paris. Long. 312°. 50'. Lat. 18°. 30'.



§. VIII.

De l'Amérique indépendante.

1. DE *la Californie*. C'est une grande presqu'Isle qui a plus de 250 lieues de long, environ 60 de large & plus de 440 de côtes. Elle s'étend depuis le Tropique du Cancer jusqu'au 34e. degré de latitude. Le Cap le plus Oriental est au 265e. degré & demi, & le plus Occidental gît au 251e. degré de long. L'air de la Californie est tempéré & très-sain. La terre y est très-fertile en toutes sortes de grains & de fruits. Les habitans y sont assez doux & naturellement railleurs. Ils s'occupent, hommes & femmes, à filer. Ils sont Idolâtres, mais il y en a aussi quelques-uns de convertis à la Foi depuis que les Jésuites leur ont porté la lumiere de l'Evangile. Il y a environ vingt ans qu'une très-riche Dame, qui mourut à Madrid, laissa à ces Peres des fonds très-considérables pour les Missions de la Californie. Les Espagnols bâtirent, en 1730, sur les côtes de cette presqu'Isle, le premier Fort, & ils l'ont nommé *Notre-Dame de Lorette*. Ce Fort est à 270 lieues d'Acapulco, à 380 de Mexico, & à 4700 de Paris (par mer & par le Cap Horn.) Long. 34°. 5'. Lat. 35°. 30'.

2. *Du Pays des Amazones*. Il a environ 400 lieues d'étendue en long & en large. Il est arrosé par la riviere des Amazones qui prend sa source au Pérou, & dont le cours est de plus de 1000 lieues, & par une infinité d'autres rivieres qui sont toutes fort considérables. L'air de ce pays est très chaud & peu sain. La terre y est couverte de bois, mais les Portugais & les Espagnols ont défriché beaucoup de terrein de chaque côté de la riviere, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Ils y ont les uns &

les autres des habitations & des Missions. Ils en tirent de l'or, du bois, &c. Les Sauvages de ces contrées sont très-cruels, & les femmes y sont très-courageuses; elles font le travail le plus pénible, & quand elles sont accouchées, c'est leur mari qui reste au lit en leur place. L'héroïsme & la vigueur de ces femmes a fait donner le nom d'*Amazones* au pays qu'elles habitent. M. de la Condamine, qui a descendu cette riviere pendant un cours de 1500 lieues, a vérifié qu'il y avoit effectivement, il n'y a gueres qu'un siecle, sur ses bords, de ces femmes guerrieres, qui se sont retirées vers la Guyane. Il a parlé à des Habitans dont les peres les ont vues. On observera que la riviere des Amazones a son embouchure précisément sous la ligne ou l'Equateur, & que dans son cours, pendant les 400 dernieres lieues, elle ne s'éloigne de l'Equateur tout au plus que de 4 degrés Sud. L'embouchure de cette riviere est à 1536 lieues de Paris. Long. 320°. 30'. Lat. 00'.

3. *De la Terre Magellanique.* L'air y est froid & la terre peu fertile. Les colonies que les Espagnols y avoient y sont toutes péries de faim ou de misere. Ils n'y ont plus qu'une habitation qu'ils nomment *de los Aguaderos* ou des Pourvoyeurs d'eau. Les Sauvages se nomment *Patagons*. Ils sont très-misérables & se retirent dans les cavernes. Ils sont fort grands, mais ce ne sont pas des Géans. Les vaches & les taureaux s'y sont si prodigieusement multipliés, que les Espagnols les chassent pour en avoir seulement le cuir. Les chevaux y sont aussi nombreux & à grand marché : leur chair est bonne à manger. Le Cap le plus méridional de la Terre-Magellanique se nomme Cap-Frouvart, & gît au 303e. degré 50'. de longit. & au 53e degré 50'. de lat. méridionale.

Le Détroit de Magellan, en allant de la mer du Nord à celle du Sud, commence au Cap des

Vierges. (Long. 307°. 20′. Lat. mérid. 52°. 35′.) & finit au Cap de la Victoire. (Long. 300°. 20′. Lat. mérid. 52°. 35′.) Il a 107 lieues d'une mer à l'autre, assez ordinairement 5 à 6 lieues de large, souvent 2 lieues, & quelquefois seulement une lieue. Le Cap des Vierges est à 380 lieues du Cap Saint-Antonio, à l'embouchure de la riviere de la Plata, à 60 lieues du Détroit de le Maire, à 100 du Cap Horn, à 45 de Buenos-Ayres, & à 2644 de Paris.

DES TERRES POLAIRES
& des Terres Australes.

ON entend par *Terres Polaires*, les pays situés aux environs des Pôles; & par *Terres Australes*, toutes les Isles ou Terres qui se rencontrent au-delà de l'Equateur, vis-à-vis du vieux ou du nouveau Continent, avancées vers le Pôle Antartique, & que l'on a découvertes en dernier lieu.

Vers le Pôle Arctique.

1. *Du Groenland.* Il est à environ 100 lieues au Nord de l'Islande, & à 640 lieues de Paris. L'air y est si extrêmement froid, que la mer y est gelée des années entieres. Assez avant dans l'Océan, la terre n'y produit que de la mousse & quelques pâturages. Les Naturels sont petits, trapus & stupides: ils boivent de l'eau de la mer, & se font du pain avec des os de poissons. Les mers y sont pleines de baleines, & l'on voit sur les côtes quantité d'ours blancs. Lat. 70°.

2. *Du Spitzberg.* Il est à environ 135 lieues au Nord de la Norwege, & à 600 de Paris. L'air

y eſt extrêmement froid, & les corps morts n'y ſont point ſujets à la corruption. Les glaces y ſont preſque continuelles le long des côtes. Les Anglois & les Hollandois y vont à la pêche des baleines. L'hiver y eſt extrêmement rigoureux. Les hommes que l'on a deſcendus le long des côtes y ſont morts de froid ou dévorés par des ours monſtrueux qui y ſont & qui s'y nourriſſent de poiſſons. Long. 76°. 30'. Lat. 80°. 5'.

3. *De la Nouvelle-Zemble.* Elle eſt fort proche de la Ruſſie, & à environ 900 lieues de Paris. L'air y eſt extrêmement froid. On y voit des ours, des loups & des renards blancs. Latit. 72°.

Des Terres Auſtrales vers le Pôle Antarctique.

1. *De la Nouvelle-Guinée.* L'air y eſt fort chaud, & le terroir ſec & ſtérile. Ce pays eſt peu éloigné des Iſles Molucques, & il eſt à 3460 lieues de Paris. Lat. mérid. 0°. 25'.

2. *De la Nouvelle Hollande.* L'air y eſt tempéré, & la terre peu fertile. Le peu d'habitans que l'on y a vus paroiſſent les plus malheureux des hommes; ils n'ont que des joncs & des feuilles pour ſe couvrir les parties; ils ſont maigres, ſans barbe, n'ouvrant preſque point les yeux; ſans maiſons, couchant ſur la terre & ſe nourriſſant de limaçons & de coquillages crus; ils ſe font des eſpeces d'épées & de lances de bois. Ce pays eſt à 300 lieues de Batavia & à 3000 de Paris. Lat. mérid. 0°. 27'.

3. *De la Terre des Papous.* L'air y eſt tempéré & la terre fertile. Ce pays eſt à 4000 lieues de Paris. Lat. mérid. 8°. 20°.

4. *De la Carpentarie.* Elle eſt à 4500 lieues de Paris. L'air y eſt chaud. Lat. mérid. 15".

5. Toute la côte Orientale de la Nouvelle-Hollande, découverte par le Capitaine Cook, Anglois.

Il y a beaucoup d'autres Terres Australes, & plusieurs Isles dans la mer du Sud, qui se présentent aux Navigateurs en allant des côtes du Pérou aux Philippines ou à la Chine.

La Terre de Feu est située au Sud de l'Amérique Méridionale, & forme avec la Terre Magellanique, le Détroit de Magellan. Cette Isle, comme celle dite *des Etats*, est affreuse, hérissée de rochers & toute déserte. On a reconnu que la Terre de Feu est une Isle, ou plutôt que ce sont plusieurs Isles fort proches les unes des autres, & qui paroissent n'en faire qu'une seule. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on contourne la Terre de Feu, en allant de la mer du Nord à celle du Sud, par le Détroit de le Maire & par le Cap-Horn. Ce Cap est à 100 lieues des Isles Malouïnes, à 470 du Cap de Saint-Antonio, à l'embouchure de la riviere de la Plata, à 1012 de Lima au Pérou, & à 2624 de Paris. Long. 306°. 20′. Lat. mérid. 55°. 50′.



ROUTES
ET
DISTANCES DE PARIS

AUX PRINCIPALES VILLES DE LA FRANCE,

Rangées par ordre Alphabétique.

N. B. Toutes les lieues où il n'y aura point d'avertissement, doivent être comptées sur le pied de 3000 pas géométriques, ou de 2500 toises, le pas étant de 5 pieds.

1. *De Paris à* ABBEVILLE, 39 *lieues.*

De Paris à Saint-Denis.	2
De Saint-Denis à Lusarche.	4
De Lusarche à Chantilly.	3
De Chantilly à CLERMONT.	5
De Clermont à Saint-Just.	4
De Saint-Just à Breteuil.	4
De Breteuil à AMIENS.	7
D'Amiens à Flichecourt.	5
De Flichecourt à ABBEVILLE.	5

2. *De Paris à* AGDE, 198 *lieues.*

De Paris à PEZENAS (N°. 32)	195
De Pezenas à AGDE.	3

3. *De Paris à* AGEN, 147 *lieues.*

De Paris à SOUILLAC (N°. 7.)	125
De Souillac à Villefranche.	8

De Villefranche au Puy l'Evêque. 4
Du Puy l'Evêque à AGEN. 10

Les lieues sont de 2000 pas Géométriques depuis Paris jusqu'à Orléans ; depuis Orléans jusqu'à Limoges elles sont de 2500 pas, & depuis Limoges elles sont de 5000 pas.

4. *De Paris à* AIRE, 49 *lieues.*

De Paris à AMIENS (N°. 1.) 29
D'Amiens à Dourlens 8
De Dourlens à Saint-Pol. 6
De Saint-Pol à AIRE. 6

5. *De Paris à* AIX *en Provence*, 185 *lieues.*

N. Les lieues sont de 2500 pas jusqu'à Avignon.

De Paris à Villejuif. 2
De Villejuif à Juvisy. 2
De Juvisy à Essonne. 3
D'Essonne à Ponthierry. 1
De Ponthierry à Chailly. 2
De Chailly à FONTAINEBLEAU. 2
De Fontainebleau à Moret. 3
De Moret à Ville-Neuve. 5
De Ville-Neuve à Pont-sur-Yonne. 3
De Pont-sur-Yonne à SENS. 3
De Sens à Joigny. 7
De Joigny à AUXERRE. 6
D'Auxerre à VERMANTON. 5
De Vermanton à CUSSY-LES-FORGES. . . . 7
De Cussy à Rouvray. 2
De Rouvray à Vitteaux. 7
De Vitteaux au Pont-de-Panis. 6
Du Pont-de-Panis à DIJON. 4
De Dijon à Nuits. 5

De Nuits à BEAUNE.	3
De Beaune à Chagny.	3
De Chagny à CHALONS.	4
De Châlons à Tournus.	6
De Tournus à MACON	7
De Mâcon à la Maison-Blanche.	4
De la Maison-Blanche à Villefranche.	5
De Ville-Franche à LYON.	7
De Lyon à VIENNE.	7
De Vienne au Péage-de-Roussillon.	5
Du Péage à Saint-Vallier.	6
De Saint-Vallier à VALENCE.	7
De Valence à la Drome.	6
De la Drome à Montelimart.	6
De Montelimart à Pierrelate.	5
De Pierrelate au PONT-SAINT-ESPRIT.	4
Du Pont Saint-Esprit à BAGNOLS.	3
De Bagnols à AVIGNON.	5

D'Avignon à Bon-Bas.	6000
De Bon-Bas à Cabanes.	2815
De Cabanes à Saint-Andiol.	1718
De Saint-Andiol à Orgon.	5660
D'Orgon à Senas.	3641
De Senas au Pont-Royal.	6324
Du Pont-Royal au Moulin du Vernegue.	1179
Du Moulin à Lambesc.	5057
De Lambesc à Saint-Canat.	2702
De Saint-Canat à Saint-Louis.	5984
De Saint-Louis à AIX.	4130
Pas Géométriques	45210

D'aix à TARASCON, *par Saint-Remy.*

D'Aix à Orgon.	29017
D'Orgon à la Bivoie d'Avignon.	1800

De la Bivoie à Riofred.	5438
De Riofred au Pont de Pélissier.	1181
Dudit Pont au Mas de Liotaud.	1132
Dudit Mas à Saint-Remy.	1005
De Saint-Remy au Pont-de-Roussan.	1197
Dudit Pont au Mas de Gaï.	525
Dudit Mas à la Rode.	1947
De la Rode à Saint-Lambert.	364
De Saint-Lambert à Fontchâteau.	477
De Fontchâteau à Saint-Esteve.	1303
De Saint-Esteve à Laurade.	749
De Laurade à TARASCON.	3045
Pas Géométriques.	49180

N. B. 1°. Chaque pas Géométrique vaut 5 pieds de Roi, & 3000 pas Géométriques valent une lieue d'une heure de chemin.

2°. En réduisant les 170 lieues de 2500 pas que j'ai comptées depuis Paris jusqu'à Avignon, on trouvera 141 lieues de 3000 pas, plus 2000 pas ou $\frac{2}{3}$ de lieues.

3°. Les 45210 pas que j'ai mesuré depuis Avignon jusqu'à Aix, donnent 15 lieues de 3000 pas, plus 210 pas. Ce qui fait pour le total, depuis Paris jusqu'à Aix, 156 lieues de 3000 pas Géométriques chacune, plus 2210 pas.

6. *De Paris à* ALAIS, 173 *lieues.*

De Paris au Pont-Saint-Esprit (N°. 5.).	162
Du Pont-Saint-Esprit à ALAIS.	11

Les lieues sont de 2500 pas.

7. *De Paris à* ALBY, 155 *lieues.*

De Paris au Bourg-la-Reine.	2

Du Bourg-la-Reine à Arpajon.	5
D'Arpajon à Etampes.	6
D'Etampes à Angerville.	6
D'Angerville à Château-Gaillard.	6
De Château-Gaillard à ORLÉANS.	8
D'Orléans à Chaumont.	8
De Chaumont à Romorentin.	8
De Romorentin à Vatan.	9
De Vatan à CHATEAUROUX.	8
De Châteauroux à ARGENTON.	6
D'Argenton à Boismandé.	7
De Boismandé à Razes.	7
De Razes à LIMOGES.	6
De Limoges à Uzerches.	14
D'Uzerches à Brives.	9
De Brives à SOUILLAC.	8
De Souillac à Cahors.	14
De Cahors à Saint-Antonin.	10
De Saint-Antonin à ALBY.	8

N. J'ai employé pour cette Route des lieues de 2000 pas Géométriques chacune, depuis Paris jusqu'à Orléans. Je me suis servi de lieues de 2500 pas depuis Orléans jusqu'à Limoges. J'ai compté le reste par lieues de 3000 pas.

En réduisant toutes ces lieues en lieues égales de 3000 pas Géométriques chacune, on trouvera 135 lieues, plus 1500 pas, depuis Paris jusqu'à Alby.

8. *De Paris à* ALENÇON, 41 *lieues.*

De Paris à VERSAILLES.	4
De Versailles à Houdan.	9
De Houdan à DREUX.	4
De Dreux à VERNEUIL.	7
De Verneuil à Mortagne.	9
De Mortagne à ALENÇON.	8

N: Les lieues sont de 2500 pas.

9. *De Paris à* AMBOISE, 58 *lieues.*

De Paris à ORLÉANS. (N°. 7.).	35
D'Orléans à Saint-Laurent-des-Eaux. . . .	6
De Saint-Laurent à Blois.	7
De Blois à AMBOISE.	10

N. Les lieues sont de 2000 pas.

10. *De Paris à* AMIENS (N°. 1.) 29 *lieues.*

11. *De Paris à* ANGERS, 65 *lieues.*

De Paris à Versailles.	4
De Versailles à Rambouillet	7
De Rambouillet à CHARTRES.	9
De Chartres à Nogent-le-Rotrou.	12
De Nogent à la Ferté-Bernard.	4
De la Ferté au MANS.	9
Du Mans à la Flêche.	10
De la Flêche à ANGERS.	10

N. Les lieues sont de 2500 pas.

12. *De Paris à* ANGOULEME, 127 *lieues.*

De Paris à Amboise (N°. 9.)	58
D'Amboise à TOURS.	7
De Tours à Montbason.	5
De Montbason aux Ormes-Saint-Martin. .	10
Des Ormes à Châtelleraut.	5
De Châtelleraut à POITIERS.	10
De Poitiers à Vivonne.	6
De Vivonne à Sivray.	8
De Sivray à Mansse.	11
De Mansse à ANGOULEME.	7

N. Les lieues sont de 2000 pas.

13. *De Paris à* ANTIBES, 216 *lieues.*

De Paris à Aix (N°. 5.).	185
D'Aix à Brignoles.	10
De Brignoles au Luc.	6
Du Luc à Vidauban.	3
De Vidauban au Muy.	2
Du Muy à FRÉJUS.	3
De Fréjus à Cannes.	5
De Cannes à ANTIBES.	2

Les lieues sont de 2500 pas jusqu'à Avignon.

14. *De Paris à* ARGENTAN, 31 *lieues.*

De Paris à Versailles.	4
De Versailles à Pontchartrain.	4
De Pontchartrain à Houdan.	5
De Houdan à Dreux.	4
De Dreux à Verneuil.	7
De Verneuil à Hiemes.	3
De Hiemes à ARGENTAN.	4

Les lieues sont de 2500 pas.

15. *De Paris à* ARLES, 177 *lieues.*

De Paris à AVIGNON (N°. 5.)	170

Les lieues sont de 2500 pas.

D'Avignon au Bac de Barbentane.	2046
Dudit Bac à Cadillan.	5624
De Cadillan à Frigolet.	780
De Frigolet à la Mothe.	2034
De la Mothe à TARASCON.	2347
De Tarascon à Lansac.	2649
De Lansac à ARLES.	6273
Pas Géométriques.	21753

N. Les 21753 pas géométriques donnent 7 lieues de 3000 pas chacune, plus 753 pas. Ce qui fait

pour la distance de Paris à Arles, 148 lieues, plus 753 pas, en comptant toutes les lieues sur le pied de 3000 pas, à quoi l'on doit ajouter les 2000 pas dont il est fait mention dans la 2e note sous le N°. 5.

D'Arles à Tarascon par la Chaussée. . .	9371

D'Arles à Saint-Gabriel.	6700
De Saint-Gabriel à Saint-Remy. . . .	7450
Pas Géométriques. . .	14150

D'Arles à Saint-Martin de Crau. . . .	9527
De Saint-Martin au Lion-d'Or. . . .	728
Du Lion-d'Or à la Croix.	6333
De la Croix au Merle.	3646
Du Merle à SALON.	3552
De Salon aux Grottes.	5404
Des Grottes aux Quatre-Termes. . . .	3393
Des Quatre-Termes à Aiguille. . . .	5463
D'Aiguille à la Croix de Saloni. . . .	3298
De ladite Croix à Aix.	2380
Pas Géométriques. . . .	43724

N. Les 43724 pas géométriques que j'ai mesurés depuis Arles jusqu'à Aix, donnent 14 lieues de 3000 pas chacune, plus 1724 pas.

16. *De Paris à* ARRAS, 42 *lieues.*

De Paris au Bourget.	2
Du Bourget à Louvres.	3
De Louvres à SENLIS.	5
De Senlis à Gournay.	8
De Gournay à ROYE.	7
De Roye à PÉRONNE.	7
De Péronne à ARRAS.	10

N. Les lieues sont de 2500 pas. Il y a une autre route qui mene de Paris à Arras, en passant par Amiens, N°. 1. on compte 44 lieues.

17. *De Paris à* AVIGNON (N°. 5.) 170 *lieues.*

D'Avignon au Bac de Château-Renard. .	1550
Dudit Bac à Eyragues.	5848
D'Eyragues à SAINT-REMY.	3587
Pas Géométriques. . .	10985

D'Avignon à Molières.	4610
De Molières à Gadagne.	2148
De Gadagne au Thor.	2662
Du Thor à LISLE.	3005
Pas Géométriques. . .	12425

18. *De Paris à* AVRANCHES, 63 *lieues.*

De Paris à Versailles.	4
De Versailles à Pontchartrain.	4
De Pontchartrain à Houdan.	5
De Houdan à DREUX.	4
De Dreux à Bresolles.	4½
De Bresolles à Chenebrun.	4½
De Chenebrun à Moulins.	6
De Moulins à SÉEZ.	5
De Séez à la Ferté - Macé.	9
De la Ferté à Domfront.	5
De Domfront à Mortain.	5
De Mortain à Javigni.	2
De Javigni à AVRANCHES.	5

2ᵉ. *Route, 64 lieues.*

De Paris à DREUX.	17

De Dreux à Verneuil.	7
De Verneuil à l'Aigle.	5
De l'Aigle à Hiemes.	8
D'Hiemes à Argentan.	4
D'Argentan à Briouſe.	6
De Briouſe à Mortain.	10
De Mortain à AVRANCHES.	7

3ᵉ. *Route, 66 lieues.*

De Paris à Verneuil (N°. 14.)	24
De Verneuil à l'Aigle.	5
De l'Aigle à Hiemes.	8
D'Hiemes à Trun.	4
De Trun à Falaiſe.	5
De Falaiſe au Pont-d'Ouilli.	4
D'Ouilli à Vire.	7
De Vire à AVRANCHES.	9

N. Les lieues des trois Routes ſont de 2500 pas.

19. *De Paris* à AUSCH, 165 *lieues.*

De Paris à Argenton (N°. 7.)	74
D'Argenton à Bois-Mandé.	7
De Bois-Mandé à Razes.	7
De Razes à LIMOGES.	6
De Limoges à Magnac.	6
De Magnac à UZERCHES.	5
D'Uzerches à Donzenat.	5
De Donzenat à BRIVES.	2
De Brives à Souillac.	8
De Souillac à Peyrat	3
De Peyrat au Pont-de-Rodes.	4
Du Pont à CAHORS.	6
De Cahors à Caſtelnau.	4
De Caſtelnau à Caſtel-Sarraſin.	10
De Caſtel-Sarraſin à Beaumont.	6
De Beaumont à AUSCH.	12

N. 1°. Les lieues de cet article, jusqu'à Orléans, sont de 2000 pas, & depuis Orléans jusqu'à Limoges, elle sont de 2500.

2°. On peut abréger cette Route de 10 lieues ou environ, en se repliant de Limoges sur la droite, & en passant par Périgueux, Agen, &c.

20. *De Paris à* AUTUN, 64 *lieues.*

De Paris à Auxerre (N°. 5.)	41
D'Auxerre à Avalon.	9
D'Avalon à Saulieu.	6
De Saulieu à Chissay.	4
De Chissay à Lucenay-l'Evêque.	1
De Lucenay à AUTUN.	3

N. Les lieues sont de 2500 pas.

21. *De Paris à* AUXERRE (N°. 5.) 41 *lieues.*

22. *De Paris à* BAGNOLS (N°. 5.) 165 *lieues.*

23. *De Paris à* BAR-LE-DUC, 48 *lieues.*

De Paris à Bondy.	2
De Bondy à MEAUX.	8
De Meaux à Château-Thierry.	9
De Château-Thierry à Epernay.	10
D'Epernay à CHAALONS.	7
De Chaalons à BAR-LE-DUC.	12

Les lieues sont de 2500 pas.

24. *De Paris à* BAR-SUR-AUBE, 45 *lieues.*

De Paris à Charenton.	2
De Charenton à Brie-Comte-Robert.	4
De Brie-Comte-Robert à Nangis.	8
De Nangis à PROVINS.	5
De Provins à Nogent-sur-Seine.	4
De Nogent aux Granges.	5

Des Granges à TROYES.	6
De Troyes à VANDŒUVRE.	7
De Vandœuvre à BAR-SUR-AUBE.	4

Les lieues sont de 2500 pas.

25. *De Paris à* BAYEUX, *56 lieues.*

De Paris à Saint-Germain.	4
De Saint-Germain à Triel.	3
De Triel à Meulan.	2
De Meulan à Mante.	3
De Mante à Bonnieres.	3
De Bonnieres à Passy.	4
De Passy à Evreux.	4
D'Evreux à la Riviere.	8
De la Riviere à Duranville.	4
De Duranville à Lizieux.	5
De Lizieux à Moux.	6
De Moux à CAEN.	4
De Caen à Bayeux.	6

26. *De Paris à* BAYONNE, 200 *lieues.*

De Paris à Amboise (N°. 9.)	58
D'Amboise à TOURS.	7
De Tours à Montbason.	5
De Montbason à Sainte-Maure.	6
De Sainte-Maure aux Ormes Saint-Martin.	4
Des Ormes à CHATELLERAUT.	5
De Châtelleraut à Clan.	6
De Clan à POITIERS.	4
De Poitiers à Vivonne.	5
De Vivonne à Chaunay.	6
De Chaunay à Villefagnan.	7
De Villefagnan à Gourville.	5
De Gourville à Châteauneuf.	8
De Châteauneuf à Barbézieux.	5
De Barbézieux à la Grolle.	6

De la Grolle à Pierre-Brune.	8
De Pierre-Brune à Cubſac.	6
De Cubſac à BORDEAUX.	4
De Bordeaux au Barc.	8
Du Barc au Muret.	6
Du Muret à la Bouhaire.	6
De la Bouhaire à l'Eſpéron.	8
De l'Eſpéron à Mageſſe.	6
De Mageſſe à Ondres.	8
D'Ondres à BAYONNE.	3

N. Toutes les lieues de cet article, depuis Paris juſqu'à Tours, ſont de 2000 pas; depuis Tours juſqu'à Bordeaux elles ſont d'environ 2400 pas, & depuis Bordeaux juſqu'à Bayonne, de 2500 pas.

27. *De Paris à* BEAUCAIRE, 175 *lieues.*

De Paris à Avignon (N°. 5.)	170
D'Avignon à Taraſcon.	5

La Ville de Beaucaire n'eſt éloignée de celle de Taraſcon que de 1526 pieds, que donne la largeur ordinaire du Rhône entre ces deux Villes. Il y a au milieu de ce fleuve une petite Iſle oblongue, où l'on a pratiqué une chauſſée de 1218 pieds de longueur ſur 15 pieds de largeur. L'Iſle & la chauſſée ont leur direction ſuivant le fil de l'eau. A chaque extrêmité de la chauſſée, il y a un Pont ſur des bateaux. Le Pont ſupérieur communique avec Beaucaire. Celui qui eſt au-deſſous communique avec Taraſcon. Le premier de ces Ponts a 823 pieds de long ſur 12 de large. L'autre a 588 piéds de longueur, & ſa largeur eſt également de 12 pieds.

Les lieues ſont de 2500 pas.

28. *De Paris à* BEAUMONT (N°. 30.) 8 *lieues.*

29. *De Paris à* BEAUNE (N°. 5.) 80 *lieues.*
Les lieues sont de 2500 pas.

30. *De Paris à* BEAUVAIS, 16 *lieues.*

De Paris à Saint-Denis.	2
De Saint-Denis à Saint-Brice.	2
De Saint-Brice à Beaumont.	4
De Beaumont à Boncourt.	5
De Boncourt à BEAUVAIS.	3

Les lieues sont de 2500 pas.

31. *De Paris à* BESANÇON, 92 *lieues.*

De Paris à Dijon (N°. 5.)	72
De Dijon à Auxonne.	6
D'Auxonne à Dole.	4
De Dole à Saint-Vit.	6
De Saint-Vit à BESANÇON.	4

Les lieues sont de 2500 pas.

32. *De Paris à* BÉZIERS, 200 *lieues.*

De Paris à Bagnols (N°. 5.)	165
De Bagnols à NISMES.	10
De Nismes à MONTPELLIER.	10
De Montpellier à PEZENAS.	10
De Pezenas à BÉZIERS.	5

Les lieues sont de 2500 pas.

33. *De Paris à* BLOIS, 51 *lieues.*

De Paris à Orléans (N°. 7.)	35
D'Orléans à Saint-Laurent-ès-Eaux.	8
De Saint-Laurent à Blois.	8

N. Toutes les lieues sont de 2000 pas.

34. *De Paris à* BORDEAUX, 156 *lieues.*

Voyez le N°. 26.

N. 1°. Les lieues de cet article, depuis *Paris* jusqu'à *Tours*, sont de 2000 pas chacune. Toutes les autres lieues valent environ 2400 pas chacune.

2°. On va également de *Poitiers* à *Bordeaux*, en passant par Saint-Jean d'Angely, Saintes & Blaye. Mais cette derniere route est plus longue de quelques lieues.

35. *De Paris à* BOULOGNE, 57 *lieues.*

De Paris à Abbeville (N°. 1.)	39
D'Abbeville à Montreuil.	10
De Montreuil à BOULOGNE.	8

Les lieues sont de 2500 pas.

36. *De Paris à* BOURG-EN-BRESSE, 106 *lieues.*

De Paris à Mâcon (N°. 5.)	100
De Mâcon à BOURG.	6

Les lieues sont de 2500 pas.

37. *De Paris à* BOURGES, 66 *lieues.*

De Paris à Fontainebleau (N°. 5.) . . .	14
De Fontainebleau à Nemours.	4
De Nemours à la Croisiere.	4
De la Croisiere à Montargis.	4
De Montargis à Nogent.	4
De Nogent à BRIARE.	6
De Briare à Neury.	6
De Neury à Cosne.	4
De Cosne à Pouilly.	4
De Pouilly à la Charité.	4
De la Charité à Beaugis.	6
De Beaugis à BOURGES.	6

Autre Route, 58 *lieues.*

De Paris à Orléans (N°. 7.)	35

D'Orléans a BOURGES.	23

Les lieues sont de 2500 pas.

38. *De Paris à* BREST, 129 *lieues.*

De Paris à ALENÇON (N°. 8.)	41
D'Alençon à Prez-en-Paille.	6
De Prez à MAYENNE.	8
De Mayenne à Laval.	8
De Laval à Vitré.	8
De Vitré à RENNES.	8
De Rennes à Montauban.	7
De Montauban à Lambale.	9
De Lambale à S. BRIEUX.	4
De S. Brieux à Gingamp.	7
De Gingamp au Pontir.	6
Du Pontir à MORLAIX.	6
De Morlaix à Landernaux.	7
De Landernaux à BREST.	4

Les lieues sont de 2500 pas ou environ.

39. *De Paris à* BRIARE (N°. 37.) 36 *lieues.*
Les lieues sont de 2500 pas.

40. *De Paris à* S. BRIEUX (N°. 38.) 99 *lieues.*

41. *De Paris à* CAEN (N°. 25.) 50 *lieues.*

42. *De Paris à* CAHORS (N°. 7.) 139 *lieues.*

43. *De Paris à* CALAIS, 64 *lieues.*

De Paris à Boulogne (N°. 35.)	57
De Boulogne à CALAIS.	7

44. *De Paris à* CAMBRAI, 40 *lieues.*

De Paris à Péronne (N°. 16.).	32
De Péronne à CAMBRAY.	8

45. *De Paris à* CARCASSONE, 177 *lieues.*

De Paris à Cahors (N°. 7.)	139
De Cahors à Montauban.	10
De Montauban à Toulouse.	10
De Toulouse à SAINT-PAPOUL.	10
De Saint-Papoul à CARCASSONE.	8

Voyez la note du N°. 7. jusqu'à Cahors, & depuis, les lieues sont de 2500 pas.

46. *De Paris à* CARENTAN, 65 *lieues.*

De Paris à Bayeux (N°. 25.)	56
De Bayeux à Carentan.	9

47. *De Paris à* CASSEL EN FLANDRE, 53 *lieues.*

De Paris à Aire (N°. 4.)	49
D'Aire à Cassel.	4

48. *De Paris à* CASTRES, 165 *lieues.*

De Paris à Alby (N°. 7.)	157
D'Alby à CASTRES.	8

49. *De Paris à* CAUDEBEC, 34 *lieues.*

De Paris à Rouen (N°. 3.)	27
De Rouen à Caudebec.	7

50. *De Paris à* CHAALONS *sur Marne*, 36 *lieues.* *Voyez le* N°. 23.

51. *De Paris à* CHAALONS *sur Saône*, 87 *lieues.* *Voyez le* N°. 5.

52. *De Paris à* CHANTILLY (N°. 1.) 9 *lieues.*

53. *De Paris à* CHARTRES (N°. 11.) 20 *lieues.*

54. *De Paris à* CHATEAUNEUF, 126 *lieues.* *Voyez le* N°. 26.

55. *De Paris à* CHATEAU-ROUX, 68 *lieues.* *Voyez le* N°. 7.

56. *De Paris à* CHATEAU-THIERRY, 19 *lieues.* *Voyez le* N°. 23.

57. *De Paris à* CHATELLERAUT, 85 *lieues.* *Voyez le* N°. 12.

58. *De Paris à* CHAUMONT (N°. 101.) 52 *lieues.*

59. *De Paris à* CHAUNY, 23 *lieues.*

De Paris à Compiegne (N°. 66.)	18
De Compiegne à CHAUNY.	5

60. *De Paris à* CHERBOURG, 78 *lieues.*

De Paris à Bayeux (N°. 25.)	56
De Bayeux à Carentan.	9
De Carentan à Valogne.	8
De Valogne à CHERBOURG.	5

61. *De Paris à* CÎTEAUX, 77 *lieues.*

De Paris à DIJON (N°. 5.)	72
De Dijon à Cîteaux.	5

Les lieues sont de 2500 pas.

De Cîteaux à Beaune.	7
De Cîteaux à Nuits.	3
De Cîteaux à S. Jean de Losne.	3
De Cîteaux à Seure.	5

62. *De Paris à* CLERMONT EN BEAUVAISIS, (N°. 1.) 14 *lieues.*

63. *De Paris à* CLERMONT-FERRAND, 98 *lieues.*

De Paris à la Charité (N°. 37.)	54
De la Charité à Nevers.	7
De Nevers à S. Pierre-le-Moutier. . . .	7
De S. Pierre-le-Moutier à Moulins. . .	9
De Moulins aux Eſchirolles.	6
Des Eſchirolles à Gannat.	8
De Gannat à RIOM.	5
De Riom à CLERMONT.	2

Les lieues ſont de 2500 pas.

64. *De Paris à* CLERVAUX, 46 *lieues.*

De Paris à TROYES (N°. 24.)	34
De Troyes à Montiramé.	4
De Montiramé à Longpré.	4
De Longpré à Urville.	2
D'Urville à CLERVAUX.	2
De Clervaux à Bar-ſur-Aube, ...	2
De Clervaux à Bar-ſur-Seine.	6
De Clervaux à Château-Vilain.	4
De Clervaux à Châtillon.	8
De Clervaux à Chaumont.	6
De Clervaux à Cîteaux.	27
De Clervaux à Dijon.	22
De Clervaux à Langres.	10

Les lieues ſont de 2500 pas.

65. *De Paris à* COLMAR, 113 *lieues.*

De Paris à Scheleſtat (N°s. 179 & 181.) .	107
De Scheleſtat à COLMAR.	6

66. *De Paris à* COMPIEGNE, 18 *lieues.*

De Paris à Louvres.	5
De Louvres à Senlis.	5

De Senlis à Verberie. 4
De Verberie à COMPIEGNE. 4

67. *De Paris à* CONDOM, 155 *lieues.*

De Paris à AGEN (N°. 3.) 147
D'Agen à CONDOM. 8

68. *De Paris à* COSNE (N°. 37.) 46 *lieues.*

69. *De Paris à* COULANGES, 47 *lieues.*

De Paris à AUXERRE (N°. 5.) 41
D'Auxerre à COULANGES. 6

70. *De Paris à* COUTANCES, 68 *lieues.*

De Paris à Vire (N°. 18. 3e. *Route.*) . . 57
De Vire à Landelle. 2
De Landelle à Saint-Guillain. 5
De Saint-Guillain à COUTANCES. 4

Autre Route. 68 *lieues.*

De Paris à Caen (N°. 25.) 50
De Caen à Saint-Lo. 12
De Saint-Lo à COUTANCES. 6
Les lieues ſont de 2500 pas.

71. *De Paris à* CRECY (*en Normandie*) 20 *lieues.*

De Paris à Dreux (N°. 78.) 17
De Dreux à CRECY. 3

72. *De Paris à* DAX, 194 *lieues.*

De Paris à Mageſſe (N°. 26.) 189
De Mageſſe à Dax. 5

73. *De Paris à* DIEPPE, 39 *lieues.*

De Paris à Saint-Denis.	2
De Saint-Denis à Pontoise.	5
De Pontoise à Magny.	7
De Magny à Ecouis.	6
D'Ecouis à ROUEN.	7
De Rouen à Toste.	6
De Toste à DIEPPE.	6
De Dieppe à Amiens.	18
De Dieppe à Eu.	6
De Dieppe au Havre-de-Grace.	18
De Dieppe à Saint-Valery.	6

Les lieues sont de 2500 pas.

74. *De Paris à* DIGNE, 175 *lieues.*

De Paris à Lyon (N°. 5.).	116
De Lyon à Laverpiliere.	7
De Laverpiliere à la Ferté.	7
De la Ferté à Grenoble.	9
De Grenoble à la Croix-Haute.	13
De la Croix-Haute à SISTERON.	15
De Sisteron à DIGNE.	8

75. *De Paris à* DIJON (N°. 5.) 72 *lieues.*

Les lieues sont de 2500 pas.

76. *De Paris à* DOLE, 82 *lieues.*

De Paris à Dijon (N°. 5.)	72
De Dijon à Dole.	10

Les lieues sont de 2500 pas.

77. *De Paris à* DOUAY, 47 *lieues.*

De Paris à Péronne (N°. 16.)	32
De Péronne à Cambrai.	8
De Cambrai à Bouchain.	3
De Bouchain à DOUAY.	4

De Douay à Arras.	7
De Douay à Dunkerque	20
De Douay a Lille.	7
De Douay à Saint-Omer	16
De Douay à Valenciennes.	6

Les lieues sont de 2500 pas.

78. *De Paris à* DREUX, 17 *lieues.*

De Paris à Versailles.	4
De Versailles à Pontchartrain.	4
De Pontchartrain à Houdan.	5
D'Houdan à DREUX.	4

79. *De Paris à* DUNKERQUE, 60 *lieues.*

De Paris à Aire (N°. 4.)	49
D'Aire à Cassel.	4
De Cassel à DUNKERQUE.	7
De Dunkerque à Calais.	8
De Dunkerque à Douvres.	16
De Dunkerque à Gravelines.	4
De Dunkerque à Lille.	16
De Dunkerque à Londres.	38
De Dunkerque à Nieuport.	6
De Dunkerque à Saint-Omer.	8
De Dunkerque à Ostende.	9
De Dunkerque à Ypres.	9

Les lieues sont de 2500 pas.

80. *De Paris à* EMBRUN, 163 *lieues.*

De Paris à Grenoble (N°. 91.)	139
De Grenoble à EMBRUN.	24

81. *De Paris au Pont du S.* ESPRIT, 162 *lieues.*

Voyez le N°. 5.

Du S. Esprit à Alais. 11
Du S. Esprit à Avignon. 9
Du S. Esprit au Bourg-Saint-Andiol. . . . 2
Du S. Esprit à Orange. 5
Du S. Esprit à Viviers. 5
Du S. Esprit à Uzès. 7
Les lieues sont de 2500 pas.

82. *De Paris à* ÉTAMPES, 13 *lieues.*

De Paris au Bourg-la-Reine. 2
Du Bourg-la-Reine à Arpajon. 5
D'Arpajon à ÉTAMPES. 6

83. *De Paris à* EVREUX, (N°. 25.) 46 *lieues.*

84. *De Paris à* FALAISE, 46 *lieues.*
Voyez le N°. 18. 3e. *Route.*

85. *De Paris à la* FERE, 30 *lieues.*

De Paris à Chauni (N°. 59.) 23
De Chauni à LA FERE. 7

86. *De Paris à la* FLECHE (N°. 11.) 55 *lieues.*

87. *De Paris à* S. FLOUR (N°. 120.) 123 *lieues.*

88. *De Paris à* FONTAINEBLEAU, 14 *lieues.*

De Paris à Villejuif. 2
De Villejuif à Essonne. 5
D'Essonne à Ponthierry. 3
De Ponthierry à Fontainebleau. 4

De Fontainebleau à Versailles, sans passer par Paris. 15
De Fontainebleau à Choisy-le-Roi. . . . 11
De Fontainebleau à Compiegne. 26

De Fontainebleau à Étampes.	9
De Fontainebleau à Meaux.	14
De Fontainebleau à Moret.	2
De Fontainebleau à Orléans.	15
De Fontainebleau à Senlis.	21
De Fontainebleau à Troyes.	22

Les lieues sont de 2500 pas.

89. *De Paris à* FORGES (N°. 94.) 38 *lieues.*

90. *De Paris à* GRASSE, 197 *lieues.*

De Paris à Digne (N°. 74.)	175
De Digne à SENEZ.	5
De Senez à Bargemes.	9
De Bargemes à GRASSE	8

Les lieues sont de 2500 pas.

91. *De Paris à* GRENOBLE, 139 *lieues.*

De Paris à Lyon (N°. 5.)	116
De Lyon à Bourgoin	10
De Bourgoin à GRENOBLE	13
De Grenoble à Briançon	23
De Grenoble à Chambery	10
De Grenoble à Embrun.	23
De Grenoble à Gap	19
De Grenoble à Valence	17

Les lieues sont de 2500 pas.

92. *De Paris à* GUERET, 87 *lieues.*

De Paris à Châteauroux (N°. 7.)	67
De Châteauroux à GUERET	20
De Gueret à Clermont-Ferrand	20
De Gueret à Limoges	12
De Gueret à Poitiers	32

Les lieues sont de 2500 pas.

93. *De Paris à* GUISE, 38 *lieues.*

De Paris à Laon (N°. 102)	30
De Laon à Crecy	3
De Crecy à GUISE	5

94. *De Paris au* HAVRE-DE-GRACE, 45 *lieues.*

De Paris à Rouen (N°. 73.)	27
De Rouen à Caudebec	7
De Caudebec aux Forges	4
Des Forges au HAVRE	7
Du Havre à Caen	15
Du Havre à Cherbourg	28
Du Havre à Dieppe	18
Du Havre à la Hogue	21
Du Havre à Plimouth	70

95. *De Paris à* HONFLEUR, 48 *lieues.*

De Paris à Lisieux (N°. 25.)	40
De Lisieux à Pont-l'Evêque	4
De Pont-l'Evêque à HONFLEUR	4

96. *De Paris à* S. JEAN-d'ANGELY, 115 *lieues.* *Voyez le* N°. 176.

97. *De Paris à* S. JEAN-DE-LUZ, 204 *lieues.*

De Paris à BAYONNE (N°. 26.)	200
De Bayonne à Bidars	2
De Bidars à S. JEAN-DE-LUZ	2

98. *De Paris à* S. JEAN-PIED-DE-PORT, 210 *lieues.*

De Paris à BAYONNE (N°. 26.)	200
De Bayonne à S. JEAN-PIED-DE-PORT	10
De S. Jean-Pied-de-Port à Navarreins	11
De S. Jean-Pied-de-Port à Pampelune.	13

De S. Jean-Pied-de-Port à Pau	16

Les lieues sont de 2500 pas.

99. *De Paris à* JOIGNY, (N°. 5.) 35 *lieues.*

100. *De Paris à* LANDRECY, 44 *lieues.*

De Paris à GUISE (N°. 93.)	38
De Guise à LANDRECY	6

101. *De Paris à* LANGRES, 58 *lieues.*

De Paris à TROYES (N°. 24.)	34
De Troyes à Bar-sur-Aube	11
De Bar à CHAUMONT	7
De Chaumont à LANGRES	6

Les lieues sont de 2500 pas.

102. *De Paris à* LAON, 30 *lieues.*

De Paris au Bourget	2
Du Bourget à Dammartin	6
De Dammartin à Villers-Cotterets	8
De Villers-Cotterets à Soissons	6
De Soissons à LAON	8

Les lieues sont de 2500 pas.

103. *De Paris à* LILLE *en Flandre*, 52 *lieues.*

De Paris à Arras (N°. 16.)	42
D'Arras à Lens	4
De Lens à LILLE	6
De Lille à Aire	10
De Lille à Béthune	7
De Lille à Bruxelles	22
De Lille à Calais	21
De Lille à Cambrai	14
De Lille à Douay	7
De Lille à Dunkerque	16

De Lille à Gand 14

Les lieues sont de 2500 pas.

104. *De Paris à* LIMOGES (N°. 7.) 94 *lieues.*

105. *De Paris à* LISIEUX (N°. 25.) 40 *lieues.*

106. *De Paris à* LODEVE, 150 *lieues.*

De Paris à Mende (N°. 120.) 133
De Mende à Lodève. 17

107. *De Paris à* LUNEL, 191 *lieues.*

De Paris à BAGNOLS (N°. 5.) 165
De Bagnols à NÎMES 10
De Nîmes à MONTPELLIER 10
De Montpellier à Lunel 6

108. *De Paris à* LUNEVILLE, 68 *lieues.*

De Paris à Bar-le-Duc (N°. 23.) 48
De Bar-le-Duc à Toul. 11
De Toul à Nancy. 4
De Nancy à LUNEVILLE. 5
De Lunéville à Besançon 36
De Lunéville à Dijon 40
De Lunéville à Langres 27
De Lunéville à Metz 15
De Lunéville Remiremont 15
De Lunéville à Strasbourg 37
De Lunéville à Verdun 25

Les lieues sont de 2500 pas.

109. *De Paris à* LUXEMBOURG, 70 *lieues.*

De Paris à Thionville (N°. 191.) 65
De Thionville à Luxembourg. 5

110. *De Paris à* LYON, (N°. 5.) 116 *lieues.*

2e *Route*, 122 *lieues*.

De Paris à la CHARITÉ (N°. 37.)	54
De la Charité à NEVERS	7
De Nevers à Saint-Pierre-le-Moutier	7
De Saint-Pierre à MOULINS	9
De Moulins à Varennes	8
De Varennes à la Palice.	5
De la Palice à la Pacaudiere	6
De la Pacaudiere à ROANNE	6
De Roanne à S. Symphorien	4
De S. Symphorien à Tarare	6
De Tarare à Bresle	4
De Bresle à LYON	6

3e. *Route, par la Diligence*, 106 *lieues*.

De Paris à Cussy (N°. 5.)	53
De Cussy à Saulieu	5
De Saulieu à Arnay-le-Duc	7
D'Arnay-le-Duc à Yvry	4
D'Yvry à la Rochepot	2
De la Rochepot à Chagny	2
De Chagny à Châlons	4

De Châlons à LYON	29
De Lyon à Chambery	26
De Lyon à Clermont-Ferrand.	30
De Lyon à Genève	32
De Lyon à Grenoble	23
De Lyon à Valence	25
De Lyon à Vienne	7

Les lieues sont de 2500 pas.

111. *De Paris à* MACON (N°. 5.) 100 *lieues*.

112. *De Paris à* SAINT-MALO, 77 *lieues*.

De Paris à ALENÇON (N°. 8.)	41
D'Alençon à Domfront	13
De Domfront à Pontorſon	13
De Pontorſon à Saint-Malo	10
De Saint-Malo à Breſt	45
De Saint-Malo au Havre-de-Grace	50
De Saint-Malo à Nantes	38
De Saint-Malo à l'Orient	34
De Saint-Malo à Rennes	15

113. *De Paris au* MANS (N°. 11.) 45 *lieues.*

Du Mans à Blois	20
Du Mans à Orléans	27
Du Mans à Rennes	33

Les lieues ſont de 2500 pas.

114. *De Paris à* MANTES (N°. 25.) 12 *lieues.*

115. *De Paris à* MARSEILLE, 193 *lieues.*

De Paris à Aix (N°. 5.)	185
D'Aix à la Croix-d'Or (*de bouc*)	6298
De la Croix-d'Or au Pin	4000
Du Pin à Septème	1800
De Septème à Notre-Dame	1000
De Notre-Dame à la Viſte	1500
De la Viſte à Saint-Louis	800
De Saint-Louis à MARSEILLE	4300
Pas Géométriques	19698

N. Les 19698 pas Géométriques (que j'ai meſurés moi-même à l'occaſion d'une Carte de la Provence que j'exécutai en 1748, 49 & 50) donnent 7 lieues de 2500 pas chacune, plus 2198 pas. Ces

8 lieues étant ajoutées à 185 lieues que j'ai comptées depuis Paris jusqu'à Aix, on aura 193 lieues pour la distance de Paris à Marseille.

Consultez le N°. 120 pour la Route par Mende.

De Marseille à Aubagne	3
D'Aubagne à Toulon	8
	11

De Marseille à Aubagne	3
D'Aubagne à Brignoles	9
De Brignoles au Luc	6
Du Luc à Fréjus	8
De Fréjus à ANTIBES	7
	33

De Marseille à Aix	8
D'Aix à Bordeaux	134
	142

De Marseille à Aix.	8
D'Aix à Tarascon.	20
De Tarascon à Nîmes.	5
De Nîmes à Montpellier.	10
De Montpellier à Pezenas.	12
De Pezenas à Saint-Pons.	12
De Saint-Pons à Castres.	8
De Castres à Montauban.	15
De Montauban à Bergerac.	28
De Bergerac à Saintes.	27
De Saintes à la ROCHELLE.	14
	159

Les lieues sont de 2500 pas.

116. *De Paris à* MAUBEUGE, 47 *lieues.*

De Paris à SAINT-QUENTIN (N°. 161) .	30
De Saint-Quentin à Cateau-Cambresis. . .	7
De Cateau-Cambresis au Quesnoy. . . .	4
Du Quesnoy à MAUBEUGE.	6

117. *De Paris à* MAYENCE, 55 *lieues.*

De Paris à ALENÇON (N°. 8.)	41
D'Alençon à Prés-en-Paille.	6
De Prés-en-Paile à MAYENNE.	8

118. *De Paris à* MEAUX, 10 *lieues.*

De Paris à Bondy.	2
De Bondy à MEAUX.	8

119. *De Paris à* MELUN, 11 *lieues.*

De Paris à Villeneuve-Saint-Georges. . .	4
De Villeneuve-Saint-Georges à Lieursain. .	4
De Lieursain à MELUN.	3

120. *De Paris à* MENDE, 133 *lieues.*

De Paris à CLERMONT (N°. 63.)	98
De Clermont à Issoire.	8
D'Issoire à Brioude.	8
De Brioude à Saint-Flour.	9
De Saint-Flour à Mende.	10
De Mende à Avignon.	25
De Mende à Montpellier.	25
De Mende à Rodès.	17
De Mende à Tarascon.	29
De Mende à Viviers.	22

Les lieues sont de 2500.

En allant de Paris à Marseille par la route de Mende, on abrégeroit au moins de 15 lieues, & l'on éviteroit de passer la *Durance*, la *Drome* & l'*Isére*, qui sont trois rivieres fort dangereuses en certaines saisons de l'année.

121. *De Paris à* SAINTE-MENEHOULD, *44 lieues.*

De Paris à Chaalons (N°. 23.)	36
De Chaalons à Sainte-Menehould.	8

122. *De Paris à* METZ, *62 lieues.*

De Paris à Sainte-Menehould (N°. précédent)	44
De Sainte-Menehould à VERDUN. . . .	7
De Verdun à METZ.	11

2e. *Route*, *61 lieues.*

De Paris à Claye.	6
De Claye à Gandelu.	9
De Gandelu à REIMS.	15
De Reims à Suippe.	8
De Suippe à Sainte-Menehould.	5
De Sainte-Menehould à METZ.	18
De Metz à Bar-le-Duc.	16
De Metz à Luneville.	15
De Metz à Luxembourg	12
De Metz à Nancy.	10
De Metz à Thionville.	7
De Metz à Toul.	12

Les lieues sont de 2500 pas.

123. *De Paris à* MEULAN (N°. 25.) *9 lieues.*

124. *De Paris à* MIREPOIX (N°. 128) *174 lieues.*

125. *De Paris à* MONTARGIS, *26 lieues.* *Voyez le* N°. 37.

126. *De Paris à* MONTAUBAN, 149 *lieues.*

De Paris à CAHORS (N°. 7.)	139
De Cahors à MONTAUBAN.	10

127. *De Paris à* MONTELIMART, (N°. 5.) 153 *lieues.*

128. *De Paris à* MONT-LOUIS, 189 *lieues.*

De Paris à MONTAUBAN (N°. 126) . . .	149
De Montauban à Toulouse.	10
De Toulouse à Mirepoix.	15
De Mirepoix au Puy-Val-d'Or.	12
Du Puy à MONT-LOUIS.	3

2e *Route*, 236 *lieues.*

De Paris à BAGNOLS (N°. 5.).	165
De Bagnols à Nîmes.	10
De Nîmes à MONTPELLIER.	10
De Montpellier à PEZENAS.	10
De Pezenas à Beziers.	5
De Beziers à NARBONNE.	5
De Narbonne à PERPIGNAN.	14
De Perpignan à MONT-LOUIS.	17

Les lieues sont de 2500 pas.

129. *De Paris à* MONTPELLIER, 185 *lieues.*

Voyez la 2e *Route du* N°. *précédent.*

De Montpellier à Arles.	15
De Montpellier à Avignon	18

Les lieues sont de 2500 pas.

130. *De Paris à* MORET (N°. 5.) 17 *lieues.*

131. *De Paris à* MORLAIX (N°. 38.) 118 *lieues.*

132. *De Paris à* MORTAGNE (N°. 8.) 33 *lieues.*

133. *De Paris à* MOULINS, 77 *lieues.*

Voyez le N°. 110, 2e. *Route.*

134. *De Paris à* NANCY, 63 *lieues.*

De Paris à BAR-LE-DUC (N°. 23.)	48
De Bar-le-Duc à Toul.	11
De Toul à NANCY.	4

135. *De Paris à* NANTES, 83 *lieues.*

De Paris à ANGERS (N°. 11)	65
D'Angers à Ancenis.	11
D'Ancenis à NANTES	7
De Nantes à Bordeaux.	65
De Nantes à Breſt.	60
De Nantes à Rennes.	23
De Nantes à la Rochelle.	30
De Nantes à Lyon.	125
De Nantes à Orléans.	65
De Nantes à l'Orient.	36
De Nantes à Saint-Malo.	38
De Nantes à Tours.	42
De Nantes à Vannes.	25
De Nantes à Montaigu.	6
De Montaigu à Fontenay-le-Comte.	16
De Fontenay à Saint-Jean-d'Angely	16
De Saint-Jean-d'Angely à Bergerac.	31
De Bergerac à MARSEILLE.	118
	187

Les lieues ſont de 2500 pas.

136. De Paris à NARBONNE, 205 *lieues.*

Voyez le N°. 128. 2e *Route.*

137. *De Paris à* NEMOURS, 18 *lieues.*

De Paris à Fontainebleau (N°. 5.)	14
De Fontainebleau à Nemours.	4

138. *De Paris à* NEVERS, 61 *lieues.*

Voyez le N°. 110, 2e. *Route.*

139. *De Paris à* NICE, 220 *lieues.*

De Paris à Antibes (N°. 13.)	216
D'Antibes à Nice	4

140. *De Paris à* NÎMES, 175 *lieues.*

De Paris à Bagnols (N°. 5.)	165
De Bagnols à Nîmes.	10

141. *De Paris à* NOGENT *sur Seine*, 23 *lieues.*
Voyez le N°. 24.

142. *De Paris à* NOYON, 22 *lieues.*

De Paris à Compiegne (N°. 66.)	18
De Compiegne à NOYON.	4

143. *De Paris à* NUITS (N°. 5.) 77 *lieues.*

144. *De Paris à* NYORT, 110 *lieues.*

De Paris à Poitiers (N°. 26.)	95
De Poitiers à Lusignan.	5
De Lusignan à Saint-Maixent.	5
De Saint-Maixent à NYORT.	5

145. *De Paris à* OLERON, 129 *lieues.*

De Paris à NYORT (N°. précédent) . . .	110

De Nyort à Surgeres 7
De Surgeres à ROCHEFORT 6
De Rochefort à OLERON 6

146. *De Paris à* SAINT-OMER, *53 lieues.*

De Paris à AIRE (N°. 4.) 49
D'Aire à SAINT-OMER 4

147. *De Paris à* L'ORIENT, *113 lieues.*

De Paris à RENNES (N°. 38.) 79
De Rennes à Vannes 22
De Vannes à L'ORIENT 12

Les lieues sont de 2500 pas.

148. *De Paris à* ORLEANS, (N°. 7.) *35 lieues.*

D'Orléans à Briare 14
D'Orléans à Chartres 16
D'Orléans à Fontainebleau 19
D'Orléans à Montargis 14

N. 1°. Les 35 lieues que je compte depuis *Paris* jusqu'à *Orléans*, ne valent que 2000 pas chacune, mais les lieues des autres distances peuvent être évaluées à 2500 pas.

2°. Depuis *Paris* jusqu'à *Orléans* on compte 44000, 729 toises, en ligne droite, ce qui donne 334 mille 434 pieds, ou 66 mille 887 pas géométriques. Le nombre de pas (mesuré par la ligne droite) donne 33 lieues; plus 887 pas, en comptant seulement 2000 pas pour chaque lieue.

149. *De Paris à* SAINT-PAPOUL (N°. 45.) *[illegible] lieues.*

150. *De Paris à* PAU, *199 lieues.*

De Paris à BORDEAUX (N°. [illegible]) 155

De Bordeaux à Dax.	29
De Dax à Ortez	8
D'Ortez à PAU	7
De Pau à Aufch	22
De Pau à Bagnères	13
De Pau à Bayonne	18
De Pau à Navarreins	5
De Pau à Oleron	4
De Pau à Offun	7
De Pau à Pampelune	25
De Pau à Perpignan	62
De Pau à Toulouſe	38

151. *De Paris à* PERIGUEUX, 112 *lieues.*

De Paris à Argenton (N°. 7.)	74
D'Argenton à Boiſmendé	7
De Boiſmandé à Razes	7
De Razes à Limoges	6
De Limoges à Farges	10
De Farges à PERIGUEUX.	8
De Périgueux à Angoulême	17
De Périgueux à Bordeaux	30
De Périgueux à la Rochelle	40
De Périgueux à Toulouſe	44

152. *De Paris à* PERONNE (N°. 16.) 32 *lieues.*

153. *De Paris à* PERPIGNAN, 219 *lieues.*
Voyez le N°. 128, 2e *Route.*

2e *Route*, 197 *lieues.*

De Paris à CARCASSONNE (N°. 45.) . . .	177
De Carcaſſonne à PERPIGNAN	20

Les lieues ſont de 2500 pas.

154. *De Paris à* PEZENAS, 195 *lieues.*
Voyez le N°. 128, 2e *Route.*

155. *De Paris à* PLOMBIERES, 72 *lieues.*

De Paris à CHAUMONT (N°. 101.) . .	52
De Chaumont à PLOMBIERES	20

156. *De Paris à* POITIERS (N°. 26.) 95 *lieues.*

157. *De Paris à* PONTARLIER, 106 *lieues.*

De Paris à BESANCON (N°. 31.) . . .	92
De Besançon à PONTARLIER	14

158. *De Paris au* PONT-SAINT-ESPRIT, (N°. 5.) 162 *lieues.*

159. *De Paris à* PROVINS, (N°. 24.) 19 *lieues.*

160. *De Paris au* PUY-L'EVESQUE, 126 *lieues.*

De Paris à Clermont (N°. 63.)	98
De Clermont à Issoire	8
D'Issoire à Brioude	8
De Brioude au PUY	12
Du Puy à Lyon	24
Du Puy à Mende	28
Du Puy à Valence	17

Les lieues sont de 2500 pas.

161. *De Paris à* S. QUENTIN, 30 *lieues.*

De Paris à Noyon (N°. 142.)	22
De Noyon à S. QUENTIN	8

162. *De Paris à* QUIMPERCORENTIN, 128 *lieues.*

De Paris à l'Orient (N°. 147.)	112

De l'Orient à Quimperlay	. . . . . .	5
De Quimperlay à Quimpercorentin	. . . .	11

163. *De Paris à* REIMS, 30 *lieues.*

Voyez le N°. 122, 2e *Route.*

164. *De Paris à* REMIREMONT, 74 *lieues.*

De Paris à Plombieres (N°. 155.)	. . .	72
De Plombieres à Remiremont	. . . . .	2

165. *De Paris à* RENNES (N°. 38.) 79 *lieues.*

166. *De Paris à* RÉTHEL, 40 *lieues.*

De Paris à Reims (N°. 122, 2e *Route.*)	.	30
De Reims à Réthel	. . . .	10

167. *De Paris à* RHODES, 139 *lieues.*

De Paris à Uzerches (N°. 19.)	. . . . .	105
D'Uzerches à Tulle	. . . .	6
De Tulle à Rhodès	. . . .	28

168. *De Paris à* RICHELIEU, 77 *lieues.*

De Paris à Amboise (N°. 9.)	. . . . . .	58
D'Amboise à Tours	. . . .	7
De Tours à Richelieu	. . . .	12

169. *De Paris à* RIOM (N°. 63.) 96 *lieues.*

170. *De Paris à* ROANNE, 102 *lieues.*
Voyez le N°. 110, 2e *Route.*

171. *De Paris à* ROCHEFORT, 123 *lieues.*
Voyez le N°. 145.

De Rochefort à Brest	. . . .	95
De Rochefort à Bordeaux	. . . .	28
De Rochefort à Brouage	. . . .	3

De Rochefort à l'Isle d'Aix	5
De Rochefort à la Rochelle	7
De Rochefort au Château d'Oleron . . .	6
De Rochefort à Saintes	7
De Rochefort à Saint-Martin-de-Ré . . .	12
De Rochefort à Toulon	163

Les lieues sont de 2500 pas.

172. *De Paris à la* ROCHELLE, 122 *lieues.*

De Paris à Nyort (N°. 144)	110
De Nyort à la ROCHELLE	12
De la Rochelle à Bordeaux	35
De la Rochelle au Château d'Oleron . .	7
De la Rochelle à l'Isle-d'Aix	4
De la Rochelle a l'Isle-Dieu.	22
De la Rochelle à Marseille.	159
De la Rochelle à Nantes	30
De la Rochelle à Saint-Martin-de-Ré . . .	4

Les lieues sont de 2500 pas.

173. *De Paris à* ROCROY, 50 *lieues.*

De Paris à Reims (N°. 122.) 2e *Route.* .	30
De Reims à Réthel	10
De Réthel à ROCROY	10

174. *De Paris à* ROUEN, 30 *lieues.*

De Paris à Saint-Germain	4
De Saint-Germain à Triel.	3
De Triel à Meulan.	2
De Meulan à Mantes	3
De Mantes à Vernon	6
De Vernon au Pont-de-l'Arche	8
Du Pont-de-l'Arche à ROUEN	4
De Rouen à Amiens.	22

De Rouen à Beauvais	15
De Rouen à Caën	28
De Rouen à Compiegne	29
De Rouen à Chartres	26
De Rouen à Dieppe	12
De Rouen au Havre-de-Grace	18
De Rouen à Lisieux	16

Les lieues sont de 2500 pas.

175. *De Paris à* ROYE (N°. 16.) 25 *lieues.*

176. *De Paris à* SAINTES, 122 *lieues.*

De Paris à Poitiers (N°. 26.)	95
De Poitiers à Lusignan.	5
De Lusignan à Melle *ou* Saint-Léger. . .	6
De Melle à Saint-Jean d'Angely.	9
De Saint-Jean à SAINTES.	7

177. *De Paris à* SARBOURG, 84 *lieues.*

De Paris à METZ (N°. 122.)	62
De Metz à Vic.	11
De Vic à SARBOURG.	11

178. *De Paris à* SAR-LOUIS, 74 *lieues.*

De Paris à Metz (N°. 122.)	62
De Metz à SAR-LOUIS.	12

179. *De Paris à* SAVERNE, 91 *lieues.*

De Paris à Metz (N°. 122.)	62
De Metz à Vic.	11
De Vic à Sarbourg.	11
De Sarbourg à Phalsbourg.	4
De Phalsbourg à SAVERNE.	3

180. *De Paris à* SAUMUR, 80 *lieues.*

De Paris à Amboise (N°. 9.) 58
D'Amboise à Tours. 7
De Tours à SAUMUR. 15

181. *De Paris à* SCHELESTAT, 107 *lieues.*

De Paris à Saverne (N°. 179.) 91
De Saverne à Strasbourg. 8
De Strasbourg à SCHELESTAT. 8

182. *De Paris à* SEDAN, 50 *lieues.*

De Paris à Réthel (N°. 166.) 40
De Réthel à SEDAN. 10

183. *De Paris à* SENEZ (N°. 90.) 180 *lieues.*

184. *De Paris à* SENLIS, 10 *lieues.*

De Paris au Bourget. 2
Du Bourget à Louvres. 3
De Louvres à Senlis. 5

185. *De Paris à* SENS, (N°. 5.) 28 *lieues.*

186. *De Paris à* SISTERON, (N°. 74.) 167 *lieues.*

187. *De Paris à* SOISSONS, 19 *lieues.*

De Paris au Bourget. 2
Du Bourget au Mesnil. 2
Du Mesnil à Dammartin. 4
De Dammartin à Villercotterets 6
De Villercotterets à SOISSONS. 5

188. *De Paris à* SOUILLAC (N°. 7.) 125 *lieues.*

189. *De Paris à* STRASBOURG, 99 *lieues.*

Voyez les N°s. 179 & 181.

Autre Route, 95 lieues.

De Paris à Lunéville (N°. 108.)	68
De Lunéville à Sarbourg.	12
De Sarbourg à Phalsbourg.	4
De Phalsbourg à Saverne.	3
De Saverne à STRASBOURG.	8

N. Les lieues sont de 2500 pas.

190. *De Paris à* TARASCON, 175 *lieues.*

De Paris à Avignon (N°. 5.)	170
D'Avignon à Tarascon.	5

Autre Route, 163 lieues.

De Paris à Mende (N°. 120)	133
De Mende à Saint-Maurice-de-Ventalon. .	12
De Saint-Maurice à ALAIS.	6
D'Alais à UZÉS.	6
D'Uzès à Rémoulin.	3
De Rémoulin à Maine.	1
De Maine à Beaucaire.	2
De Beaucaire à TARASCON.	c

Toutes les lieues de cet article sont de 2500 pas chacune.

191. *De Paris à* THIONVILLE, 65 *lieues.*

De Paris à Verdun (N°. 122.)	51
De Verdun à Thionville.	14

192. *De Paris à* TOUL, 59 *lieues.*

De Paris à Bar-le-Duc (N°. 23.)	48
De Bar-le-Duc à Toul.	11

193. *De Paris à* TOULON, 199 *lieues.*

De Paris à Aix (N°. 5.)	185

D'Aix à Roquevaire.	6
De Roquevaire à Toulon.	8

Les lieues sont de 2500 pas, en comptant depuis Lyon jusqu'à Aix.

194. *De Paris à* TOULOUSE, 159 *lieues.*

De Paris à Cahors (N°. 7.)	139
De Cahors à Montauban.	10
De Montauban à TOULOUSE.	10
De Toulouse à Avignon.	63
De Toulouse à Ausch.	17
De Toulouse à Bayonne.	55
De Toulouse à Bordeaux.	36
De Toulouse à Montpellier.	50
De Toulouse à Pau	38

N. 1°. Les lieues sont de 2500 pas.

2°. Par les triangles qui doivent servir de fondement à la description géométrique de la *France*, on a trouvé que la Ville de *Toulouse* étoit éloignée de celle de *Paris*, de 300 mille 951 toises en ligne droite. Cette distance donne celle de 144 lieues & demie de 2500 pas géométriques chacune.

3°. On a trouvé par le même moyen (par la voie des triangles) que la ville de *Montauban*, qui est entre *Cahors* & *Toulouse*, étoit éloignée de l'une & de l'autre ville, de 10 lieues de 2500 pas chacune · cependant les habitans du pays ne comptent que 7 lieues de *Cahors* à *Muntauban*, & autant de *Montauban* à *Toulouse*. Chacune de ces 7 lieues doit être, par conséquent, de 3571 pas géométriques.

195. *De Paris à* TOURS, 65 *lieues.*

De Paris à Amboise (N°. 9.)	58
D'Amboise à TOURS.	7

196. *De Paris à* TROYES (N°. 24.) 34 *lieues.*

De Troyes à Chaalons-fur-Marne. 18
De Troyes à Joigny. 14
De Troyes à Reims. 29
De Troyes à Sens. 12
Les lieues font de 2500 pas.

197. *De Paris à* TULLE, 111 *lieues.*

De Paris à Uzerches (N°. 19.) 105
D'Uzerches à Tulle. 6

198. *De Paris à* VALENCE *en Dauphiné,* 141 *lieues. Voyez le* N°. 5.

199. *De Paris à* VALENCIENNES, 47 *lieues.*

De Paris à Péronne (N°. 16) 32
De Péronne à Cambrai. 8
De Cambrai à Valenciennes. 7

200. *De Paris à* VALOGNE, 71 *lieues.*

De Paris à Bayeux (N°. 25.) 56
De Bayeux à Ifigny. 7
D'Ifigny à Valogne. 8

201. *De Paris à* VANDŒUVRE (N°. 24.) 41 *lieues.*

202. *De Paris à* VANNES (N°. 147.) 101 *lieues.*

203. *De Paris à* VENCE, 195 *lieues.*

De Paris à Digne (N°. 74.) 175
De Digne à Vence. 20

204. *De Paris à* VENDÔME, 40 *lieues.*

De Paris à Chartres. (N°. 11.) 20

De Chartres à Châteaudun. 12
De Châteaudun à Vendôme. 8

205. *De Paris à* VERDUN (N°. 122.) 51 *lieues.*

206. *De Paris à* VERMANTON (N°. 5. 46 *lieues.*
Les lieues sont de 2500 pas géométriques.

207. *De Paris à* VERNEUIL (N°. 8.) 24 *lieues.*

208. *De Paris à* VERNON (N°. 174.) 18 *lieues.*

209. *De Paris à* VIENNE *en Dauphiné* (N°. 5.) 123 *lieues.*

210. *De Paris à* VILLEFRANCHE, *près Lyon*, (N°. 5.) 109 *lieues.*
Les lieues sont de 2500 pas géométriques.

211. *De Paris à* VILLEFRANCHE, *près Rhodès en Rouergue*, 149 *lieues.*

De Paris à Rhodès (N°. 167.) 139
De Rhodès à Villefranche. 10
Les lieues sont de 2000 pas jusqu'à Orléans, de 2500 jusqu'à Limoges, & les autres de 3000.

212. *De Paris à* VITRÉ (N°. 38.) 71 *lieues.*

213. *De Paris à* UZERCHES (N°. 19.) 105 *lieues.*



ROUTES
ET
DISTANCES DE PARIS
AUX PRINCIPALES VILLES DE LA TERRE,

Situées hors de la France, rangées par ordre Alphabétique.

214. *De Paris à* ACAPULCO (*au Mexique.*) 4500 *lieues.*

DE Paris à Brest * (N°. 38)	129
De Brest au Cap-Finisterre.	125
Du Cap-Finisterre à l'Isle de Madère. . .	255
De l'Isle de Madere à l'Isle de Fer. . . .	110
De l'Isle de Fer aux Isles du Cap-Verd. .	275
Desdites Isles à Fernambouc.	500
De Fernambouc au Cap-Frio.	370
Du Cap-Frio au Cap S. Antonio. . . .	400
Du Cap S. Antonio ou Détroit de le Maire.	440
Dudit Détroit au Cap-Horn.	36
Du Cap-Horn à l'Isle de Sainte-Barbe. .	240

* J'ai préféré de prendre les Routes de l'Océan par Brest, parce que ce Port est le plus renommé de tous ceux que la France a sur cette Mer. Les Particuliers trouveront plus facilement à l'Orient, à la Rochelle & à Bordeaux, des occasions de s'embarquer pour l'Espagne, & où l'on en trouvera d'autres pour le Mexique.

De ladite Isle au Cap de la Aguya. . . . 900
Du Cap de la Aguya à *Acapulco*. . . . 720
D'Acapulco à Manille. 2700
D'Acapulco à Yedo (au Japon) 2200
D'Acapulco à Mexico. 60
D'Acapulco à la Vera-Cruz. 96
D'Acapulco à Loretto de Californie. . . 300

215. *De Paris aux* ISLES AÇORES (N°. 260.) 529 *lieues*.

216. *De Paris à* AGRA (au Mogol) 1721 *lieues*.

De Paris à Strasbourg (N°. 189.) . . . 99
De Strasbourg à Vienne (N°. 387.) . . . 185
De Vienne à Belgrade. 106
De Belgrade à Constantinople. 186
De Constantinople à Diarbekir. 250
De Diarbekir à Bagdad. 160
De Bagdad à Ispahan. 175
D'Ispahan à Yesd. 80
D'Yesd à Rasec. 130
De Rasec à Multan. 220
De Multan à AGRA. 130

Autre Route à AGRA, *par mer*, 4075 *lieues*.

De Paris à l'Orient (N°. 147.) 113
De l'Orient au Cap-Finisterre. 125
Du Cap-Finisterre à l'Isle de Madère. . . 255
De Madère à l'Isle de Fer. 110
De l'Isle de Fer aux Isles du Cap-Verd. . 275
Desdites Isles au Cap de Bonne-Espérance. 1342
Dudit Cap à l'Isle de Bourbon. 760
De l'Isle de Bourbon à Goa. 845
De Goa à AGRA (*par terre*) 250

217. *De Paris à* AIX-LA-CHAPELLE (N°. 262.) 86 *lieues.*

218. *De Paris à* ALEP, *en Syrie*, 848 *lieues.*

De Paris à Marſeille (N°. 115.)	193
De Marſeille à l'Iſle de Saint-Pierre. . .	110
De ladite Iſle au Cap-Bon.	67
Du Cap-Bon à Malte.	55
De Malte à la hauteur, *Sud*, de l'Iſle de Candie (long. 42°. 58'. lat. 34°. 30'.) . . .	195
De ladite hauteur à la hauteur, *Nord*, du Cap-Albiſania en Chypre (long. 50°. 25'. lat. 35°. 30'.)	127
De ladite hauteur à Alexandrette. . . .	7[illegible]
D'Alexandrette à ALEP.	25

219. *De Paris à* ALEXANDRETTE (N°. *précéde*[illegible]) 823 *lieues.*

220. *De Paris à* ALEXANDRIE, *en Egypte*, 554 *lieues.*

De Paris à Malte (N°. 218.)	228
De Malte à 10 lieues au Nord du Cap-Roſat (long. 38°. 25'. lat. 35°. 30'.)	146
De ladite hauteur à ALEXANDRIE. . . .	180

221. *De Paris à* ALGER, 333 *lieues.*

De Paris à Marſeille (N°. 115.)	193
De Marſeille à la hauteur du Port-Mahon (long. 22°. 10'. lat. 39°. 13'. 45".)	72
De ladite hauteur à ALGER.	68

2e. *Route, de Paris à* ALGER, *par l'Eſpagne*, 422 *lieues.*

De Paris à Valénce (N°. 382.)	319

De Valence à Carthagêne. 37
De Carthagêne à ALGER (par mer . . 66

222. *De Paris à* ALICANTE, 344 *lieues.*

De Paris à Valence (N°. 382) 319
De Valence à ALICANTE. 25

223. *De Paris à* AMSTERDAM, 109 *lieues.*

De Paris à Valenciennes (N 47
De Valenciennes à BRUXEL . . . 19
De Bruxelles à ANVERS. 8
D'Anvers au MŒRDICK. 10
Du Mœrdick à Dort. 5
De Dort à Roterdam. 4
D Roterdam à Delft. 2
De Delft à la HAYE. 3
De la Haye à Leyden. 2
De Leyden à AMSTERDAM. 9

224. *De Paris à* ANDRINOPLE (N°. 264.) 525 *lieues.*

225. *De Paris à* ANTIBES (N°. 336) 3e. *Route.* 248 *lieues.*

226. *De Paris à* ANVERS, 74 *lieues.* (N°. 223.)

227. *De Paris à* AUSBOURG, 166 *lieues.* (N°. 332.)

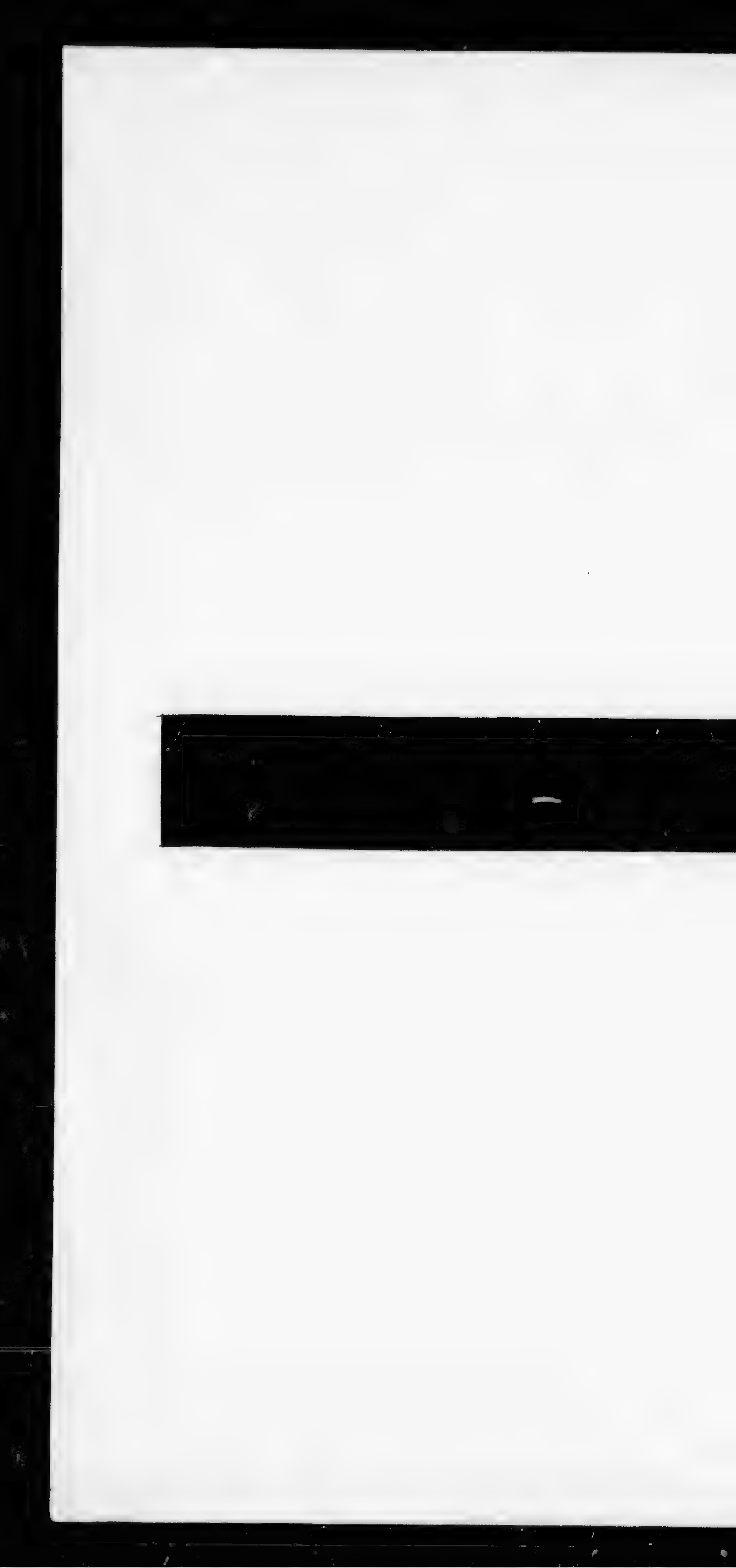
228. *De Paris à* BAGDAD (N°. 294, 2e. *Route.*) [illegible] *lieues.*

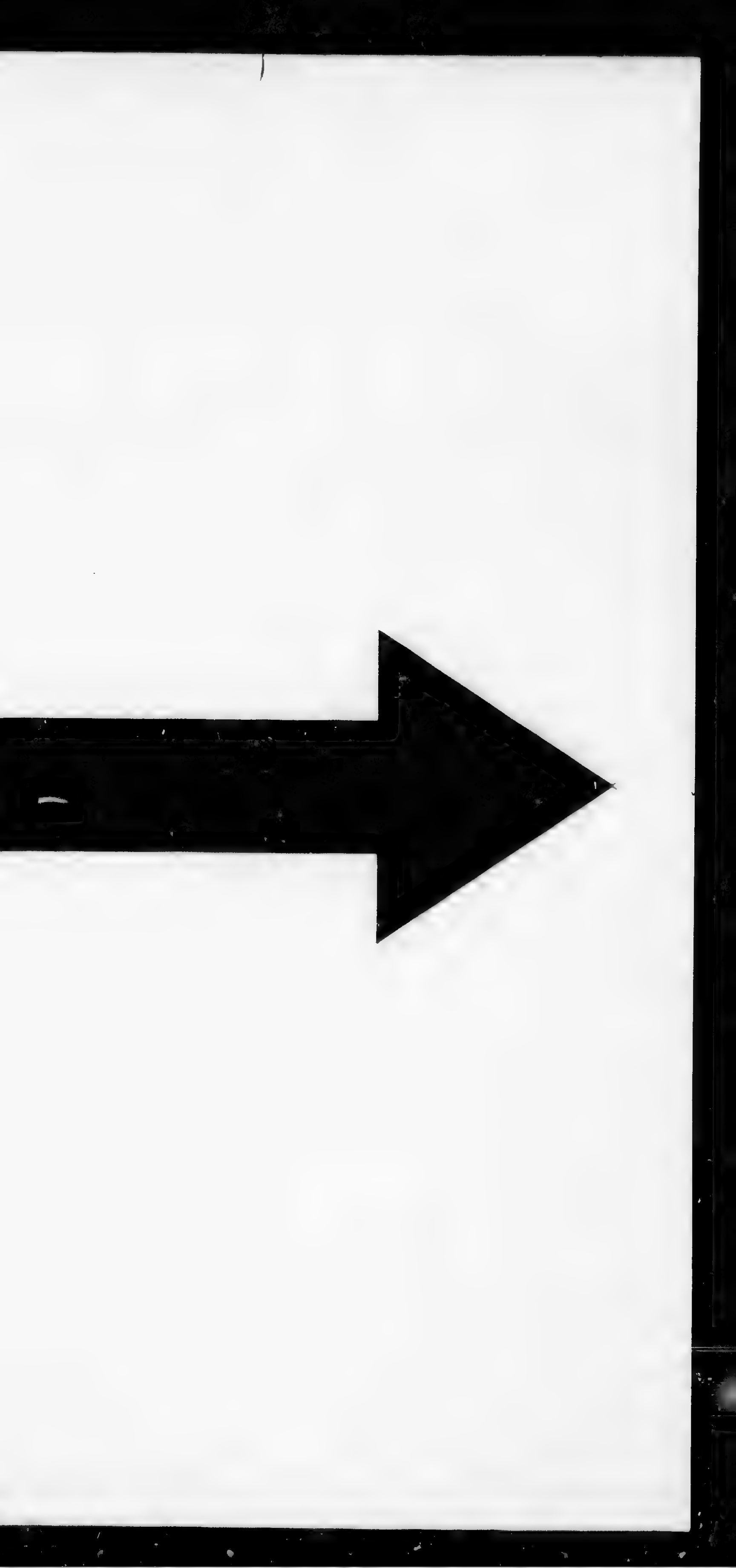
229. *De Paris à* BAREITH (N°. 273.) 181 *lieues.*

230. *De Paris à* BARCELONE, 256 *lieues.* (N°. 221, 2e. *Route.*)

231. *De Paris à* BASLE, 101 *lieues.*

De Paris à Langres (N°. 101.) 58





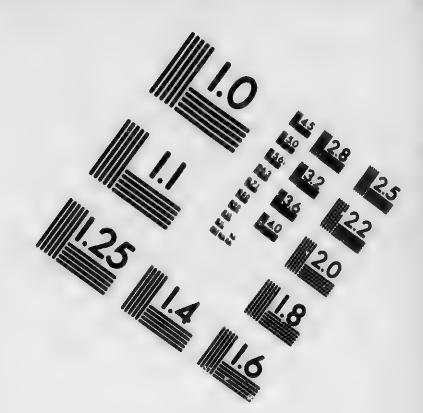
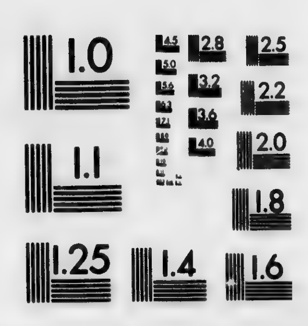


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



De Langres à Vesoul.	17
De Vesoul à Beffort.	12
De Beffort à BASLE, ...	14

Ces 101 lieues sont de 2500 pas.

232. *De Paris à* BASTIA, 311 *lieues.*

De Paris à Marseillle (N°. 115.)	193
De Marseille au Sud des Isles d'Hières. (long. 23°. 48'. 11". lat. 43°. 0'.)	55
De ladite hauteur à la hauteur Nord du Cap-Corse (long. 27°. 6'. lat. 42°. 57'.) . . .	55
De ladite hauteur à BASTIA.	8

233. *De Paris à* BELGRADE, 390 *lieues.*

De Paris à STRASBOURG (N°. 189.) . . .	99
De Strasbourg à VIENNE (N°. 387.)	185
De Vienne à BELGRADE.	106

234. *De Paris au* BENGALE, 1850 *lieues.*

De Paris à Agra (N°. 216.)	1722
D'Agra à Chandernagor.	100
De Chandernagor au BENGALE.	28

235. *De Paris à* BERGHEN, (*en Norvége*) 336 *lieues.*

De Paris à Valenciennes (N°. 199.) . . .	47
De Valenciennes à Quievraing.	3
De Quievraing à MONS.	4
De Mons à Braine-le-Comte.	5
De Braine-le-Comte à Bruxelles.	5
De Bruxelles à WESEL.	45
De Wesel à Hambourg.	81
De Hambourg à BERGHEN.	146

236. *De Paris à* BERG-OP-SOOM, 80 *lieues.*

De Paris à Anvers (N°. 223.)	74

D'Anvers à BERG-OP-ZOOM. 6

237. *De Paris à* BERLIN, 220 *lieues.*

De Paris à Verdun (N°. 12.2) 51
De Verdun à Trèves. 24
De Trèves à Mayence. 30
De Mayence à Francfort. 7
De Francfort à Fulde. 21
De Fulde à Eysenach. 19
D'Eysenach à LEYPSICK. 33
De Leypsick à WIRTEMBERG. 15
De Wittemberg à BERLIN. 20

2e. *Route, de Paris à* BERLIN, 241 *lieues.*

De Paris à Strasbourg (N°. 189.) 99
De Strasbourg à Spire. 22
De Spire à Wurtzbourg. 30
De Wurtzbourg à Bamberg. 15
De Bamberg à Corbourg. 10
Dé Corbourg à Leypsick. 30
De Leypsick à BERLIN. 35

3e. *Route, de Paris à* BERLIN, *par Bruxelles,* 215 *lieues.*

De Paris à Bruxelles (N°. 235) 64

Milles.

De Bruxelles à Louvain. 3
De Louvain à Dieſt. 3
De Dieſt à Hecthem. 3
De Hecthem à Werth. 4
De Werth à Boxten. 1
De Boxten à Ruremonde. . . . . . . $1\frac{1}{2}$
De Ruremonde à Keſſel. 2
De Keſſel à Venloo. 1

De Venloo à Gueldres.	2
De Gueldres à Wesel.	4
De Wesel à Burbaum	2
De Burbaum à Olfen.	$3\frac{1}{2}$
D'Olfen à Luhnen.	2
De Luhnen à Ham.	1
De Ham à Huldrop.	$2\frac{1}{2}$
De Huldrop à Lipstadt.	2
De Lipstadt à Rittberg.	2
De Rittberg à Bielefeld.	3
De Bielefeld à Herford.	2
D'Herford à MINDEN.	3
De Minden à Oldendorff.	3
D'Oldendorff à Mehle.	4
De Mehle à Sterwalde	2
De Sterwalde à Nettingen.	2
De Nettingen à Bainum.	2
De Bainum à Hornebourg.	2
De Hornebourg à Osterwik.	1
D'Osterwick à HALBERSTADT.	2
D'Halberstadt à Heimersleben.	2
D'Heimersleben à MAGDEBOURG.	4
De Magdebourg à Bourg.	3
De Bourg à Ziezar.	4
De Ziezar à Brandebourg.	3
De Brandebourg à POTZDAM.	4
De Potzdam à BERLIN.	4

N. 1°. Les 86 milles & demi que l'on compte depuis Bruxelles jusqu'à Berlin, sont des milles d'Allemagne, que l'on évalue ordinairement à 4000 pas géométriques chacun. De-là on ne trouveroit que 121 lieues de 3000 pas depuis Bruxelles jusqu'à Berlin. Mais le tems que l'on emploie à faire un mille d'Allemagne, prouve suffisamment qu'il contient plus de 4000 pas. Je ne crois pas lui donner trop d'étendue, en le faisant monter à 5000

pas géométriques. Je compterai par conséquent 151 lieues de 3000 pas géométriques chacune, depuis Bruxelles jusqu'à Berlin. En ajoutant ensuite à ce nombre les 64 lieues (chacune de 2500 pas ou environ) que l'on doit compter depuis Paris jusqu'à Bruxelles, on aura pour le total 215 lieues.

2°. Cette troisieme route de Paris à Berlin, en passant par Bruxelles, est, à mon avis, la meilleure de toutes, & je conseillerois toujours de la préférer.

3°. En Allemagne on paye à chaque Poste simple un florin d'Empire par cheval, non compris le guide, qui gagne ordinairement 8 gros. Deux mille d'Allemagne valent une Poste simple.

4°. Dans les Etats du Roi de Prusse, un voyageur qui se sert des chariots de Poste, paye 5 gros de Brandebourg par chaque mille pour lui seul, y compris le poids de 40 à 50 livres de hardes ou bagage.

238. *De Paris à* BERNE, 120 *lieues.*

De Paris à Besançon, (N°. 31.)	92
De Besançon à BERNE.	28

239. *De Paris à* BOLOGNE, 253 *lieues.*

De Paris à Lyon (N°. 5.)	116
De Lyon à Bourgoin.	10
De Bourgoin à la Tour-du-Pin.	4
De la Tour-du-Pin au Pont de Beauvoisin.	4
Du Pont de Beauvoisin à Chambery. . .	8
De Chambery à Montmellian.	3
De Montmellian à Aiguebelle.	4
D'Aiguebelle à la Chambre.	5
De la Chambre à S. JEAN-DE-MAURIENNE.	2
De S. Jean-de-Maurienne à Modene. . .	7

De Modene à Lasnebourg.	5
C'est ici le pied du Grand Mont-Cenis.	
De Lasnebourg à la Poste du Mont-Cenis.	2
De ladite Poste à la Novalesa.	4
De la Novalesa à SUZE.	2
Lieues.	176
	246 Milles.
De Suze à Avegliana.	16
D'Avegliana à Rivoli.	6
De Rivoli à TURIN.	6
De Turin à Montcalieri.	5
De Montcalieri à ASTI.	25
D'Asti à Anone.	5
D'Anone à Felizano.	10
De Felizano à ALEXANDRIE.	6
D'Alexandrie à Marengo.	8
De Marengo à S. Giuliano.	4
De S. Giuliano à TORTONE.	5
De Tortone à Ponte-Corona.	4
De Ponte-Corona à VOGHERA. . . .	7
De Voghera à Pizzo.	6
De Pizzo à Brono.	15
De Brono à Castel S. Giovanni.	9
De Castel S. Giovanni à Rottofreddo. .	5
De Rottofreddo à S. Nicolo.	$2\frac{1}{2}$
De S. Nicolo à PLAISANCE.	$2\frac{1}{2}$
De Plaisance à S. Lazare.	2
De S. Lazare à Ponte-Nura.	$3\frac{1}{2}$
De Ponte-Nura à Cassadio.	4
De Cassadio à Fiorenzola.	5

De Fiorenzola à Borgo San-Domino. . . .	$3\frac{1}{2}$
De Borgo San-Domino à Castel-Guelfo. .	$8\frac{1}{2}$
De Castel-Guelfo à Palazzo.	3
De Palazzo à Fraore.	2
De Fraore à Crocetta.	4
De Crocetta à PARME.	1
De Parme à S. Hilaire.	7
De S. Hilaire à Cassadio.	5
De Cassadio à Cello.	2
De Cello à REGGIO.	3
De Reggio à Rubiera.	$12\frac{1}{2}$
De Rubiera à MODENE.	$8\frac{1}{2}$
De Modene à S. Amboise.	7
De S. Amboise au Fort-Urbain.	$3\frac{1}{2}$
Du Fort-Urbain à la Samogia.	6
De la Samogia à BOLOGNE.	9

N. 1°. Les 26 lieues que j'ai comptées depuis Lyon jusqu'à Chambery, sont de 2500 pas chacune.

2°. Depuis Chambery jusqu'à Suze, j'ai employé des lieues de 3000 pas chacune.

3°. Les 246 milles que j'ai comptées depuis Suze jusqu'à Bologne, sont de 833 toises & 4 pouces chacune. Trois de ces milles font une grande lieue.

4°. En réduisant toutes ces mesures, tant les lieues que les milles, en lieues égales de 3000 pas chacune, on trouvera 137 lieues & demie depuis Lyon jusqu'à Bologne.

240. *De Paris à* BOSTON (*N. Angleterre.*)
1179 *lieues.*

De Paris à Brest (N°. 38.)	129
De Brest à la hauteur de l'Isle de Mayda (long. 358°. 40'. latitude 45°. 30'.) . .	245

De ladite hauteur à l'Isle-Verte.	105
De l'Isle-Verte à la pointe, Sud, du grand banc de Terre-Neuve (long. 306°. 15'. lat. 41°. 10'.)	400
De ladite pointe à BOSTON.	300
De Boston à Quebec (par mer.)	520
De Boston au Cap-François	480
De Boston à la Havana.	480
De Boston à Angra des Açores. . . .	760

241. *De Paris à* L'ISLE DE BOURBON (N°. 216, *autre Route*) 2980 *lieues.*

242. *De Paris à* BRANDEBOURG (N°. 237, 3°. *Route*) 200 *lieues.*

243. *De Paris à* BRESLAW, 276 *lieues.*

De Paris à Strasbourg (N°. 189)	99
De Strasbourg à Heilbron.	30
De Heilbron à Nuremberg.	35
De Nuremberg à EGRA.	27
D'Egra à PRAGUE.	33
De Prague à BRESLAW.	52

244. *De Paris à* BRUGES, 69 *lieues.*

De Paris à Ypres (N°. 392.)	61
D'Ypres à BRUGES.	8

245. *De Paris à* BRUXELLES, 64 *lieues.* (N°. 235.)

Les lieues sont de 2500 pas.

De Bruxelles à Gand.	11
De Bruxelles à Liége.	21
De Bruxelles à Ostende.	23
De Bruxelles à Lille.	22
De Bruxelles à Namur.	14
De Bruxelles à Dunkerque.	31

246. *De Paris à* BUENOS-AYRES, 2198 *lieues.*

De Paris aux Isles du Cap-Verd (N°. 214.) .	894
Desdites Isles à la hauteur du Cap de Saint-Augustin, *au Brésil*, (longit. 344°. 0'. lat. mérid. 8°. 30'.)	500
De ladite hauteur à la hauteur du Cap Frio (long. 355°. 15'. latit. mérid. 22°. 44'.) .	370
De ladite hauteur à l'Isle de Sainte-Catherine (long. 328°. 30'. lat. mérid. 28°. 5'.) . .	170
De l'Isle de Sainte-Catherine au Cap de Sainte-Marie, à l'embouchure de la riviere de la Plata (long. 322°. 30'. lat. mérid. 35°. 5'.)	190
Dudit Cap à *Buenos-Ayres*.	74

N. Depuis Brest jusqu'au Cap-Finisterre, & delà jusqu'à l'isle Madère, on fait route exactement au *Sud-Ouest*. Depuis l'Isle de Madère jusqu'à l'Isle de Fer, on porte le Cap *du Sud*. Delà jusqu'aux Isles du Cap-Verd, *Sud-Sud-Ouest*. Depuis lesdites Isles jusqu'au Cap de Saint-Augustin, *Sud-Sud-Ouest*. Du Cap de S. Augustin au Cap Frio, *Sud-Sud-Ouest*. Du Cap-Frio à l'Isle de Sainte-Catherine, *Sud-Ouest*. Depuis ladite Isle jusqu'à l'embouchure de la riviere de la Plata, *Sud* & *Sud-Ouest*. On entre dans cette riviere, en portant à *l'Ouest*, & l'on continue la navigation jusqu'à Buenos-Ayres, en faisant route au *Nord-Ouest* un quart à l'*Ouest*.

247. *De Paris à* BURGOS (N°. 285.) 255 *lieues.*

248. *De Paris à* CADIX, 356 *lieues.*

De Paris à Madrid (N°. 307.)	256
De Madrid à Setafé.	3
De Setafé à Illescas.	4
D'Illescas à Cavafias.	3

De Cavafias à TOLEDE.	3
De Tolede à Illivea.	3
D'Illivea à Lebenes.	3
De Lebenes à la Venta-Deivan-de-Dios. .	3
De la Venta-Deivan-de-Dios à la Venta de la Zarevela.	3
De la Zarevela à Malayor.	4
De Malayor à CIUDAD-RÉAL.	3
De Ciudad-Réal à Caraquel.	3
De Caraquel à Almodovar.	3
D'Almodovar à Alcudia.	5
D'Alcudia à la Conquifta.	5
De la Conquifta à la Venta d'el Puerto de Sierra Morena.	6
De la Venta d'el Puerto à Adamaz. . . .	4
D'Adamaz à CORDOUE.	6
De Cordoue à la Venta de Araxife. . .	4
D'Araxife à Ecija.	4
D'Ecija à Carmona.	5
De Carmona à SEVILLE.	5
De Seville à los Palacios.	5
De los Palacios à Lebrixa.	5
De Lebrixa à XERES DE LA FRONTERA. .	4
De Xeres à Puerto de Sa Maria.	2
Du Puerto à CADIX.	2

2ᵉ. *Route, de Paris à* CADIX, *partie par mer, 412 lieues.*

De Paris au Cap-Finifterre (N°. 216. autre Route)	238
Du Cap-Finifterre à la hauteur du Cap-Rocca-Cintra.	88
Du Cap Rocca-Cintra à la hauteur du Cap de S. Vincent.	40
Du Cap de S. Vincent à CADIX. . . .	46

3ᵉ. *Route, par Marfeille*, 471 *lieues.*

De Paris à la hauteur du Port - Mahon (N°. 221.)	265
De ladite hauteur au Cap de Gates.	176
Du Cap de Gates à GIBRALTAR.	56
De Gibraltar à CADIX.	24

De Cadix à Angra (des *Açores.*)	300
De Cadix à Sainte-Croix de Barbarie.	150
De Cadix à Canaria.	245
De Cadix à Quebec.	1100
De Cadix à Londres.	500
De Cadix à Breſt.	320
De Cadix à Cayenne.	1100

249. *De Paris à* CAGLIARI, (*en Sardaigne*) 331 *lieues.*

De Paris à Marſeille (N°. 115.)	193
De Marſeille à la hauteur de l'Iſle de Saint-Pierre (long. 25°. 30'. lat. 39°.0'.)	110
De ladite hauteur à GAGLIARI.	28

250. *De Paris au* CAIRE, 791 *lieues.*

De Paris à Alexandrie (N°. 220.)	751
D'Alexandrie au CAIRE.	40

Du Caire à Jéruſalem.	85
Du Caire à Tripoli en Syrie.	145
Du Caire à Damas.	125
Du Caire à la Mecque.	240

251. *De Paris aux* ISLES CANARIES (N°. 298, *autre Route*) 626 *lieues.*

252. *De Paris à* CANDIE, 428 *lieues.*

De Paris à Malte (N°. 218.)	228
De Malte à CANDIE.	200

253. *De Paris* à CANTORBERY, 80 *lieues.*

De Paris à Calais (N°. 43.)	65
De Calais à CANTORBERY.	15

254. *De Paris au* CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, 2220 *lieues.*

De Paris au Cap de Bonne-Espérance (N°. 216, *autre Route.*)	2220
Du Cap de Bonne-Espér. à Olinde, au Brésil.	1110
Du Cap de Bonne-Espérance à Buenos-Ayres.	1280
Du Cap de Bonne-Espérance à la Nouvelle-Hollande.	1800
Du Cap de Bonne-Espérance au Cap Horn.	1560

255. *De Paris au* CAP-FRANÇOIS, 1599 *lieues.*

De Paris à Brest (N°. 38.)	129
De Brest aux Isles Açores.	400
Desdites Isles au Cap François.	1070

N. On trouvera plus facilement au Havre-de-Grace, à la Rochelle & à Bordeaux, des occasions de s'embarquer pour le Cap-Francois, & pour les autres Colonies-Françoises de l'Amérique. Les routes par mer & les distances seront à peu-près les mêmes que celles que j'ai rapportées dans cet article.

256. *De Paris au* CAP-VERD (N°. 216, *autre Route*) 878 *lieues.*

257. *De Paris à* CARTAGENE, *en Amérique*, (N°. 298, *autre Route*) 1786 *lieues.*

258. *De Paris à* CARTHAGENE (*en Espagne*) 334 *lieues.*

De Paris à Perpignan (N°. 153, 2e. *Route*)	197
De Perpignan à Barcelone.	37
De Barcelone à Tarragone.	17
De Tarragone à Tortose.	15
De Tortose à Valence.	31

De Valence à Xativa. 10
De Xativa à Orihuela. 18
D'Orihuela à CARTHAGENE. 9

N. Depuis Paris jusqu'à Perpignan, j'ai employé des lieues de 2500 pas chacune. Les autres lieues sont de 3000 pas chacune.

259. *De Paris à* CASSEL, 137 *lieues.*

De Paris à Reims (N°. 122, 2e. *Route*) . 30
De Reims à Stenay. 23
De Stenay à Longwy. 8
De Longwy à Luxembourg. 4
De Luxembourg à Verquier. 5
De Verquier à TREVES. 5
De Treves à Liser. 5
De Liser à Alst. 5
D'Alst à Carden. 6
De Carden à Coblentz. 4
De Coblentz à Diekirch. 8
De Diekirch à WETZLAR. 4
De Wetzlar à Giessen. 3
De Giessen à Marpurg. 6
De Marpurg à Gilsenberg. 7
De Gilsenberg à Fritzlar. 7
De Fritzlar à Gundensberg. 2
De Gundensberg à CASSEL. 5

260. *De Paris à* CAYENNE, 1544 *lieues.*

De Paris à Brest (N°. 38.) 129
De Brest aux Isles Açores. 400
Des Isles Açores à CAYENNE. 1015

261. *De Paris à* CHAMBERI, 142 *lieues.*

De Paris à Lyon (N°. 5.) 116
De Lyon à CHAMBERI 26

262. *De Paris à* COLOGNE, 100 *lieues.*

De Paris à Philippeville (N°. 297.) . .	55
De Philippeville à Namur.	9
De Namur à Liége.	12
De Liége à Aix-la-Chapelle.	10
D'Aix-la-Chapelle à COLOGNE.	14

263. *De Paris à* CONGO, 1564 *lieues.*

De Paris à S. Salvador (N°. 364.) . . .	1544
De S. Salvador à CONGO.	20

264. *De Paris à* CONSTANTINOPLE, 576 *lieues.*

De Paris à Strasbourg (N°. 189.) . . .	99
De Strasbourg à VIENNE (N°. 337.) . .	185
De Vienne à Belgrade.	106
De Belgrade à Hissargick.	6
D'Hissargick à Collar.	6
De Collar à Hassan Bacha.	6
D'Hassan-Bacha à Yagodina.	12
D'Yagodina à Rama.	6
De Rama à Nissa.	12
De Nissa à Schiarchioi.	12
De Schiarchioi à SOPHIE.	12
De Sophie à Jectiman.	12
De Jectiman à Tatarpassagick.	12
De Tatarpassagick à PHILIPPOPOLI. . . .	6
De Philippopoli à Hermanli.	20
D'Hermanli à ANDRINOPLE.	12
D'Andrinople à Ahsa.	6
D'Ahsa à Eski-Baba.	7
D'Eski-Baba à Bergase	7
De Bergase à Chiourli	10
De Chiourli à Sélivrée	10
De Sélivrée à CONSTANTINOPLE. . . .	12

N. Depuis Paris jusqu'à Vienne, j'ai employé

des lieues de 2500 pas chacune. Toutes les autres lieues de cet article sont de 3000 pas chacune.

2e. Route, 618 lieues.

De Paris à Naples (N°. 336, 2e. *Route.*) .	367
De Naples à Barletta.	36
De Barletta à Durrazzo (*par mer.*) . . .	55
De Durazzo à Occida.	25
D'Occida à Monster.	20
De Monster à Salonick.	15
De Salonick à Empoli.	22
D'Empoli à Trajanopoli.	40
De Trajanopoli à Chiourli.	16
De Chiourli à Sélivrée	10
De Sélivrée à CONSTANTINOPLE. . . .	12

3e. Route, 745 lieues.

De Paris à Marseille (N°. 115.)	193
De Marseille à Malte.	232
De Malte à l'Isle de Cerigo (*Cythère*) . .	155
De Cerigo à l'Isle de Tino.	50
De Tino à l'Ouest de l'Isle de Chio, à la hauteur de l'Isle d'Ipsera.	26
D'Ipsera à Tenedo.	35
De Tenedo aux Dardanelles.	14
Des Dardanelles à CONSTANTINOPLE. . .	40

265. *De Paris à* COPPENHAGUE, *266 lieues.*

De Paris à Bruxelles (N°. 235.)	64
	Milles.
De Bruxelles à Wesel (même N°.)	25
De Wesel à Vienbeck.	4
De Vienbeck à Dulmen.	4
De Dulmen à MUNSTER.	4

De Munſter à Lateberge.	3
De Lateberge à Lengerke.	2
De Lengerke à OSNABRUCK.	2
D'Oſnabruck à Ferden.	18
De Ferden à Rotenbourg.	3
De Rotenbourg à Toſtedt.	4
De Toſtedt à Harbourg.	4
De Harbourg à HAMBOURG.	1
De Hambourg à Pinneberg.	2
De Pinneberg à Itzehoé.	5
D'Itzehoé à Nemmels.	3
De Nemmels à Rensborg.	3
De Rensborg à Dannewerck.	3
De Dannewerck à Flensborg.	4
De Flensborg à Toldſted.	3½
De Toldſted à Haderſleben.	3½
De Haderſleben à Aareſunds-Fœrge.	2
D'Aareſunds-Fœrge à Aſſens.	2

On paſſe le petit Belt *entre* Aareſunds-Fœrge & Aſſens. *Ce trajet eſt de 2 milles par eau.*

D'Aſſens à Odenſſée.	5
D'Odenſſée à Nyborg.	4
De Nyborg à Korſoer.	4

On paſſe le grand Belt *entre* Nyborg & Korſoer. *Ce trajet eſt de 4 milles par eau.*

De Korſoer à Slagelſe.	2
De Slagelſe à Kingſted.	4
De Kingſted à Roſchild.	4
De Roſchild à COPPENHAGUE.	4

N. Depuis Paris juſqu'à Bruxelles, j'ai employé des lieues de 2500 pas géométriques chacune. Depuis Bruxelles juſqu'à Hambourg, je me ſuis ſervi de milles d'Allemagne de 4 à 5 mille pas géom-

triques chacun. Et j'ai compté par mille Danois, de 4000 pas géométriques chacun, depuis Hambourg jusqu'à Coppenhague. De-là, en réduisant les milles d'Allemagne & ceux de Danemarck en lieues de 3000 pas geométriques chacune, on trouvera 125 lieues depuis Bruxelles jusqu'à Hambourg, & 77 lieues depuis Hambourg jusqu'à Coppenhague.

266. *De Paris à* CORDOUE (N°. 248.) 320 *lieues.*

267. *De Paris à* l'Isle de CORSE, 285 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.)	193
De Marseille au CAP DE CORSE	92

268. *De Paris à* CRACOVIE, 327 *lieues.*

De Paris à Breslaw (N°. 343.)	276
De Breslaw à Oppelen	15
De Oppelen à CRACOVIE	36

Autre Route, 370 *lieues.*

De Paris Strasbourg (N°. 189.)	99
De Strasbourg à Vienne (N°. 387.)	186
De Vienne à Brin	20
De Brin à OLMUTZ	12
D'Olmutz à Ratibor	18
De Ratibor à CRACOVIE	35

269. *De Paris à* DAMAS (N°. 250.) 916 *lieues.*

270. *De Paris à* DANTZICK, 297 *lieues.*

De Paris à Cassel (N°. 259.)	137
De Cassel à Halberstadt	32
De Halberstadt à Magdebourg	13
De Magdebourg à Berlin	30
De Berlin à Stargarst	30

De Stargarst à Kosslin.	17
De Kosslin à DANTZICK.	38

271. *De Paris à* S. DOMINGUE, 1229 *lieues.*

De Paris à Brest (N°. 28.).	129
De Brest aux Isles Açores.	400
Des Isles Açores à S. DOMINGUE	700

272. *De Paris à* DOUVRES (N°. 274.) 73 *lieues.*

273. *De Paris à* DRESDE, 213 *lieues.*

De Paris à Strasbourg (N°. 189.)	99
De Strasbourg à Rastadt.	12
De Rastadt à Heilbron.	20
D'Heilbron à Hall.	9
De Hall à Anspach.	16
D'Anspach à Nuremberg	10
De Nuremberg à BAREITH.	15
De Bareith à Plauen.	10
De Plauen à Swickaw.	5
De Swickaw à Odern.	9
D'Odern à DRESDE.	8

274. *De Paris à* DUBLIN, 187 *lieues.*

De Paris à Saint-Denis	2
De Saint-Denis à Clermont.	12
De Clermont à AMIENS.	15
D'Amiens à Abbeville.	10
D'Abbeville à Montreuil.	10
De Montreuil à Boulogne.	8
De Boulogne à CALAIS.	7
	Milles
De Calais à Douvres.	26
De Douvres à Cantorbery.	16
De Cantorbery à Sittingbourn.	16

De Sittingbourn à Rochester.	12
De Rochester à Dartford.	16
De Dartford à LONDRES.	16
De Londres à Barne.	16
De Barne à Saint-Albans.	10
De Saint-Albans à Dunstable.	10
De Dunstable à Stonystratford.	10
De Stonystratford à Tocaster.	14
De Tocaster à Daventry.	6
De Daventry à Coventry.	10
De Coventry à Coleshull.	14
De Coleshull à Lichfield.	8
De Lichfield à Stafford.	12
De Stafford à Namptwich.	11
De Namptwich à Chester.	16
De Chester à l'embouchure de la Dée.	14
Depuis Chester jusqu'à Dublin (*par mer.*)	15
	123

N. Les trois milles d'Angleterre font une grande lieue, & de celles dont on compte 20 au degré.

275. ***De Paris à* EDIMBOURG, *197 lieues.***

De Paris à Londres, (N°. précédent.) . . 97

	Milles.
De Londres à Waltham.	12
De Waltham à Hodsden.	5
De Hodsden à Ware.	3
De Ware à Butinford.	8
De Butinford à Royston.	5
De Royston à Carton.	9
De Carton à Huntington.	6
De Huntington à Stamford.	21
De Stamford à Grantham.	16
De Grantham à Newarck.	10
De Newarck à Tuxford.	10
De Tuxford à Retford.	6

De Retford à Doncaster.	12
De Doncaster à Scherborn.	14
De Scherborn à Tadcaster.	5
De Tadcaster à YORCK.	8
D'Yorck à Borughbridg.	12
De Borughbridg à Northallerton. . . .	12
De Northallerton à Dorlington.	10
De Dorlington à Durham.	14
De Durham à Newcastle.	12
De Newcastle à Morpeth.	12
De Morpeth à Alnwick.	14
D'Alnwick à BARWICK.	24
De Barwick à Duns	12
De Duns à EDIMBOURG.	24

276. *De Paris à* EGRA (N°. 243.) 191 *lieues.*

277. *De Paris à* ELSENEUR (N°. 372.) 275 *lieues.*

278. *De Paris à* FLORENCE, 273 *lieues.*

De Paris à Bologne (N°. 239.)	253
	Milles.
De Bologne à Pianoro.	8
De Pianoro à Lojano.	8
De Lojano à Scarica-l'Asino.	6
De Scarica-l'Asino à Fiorenzuola.	9
De Fiorenzuola à la Scarperia	8
De la Scarperia à Ponte-Assieme. . . .	8
De Ponte-Assieme à Uccellatojo.	6
D'Uccellatojo à FLORENCE.	7

279. *De Paris à* FRANCFORT, *sur-le-Mein,* 113 *lieues.*

De Paris à Verdun (N°. 122.)	51
De Verdun à Thionville.	14

De Thionville à Treves.	10
De Treves à Budelich.	4
De Budelich à Haag.	4
De Haag à Laufferweiler.	4
De Laufferweiler à Eckiweiller.	4
D'Eckiweiller à Creutznach.	5
De Creutznach à MAYENCE.	9
De Mayence à Edersheim.	4
D'Edersheim à FRANCFORT.	4

280. *De Paris à* FRIBOURG-EN-BRISGAW, 115 *lieues.*

De Paris à Schelestat (N°. 181.)	107
De Schelestat à Fribourg.	8

281. *De Paris à* GAND, 72 *lieues.*

De Paris à Ypres (N°. 392.)	61
D'Ypres à GAND.	11

282. *De Paris à* GENES, 260 *lieues.*

De Paris à Antibes (N°. 13.)	216
D'Antibes à Nice.	4
De Nice à Menton.	6
De Menton à Ventimiglia.	1
De Ventimiglia à San Remo.	4
De San Remo à Oneglia.	6
D'Oneglia à Albenga.	5
D'Albenga à Final.	3
De Final à Savone.	5
De Savone à GENES.	10

Autre Route, 219 *lieues.*

De Paris à Turin (N°. 239.)	185
De Turin à Alexandrie.	17
D'Alexandrie à Novi.	5

De Novi à Gavi.	3
De Gavi à Ottaggio.	1
D'Ottaggio à Lagnasco.	3
De Lagnasco à Ponte-Decimo.	2
De Ponte-Decimo à Teggia.	1
De Teggia à GENES.	2

283. *De Paris à* GENEVE, 148 *lieues.*

De Paris à Lyon (N°. 5.)	116
De Lyon à Montluel.	5
De Montluel à S. Denis.	5
De S. Denis à NANTUA.	8
De Nantua à Châtillon.	4
De Châtillon à GENEVE.	10

2e *Route*, 146 *lieues.*

De Paris à Lyon (N°. 5.)	116
De Lyon à S. Denis.	10
De S. Denis à S. Rambert.	3
De S. Rambert à SEYSSEL.	7
De Seyssel à Chaumont.	3
De Chaumont à S. Julien.	5
De S. Julien à GENEVE.	2

3e *Route*, 117 *lieues.*

De Paris à Châlons (N°. 5.)	87
De Châlons à Louans.	7
De Louans à Cuzeaux	4
De Cuzeaux à Châtillon.	9
De Châtillon à GENEVE.	10

4e *Route*, 127 *lieues.*

De Paris à Mâcon (N°. 5.)	100
De Mâcon à Bourg.	6
De Bourg à Nantua.	7

De Nantua à GENEVE. 14
Les lieues de cet article sont de 2500 pas chacune.

284. *De Paris à* GIBRALTAR (N°. 248. 3e *Route.* 447 *lieues.*

285. *De Paris à* GOA, 3825 *lieues.* (N°. 216, *autre Route.*)

286. *De Paris à* GUAYAQUIL, 2117 *lieues.*

De Paris à Cadix (N°. 248.) 356
De Cadix à GUAYAQUIL (N°. 298, 2e *Route.*) 1761

287. *De Paris à* HALBERSTADT (N°. 237. 3e *Route*) 172 *lieues.*

288. *De Paris à* HAMBOURG, 195 *lieues.*

De Paris à Wesel (N°. 235.) 109
De Wesel à Ghemen. . . . .
De Ghemen à Bentheim. 7
De Bentheim à Lingen. 15
De Lingen à Lœnninghen. 7
De Lœnninghen à Kloppenborgh. 9
De Kloppenborgh à Wildshusen. 4
De Wildshusen à Delmenhorst. 7
De Delmenhorst à BREMEN. 4
De Bremen à Ferden. 3
De Ferden à Rotenbourg. 10
De Rotenbourg à Tostedt. 6
De Tostedt à Harbourg. 6
De Harbourg à HAMBOURG. 6

289. *De Paris à* HANOVER, 168 *lieues.*

De Paris à Cassel (N°. 259.) 137
De Cassel à Munden. 4
De Munden à Gœttingen. 5

De Gœttinghen à Northeim.	3
De Northeim à Einbecke.	4
D'Einbecke à Bantelem.	7
De Bantelem à HANOVER.	8

2e Route, 167 lieues.

De Paris à OSNABRUCK (N° 265.) . .	136
D'Ofnabruck à Boemte.	6
De Boemte à Diepenau.	7
De Diepenau à Leefe.	8
De Leefe à Hagenborgh.	4
De Hagenborgh à HANOVER.	6
	167
D'Ofnabruck à Minden.	15
De Minden à Buckembourg.	2
De Buckembourg à Stochen.	10
De Stochen à HANOVER.	4
	31

3e Route, 167 lieues.

De Paris à LIÉGE (N°. 297.)	76
De Liége à Juliers.	15
De Juliers à Duffeldorff.	8
De Duffeldorff à Unna.	18
D'Unna à Lippftadt.	13
De Lippftadt à Neuhaus.	8
De Neuhaus à Delmolt.	6
De Delmolt à Hamelen.	11
De Hamelen à Koppenbruck.	4
De Koppenbruck à Stochen.	4
De Stochen à HANOVER.	4

Les lieues font de 2500 pas.

290. *De Paris à la* HAYE (N°. 223.) 98 *lieues.*

291. *De Paris à* STE. HÉLENE (N°. 254.) 1660 *lieues.*

292. *De Paris à* JÉRUSALEM, 803 *lieues.*

De Paris à Marſeille (N°. 115.)	193
De Marſeille à l'Iſle de S. Pierre. . . .	110
De ladite Iſle à la Lampidoza.	115
De la Lampidoza au Cap-Razat.	165
Du Cap-Razat à S. Jean-d'Acre. . . .	190
D'Acre à Nazareth.	8
De Nazareth à JÉRUSALEM.	22
Du Cap-Razat à Joppé (*Port de mer.*) .	167
De Joppé à JÉRUSALEM.	12

293. *De Paris à la* JAMAÏQUE, 1350 *lieues.*

De Paris à Saint-Domingue (N°. 271.) .	1229
De Saint-Domingue à la JAMAÏQUE . .	121

294. *De Paris à* ISPAHAN, 1162 *lieues.*

De Paris à Conſtantinople (N°. 264.) . .	577
De Conſtantinople à Diarbekir.	250
De Diarbekir à Bagdad.	160
De Bagdad à ISPAHAN.	175

Autre Route, 1163 *lieues.*

De Paris à Marſeille (N°. 115.)	193
De Marſeille à Malte.	232
De Malte à Alexandrette.	398
D'Alexandrette à Alep.	25
D'Alep à BAGDAD.	140
De Bagdad à ISPAHAN.	175

295. *De Paris à* KŒNIGSBERG, 327 *lieues.*

De Paris à Dantzick (N°. 270.)	297
De Dantzick au Pillaw.	20
Du Pillaw à KŒNIGSBERG.	10

296. *De Paris à* LEIPSICK (N°. 237.) 185 *lieues.*

297. *De Paris à* LIÉGE, 74 *lieues.*

De Paris à Guise (N°. 93.)	38
De Guise à PHILIPPEVILLE.	15
De Philippeville à NAMUR.	10
De Namur à Huy.	6
De Huy à LIÉGE.	5

Autre Route, 81 *lieues.*

De Paris à Bruxelles (N°. 235.)	64
De Bruxelles à Louvain.	4
De Louvain à TIRLEMONT.	4
De Tirlemont à S. Tron.	3
De S. Tron à LIÉGE.	6
De Bruxelles à Tirlemont.	8
De Tirlemont à Landen.	2
De Landen à Warem.	3
De Warem à LIÉGE.	4
	17

N. 1°. En allant de Noyon à Philippeville, par la traverse, on abrégeroit de quelques lieues.

2°. Il est encore deux autres routes qui menent de Paris à Liége. La premiere passe par Soissons, Laon, Marle, Vervins, Philippeville, &c. Par la 2e on [illegible] de Laon à Givet, delà à Namur, &c.

298. *De Paris à* LIMA, *au Pérou*, 3689 *lieues.*

De Paris à l'Isle de Sainte-Barbe (N°. 220.)	2917
De ladite Isle au Callao.	770
Du Callao à LIMA.	2

Autre Route 2352 *lieues.*

De Paris à Cadix (N°. 248.)	356
De Cadix à l'Isle de Fer (*des Canaries.*)	270
De l'Isle de Fer à la Martinique.	860
De la Martinique à CARTHAGENE.	300
De Carthagene à S. Fé de Antioquia.	90
De S. Fé à Anzerma.	45
D'Anzerma à Cali.	38
De Cali à Popayan.	26
De Popayan à Pasto.	30
De Pasto à QUITTO.	44
De Quitto à Tacunga.	18
De Tacunga à Guayaquil.	40
De Guayaquil à Truxillo.	140
De Truxillo à LIMA.	95
De Lima à Mexico (*par terre.*)	1000
De Lima à Mexico (*par mer.*)	850
De Lima à Guayaquil (*par mer.*)	240
De Lima à Manille.	3360
De Lima à Yedo, *au Japon.*	3000
De Lima à Quanton, *à la Chine.*	3360

299. *De Paris à* LISBONNE (N°. 285.) 387 *lieues.*
2e *Route*, 362 *lieues.*

De Paris à Madrid (N°. 307.)	256
De Madrid à Talavera-la-Reyna.	20
De Talavera à Truxillo.	22
De Truxillo à Merida.	16
De Merida à Badajos.	10

De Badajos à LISBONNE.	38
De Lisbonne à Angra (*des Açores.*) . .	255
De Lisbonne à Cadix (*par mer.*)	92
De Lisbonne à Funchal (*de Madère.*) . .	180
De Lisbonne à Olinde.	1065

300. *De Paris à* LIVOURNE (N°. 336, 3ᵉ *Route.*) 324 *lieues.*

301. *De Paris à* LONDRES (N°. 274.) 98 *lieues.*

1°. En Angleterre on paye 9 ſols [du pays] par chaque mille pour la chaiſe de poſte & les deux chevaux; de plus, 6 ſols [à chaque poſte] au Palfrenier qui attelle les chevaux à la chaiſe, & 12 ſols ou un ſchelling au Poſtillon. Les 6 ſols que l'on donne [volontairement] au Palfrenier, valent 12 ſols ou environ, monnoie de France. Il en eſt de même des 12 ſols que l'on paye au Poſtillon.

2°. Pour avoir une bonne place, de Calais à Douvres, dans le Paquebot, il en coûte 3 livres par perſonne, monnoie de France. On paye 6 louis ou environ, pour faire partir expreſſément un Paquebot, & pour l'avoir tout en ſa diſpoſition juſqu'à Douvres.

3°. De Douvres on va à Londres en un jour par la Poſte. Mais par les carroſſes de voiture, on eſt deux jours à faire ce chemin, & l'on paye 16 ſchelings par perſonne, non compriſe la nourriture.

302. *De Paris à* LORETTE, 312 *lieues.*

De Paris à Bologne (N°. 239.)	253
De Bologne à LORETTE.	59

Voyez la Route de Rome.

303. *De Paris à* LOUISBOURG (N°. 356.) 1019 *lieues.*

304. *De Paris à* LOUVAIN (*N°.* 297, 2e *Route.*) 68 *lieues.*

305. *De Paris à* SAINTE-LUCIE, 1469 *lieues.*

De Paris à la Martinique (N°. 317.) . . .	1449
De la Martinique à Sainte-Lucie. . . .	20

306. *De Paris à* MADERE (N°. 214.) 509 *lieues.*

307. *De Paris à* MADRID, 294 *lieues.*

De Paris à Bayonne (N°. 26.).	200
De Bayonne à Bidars.	2
Du Bidars à Saint-Jean-de-Luz.	2
De Saint-Jean-de-Luz à Orogne.	2
D'Orogne à Iron.	2
D'Iron à Oyarzum.	4
D'Oyarzum à Orniera.	2
D'Orniera à Toloza.	3
De Toloza à Villafranca.	3
De Villafranca à Zegama.	3
De Zegama à Galareta.	3
De Galareta à Udicava.	3
D'Udicava à VICTORIA.	3
De Victoria à la Puebla.	3
De la Puebla à Miranda.	2
De Miranda à Meugo.	2
De Meugo à Señoreda.	3
De Señoreda à Bribiesca.	2
De Bribiesca à Castel-de-Péones.	2
De Castel-de-Péones à Quintanapalla. . .	3
De Quintanapalla à BURGOS.	3
De Burgos à Sarazin.	2
De Sarazin à Madrigalejo.	3
De Madrigalejo à Lerma.	2
De Lerma à Buabon.	3
De Buabon à ARANDA.	4

D'Aranda à Orombio.	3
D'Orombio à Fresnillo.	3
De Fresnillo à Castillejo.	3
De Castillejo à Sumosiera.	3
De Sumosiera à Bultrajo.	3
De Bultrajo à Cavanillas.	4
De Cavanillas à S. Agostino.	3
De S. Agostino à Alcoviendas.	3
D'Alcoviendas à MADRID.	3

N. 1°. Depuis Bayonne jusqu'à Madrid, j'ai employé des lieues d'Espagne, de 3428 pas géométriques chacune.

2°. En réduisant toutes les lieues, tant celles de 2500 pas, que celles de 3428 pas, en lieues de 3000 pas chacune, on trouvera depuis Paris jusqu'à Madrid 256 lieues.

De Madrid à l'Escurial.	7
De Madrid à Aranjuez.	7
De Madrid à S. Ildelphonse.	14
De Madrid à Barcelonne.	100
De Madrid à Valence.	51
De Madrid à la Corogne.	100
De Madrid au Feriol.	100
De Madrid à Sarragosse.	50

N. Toutes les lieues de ces distances valent 3428 pas géométriques chacune.

308. *De Paris à* MAGDEBOURG (N°. 270) 182 *lieues.*

309. *De Paris à* MAHON, 265 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.) . . .	193
De Marseille à MAHON.	72

N. Au sortir du Port de Marseille on porte le Cap à l'*Ouest*, & l'on fait une lieue & demie sur cette route. On se trouvera, par conséquent, en-

tre l'Isle de Ratoneau à l'*Est*, & la Rade de Marseille à l'*Ouest*, & à 45 brasses d'eau. De-là on portera constamment le Cap au *Sud un demi-quart vers le Sud-Sud-Ouest*, jusqu'à la hauteur de *Port-Mahon*. (Latit. 39°. 53'. 45".) Ayant reconnu le Fanal ou la Tour des Signaux à l'*Ouest*, on la dépassera de 150 pas géométriques ou environ, en allant vers le *Sud*, & l'on se trouvera à l'entrée du Port de *Mahon*, qui est très-bon & semblable à une riviere. L'entrée de ce Port n'a que 500 pieds ou 100 pas géométriques de large. On y trouve pour le moins 10 brasses d'eau entre la Citadelle & le Port *Philippet*. Ce Port a 1000 pas géométriques de profondeur, ou plutôt de longueur, depuis son entrée jusqu'à la Ville de *Mahon*, & sa largeur n'est jamais moindre de 500 pas, ni plus grande de 350 pas. On y trouve jusqu'a 18 brasses d'eau : mais devant la ville de *Mahon*, il n'y en a que 6 brasses & demie. Depuis Mahon jusqu'au Fort de S. Philippe, on compte 1600 pas géometriques, ou une bonne demi-lieue.

2e. *Route*, 327 *lieues*.

De Marseille à Mahon, en suivant les Côtes de Cap en Cap & de Pointe en Pointe.

De Marseille à l'Estaque.	2
De l'Estaque au Cap de Mejan.	1½
Du Cap de Méjan au Cap de la Couronne. .	2½
Du Cap de la Couronne à la Tour de Bouc. .	3
De la Tour de Bouc aux Tignes (embouchure du Rhône.)	5
Des Tignes aux Saintes-Maries.	5
Des Saintes-Maries à CETTE.	10
De Cette au Fort de Brescou.	4
De Brescou au Cap de Leucate.	9

Du Cap de Leucate à Collioure.	10
De Collioure au Cap de Creuz *ou* Cadequié. .	8
De Cadequié à Palamos.	12
De Palamos à Mataro.	12
De Mataro à Barcelone.	5
De Barcelone à MAHON.	45

3e Route, par Lyon & Perpignan, 301 lieues.

De Paris à Barcelone (N°. 221, 2e *Route.*) .	256
De Barcelone à MAHON.	45
De Ciudadella à Collioure.	55
De Ciudadella à Cadequié.	48
De Ciudadella à Roſes.	48
De Ciudadella à Palamos.	38
De Ciudadella à Barcelone.	36
De Ciudadella au Cap-Fromentel, dans l'Iſle de Maillorque.	10
De Ciudadella à Palma *ou* Maillorque. . .	33
De Ciudadella à Yviça.	50
De Ciudadella à Valence.	72
De Port-Mahon à Ciudadella.	9
De Port-Mahon à Mercadal.	5
De Mahon à Aléyor.	$2\frac{2}{3}$
De Mahon à Ferrerias.	6
De Mahon au Port-Fornello.	$7\frac{1}{2}$
De Mahon à Sainte-Agathe.	7
De Mahon à Alger.	68
De Mahon à Carthagène.	100
De Mahon à Gibraltar.	190
De Mahon à Tunis.	80
De Mahon à l'Iſle de Sardaigne.	70

N. L'Iſle de Minorque a 10 lieues de long, 4 de large & 25 de tour. Ciudadella en eſt la Capitale.

Les lieues employées depuis Marseille, sont de 3000 pas.

310. *De Paris* à MALAGA, 380 *lieues.*

De Paris à Cadix (N°. 248.)	356
De Cadix à Malaga.	24

311. *De Paris* à MALINES, 69 *lieues.*

De Paris à Bruxelles (N°. 235.)	64
De Bruxelles à Malines.	5

312. *De Paris* à MALTE, 425 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.)	193
De Marseille jusqu'à la hauteur de l'Isle de S. Pierre, près des Côtes de Sardaigne, (long. 25°. 30'. lat. 39°. 0'.)	110
De ladite hauteur à l'Isle de Maretimo. .	62
De Maretimo à MALTE	60
De Malte au Golfe de Sidra.	140
De Malte à Corfou.	130
De Malte à Cagliari.	115
De Malte à Civita-Vecchia	140

313. *De Paris* à MANHEIM, 122 *lieues.*

De Paris à Saverne (N°. 179.)	91
De Saverne à Landau.	18
De Landau à Spire	6
De Spire à MANHEIM.	7

Autre Route, 116 *lieues.*

De Paris à Metz (N°. 122.)	62

De Metz à Saar-Louis. 12
De Saar-Louis à DEUX-PONTS. 13
De Deux-Ponts à Munichweiller. 8
De Munischweiller à Landau. 8
De Landau à Spire. 6
De Spire à MANHEIM. 7

314. *De Paris à* MANILLE, 4730 *lieues.*

De Paris à l'Isle de Bourbon (N°. 216.) . 3080
Depuis l'Isle de Bourbon jusqu'au Détroit de la Sonde (long. 122°. 25'. lat. mérid. 6°. 45'.) 1000
Dudit Détroit à MANILLE. 650

Du Détroit de la Sonde à Batavia. . . . 50
Du Détroit de la Sonde à Macassar. . . . 260
Du Détroit de la Sonde à Siam. 480

De Manille à Yedo. 630
De Manille à Quanton. 235
De Manille à Pékin. 585
De Manille à Acapulco. 2700
De Manille à Lima. 3360
De Manille au Cap-Horn. 3800
De Manille à Pondichery. 1100

315. *De Paris à* MANTOUE, 220 *lieues.*

De Paris à Milan (N°. 324.) 200
De Milan à MANTOUE. 20

316. *De Paris à* MAROC, 705 *lieues.*

De Paris à Madère (N°. 306.) 509
De Madère à MAROC. 196

317. *De Paris à la* MARTINIQUE, 1449 *lieues.*

De Paris à Breſt (N°. 38.)	129
De Breſt à Saint-Michel (*des Açores.*)	380
Des Açores à la MARTINIQUE.	940
De la Martinique à Cadix.	1130
De la Martinique au Cap-François.	250
De la Martinique à Cayenne.	275
De la Martinique à la Jamaïque.	300
De la Martinique à la Havana.	460
De la Martinique aux Iſles du Cap-Verd.	730
De la Martinique à l'Iſle de Fer.	860
De la Martinique à Madère.	960
De la Martinique à Marſeille.	1400
De la Martinique à la Nouvelle-Orléans.	650
De la Martinique à Quebec.	1000
De la Martinique à Saint-Domingue.	[illegible]0
De la Martinique à la Vera-Cruz.	700

318. *De Paris à* MAYENCE, 105 *lieues.*

De Paris à Reims (N°. 122, 2ᵉ Route.)	30
De Reims à Stenay.	23
De Stenay à Longwy.	8
De Longwy à Luxembourg.	4
De Luxembourg à Verquiert.	5
De Verquiert à TRÉVES.	5
De Tréves à Budelich.	4
De Budelich à Haag.	4
De Haag à Laufferweiller.	4
De Laufferweiller à Eckweiller.	4
D'Eckweiller à Creutzenach.	5
De Creutzenach à MAYENCE.	9

2ᵉ *Route*, 106 *lieues.*

De Paris à Metz (N°. 122)	62

De Metz à SAAR-LOUIS.	12
De Saar-Louis à Blisen.	7
De Blisen à Liechtenberg.	5
De Liechtenberg à Odenbach.	6
D'Odenbach à Creutzenach.	5
De Creutzenach à MAYENCE.	9

3e *Route*, 112 *lieues*.

De Paris à Saar-Louis (*la Route précédente.*)	74
De Saar-Louis à Saarbruck.	6
De Saarbruck à Hombourg.	7
De Hombourg à Keyserslautern.	8
De Keyserslautern à Alzey.	9
D'Alzey à MAYENCE.	8

4e *Route*, 111 *lieues*.

De Paris à Metz (N°. 122.).	62
De Metz à S. Avoldt.	8
De S. Avoldt à Saarbruck.	6
De Saarbruck à S. Imbrecht.	2
De S. Imbrecht à Deux-Ponts.	6
De Deux-Ponts à Landstuhl.	6
De Landsthul à Lautern.	4
De Lautern à Alzey.	9
D'Alzey à MAYENCE.	8
De Mayence à Oppenheim.	4
D'Oppenheim à Cundersblum.	2
De Cundersblum à WORMS.	5
De Worms à Franckenthal.	2
De Franckenthal à MANHEIM.	2
	15

N. Depuis Metz jusqu'à Mayence, il en coûte pour une personne seule (avec un porte-manteau

de 100 livres pesant) 14 florins & 30 creutzers d'Empire, en se servant des voitures d'Allemagne.

319. *De Paris à* MEACO (*au Japon*) 5210 *lieues.*

De Paris à l'Isle de Bourbon (N°. 216. autre Route.)	2980
Depuis l'Isle de Bourbon jusqu'au Détroit de la Sonde (long. 122°. 25'. lat. mérid. 6°. 45'.	1000
Dudit Détroit à MEACO.	1230

320. *De Paris à la* MECQUE, 923 *lieues.*

De Paris à Jérusalem (N°. 292.)	803
De Jérusalem à Médine.	90
De Médine à la MECQUE.	30

321. *De Paris à* MÉDINE, 893 *lieues.*

De Paris à Jérusalem (N°. 292.)	803
De Jérusalem à MÉDINE.	90

322. *De Paris à* MESSINE, 458 *lieues.*

De Paris à Naples (N°. 336. 2e *Route.*)	367
	Milles.
De Naples à Portici.	6
De Portici à la Torre del Greco.	2
De la Torre del Greco à la Torre dell'Anunziata.	4
De la Torre dell'Anunziata à Nocera de Pagani.	8
De Nocera à la Cava.	4
De la Cava à Vietri.	4
De Vietri à SALERNE.	2
De Salerne à Vicenza.	6
De Vicenza à Battipagiia.	6

De Battipaglia à Evoli.	4
D'Evoli à la Duchessa.	8
De la Duchessa à lo Scorso.	4
De lo Scorso à Auletta.	9
D'Auletta à la Sala.	10
De la Sala à Casalnuovo.	14
De Cassalnuovo à Lago-Nero.	7
De Lago-Nero à Lauria.	9
De Lauria à Castelluccio.	8
De Castelluccio à la Rotonda.	6
De la Rotonda à Castrovillari.	12
De Castrovillari à Esero.	10
D'Esero à Cicuzo.	9
De Cicuzo à Taverna-Pinta.	9
De Taverna-Pinta à COSENZA.	9
De Cosenza à Belsito.	6
De Belsito à MARTORANO.	10
De Martorano à S. Biagio.	6
De S. Biagio à Fondaço del Fico.	13
De Fondaco à MONTELEONE.	13
De Monteleone à S. Pietro di Mileto.	8
De S. Pietro à Drosi.	12
De Drosi à Seminara.	9
De Seminara al Passo di Solano.	8
Du Passo di Solano à Fiumara di Muro.	7
De Fiumara à la Catona.	4
De la Catona à MESSINE.	8

N. Les 273 milles que je compte depuis Naples jusqu'à Messine, donnent 91 lieues de 3000 pas géométriques chacune.

2e *Route*, 406 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.)	193
De Marseille au Cap-Corse	77
Du Cap-Corse à MESSINE.	136

3ᵉ *Route*, 404 *lieues*.

De Paris à Marſeille. (N°. 115.) . . .	193
De Marſeille aux Bouches (ou Détroit) de Boniface.	84
Dudit Détroit à MESSINE.	127

4ᵉ *Route*, 426 *lieues*.

De Paris à Marſeille (N°. 115.)	193
De Marſeille à l'Iſle de S. Pierre. . . .	110
De ladite Iſle au Cap-Taularo.	8
Dudit Cap à MESSINE.	115

323. *De Paris à* MEXICO, 2169 *lieues*.

De Paris à Breſt (N°. 38.)	129
De Breſt aux Açores.	400
Des Açores au Cap-François.	1070
Du Cap-François à la Vera-Cruz. . . .	510
De la Vera-Cruz à Mexico.	60
De Mexico à Acapulco.	60
De Mexico à Manille.	2760
De Mexico à Yedo.	2260

324. *De Paris à* MILAN, 200 *lieues*.

De Paris à Turin (N°. 239.)	185
	Milles.
De Turin à Chivaſco.	12
De Chivaſco à Verceil.	36
De Verceil à Novara.	9
De Novara à Trecca.	6
De Trecca à Berna.	9
De Berna à Bufalora.	4

De Bufalora à Castelletto.	. . . . . .	6
De Castelletto à MILAN.	. . . . . .	12
	Milles	4[illegible]

De Milan à Marignano.	. . . . . .	11
De Marignano à Lodi.	. . . . . .	10
De Lodi à Zorlesco.	. . . . . .	12
De Zorlesco à PLAISANCE.	. . . . . .	13
	Milles	46

De Milan à Pavie.	. . . . . .	16
De Pavie à Voghera.	. . . . . .	15
De Voghera à Tortone.	. . . . . .	11
De Tortone à Rivalta.	. . . . . .	3
De Rivalta à la Bettola.	. . . . . .	3
De la Bettola à Novi	. . . . . .	4
De Novi à GENES (N°. 252, 2e *Route*.)	.	33
	Milles	85

325. *De Paris à* MITTAW (N°. 331.) 386 *lieues*.

326. *De Paris à* MOCKA, 1023 *lieues*.

De Paris à la Mecque ((N°. 320.)	. .	923
De la Mecque à MOCKA.	. . . . . .	100

327. *De Paris à* MODENE (N°. 239.) 163 *lieues*.

328. *De Paris à* MŒRDICK (N°. 223.) 84 *lieues*.

329. *De Paris à* MONACO (N°. 336, 3e *Route*.) 257 *lieues*.

330. *De Paris à* MONS (N°. 235.) 54 *lieues*.

331. *De Paris à* MOSKOW, *660 lieues.*

De Paris à Kœnigsberg (N°. 295.)	327
De Kœnigsberg à Labiaw.	7
De Labiaw à Tilsit.	11
De Tilsit à Midnicki	18
De Midnicki à MITTAW.	23
De Mittaw à RIGA.	8
De Riga à Fellin.	35
De Fellin à Nerva.	38
De Nerva à Coporio.	14
De Coporio à S. PÉTERSBOURG. . . .	14
De S. Pétersbourg à Nowogorod-Welicki.	50
De Nowogorod à MOSKOW.	115

2e *Route, 622 lieues.*

De Paris à Cracovie (N°. 268.)	327
De Cracovie à Lublin.	50
De Lublin à Horodeck.	36
De Horodeck à Missz.	30
De Missz à Zinin.	25
De Zinin à Swilocz.	17
De Swilocz à Moihilow.	25
De Moihilow à Smolensko.	27
De Smolensko à Dorogobovie.	20
De Dorogobovie à Wiesma.	20
De Wiesma à Mosaisko.	30
De Mosaisko à MOSKOW.	15

332. *De Paris à* MUNICK, 182 *lieues.*

De Paris à Strasbourg (N°. 189.)	99
De Strasbourg à Lichtenau.	6
De Lichtenau à Stolhoffen.	1
De Stolhoffen à Rastadt.	4
De Rastadt à Canstadt.	20
De Canstadt à Blochingen.	5

De Blochingen à Gœppingen.	4
De Gœppingen à Geisling.	5
De Geisling à Westersten.	3
De Westersten à Elchingen.	5
D'Elchingen à Guntzbourg.	3
De Guntzbourg à Sumerhausen.	6
De Sumerhausen à AUGSBOURG.	5
D'Augsbourg à Degenbach.	4
De Degenbach à Brugg,	4
De Brugg à MUNICK.	8

333. *De Paris à* MUNSTER (N°. 265.) 114 *lieues.*

334. *De Paris à* NAMUR (N°. 297.) 65 *lieues.*

335. *De Paris à* NANCY, (N°. 134.) 63 *lieues.*

De Nancy à Lunévile.	5
De Lunéville à Saarbourg.	12
De Saarbourg à Phalsbourg.	4
De Phalsbourg à Saverne.	3
De Saverne à STRASBOURG.	8

336. *De Paris à* NAPLES, 418 *lieues.*

De Paris à Rome (N°. 361.)	368
	Milles.
De Rome à elle Torre.	7
D'elle Torre à Marino.	7
De Marino à VELLETRI.	12
De Velletri à Casa-Fondata.	10
De Casa-Fondata à l'Hôtellerie de Sermoneta.	5
De Sermeneta aux Case-Nuove.	10
Des Case-Nuove à Piperno.	6
De Piperno à Maroni.	8
De Maroni à TERRACINA.	8

De

De Terracina à la Porte & Barriere par où l'on entre dans le Royaume de Naples. .	5
De ladite Porte à Fondi.	
De Fondi à Itri.	8
D'Itri à Mola di Gaeta.	8
De Mola au Garigliano.	8
Du Garigliano à Sainte-Agathe	8
De Sainte-Agathe à Francolise.	8
De Francolise à CAPOUE.	8
De Capoue à Aversa.	8
D'Aversa à NAPLES.	8

N. Les 149 milles que l'on compte depuis Rome jusqu'à Naples, sont de 833 toises & 4 pouces chacun.

2e *Route*, 367 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.) . . .	193
De Marseille au Cap-Corse.	77
Du Cap-Corse à la petite Isle de Palmaria (qui gît entre Piompino & Porto-Longone.) . .	18
De Palmaria au Mont-Argentat	13
Du Mont-Argentat à l'Isle de Ponza. . .	43
De l'Isle de Ponza à Ischia.	17
D'Ischia à NAPLES.	6

3e *Route, de Marseille à* NAPLES, *de Port en Port*, 232 *lieues.*

De Marseille à la Ciotat.	10
De la Ciotat à TOULON.	12
De Toulon aux Isles d'Hières.	10
Des Isles d'Hières à S. Tropès.	13
De S. Tropès à ANTIBES.	10
D'Antibes à Villefranche.	5
De Villefranche à MONACO.	4
De Monaco à San-Remo.	5
De San-Remo au Port-Maurice.	5
Du Port-Maurice à Noli.	10

De Noli à Vado.	2
De Vado à Savone.	2
De Savone à Gênes.	9
De Gênes à Porto-Fino.	7
De Porto-Fino à Porto-Venere.	13
De Porto-Venere à LIVOURNE.	14
De Livourne à Porto-Longone.	18
De Porto-Longone à Porto-Ercole. . . .	16
De Porto-Ercole à Civita-Vecchia. . . .	10
De Civita-Vecchia à Gaëte.	37
De Gaëte à NAPLES.	20

N. Toutes les lieues employées pour les distances de Marseille à Naples, sont de 3000 pas géométriques chacune.

337. *De Paris à* NICE (N°. 361, 4ᵉ *Route.*) 190 *lieues.*

338. *De Paris à* NUREMBERG, 164 *lieues.*

De Paris à Strasbourg (N°. 189.) . . .	99
De Strasbourg à Heilbron.	30
De Heilbron à NUREMBERG.	35

Autre Route, 171 *lieues.*

De Paris à Spire (N°. 371.)	121
De Spire à NUREMBERG.	50

339. *De Paris à* OLMUTZ, 317 *lieues.* (N°. 268, *autre Route.*)

340. *De Paris à* OSNABRUCK, 124 *lieues.* (N°. 265.)

341. *De Paris à* OSTENDE, 69 *lieues.*

De Paris à Dunkerque (N°. 79.) . . .	60
De Dunkerque à OSTENDE.	9

342. *De Paris à* PADOUE (N°. 385.) 260 *lieues.*

343. *De Paris à* PALERME, 508 *lieues.*

De Paris à Messine (N°. 322.)	458
De Messine à Patri.	15
De Patri à Cefalù.	22
De Cefalù à Termine.	6
De Termine à PALERME.	7

2e *Route*, 390 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.)	193
De Marseille au Cap-Corse.	77
Du Cap-Corse à PALERME.	120

3e *Route*, 403 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.)	193
De Marseille à l'Isle de Saint-Pierre. . .	110
De l'Isle de Saint-Pierre à PALERME. . .	100

4e *Route*, 377 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.)	193
De Marseille au Détroit de Boniface entre la Sardaigne & la Corse.	84
Dudit Détroit à PALERME.	100

De Palerme à l'Isle d'Ustica.	13
De Palerme à l'Isle de Ponza.	56
De Palerme à l'Isle d'Elbe.	100
De Palerme à l'Isle de Pantelaria. . . .	45
De Palerme à l'Isle de Lipari.	28

344. *De Paris à* PAMPELUNE, 217 *lieues.*

De Paris à Bayonne (N°. 26.)	200
De Bayonne à PAMPELUNE.	17

345. *De Paris à* PARME, 231 *lieues.*

De Paris à Turin (N°. 239.)	185
De Turin à PARME.	46

2e *Route*, 311 *lieues.*

De Paris à Gênes (N°. 282.)	260
De Gênes à Novi.	12
De Novi à TORTONE.	4
De Tortone à Plaisance.	20
De Plaisance à PARME.	15

3e *Route*, 309 *lieues.*

De Paris à Gênes (N°. 282.)	260
De Gênes à Ponte di Sestri.	14
De Ponte di Sestri à S. Pietro.	5
De S. Pietro à Varese.	2
De Varese à Cento-Croci.	2
De Cento-Croci à Terzogno.	4
De Terzogno à Bergo-val-di-Taro.	6
De Bergo-val-di-Taro à Belforte.	3
De Belforte à Cornegliano.	5
De Cornegliano à Fornovo.	3
De Fornovo à PARME.	5

N. Les lieues depuis Gênes jusqu'à Parme, sont de 2500 pas, également celles jusqu'à Avignon.

346. *De Paris à* PAVIE, 206 *lieues.*

De Paris à Milan (N°. 324.)	200
De Milan à Pavie.	6

347. *De Paris à* PEKIN, 1868 *lieues.*

De Paris à Moskow (N°. 331.)	660
De Moskow à Tobolsk.	358
De Tobolsk à Narim.	150

De Narim à Jenisseisk.	150
De Jenisseisk à Itkurtsk.	200
D'Itkurtsk à PEKIN.	350

Autre Route, partie par mer, 5180 lieues.

De Paris au Cap de Bonne-Espér. (N°. 254.)	2220
Du Cap de Bonne-Espérance à l'Isle de Bourbon.	760
De l'Isle de Bourbon au Détroit de la Sonde.	1000
Du Détroit de la Sonde à Quanton. . .	850
De Quanton à PEKIN.	350

348. *De Paris à* S. PETERSBOURG (N°. 331.) 495 *lieues.*

349. *De Paris à* PISE (N°. 361, 4e *Route.*) 272 *lieues.*

350. *De Paris à* PLAISANCE (N°. 239.) 225 *lieues*

351. *De Paris à* PONDICHERY, 1892 *lieues.*

De Paris à Constantinople (N°. 264.) . .	577
De Constantinople à Diarbekir.	250
De Diarbekir à Bagdad.	160
De Bagdad à Bassora.	100
De Bassora à Gomrom.	200
De Gomrom à Mecram.	125
De Mecram à Dioul.	75
De Dioul à Goa.	300
De Goa à PONDICHERY.	105

Autre Route, par mer, 3910 lieues.

De Paris au Cap de Bonne - Espérance. (N°. 254.)	2220
Du Cap de Bonne - Espérance à l'Isle de Bourbon.	760
De l'Isle de Bourbon à PONDICHERY. .	930

De Pondichery à Moka.	900
De Pondichery à Surate (*par mer.*) . . .	570

351 *bis*. *De Paris à* PORT-MAHON (N°. 248, 3e *Route*.)

352. *De Paris à* POTSDAM (N°. 237, 3e *Route*.) 213 *lieues*.

353. *De Paris à* PRAGUE (N°. 243.) 224 *lieues*.

354. *De Paris à* PRESBOURG, 301 *lieues*.

De Paris à Vienne (N°. 387.)	284
De Vienne à Fisch.	6
De Fisch à Altembourg	6
D'Altembourg à PRESBOURG.	5

355. *De Paris à* QUANTON, 4890 *lieues*. (N°. 347, 2e *Route*.)

356. *De Paris à* QUEBEC, 1279 *lieues*.

De Paris à la Pointe (*Sud*) du grand Banc de Terre-Neuve (N°. 240.)	879
De ladite Pointe à Louisbourg.	140
De Louisbourg à l'Isle d'Anticosti ou de l'Assomption.	100
De l'Isle d'Anticosti à QUEBEC. . . .	160

Autre Route, 1307 *lieues*.

De Paris à la Rochelle (N° 172.)	122
De la Rochelle à la hauteur de l'Isle de Mayda (long. 358°. 40'. lat. 45°. 30'.)	280
De ladite hauteur à l'Isle-Verte.	105
De l'Isle-Verte à la Pointe (*Sud*) du Grand Banc de Terre-Neuve (long. 306°. 15'. lat. 41°. 10'.)	400
De ladite Pointe à Louisbourg.	140

De Louisbourg à l'Isle d'Anticosti. . . .	100
De l'Isle d'Anticosti à QUEBEC.	160

357. *De Paris à* QUITO (*au Pérou*) 2059 *lieues.*
[N°. 298, *autre Route.*]

358. *De Paris à* RATISBONNE (N°. 387.) 189 *lieues.*

359. *De Paris à* RIGA (N°. 331.) 394 *lieues.*

360. *De Paris à* RIMINI (N°. *suivant.*) 280 *lieues.*

361. *De Paris à* ROME, 368 *lieues.*

	Milles.
De Paris à BOLOGNE (N°. 239.)	253
De Bologne à S. Nicolo.	10
De S. Nicolo à Castel S. Pietro.	4
De Castel S. Pietro à IMOLA.	6
D'Imola à Castel Bolognese.	4
De Castel Bolognese à Faenza.	7
De Faenza à Villanuova.	8
De Villanuova à FORLI.	4
De Forli à Forlimpopoli.	3
De Forlimpopoli à CESENA.	10
De Cesena à Lex.	5
De Lex à Sevignano.	8
De Sevignano à S. Vito.	8
De S. Vito à RIMINI.	4
De Rimini alla Cattolica	16
D'alla Cattolica à Castel di Mezzo. . .	5
De Castel di Mezzo à PESARO.	6
De Pesaro à FANO.	7
De Fano à Marotta.	12
De Marotta à SIGNIGAGLIA.	7
De Signigaglia à Marotta.	4
De Marotta à Casa-Bruciata.	4

De Casa-Bruciata alla Torrette.	12
Des Torrette à l'Hôtellerie dell'Olmo.	2

*On laisse ici le chemin d'*Ancone. *Cette Ville est à une demi-lieue de ladite Hôtellerie dell' Olmo.*

Dell'Olmo à Camerano.	11
De Camerano à LORETTO.	10
De Loretto à RECANATI.	4
De Recanati à Sambuchetto	4
De Sambuchetto à MACERATA.	8
De Macerata à Arancia.	8
D'Arancia à TOLENTINO.	3
De Tolentino à Belforte.	5
De Belforte à Carpignano.	2
De Carpignano à Confino	1½
De Confino à Valcimara.	4
De Valcimara al Ponte della Trave.	6
Du Ponte della Trave à Muccia.	2
De Muccia à Serravalle.	9
De Serravalle à Colle-Fiorito.	8
De Colle-Fiorito al Case-Nuove.	3½
De Case-Nuove à FOLIGNO.	11
De Foligno à Pissignano.	8
De Pissignano à SPOLETO.	6
De Spoleto à Somma.	5
De Somma à Strettura.	2
De Strettura à la Quercia.	2½
De Quercia à TERNI.	5
De Terni à NARNI.	9
De Narni à Taizano.	4
De Taizano à Otricoli.	3
D'Otricoli alle Rochette.	3
De Rochette à Borgetto.	6½
De Borgetto à Civita-Castellana.	5

De Civita-Castellana à Stabbia.	4
De Stabbia à Rignano.	4
De Rignano à Castel-Nuovo.	6
De Castel-Nuovo à l'Hôtellerie de Riano.	3
De ladite Hôtellerie à Prima-Porta. . . .	6
De Prima-Porta à Ponte-Molle.	5
De Ponte-Molle à ROME.	1

2e *Route par Bologne, Rimini & Spoletto, sans passe rpar Loretto*, $993\frac{1}{2}$ Milles.

De Paris à Bologne (N°. 239.)	703
De Bologne à Rimini.	78
De Rimini à Fano (*ci-dessus.*)	34
De Fano à FOSSOMBRONE.	16
De Fossombrone à Aqua-Lagna.	11
D'Aqua-Lagna à CAGLI.	8
De Gagli à Canziano.	6
De Canziano à Schieggia.	8
De Schieggia à Costachiara.	3
De Costachiara à Sigillo	4
De Sigillo à Gualdo.	7
De Gualdo à NOCERA.	10
De Nocera à la Cerqua.	6
De la Cerqua à Gallano.	2
De Gallano à Ponte de Giunti.	$1\frac{1}{2}$
De Ponte de Giunti à FOLIGNO. . . .	6
De Foligno à ROME (*ci dessus.*)	90

3° *Route, par Bologne & Florence*, 921 Milles.

De Paris à Bologne (N°. 239.)	703
De Bologne à FLORENCE (N°. 278.) . .	60
De Florence à Saint Casciano.	8
De Saint-Casciano alle Tavernelle. . . .	6
De Tavernelle à Poggibonsi.	7

De Poggibonſi à SIENNE.	12
De Sienne à Buon-Convento.	15
De Buon-Convento à S. Quirico.	9
De S. Quirico alla Scala.	6
De la Scala à Radicofani.	11
De Radicofani à Ponte-Centino.	8
De Ponte-Centino à ACQUAPENDENTE.	6
D'Acquapendente à Bolcena.	9
De Bolcena à MONTEFIASCONE.	7
De Montefiaſcone à VITERBE.	9
De Viterbe à Ronciglione.	10
De Ronciglione à Monteroſi.	8
De Monteroſi à Baccano.	9
De Baccano alla Storta.	9
De la Storta à ROME.	9

4e *Route, par Lyon, Avignon, Antibes, Gênes, &c.* 998 Milles.

De Paris à Aix (N°. 5.)	468
D'Aix à Antibes (N°. 13.)	87
D'Antibes à NICE.	13
De Nice à la Torbie.	10
De la Torbie à Menton.	8
De Menton à Ventimiglia.	3
De Ventimiglia à la Bordighera.	5
De la Bordighera à S. Remo.	6
De S. Remo à S. Stefano.	7
De S. Stefano à S. Lorenzo.	4
De S. Lorenzo à Port-Maurice.	4
De Port-Maurice à Oneglia.	2
D'Oneglia au Cervo.	5
Du Cervo à Langueglia.	5
De Langueglia à Alaſſio *ou* Arazzo.	3
D'Arazzo à ALBENGA.	3
D'Albenga à Louano.	5
De Louano à FINAL.	8

De Final à Vado.	9
De Vado à SAVONE.	4
De Savone à Varraggio.	5
De Varraggio à Inurea.	2
D'Inurea à Arenzano.	6
D'Arenzano à Utri *ou* VOLTRI.	6
D'Utri à Sestri di Ponente.	7
De Sestri à GENES.	5
De Gênes à Nervi.	8
De Nervi à Recco.	8
De Recco à Rappallo.	8
De Rappallo à Chiavari.	6
De Chiavari à Ponte di Sestri.	5
De Ponte di Sestri à Matarana.	14
De Matarana à Borghetto.	7
De Borghetto à Paniarma.	4
De Paniarma à Ricco.	2
De Ricco alla Spezia.	5
De la Spezia à SARZANE.	14
De Sarzane à Lavenza.	8
De Lavenza à MASSA.	5
De Massa à Pietra-Santa.	8
De Pietra-Santa à Viareggio.	7
De Viareggio alla Torretta.	10
De la Torretta à PISE.	7
De Pise à Fornacette.	10
De Fornacette à San-Romano.	9
De San-Romano alla Scala.	8
De la Scala à Castel-Fiorentino.	8
De Castel-Fiorentino à Poggibonsi.	10
De Poggibonsi à SIENNE.	12
De Sienne à ROME, (*ci-dessus.*)	125

5e Route, par Lyon, Avignon, Gênes, Tortone, &c. 1144 Milles.

De Paris à Avignon (N°. 5.)	423

D'Avignon à Antibes.	132
D'Antibes à Gênes.	135
De Gênes à Novi.	33
De Novi à Tortone.	10
De Tortone à Parme.	$87\frac{1}{2}$
De Parme à Bologne.	$63\frac{1}{2}$
De Bologne à ROME (*ci-dessus.*)	$260\frac{1}{2}$

6[e] *Route, partie par mer,* 901 Milles.

De Paris à Marseille (N°. 115.)	488
De Marseille au Cap-Corse.	231
Du Cap Corse à Porto-Longone.	60
De Porto-Longone à l'Isle du Giglio. . .	30
De l'Isle du Giglio à Civita-Vecchia. . .	45
De Civita-Vecchia à Santa Marinella. . .	7
De Santa Marinella à Santa Severa. . . .	6
De Santa Severa à Monterone.	10
De Monterone à Castel di Guido. . . .	10
De Castel di Guido à l'Hôtellerie de Malagrotta.	4
De Malagrotta à l'Hôtellerie della Magliana.	4
De la Magliana à ROME.	6

N. 1°. Tous les Milles dont je me suis servi pour les six Routes que je viens de rapporter, sont de 833 toises 4 pouces chacun. Soixante de ces Milles donnent l'étendue d'un degré de latitude.

2°. Les Milles dont on se sert en Italie ne sont pas tous égaux les uns aux autres, ni par conséquent à ceux que j'ai employés. En Piémont, par exemple, le Mille est plus long qu'en Lombardie, d'un quart, souvent d'un tiers, & quelquefois de moitié. Dans l'Etat Ecclésiastique il est un peu plus court & beaucoup mieux déterminé que dans tout le reste de l'Italie. Le Pape (BENOÎT XIV.) a renouvellé la coutume de anciens Romains ; il

a fait mesurer les principales routes de ses Etats, & à la distance de chaque Mille il a fait élever une pierre où est marqué le quantieme du Mille, à compter depuis Rome; ce qui est d'une très-grande utilité pour les Voyageurs. Trois Milles Romains valent une heure de chemin. C'est de ces derniers Milles que j'ai fait usage dans mes Routes.

362. *De Paris à* SALAMANQUE (N°. 285.) 300 *lieues.*

363. *De Paris à* SALERNE (N°. 322.) 377 *lieues.*

364. *De Paris à* SAN SALVADOR, *au Brésil*, 1544 *lieues.*

De Paris à la hauteur du Cap de Saint-Augustin, *au Brésil* (long 344°. o'. lat. mérid. 8°. 30'.) (N°. 246.)	1394
De ladite hauteur à SAN SALVADOR. .	150

N. C'est au Port & à la Baye de S. Salvador que l'on donne le nom de *Baye de tous les Saints.*

365. *De Paris à* SARAGOSSE, 227 *lieues* ½.

De Paris à Toulouse (N°. 194.)	159
De Toulouse à Muret.	3
De Muret à Noé.	2
De Noé à Carbonne.	1½
De Carbonne à S. Julien.	2
De S. Julien à S. Caceres.	2
De S. Caceres à S. Martori.	2½
De S. Martori à S. Gaudens.	3½
De S. Gaudens à S. BERTRAND.	4
De S. Bertrand à Arreou.	6
D'Arreou à Vielle.	2
De Vielle à Bielsa.	7

De Bielſa à Puertolas.	4
De Puertolas à Ainſa.	3
D'Ainſa à Sazas.	3
De Sazas à Rodollar.	2
De Rodollar à Yſaſo.	$1\frac{1}{2}$
De Yſaſo à Labata	$1\frac{1}{2}$
De Labata à Lieſſa.	$1\frac{1}{2}$
De Lieſſa à Sietamo.	$0\frac{3}{4}$
De Sietamo à HUESCA.	$2\frac{1}{2}$
De Hueſca à las Torres-Secas	$2\frac{1}{2}$
De las Torres-Secas à Gurrea.	$3\frac{1}{2}$
De Gurrea à la Torre de la Camareta. .	2
De la Torre de la Camareta à la Çuera. .	$1\frac{1}{2}$
De la Çuera à Villa-Nueva del Gallego. .	2
De Villa-Nueva à SARAGOSSE.	2

2ᵉ *Route*, 235 *lieues* $\frac{1}{2}$.

De Paris à Pau (N°. 150.)	199
De Pau à Rebenac.	3
De Rebenac à Laruns.	4
De Laruns à Gabas.	$2\frac{1}{2}$
De Gabas à Canfran.	6
De Canfran à JACA.	$3\frac{1}{2}$
De Jaca à Ayerbe.	6
D'Ayerbe à Gurrea.	4
De Gurrea à SARAGOSSE.	$7\frac{1}{2}$

Les lieues de cet article ſont de 3000 pas depuis Pau.

366. *De Paris à* SAVONE (N°. 361, 4ᵉ *Route.*) 220 *lieues.*

367. *De Paris à* SEVILLE (N°. 248.) 338 *lieues.*

368. *De Paris à* SIAM, 1972 *lieues.*

De Paris à Agra (N°. 216.) 1722
D'Agra à Chandernagor. 100
De Chandernagor à SIAM. 150

369. *De Paris à* SIENNE (N°. 361, 4e *Route.*) 300 *lieues.*

370. *De Paris à* SMYRNE, 480 *lieues.*

De Paris à Malte (N°. 312.) 228
De Malte à l'Isle de Cérigo. 155
De Cérigo à l'Isle de Tîno. 50
De Tîno à Scio *ou* Chio. 25
De Chio au Cap Berneus. 8
Du Cap Berneus à SMYRNE. 14

De Smyrne à Constantinople (*par mer.*) . 96
De Smyrne à Salonick (*par mer.*) 90
De Smyrne à Alexandrette (*par mer.*) . . 220

371. *De Paris à* SPIRE, 121 *lieues.*

De Paris à Strasbourg (N°. 189.) 99
De Strasbourg à Spire. 22

372. *De Paris à* STOCKHOLM, 385 *lieues.*

De Paris à Coppenhague (N°. 265.) . . . 266

Milles.

De Coppenhague à Helsingor (Elseneur.) . 5
D'Elsingor à Helsingborg. 1

On passe le Sund entre Helsingor & Helsingborg. Ce trajet est d'un mille Danois.

D'Helsingborg à Angelholm. . . . . . . $2\frac{1}{2}$
D'Engelholm à Laholm. 3

Route	Distance
De Laholm à Halmsted.	2
De Halmsted à Draera.	2
De Draera à Ramnas.	1 2/4
De Ramnas à Nissere.	1 5/8
De Nissere à Bohlere.	1 3/8
De Bohlere à Gislane.	2 1/4
De Gislane à Ohra.	2 2/2
D'Ohra à Unnere.	1 1/4
D'Unnerre à Jerra.	2
De Jerra à JENKIOPINK.	1 3/4
De Jenkiopink à Rahbye.	2
De Rahbye à Grenna.	1
De Grenna à Kolkeberg.	1 1/4
De Kolkeberg à Odesio.	1 3/8
D'Odesio à Osta.	1 5/8
D'Osta à Skenninga.	1 1/4
De Skenninga à Bankeberg.	1 3/4
De Bankeberg à Biorsholm.	1
De Biorsholm à Kumla.	0 7/8
De Kumla à Brink.	1 1/8
De Brinck à NARKIOPING.	1 1/4
De Narkioping à Aaby.	0 2/4
D'Aaby à Krokek	1 1/2
De Krokek à Vreta.	1 1/8
De Vreta à Jehra.	1 1/2
De Jehra à NYKIOPING.	1 3/4
De Nykioping à Svelbourg.	2
De Svelbourg à Aby.	2
D'Aby à Pielkroch.	2
De Pielkroch à Tellia.	1 1/2
De Tellia à Fittia.	2
De Fittia à STOCKHOLM.	1 1/2

N. 1°. Les ſix Milles que l'on compte depuis Coppenhague juſqu'à Helſingborg, peuvent être évalués à 45000 pas géométriques chacun. Mais tous les autres Milles, (qui ſont des Milles Suédois) valent pour le moins 6000 pas géométriques chacun. Delà on comptera 120 lieues de 3000 pas chacune, depuis Coppenhague juſqu'à Stockholm.

2°. Il y a deux autres Routes qui menent d'Helſingborg à Stockholm. La premiere de ces deux Routes eſt de 56 Milles, & l'autre de 64 Milles Suédois. Les chemins de toutes ces Routes ſont très-beaux & fort-bien entretenus. Mais les Auberges n'y ſont rien moins que bonnes. On ne peut gueres les comparer qu'à des Caravenſerais du Levant. Au reſte, pour rendre juſtice à la vérité, il convient de dire que l'on voyage fort commodément & avec beaucoup de ſûreté, tant en Suede qu'en Danemarck & en Norwége.

3°. On paye, en Danemarck, pour deux chevaux attelés à une chaiſe, 2 Marks-Lubs & 6 Pfenins pour chaque Mille Danois; & il en coûte 17 Thalers d'argent & 17 Stuvers pour un cheval de poſte, depuis Helſingborg juſqu'à Stockholm.

4°. Quand on prend expreſſément un bateau pour paſſer d'Elſeneur à Helſingborg, on le paye ordinairement 2 Rixdales & demie, ou 3 Rixdales environ. Mais il en coûte beaucoup moins & même fort peu de choſe quand on paſſe le *Sund* dans le bateau qui ſert à la poſte ordinaire.

2e *Route, 363 lieues.*

De Paris à Hambourg (N°. 288.) . . .	195
De Hambourg à Lubeck.	14
De Lubeck à Travemunde.	4
De Travemunde à STOCKHOLM (*par mer.*) .	150

3ᵉ *Route*, 370 *lieues.*

De Paris à Hambourg (N°. 288.)	. . .	195
De Hambourg à Wiſmar.	. . . .	28
De Wiſmar à STOCKHOLM (*par mer.*)	. .	147

4ᵉ *Route*, 374 *lieues.*

De Paris à Hambourg (N°. 288.)	. . .	195
De Hambourg à Wiſmar.	. . . .	28
De Wiſmar à Roſtock.	. . . .	12
De Roſtock à Stralſund.	. . . .	14
De Stralſund à STOCKHOLM (*par mer.*)	.	125

N. Toutes les lieues de cet article ſont de 3000 pas chacune, à l'exception des 64 lieues que l'on compte depuis Paris juſqu'à Bruxelles. Celles-ci ne ſont évaluées qu'à 2500 pas chacune.

373. *De Paris* à TERRE-NEUVE (N°. 240.) 879 *lieues.*

374. *De Paris à* TIRLEMONT (N°. 297, 2ᵉ *R.*) 72 *lieues.*

375. *De Paris à* TOLEDE, 269 *lieues.*

De Paris à Madrid (N°. 307.)	. . . . .	256
De Madrid à Setafé.	. . . .	3
De Setafé à Illeſcas.	. . . .	4
D'Illeſcas à Cavanas.	. . . .	3
De Cavanas à TOLEDE.	. . . .	3

376. *De Paris à* TORTONE (N°. 345, 2ᵉ *R.*) 276 *lieues.*

377. *De Paris à* TREVES (N°. 318.) 75 *lieues.*

378. *De Paris à* TRIPOLI *de Barbarie*, 465 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.)	193
De Marseille à 10 lieues à l'Ouest de l'Isle de S. Pierre (*de Sardaigne.*)	110
De l'Isle de S. Pierre au Cap-Bon.	67
Du Cap-Bon à TRIPOLI.	95
De Tripoli à Malte.	75
De Tripoli à Messine.	125
De Tripoli à Tunis (*par mer.*).	120
De Tripoli à Corfou.	180

379. *De Paris à* TRIPOLI *de Syrie*, 817 *lieues.*

De Paris à la hauteur de l'Isle de Candie (N°. 218.)	620
De ladite hauteur à la hauteur (*Sud*) du Cap de Gaffe en Chypre. (Long. 51°. 2'. lat. 34°. 33'.)	140
De ladite hauteur à TRIPOLI.	57
De Tripoli à Famagouste.	40
De Tripoli à Alep (*par terre.*)	40
De Tripoli à Alexandrette (*par mer.*).	45
De Tripoli à Seyde (*par mer.*)	27

380. *De Paris à* TUNIS, 373 *lieues.*

De Paris à Marseille (N°. 115.)	193
De Marseille à 10 lieues à l'Ouest de l'Isle de S. Pierre (*de Sardaigne.*)	110
De ladite hauteur à TUNIS.	70
De Tunis à Malte.	75
De Tunis à Pantalarie.	35
De Tunis à Maretimo.	35
De Tunis à Palerme.	65
De Tunis à Cagliari.	65
De Tunis à Gênes.	166
De Tunis à Livourne.	145

De Tunis à Civita-Vecchia.	115
De Tunis à Naples..	105

381. *De Paris à* TURIN (N°. 239. 185 *lieues.*

382. *De Paris à* VALENCE, *en Espagne*, 319 *lieues.*

De Paris à Barcelone (N°. 230, 2e *Route*)	256
De Barcelone à Tortose.	32
De Tortose à VALENCE.	31

Autre Route, 297 *lieues.*

De Paris à Toulouse (N°. 194.)	159
De Toulouse à Carcassonne.	18
De Carcassonne à Perpignan.	20
De Perpignan à VALENCE.	100

383. *De Paris à* VALLADOLID (N°. 285.) 277 *lieues.*

384. *De Paris à* VARSOVIE, 356 *lieues.*

De Paris à Breslaw (N°. 243.)	276
De Breslaw à Oëls.	6
D'Oëls à Wartenberg.	7
De Wartenberg à Radliza.	16
De Radliza à Pietrikow.	18
De Pietrikow à Rava.	15
De Rava à VARSOVIE.	18

385. *De Paris à* VENISE, 798 Milles. 266 Lieues.

De Paris à Milan (N°. 324.)	600
De Milan à Gorgonzolo.	12
De Gorgonzolo alla Canonica.	7
De la Canonica à Urgnano.	8
D'Urgnano à Palazzuolo.	13

De Palazzuolo à Cocalio.	8
De Cocalio à l'Ospitaletto.	4
De l'Ospitaletto à BRESCIA.	6
De Brescia al Ponte di S. Marco.	12
Du Pont à Lonato.	3
De Lonato à Desenzano.	3
De Desenzano à Peschiera.	10
De Peschiera à Castel-Nuovo	9
De Castel-Nuovo à VERONE.	10
De Verone à S. Martino.	7
De S. Martino à Caldero.	4
De Caldero à Villanuova.	12
De Villanuova à Montebello.	8
De Montebello à Olmo.	9
De l'Olmo à VICENZA.	4
De Vicenza à S. Corce.	3
De S. Corce à Pievego.	11
De Pievego à PADOUE.	7
De Padoue à Stra.	4
De Stra al Dolo.	3
Du Dolo à Mira.	4
De Mira à Oriago.	4
D'Oriago à Fusina.	5
De Fusina à VENISE.	5

N. Les 798 Milles que je compte depuis Paris jusqu'à Venise, donnent 266 lieues de 3000 pas géométriques chacune. Si l'on réduit les lieues de 3000 pas en lieues de 2500 pas, on trouvera 319 lieues, plus 500 pas.

386. *De Paris à* VERONE (N°. *ci-dessus.*) 235 *lieues.*

387. *De Paris à* VIENNE, 284 *lieues.*

De Paris à Strasbourg (N°. 189.)	99
De Strasbourg au Fort-Louis.	9
Du Fort-Louis à Rastadt.	3

De Rastadt à Etlinguen.	4
D'Etlinguen à Pfortzheim.	5
De Pfortzheim à Entzweing.	6
D'Entzweing à Canstadt.	5
De Canstadt à Schorndorff.	5
De Schorndorff à Gemund.	6
De Gemund à AALEN.	6
D'Aalen à Hulle.	6
De Hulle à Donawerth.	6
De Donawerth à NEUBOURG.	7
De Neubourg à INGOLSTADT.	5
D'Ingolstadt à Neustadt.	7
De Neustaldt à Sahl.	5
De Sahl à RATISBONNE.	5
De Ratisbonne à Pfada.	5
De Pfada à STRAUBING.	6
De Straubing à Platling.	6
De Platling à Wilzhosen.	6
De Wilzhosen à PASSAW.	6
De Passaw à Sysenbirn.	3
De Sysenbirn à Bayerbach.	5
De Bayerbach à Efferding.	5
D'Efferding à LINTZ.	5
De Lintz à Ens.	6
D'Ens à Strengberg.	5
De Strengberg à Amstetten.	7
D'Amstetten à Kemmelbach.	4
De Kemmelbach à Melk.	5
De Melk à S. Poelten.	7
De S. Poelten à Perslin.	3
De Perslin à Sigartskirck.	3
De Sigartskirck à Purckdorff.	4
De Purckdorff à VIENNE.	4

2e *Route*, 289 *lieues*.

De Paris à MUNICK (N°. 332.)	182

De Munick à Anzingk.	5
D'Anzingk à Haag.	7
De Haag à Ampſing.	4
D'Ampſing à Oëting.	5
D'Oëting à Mucktel.	4
De Mucktel à BRAUNAW.	4
De Braunaw à Altheim.	5
D'Altheim à Riet.	4
De Riet à Haag.	6
De Haag à Lambach.	7
De Lambach à Wels.	3
De Wels à LENTZ.	5
De Lentz à VIENNE (*ci-deſſus.*)	48

3[e] *Route*, 292 *lieues.*

De Paris à Bâle (N°. 231.)	105
De Bâle à SCHAFOUSE.	20
De Schafouſe à Stockach.	11
De Stockach à Ravensbourg.	11
De Ravensbourg à Memmingen.	10
De Memmingen à Mindelheim.	6
De Mindelheim à Schwabmonchingen. . .	6
De Schwabmonchingen à AUSBOURG. . .	5
D'Ausbourg à MUNICK.	14
De Munick à VIENNE. (*ci-deſſus.*) . .	104

388. *De Paris à* WESEL (N°. 235.) 109 *lieues.*

389. *De Paris à* WITTENBERG (N°. 237.) 200 *lieues.*

390. *De Paris à* YEDO (*au Japon.*) 5370 *lieues.*

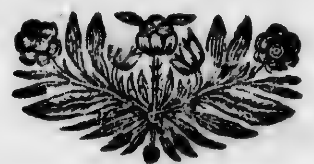
De Paris à l'Iſle de Bourbon (N°. 216.) autre Route.)	3080
De l'Iſle de Bourbon au Détroit de la Sonde. (Long. 122°. 25'. lat. mérid. 6°. 45'.)	1000

Dudit Détroit à la hauteur, & à 80 lieues à l'Ouest de Manille. (Long. 135°. 0'. lat. 14°. 20'.	570
De ladite hauteur à la pointe (*Sud*) de l'Isle de Formosa (*de la Chine.*)	180
De ladite Pointe à YEDO.	540
De Yedo à Meaco.	80
De Yedo à Quanton.	660
De Yedo à Nangcheou.	440
De Yedo à Pekin.	670
De Yedo à S. Juan des Mariannes.	5000
De Yedo à Acapulco.	2200
De Yedo à Lima.	3000
De Yedo à Manille.	630
De Yedo au Port d'Avarcha *ou* de S. Pierre & S. Paul, au Kamtschatka.	500

391. *De Paris à* YORCK (N°. 275.) 147 *lieues.*

392. *De Paris à* YPRES, 61 *lieues.*

De Paris à Saint-Omer (N°. 146.)	53
De Saint-Omer à YPRES.	8



INSTRUCTIONS SOMMAIRES,

Pour les Négocians au sujet du Commerce, des Lettres de Change & des Billets de telle nature qu'ils soient.

POUR faire la Banque il n'y a point de Maîtrise ; la Banque est un commerce d'argent qui est permis, mais il a des bornes opposées à l'usure, & ce commerce n'étant pas fait par le ministere d'un Agent de Change, la négociation, en cas de contestation, est déclarée nulle.

Les Agens de Change & de Banque, fixés au nombre de 40, ont leurs provisions du Roi ; ils ont un Syndic. Leur fonction est de négocier de Place en Place, tant dans l'intérieur que dans l'extérieur du Royaume, les Lettres & Billets de Change, Billets au porteur, Billets à ordre, & autres papiers commerçables, ainsi que les marchandises & Effets. Ils s'assemblent tous les jours ouvrables, depuis dix heures jusqu'à une heure après-midi, dans la cour de la Compagnie, rue Vivienne ; cet endroit s'appelle communément *la Bourse.*

M. le Lieutenant-Général de Police connoît de tout ce qui regarde la Bourse.

Leur entremise est pour tous ceux qui veulent disposer de leur argent, de leurs Billets ou Lettres de Change, & pour ceux qui veulent prêter ou échanger par le commerce, des Lettres ou des Billets, en payant ou recevant l'intérêt ou le change suivant le cours de la Place. Il leur est

accordé 2 liv. 10 s. par mille, dont moitié par le vendeur, & l'autre moitié par l'acquéreur.

Les contestations au sujet d'une affaire faite par l'entremise d'un Agent de Change, se vérifient sur le Livre de Caisse & Journal dudit Agent. Les personnes qui auroient obtenues des Lettres de répit, faits Contrats d'attermoiement ou Faillite, ne peuvent être reçus Agent de Change ; l'on peut exercer cette Profession sans déroger à la Noblesse.

La Jurisdiction Consulaire est établie pour connoître, privativement à tous autres Juges, de tous procès & différends entre Marchands qui font le Commerce tant en gros qu'en détail, soit que lesdits différends procédent d'Obligations, Cédulles, Récépissés, Lettres de change ou de crédit, Réponses, Assurance, Transports de dettes, Comptes, Calculs, Compagnies, Sociétés, Associations faites ou à faire, &c.

Les jours d'Audience sont le lundi, le mercredi & le vendredi du matin & de relevée.

L'Election des Juge & Consuls se fait tous les ans vers le 28 Janvier.

Cette Jurisdiction est composée d'un Juge & de quatre Consuls; elle est située Cloître S. Merry.

Cette Jurisdiction a établi le 4 Novembre 1780, un Cours public & gratuit de Conférences sur le Commerce.

Ce Cours se tient tous les samedis à cinq heures de relevée dans la Salle d'Audiences de la Jurisdiction, depuis le commencement d'Octobre jusqu'à Pâques.

Les Parties doivent comparoître à la premiere assignation ; les Jugemens qui se rendent tant sur ladite assignation, ayant comparu, que sur la seconde, n'ayant pas comparu à la premiere, n'étant que jusqu'à la concurrence de la somme de 500 liv. tournois, sont sans appel ; & dans le cas de som-

mes excédentes, il doit être passé outre par provision pour le principal, à l'entiere exécution des Sentences, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, & sans préjudice d'icelles, qui ne peuvent être relevées & ressortir qu'en la Cour du Parlement de Paris, & non ailleurs.

L'Amirauté seule avoit le droit, exclusivement à tous Juges, de connoître les contestations au sujet du Commerce maritime, & les appellations se relevoient en Parlement.

Conditions essentielles pour caractériser les LETTRES DE CHANGE.

Il faut que la Lettre soit tirée d'une Ville pour être payée dans une autre, cela s'appelle tirer de Place en Place: quand elle est tirée d'une Ville pour être payée dans la même Ville, elle n'a pas valeur de *Lettre de Change*, les simples rescriptions ont la même force. Il faut que la *Lettre de Change* contienne le nom de la Ville d'où elle est tirée avec la date, la somme pour laquelle elle est faite, le tems auquel le paiement du contenu doit être acquitté, le nom de celui à qui elle est payable, le nom de celui qui en a donné ou promis la valeur, & spécifier en quoi cette valeur a été fournie, si c'est en argent comptant, Lettres de Change, marchandises ou autres effets, le nom de celui sur qui elle est tirée pour la payer, son adresse, la signature du Tireur ou de celui qui fournit ladite Lettre, de sorte qu'en fait de *Lettre de Change* il y a toujours au moins trois personnes qui agissent. Celui à l'ordre de qui elle est tirée peut la passer à une autre personne, en mettant par derriere son ordre en sa faveur, & celui-ci peut en faire autant en faveur d'une autre, cela s'appelle endosser

une *Lettre de Change :* chaque Endosseur doit exprimer en quoi il a reçu la valeur, & le dernier Porteur a pour garands solidaires tous les Endosseurs, Titeurs & Accepteurs.

Il faut faire attention non-seulement où la Lettre se prend, mais encore au lieu où elle doit être payée, attendu que le cours des monnoies est différent en certains endroits, & que les Changes ne sont pas tous égaux. D'ailleurs le Change sur une Place n'est pas toujours le même, il augmente ou diminue selon l'abondance ou la rareté de l'argent.

Lorsque ceux à l'ordre de qui la Lettre est tirée en requierent une seconde & une troisieme, l'on ne peut la leur refuser, parce que cela n'engage pas plus que la premiere; mais il faut ajouter *après ces mots*, il vous plaira payer *ceux-ci* par cette seconde de Change, la premiere ne l'étant pas; & à la troisieme, *après les mêmes mots*, par cette troisieme de Change, la premiere & la seconde ne l'étant.

L'on a introduit cet usage, attendu que la premiere peut se perdre, & parce qu'ordinairement, lorsque ces Lettres sont payables à une ou deux usances, on envoie la premiere à un ami pour la faire accepter, sans l'avoir endossée; ensuite, sur l'avis que l'on reçoit qu'elle a été acceptée, on négocie la seconde que l'on endosse en faveur de la personne à qui on la cede, en observant de mettre au bas de la Lettre, *la premiere se trouvera acceptée chez M...* pour lors le Porteur de la seconde ou de la troisieme qui est endossée, va retirer cette Lettre acceptée & la remet lors du paiement, avec celle qui est endossée, à celui qui la lui paye, & doit mettre en place des mots, *se trouvera acceptée chez M...* rendue à M.

Les Lettres de Change se tirent à un ou

plusieurs jours de vue, ou à jour nommé, à usance, double usance, plusieurs usances (chaque usance est de trente jours) & quand le mois a 31 jour, ce jour de plus tombe en diminution sur les 10 jours de grace: il faut observer que dans les 10 jours les dimanches & les fêtes sont comptés; à vue, (c'est-à dire, du jour de la présentation) à jour préfix ou en Foires, pour les lieux où il y en a d'établies. *Voyez l'Article Paris.*

Le Porteur d'une *Lettre de Change* doit la présenter à celui sur qui elle est tirée, afin qu'il l'accepte, & en cas de refus, il peut la faire protester, faute d'acceptation, & lorsqu'elle est acceptée, il doit, après les jours de grace qui varient, selon les différentes Places, en demander le paiement, & à faute de paiement, la protester. Il n'est pas nécessaire de présenter celle à vue, à un jour de date, ni celles qui sont dans les dix jours de grace, avant l'échéance.

Il y a des LETTRES DE CRÉDIT, lesquelles, quoique différentes des *Lettres de Change*, ont cependant les mêmes privileges; les Banquiers ou Correspondans, qui acquittent ces Lettres, sont dans l'usage de se faire donner des reçus doubles de ce qu'ils payent, afin d'en envoyer un à celui qui a donné la Lettre pour sa sûreté, & de se rembourser ainsi que de leurs provisions, soit sur eux-mêmes, soit sur quelqu'autre de leurs Correspondans.

La *Lettre de Crédit*, est une Lettre missive adressée par un Négociant ou Banquier à son Correspondant par laquelle il lui mande de fournir au Porteur de la Lettre une somme fixe ou illimitée, dont il aura besoin, & de la passer en compte: il est d'usage, pour plus de sûreté, de limiter la somme, & de désigner la personne qui doit recevoir l'argent; de sorte que le Correspondant ne puisse être surpris en cas que la Lettre soit volée.

Les Billets de Change, sont ceux causés pour valeur reçue en une *Lettre de Change* fournie dans le même temps, ou à fournir. Quand c'est pour Lettre fournie, il faut faire mention de celui sur qui elle est tirée, de celui qui en a payé le montant, si le paiement a été fait en deniers, marchandises, ou autres effets, autrement le *Billet* ne sera pas censé un *Billet de Change*, mais un *Billet* pour argent prêté.

Lorsque le *Billet* est pour *Lettre de Change* à fournir, il faut y faire mention du lieu d'où la *Lettre de Change* doit être tirée, & si la valeur en a été reçue & de quelles personnes, à qui, & à quel tems elle doit être payée.

Les *Billets de Change* sont sujets aux mêmes diligences que les *Lettres de Change*, & ont le même privilege ; mais il faut que celui qui souscrit le *Billet* soit en état à pouvoir fournir des *Lettres de Change*, comme Négotiant, Marchand ou Banquier.

Ces *Billets*, ainsi que les *Lettres de Change*, sont réputés acquittés, après cinq années de cessation de demandes & poursuites, au lieu qu'il faut 30 années pour les Billets à ordre ou au Porteur.

Il a été cependant jugé par Arrêt de la Cour, en date du 6 Juin 1725, qu'une Lettre de Change tirée de Bordeaux le 14 Février 1715 pour le 15 Mai prochain, & payable le 25 dudit mois, valeur reçue comptant, acceptée purement & simplement de celui sur qui elle étoit tirée, ayant été protestée à son échéance faute de paiement & réponse dudit Accepteur, que le Tireur ne lui avoit point fournis de fonds pour payer, seroit payée par ledit sieur Accepteur, quoique depuis le 25 Mai il n'eût été fait aucune poursuite contre ledit sieur Accepteur, lequel prétendoit que la Lettre étoit prescrite faute de poursuites pendant les 5 années écoulées depuis le jour du protêt. C'étoit le 9 Novembre 1723, que

celui au profit de qui étoit ladite Lettre de Change, fit assigner aux Consuls ledit sieur Accepteur. Les raisons furent que ledit sieur Accepteur devoit justifier par un compte en bonne forme, avoir tenu compte au Tireur de cette Lettre. Il survint le 5 Janvier 1724, une Sentence qui recevoit l'affirmation dudit sieur Accepteur, comme n'ayant aucun fonds, soit pour nantissement ou autrement pour l'acquitter. Néanmoins le paiement de la Lettre de Change fut ordonné par ledit Arrêt, attendu que ledit sieur ayant accepté la Lettre de Change purement & simplement en étoit devenu le débiteur principal & personnel, soit qu'il eût des fonds, soit qu'il n'en eût point, & qu'ainsi il n'avoit pas pu non plus, en prenant des arrangemens avec son Tireur, se dégager de l'obligation de son acceptation envers le Porteur qui étoit seul le créancier de la Lettre. D'ailleurs ledit Accepteur n'ayant point affirmé qu'il ne fût plus redevable, mais seulement qu'il n'avoit point de fonds pour nantissement; en un mot, que l'Accepteur ne pouvoit se servir de la prescription, qu'en affirmant suivant les termes de l'Ordonnance; & ne représentant point de reçu ou de quittance, la prescription ne peut avoir lieu, la Sentence ayant été signifiée.

Les BILLETS A ORDRE sont ceux payables à la personne dénommée, ou à son ordre, valeur reçue de. . . . . & en telles especes: ces *Billets* emportent la contrainte par corps lorsqu'ils sont souscrits par un Marchand, Négociant, Banquier, Fermier, Financier, Receveur & autres Gens d'affaires, majeurs ou mineurs, quoique faits au profit de gens qui ne sont pas de ces états.

Les BILLETS VALEUR REÇUE COMPTANT SANS ORDRE, n'emportent la contrainte par corps que lorsqu'ils sont de Marchand à Marchand, parce que ces *Billets* ne sont pas de leur nature *Billets*

de commerce, au lieu que ceux à ordre sont *Billets de commerce*.

Pour qu'un *Billet à ordre* soit bon & négociable, il doit contenir le nom de celui auquel la somme y énoncée doit être payée, le tems du paiement, le nom de celui qui en a donné la valeur, & si elle a été reçue en deniers, marchandises ou autres effets.

Billet AU PORTEUR, ou pour *valeur reçue*, est un *Billet* portant promesse de payer la somme y énoncée pour valeur reçue d'un tel en tels effets; il est nécessaire d'exprimer si cette valeur est en argent ou autrement, & de déclarer de qui la valeur a été reçue.

Les *Billets* dont les noms ou les signatures sont en blanc au dos des Lettres ou Billets, & les *Billets au Porteur* sans déclaration de ceux qui en ont donné la valeur, sont proscrits.

Le Porteur d'un *Billet négocié* est tenu de faire ses diligences dans les dix jours, si il est pour valeur reçue en deniers ou en *Lettres de Change* fournies ou à fournir; mais si il est pour marchandises ou autres effets, le Porteur a trois mois pour les faire, y compris le lendemain, en comptant le mois de faveur; mais à Lyon il n'y a que 2 mois pour le protêt, & le jour de la date n'est pas compris : ensorte qu'une Lettre ou Billet payable le premier, n'est exigible que le 11, attendu les 10 jours en outre de faveur pour la France, excepté pour Lyon. Les Lettres & Billets de Change payables à vue, n'ont point les 10 jours pour en faire le protêt; d'ailleurs il n'est pas besoin de protêt à faute de paiement d'un Billet comme à défaut de paiement d'une *Lettre de Change*, une simple sommation suffit.

Tous les *Billets* & *Lettres de Change* qui emportent la contrainte par corps contre les Mar-

chands, Négocians & Banquiers, l'emportent également contre les Receveurs, Tréſoriers, Fermiers, Sousfermiers des droits du Rois, Traitans, intéreſſés, & gens chargés du recouvrement des deniers de Sa Majeſté, & envers tous autres Comptables.

Lorſque les *Lettres de Change* ſont à un jour de vue, l'acceptation doit être datée attendu que cette date régle le tems du paiement, ainſi que les Lettres qui ſont tirées à certain nombre de jours de vue, mais lorſque la date eſt fixée ſur la Lettre, la date après le mot *acceptée*, devient inutile. L'acceptation eſt bonne en ce que l'Accepteur devient par ſa ſignature débiteur principal ſolidaire comme le Tireur. Il faut mettre le mot accepté, celui de *vû* n'eſt pas ſuffiſant, ce mot ſe met du côté qu'eſt écrite la Lettre, & les endoſſemens ſur le revers; il eſt d'uſage parmi les Marchands, Négocians & Banquiers, d'envoyer la Lettre avant les jours de grace & de la laiſſer un jour ou deux pour l'accepter. Mais on doit en tirer une note exacte, contenant la date, la ſomme, & pourquoi elle eſt tirée, afin de la pouvoir demander, attendu qu'il y a des Négocians entre les mains de qui il en paſſe un nombre conſidérable, & afin d'éviter toutes diſcuſſions; il faut auſſi prendre garde que l'acceptation ſoit datée du jour que l'on l'a laiſſée, & ſi il l'a retient ſous tel prétexte que ce ſoit, il doit être contraint au paiement comme ſi il l'avoit acceptée. L'on peut faire proteſter une *Lettre de Change*, faute d'acceptation, & la renvoyer au Tireur pour l'obliger à la faire accepter.

Lorſqu'il y a pluſieurs *Lettres de Change*, pour la même ſomme & le même jour, il n'en faut accepter qu'une, ſans quoi l'on feroit contraint à les payer toutes.

Les *Lettres de Change* doivent être acceptées par écrit purement & ſimplement.

Il y a des personnes qui croyent que l'on peut accepter conditionnellement, en offrant de faire changer l'échéance, ou de ne payer qu'une somme moindre, ou pour un plus long terme que celui porté par la *Lettre de Change*, mais cela n'empêche pas que l'on en fasse le protêt, & le Porteur de la Lettre qui n'en fait pas le protêt, se contentant de ladite acceptation conditionnelle, court seul les risques, sans aucun recours contre le Tireur, à moins qu'il n'ait un ordre exprès signé de lui.

L'acceptation sous protêt est aussi une acceptation conditionnelle que fait un Banquier qui ne veut pas accepter une *Lettre de Change* tirée sur lui par son Correspondant pour le compte d'un autre Banquier : il prie de faire protester ladite *Lettre*, & après avoir répondu dans le protêt, & dit les raisons de son refus, il intervient dans ce même protêt, & offre d'accepter la Lettre pour le compte & l'honneur du Tireur, alors il met, *acceptée sous protêt &* signe. Le Porteur ne peut refuser cette acceptation sans un ordre positif du Tireur.

Le protêt est un acte nécessaire lorsqu'on refuse de payer la *Lettre de Change*, & il le faut faire signifier à celui sur qui elle est tirée.

Il y a protêt faute d'*acceptation* & faute de *payement*.

Il faut faire protester faute d'*acceptation* dans le même temps que l'on présente la Lettre à celui sur qui elle est tirée & qu'il refuse d'accepter, soit pour le temps, soit pour la somme portée ou faute de Lettre d'avis. Il est d'usage de faire accepter toutes les Lettres de Change.

Le protêt faute de *payement* se signifie, lorsque celui sur qui la *Lettre de Change* est tirée, refuse de payer à l'échéance ; le protêt doit être fait dans les dix jours de faveur accordés après l'échéance, & dans ces dix jours sont compris les Dimanches &

même les Fêtes solemnelles ; après ce délai il n'y a plus de recours sur les Endosseurs ; l'on y déclare que, faute d'*acceptation* ou de *payement*, le *Billet* ou la *Lettre de Change* sera renvoyé à ceux qui l'ont endossé ou tiré, & que le Porteur répétera les droits de Change, Rechange, dommages, intérêts, dépens, &c. mais il faut que le protêt soit fait le dixieme jour ; & si ce dixieme jour se trouve une Fête ou un Dimanche, il faut faire la demande la veille, & à défaut de paiement faire protester. Il est nécessaire de donner, avec le protêt, copie de la Lettre & des ordres, & qu'elle soit signée de 2 témoins, ainsi que les réponses, si l'on en a faites, & la copie du tout doit être laissée toute signée à la Partie, à peine de faux, dommages & intérêts.

Si la personne qui doit acquitter n'est pas connue dans l'endroit désigné, il ne suffit pas de la perquisition, il faut en faire le protêt au Bureau de la Poste, & à la Bourse de Paris.

Le délai de dénonciation de protêt pour les Billets valeur reçue comptant est de 15 jours pour Paris, & jusqu'à 10 lieues de distance & au-dessus de 10 lieues, à raison d'un jour par 5 lieues, & cependant pas plus de 2 mois.

Par cette même dénonciation il faut donner assignation, & poursuivre jusqu'à Sentence.

Le délai de dénonciation de protêt pour les Billets valeur reçue en marchandises est de 3 mois du jour de l'échéance.

Ceux qui auront tiré ou endossé les Lettres de Change seront poursuivis en garantie dans la quinzaine, si ils sont domiciliés dans la distance de 10 lieues ; & si ils sont au-delà des 10 lieues, le délai sera augmenté d'un jour par 5 lieues, sans distinction d'aucun Ressort. A l'égard des personnes domiciliées hors le Royaume, les délais sont ordinai-

rement de 2 mois pour l'Angleterre, la Flandre & la Hollande ; de trois mois pour l'Italie, l'Allemagne & les Cantons Suiſſes ; de 4 mois pour l'Eſpagne, & de 6 mois pour le Portugal, la Suede & le Danemarck, & les dénonciations s'en font au domicile du Procureur-Général de la Province.

La ſignature en blanc miſe au dos d'un Billet au Porteur par celui qui en a fourni la valeur, ſert de garantie au Porteur à qui le Billet eſt cenſé appartenir ; il n'en eſt pas de même des autres Billets ou Lettres de Change, ſi l'endoſſement n'eſt pas rempli, les Lettres ſont réputées appartenir à celui qui les a endoſſées & peuvent être ſaiſies par ſes créanciers.

Lorſqu'une Lettre ou Billet payable à un particulier, & non au Porteur ou à ordre, ſe trouve perdue, le payement en doit être pourſuivi & fait en vertu d'une ſeconde Lettre ſans donner caution, faiſant mention que c'eſt une ſeconde Lettre, & que la premiere ou autre précédente demeurera nulle, mais ſi elle eſt payable au Porteur ou à ordre, le paiement n'en doit être fait que par ordonnance du Juge, & en donnant caution de garantir le payement qui en ſera fait, & les cautions données en conſéquence ſeront déchargées de plein droit ſi il n'en eſt fait aucune demande pendant 3 années, à compter du jour des dernieres pourſuites. L'on doit s'adreſſer au dernier Endoſſeur pour avoir la ſeconde Lettre.

Si il arrive que tous les Obligés ou Endoſſeurs viennent à faire faillite, le Porteur qui a action ſolidaire contre tous, peut entrer en contribution de chaque direction, & n'eſt pas obligé d'en opter une ; mais lorſqu'il a ſigné ſans faire de réſerves le Contrat d'un des obligés, il eſt déchu de ſon recours contre tous les autres, & étant entré dans

une contribution, il n'entre dans les autres que pour ce qui lui est dû de reste.

Celui qui est porteur d'une Lettre de Change ou Billet doit recevoir la somme entiere, autrement il perd son recours contre celui de qui il tient ledit effet, à moins qu'il n'en ait reçu l'ordre positif.

Le Protêt, faute d'*acceptation*, n'oblige le Tireur qu'à rendre au Porteur la valeur de la *Lettre de Change* protestée, ou à lui donner des suretés qu'elle sera acquittée, au lieu que le protêt, faute de *paiement* dans les dix jours, donne une action solidaire au Porteur contre tous les Endosseurs, mais le Porteur, pour exercer ce droit, doit dénoncer le protêt en entier & non par extrait, ainsi qu'il est dit ci-dessus, & prendre garde de laisser écouler les délais. Il faut en avertir incessamment celui de qui on la tient, ainsi que celui qui en a donné le premier la valeur, lorsqu'il y a plusieurs ordres au dos de ladite Lettre, & celui qui en a donné la valeur ayant reçu avis du protêt, est obligé d'en avertir le Tireur.

Dans toutes les Places où il y des foires ou payemens, les protêts se font le dernier jour desdites foires ou payemens, hors à Lyon où elles doivent être protestées dans les 3 premiers jours non fériés du mois qui suit celui des payemens.

Il est nécessaire que celui au profit de qui est payable la Lettre de Change, la passant à une autre personne, remplisse l'ordre au dos par ces mots, *Payez à l'ordre du sieur . . . . valeur reçue comptant à Paris* (ou autre Ville) *ce. . . . & la signature ;* car si il ne met que sa signature simplement sans avoir rempli l'ordre, celui qui l'auroit acceptée apprenant avant le paiement que celui au profit de qui elle étoit tirée, a fait faillite, il pourroit se dispenser de la payer en faisant faire

une saisie entre les mains de celui qui en seroit le Porteur sans ordre, & la quittance du Billet ou Lettre de Change, se fait simplement en mettant au dos *Pour acquit*, & signe son nom ensuite. Les Billets sous signatures privées & causées pour valeur en argent, doivent être écrits en entier de la main de celui qui les a signés, ou au moins la somme portée audit Billet doit être reconnue par approbation en toutes lettres.

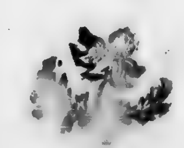
Par le mot *usance*, en terme de *Lettres de Change*, il faut entendre le temps qui se passe depuis la date de la Lettre jusqu'à son paiement. Chaque usance est ordinairement de 30 jours, non compris les 10 jours de faveur accordés sur la totalité de l'échéance; l'usance des Lettres de Change étant différente par rapport aux endroits où elle doit être acquittée.

A Amsterdam les Lettres tirées de France & d'Angleterre, sont payables à un mois de date; mais celles de Cadix, de Madrid, de Séville & de Venise, ne sont payables qu'à deux mois de date.

A Florence, celles de Lyon sont ordinairement à tant de jours de vue; celles de Livourne le sont à la volonté du Porteur, celles de Naples & de Venise le sont à vingt jours de date.

A Gênes, les Lettres de France, d'Angleterre & de Venise ne sont payables qu'à deux mois de date.

A Londres, les Lettres de France sont à un mois de date; celles d'Espagne à deux mois.



MODELES ET FORMULES DE BILLETS ET LETTRES DE CHANGE, avec leurs différentes Echéances, les jours d'Acceptation, de Paiemens & de Protêts.

LETTRE DE CHANGE A JOUR PRÉFIX.

Rouen, le 6 Décembre 1781. Pour liv. tournois 1200.

Au vingt du mois prochain préfix, Monsieur, il vous plaira payer à M ou ordre, la somme de douze cents livres, valeur reçue dudit sieur, laquelle somme vous passerez à mon compte, suivant l'avis de

Votre très-humble serviteur,

A Monsieur
Monsieur
Marchand, à Paris.

Cette Lettre est payable le 20 Janvier 1782. L'on n'est pas obligé de la faire accepter, néanmoins cela se peut faire, & la faire protester le même jour, à défaut.

LETTRE DE CHANGE A VUE.

Rouen, le 6 Décembre 1781. Pour liv. 1200.

A vue, Monsieur, il vous plaira payer à l'ordre de M la somme de douze cents livres en especes au cours de ce jour, valeur reçue comptant de M laquelle somme vous passerez à mon compte, suivant l'avis de

Votre très-humble serviteur,

A Monsieur
Monsieur
Marchand, à Paris.

Cette Lettre est payable à la volonté du Porteur. En la présentant il est inutile de la faire accepter, mais il n'en faut pas différer le protêt faute de paiement.

LETTRE DE CHANGE A PLUSIEURS JOURS DE VUE.

Lyon, le 6 Décembre 1781. Pour liv. 1200.

A quinze jours de vue, Monsieur, il vous plaira payer à M ou ordre, la somme de douze cents livres, valeur reçue en Billets échus qu'il avoit de moi, laquelle somme vous passerez à mon compte, suivant l'avis de

A Monsieur
Monsieur
Marchand, à Paris.

Votre très-humble serviteur,

Cette Lettre est payable 25 jours après l'acceptation signée de celui sur qui elle est tirée, & cette acceptation est indispensable, attendu que le nombre de jours stipulés dans ladite Lettre, ne commence à courir que du jour de l'acceptation ; il y a en outre les 10 jours de faveur.

LETTRE DE CHANGE A UNE OU PLUSIEURS USANCES.

Lyon, le 6 Décembre 1781. Pour liv. 1200.

A usance, Monsieur, il vous plaira payer à M ou ordre, la somme de douze cents livres, valeur en compte que je passerai au vôtre, comme par avis de

A Monsieur
Monsieur
Marchand, à Paris.

Votre très-humble serviteur.

Cette Lettre, payable à usance, le doit être le 15 Janvier 1782 ; & si elle étoit à 2 usances, elle ne le seroit que le 14 Février, ajoutant 30 jours par chaque usance. C'est ainsi que l'on compte & non par mois, lesquels ont plus ou moins de jours, & l'on ajoute en sus les 10 jours de faveur sur la totalité, & l'acceptation est nécessaire.

LETTRE DE CHANGE SEULE, A JOUR NOMMÉ.

Bordeaux, le 6 Déc. 1781,

lesquels ont plus ou moins de jours, & l'on ajoute en sus les 10 jours de faveur sur la totalité, & l'acceptation est nécessaire.

LETTRE DE CHANGE SEULE, A JOUR NOMMÉ.

Bordeaux, le 6 Déc. 1781, pour l. 1200.

Au vingt Janvier prochain, Monsieur, il vous plaira payer par cette seule Lettre de Change à M ou ordre, la somme de douze cents livres, valeur reçue de lui en deniers comptans, que vous passerez en compte, suivant l'avis de

A Monsieur
Monsieur
Négociant, à Paris.

Votre très-humble serviteur,

Cette Lettre est payable le 30 Janvier 1782. Il y est mis par cette seule Lettre de Change, pour faire voir qu'il n'y en a point de seconde : l'acceptation est nécessaire.

LETTRE DE CHANGE PREMIERE ET SECONDE, A JOUR NOMMÉ.

Lille, le 6 Déc. 1781, pour liv. 1200.

Au premier Janvier prochain, Monsieur, il vous plaira payer par cette premiere Lettre de Change, n'ayant payé ma seconde, à l'ordre de M la somme de douze cents livres, valeur de lui reçue en marchandises qu'il m'a vendues, laquelle somme vous passerez au compte du sieur comme par avis de

A Monsieur
Monsieur
Négociant, à Paris.

Votre très-humble serviteur,

Cette Lettre est payable le 11 Janvier 1782, quoiqu'il y soit mis valeur en marchandises, & la seconde doit être composée de même, en y changeant seulement les mots par cette seconde *Lettre de Change n'ayant payé ma* premiere : *l'acceptation est nécessaire. Il y a des personnes qui envoient demander le paiement le 10 ; c'est mal-à-propos, il faut les 10 jours complets de faveur.*

LETTRE DE CHANGE PAYABLE EN FOIRES OU PAIEMENS DE LYON.

Paris, le 6 Décembre 1781. Pour liv. 1200.

Au prochain paiement d'Août, Monsieur, il vous plaira payer par cette seule Lettre de Change, à l'ordre de M la somme de douze cents livres, valeur reçue en son Billet de Change qu'il m'a fait, & que vous passerez à compte, suivant l'avis de

A Monsieur
Monsieur
Négociant, à Lyon.

Votre très-humble serviteur,

Cette Lettre doit être acceptée dans les 6 premiers jours de Septembre & à défaut protestée : l'usage est cependant d'attendre le 30 Septembre.

LETTRE DE CHANGE SANS AUTRE AVIS.

Lille le 6 Décembre 1781. Pour liv. 1200.

Au quinze Janvier prochain, Monsieur, il vous plaira payer par cette seule Lettre de Change, sans autre avis, à l'ordre de M la somme de douze cents livres, valeur en moi-même, que vous passerez à compte

A Monsieur
Monsieur
Négociant, à Paris.

Votre très-humble serviteur,

Cette Lettre est payable le 25 Janvier 1782, & l'acceptation est nécessaire.

MODELES DE BILLETS DE CHANGE,

Négociant, à Paris.

Cette Lettre est payable le 25 Janvier 1782, & l'acceptation est nécessaire.

MODELES DE BILLETS DE CHANGE,

lesquels ont les mêmes privileges que les Lettres de Change.

Dans quatre mois prochains, je payerai à M ou ordre, la somme de douze cents livres, valeur reçue en une Lettre de Change qu'il m'a fournie & tirée sur M Négociant à & payable le Fait à Paris le six Décembre mil sept cent quatre-vingt-un.

Pour la somme de 1200 liv.

Ce Billet est payable le 26 Avril 1782. Il faut faire le protêt le même jour à défaut de paiement.

J'ai reçu de M la somme de douze cents livres, pour laquelle je promets lui fournir une Lettre de Change payable dans quatre mois prochains, à lui ou à son ordre, dans la Ville de Fait à Paris le six Décembre mil sept cent quatre-vingt-un.

Pour fournir une Lettre de Change de 1200 liv.

Ce Billet est payable le 26 Avril 1782. Il faut faire le protêt le même jour à défaut de paiement.

MODELES DE BILLETS DE COMMERCE NON RÉPUTÉS DE CHANGE.

Au vingt Mars prochain, je payerai à M ou ordre, la ſomme de douze cents livres, valeur de lui reçue comptant. Fait à Paris le ſix Déc. mil ſept cent quatre-vingt-un.

Pour 1200 liv.

Dans trois mois de ce jour, je payerai à M ou ordre, la ſomme de douze cents livres, pour valeur de pareille ſomme qu'il a ci-devant payée pour moi à M & dont il m'a remis la quittance. Fait à Paris le vingt Décembre mil ſept cent quatre-vingt-un.

Pour 1200 liv.

Dans trois mois, je payerai à M ou à ſon ordre, la ſomme de douze cents livres, pour valeur reçue en un Tranſport qu'il a cejourd'hui paſſé à mon profit pardevant & ſon Confrere, Notaires à à prendre ſur le ſieur Fait à Paris le vingt Décembre mil ſept cent quatre-vingt-un.

Pour 1200 liv.

Pour la ſomme de douze cents livres que nous promettons ſolidairement payer à M ou ordre, dans trois mois de ce jour, valeur reçue comptant dudit ſieur.

Pour la somme de douze cents livres que nous promettons solidairement payer à M ou ordre, dans trois mois de ce jour, valeur reçue comptant dudit sieur. A Paris le vingt Décembre mil sept cent quatrevingt-un.

Pour 1200 liv.

Au moyen de ce mot SOLIDAIREMENT, *chacun des Signans est obligé pour la totalité de la somme ; & si ce mot n'y étoit pas, chacun des Signans ne seroit obligé que pour sa quote-part, & non un seul pour le tout.*

Ce Billet pourroit être aussi simplement au Porteur.

Ces quatre Billets sont payables le 30 Mars 1782, & à défaut protestés ledit jour.

Dans trois mois, je payerai à M ou ordre, la somme de douze cents livres, valeur reçue en marchandises qu'il m'a ci-devant vendues & livrées. Fait à Paris le vingt Décembre mil sept cent quatre-vingt-un.

Pour 1200 liv.

Ce Billet est payable le 20 Avril 1782, & à défaut protesté ledit jour.

Quelquefois l'on ne ſtipule point le tems du paiement, & l'on met que l'on payera le contenu au Billet *à volonté*. Ce terme doit s'entendre à la volonté de celui à qui appartient le Billet, & non à la volonté de celui qui doit le payer.

Les Lettres de Change à quelques jours, ſemaines ou mois de date, commencent à courir pour l'échéance, du jour de la date du Tirage que l'on compte pour le premier ; il y a en outre les 10 jours de faveur.

Celles payables dans tout le courant d'un mois énoncé dans la Lettre de Change, ne ſont payables que le 10 du mois ſuivant.

L'on peut faire une Lettre de Change payable à *telle perſonne*, ſans y joindre le mot *ordre*, alors elle n'eſt payable qu'à cette même perſonne, & elle n'en peut diſpoſer en faveur de qui que ce ſoit. Cette façon met celui qui l'a fait dans le droit de la ſaiſir juſqu'au paiement.

Les mots *valeur reçue comptant* ou *valeur reçue* ſimplement, ont la même ſignification.

Obſervations générales ſur la difficulté de fixer le cours du Change.

La Hollande augmente & diminue journellement d'un huitiéme de denier de gros par trois livres de France.

L'Angleterre diminue & augmente très-ſouvent d'un ſeizieme, & même quelquefois d'un huitieme de denier ſterling pour trois livres de France, prix ordinaire du Change de France.

Hambourg diminue & augmente ſouvent de cinq ſols de France ſur cent marcs lubz, prix le plus ordinaire du Change de Hambourg.

Madrid diminue & augmente ſouvent de ſix deniers ou d'un ſol de France par piſtole, plus ou

moins : il en est de même de Cadix & de Seville.

Livourne diminue & augmente très-souvent de six deniers ou d'un sol de France pour une piastre de six livres, ou 120 soldis Florentins.

A l'égard des Places de Venise, Gênes, Milan, Naples, Rome, Francfort, Anvers, Lisbonne, Coppenhague, Stockholm, & nombres d'autres, dont le change n'est pas arrêté avec la France, il y en a plusieurs qui augmentent aussi & diminuent suivant l'abondance des Lettres ou la rareté des especes.

L'on doit toujours attendre le plus qu'il est possible, pour remettre, que le Change soit bas, & pour tirer, attendre qu'il soit haut, afin d'avoir du bénéfice sur la traite.

Lorsque l'on veut tirer une somme de tel endroit que ce soit, il faut multiplier celle que l'on veut tirer par le Change de la Place, & diviser le produit par le Change de celle sur qui l'on tire, pour lors le quotient donnera pour réponse la somme que l'on doit recevoir.

De même lorsqu'on veut faire une remise & sçavoir combien portera la Lettre de Change en monnoies de l'endroit où l'on fait la remise, il faut multiplier la somme à remettre par le Change de la Place où l'on veut remettre & diviser le produit par le Change de celle que fait la remise, pour lors le quotient de la division & subdivision donnera pour réponse la somme que doit porter la Lettre de Change de remise.

AVIS.

Les personnes qui voudront bien s'intéresser à la perfection de cet Ouvrage, sont priées de communiquer leurs idées aux Sieurs COUTURIER & ONFROY, Libraires.

MONNOIES,

TANT réelles qu'imaginaires, Changes, Ecritures, Usances, Echéances, Jours de grace ou de faveur, Usages pour les payemens des Lettres de Change de toutes les principales Places de l'Europe qui correspondent directement & celles qui correspondent indirectement avec Paris; toutes les Monnoies étrangeres évaluées en livres tournois de France (a), *d'après les essais & prix fixés par le Tarif du 15 Mai 1773, ordonné par Arrêt du Conseil du Roi, du 15 Septembre 1771; le tout entierement vu & corrigé avec grand soin par M.* CLÉMENT, *Maître Ecrivain & Arithméticien, Auteur du Tableau Général du Commerce de France, &c.*

1. ALICANTE, *voyez* VALENCE.

2. AMSTERDAM, ROTTERDAM, &c.

Especes d'or.	*Val. en arg. d'Hol.* Florins.	sols.	Pen.
1. le Ruyder.	14	0	0
2. le Ducat.	5	5	0

(*a*) Toutes les réductions des Especes étrangeres sont conformes aux prix qu'elles sont reçues & payées aux Hôtels des Monnoies & Bureaux de Change de France, conformément audit Arrêt du Conseil de 1771.

Especes d'argent.	*Val. en argent d'Hol.* Flor.	sols.	Pen.
3. le Ducaton.	3	3	0
4. le gros Ecu.	3	0	0
5. la Rixdale.	2	10	0
6. le Dalder.	1	10	0
7. le Florin *ou* Goulde. . . .	1	0	0
8. le demi-Florin.	0	10	0
9. le Scalin *ou* Sol de Gros. .	0	6	0
10. la Piece de.	0	5	8
11. Celle de	0	2	0
Monnoie de Cuivre.			
Il n'y a que des Pieces de. . .	0	0	2
Monnoie de Change.			
12. la Livre de Gros, de 20 Sols de Gros *ou*	6	0	0
13. le Sol de Gros, de 12 den. de Gros.	0	6	0
14. le Denier de Gros.	0	0	8
15. la Rixdale.	0	50	0
16. le Florin.	0	20	0
17. le Sol commun.	0	1	0
18. le Florin vaut.	40 den. de Gros.		

N. B. Les Especes Etrangeres y ont cours.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
1. le Ruider.	28 liv.	15 f.	0 d.
2. le Ducat.	10	13	1
3. le Ducaton. . . .	6	13	11 $\frac{11}{20}$
4. le gros Ecu. . . .	6	7	7
5. la Rixdale. . . .	5	6	4
6. le Dalder.	3	8	9 $\frac{1}{2}$

Monnoies.	Val. en arg. de Fr.		
7. le Florin *ou* Goulde.	2 liv.	2 s.	6 d. $\frac{1}{3}$
8. le demi-Florin. . .	1	1	3 $\frac{1}{6}$
9. le Scalin *ou* Sol de Gros.	0	12	9 $\frac{1}{10}$
10. la Piece de 5 Sols 8 Penins.	0	11	8 $\frac{1}{2}$
11. Celle de 2 Sols. .	0	4	3 $\frac{1}{30}$
12. le Sol commun. .	0	2	1 $\frac{31}{60}$
13. la Livre de Gros. .	12	15	2
14. le Sol de Gros. .	0	12	9 $\frac{1}{10}$
15. le Denier de Gros.	0	1	0 $\frac{91}{120}$
16. le Penin.	0	0	1 $\frac{571}{960}$

Les Banquiers & les Négocians d'Hollande tiennent leurs écritures en argent de Banque, les Marchands les tiennent en argent courant ; mais de quelque maniere qu'on les tienne, on ne passe sur les Livres que des Florins, Sols & demi-Sols, c'est-à-dire 8 Penins.

Le Florin se divise par 20 Sols & le Sol par 16 Penins.

L'Argent de Banque vaut de 4 à 5 pour cent de plus que l'argent courant ; cette différence s'appelle *Agio*, elle varie suivant que l'argent de Banque est plus ou moins demandé ; l'*Agio* étant à 4½ pour cent, 100 Florins de *Banque* en valent 104½ *courans*.

De la Banque.

La Banque d'Amsterdam fut créée le 31 Janvier

1609, en même-temps on ordonna que les paiemens de Lettres de Change & des marchandises en gros ne se feroient qu'en Banque, à moins que les sommes ne fussent au-dessous de 600 Florins, & depuis à 300 Florins; cette Ordonnance obligea tous les Citoyens de porter leur argent à la Banque qui est devenue la Caisse générale de la Nation, & qui, depuis la suspension de celle de Gênes, est considérée comme la plus fameuse & la plus solide de l'Europe.

Tous les paiemens s'y font par un simple transport ou assignation des uns aux autres. Ainsi celui qui est Créancier sur les Livres de la Banque de 4000 Florins, cesse de l'être dès qu'il a assigné sa Partie (en tout ou en partie) à un autre, lequel est couché sur le Livre de la Banque comme Créancier ainsi de suite, les Parties ne font que changer de nom, sans que pour cela il soit nécessaire de faire aucun paiement réel & effectif.

La Banque reçoit les Especes ci-après; savoir :

Les Ducatons de .	3 Flo.	3 f.	pour .	3 Flo.	0
Les Pieces de . .	3 Flo.	9	pour .	2 Flo.	17 f.
La Rixdale de . .	2 Flo.	10	pour .	2 Flo.	$7\frac{1}{2}$
Le Mar de Piastre d'Espagne.			pour .	22 Flo.	0

On ne peut saisir l'argent qui est en Banque, les Particuliers peuvent seuls le retirer ou le vendre quand ils le jugent à propos, moyennant $\frac{1}{8}$ pour chaque 3 mois pour le Droit de Garde.

Cette Banque se ferme deux fois l'année; savoir: les derniers Jeudi de Janvier & de Juillet, ces fermetures sont de 13 jours chaque; elle est encore fermée aux Fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption & de Noël, & lorsqu'il y a des Jeûnes.

De l'Usance.

L'Usance est comptée à Amsterdam d'un mois tel qu'il est, non de 30 jours de date.

A Rotterdam l'Usance est de 30 jours seulement.

Toutes les Lettres de Change sur Amsterdam ont 6 jours de faveur après l'échéance, les Fêtes & Dimanches compris ; mais aucuns Négocians profitent de ce délai, ils payent à l'échéance.

Le Porteur d'une Lettre peut faire protester le 6e jour de grace ; mais il est encore libre de faire protester le 4e, sur-tout lorsqu'il part quelque Courier avant le 6e jour expiré pour l'endroit d'où la Lettre est remise.

Lorsque l'échéance des Lettres arrive pendant la fermeture de la Banque, dont il a été parlé ci-dessus, le Porteur a toujours le temps de les faire protester le 2e ou le 3e jour de l'ouverture de la Banque.

Les Lettres à vue doivent être payées à leur présentation, & celles à quelques jours de vue, doivent être payées 24 heures après le jour de l'échéance.

Cependant l'Usance des Lettres sur Amsterdam, varie suivant les Places d'où elles sont tirées.

S A V O I R :

De France, Flandres, Brabant, Geneve & Angleterre, d'un mois courant.

D'Italie, d'Espagne & Portugal, deux mois courans.

De Dantzick, quarante jours de date. De Konigsberg, quarante-un.

De Francfort, Breslaw, Leipsick, Ausbourg, Vienne, Nuremberg, & autres Villes d'Allemagne, quatorze jours de vue, ou du jour de l'acceptation.

Cours du Change d'Amsterdam, depuis 54 jusqu'à 58 Deniers de Gros de Hollande pour l'Ecu de trois livres.

Le Change étant à 54, le Florin vaut argent de France.	2 l.	4 f.	5 d. $\frac{1}{3}$
Le Change à 55, le Florin.	2	3	7 $\frac{7}{11}$
Le Change à 56, le Florin.		2	10 $\frac{2}{7}$
Le Change à 57, le Florin.		2	1 $\frac{5}{19}$
Le Change à 58, le Florin.	2	1	4 $\frac{16}{29}$

Les variations du Change d'Amsterdam se font ordinairement par demi, quart, huitiemes, & seiziemes.

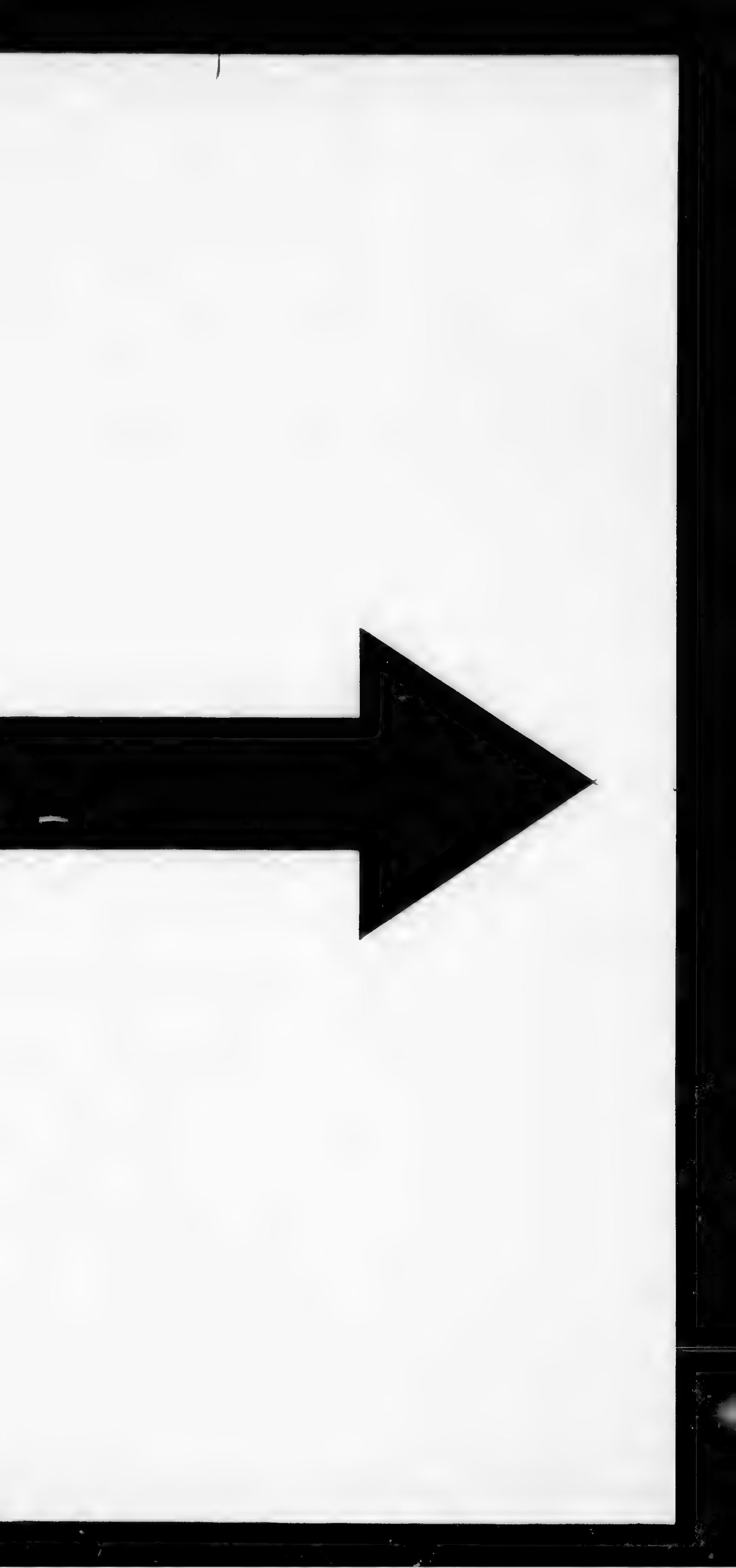
Les Monnoies étrangeres y sont reçues.

Le vieil Louis d'or de France vaut.	9 Flor.	2 f.
le Louis d'or neuf.	11	8
le Louis d'or dit au Soleil.	11	1 $\frac{1}{2}$
celui dit Mirliton.	8	13
la Pistole d'Espagne.	9	1
le Carolin.	11	9
la Guinée.	11	10 à 13
l'Ecu neuf de France.	2	17
l'Ecu d'Angleterre *ou* Croon.	2	17
le Schelling.	11	6

Le Poids d'Amsterdam est égal à celui de Paris; mais il n'en est pas de même de l'Aune, parce-que 100 Aunes d'Amsterdam n'en font que 57 & demi, & que 100 Aunes de Paris en font 173 & demi d'Amsterdam.

La petitesse du volume ne nous permet pas un plus long détail.





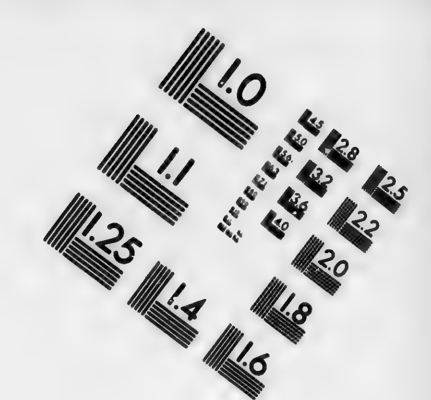
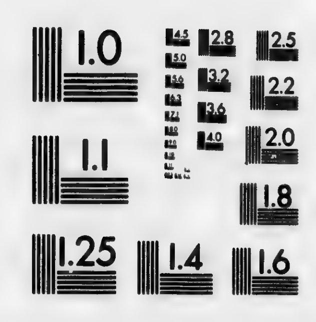


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

3. Anvers, Bruxelles, &c.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
Le Souverain d'or 1759.	17 Flor. 9 Sols.
le Ducaton.	15 15
la Rixdale.	48 Sols *ou* Patars.
le Florin.	20 Sols *ou* Patars.
le Sol *ou* Patar. . . .	16 Fénins.
la Livre de Gros. . . .	20 Sols de Gros.
le Sol de Gros. . . .	12 Deniers de Gros.
le Denier de Gros. . .	demi-Sol commun *ou* demi-Patar.

100 liv. pesant de Paris en font $105\frac{1}{2}$ à Anvers.

100 liv. pesant d'Anvers n'en font que $94\frac{3}{4}$ à Paris.

Cet article va, pour la correspondance de la valeur des Monnoies en argent de France avec celui d'Amsterdam, ainsi que pour les jours de grace. Il y a cependant une différence entre les Monnoies, 100 deniers de gros d'Amsterdam, ne valent que 96 deniers de gros d'Anvers, &c.

En Flandres il y a deux sortes d'argent, sçavoir, argent de Change *ou* de permission, & argent courant.

Différence. 100 Florins argent courant en valent 116 deux tiers argent de Change.

4. Avignon.

On ne s'y sert pas d'autres Monnoies que de celles de France, & on y tient les écritures tout comme à Paris. Il y a cependant à Avignon une ancienne petite Monnoie de cuivre que l'on nomme *Pata*: les 6 *Patas* font le Sol du Comtat Venaissin; mais il faut 7 de ces *Patas* pour le Sol de France.

5. AUSBOURG ou AUGUSTE.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
1. la Rixdale *ou* Richſtaler.	90 Creutzers.
2. le Florin.	60 Creutzers.
3. le Creutzer.	4 Fénins *ou* 8 Hellers.

Correſpondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
1. La Rixdale de change.	4 liv.	0 ſ.	0 d.	
2. le Florin de change. .	2	13	4	
3. le Creutzer.	0	0	10	2/3
4. le Fénin.	0	0	2	2/3
5. le Heller.	0	0	1	1/3
6. 45 Fénins font. . . .	0	10	0	
7. 15 Hellers font. . .	0	1	8	
8. 22 Creutzers & 2 Fénins font.	1	0	0	1/2
9. le Ducat de 4 Florins.	10	13	4	
10. la Rixdale courante. .	4	17	3	4/7

On tient à Ausbourg les écritures en Rixdales, Creutzers & Fénins; & en Florins, Creutzers ou Hellers.

L'uſance ſur Ausbourg eſt de quinze jours de vue après l'acceptation; mais le paiement ne s'en fait ordinairement que le Mercredi. Il y a quelques perſonnes qui prétendent que l'uſance eſt de quatorze jours & cinq jours de faveur.

Les Lettres de Change à uſance doivent être acceptées à la préſentation; mais celles à pluſieurs uſances & jours de date, peuvent ne s'accepter que 15 jours avant l'échéance.

Celles à vue n'ont que 24 heures au plus après la préſentation.

Celles qui échoient le Mercredi, peuvent n'être payées que le Mercredi ſuivant.

Paris change avec Ausbourg par Amſterdam, ou par Hambourg.

6. Basle & Berne *en Suiſſe.*

Monnoies.	*Valeur en arg. du P.*		
1. La Rixdale.	3 Livres.		
2. l'Ecu de Change.	3 Livres.		
3. la Livre.	20 Sols.		
4. le Sol.	12 Deniers.		
5. le Florin.	60 Creutzers.		
6. le Creutzer.	5 Fénins.		
7. le Louis d'or vieux de France.	11 liv.	13 ſ.	
8. la Piſtole d'Eſpagne.	11	13	
9. le Ducat.	6	9	6 d.
10. la Goulde d'Empire, dont 7 & demi font le Louis.	1	11	0 $\frac{3}{5}$
11. la Goulde, *ou* Florin ordinaire.	60 Creutzers.		

Correſpondance avec Paris.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
1. La Rixdale.	5 liv.	0 ſ.	0 d.
2. l'Ecu de Change.	5	0	0
3. l'Ecu Neuf (*a*).	6	0	0

(*a*) Gros Ecu de France.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
4. la Livre.	1 liv.	13 s.	4 d.
5. la Livre nouvelle (*b*). .	1	0	0
6. le Sol.	0	1	8
7. le Florin de 16 Creutzers.	[illegible]	12	0
8. le Florin *ou* Goulde ordinaire.	2	14	6
9. le Bache.	0	3	0
10. le Creutzer.	0	0	10 $\frac{9}{10}$
11. le Louis d'or vieux de France.	19	8	8
12. la Pistole d'Espagne. .	19	8	8
13. le Ducat.	10	15	10
14. la Goulde de l'Empire. .	2	12	11
15. le Fénin.	0	0	2 $\frac{9}{50}$
16. 22 Creutzers font. . .	1	0	0

On tient à Basle les écritures en Livres, Sols & Deniers, & en Rixdales, Florins, Creutzers & Fénins.

Les Lettres de Change sur Basle sont ordinairement à tant de jours de vue ou de date. L'on ne connoît pas de jours de faveur.

Les Lettres de Change que l'on prend sur Paris, Lyon, & autres Villes de France, se payent en espéces courantes de France. Cet argent neuf est toujours plus cher que la Monnoie du Pays.

Les Monnoies étrangeres y ont cours.

Paris change à droiture avec Basle.

(*b*) Est celle de France; depuis très-longs temps les Banquiers & les gros Négocians tiennent leurs écritures en Livres, Sols & Deniers de France, & payent en cette Monnoie.

7. BAYONNE. (*Voyez* PARIS.)

8. BENGALE. VISAPOUR, &c.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
La Roupie.	16 Athnas.
l'Athnas	4 Ligondas.
le Ligondas.	10 Gandas.
le Gandas.	4 Cauris.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
La Roupie.	2 liv.	8 f.	0 d.	
l'Athnas	0	3	0	
le Ligondas.	0	0	9	
le Gandas.	0	0	0	$\frac{9}{10}$
le Cauris.	0	0	0	$\frac{9}{40}$
6 Athnas & 2 Ligondas $\frac{2}{3}$ font.	1	0	0	

9. BERGAME.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
La Livre.	20 Sols.
le Sol.	12 Deniers.
8 Sols courans n'en font que 7 de change.	



Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
Le Ducat *ou* Ecu.	4 liv.	4 s.	0 d.
la Livre de Change. . . .	0	10	6
le Sol de Change.	0	0	6 $\frac{3}{10}$
la Livre courante.	0	8	9
le Sol courant.	0	0	5 $\frac{1}{4}$
40 sols de Change font environ	1	0	0

On tient à Bergame les écritures en Livres, Sols & Deniers.

L'usance sur Bergame est, de Milan & de Venise, de vingt jours de date.

Et de Zurich quinze jours. Après l'acceptation il n'y a aucun jour de grace.

Celles à usance ou à tant de jours de vue, ont 3 jours après l'échéance. Les Lettres à vue à leur présentation.

Et l'on fait le protêt le jour de la présentation, quoique non-acceptées.

Il faut protester le jour de l'échéance à faute de paiement.

Il faut aussi protester à l'instant lorsque l'on refuse d'accepter.

Le protêt doit être fait à la Banque de la Jurisdiction du Commerce.

Les Monnoies étrangeres y ont cours.

Paris change avec Bergame par Lyon *ou* par Livourne.

10. BERLIN.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
Le Frédéric d'or	5 Rixdales.
la Rixdale.	24 Bons-gros.
le Bon-Gros.	12 Fénins.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
Le Fréderic d'or (*a*). . .	20 liv.	0 f.	0 d.
le Ducat d'Empire & de Hollande.	11	0	0
le Ducat de 4 Florins. . .	10	8	0
le Louis d'or vieil de France.	20	0	0
le Carls d'or de Brunswick. .	20	0	0
la Rixdale nouvelle à la Croix.	4	17	6
le Florin de Brandebourg. .	2	12	0
la Rixdale ordinaire. . . .	4	0	0
le Bon-Gros.	0	3	4
la Piece de 4 Gros. . . .	0	13	4
le Fénin.	0	0	3 $\frac{1}{3}$
6 Bons-Gros font	1	0	0

On tient à Berlin les écritures en Rixdales, Bons-Gros & Fénins.

L'usance des Lettres sur Berlin est de quatorze jours de vue & trois jours de grace ensuite, les Fêtes comprises; mais il faut les protester le troisieme jour si elles ne sont pas acquitées.

Paris change avec Berlin, par Hambourg & Amsterdam.

11. BERNE. (*Voyez Basle.*)

12. BOLOGNE, (*en Italie.*)

(*a*) On en distingue aujourd'hui de deux titres; ceux frappés en 1752, sont au titre de 21 Karats $\frac{24}{32}$; & ceux frappés en 1756, ne sont qu'à celui de 15 Karats $\frac{16}{32}$. Cette différence a occasionné un Arrêt de la Cour des Monnoies de Paris du 28 Avril 1759, qui décrie de tous cours & mises lesdites Especes nommées Frédérics.

Monnoies d'or.	*Val. en arg. du P.*
La Pistole d'Espagne de Cadix.	32 Jules.
la Pistole effective d'Italie. .	20 Jules.
le Sequin de Venise. . . .	19 Jules.
le Ducat *ou* Hongre. . . .	18 Jules.
Monnoies d'argent.	
le Ducaton *ou* Ecu d'argent du Pape.	10 Jules.
la Piastre d'Espagne. . . .	7 Jules $\frac{1}{4}$
la Livre 20 Sols *ou* Bayoques.	2 Jules.
le Jule 10 Sols *ou* Bayoques.	1 Jules.
le Sol.	1 Bayoque.
la Bayoque.	6 Quattrins.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
L'Ecu de 10 Jules du Pape. .	5 liv.	4 f.	0 d.
l'Ecu de 85 Sols Bolonnois.	4	8	4
le Sequin de Rome *en Banque.*	10	12	0
Philippes.	5	8	8
Pistoles d'Espagne *en Banque.*	18	11	0
Louis d'or vieux de France. *en Banque.*	18	11	0
Pistole d'Italie *en Banque.* .	18	0	0
Sequin de Venise *en Banque.*	10	17	3
Sequin de Florence à la Fleur de Lys *en Banque.* . . .	10	16	3
Ecu d'or de Rome *ou* Corsini *en Banque*	8	15	0
Ducat ou Hongre *en Banque.*	10	6	8
Le Sol *ou* Bayoque.	0	1	0 $\frac{36}{50}$
Le Jule.	0	10	7 $\frac{1}{5}$

N. B. La Monnoie du Pape est reçue à Bo-

logne, & celle de Bologne ne l'eſt pas à Rome.

Toutes ſortes d'Eſpeces étrangeres ont cours à Bologne.

On tient à Bologne les écritures en Livres, Sols & Deniers, comme en France.

L'uſance ſur Bologne eſt de huit jours de vue après l'acceptation, non compris celui de l'acceptation, ni celui de l'échéance. Il faut faire proteſter, à défaut de paiement le même jour ou le premier jour ouvrier ſuivant, s'il arrive que le jour du paiement ſoit une Fête; il n'y a pas de jours de faveur. Toutes les Lettres ſur Bologne ſe payent en argent de Banque, à moins qu'elles ne ſoient exprimées autrement.

Paris change avec Bologne. Il n'y a aucun jour de grace.

Le négoce y déroge à la nobleſſe.

13. BOURDEAUX, (*Voyez Paris.*)

14. BRESLAW.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
La Piſtole d'Eſpagne. . . .	7 Florins $\frac{1}{3}$.
le Ducat d'Allemagne. . .	4 Florins courans.
l'Ecu blanc	1 Florin $\frac{1}{2}$ courant.
la Rixdale *ou* Thaler. . .	30 Silvers-Gros.
le Florin.	20 Silvers-Gros.
le Silvers-Gros.	3 Creutzers.
le Creutzer.	4 Fénins.



Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
La Pistole d'Espagne. . . .	19 liv.	11 s.	6 d.	
le Ducat d'Allemagne. . .	10	13	1	
l'Ecu blanc	4	0	0	0
la Rixdale.	4	0	0	0
le Florin.	2	13	4	
le Silver-Gros.	0	2	8	
le Creutzer.	0	0	10	$\frac{2}{3}$
le Fénin.	0	0	2	$\frac{2}{3}$
22 Creutzers & 6 Fénins font	1	0	0	

On tient à Breslaw les écritures en Rixdales, Silvers-Gros & Fénins ; *ou* en Florins, Creutzers & Pénins *ou* Fénins.

L'usance des Lettres sur Breslaw est de 7 & de 14 jours après l'acceptation.

Les Lettres tirées à usance ont six jours de grace. Celles payables à vue ou à cours jours, n'ont que 24 heures après leur échéance, ou présentation.

Paris change avec Breslaw par Amsterdam, par Hambourg, ou par Berlin.



15. BRUXELLES, *Voyez* ANVERS.

16. CADIX.

MONNOIES D'OR.	Valeur en arg. du Pays. Plattes. Réaux	Mar.	Veillon. Réaux	Mar.
1. Quadruple. . . .	160	0	301	6
2. Double Pistole. .	80	0	150	20
3. Pistole.	40	0	75	10
4. Demi-Pistole. . .	20	0	37	22
Monnoies d'argent.				
5. Piastre forte, ou effective. . . .	10	$\frac{5}{8}$	20	0
6. La Demi.	5	$\frac{5}{16}$	10	0
7. Le Quart.	2	$\frac{21}{32}$	5	0
8. Le Huitieme. . .	1	$\frac{21}{64}$	2	$\frac{1}{2}$
Monnoies Idéales.				
9. La Pistole de Change.	32	0	60	8
10. La Piastre courante.	8	0	15	2
11. Le Ducat de Change.	11	1	20	26
12. Dito pour marchandises.	11	0	20	24
13. Le Réal de seize Quartos. . . .	0	34	1	30
14. Le Quarto. . . .	0	$1\frac{1}{8}$	0	4
15. Le Maravedis. . .	0	1	0	$1\frac{15}{17}$

N. B. Il n'y a présentement à Cadix d'autres Monnoies pour les paiemens que celles ci-dessus.

Cadix donne à Paris, toujours une Piaſtre de Change, pour recevoir environ 77 Sols tournois; & Paris donne à Cadix, environ 15 Livres tournois, pour recevoir toujours une Piſtole de Change.

Correſpondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
Eſpeces d'or.			
1. Quadruple.	78 l.	6 ſ.	0 d.
2. Double Piſtole.	39	3	0
3. Piſtole effective. . . .	19	11	6
4. Demi-Piſtole.	9	15	9
Eſpeces d'argent.			
5. Piaſtre effective. . . .	5	4	0
6. La Demi-Piaſtre. . . .	2	12	0
7. Le Quart de Piaſtre. .	1	6	0
8. Le Huitieme de Piaſtre.	0	13	0
Autres Eſpeces qui ont cours à Madrid.			
9. La Piecette de 4 Réaux de Veillon.	1	0	9 $\frac{2}{5}$
10. La Demie de 2 *idem.* .	0	10	4 $\frac{4}{5}$
11. Celle de . . . 1 *idem.* .	0	5	2 $\frac{2}{5}$
Eſpeces de cuivre.			
12. Les Pieces de 2 Quartos.	0	0	7 $\frac{4}{5}$
13. Celles d'un Quartos. . .	0	0	3 $\frac{9}{10}$
14. Celles nommées Ochavos	0	0	1 $\frac{19}{20}$
15. Le Maravedis.	0	0	0 $\frac{39}{40}$
Monnoies de Change de Cadix, Madrid, Bilbao, &c.			
16. La Piſtole de Change. .	15	4	0
17. La Piaſtre courante. . .	3	16	0
18. Le Ducat de Change. .	5	4	9 $\frac{6}{17}$

19. Dito pour marchandises.	5 l.	4 s.	6 d.	
20. Le Réal de Platte. . .	0	9	6	
21. Dito de Veillon. . . .	0	5	0	$\frac{3}{16}$
22. Le Quarto de Platte. .	0	0	7	$\frac{1}{8}$
23. Le Maravedis de Platte.	0	0	3	$\frac{6}{17}$

N. B. 17 Réaux de Platte font 32 Réaux de Veillon, ou 100 Réaux de Platte font 188 Réaux $\frac{4}{17}$ de Veillon.

Et 272 Maravedis de Platte font 512 Maravedis de Veillon.

On entend par le mot de Platte, Monnoies d'argent ; & par le mot de Veillon, Monnoies de Billon ou de cuivre.

On tient les écritures à Madrid, Cadix, Bilbao, &c. en Réaux & Maravedis de nouvelle Platte ; le Réal se divise en 34 Maravedis, ou en 16 Quartos.

L'usance de l'Etranger sur Cadix est de soixante jours de date après lesquels il y a six jours de grace. Il faut faire protester le sixieme jour. Aujourd'hui il est d'usage & il est même réglé que l'on accorde à Madrid quatorze jours après l'échéance pour les Lettres tirées de France, de Gênes, d'Angleterre & de Hollande, il faut faire protester le quatorzieme jour ; il y a 8 jours pour les Lettres qui viennent de Portugal & de l'intérieur du Royaume d'Espagne, à l'exception de celles de Bilbao pour lesquelles on donne dix-neuf jours après l'échéance. Les quatorze jours de grace à Madrid, sont en faveur de l'acceptation : les Lettres dont le refus d'accepter est constaté par un protêt n'ont point de jour de grace.

Celles tirées de Rome sur Madrid n'ont aucun jour de grace.

Les Lettres que l'on a refusé d'accepter doivent être protestées le jour même de l'échéance.

Les Lettres à vue doivent être payées à leur présentation.

Il n'y a point de Banque à Madrid & presque point de Banquiers pour la France.

La Noblesse n'y déroge point en faisant le commerce.

17. COLOGNE.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
Le Ducat.	2 Rixdales.
la Rixdale.	78 Albus.
le Florin.	5[illegible] 1/[illegible] Albus.
le Florin de Change. . . .	40 Den. de Gros.
l'Albus.	1 Sol.
le Sol.	2 Creutzers.
le Creutzer.	4 Hellers.
le Heller *ou* Fénin. . . .	3 Deniers.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
Le Ducat.	10 l.	16 s.	0 d.
la Rixdale	5	8	0
le Florin	3	18	0
le Florin de Change . . .	2	3	0
l'Albus.	0	1	4 $\frac{8}{13}$
le Creutzer.	0	0	8 $\frac{4}{13}$
le Heller de 3 Deniers. . .	0	0	2 $\frac{1}{13}$
le Denier.	0	0	0 $\frac{9}{13}$

On tient à Cologne les écritures en Rixdales, en Florins, en Albus.

L'usance sur Cologne est de quatorze jours après celui de l'acceptation. Il y a six jours de grace

pour les Lettres tirées à usance, non compris les Fêtes & Dimanches ; mais celles payables à vue, à plusieurs jours de vue, & à cours jours, doivent être payées 24 heures après l'acceptation.

18. CONSTANTINOPLE.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
1. Le Sequin de Venise. . .	465 Aspres.
2. Le Sequin Hongre. . .	438
3. Le Sequin fondonclis. . .	440
4. Le Sequin Zenzestis de Constantinople. . . .	420
5. —— Celui du Caire. .	330
6. Le Sequin Tourrallis de Constantinople. . . .	390
7. —— Celui du Caire. .	315
8. Le Sequin de Tunis, Tripoli, Alger & Barbarie.	390
9. Le Sultanin *ou* Serisi. .	390
10. La Piastre de Change. .	120
11. Le Lion	120
12. La Piastre de Réaux. . .	120
13. Le Caragrouch.	120
14. L'Asselani.	115
15. Le Tourq.	38
16. L'Isolotte *vieille*. . . .	77
17. L'Isolotte *neuve*. . . .	75
18. L'Abra.	29
19. Le Parat.	3
20. Le Médin.	3



Correſpondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
1. Le Sequin de Veniſe. .	11 l.	12 ſ.	6 d.
2. Le Sequin Hongre. . .	10	19	0
3. Le Sequin Fondonclis. .	11		
4. Le Sequin Zenzeſtis de Conſtantinople. . .	10	10	0
5. — Celui du Caire. . .	8	5	0
6. Le Sequin Tourralis de Conſtantinople. . . .	9	15	0
7. — Celui du Caire. . .	7	17	6
8. Le Sequin de Tunis, Tripoli, Alger & Barbarie.	9	15	0
9. Le Sultanin *ou* Seriſi. .	9	15	0
10. La Piaſtre de Change. .	3	0	0
11. Le Lion.	3	0	0
12. La Piaſtre de Réaux. .	3	0	0
13. Le Caragrouch. . . .	3	0	0
14. L'Aſſelani.	2	17	6
15. Le Tourq.	0	19	0
16. L'Iſſolotte *vieille*. . . .	1	18	6
17. L'Iſolotte *neuve*. . . .	1	17	6
18. L'Abra.	0	14	6
19. Le Parat.	0	1	6
20. Le Medin.	0	1	6
21. L'Aſpre.	0	0	6
Quarante Aſpres font. . .	1	0	0

Chaque Nation tient à Conſtantinople les écritures ſelon les uſages de ſon Pays. Mais il eſt aſſez ordinaire qu'on les tienne auſſi en Piaſtres & en Aſpres, ou en Piaſtres, Parats & Aſpres, &c.

La Monnoie de Change eſt la Piaſtre qui équivaut à notre écu de Change de trois livres.

19. COPPENHAGUE.

Monnoies.		Val. en arg. du P.
Especes d'or.		
1. Ducat. . . .	de .	14 Marcs Dan.
2. Autre. . . .	de .	11 Dito.
Especes d'argent.		
3. Courronne . .	de .	68 Schellings.
4. Demi Couronne.	de .	34
5. Pieces. . . .	de .	24
6. Autre. . . .	de .	10
7. Autre. . . .	de .	8
8. Autre. . . .	de .	4
9. Autre. . . .	de .	2
10. Les Liards de cuivre dont les deux font. . . .		1
Monnoies de Change.		
11. La Rixdale.		6 Marcs Dan.
12. Le Marc Danois. . .		16 Schel. *idem.*
13. Le Schelling Danois. .		2 Liards de cuiv.
14. Le Liard de cuivre. .		$\frac{1}{2}$ Schelling.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	Val. en arg. de Fr.			
Especes d'or.				
1. Ducat de 14 M. . . .	11 l.	1 f.	8 d.	
2. Autre de 11 *id.*	8	14	2	
Especes d'argent.				
3. La Couronne.	3	7	3	$\frac{1}{2}$
4. La $\frac{1}{2}$ Dito.	1	13	7	$\frac{3}{4}$
5. La Piece de 24. . . .	1	3	9	
6. Celle de 10.	0	9	10	$\frac{1}{4}$

7. Celle de 8. . . .	0	7	11	
8. Celle de 4. . . .	0	3	11	$\frac{1}{2}$
9. Celle. de 2. . . .	0	1	11	$\frac{3}{4}$
10. Liard de cuivre. . . .	0	0	5	$\frac{15}{16}$
Monnoies imaginaires.				
11. La Rixdale de Change.	4	15	0	
12. Le Marc Danois. . .	0	15	10	
13. Le Schelling Danois. . . .	0	0	11	8

On tient les écritures à Coppenhague de deux manieres ; 1°. en Rixdales, Marcs & Schellings ; 2°. en Rixdales de Schellings.

La Rixdale imaginaire est comptée pour 6 Marcs, le Marc pour 16 Schellings Danois, chaque Schelling 2 liards de cuivre.

On compte aussi par Marcs & Sols Lubs qui valent le double des Marcs & Schellings Danois.

Les Lettres tirées sur Coppenhague à jour certain, jouissent de 8 jours de grace, & celles à vue se payent à la présentation.

Paris change avec Coppenhague par Hambourg.

20. CRACOVIE, DANTZICK, & KŒNIGSBERG.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
Le Ducat d'or.	9 Florins de 30 Gros.
le Ducat de Dantzick . .	6 Flo. de 30 Gros.
l'Ecu d'argent.	6 Flo. de 30 Gros.
le Tallard.	6 Flo. de 30 Gros.
l'Ort.	6 Flo. de 30 Gros.
le Daelder de Kœnigsberg. .	3 Flo. de 20 Gros.
le Ducat de Kœnigsberg. .	3 Flo. de 12 Gros.
le Tallard de Pologne. . .	3 Flo. de 12 Gros.

le Tallard de Dantzick. . .	2 Flo. de 30 Gros.
le Storax de Pologne. . . .	10 Gros.
le Sol.	18 Den. du pays.
la Rixdale.	90 Gros Polonois. ou 3 Florins.
le Florin.	30 Gros Polonois.
le Gros Polonois.	18 Fénins.

Correſpondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
Le Ducat d'or.	12 l.	12 ſ.	0 d.	
le Ducat de Dantzick. . .	8	8	0	
le Daelder de Kœnigsberg.	2	16	0	
le Ducat de Kœnigsberg. .	1	13	7	1/5
la Rixdale	4	4	0	
le Florin.	1	8	0	
le Gros Polonois. . . .	0	0	11	1/5
le Fénin.	0	0	0	28/45
21 Gros Polonois & 6 Fénins font environ. . . .	1	0	0	

On tient à Dantzick & à Kœnigsberg, les écritures en Rixdales, Gros & Pfénins, ou en Florins, Gros & Pfénins *ou* Fénins.

L'uſance ſur Dantzick, &c. eſt de 14 jours après l'acceptation.

Si celles ſur Dantzick ſont à une ou pluſieurs uſances, elles ont 10 jours de grace; mais ſi le dixieme jour ſe rencontre une Fête ou un Dimanche, elles doivent être payées la veille. Celles au-deſſous de quarante jours, n'ont que trois jours de grace. Celles à vue n'ont que vingt-quatre heures après la préſentation.

Suivant un autre article de la même Ordonnance de 1701, l'échéance des Lettres à uſance ſur Dantzick eſt fixée à quinze jours après l'acceptation en y comprenant les Dimanches & les Fêtes,

mais non le jour de l'acceptation. Les Lettres payables à jour préfix, sont réputées échues le jour qui précede l'échéance, & les jours de faveur commencent ce jour-là. Si elles sont payables le jour de la date ou après la date, le temps de l'échéance est compté du jour d'après la date. A Kœnigsberg, il y a six jours de grace.

Celles sur Kœnigsberg n'ont que six jours de grace après leur échéance.

Paris se sert d'Amsterdam & d'Hambourg pour les opérations de Banque qu'il a à faire avec Dantzick & Kœnigsberg.

21. Dantzick. *Voyez* Cracovie.

22. Dresde. *Voyez* Leipsick.

23. FLORENCE.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*		
Le Sequin d'or de Florence.	13 l.	6 s.	8 d.
l'Ecu d'or.	7	10	0
le Ducat.	7	0	0
la Piastre	5	15	0
la Livre.	[illegible]	20	0
le Sol.	0	0	12

Correspondance avec Paris.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
Le Sequin d'or.	11 l.	2 s.	7 d.	7/23
l'Ecu d'or.	6	0	0	
le Ducat.	5	16	10	10/23
la Piastre.	4	16	0	
la Livre.	0	16	8	8/23
le Sol.	0	0	10	2/115

N. B. Il n'y a point de Monnoie longue à Florence, & pas d'autres Monnoies que celles de Livourne.

On tient les écritures à Florence, en Ducato, qui se divise par 20 Sols, & le Sol en 12 deniers, & vaut 7 livres de Florence.

Les Lettres de Change tirées de Venise & de Rome sur Florence s'acceptent le Samedi de chaque semaine, & se payent deux semaines après ce Samedi, en sorte que l'usance est de quinze jours y compris celui de l'acceptation.

Celles tirées de Bologne s'acceptent le Samedi, & se payent le Samedi suivant, ainsi l'usance est de 8 jours, y compris celui de l'acceptation. Le surplus des usages est de même qu'à Livourne.

On ne connoît pas dans cette Ville les jours de faveur. Le commerce n'y fait point déroger la Noblesse, ayant des privileges particuliers. Une grande partie de la Noblesse fait le commerce.

Paris change avec Florence par Livourne.

24. FRANCFORT *sur le Mein.*

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
La Rixdale.	90 Creutzers.
le Florin.	60 Creutzers.
le Batz.	4 Creutzers.
le Creutzer.	4 Fénins.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies d'or.	Val. en arg. de Fr.		
La Rixdale.	3 liv.	15	0 d.
le Florin.	2	10	0
le Batz.	0	3	4
le Creutzer.	0	0	10
le Fénin.	0	0	2 ½
24 Creutzers font.	1	0	0

On tient à Francfort les écritures en Rixdales, Creutzers & Fénins, & en Florins ou Gouldes, Creutzers & Fénins.

L'usance sur Francfort est de 14 jours de vue du jour de l'acceptation.

L'acceptation des Lettres de Change dans les Foires de Francfort, commence le Lundi de la premiere Semaine, & continue jusqu'au Mardi 9 heures du matin de la seconde Semaine, & passé ce temps il faut faire protester les Lettres non-acceptées.

L'on peut même faire protester une Lettre avant l'expiration, si celui sur qui elle est tirée fait refus de l'accepter, & ensuite renvoyer ladite Lettre avec le protêt; mais s'il se présentoit une tierce personne qui, pour l'honneur du Tireur, acceptât la Lettre, le protêt lui doit être remis entre les mains lorsqu'il l'acceptera. Et si le Débiteur venoit s'offrir d'accepter & de payer la Lettre sur lui tirée avant qu'elle fût renvoyée avec le protêt, il lui est permis de le faire en payant les frais.

Toutes les Lettres de Change y doivent être payées en argent de Change, à moins qu'il n'en soit convenu autrement. L'argent de Change est toujours plus cher que l'argent monnoyé.

Les Lettres de Change payables hors des Foires,

y ont 4 jours de faveur après leur échéance, non compris les Fêtes & Dimanches. Elles doivent être protestées le quatrieme jour : celles à un, deux, trois jours de vue, n'ont que 24 heures.

Paris change à droiture avec Francfort.

25. GENES.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*		
Especes d'or.	*Mon. hors Banco.*		
1. La Lisbonnine & $\frac{1}{3}$ . .	50 l.	16 s.	0 d.
2. La même Tolérée. . .	50	8	0
3. *Id.* simple de juste poids.	38	0	0
4. *Id.* Tolérée.	37	12	0
5. Les Pistoles de Gênes & d'Espagne.	23	12	0
6. Le Sequin de Venise. .	13	16	0
7. *Id.* de Gênes & de Florence.	13	10	0
8. *Id.* de Rome.	13	8	0
Especes d'argent.			
9. Ecu de juste poids. . .	9	10	0
10. *Id.* Leger.	9	0	0
11. Piastre d'Epagne. . . .	6	10	0
12. Ecu de St. Jean-Baptiste.	5	0	0
13. Mandonnine double. . .	2	0	0
14. *Id.* simple.	1	0	0
15. Giorgino de Gênes. . .	1	6	0
16. La Livre hors Banco. .	1	20	0
17. Le Sol *id.*	0	0	12
18. La Parpayole	0	2	0
19. La Dote Genoise. . .	0	0	8

Monnoies de Change.	*Mon. de Banco.*		
20. Ecu de Marc d'or. . . .	9 liv.	6 ſ.	0 d.
21. Croiſat.	7	12	0
22. Piaſtre.	5	0	0
23. Ecu d'argent.	4	0	0
24. Livre de Banco.	0	20	0
25. Sol *ou* Solidino Banco. .	0	0	12

N. B. Toutes les Eſpeces étrangeres d'or & d'argent, ne ſont conſidérées à Gênes que comme Marchandiſes; elles ſe vendent au poids, appellé Livre, composées de 12 Onces, l'Once de 24 Deniers, le Denier de 24 Grains.

Suivant les comparaiſons faites avec les Eſpeces d'or de France, anciennes & nouvelles, 100 Livres de 12 Onces de Gênes, font 130 Marcs 2 Onces 11 Deniers 14 Grains $\frac{1}{4}$ de France.

Correſpondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
Eſpeces d'or.			
1. La Lisbonnine & $\frac{1}{3}$ . .	40 l.	12 ſ.	9 d.
2. La même Tolérée. . .	40	6	5
3. La Simple de juſte poids.	30	8	0
4. Dite Tolérée.	30	1	7 $\frac{1}{5}$
5. La Piſtole de Gênes & d'Eſpagne.	18	17	7 $\frac{1}{5}$
6. Le Sequin de Veniſe. .	11	0	9 $\frac{3}{5}$
7. Le Sequin de Gênes & de Florence.	10	16	0
8. Celui de Rome. . . .	10	10	4 $\frac{4}{5}$

	Especes d'argent.			
9.	L'Ecu de juste poids. .	7 l.	12 f.	0 d.
10.	Dit Leger.	7	4	0
11.	Piastre d'Espagne. . .	5	4	0
12.	Ecu de S. Jean-Baptiste.	4	0	0
13.	Mandonnine Double. . .	1	12	0
14.	Dite Simple.	0	16	0
15.	Georgino de Gênes. . .	1	0	9 3/5
16.	La Livre hors Banco. .	0	16	0
17.	Le Sol *id.*	0	0	9 3/5
18.	La Parpayole.	0	1	7 1/5
19.	La Dotte Genoise. . .	0	0	6 2/5
	Monnoies de Change.			
20.	Ecu de Marc d'Or. . .	8	12	0
21.	Croisat.	7	0	2 2/5
22.	Piastre.	4	12	0
23.	Ecu d'argent	3	13	7 1/5
24.	Livre de Banque. . .	0	18	4 3/10
25.	Sol Banco.	0	0	10 4/5

Depuis la suspension de la fameuse Banque de St. George, les Banquiers & autres Négocians tiennent leurs écritures en Monnoies hors de Banque, c'est-à-dire, en Livres, Sols & Deniers, qu'ils somment par 20 & par 12.

Quoique les Lettres de Change soient stipulées en argent de Banque; ainsi que les paiemens des droits de la Douane & des Gabelles, elles sont toujours payées en Monnoies hors Banco, c'est-à-dire, qu'on paye 115 Livres hors de Banque pour 100 Livres de Banque.

L'usance sur Gênes est de trois mois, y compris la date, pour Londres.

D'Amsterdam & Hambourg deux mois.

De Lisbonne, Cadix & Madrid 60 jours.

De Rome & Veniſe 15 jours de vue.
De Florence, Livourne & Milan, 8 jours de vue.
De Naples, 22 jours de vue.

Le Porteur a 30 jours pour faire ſes diligences, ſans être reſponſable d'aucun événement. Il peut faire proteſter le premier jour de la demande. Ordinairement l'on ne fait proteſter, pour défaut de paiement, que dans la Semaine qui ſuit celle de l'échéance.

Paris change à droiture avec Gênes.

26. GENEVE.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.* *Arg. cour.*			*Monnoies.*		
Eſpeces d'or.						
Piſtoles Anciennes.	11 l.	10 ſ.	0	Fl. 40 l.	9 ſ.	0
Autres de 1752, 1753 & 1754.	10	0	0	35	0	0
Eſpeces d'argent.						
Bajoires.	3	15	0	13	1	6
Ecus Patagons.	3	0	0	10	6	0
Quart d'Ecu.	0	15	0	2	7	6
Pieces de 21 Sols.	0	10	0	1	9	0
Autres de 10 Sols 6 Deniers.	0	5	0	0	10	6
Monnoies idéalles						
Livre courante.	0	20	0	3	6	0
Sol courant.	0	0	12	0	2	$\frac{1}{10}$
Florin-Monnoie.	0	5	8 $\frac{4}{7}$	0	12	0
Le Sol-Monnoie.	0	0	5 $\frac{5}{7}$	0	0	12

Correſpondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
Eſpeces d'or.				
Piſtoles anciennes.	18 l.	18 ſ.	4 d.	$\frac{1}{5}$
Dites de 1752, 1753 & 1754.	16	9	0	
Eſpeces d'argent.				
Bajoires.	6	3	4	$\frac{1}{2}$
Ecus Paragon.	4	18	8	$\frac{2}{5}$
Quart d'Ecu.	1	4	8	$\frac{1}{10}$
Pieces de 21 Sols.	0	16	5	$\frac{4}{10}$
Autres de 10 Sols 6 Den. .	0	8	2	$\frac{7}{10}$
Monnoies imaginaires.				
Livre courante	1	12	10	$\frac{4}{5}$
Sol courant.	0	1	7	$\frac{7}{10}$
Florins-Monnoies.	0	9	4	$\frac{4}{5}$
Sol-Monnoie.	0	0	9	$\frac{2}{5}$

Les Monnoies étrangeres varient ſuivant qu'elles ſont recherchées.

On tient à Geneve les écritures en Livres, Sols & Deniers.

L'uſance ſur Geneve eſt de 30 jours, compris la date.

Toutes les Lettres ſur Geneve doivent être payées en argent courant, à moins qu'il n'en ſoit convenu autrement.

On a cinq jours de faveur après l'échéance des Lettres de Change, non compris le Dimanche.

Paris change à droiture avec Geneve.

27. HAMBOURG.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
le Ducat d'or. . .	7 Marcs-Lubs courans.
la Rixdale. . . .	3 Marcs-Lubs *ou* 48 Sols.
le Daelder. . . .	2 Marcs-Lubs *ou* 32 Sols.
le Marcs-Lubs. . .	16 Sols-Lubs.
le Sol-Lubs. . . .	12 Deniers-Lubs.
la Livre de Gros. .	20 Sols de Gros.
le Sol de Gros. . .	12 Deniers de Gros.
le Denier de Gros. .	6 Deniers-Lubs.
le Sol commun. . .	12 Deniers *ou* Pénin.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
Le Ducat d'or.	10l.	18 f.	8 d.	
La Rixdale (Banco)	5	9	4	
Dite courante.	4	13	8	4/7
Le Daelder (Banco)	3	12	10	2/3
Dit courant.	3	2	5	5/7
Le Marc-Lubs Banco. . . .	1	16	5	1/3
Dit courant.	1	11	2	6/7
Le Sol-Lubs Banco. . . .	0	2	3	1/3
Dit courant.	0	1	11	3/7
La Livre de Gros.	13	13	4	
Le Sol de Gros.	0	13	8	
Le Denier de Gros.	0	1	1	2/3
9 Sols-Lubs Banco font. . .	1	0	0	

On tient à Hambourg les écritures & Marcs, Sols & Deniers-Lubs, qui se divisent par 16 & par 12.

L'argent courant vaut moins que celui de Banque d'environ 16 pour 100, c'est-à-dire, que 100 Marcs-Lubs Banco valent 116 Marcs-Lubs courans.

Presque toutes les Lettres sur Hambourg se payent en argent de Banque.

L'usance sur Hambourg est d'un mois. On y a 12 jours de faveur après l'échéance des Lettres de Change ; mais si le douzieme jour se trouve une Fête ou un Dimanche, il faut faire protester le jour de devant.

Celles tirées de Paris, Rouen, &c. se payent le troisieme jour après l'échéance, ou il les faut faire protester le troisieme jour.

Les Lettres à vue ou à quelques jours de vue, qui sont acceptées, obtiennent pareillement des jours de faveur.

Les Lettres qui échoient le 31 Décembre ou quelques jours avant, doivent êtres payées avant la clôture de la Banque, & ne jouissent d'aucun jour de faveur. La plupart des Négocians n'en profitent point.

Celles dont l'échéance tombe au 2 Janvier, ne peuvent être payées que le 14 dudit mois à cause de la clôture de la Banque, mais alors l'on n'accorde point de jour de faveur.

Le négoce ne déroge pas à la Noblesse de Hambourg : les Marchands & Négocians y deviennent Sénateurs.

Les Lettres qui courent sur un Particulier en faillite, sont censées échues.

Paris change à droiture avec Hambourg.

28. KŒNIGSBERG. *Voyez* CRACOVIE & BERLIN.

29. LEIPSICK.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
L'Auguste d'or.	5 Rixdales.
le Ducat.	2 3/4
le Tiers.	8 Bon-Gros.

le Sixieme.	4	
les Pieces de demi-Bon-Gros.	6	Fénins.
le vieil Louis d'or de France. .	5	Rixdales.
le Louis d'or neuf.	6	1/3
la Pistole d'Espagne. . . .	5	
les Ducats de Hollande & d'Empire.	2	2/4
le Carolin de Baviere. . .	6	1/3
le Max d'or de Baviere. .	4	2/9
le Carls d'or de Brunswick. .	5	
le Fréderic de Prusse. . .	5	
la Rixdale de Prusse. . .	1	
la Piece de	8	Gros.
la Piece de 16 Fénins appellés Bats.	16	Fénins.
la Rixdale.	24	Silvers-Gros.
le Silver-Gros.	12	Fénins.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
La Rixdale.	3 l.	15 s.	9 d.
le Silver-Gros.	0	3	3 $\frac{3}{8}$
le Fénin	0	0	3 $\frac{9}{32}$
6 Silvers-Gros $\frac{2}{21}$ font. . .	1	0	0

On tient à Leipsick les écritures en Rixdales, Silvers-Gros & Fénins.

L'usance sur Leipsick est de 14 jours de vue, qui ne se comptent que du lendemain de l'acceptation. Il faut les protester le quinzieme jour si elles ne sont point acquittées. Il n'y a aucun jour de grace.

On ne peut exiger l'acceptation des Lettres de

Change payables au-delà de l'usance, que lorsqu'il n'y en a qu'une à courir.

Cette usance est de 14 jours de vue, qui ne se comptent que du lendemain de l'acceptation, mais si le jour de l'échéance est un Dimanche, elle doit être payée le Samedi.

Les Lettres payables en Foire de nouvel an, doivent être acceptées, pour le plus tard, le 7 Janvier; si ce jour se rencontre un Dimanche, on accepte le 8, & doivent être payées le 12.

Celles payables en Foire de *Jubilate* & de Saint Michel, doivent être acceptées le Vendredi de la premiere Semaine à dix heures du matin, & le paiement s'en doit faire le Jeudi de la seconde Semaine de la Foire. Pendant les premieres Semaines de chaque Foire, on ne peut former aucune action contre le Débiteur, mais suivre celles intentées auparavant.

Celles payables hors les Foires ont 5 jours, mais celles à vue doivent être acquittées 24 heures après la présentation.

Paris change avec Leipsick par Amsterdam.

30. LILLE *en Flandre.*

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
Le Florin	20 Patars.
le Skalin courant.	6 Patars.
le Patar.	16 Fénins *ou* 2 Den. de Gros.



Correſpondance avec PARIS.

Monnoies.	Val: en arg. de Fr.		
Le Florin.	1 liv.	5 ſ.	0 d.
l'Eſcalin courant.	0	7	6
le Patar.	0	1	3
l'Eſcalin de Permiſſion. . . .	0	14	0
16 Patars ſont.	1	0	0

Les Monnoies réelles de Lille ſont les mêmes que par-tout le Royaume de France ; aucunes Monnoies étrangeres n'y ont cours ; même les anciennes Eſpeces de France y ſont ſéverement défendues.

Toutes les Monnoies ci-deſſus ſont idéales.

Le Florin ſe diviſe en vingt Patars, & le Patar en quinze Deniers. Le Florin vaut vingt-cinq Sols, la Livre vingt Sols, l'Eſcalin ſix Patars, & la Livre de Gros ſix Florins.

L'on tient à Lille les écritures en Florins, en Livres de Gros, & en Livres de France : ces trois dénominations ſont des Monnoies imaginaires.

L'uſance ſur Lille eſt d'un mois ; l'on accorde aux Lettres de Change & à tous les Billets 6 jours de grace. Il faut faire proteſter le ſixieme.

Celles à vue ont également 6 jours de grace, à moins qu'il n'y ait à vue préfix, ou à vue ſans jours de grace.

31. LISBONNE.

Monnoies d'or.	Val. en arg. du P
Eſpeces d'or.	
La Groſſe Piece d'or. . . .	12,800 Rées.
Celle de.	6,400.

Celle de	3,200 Rées.
Celle de	1,600.
Celle de	800.
Celle de	400.
Especes d'argent.	
La Creusade réelle. . . .	480.
Celle de Change (idéale) .	400.
Celle de	240.
Celle de	120.
Celle de	60.
Celle de	30.
Le Rée (imaginaire) . . .	1.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
Especes d'or.			
La grosse Piece du poids d'une once.	84 L.	0 s.	0 d.
Celle de 6,400 Rées. . .	42	0	0
Celle de 3,200.	21	0	0
Celle de 1,600.	10	10	0
Celle de 800.	5	5	0
Celle de 400.	2	12	6
Especes d'argent.			
La Creusade réelle. . . .	2	18	0
Celle de Change.	2	8	4
Celle de 240 Rées. . . .	1	9	0
Celle de 120.	0	14	6
Celle de 60.	0	7	3
Celle de 30.	0	3	7 1/2
Le Rée.	0	0	1 9/25

On tient à Lisbonne les écritures en Rés, & on sépare les Rés de cette maniere.

Ce qui fait { 54,478, 327. / 54 Millions. / 478 Millions. / 327 Centaines. } De Rés.

L'usance des Lettres tirées de l'étranger sur Lisbonne est de soixante jours de date pour la France, de deux mois courans de date pour Amsterdam, de trente jours de vue pour Londres, de trois mois de date pour l'Italie, & de quinze jours de vue pour l'Espagne.

On a à Lisbonne 6 jours de faveur après l'échéance des Lettres de Change, lorsqu'elles ont été acceptées. Mais celles qui ne l'ont pas été, ne jouissent d'aucun jour de grace. Il les faut faire protester le jour même de l'échéance. On en accorde quinze aux Lettres tirées de Portugal sur Lisbonne.

Paris change à droiture sur Lisbonne.

32. LIVOURNE.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*		
Especes d'or.	*Bonnes Monnoies.*		
Rouponie de Toscane. . .	40 liv.	0 f.	0 d.
Sequin de Florence. . . .	13	6	8
Especes d'argent.			
Piece frappée au coin du Grand Duc de Toscane. . .	6	9	4
Le Francesconi.	6	9	4
La Demie.	3	4	8

La Piastre de Change (*a*) .	5 liv.	15 s.	0 d.
Le Teston de 3 Jules. . .	2	0	0
Le Jule de 8 Grasses. . .	0	13	4
La Grasse.	0	1	8
La Livre vaut 60 Quattrins. .	0	20	0
Le Sol 3 Quattrins.	0	0	12

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
Especes d'or.			
La Rouponie de Toscane. .	33 l.	4 s.	0 d.
le Sequin de Florence. . .	11	1	4
Especes d'argent.			
le Francesconi.	5	7	4
la Demie.	2	13	8
la Piastre de Change. . . .	4	18	0
le Teston.	1	14	1
le Jule.	0	11	4 $\frac{1}{3}$
la Grasse.	0	1	5 $\frac{1}{24}$
la Livre bonne Monnoie. .	0	17	0 $\frac{1}{2}$
le Sol.	0	0	9 $\frac{5}{8}$
le Quattrain.	0	0	3 $\frac{5}{24}$

On tient les Ecritures à Livourne en Piastre, Sols & Deniers. Cette Piastre imaginaire se divise en 20 Sols, & le Sol en 12 Deniers de son espece.

L'usance sur Livourne est de 40 jours de la date pour Amsterdam, Hambourg, Cadix & Madrid, Paris, Lyon, &c. 30 jours de la date.

(*a*) Elle est aussi comptée pour 6 Livres Monnoie longue.

Lisbonne & Londres, 3 mois de la date.

Naples, Venise, Crémone, Plaisance, Modene, Mantoue, Reggio & Bergame, 20 jours de la date.

Bologne, Florence, Lucques, Pise Ferrare & Sienne, 3 jours de vue.

Gênes, Milan & Turin, 8 jours de vue.

Palerme & Messine, un mois de vue ou 2 mois de date.

Perouse, 5 jours de vue.

Sardaigne, un mois de vue.

Avignon, 45 jours de date.

Rome, 10 jours de vue, ou 15 jours de date.

Les Cantons Suisses, 8 jours de vue.

Il n'y a aucuns jours de grace après l'échéance des Lettres. Elles se payent les Lundi, Mercredi & Vendredi, ou celui de ces trois jours qui est le plus près de leur échéance. S'il arrive que le Lundi soit Fête, l'on paye le Samedi.

Le paiement des Lettres de Change se fait ordinairement le jour de l'échéance en Sequins de Florence. Il n'y a point de loix à Livourne qui obligent de faire le protêt dans un temps prescrit. On a cependant coutume d'attendre quelques jours pour en faire le protêt, & cela à la discrétion des Porteurs desdites Lettres de Change.

Paris change à droiture avec Livourne.

33. LONDRES.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*		
Especes d'or.	*Livres Sterlings.*		
La Piece de 5 Guinées. . .	5 liv.	5 s.	0 d.
Celle de 2 Guinées. . .	2	2	0
La Guinée.	1	1	0
La Demi-Guinée.	0	10	6

Especes d'argent.

Le Crown *ou* l'Ecu. . . .	0 liv.	5 s.	0 d.
le Demi-Crown.	0	2	6
le Scheling *ou* Sol Sterling.	0	0	12
le Demi-Scheling.	0	0	6
le Tiers de Scheling. .	0	0	4
le Quart de Scheling. . .	0	0	3
le Sixieme de Scheling. . .	0	0	2
le Douzieme de Scheling. .	0	0	1
Monnoies de cuivre.			
le Half-Penny.	0	0	0 $\frac{1}{2}$
le Farthing *ou* Liard. . . .	0	0	0 $\frac{1}{4}$

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
Especes d'or.			
La Piece de 5 Guinées. . .	122 liv.	0 s.	0 d.
celle de 2 Guinées . .	48	16	0
la Guinée.	24	8	0
la Demi-Guinée.	12	4	0
Especes d'argent.			
le Crown *ou* l'Ecu.	6	0	7
le Demi-Crown.	3	0	3 $\frac{1}{2}$
le Scheling.	1	4	1 $\frac{2}{5}$
le Demi-Scheling.	0	12	0 $\frac{7}{10}$
le Tiers.	0	8	0 $\frac{7}{15}$
le Quart.	0	6	0 $\frac{7}{20}$
le Sixieme.	0	4	0 $\frac{7}{30}$
le Douzieme.	0	2	0 $\frac{7}{60}$
Monnoies de cuivre.			
le Half-Penny.	0	1	0 $\frac{7}{120}$
le Farting *ou* Liard.	0	0	6 $\frac{7}{240}$

Monnoies de compte.

la Livre Sterling, environ.	22 liv.	10 f.	0	
le Sol ou Scheling. . . .	1	2	6	
le Denier Sterling.	0	1	10	$\frac{1}{2}$

Cours du Change depuis 30 jusqu'à 34 Deniers Sterlings pour l'Ecu de trois livres.

Le Change étant à 30, la Livre Sterling vaut.	24 l.	0 f.	0 d.	
le Change à 31, la Livre Sterling vaut.	23	4	6	6/31
le Change à 32, la Livre Sterling vaut.	22	10	0	
le Change à 33, la Livre Sterlinge vaut.	21	16	4	43/11
le Change à 34, la Livre Sterling vaut.	21	3	6	6/17

On tient en Angleterre les écritures en Livres, Sols & Deniers Sterlings.

Il y a, pour les dates, *vieux* & *nouveau ſtyle* : l'année commence comme ailleurs le premier Janvier, *vieux ſtyle*, lequel correſpond au 12 du même mois, *nouveau ſtyle*. Mais l'Fgliſe & l'Etat n'en comptent le commencement qu'au 25 Mars, *vieux ſtyle*, lequel jour correſpond au 5 Avril, *nouveau ſtyle*. C'eſt pourquoi, dans les dates, on fait mention des deux ſtyles & des années depuis Décembre juſqu'au 24 Mars. Il y a par conſéquent onze jours de différence du *vieux* ou *nouveau ſtyle*.

Lorſque les Lettres tirées des Villes d'Eſpagne à vue ou à uſance, reviennent proteſtées après les deux mois de date, le Remetteur n'a point de recours contre le Tireur.

Mais ſi une Lettre à vue ou à tant de jours de vue, en ſuppoſant l'acceptation ou le refus par le

protêt, reste même des années entieres entre les mains des Porteurs sans la présenter, elle est toujours au risque du Tireur jusqu'au protêt.

Si une Lettre de Change tirée sur Londres n'est pas acceptée le jour de la présentation, ou si sur le moindre refus on la fait protester le même jour, & même avant le départ du premier Courier, il n'y a point à Londres de Réglement fixe à ce sujet.

L'usance sur Londres est de 30 jours, non compris celui de la date pour la France, la Hollande & l'Allemagne, deux mois pour l'Espagne & le Portugal, & trois mois pour l'Italie & le Piémont.

Celles de Flandres à vue se payent dans 12 jours. Mais celles qui portent argent de caisse se payent comptant & sans remise. A Amsterdam la Banque a quatre jours après la Lettre vue.

Les Lettres de Change tirées à vue sur Londres, doivent être payées à leur présentation, ou protestées le même jour.

On a à Londres que trois jours de faveur pour le paiement des Lettres de Change après leur échéance. Il faut faire protester le troisieme jour ou la veille, si ce troisieme jour tombe un Dimanche. Mais si l'on paye le Lundi l'on ne peut exiger que la moitié des frais du protêt.

Paris change à droiture avec Londres en tout temps.

34. LYON.

Il y a à Lyon 4 Foires Franches par années, & qui durent chacune 15 jours ouvriers. La premiere, nommée la Foire des Rois, qui commence le lundi d'après cette Fête; la deuxieme, appellée la Foire de Pâques, qui commence le lundi après Quasimodo; la troisieme, est celle d'Août, qui commence le 4 du mois; la quatrieme, est celle des Saints, qui commence le 3 Novembre.

Il y a aussi quatre paiemens qui portent le nom des Foires qui les précédent ; l'ouverture doit s'en faire suivant l'Article premier du Réglement de la Place du Change de la Ville de Lyon, du 2 Juin 1667, le premier jour non férié des mois ci-après.

L'ouverture du paiement des Rois se fait le premier de Mars.

Du paiement de Pâques, le premier Juin.

Du paiement d'Août, le premier de Septembre.

Et du paiement des Saints, le premier Décembre.

Suivant le même Article, les Lettres doivent être acceptées dans les six premiers jours de chaque paiemens, après lesquels on peut les faire protester faute d'acceptation. Cependant l'usage est d'attendre le 30, pour donner le temps au Tireur de faire les fonds.

Le 16 du même mois commencent les écritures, & depuis ce jour jusqu'au 30 ou 31, se font les viremens des Parties entre les Négocians, qui, pour cet effet, se rendent à la Loge du Change à 10 ou 11 heures du matin.

Enfin, le paiement en argent comptant commence le jour ouvrier du mois suivant, pendant lequel temps se payent toutes les parties qui n'ont pas été virées au Change. Le 3, au Soleil couchant, on doit faire protester les Lettres en paiemens, sans quoi elles seroient aux risques des Porteurs.

Les Lettres sur Lyon, hors des paiemens, doivent être payées le jour même de leur échéance, n'y ayant dans cette Ville aucun jour de grace.

La Jurisdiction de la *Conservation de Lyon* a droit de connoître primativement à tous Juges de tous procès pour le fait de négoce & commerce, circonstances & dépendances, soit en temps de Foire

ou hors Foire, en matiere civile & criminelle, de toutes sociétés, commissions, trocs, changes, promesses, obligations, Lettres de Change, & toutes autres affaires entre les Marchands & Négocians en gros & en détail, &c. de quelque qualité qu'ils soient, pourvu que l'une des Parties soit Marchand, ou Négociant, & que ce soit pour fait de marchandises ou manufactures.

Elle connoît aussi de toutes Lettres de Répi, Banqueroutes, Faillites, &c. ce qui a lieu, quoique les Faillits demeurent hors de la Ville de Lyon, & en cas de fraude, elle peut seul procéder extraordinairement contre les Faillits & leurs complices, mettre le scellé, faire inventaire & vente judiciaires sans qu'aucune des Parties puissent se pourvoir ailleurs sous prétexte de *Committimus*, incompétence, ni autrement, à peine de trois mille livres d'amende & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge seulement que les criées seront certifiées par les Officiers de la Sénéchaussée.

La *Conservation* connoît de toutes ces matieres souverainement & en dernier ressort jusqu'à la somme de cinq cents livres; & pour les sommes au-dessus, les Sentences sont exécutées par provision.

Toutes les Sentences de ce Tribunal, soit provisionnelles ou définitives, sont exécutées dans toutes l'étendue du Royaume sans *visa* ni *pareatis*, comme si elles étoient scellées du grand sceau, & défenses sont faites d'y apporter aucun empêchement, soit de la part des Cours de Parlement, soit des Siéges Présidiaux & autres.

Il est défendu à la Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, de prononcer par contrainte par corps, & exécution provisionnelle de leurs Ordonnances & Jugemens, conformément aux rigueurs de la *Conservation*, à peine de nullité, cassation, &c.

la faculté de prononcer ainsi étant réservée à la Conservation.

L'Edit du mois d'Août 1714 a encore expliqué que les contraintes par corps émanées de la *Conservation*, s'exécutent par-tout le Royaume.

Pour les Monnoies, Changes & autres, *voyez l'article* PARIS, ainsi que pour les paiemens en Foire.

35. MADRID. (*Voyez* CADIX.)

36. MARSEILLE. (*Voyez* PARIS.)

Marseille change avec les mêmes Places que Paris & Lyon.

Les Lettres à vue sur cette Ville ont 10 jours de grace; mais à quelques échéances qu'elles soient, elles doivent être acceptées, & à défaut protestées.

Les Billets à ordre, valeur en marchandises, n'ont également que 10 jours : on a cependant trois mois pour faire les diligences.

37. MESSINE, (*Voyez* PALERME.)

38. MILAN.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.* *Argent courant.*		
La Pistole d'or.	25 liv.	5 s.	0 d.
l'Ecu de Change fixé à 117 Sols Impériaux.	8	5	6
le Ducaton.	8	12	0
le Philippe, de 106 Sols Impériaux.	7	10	0
la Livre courante.	0	20	0
le Sol courant.	0	0	12

Correfpondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
La Piſtole d'or.	18 l.	18 ſ.	10 d.	$\frac{1}{4}$
l'Ecu de Change.	6	7	9	
le Ducaton	6	12	7	
le Philippe.	5	15	7	$\frac{1}{2}$
la Livre courante.	0	15	5	
le Sol courant.	0	0	9	$\frac{1}{4}$
le Denier courant.	0	0	0	$\frac{3}{4}$
26 Sols courant font.. . .	1	0	0	

Les Monnoies étrangeres y ont cours.

On tient à Milan les écritures en Livres, Sols & Deniers courans.

Il n'y a point de jours de faveur à Milan pour les Lettres de Change. Celles à vue doivent être payées à leur préſentation ; celles tirées à quelques jours de vue, de date & à uſance, doivent être acceptées & payées le lendemain de l'échéance, à moins que ce ne ſoit un jour de Fête, pour lors on paye le lendemain de la Fête.

Cependant ſi le Négociant ſur lequel la Lettre eſt tirée demande quelques jours, il eſt d'uſage de les lui accorder ; mais le Porteur doit, pour ſa ſûreté, la préſenter au Notaire des Marchands qui y met ſon vû. Si enſuite cette Lettre eſt acceptée, elle le doit être du jour qu'elle a été préſentée, ſinon le protêt doit être du jour que le Notaire y a mis ſon vû. Il faut en faire de même pour le paiement.

D'Amſterdam l'uſo *ou* l'uſance eſt de 2 mois après la date.

D'Auguſte, Livourne & Rome, il eſt de 10 jours après l'acceptation.

De Venise, il est de 20 jours après la date.
De Gênes, il est de 8 jours de vue.

Paris change avec Milan par Livourne & quelquefois par Gênes. Il faut 150 sols courans pour 106 de change.

39. MONTPELLIER. (*Voyez* PARIS.)

Les Lettres sur cette Ville, à vue, doivent être payées à leur présentation. Celles à terme le doivent être le lendemain de l'échéance; il est cependant d'usage d'accorder 10 jours de grace, mais il faut faire protester avant le dixieme.

40. NANCY.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*		
Le Louis d'or de 24 livres. .	31 liv.	0 s.	0 d.
l'Ecu de 6 livres.	7	15	0
— de 3 livres.	3	17	6
la Piece de 1 livre 4 sols. .	1	11	6
— de 12 sols.	0	15	6

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
L'Ecu de Lorraine. . . .	2 liv.	6 s.	6 d.
La Livre de 20 sols. . . .	0	15	0

Les usances sur Nancy sont de même qu'à Paris, mais il n'y a aucuns jours de faveur. On y tient les écritures en Livres, Sols & Deniers.



41. NAPLES.

Monnoies d'or.	*Val. en arg. du P.*
L'Once de Sicile.	3 Ducats.
L'Ecu de Sicile.	12 Carlins.
La Piece d'argent de . . .	10 Carlins.
Le Demi-Ecu.	6 Carlins.
La Piece de	2 Carlins.
Autre de	26 Grains.
Autre de	13 Grains.
Monnoies de Change.	
Ducat.	10 Carlins.
Carlin.	10 Grains.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
L'Once de Sicile.	12 l.	12 f.	0 d.	
l'Ecu de Sicile.	5	0	9	$\frac{3}{5}$
la Piece d'arg. de 10 Carlins.	4	4	0	
le Demi-Ecu.	2	10	4	$\frac{4}{5}$
la Piece de 2 Carlins. . .	0	16	9	[illegible]
la Piece de 26 Grains. . .	1	1	10	$\frac{2}{5}$
celle de 23 Grains. . . .	0	10	11	$\frac{1}{5}$
le Ducat de Change. . . .	4	4	0	
le Carlin.	0	8	4	$\frac{4}{5}$
le Grain.	0	0	10	$\frac{2}{25}$
24 Grains font environ. . .	1	0	0	

N. B. On évalue ici la Livre de France à raison de 24 Grains. Quelquefois les Banquiers de Naples ne donnent que 23 Grains pour une Livre, & fou-

vent ils exigent 24 Grains & 24 Grains & demi, & même jusqu'à 25 Grains, pour une Livre.

Si l'on évalue la Livre de France à raison de 25 Grains, pour lors le

Ducat vaudra. . . .	4 l.	10 f.	0 d.	
le Tarin.	0	16	0	
le Carlin.	0	8	0	
le Grain.	0	0	9	3/5

Cent livres de Naples ne rendent en paiement à Lyon que 62 liv. 1/2.

On tient à Naples les écritures en Ducats, Carlins & Grains. *Voyez* PALERME.

L'usance sur Naples est de 15 jours de vue. Il y a 3 jours de grace après l'échéance. Il faut faire protester le troisieme jour.

Les Lettres de Change sur Naples qui échoient dans les premiers jours de la semaine, ne se payent que le dernier jour, à moins qu'elles ne soient à vue, lesquelles n'ont aucun jour de grace.

Paris change avec Naples par Livourne, & quelquefois par Marseille.

42. NUREMBERG.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
La Rixdale.	1 Florin & demi.
le Florin.	20 Schelings.
le Scheling.	3 Creutzers.
le Creutzer.	4 Fénins.
l'Ecu d'Empire.	2 Florins.
le Demi-Ecu d'Empire. . .	1 Florin.
le Louis blanc de France. .	2 Florins.
le Demi-Louis blanc de France.	1 Florin.



Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
La Rixdale.	4l.	0 f.	0 d.	
le Florin.	2	13	4	
le Scheling.	0	2	8	
le Creutzer.	0	0	10	2/3
l'Ecu d'Empire.	5	6	8	
le Demi-Ecu d'Empire. . .	2	13	4	
le Louis blanc de France. .	5	6	8	
le Demi-Louis blanc de France.	2	13	4	
le Fénin.	0	0	2	2/3
12 Creutzers & 2 Fénins font.	1	0	0	

On tient à Nuremberg les écritures en Rixdales, Schelings & Creutzers ; ou en Florins, Creutzers & Fénins ; & en Rixdales, Creutzers & Fénins.

L'usance sur Nuremberg est de 15 jours de vue, compris les Fêtes & Dimanches. Il y a en outre 6 jours de grace. Il faut faire protester le sixieme.

Les Lettres à vue, & à un, deux, trois ou quatre jours de vue, n'ont pas de jour de faveur. Celles à vue doivent être payées à leur présentation, & les autres à leur échéance.

Paris change avec Nuremberg par Amsterdam.

43. PALERME, MESSINE & SICILE.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
L'Once.	30 Tarins *ou* 60 Carlins.
le Tarin.	20 Grains.
le Carlin.	10 Grains.
le Grain.	6 Picciolis.
l'Ecu de Sicile.	12 Tarins.

Correſpondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
L'Once.	12 l.	10 ſ.	0 d.
le Tarin.	0	8	4
le Carlin	0	4	2
le Grain.	0	0	10
l'Ecu de Sicile.	5	0	0
48 Grains font.	1	0	0

N. B. On employe 24 Grains du Royaume de Naples pour une Livre de France. On remarquera en conſéquence, 1°. que le Tarin de Sicile ne vaut que la moitié du Tarin de Naples; &, 2°. que le Grain de Naples vaut le double de celui de Sicile.

On tient à Palerme les écritures en Onces, Tarins, Grains & Picciolis.

Les Lettres tirées de Palerme ſur Meſſine, & de Meſſine ſur Palerme à uſance, n'ont que quatre jours de vue y compris celui de l'acceptation, elles doivent être payées le cinquieme jour.

Celles tirées à jour certain doivent être payées le jour de l'échéance.

Celles à vue doivent l'être à leur préſentation.

L'uſance ſur Palerme & Meſſine eſt de 20 jours de vue, y compris celui de l'acceptation. Les Lettres doivent être payées le vingt-unieme, & à défaut proteſtées le même jour. Il n'y a aucun jour de grace.

Paris change avec Palerme par Livourne, & quelquefois par Marſeille.



44. PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*		
Monnoies d'or.			
Le double Louis d'or. . .	48 liv.	0 f.	0 d.
le Louis d'or.	24	0	0
le demi-Louis.	12	0	0
Monnoies d'argent.			
l'Ecu de 6 livres.	6	0	0
l'Ecu de trois livres. . . .	3	0	0
la Piece de 24 sols. . . .	1	4	0
la Piece de douze sols. . .	0	12	0
la Piece de six sols. . . .	0	6	0
Monnoies de cuivre & d'alliage.			
la Piece de deux sols. . .	0	2	0
la Piece de dix-huit deniers.	0	1	6
la Piece d'un sol.	0	1	0
le Sol.	0	0	12
la Piece de deux liards *ou* de six deniers.	0	0	6
le Liard.	0	0	3
le Denier.	0	0	1
Monnoies idéales.			
la Pistole.	10 livres.		
la Livre.	20 sols.		

Les Especes étrangeres ne sont reçues qu'aux Hôtels des Monnoies & aux Changes. Les Guinées sont cependant reçues sur le pied de 24 livres comme le Louis d'or, principalement sur les Ports de mer; mais aux Hôtels des Monnoies & Bureaux de Change, elle est payée 24 livres 8 sols

8 deniers, attendu qu'elle pese 157 grains, étant au titre de 21 Karats $\frac{30}{32}$, & qu'à ce titre on paye pour un Marc 717 livres 3 sols.

On tient à Paris & par-tout le Royaume, les écritures en Livres, Sols & Deniers. On a à Paris 10 jours de faveur pour le paiement des Lettres de Change, & ces dix jours ne se comptent que du lendemain de l'échéance. Il en est de même des Billets valeur comptant. Les Billets valeur en marchandises, quoiqu'à ordre, ont le mois entier. Cependant les Porteurs ne sont en défaut de diligence que trois mois après l'expiration du lendemain de l'échéance; à Lyon il n'y a que 2 mois, mais les Lettres de Change, quoique stipulées de même, n'ont que 10 jours. Les Lettres à vue doivent être payées à leur présentation, ou 24 heures après. Celles à jour préfix doivent être acceptées & payées le jour même porté sur la Lettre. Les unes & les autres doivent être protestées le jour même.

Dans les dix jours de faveur le jour de l'acceptation n'est pas compté, de sorte qu'une Lettre tirée à un jour de vue, acceptée le premier Juillet, n'est payable que le onze, le jour de la date ne se comptant pas, l'échéance ne se comptant que du lendemain.

Les usances des Lettres de Change sont de trente jours, non compris celui de la date, il y a encore les dix jours de grace; de sorte qu'une Lettre tirée à usance sur Paris le premier Juillet, n'est payable que le 10 Août.

L'usance de celles tirées d'Espagne & du Portugal sur la France, est de 60 jours.

Bourdeaux, Bayonne, &c. suivent les mêmes usages.

Les Lettres & Billets payables en Foire à Bour-

deaux, doivent être proteſtées le dernier jour de la Foire, à moins qu'elles ne ſoient payables à un jour fixe de la Foire, en ce cas elles doivent être proteſtées le jour même.

Celles payables en Foire doivent l'être dix jours après que la Foire eſt finie; & celles hors de Foire, doivent être payées à leur préſentation, & à défaut proteſtées le même jour.

Celles payables à pluſieurs jours de vue, à une ou pluſieurs uſances, ont dix jours de grace outre les 30 jours pour chaque uſance.

Lyon a quatre paiemens par année, qui portent le nom des Foires qui les précedent: elles durent chacune 15 jours ouvriers. Les paiemens ſe font; ſçavoir, celui

Des Rois, le premier jour ouvrable de Mars.

De Pâques, le premier Juin.

D'Août, le premier Septembre.

Des Saints, le premier Décembre.

L'on a ſix jours pour l'acceptation. L'on peut attendre cependant au dernier du mois pour faire proteſter, à moins que l'on ne ſoit chargé de le faire faute d'acceptation.

Les acceptations doivent être au nom d'un Banquier ou Négociant domicilié à Lyon, qui les préſente, & ne peuvent plus être cédées: elles doivent être faites par écrit, datées & ſignées par ceux ſur qui elles ſont tirées, ou par perſonnes duement fondées de procuration, dont la minute doit demeurer entre les mains d'un Notaire, ſans quoi elles ſont nulles, ſauf recours cependant contre l'acceptant.

Les Lettres à vue doivent être payées à leur préſentation, ou au plus tard le lendemain de l'échéance, & ce à la volonté du Porteur.

Les Billets à ordre, ſoit valeur reçue ou valeur en marchandiſes, qui ſont endoſſés, doivent être

payés ou proteſtés de même : ils ont également dix jours de grace.

Les bilans & les viremens des parties au Change commencent le 6ᵉ jour non férié de chaque mois des 4 paiemens, & continuent juſqu'au dernier jour de chacun deſdits mois incluſivement, après leſquels il ne peut être fait aucun virement ni écriture, à peine de nullité. Les viremens des Parties doivent être faits en préſence de tous ceux qu'on y fait entrer, ou des Porteurs de leur bilan ; ſuivent enſuite les trois jours du comptant en jours ouvrables. Les Lettres acceptées, payables en paiemens qui ne l'auront pas été juſqu'au dernier jour du mois, doivent être proteſtées ſans préjudice de l'acceptation ; elles doivent être payées dans les 3 jours ſuivans non fériés, il faut faire proteſter le troiſieme.

Les Lettres ſur Lyon, tirées hors ces quatre paiemens, ne s'acceptent pas ; elles doivent être payées le jour de l'échéance, ou proteſtées le lendemain.

Les Billets & Promeſſes (même valeur en marchandiſes) ſont dans le même cas.

Au ſurplus voyez à l'article LYON ce qui y eſt dit au ſujet de la Juriſdiction de la Conſervation de Lyon.

Valeur d'une Livre de France en Monnoies Etrangeres.

Alicante	5 ſols & 8 deniers.
Amſterdam. . . .	9 ſols communs & 5 Fénins.
Anvers.	9 ſols communs & 6 Fénins.
Aushourg. . . .	22 Creutzers & 2 Fénins.
Avignon	comme en France.
Baſle	22 Creutzers.
Bengale.	6 Athnas & 2 Ligondas $\frac{2}{3}$.
Bergame	40 ſols de Change.
Berlin	6 Bons-Gros.

Bologne	20 Bayoques.
Breslaw.	22 Creutzers & 2 Fénins.
Cadix.	4 Réaux de veillon.
Cologne	28 Creutzers.
Constantinople. .	40 Aspres.
Coppenhague. . .	15 Schelings Danois & 11 Fénins.
Cracovie. . . .	21 Gros Polonois & 6 Fénins.
Dantzick. . . .	21 Gros Polonois & 6 Fénins.
Dresde.	6 Silvers-Gros.
Florence. . . .	3 sols & 11 deniers d'or.
Francfort *sur Mein*.	24 Creutzers & 2 Fénins.
Gênes.	24 sols & 8 deniers courans.
Geneve.	26 sols & demi (pet. monn.)
Hambourg. . . .	9 sols Lubs de Banque.
Kœnigsberg. . .	22 Gros Polonois & 6 Fénins.
Leypsick	6 Silvers-Gros $\frac{2}{21}$.
Lille.	16 Patars.
Lisbonne. . . .	166 Rées & 2 tiers.
Livourne. . . .	23 sols bonne Monnoie.
Londres	11 deniers sterlings.
Madrid.	4 Réaux de veillon.
Messine.	48 Grains.
Milan.	26 sols courans.
Naples.	24 Grains.
Nuremberg . . .	22 Creutzers & 2 Fénins.
Palerme.	48 Grains.
St. Pétersbourg. .	19 Copiks.
Pondichery . . .	5 Fanos d'argent.
Rome.	19 Bayoques & 1 Quattrino.
Stockholm. . . .	24 Stuivers de cuivre.
Turin.	18 sols & 2 deniers.
Valence.	5 sols & 8 deniers.
Varsovie	1 Florin & demi.
Venise.	2 Livres.
Vienne.	22 Creutzers & 2 Fénins.

45. PÉTERSBOURG.

Monnoies.	*Val. en arg. d'Hol.*
Les Impériales.	10 Roubles.
les Ducats.	225 Copicks.
le Rouble.	10 Grives.
la Grive (*Griefs.*).	3 Altins & 1 tiers.
l'Altin.	3 Copicks.
le Copick *ou* Copeck. . .	2 Moskocks.
210 Moskocks *ou* Mosoffsky, *ou* Polusky, font. . .	1 Rouble.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
L'Impériale.	42 l.	10 f.	0 d.	
le Ducat.	11	11	8	
le Rouble.	4	5	0	
la Grive.	0	8	6	
l'Altin.	0	2	6	3/5
le Copick.	0	0	10	1/5
le Mosoffsky.	0	0	5	1/10
23 Copicks 9/17 font. . . .	1	0	0	

On tient en Russie les écritures, en Roubles, Grives & Copicks, &c.

Paris change avec St. Pétersbourg, par Amsterdam, attendu que c'est la seule Place avec laquelle Pétersbourg change, & lui donne toujours un Rouble pour recevoir environ 39 à 40 Sols communs.

Ainsi, lorsque Paris a des fonds à remettre à Pétersbourg, il faut qu'il remette des Lettres sur Amsterdam; & lorsqu'il a des fonds à retirer de Pétersbourg, il faut également que Pétersbourg remette à Paris des Lettres sur Amsterdam.

En ſuppoſant le Change de Pétersbourg par Amſterdam à 40 Sols courans pour un Rouble, l'Agio à 4 1/2 pour cent, & le Change d'Amſterdam pour Paris à 54 Deniers de Gros Banco pour un Ecu de 3 liv. le Rouble reviendroit à Paris à 4 liv. 5 Sols de France.

46. PONDICHERY.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
La Pagode d'or.	4 l.	16 ſ.	0 d.	
la Roupie de Surate. . . .	2	5	0	
la Roupie d'argent de Pondichery.	2	4	0	
le Fanos d'argent.	0	4	0	
les Quadruples Caſches. . .	0	3	0	
la ſimple Caſche.	0	0	0	3/4
5 Fanos d'argent font. . . .	1	0	0	

47. PRAGUE.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
Le Ducat de 240 Creutzers.	10 l.	12 ſ.	0 d.	
la Rixdale de 90 Creutzers.	3	19	6	
le Florin de 60 Creutzers de *Change*.	2	13	0	
le Creutzer.	0	0	10	3/5

On tient à Prague les écritures en Rixdales, en Florins & en Creutzers.



48. ROME.

Monnoies d'or.	*Val. en arg. du P.*
Le Sequin Romain de 2 Ecus & 5 Bayoques. .	20 ½ Jules *ou* Paules.
le Quartini d'or.	5 Jules.
l'Ecu Romain.	10 Jules *ou* Paules.
l'Ecu d'Estampe.	15 Jules.
le Jule *ou* Paule	10 Bayoques.
la Bayoque.	5 Quatrins.
le Teston.	3 Jules.
le Carolin de composition. .	15 Bayoques.
la Bayoque simple.	4 Bayoques.
le Quatrain.	1 Quatrain *ou* Den.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
L'Ecu Romain.	5 l.	5 s.	0 d.
l'Ecu d'Estampe.	7	17	6
le Sequin Romain.	10	15	0
le Quartini d'or.	2	12	6
le Jule *ou* Paule.	0	10	6
le Carolin de composition. .	0	19	0
le Bayoquelle simple. . . .	0	5	0
la Bayoque.	0	1	0 3/5
le Teston.	1	11	6
19 Bayoques & 1 Quatrain font.	1	0	0

N. Outre la Bayoque ordinaire & courante, les Banquiers Romains emploient encore la Bayoque de Change. Celle-ci, que l'on nomme également Sol, est évaluée à raison d'un Sol 4 Deniers, Monnoie du Pays.

On tient les écritures à Rome, en Ecus & Bayoques.

L'Ecu vaut 10 Jules ou Paules, & le Jule ou Paule 10 Bayoques ; ainsi l'Ecu vaut 100 Bayoques.

N. B. On ne porte sur les Livres que des Ecus & des Bayoques.

L'usance sur Rome est de 3 semaines après l'acceptation, pour les Pays qui ne sont pas sous la domination du Pape. Mais celles tirées des Villes du Pape n'ont que deux semaines. Il n'y a pas de jour de grace pour telles Lettres que ce soient : l'on a cependant à Rome 15 jours pour faire protester.

Paris change à droiture avec Romo.

49. ROTTERDAM. *Voyez* AMSTERDAM.

50. SICILE. *Voyez* PALERME.

51. STOCKHOLM.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*	
Especes d'or.	Dalers.	Ors.
Le Ducat.	20	16
la Piece de 4 Carolins. . .	9	12
le double Carolin.	4	22
le Carolin	2	11
Especes d'argent.		
la Piece de 6 Sol	0	18
celle de 4.	0	12
celle de 2.	0	6
Especes de cuivre.		
la Double Plote.	12	0
la Plote.	6	0
la demi Plote.	3	0
le 1/4 de Plote.	1	16

	Dalers.	Ors.
le double Sol.	0	6
le Sol.	0	3

Le Daler d'argent vaut 3 Dalers de cuivre, le Daler de cuivre vaut 4 Marcs de cuivre, le Marc de cuivre vaut 8 Ors.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
Especes d'or.			
Le Ducat.	14 l.	10 f.	0 d.
la Piece de 4 Carolines. . .	6	12	7 19/41
le double Carolin.	3	6	3 30/41
le Ca[illegible]n.	1	13	1 71/82
Especes d'argent.			
la Piece de 6 fols.	0	9	0
Celle de 4.	0	6	0
Celle de 2.	0	3	0
Especes de cuivre.			
la double Plote.	9	12	0
la Plote.	4	16	0
la demi Plote.	2	8	0
le 1/4 de Plote.	1	4	0
le Sol d'argent.	0	1	6
l'Or de cuivre.	0	0	6
Monnoies idéales.			
le Daler d'argent.	2	8	0
celui de cuivre.	0	16	0
le Marc de cuivre.	0	4	0
5 Marcs de cuivre font. . .	1	0	0

On tient en Suede les écritures par Ploetes, Dal[illegible]s, Stuyvers & Oers; ou par Dalers, Stuyvers & Oers.

N. B. A Stockholm on tient les écritures en

Dalers & Oers de cuivre ; mais dans les Provinces voisines du Danemarck, on les tient par Dalers d'argent.

L'usance sur Stockholm est de 6 jours de grace après l'échéance. Mais il faut protester le sixieme. L'on a 12 jours de grace, y compris celui de l'échéance, pour les Lettres de Change.

Paris change avec Stockholm par Hambourg.

52. STRASBOURG.

Monnoies.			*Val. en arg. du P.*
Le double Louis d'or de	48 l.		24 Gouldens.
le Louis d'or de. . .	24		12.
le demi-Louis de. . .	12		6.
l'Ecu de France de. .	6		3.
le petit Ecu de. . . .	3		1. 1/2
la Piece de	1	4 f.	6 Schelings.
la Piece de		12	3.
la Piece de . . .		6	1. 1/2
le Sol de 12 Deniers .			1. 1/2 Creutzer.
la Livre.			5 Schelings.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
La Goulde.	2 liv.	0 f.	0 d.
le Scheling.	0	4	0
le Balzen.	0	2	8
le Creutzer.	0	0	8
le Pénin.	0	0	2

On tient à Strasbourg les écritures en Livres, Sols & Deniers.

Il n'y a pas d'autres Monnoies à Strasbourg

que celles de France ; les vieilles Especes y sont même séverement défendues.

53. TURIN.

Monnoies.	Val. en arg. du P.		
Especes d'or.			
1. Le Carlin.	120 liv.	0 f.	0 d.
2. la Pistole *ou* Doppia.	24	0	0
3. la demi-Pistole.	12	0	0
4. le 1/4 de Pistole.	6	0	0
5. le Sequin.	9	12	0
Especes d'argent.			
6. l'Ecu de.	6	0	0
7. le Piccola Scudo *ou* demi-Ecu.	3	0	0
8. le Teston.	1	10	0
9. l'Ottova.	0	15	0
10. la Piece de.	0	7	6
11. Celle de.	0	5	0
12. Celle de.	0	2	6
13. Celle de.	0	1	0
14. Celle de.	0	0	2
15. le Denier.	0	0	1

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	Val. en arg. de Fr.			
1. Le Carlin.	138 liv.	0 f.	10 d.	
2. la Pistole *ou* Doppia.	27	16	2	
3. la demi-Pistole.	13	18	1	
4. le 1/4 de Pistole	6	19	0	1/2
5. le Sequin.	11	2	5	7/60
6. l'Ecu de 6 livres.	6	18	0	

7. le Picola Scudo ou 1/2 Ecu.	3 l.	9 f.	o d.	
8. le Teston.	1	14	6	
9. l'Ottova.	0	17	3	
10. la Piece de 7 Sols 1/2. .	0	8	7	1/2
11. celle de 5 Sols. . . .	0	5	9	
12. celle de 2 Sols 1/2. . .	0	2	10	1/2
13. le Sol.	0	1	1	4/5
14. la Piece de 2 Deniers. .	0	0	2	9/30
15. le Denier.	0	0	1	9/60
16. la Livre Piémont . . .	1	8	0	
17 Sols 4 Den. 16/23 Piémont font.	1	0	0	

Les Monnoies étrangeres y ont cours.

N. B. L'évaluation que je fais des Monnoies de Piémont, n'est point établie sur le pied du Change qui varie perpétuellement ; mais comme je l'ai dit ci-devant, suivant les prix fixés par Arrêt du Conseil du Roi de 1771, & encore suivant le poids & le titre des Especes, qui sont les seuls & véritables moyens de parvenir à connoître le Pair des Monnoies étrangeres avec celles de France.

Titres, Poids & Valeurs des Monnoies de Turin.

DE L'OR.

La Pistole d'or de Piémont depuis 1755, est au titre de 21 Karats 21/32, à la taille de 25 au Marc, pesant 180 Grains de Turin, & 181 Grains de France, elle a cours pour 24 Livres du Pays ; à ce titre le Marc vaut 707 Livres 19 Sols 6 Deniers Tournois ; donc la Pistole pesant 181 Grains, vaut 27 Livres 16 Sols 2 Deniers de France.

DE L'ARGENT.

L'Ecu Neuf de Piémont, est au titre de 10 Deniers 20 Grains, pesant 659 Grains du Pays, & 662 de France, ayant cours pour 6 Livres de Piémont ; à ce titre le Marc vaut 48 Livres 5 Sols 2 Deniers Tournois ; donc l'Ecu pesant 662 Grains, vaut 6 Livres 18 Sols de France.

C'est sur ces deux rapports que j'ai fais les réductions des autres Especes, tant d'or que d'argent de Turin, & sur les mêmes principes, celles de toutes les autres Places.

On tient en Piémont les écritures en Florins, Livres, Sols & Deniers.

L'usance sur Turin varie suivant les Villes d'où les Lettres sont tirées.

De Londres, 3 mois de date ; Amsterdam, deux mois ; Paris & Lyon, un mois ; Geneve, Milan & Gênes, huit jours de vue ; Venise, Florence, Livourne & Rome, dix jours de vue ; Vienne & Villes d'Allemagne, quinze jours de vue.

Le jour de la date est compté pour un jour. Le Porteur peut accorder cinq jours après l'échéance. Mais il peut faire protester le jour de l'échéance.

Les Lettres à vue & celles à jour certain, doivent être payées à leur présentation.

Paris change à droiture avec cette Place.

54. VALENCE, en *Espagne*.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*
La Livre.	20 Sols ou 10 Réaux de Valence.
le Réal de Valence. . . .	2 Sols.
le Sol.	12 Deniers.
le Sison.	6 Deniers.

Le Ducat de Valence équivaut à un Ochavo ou deux Maravedis de Castille.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
La Livre.	3 l.	10 f.	7 d.	1/17
le Réal de Valence.	0	7	0	12/17
le Sol.	0	3	6	6/17
le Sison.	0	1	9	8/17
le Denier.	0	0	3	9/17
5 Sols & 8 Deniers font. .	1	0	0	

N.B. On se sert à Alicante de la même Monnoie qu'à Valence. On tient dans l'une & l'autre Place, les écritures en Livres, Sols & Deniers. On les tient aussi comme à Cadix. *Voyez cet article.* N°. 16.

Paris change avec Valence par Marseille ou par Lyon, ou par Madrid.

55. VARSOVIE. *Voyez* CRACOVIE, &c.

56. VENISE.

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*		
1. Le Sequin de Florence. .	21 liv.	10 ſ.	0 d.
2. le Sequin de Rome. . .	21	0	0
3. l'Ongre d'Empire & de Hollande.	21	0	0
4. le Philippe de Milan. . .	11	0	0
5. la Piſtole d'Eſpagne. . .	37	10	0
6. le Louis d'or vieil de France.	37	10	0
7. le Sequin.	22		
8. le Ducat d'or.	15		
9. le Ducat d'argent	8		
10. l'Ecu de la Croix. . .	12	8	
11. la Juſtice.	11		
12. la Liarazza.	1	10	
13. la Lirette.	1	2	
14. la Piece de 15 Sols. . .	0	15	
15. la Piece de 10 Sols. . .	0	10	
16. le Trairo.	0	5	
17. le Sol.	0	1	
18. le Brezzo.	0	1/2	
19. le Ducat de Plote. . .	6	4	

Correſpondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*			
1. Le Sequin.	11 l.	14 ſ.	8 d.	
2. le Ducat d'or.	8	0	0	
3. le Ducat d'argent. . . .	4	5	4	
4. l'Ecu de la Croix . . .	6	12	3	1/5
5. la Juſtine.	5	17	4	
6. la Liarazza.	0	16	0	
7. la Lirette.	0	11	5	4/5

8.	la Piece de 15 Sols. .	0l.	8f.	0d.	
9.	la Piece de 10 Sols.. .	0	5	4	
10.	le Trairo.	0	2	8	
11.	le Sol.	0	0	6	2/5
12.	le Bezzo.	0	0	3	1/5
13.	le Ducat	3	6	1	3/5
14.	la Livre.	0	10	8	
37	Sols 1/2 de Venise font.	1	0	0	

La Lisbonine ni le Louis d'or neuf de France n'y sont reçus qu'au poids.

On tient à Venise les écritures en Ducats, que l'on somme par 20 Sols & par 12 Deniers.

L'usance sur Venise varie suivant les Villes.

D'Amsterdam, Anvers & Hambourg, 2 mois après la date.

De Londres, 3 mois après la date, & 10 jours après l'acceptation.

De Rome, 10 jours après l'acceptation, Florence, Livourne, Milan, 8 jours après la date.

De Naples, Palerme, Messine, Gênes, Ausbourg, Vienne, Nuremberg & Francfort, 15 jours après l'acceptation.

On y a six jours de faveur pour le paiement des Lettres de Change après l'échéance.

Ces six jours doivent être de Banque ouverte, & l'on n'y comprend pas les jours de Fêtes, ni le Vendredi que la Banque est fermée pour faire les balances particulieres.

La Banque est fermée 4 fois l'année pendant 15 jours, & l'on ne peut demander le paiement ou faire protester pendant ce temps.

Les Banquiers de Venise comptent le Ducat, soit de Banque ou courant, pour 24 Gros, & le Gros pour 5 Marchetti & un 6e de Marchetto. Ainsi le Ducat vaut 124 Marchetti.

La différence de l'argent de Banque au courant est fixé à 20 pour cent. Le Superagio roule

de 20 à 18 pour cent, 100 Ducats de Banque en valent 20 courans.

Paris change à droiture avec Venise.

57. VIENNE, en *Autriche.*

Monnoies.	*Val. en arg. du P.*		
La Rixdale.	1 Florin & demi.		
le Florin.	20 Gros d'Empire.		
le Gros d'Empire.	3 Creutzers.		
le Creutzer.	4 Fénins.		
les Ducats d'or.	4 Florins.	12	0
les Sequins de Florence & de Venise.	4	12	0
les Ducats Impériaux de l'Impératrice R. de Baviere & de Salsbourg.	4	10	0
& tous les autres Ducats, pourvu qu'ils soient au titre de 23 Karats 7 Grains.	4	7	1/2
les Louis neuf de France.	8	44	0
les Louis vieux.	7	13	0
les Louis au Soleil.	8	40	0
la Pistole d'Espagne.	7	17	1/2
le Max de Baviere.	6	8	0
le Frédéric de Prusse.	7	12	0
les Carolins de Baviere, du Palatinat, & de Virtemberg.	9	12	0
les doubles Souverains.	12	1	0
les doubles Testons avec le coin du Roi d'un côté, & les armes de l'autre.	31	16	0
la Piece de Portugal avec l'empreinte de grandecroix d'un côté, & les armes du Roi de l'autre.	20	19	0
une autre Ordinaire.	11	46	0

Le poids d'un Ducat sur lequel celui des especes d'or & d'argent est, est fixé à 60 Grains.

Correspondance avec PARIS.

Monnoies.	*Val. en arg. de Fr.*		
la Rixdale.	4 liv.	0 s.	0 d.
le Florin.	2	13	4
le Gros d'Empire.	0	2	8
le Creutzer.	0	0	10 2/3
le Fénin.	0	0	2 2/3
l'Ecu de Change d'Empire. .	5	6	8
22 Creutzers & 2 Fénins font. .	1	0	0

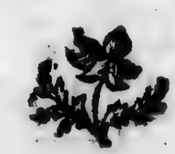
On tient à Vienne les écritures en Florins, Creutzers & Fénins ; & en Rixdales, Creutzers & Fénins.

L'usance sur Vienne est de 14 jours, du jour de l'acceptation.

Toutes les Lettres ont 3 jours de grace après l'échéance, excepté celles payables à vue, à un jour fixe, ou au-dessous de 8 jours de vue, lesquelles ne jouissent point desdits 3 jours.

Paris change avec Vienne par Amsterdam.

58. VISAPOUR. *Voyez* BENGALE.



TABLE

De Réductions de presque toutes les Especes au pied courant des Especes de France, suivant l'ordre Alphabétique.

Les quatre Lettres qui se trouvent à chaque pages, à la tête de la colonne des valeurs, signifient, la premiere, *Livres*; la deuxieme, *Sols*; la troisieme, *Deniers*; & la quatrieme, *Fractions* de denier.

Monnoies.	Pays.	Valeur. L.	S.	D.	F.
Abra. . . .	Turquie . .	0	14	6	0
Albertus. . .	Flandres . .	14	11	7	0
Albus. . . .	Empire. . .	0	2	10	0
	Cologne . .	0	1	4	8-13
Altin. . . .	Russie . .	0	3	2	1-3
Aspre. . . .	Turquie . .	0	0	6	0
Asselani . . .	Turquie . .	2	17	6	0
Athnas. . . .	Bengale . .	0	3	0	0
Batz *proprement dit*	Empire. . .	0	2	2	2-3
Batz *ordinaire*.	Empire. . .	0	3	6	4-5
	Francfort *sur Mein*. . .	0	3	4	0
Batz (*Bon*) *ou* Bache . .	Suisse . . .	0	3	0	0

Monnoies.	*Pays.*	*Valeur.* L.	S.	D.	F.
Batzen-Land-Mantz. . .	Franconie, &c.	0	2	2	2-3
————	Strasbourg. .	0	2	8	0
Bayoque. . .	Rome. . .	0	1	0	3-5
Bayoquelle . .	Rome. . .	0	5	0	0
Bezzo. . . .	Venise. . .	0	0	3	1-6
Bons-Gros. . .	Berlin. . .	0	3	4	0
Carls d'or de Brunswick. .	Berlin. . .	20	0	0	0
Carolin . . .	Allemagne. .	24	6	5	0
Carolin de composition. . .	Rome. . .	0	19	0	0
Carolin. . . .	Suede. . .	1	13	1	71-82
Carlin. . . .	Naples. . .	0	8	4	0
————	Sicile . . .	0	7	6	3-5
— neuf. . . .	Turin . .	120	0	0	0
— demi . . .	Turin. . .	60	0	0	0
Casche. . . .	Pondichery .	0	0	0	3-4
Cauris *ou* Coris	Bengale. . .	0	0	0	9-40
Cherif. . . .	Egypte. . .	6	17	3	0
Cockien . . .	Japon. . .	8	0	0	0
Commasse. . .	Mocka. . .	0	3	2	0
Conpan . . .	Indes Orient.	0	9	5	0
Copick *ou* Copeck. . . .	Russie. . .	0	1	0	7-9
Coupan . . .	Japon. . .	7	4	0	9-1
Couronne . .	Coppenhague. . .	3	7	3	1-2
Crazi. . . .	Toscane . .	0	4	0	0
Creutzer. . .	Ausbourg. .	0	0	10	2-3
————	Bâle. . . .	0	0	10	9-10
————	Breslaw. . .	0	0	10	2-3

Monnoies.	*Pays.*	L.	S.	D.	F.
———	Cologne . .	0	0	8	4-13
———	Francfort *sur Mein*. . .	0	0	10	0
———	Nuremberg .	0	0	10	2-3
———	Prague. . .	0	0	10	3-5
———	Vienne. . .	0	0	10	2-3
———	Strasbourg. .	0	0	8	0
Croizade. . .	Portugal . .	2	18	0	0
Croizat . . .	Gênes . . .	7	0	2	2-5
Croon *ou* Ecu.	Londres . .	5	12	2	0
Crown. . . .	Angleterre. .	6	3	7	0
Crusade *marquée*. . .	Lisbonne. .	3	10	1	0
Crusade *non-marquée*. . .	Lisbonne. .	2	12	6	1-6
Daler *ou* Thaler					
— de Banque. .	Hambourg. .	3	12	10	2-3
— courant. . .	Hambourg. .	3	2	5	5-7
— courant . .	Hollande. .	3	3	9	0
———	Cleves. . .	1	19	0	0
———	Hongrie . .	5	6	8	8
— d'argent . .	Suede . . .	2	8	0	0
— de cuivre. .	Suede . . .	0	16	0	0
———	Dantzick . .	2	16	0	0
Denier. . . .	Bâle. . . .	0	0	1	2-3
———	Bergame . .	0	0	0	3-16
———	Paris. . . .	0	0	1	0
———	Rome . . .	0	0	4	0
———	Valence. . .	0	0	3	9-17
———	Venise. . .	0	0	0	8-16
— de Banque. .	Gênes . . .	0	0	0	9-10
— commun. .	Amsterdam. .	0	0	2	1-8

Monnoies.	Pays.	L.	S.	D.	F.
—	Anvers. . .	0	0	2	1-21
—	Florence. . .	0	0	0	228/345
—	Livourne . .	0	0	0	5-6
— courant . .	Gênes. . .	0	0	0	4-5
—	Geneve. . .	0	0	1	77/120
—	Milan . . .	0	0	0	3-4
—	Livourne. .	0	0	5	1-18
— de Gros. .	Amſterdam .	0	1	0	91/120
— de Gros. .	Anvers. . .	0	1	0	7-8
—	Hambourg. .	0	1	1	2-3
— Lubs (*banco.*) . .	Hambourg. .	0	0	2	5-18
— Petite Monnoie. . .	Geneve. . .	0	0	0	47-60
— Sterling . .	Londres . .	0	1	10	1-2
Derlingue. . .	Veniſe. . .	0	16	0	0
Doblon *ou* Piſtole. . .	Eſpagne. . .	19	11	6	0
Doblon de 4. .	Eſpagne. . .	39	3	0	0
Doblon de 8. .	Eſpagne. . .	78	6	0	0
Double . . .	Alger & Tunis. . .	0	12	0	0
Ducat. . . .	Autriche . .	10	5	8	2-5
—	Bâle. . . .	10	15	10	0
—	Cologne . .	10	16	0	0
—	Empire. . .	9	10	8	0
—	Florence. .	5	16	10	10-23
—	Hollande . .	10	13	1	0
—	Hongrie . .	10	6	5	1-5
—	Lisbonne. .	6	5	0	0
—	Naples. . .	4	3	4	0
—	Ausbourg. .	10	13	4	0

Monnoies.	*Pays.*	Valeur. *L.*	*S.*	*D.*	*F.*
— *ou* Ecu. . .	Bergame . .	4	4	0	0
— d'Allemagne.	Breslaw. . .	10	13	1	0
— de 240 Creutzers. . . .	Prague. . .	10	12	0	0
— d'or . . .	Venise. . .	8	0	1	0
————	Cracovie. .	11	12	0	0
————	Dantzick. .	8	8	0	0
————	Kœnigsberg .	1	13	7	1-5
————	Hambourg. .	10	18	8	0
— d'argent. .	Venise. . .	4	5	4	0
— de Place. .	Venise. . .	3	6	1	3-5
— de change. .	Cadix. . .	5	4	9	6-17
— pour marchandises. .	Cadix. . .	5	4	[illegible]	0
— *ou* Hongre en Banque. .	Bologne . .	10	6	8	0
— hors de Banque. . . .	————	10	0	0	0
— d'or (*espece.*)	Coppenhague. . .	11	1	8	0
— d'or (*courant.*) . .	Coppenhague. . .	8	14	2	0
— d'or. . . .	Suede. . .	14	10	0	0
Ducaton d'arg.	Livourne. .	5	7	4	0
————	Hollande. .	6	13	11	11-20
————	Milan. . .	6	12	7	0
————	Piémont. .	6	6	6	0
————	Venise. . .	6	4	0	0
Ecu.	Berlin. . .	4	0	0	0
Ecu *ou* Génouine.	Gênes. . .	7	12	0	0
Ecu de Marc *ou* d'or. . . .	Gênes. . .	8	12	0	0

Monnoies.	Pays.	L.	S.	D.	F.
		Valeur.			
Ecu.	France. . .	3	0	0	0
Ecu (*gros.*) . .	Hollande . .	6	7	7	0
Ecu.	Londres . .	6	0	7	0
	Milan. . .	6	7	9	48-57
— courant . .	Geneve . .	4	18	8	2-5
— nouveau de Suiſſe . . .	Geneve. . .	6	0	0	0
— Blanc. . .	Breſlaw. . .	4	0	0	0
— d'Empire. .	Nuremberg. .	5	6	8	0
	Vienne. . .	5	6	8	0
— de change. .	Bâle. . . .	5	0	0	0
— de la Croix.	Veniſe. . .	6	12	3	1-6
— d'Eſtampe. .	Rome. . .	7	17	6	0
— d'or. . . .	Florence . .	6	0	0	0
— de 10 Jules.	Rome. . .	5	5	0	0
	Bologne. . .	5	4	0	0
— de Sicile. .	Palerme . .	5	0	0	0
— de Lorraine.	Nancy. . .	2	6	6	0
— de Rome *ou* Corſini en Banque . .	Bologne . .	5	15	0	0
Ecu Romain. .	Rome. . .	5	5	0	0
— neuf . . .	Turin . . .	6	18	0	0
— ancien . . .	Turin . . .	5	8	6	0
— depuis 1733, juſqu'en 1753.	Turin . . .	5	15	0	0
Eſcalin *ou* Scalin	Hollande & Flandre. .	0	12	9	1-10
Fanos d'or . .	Pondichery .	0	6	0	0
— d'argent . .	———	0	0	6	0
Fayole. . . .	Japon. . .	10	0	0	0
Felours. . . .	Maroc. . .	0	2	6	0
Fenin *ou* Penin.	Amſterdam .	0	0	1	$\frac{571}{900}$

Monnoies.	*Pays.*	L.	S.	D.	F.
———	Anvers. . .	0	0	1	3-5
———	Ausbourg. .	0	0	2	2-3
———	Bâle. . . .	0	0	2	9-50
———	Berlin . . .	0	0	3	1-3
———	Breſlaw. . .	0	0	2	2-3
———	Dantzick. .	0	0	0	28-45
———	Francfort *ſur Mein*. . .	0	0	2	1-2
———	Leipſick. . .	0	0	3	9-32
———	Nuremberg .	0	0	2	2-3
———	Strasbourg. .	0	0	2	0
———	Vienne. . .	0	0	2	2-3
———	Wirtemberg .	0	0	3	4-5
Fertmænner. .	Clèves. . .	0	0	4	0
Fetmen . . .	Allemagne. .	0	6	8	0
Fledermaus *ou* Groſchel . .	Empire. . .	0	0	8	0
Florin. . . .	Amſterdam. .	2	2	6	1-3
———	Anvers. . .	2	2	0	0
de change. . .	Ausbourg. .	2	13	4	0
———	Bâle. . . .	2	14	6	0
de Brande-bourg . . .	Berlin. . .	2	12	0	0
———	Breſlaw. . .	2	13	4	0
———	Cologne . .	3	18	0	0
— de change. .	———	2	3	0	0
———	Dantzick. .	1	8	0	0
———	Empire. . .	2	13	4	0
———	Francfort *ſur Mein*. . .	2	10	0	0
———	Geneve. . .	0	9	4	4-5
———	Lille. . . .	1	5	0	0
———	Nuremberg .	2	[illegible]	4	0

Monnoies.	*Pays.*	*Valeur.* L.	S.	D.	F.
————	Pays-Bas.	1	5	0	0
————	Pologne.	1	8	0	0
————	Orusse.	1	6	8	0
————	Vlèves.	1	6	8	0
————	Oost-Frise.	1	10	1	0
————	Vienne.	2	13	4	0
— de 60 Creutzers de change.	Prague.	2	13	0	0
Franceſconi.	Toſcane.	6	13	4	0
————	Livourne.	5	7	4	0
Fréderic d'or.	Berlin.	20	0	0	0
Gandas.	Bengale.	0	0	0	9-10
Gazana *ou* Gazava.	Indes Orient.	0	2	10	0
Goulde *ou* Gulden.	Allemagne.	0	2	10	0
Goulde.	Strasbourg.	2	0	0	0
————	Livourne.	0	1	5	124
Grain.	Naples.	0	0	10	0
————	Palerme.	0	0	5	0
Greven.	Moſcovie.	0	10	0	0
Grive *ou* Grief.	Ruſſie.	0	10	8	0
Grochel *ou* Fledermans.	Empire.	0	0	8	0
Gros.	Berlin.	0	3	4	0
Gros d'Empire.	Vienne.	0	2	8	0
Gros Polonois.	Dantzick.	0	0	11	1-5
Groſche *ou* Creutzer.	Pologne.	0	0	11	1-5
Groſche Kayſer. Groſche d'argent ... de					

Monnoies.	Pays.	Valeur. L.	S.	D.	F.
Bohême.	Empire & Siléſie.	0	2	8	0
Guinée.	Angleterre.	24	8	0	0
Heller.	Ausbourg.	0	0	1	1-3
	Cologne.	0	0	1	0
—de 3 Deniers.		0	0	2	1-13
	Empire.	0	0	2	3-5
Heſſen-Neuner.	Heſſe.	0	2	6	0
Hongre Kremnitz.	Hongrie & Autriche.	10	6	5	1-5
Hongre-Sultanin.	Turquie.	9	15	0	0
Jacobus.	Londres.	25	17	6	0
Impériale.	Péterſbourg.	53	6	8	0
Iſolotte *neuve*.	Turquie.	1	17	6	0
Iſolotte *vieille*.	Turquie.	1	18	6	0
Jules.	Bologne.	0	10	7	1-5
	Rome.	0	10	6	0
	Toſcane.	0	10	6	0
Juſtine.	Veniſe.	5	17	4	0
Konigs Daler.	Allemagne.	3	6	8	0
Konuings Daelder.	Allemagne.	5	5	5	0
Kopff-Stuck.	Empire.	0	13	4	0
	Heſſe-Darmſtadt.	0	7	11	0
Kreutzer.	Empire.	0	0	10	2-3
Land-Muntz.	Baviere.	0	4	4	0
Larin.	Orient.	0	12	0	0
Liarrazza.	Veniſe.	0	15	0	0

Monnoies.	Pays.	L.	S.	D.	F.
Liard. . . .	France. .	0	0	3	0
Ligondas. . .	Bengale. . .	0	0	9	0
Lion	Conſtan-tinople. .	3	0	0	0
Lirette. . . .	Veniſe. . .	0	11	8	4-5
Livre	Bâle. . . .	1	13	4	0
———	France. . .	1	0	0	0
———	Turin. . .	1	3	0	0
———	Valence. . .	3	10	7	1-17
— de Banque *ou* Cartola-rio. . . .	Gênes. . .	0	18	4	3-10
— de Banque.	Veniſe. . .	0	15	0	0
— de change. .	Bergame . .	0	10	6	0
— courante. .	Bergame . .	0	8	9	0
— courante. .	Florence . .	0	16	8	8-23
— courante. .	Gênes . . .	0	16	0	0
— courante. .	Geneve. . .	1	12	10	4-5
— courante. .	Livourne. .	0	17	0	1-2
— courante. .	Milan . . .	0	15	5	0
———	Nancy. . .	0	15	6	0
———	Parme. . .	0	5	0	0
Livre de Gros.	Amſterdam. .	12	15	2	0
———	Anvers. . .	12	12	0	0
———	Hambourg. .	13	13	4	0
Liv. Flamande.	Pays-Bas. .	12	15	0	0
Liv. *pet. monn* .	Geneve. . .	0	15	8	0
Liv. de *Piccioli*.	Veniſe. . .	0	10	8	0
Livre Sterling. .	Londres. . .	22	10	8	0
Louis Bl. de Fr.	Nuremberg. .	5	6	8	0
Louis d'or. . .	France. . .	24	0	0	0
— double. . .	France. . .	48	0	0	0
— demi. . .	France. . .	12	0	0	0

Monnoies.	*Pays.*	*L.*	*S.*	*D.*	*F.*
Maidin. . . .	Egypte. . . .	1	1	8	0
Mamoudi. . .	Perse. . . .	0	12	0	0
Maravedi de Platte . . .	Espagne. . .	0	0	3	6-17
— de Veillon.	Espagne. . .	0	0	0	39-40
Marc d'argent.	Suede . . .	0	12	0	0
— de cuivre. .	Suede . . .	0	4	0	0
Marc Danois. .	Danemarck .	0	15	10	0
Marc Double .	Coppenhague	1	11	8	0
	Hambourg. .	1	16	5	1-3
	Riga. . . .	0	5	4	0
Marc - Lubs (*banco.*) . .	Hambourg. .	1	1[illegible]	[illegible]	1-3
— (*courant.*) .	Hambourg. .	1	[illegible]	[illegible]	6-7
Marc - Lubs. . .	Coppenhague	1	[illegible]	[illegible]	0
Marien - Grosche. . .	Empire. . .	2	0	2	2-3
Mattier. . . .	Brunswick. .	0	1	1	1-3
Mayon. . . .	Siam. . . .	0	16	2	0
Median. . . .	Barbarie . .	1	5	0	0
Medin. . . .	Turquie. . .	0	1	6	0
Morisque. . .	Alger . . .	1	0	0	0
Mosoffsky. . .	Russie. . .	0	0	6	7-18
Millerai. . . .	Lisbonne . .	6	11	3	0
Ochavo . . .	Espagne . .	0	0	1	19-20
Oëhr d'argent.	Suede . . .	0	1	6	0
Oëhr de cuivre.	Suede . . .	0	0	6	1-3
Once. . . .	Sicile. . . .	12	10	0	0
Pagode d'or. .	Pondichery .	4	16	0	0
Parat. . . .	Constantinople . . .	0	1	6	0
Parpayole. . .	Gênes. . .	0	1	7	1-5

Monnoies.	Pays.	Valeur. L.	S.	D.	F.
Pata. .	Avignon . .	0	0	1	7-12
Patagon . . .	Geneve. . .	4	18	8	2-5
Pataque . . .	Naples. . .	2	1	8	0
Patard. . . .	Flandre. . .	0	1	3	0
Patzen. *Voyez* Batz. . . .					
Paule. . . .	Rome. . . .	0	10	6	0
———	Toscane. . .	0	10	6	0
Paule *ou* Jules.	Livourne. .	0	10	6	0
Penin, Ffenin. *Voyez* Fénin.					
Penny. . . .	Angleterre. .	0	1	0	7-40
Peterm[illegible]hen (G[illegible] .	Empire. . .	0	4	4	0
— ([illegible] .	Empire. . .	0	1	5	1-3
Philippe. . .	Milan . . .	5	15	7	1-2
Philippe	Bologne . .	5	8	8	0
Piastre de Change	Cadix. . . .	3	16	0	0
———	Constantinople . . .	3	0	0	0
———	Gênes. . .	4	12	0	0
———	Livourne. .	4	18	0	0
———	Madrid. . .	3	16	0	0
Piastre Florentine. . . .	Toscane. . .	5	15	0	0
———	Florence. .	4	16	0	0
Effective. . . .	Espagne. . .	5	4	0	0
— de 8 Mexicaine . . .	Espagne. . .	5	4	0	0
Piece de 4 . .	Espagne . .	2	12	0	0
— de 2 à colonnes. . .	Espagne. . .	1	6	0	0

Monnoies.	Pays.	Valeur. L.	S.	D.	F.
Piece de deux Quartos. . .	Espagne. . .	0	0	7	4-5
— d'or (*la grosse.*) . .	Lisbonne. .	84	0	0	0
Piece de 6 Ducats. . . .	Naples. . .	25	0	0	0
— de quatre Ducats. . .	Naples. . .	16	13	4	0
— de deux Ducats. . . .	Nap[illegible]es. . .	8	6	8	0
— de douze Carlins. . .	Naples. . .	5	0	0	0
--- de six Carlins. . . .	Naples. . .	2	10	0	0
--- de vingt-six Grains. . .	Naples. . .	1	1	8	0
--- de vingt-quatre Grains.	Naples. . .	1	0	0	0
--- de vingt Grains. . .	Naples. . .	0	16	8	0
--- treize Grains. . .	Naples. . .	0	10	10	0
--- de douze Grains. . .	Naples. . .	0	10	0	0
--- de dix Grains. . .	Naples. . .	0	8	4	
Piece de quatre Gros. . . .	Ber[illegible]n. . .	0	13	4	0
Piecette (*Pezeta.*) . . .	Espa[illegible]e. . .	1	[illegible]	0	0
--- courante .	Espagne. . .	1	0	9	3-5
Pistole (*double.*)	Espagne. . .	[illegible]	3	0	0
--- Quadruple .	Esp[illegible]. . .	78	6	0	0

Monnoies.	Pays.	Valeur. L.	S.	D.	F.
Pistole effective.	———	19	11	6	6
---- de change.	Espagne.	15	4	0	0
———	France.	10	0	0	0
———	Gênes.	18	17	7	1-5
———	Milan.	18	13	10	1-6
--- d'Espagne.	Basle.	19	8	8	0
———	Breslaw.	19	11	6	0
— *en Banque.*	Bologne	18	11	0	0
--- d'Italie en Banque.	———	18	0	0	0
--- simple de Portugal.	Lisbonne.	13	2	6	0
Pistole de Florence.	Toscane.	15	15	0	0
Ploete.	Suede.	4	16	0	0
Ploturat.	Hongrie.	0	2	0	0
Polusky.	Russie.	0	0	6	7-18
Portugaise.	Portugal.	81	0	0	0
Publica.	Naples.	0	1	3	0
Quadruple-Casche.	Pondichery.	0	3	0	0
Quartini d'or.	Rome.	2	12	6	0
Quarto.	Espagne.	0	0	3	9-10
Quattrino.	Rome.	0	0	2	1-2
Réal.	Madrid.	0	5	2	2-5
———	Valence *en Espagne*.	0	7	0	12-17
Réal de 8.	Espagne.	5	4	0	0
Réal de 4.	Espagne.	2	12	0	0
Réal de 2 à colonnes.	Espagne.	1	6	0	0
Réal de 2 *ou* Piecette cou-					

Monnoies.	Pays.	L.	S.	D.	F.
rante. . . .	Eſpagne. . .	1	0	9	3-5
Réal de change.	Cadix. . .	0	9	6	0
Réal de Plata. .	Eſpagne. . .	0	9	6	0
Réal de Plata à colonnes . .	Eſpagne. . .	0	13	0	0
Réal de veillon.	Eſpagne. . .	0	5	2	2-5
Rés. . . .	Portugal. . .	0	0	1	9-20
Richeſthaler *ou* Rixdale de 536 Grains. .	Amſterdam .	5	6	4	0
———	Anvers. . .	5	3	0	0
--- de change .	Ausbourg. .	4	0	0	0
--- courant. .	———	4	17	3	4-7
———	Bâle. . . .	5	0	0	0
———	Berlin. . .	4	0	0	0
— nouv. à la Croix . . .	Berlin. . .	4	17	6	0
———	Breſlaw. . .	4	0	0	0
———	Cologne . .	5	8	0	0
— de change .	Coppenhague	4	15	0	0
———	Dantzick . .	4	4	0	0
———	Francfort *ſur Mein*. . .	3	15	0	0
-- de 90 Creutzers. . . .	Prague. . .	3	19	6	0
— de Banque.	Hambourg. .	5	9	4	0
--- courante. .	Hambourg. .	4	13	8	4-7
———	Leipſick. . .	3	15	9	0
———	Nuremberg .	4	0	0	0
———	Vienne. . .	4	0	0	0
Rouble. . . .	Ruſſie. . .	5	6	8	0
Rouponi. . .	Toſcane. . .	33	14	1	0
Roupie. . . .	Bengale. . .	2	8	0	0

Monnoies.	Pays.	Valeur. L.	S.	D.	F.
--- de Surate. .	Pondichery .	2	5	0	0
--- d'argent. .	Pondichery .	2	4	0	0
Rubie. . . .	Alger . . .	10	10	0	0
Ruyder. . . .	Hollande. .	28	15	0	0
Schapp. . . .	Ooſt-Friſe. .	0	3	0	0
Scheling . . .	Amſterdam .	0	12	9	1-10
———	Cleves. . .	0	10	0	0
———	Coppenhague	0	0	11	7-8
———	Hambourg. .	0	2	3	1-3
———	Londres . .	1	2	6	0
———	Nuremberg .	0	2	8	0
———	Ooſt-Friſe. .	0	9	0	0
———	Suiſſe . . .	0	2	7	1-5
———	Strasbourg. .	0	4	0	0
Scheling *ou* Creutzer . .	Wittemberg .	0	1	10	2-7
Scheling noir. .	Riga. . . .	0	0	1	4-5
Schoſtag . . .	*Grande* Pologne. . .	0	3	4	0
Schuſtack. . .	Hongrie . .	0	5	2	2-5
Sequin. . . .	Florence . .	11	2	7	7-23
———	Gênes . . .	10	16	0	0
———	Rome . . .	10	15	0	0
———	Turin. . .	11	2	5	7-60
———	Veniſe. . .	11	14	8	0
--- de Rome en Banque. . .	Bologne . .	10	12	0	0
——— de Veniſe en Banque. .	Bologne . .	10	17	3	0
———	Conſtantinople . . .	11	12	6	0
Setiſi	Conſtantinople . . .	9	15	0	0
Silver-Gros . .	Breſlaw. . .	0	2	8	0

Monnoies.	*Pays.*	Valeur. L.	S.	D.	F.
———	Leipsick	0	3	3	3-8
Skalin.	Anvers.	0	12	10	0
———	Hollande.	0	12	6	0
Skalin courant.	Lille.	0	7	6	0
--- de Permission.	———	0	14	6	0
Sol *ou* Sou.	Bâle.	0	1	8	0
———	France.	0	0	12	0
———	Parme.	0	0	3	0
———	Piémont	0	1	1	4-5
--- de Banque.	Gênes.	0	0	10	4-5
———	Venise.	0	0	6	0
--- de change.	Bergame	0	0	6	0
--- commun.	Amsterdam	0	2	1	1-3
———	Anvers	0	2	1	1-5
--- courant.	Bergame	0	0	5	1-4
———	Florence	0	0	10	2-115
———	Gênes.	0	0	9	3-5
———	Geneve.	0	1	7	7-10
———	Livourne.	0	0	9	5-8
———	Milan.	0	0	9	3-4
———	Valence.	0	3	6	16-17
--- courant.	Venise.	0	0	6	2-6
--- de Gros.	Amsterdam	0	12	9	1-10
———	Anvers.	0	12	6	0
———	Hambourg.	0	13	8	0
--- Lubs *courant.*	Coppenhague	0	1	11	3-4
———	Hambourg.	0	1	11	3-7
--- *ou* Bayoque.	Bologne	0	1	0	36-50
--- petite monnoie.	Geneve.	0	0	9	2-5
--- Romain.	Rome.	0	5	3	0
--- Sterling.	Londres	1	2	6	0

Monnoies.	Pays.	L.	S.	D.	F.
Soudis. . . .	Ormus. . .	0	10	0	0
Souverain d'or.	Pays-Bas.. .	36	12	10	4-5
Stuber, Stuiver.	Amſterdam .	0	2	1	31-60
———	Clèves. . .	0	1	4	0
———	Ooſt-Friſe. .	0	1	5	1-3
--- d'argent. .	Suede . . .	0	1	6	0
--- de cuivre. .	Suede . . .	0	0	6	0
Sultanin *ou* Seriſi. . . .	Conſtantinople	9	15	0	0
Tarin. . . .	Naples. . .	0	16	8	0
———	Sicile. . . .	0	8	4	0
———	Malte . . .	0	4	0	0
Teſton. . . .	Rome. . .	1	11	6	0
———	Lisbonne. .	0	14	6	0
———	Toſcane . .	1	11	6	0
———	Livourne. .	1	14	1	0
Tical	Siam. . . .	2	10	0	0
Tomon. . . .	Perſe . . .	46	0	0	0
Tonne d'or. .	Allemagne	400000	0	0	0
Tourq. . . .	Conſtantinople	0	19	0	0
Trairo. . . .	Veniſe. . .	0	2	8	0
Vingtain. . .	Lisbonne. .	0	2	5	0
Weis-Fénin *ou* Heſſin-Neuner. . . .	Heſſe . . .	0	2	6	0
Witte. . . .	Ooſt-Friſe. .	0	0	1	4-5
Zwolff-Oër. .	Suede . . .	0	6	9	0



POIDS ET MESURES

Des différens Etats, Pays & Villes, réduites à celles de Paris, avec leurs divisions.

LES Poids se comptent par milliers, cents ou quintaux, livres, marcs, onces, gros & grains.

Le Millier contient 10 quintaux.

Le Quintal 100 livres.

Le demi-Quintal ou demi-cent, 50 livres.

Il y a en France trois sortes de Poids.

SAVOIR.

Poids de Marc, Poids de Table & Poids de Romaine.

Le Poids de Paris se *nomme* Poids de Marc dans toutes les Villes de l'Europe; lorsque l'on parle d'une Livre de poids de marc, elle est comptée sur le pied de 16 onces. La Livre se divise en demi, quart, Onces, Gros, Deniers & Grains.

La Livre est *composée* de 16 Onces ou 2 Marcs.

La demi-Livre ou le Marc de 8 Onces.

L'Once de 8 Gros.

Le Gros de 3 Deniers.

Le Denier de 24 Grains.

Le Grain de 24 Primes.

Le Poids de Table est celui dont l'on se sert en Provence, Avignon, Languedoc, Dauphiné, &c. Il est un peu plus léger que celui de Marc, & est depuis 16 jusqu'à 25 de différence pour 100 suivant les endroits; il est cependant composé d'autant de différens poids.

Le Poids de Romaine, *appellé communément* Pezon, sert pour les marchandises de grands poids;

dans les Ports il est avantageux pour le Commerçant, attendu qu'il rend ordinairement 104 ou 105 livres au lieu de 100.

La Livre de soie n'est que de 15 Onces ou 120 Gros.

La Livre, en Médecine, 16 Onces ou 128 Drachmes. L'Once 8 Drachmes. La Drachme 3 Scrupules. Le Scrupule 24 Grains.

A Rouen, il y a en outre le Poids de Vicomté dont les 100 livres en font 104 de Poids de marc.

A Lyon, la Livre, en général, n'est que de 14 Onces, mais celle de soie est de 15 Onces. En Provence & en Languedoc, la Livre n'est que de 13 à 14 Onces poids de marc.

Le Quintal est ordinairement de 100 livres : il y a cependant des différences.

A Londres, le Quintal est de 112 livres pour le Bourgeois : celui d'Ecosse est d'environ 4 pour 100 plus fort. A Livourne, il y a 4 sortes de Quintaux, 100, 150, 151 & 160 livres. A Lisbonne, 128 liv.

Poids de Hollande & de Brabant.

Le Poids de Hollande est de 4 Onces 1/4 par 100 plus fort que celui de Brabant ; les soies & autres ouvrages qui viennent de Hollande, de même que le Corail & autres effets considérables, se vendent aux poids de Brabant ; les marchandises ou denrées grossieres se vendent au poids de Hollande.

En Hollande le Poids de marc *se nomme* Poids de Troy qui est égal à celui de Paris.

L'on se sert aussi de celui d'Anvers dont les 100 livres n'en font qu'environ 95. La plupart des marchandises s'y pesent au poids de marc, & les autres, comme la soie, la cochenille, au poids d'Anvers.

Il eſt bon de s'expliquer des uſages & coutumes des lieux lorſque l'on achete ou que l'on vend, afin d'éviter les difficultés.

D'ailleurs il y a différentes dénominations pour les Poids & Meſures ſuivant les pays.

TABLE

Des Poids & Meſures de divers endroits du Royaume & autres Etats, réduits au Poids de Paris.

Abbeville.	100 liv. peſ.	à Paris	86 l. 1/5
Alexandrie.	100 l.		120
Alicante *petits Poids.*	100 l.		69 7/8
—— *grand Poids.*	100 l.		104 7/8
Amiens.	100 l.		94 1/3
Amſterdam.	100 l.		100
Ancone.	100 l.		67
Anvers.	100 l.		95 3/4
Avignon.	100 l.		83 1/3
Ausbourg.	100 l.		97
Baſle.	100 l.		102
Batavia.	100 l.		120 1/5
Bergame *petits Poids.*	100 l.		59
grand Poids.	100 l.		147 1/2
Bergue en Norwege.	100 l.		105
Berne.	100 l.		105 3/4
Beſançon.	100 l.		100
Bologne *en Italie.*	100 l.		75 1/4
Bordeaux.	100 l.		100
Bourg *en Breſſe*	100 l.		95 1/6
Brême.	100 l.		101
Breſlaw.	100 l.		80
Bruges.	100 l.		94 1/3
Cadix	100 l.		93 1/4

Chine (*la*)	100 l.	125
Cologne.	100 l.	96
Conſtantinople.	100 l.	114 3/4
Coppenhague.	100 l.	78 1/4
Courtray.	100 l.	89 3/10
Dantzick.	100 l.	88 3/4
Florence.	100 l.	71 3/8
Francfort.	100 l.	102
Gand.	100 l.	94 3/4
Gênes *petit Poids.*	100 l.	65 1/3
grand Poids.	100 l.	98
Geneve.	100 l.	112 1/2
Gueldre.	100 l.	95
Hambourg.	100 l.	98
Iſpahan.	100 l.	1200
Kœnigsberg.	100 l.	80
Leypſikc.	100 l.	95
Liege.	100 l.	94 1/4
Lille *en Flandres.*	100 l.	87
Lisbonne.	100 l.	89
Livourne.	100 l.	71 5/8
Londres *petit Poids.*	100 l.	91 1/2
grand Poids.	100 l.	102 5/8
Lubeck.	100 l.	96
Lyon.	100 l.	86
Madrid.	100 l.	87 1/2
Mantoue.	100 l.	57
Marſeillè.	100 l.	80 3/4
Meſſine.	100 l.	63 3/8
Midelbourg.	100 l.	95
Milan.	100 l.	65 3/4
Modène.	100 l.	65 1/8
Mogol.	100 l.	68 1/5
Mons.	100 l.	95 1/4
Montpellier.	100 l.	83 1/3
Moſcovie.	100 l.	83 1/5
Nantes.	100 l.	101

Naples. .	100 l. de 120 onces . . .	65 5/8
.	100 l. de 33 onces 1/3 .	182 1/4
Nuremberg.	100 l. . .	104
Riga.	100 l. . .	104
Rochelle (*la*) . . .	100 l. . .	84 1/2
Rome.	100 l. . .	101
Rouen, *suivant le Poids de Vicomté* . . .	100 l. . .	71 1/2
Sarragosse	100 l. . .	104
Seville.	100 l. . .	63 1/10
Siam.	100 l. . .	94 1/3
Smyrne.	100 l. . .	125 6/8
Stockholm.	100 l. . .	114 3/4
Strasbourg.	100 l. . .	85 1/4
Tortose.	100 l. . .	100
Toulouse.	100 l. . .	62
Tournay.	100 l. . .	84 1/2
Tunis.	100 l. . .	88 1/2
Turin.	100 l. . .	101
Valence *en Espagne* .	100 l. . .	75
Venise *petit Poids*. . .	100 l. . .	63
grand Poids. . .	100 l. . .	63 3/4
Vienne *en Autriche*. .	100 l. . .	100 7/8
Ypres.	100 l. . .	113 1/2
	100 l. . .	87 1/2

Poids des Pierreries, Or & Argent.

Le Marc n'eſt qu'une demi-Livre, *& eſt composé* de 1152 Karats, *ou* de 4608 Grains.

Le Marc *contient* 8 Onces *ou* 64 Gros.

L'Once *contient* 144 Karats, 8 Gros *ou* 576 Grains.

Le Karat eſt de 4 Grains, & ſe partage en demi, quart, 8e, 16e & 32e partie de Karat.

24 Karats font la qualité de l'or le plus fin, il

est même rare d'en trouver à ce titre ; & lorsqu'il n'est qu'à 18 Karats, il n'y a que 3 quarts d'or & un quart d'alliage.

Le Marc d'argent fin se divise en 12 Deniers, & le Denier en 24 Grains.

12 Deniers expriment le titre de l'argent le plus fin, & lorsque l'on dit que l'argent est à 9 deniers, il n'y a que 3 quarts d'argent & un quart d'alliage.

TABLE

Des Mesures, Jaugeages & Poids des Grains, Boissons, &c. des différentes Villes du Royaume, avec leurs diverses dénominations & divisions.

Le Muid de Bled de Paris est *composé* de 12 Septiers, pesant ordinairement 2880 Livres, Poids de Marc de 16 Onces.

Le Septier *se divise* en 2 Mines *ou* 12 Boisseaux, & pese 240 livres ; la Mine *en* 2 Minots, le Minot *en* 3 Boisseaux, & le Boisseau en 16 Litrons.

Le Muid de Bled d'Orléans pese 600 Livres, le Septier 96 Livres, & la Mine 50 Livres. Les 12 Mines font un Muid.

Le Muid de Bled de Rouen pese 3360 Livres, il contient 12 Septiers qui en font 14 de Paris ; le Septier pese 280 Livres, la Mine *ou* demi-Septier 140 Livres, & le Boisseau 35 Livres.

Le Septier de Froment pese à Paris environ 248 liv.

Abbeville . . .	6	Septiers en font	5 de Paris.
Aire.	6	Rasieres . . .	21
Alby.	100	Septiers. . . .	75
Amsterdam. . .	1	Lest.	19
Amiens. . . .	9	Septiers 3/5. .	2
Arles.	60	Charges . . .	73
Avignon. . . .	20	Boisseaux. . .	3
Beaucaire . . .	18	Septiers. . . .	5
Beaumont. . .	2	Sacs.	1.
Beauvais. . . .	1	Tonneau. . .	12 1/2
Besançon . . .	20	Mesures. . . .	3
Blois.	20	Boisseaux. . .	1
Bordeaux . . .	2	Boisseaux. . .	1
Brest.	1	Tonneau. . .	10
Bruxelles . . .	25	Sacs.	19
Carcassonne . .	24	Septiers. . . .	13
Cadix	100	Fanegues. . .	38
Cahors. . . .	100	Cartes. . . .	19
Calais	12	Septiers. . . .	13
Coppenhague. .	42	Tonnes. . . .	19
Dieppe. . . .	3	Mines. . . .	2
Dunkerque. . .	6	Rasieres de Mer.	6 1/3
——— . .	1	——— de Terre.	1
Gand.	56	Hester. . . .	19
Grenade. . . .	100	Sacs.	64
Havre (*le*) . .	5	Boisseaux 1/2 .	1
Hambourg. . .	1	Last	20 4/5
Lille.	41	Rasieres . . .	19
Louvain . . .	7	Muides. . . .	19
Lyon.	4	Asnées. . . .	5
Lisbonne . . .	120	Alquieres. . .	11
Londres. . . .	32	Cartes. . . .	59 1/5
Marseille. . . .	1	Charge. . . .	1
Malines. . . .	28	Veertels . . .	19
Montpellier . .	3	Septiers. . . .	1
Montreuil. . .	9	———	1

Montauban.	5	—	7	
Mâcon.	3	Asnées.	5	
Nantes.	1	Tonneau.	9	1/2
Naples.	3	Tintolis.	1	
Nevers.	8	Boisseaux.	1	
Orléans.	2	Muids.	5	
Pologne.	1	Lest.	19	
Rennes.	1	Tonneau.	10	
Rotterdam.	240	Sacs.	157	
Rouen.	10	Muids.	11	2/3
Rochelle (*la*)	1	Tonneau.	9	
Rouane.	8	—	1	
S. Malo.	1	Tonneau.	10	
S. Omer.	16	Rasieres.	13	
Seville.	240	Fanegues.	91	
Sédan.	60	Quartels.	9	1/2
Soissons.	8	Septiers.	5	
Tarascon.	3	Emmes.	2	
Toulon.	10	Charges.	11	5/12
Toulouse.	48	Septiers.	35	
Tours.	14	Boisseaux 1/2.	1	
Tournon.	25	Sacs.	12	
Valence.	3	Caffis.	4	
Verdun.	10	Mesures.	3	

Le Muid d'avoine à *Paris* contient le double du Muid de Bled de Paris, & est composé de 12 Septiers, mais chaque Septier est de 24 Boisseaux. Le Boisseau est de 4 Picotins, & le Picotin de 4 Litrons.

Le Muid de Sel contient 12 Septiers, chaque Septier 4 Minots, le Minot 4 Boisseaux & le Boisseau 16 Litrons. Le Boisseau pese 25 Livres.

Le Muid de charbon de bois est de 16 Mines pour les Marchands, & de 20 Mines pour les Bourgeois. La Mine *contient* 2 Minots, & le Minot 2 Boisseaux.

Le Muid ou la Voie de Charbon de terre est de 15 Minots & le Minot de 6 Boisseaux.

Le Muid de Chaux *contient* 48 Minots, le Minot 3 Boisseaux, & chaque Boisseau 16 Littrons.

Le Muid de Plâtre *contient* 36 Sacs, & le Sac contient 2 Boisseaux.

Le Muid de Vin de Paris est de 288 Pintes, & *contient* 36 Septiers *ou* Veltes. Il se divise en demi, quart & huitieme. Chaque Septier ou Velte est de 8 Pintes, la Pinte se divise en 2 Chopines, 4 demi-Septiers, & 8 Roquilles *ou* Poissons.

La Barrique de Bordeaux est de 256 Pintes, & *contient* 32 Veltes ou Septiers, 3 Pots 1/8 font la Velte *ou* Septier, 4 Barriques font le Tonneau, & le Tonneau fait ordinairement 3 Muids mesure de Paris.

La demi-Queue de Baune est de 230 Pintes, & *contient* 28 Veltes *ou* Septiers & 6 Pintes.

La demi-Queue de Champagne est de 192 Pintes, & *contient* 24 Veltes ou Septiers.

La Barrique *ou* demi-Queue d'Orléans est de 240 Pintes, & *contient* 30 Veltes *ou* Septiers.

A Paris l'Eau-de-vie se vend au Poinçon de 27 Septiers. A Bayonne & à Bordeaux la Barrique est de 32 Verges, chaque Verge est de 3 Pots 1/2. A la Rochelle & aux environs, la Barrique est de 27 Veltes. A Nantes & en Anjou, 29 Veltes. En Provence & en Languedoc, au Quintal.

AUNAGES.

L'Aune de Paris, Lyon & Rouen, se divise en demi-Aunes, tiers, demi-tiers, quart, demi-quart, huitieme, seizieme, vingt-quatrieme & trente-deuxieme; mais en général, dans le courant, elle se réduit au plus au seizieme; elle porte de longueur 3 pieds, 7 pouces & 8 lignes.



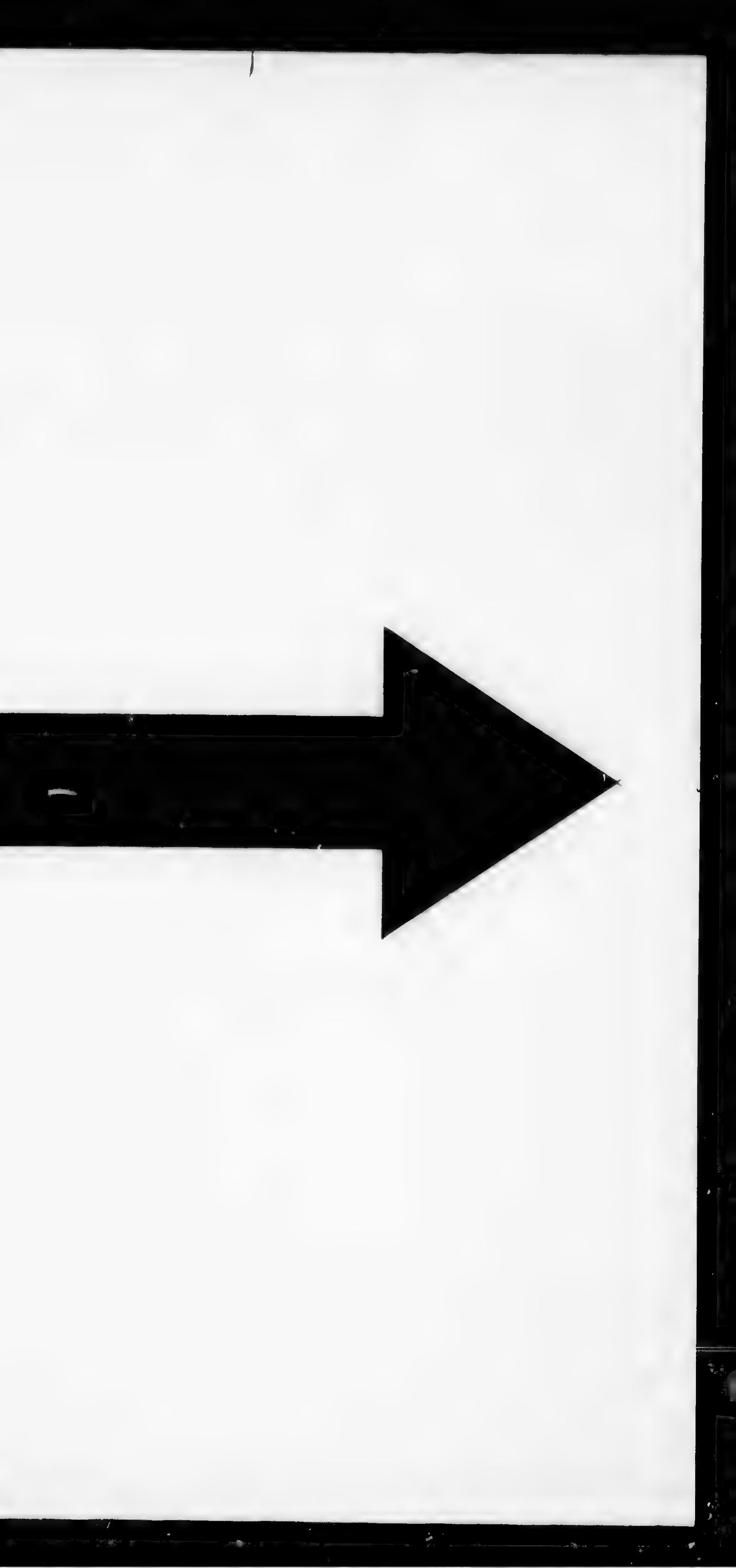
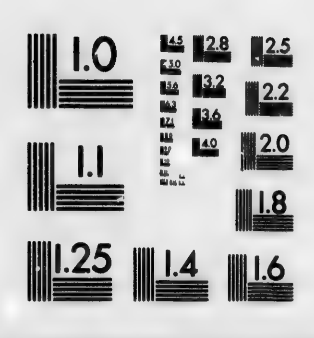




IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

Il y a un usage à la Halle aux Toiles, à Paris, pour mesurer avec le pouce devant l'Aune, cela s'appelle *un bon d'Aunage*, & procure à l'acheteur environ une Aune demi-tiers sur 50 Aunes.

Le Marchand accorde en outre une Aune sur 50 pour la bonne mesure; de cette façon il y a 2 Aunes & un demi-tiers de bonne mesure sur 50 Aunes en achetant en gros à la Halle.

TABLE

Des Aunages de divers endroits du Royaume & autres Etats, avec leurs différentes dénominations, réduites en Aunes de Paris.

Aix-la-Chapelle. .	9	Aunes en font	5	de Paris.
Alger & Maroc. .	23	Cadées . . .	10	
Alexandrette. . . .	20	Pichys . . .	11	
Alexandrie . . .	25	. . . . . .	12	
Anvers *en soie*. .	8	Aunes 1/5 .	5	
--- ordinaire. . .	12	. . . . . .	7	
Amsterdam . . .	7	. . . . . .	4	
Arragon.	3	Barres . . .	2	
Arras.	8	Aunes 1/5 .	5	
Avignon.	3	Cannes. . .	5	
Ausbourg. . . .	100	Aunes . . .	49	1/2
--- *en toile*. . .	21	. . . . . .	10	
Arragon & Barcel .	3	Barres . . .	2	
Barcelone. . . .	100	Cannes. . .	140	
Basln	21	Aunes. . . .	9	5/8
Bergopsoom. . . .	12	Aunes . . .	7	
Bergame.	9	Brasses . . .	5	1/7
Berlin.	100	Aunes. . . .	56	1/2
Berne.	54	Brasses . . .	24	1/4
Boisleduc & Breda.	12	Aunes. . . .	7	

Boulogne *en Italie.*	11	Brasses	6
Breslaw *ordinaire.*	100	Brasses	46 5/8
——— *en toile.*	3.		2
——— *en laine.*	2.		1
Bruxelles.	7	Aunes	4
Cadix.	100	Varros	71 3/8
Cambray.	8	Aunes.	5
Castille.	14	Barres	10
Cologne	2	Aunes 1/16	1
Constantinople.	160	Pichys	91
——— *en Canevas.*	33	Pics	25
Courtray.	8	Aunes	5
Crémone.	17	Brasses	10
——— *en toile.*	2.		1
Damas, Tripoli.	47	Pichys	25
Dantzick.	80	Aunes.	41
Douay.	8 1/10		4
Edimbourg	6.		5
Florence *en laine.*	10	Brasses	4 9/10
——— *en soie.*	19 9/10.		10
Francfort *ordinaire.*	47	Aunes	25
--sur le Mein *en toi.*	11		5
--- *en laine*	53		25
Gand.	8 1/10.		5
Gênes *en drap*	470	Palmes de 9 à la Canne	100
--- *en toile.*	12	--- de 10 P.	25
———	24	Palmes.	5
———	1	Aune.	1
Geneve.	1.		1 env.
Grave.	12.		7
Grenade.	24	Barres	7
Hambourg.	2	Aunes 1/16	1
Harlem *en toile.*	8.		5
Indes Orientales.	100	Cavidos.	39
Ispahan	5	Guezes.	4

Kœnigsberg. . .	80	Aunes	41	
Leypſick *en ſoie*. .	15	Aunes	7	
--- *en laine*. . .	2	. . . .	1	
Liege.	19	. . . .	10	
Lille *en Flandre*. .	60	Aunes	37	
Lisbonne. . . .	7	Barros	6	1/2
--- *en ſoie*. . . .	14	Covedos. . .	8	
Livourne *en ſoie*. .	2	Braſſes	1	
Londres	9	Verges	7	
Louvain, Mons. .	12	Aunes	7	
Lucques	2	Braſſes	1	
Madrid.	25	Varros	18	
Malo (*St.*) *en toile*.	7	Aunes	5	
--- *en drap*. . .	19	. . . .	10	
Mantoue & Modene	15	Braſſes	8	
Marſeille *en ſoie*. .	3	Cannes. . . .	5	
--- *en drap*. . . .	7	. . . .	12	1/2
Meinden.	100	Aunes.	35	1/3
Milan *en drap* . .	50	Braſſes	29	
--- *en ſoie*. . . .	9	. . . .	4	
--- *en toile* . . .	2	. . . .	1	
Modene	15	Braſſes	8	
Montpellier	3	Cannes. . . .	5	
Moſcovie.	56	Aunes. . . .	10	
Nantes.	9	. . . .	5	
———— . . .	100	Aunes.	116	1/2
Naples	80	Cannes. . . .	139	
Nieuport.	2	Aunes 1/5 . .	5	
Nuremberg *en laine*	16	Aunes	9	
--- *en ſoie*	9	. . . .	5	
--- *ordinaire*. . .	7	. . . .	4	
Padoue *en drap*. .	17	Cannes	10	
--- *ordinaire*. . .	7	Braſſes	10	
Pekin..	10	Coudées. . . .	3	1/20
Piémont	3	Razes.	1	
Prague	9	Aunes 1/5 . .	5	

Provence.	3	Cannes.	5	
Rome.	13	Cannes 1/2	25	
———	18	Aunes 1/2	10	
Séville.	24	Barres	7	
Smyrne	40	Pics.	23	
Stockholm.	2	Aunes	1	
Tauris.	5	Guezes.	4	
Tirlemont.	12	Aunes	7	
Tolede.	7	Barres	5	
Toulouſe.	2	Cannes.	3	
Tournay.	9	Aunes	5	
Troyes *en toile.*	3	. . . .	2	
Turin.	2	Ras.	1	
Valence *en Eſpagne*	100	Baros.	77	1/5
Valenciennes.	12	Aunes	7	
Veniſe *en ſoie*	15	Braſſes.	8	
--- *ordinaire.*	15	3/4.	10	
Vienne *en Autriche.*	12	Aunes	7	
---	13	. . . .	10	
--- *en drap*	3	. . . .	2	
Ypres.	8	1/5.	5	

Le Pied de Paris eſt de 12 *Pouces, chaque Pouce eſt de* 12 *Lignes, & la Ligne de* 12 *Points.*

	Pouces.	Lignes.
Amſterdam.	10	5
Anvers.	10	6
Beſançon.	11	5
Danemarck.	10	9
Dantzick.	10	7
Diepe.	11	7
Geneve.	18	0
Grenoble.	12	7
Leyde.	11	7
Londres.	11	3

Lorraine	10	9
Lyon	12	7
Palme Romaine. .	21	6
Pied Romain. . .	10	10
Ponthieu.	11	0
Savoie *en Piémont.*	10	0
Suede.	12	9
Vienne *en Autriche.*	11	8

La Toiſe courante eſt une longueur ſans largeur ni profondeur.

La Toiſe quarrée a deux dimenſions, la longueur & la largeur.

La Toiſe cube a 3 dimenſions; ſçavoir, la longueur, la largeur, la profondeur ou la hauteur. Elle contient 216 pieds.

La Toiſe courante eſt compoſée de 6 pieds de longueur.

La Toiſe quarrée eſt auſſi de 6 pieds de longueur ſur 6 de hauteur qui font 36 pieds.

La Toiſe cube eſt auſſi compoſée de 6 pieds de longueur ſur 6 de hauteur & 6 de large, faiſant 216 pieds.

La Toiſe contient un Pas géométrique & 12 pouces; le Pas géométrique eſt de 5 Pieds, & le Pas commun eſt de 2 pieds 1/2.

L'Arpent ou le Journal contient 10 Perches en longueur, 10 en largeur, & 100 Perches quarrées en ſuperficie, ou 900 Toiſes quarrées.

La Perche, meſure de Paris, eſt de 18 pieds, & en différentes Provinces du Royaume, elle eſt de 19, 20, 22, 24 & 25 pieds.

Dans l'uſage des Eaux & Forêts la Perche eſt de 22 pieds partout le Royaume, & l'Arpent eſt de 1344 Toiſes & 4 neuviemes.

Au Maine, Touraine, Anjou, Poitou, &c. la chaîne dont l'on meſure les héritages contient 25 pieds de long.

En Bretagne la chaîne contient 24 pieds de long, & en quarré 576 pieds.

Dans la plupart des Provinces, les 100 chaînes quarrées de 25 pieds de long, ſont comptées pour un arpent; de ſorte que 10 perches en longueur ſur 10 de largeur font un arpent.

L'Acre, au Duché de Normandie, contient 4 verges, chaque verge contient 40 perches quarrées de 22 pieds chaque.

Le Journal du Duché de Bretagne contient 22 Seillons 1/3 de 180 pieds chaque, le Seillon 6 Raies *ou* 180 pieds, la Raie contient 2 Gaules 1/2 de 12 pieds chaque, faiſant 30 pieds.

Le Journal du Duché de Bourgogne contient 360 perches quarrées de 19 pieds de long.

Le Journal de Lorraine contient 250 toiſes, 10 pieds de long, & le pied 10 pouces de Lorraine.

Lieues, Milles, Stades, Stations, Diettes, Heures, &c. des différens Pays.

Les grandes diſtances ſur la terre ſe meſurent ordinairément par Lieues, Milles, &c.

En France, pour meſurer plus uniformément les diſtances du Royaume, l'on vient de placer ſur les grandes routes des bornes milliaires partagées par quart, moitié & 3 quarts de mille.

Les lieues communes de France contiennent 2000 Toiſes *ou* 2400 Pas Géométriques.

	Toiſes.	*Pas Géométr.*
Lieues ordinaires.	2282 . .	2738 2/5
--- grandes Lieues.	2400 . .	3000
--- de Gaſcogne & Languedoc.	3333 1/3	4000
- - d'Eſpagne	2833 2/3	3428
--- de Danemarck, Suede & Suiſſe	4166 2/3	5000

	Toises.	Pas Géométr.
-- des anciens Gaulois. . .	1250 .	1500
-- de Marine de 20 au degré.	2853 .	3423 3/5
Le mille Romain & d'Italie.	833 1/3	1000
Le mille d'Angleterre ordinaire	910 .	1092
Le grand mille d'Angleterre.	1040 .	1248
Le mille d'Ecosse ordinaire.	1000 .	1200
Le grand mille d'Ecosse . .	1250 .	1500
Le moyen mille de Pologne.	2500 .	3000
Le grand mille de Pologne .	3308 1/3	3970
Le mille de Moscovie. . .	625 .	750
-- d'Allemagne ordinaire. .	2000 .	2040
-- le moyen.	3700 .	4500
-- le grand	4116 2/3	5000
Le mille de Lithuanie. . .	3083 2/3	3700
--- de Hongrie.	5000 .	6000
--- d'Irlande.	1250 .	1500
--- de Hollande.	1333 1/3	1600
--- le grand mille	2916 2/3	3500
La Stade de Gréce ancienne. .	104 1/6	125
--- l'ordinaire.	1041 2/3	1210
Le mille *ou* chesne d'Egypte.	4166 2/3	5000
Les stations d'Arabie & d'Afrique.	16666 2/3	20000
Les diettes de Tartarie *ou* journées.	25000 .	30000
Les Farsanges de Perse. . .	2500 .	3000
Le put de la Chine. . . .	2000 .	2400
Les heures de l'Amérique. .	2500 .	3000
-- les journées *ou* diettes. .	25000 .	30000
Les diettes du Mogolistan. .	12500 .	15000
Le cosse des Indes au Mogolistan.	2000 .	2400

TABLE

De ce que l'on a à dépenser par jour, à proportion de ce que l'on a de revenus par année.

50	liv. par an font	0 liv.	2 s.	9 d.
100	. . .	0	5	6
200	. . .	0	11	
400	. . .	1	2	
500	. . .	1	7	6
750	. . .	2	1	3
1000	. . .	2	15	
1250	. . .	3	8	9
2500	. . .	6	17	6
5000	. . .	13	15	
7500	. . .	20	12	6
10000	. . .	27	10	
12500	. . .	34	7	6
17500	. . .	48	2	6
25000	. . .	68	15	
50000	. . .	137	10	
100000	. . .	275		
250000	. . .	687	10	
500000	. . .	1375		
1000000	. . .	2750		



Prix de la Pinte de Vin à tant le Muid de 280 Pintes, bien soutiré.

à 14	livres	le Muid	1 sol	la Pinte.	
17	0	.	1	3	deniers.
21	.	.	1	6	
24	10	.	1	9	
28	.	.	2		
31	10	.	2	3	
35	.	.	2	6	
42	.	.	3		
56	.	.	4		
70	.	.	5		
77	.	.	5	6	
84	.	.	6		
91	.	.	6	6	
98	.	.	7		
112	.	.	8		
126	.	.	9		
140	.	.	10		
154	.	.	11		
168	.	.	12		
182	.	.	13		
189	.	.	13	6	
196	.	.	14		
203	.	.	14	6	
210	.	.	15		
217	.	.	15	6	
224	.	.	16		
231	.	.	16	6	
238	.	.	17		
245	.	.	17	6	
252	.	.	18		
259	.	.	18	6	

Prix de la demi-Queue de Vin de 240 Pintes.

à 12 livres.		1 sol la Pinte.	
15		1	3 deniers.
18		1	6
21		1	9
24		2	
36		3	
42		3	6
48		4	
60		5	
72		6	
84		7	
96		8	
108		9	
120		10	
132		11	
144		12	
150		12	6.
156		13	
168		14	
180		15	
192		16	
204		17	
216		18	
228		19	
240	1		
252	1	1	
264	1	2	
276	1	3	
288	1	4	
300	1	5	

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

d, signifie *Description des Pays* ; i, *Isles* ; m, *Monnoies & Changes des Villes* ; r, *Routes*.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT: notre amé le sieur COUTURIER fils, Libraire à Paris, nous a fait exposer qu'en exécution de l'Article XI de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Privileges en Librairie; il a remis entre les mains de notre amé & féal Conseiller en nos Conseils, le sieur LE CAMUS DE NÉVILLE, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Commissaire à ce Député par ledit Arrêt, le Titre sur lequel est fondée la propriété de l'Ouvrage pour lequel il a ci-devant obtenu le Privilege, pour sur le compte qui en seroit rendu à notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, obtenir un Privilege dernier & définitif, pour l'impression & débit exclusif dudit Ouvrage. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons, par le présent Privilege dernier & définitif, de faire imprimer l'Ou-

vrage suivant autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps porté à chaque article dudit Privilege ; le tout à compter de la date des présentes. SAVOIR : *Géographe Manuel, par M. l'Abbé* EXPILLY, pour dix ans, & la vie de l'Auteur. Faisons défenses audit Exposant, après l'expiration du présent Privilege, d'en solliciter le renouvellement, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelques qualités & conditions qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de six mille livres d'amende. Ordonnons par ces présentes, conformément à l'Arrêt de notre Conseil du 30 Juillet 1778, qu'il sera procédé par voie de plainte & information, contre tous Auteurs, Possesseurs, Distributeurs & Fauteurs de contrefaçons, sans que les peines portées par nos Lettres de Privilege, puissent en aucuns cas, & pour quelque cause que ce soit, être remises ni modérées, à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege : qu'avant de les exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation

y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL, le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartres Normandes, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le trente-unieme jour d'Octobre, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-un, & de notre Regne le huitieme. Par le Roi, en son Conseil.

Signé, LEBEGUE.

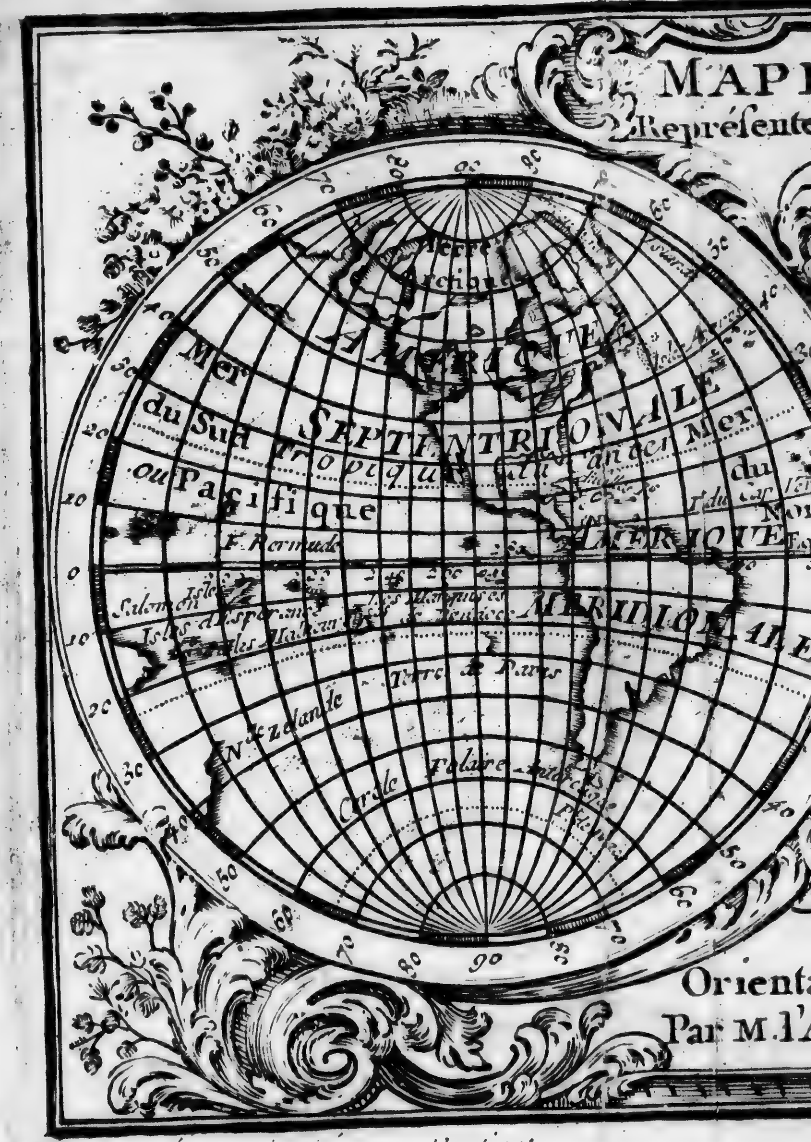
Registré sur le Registre XXI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N°. 850. fol. 582. conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'article CVIII. du Réglement de 1723. A Paris, ce 9 Novembre 1781.

LECLERC, Syndic.

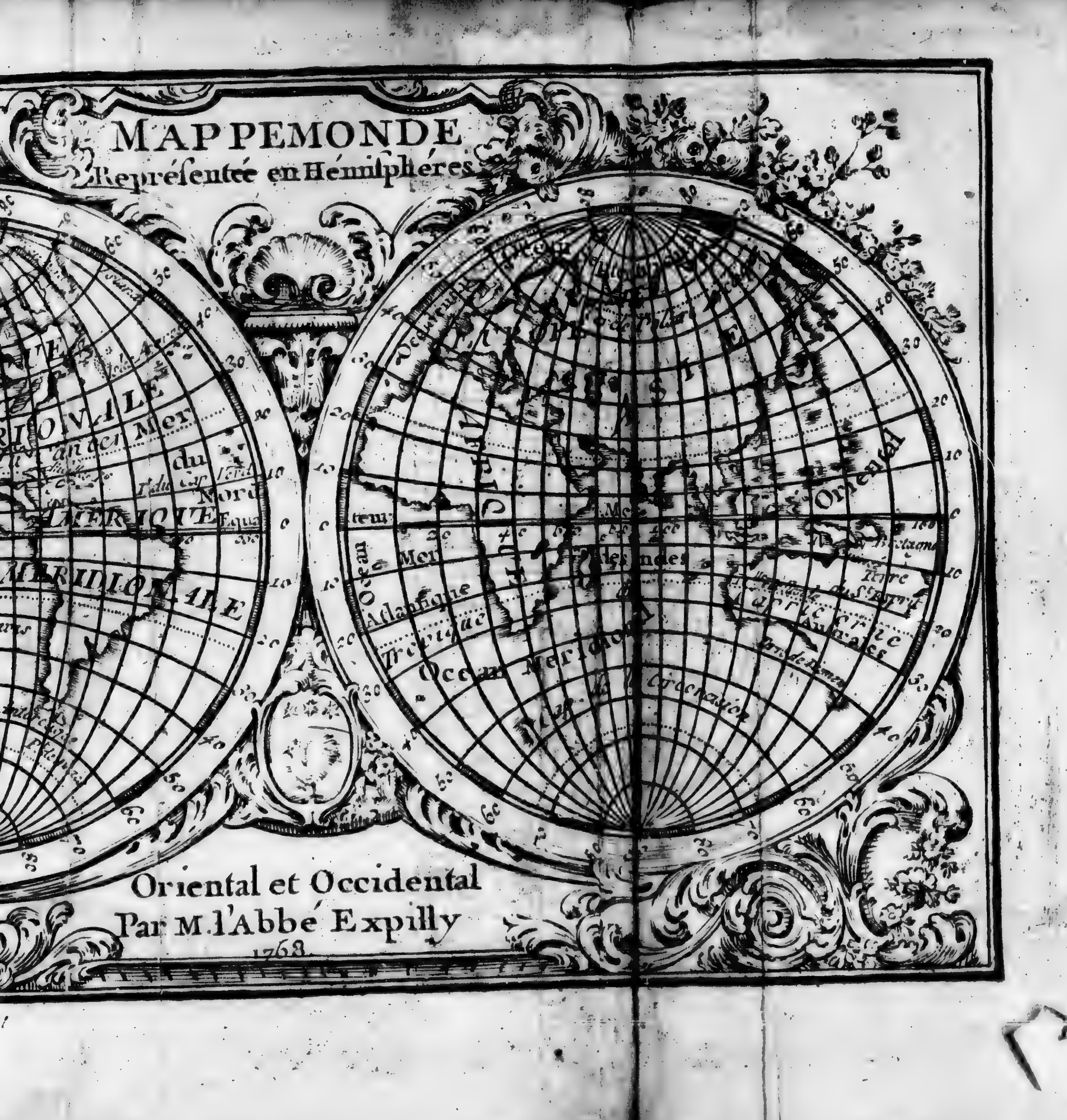
er &
e, le
suite
eque
Lou-
alier,
u, &
L, le
atenu
faire
pai-
aucun
ie des
com-
tenue
ation-
illers-
Com-
nt sur
tous
autre
Haro ,
raires.
lles le
ce mil
gne le

E.

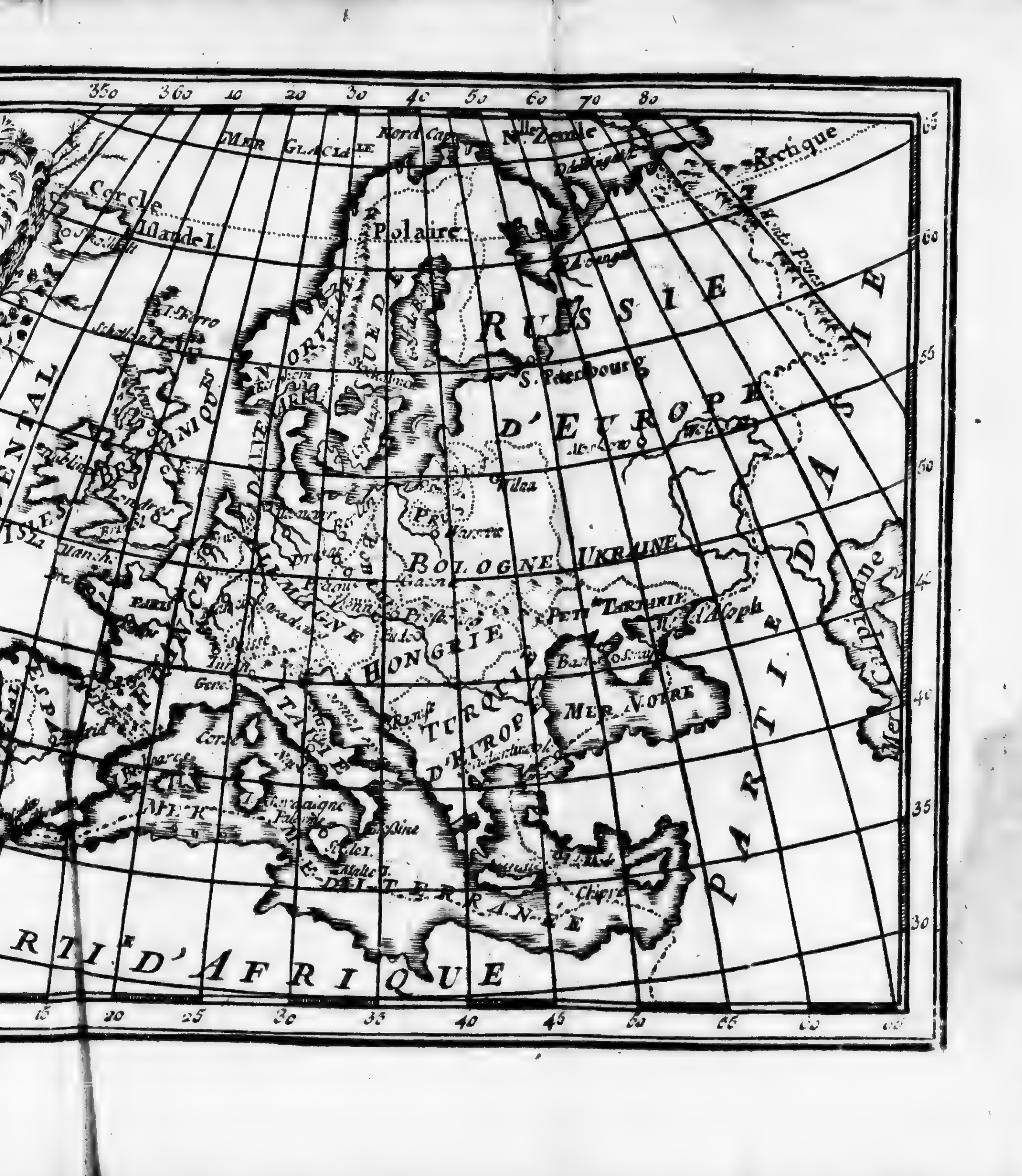
hambre
urs de
ux dif-
, & à
es huit
II. du
1781.



MAPI
Représente
Mer
du Sud
ou Pacifique
SEPTENTRIONALE
Mer
du
Isles de Salomon
N.elle Zelande
Cercle Polaire Antarctique
Orienta
Par M. l'A


MAPPEMONDE
Représentée en Hémisphéres
Oriental et Occidental
Par M. l'Abbé Expilly
1768

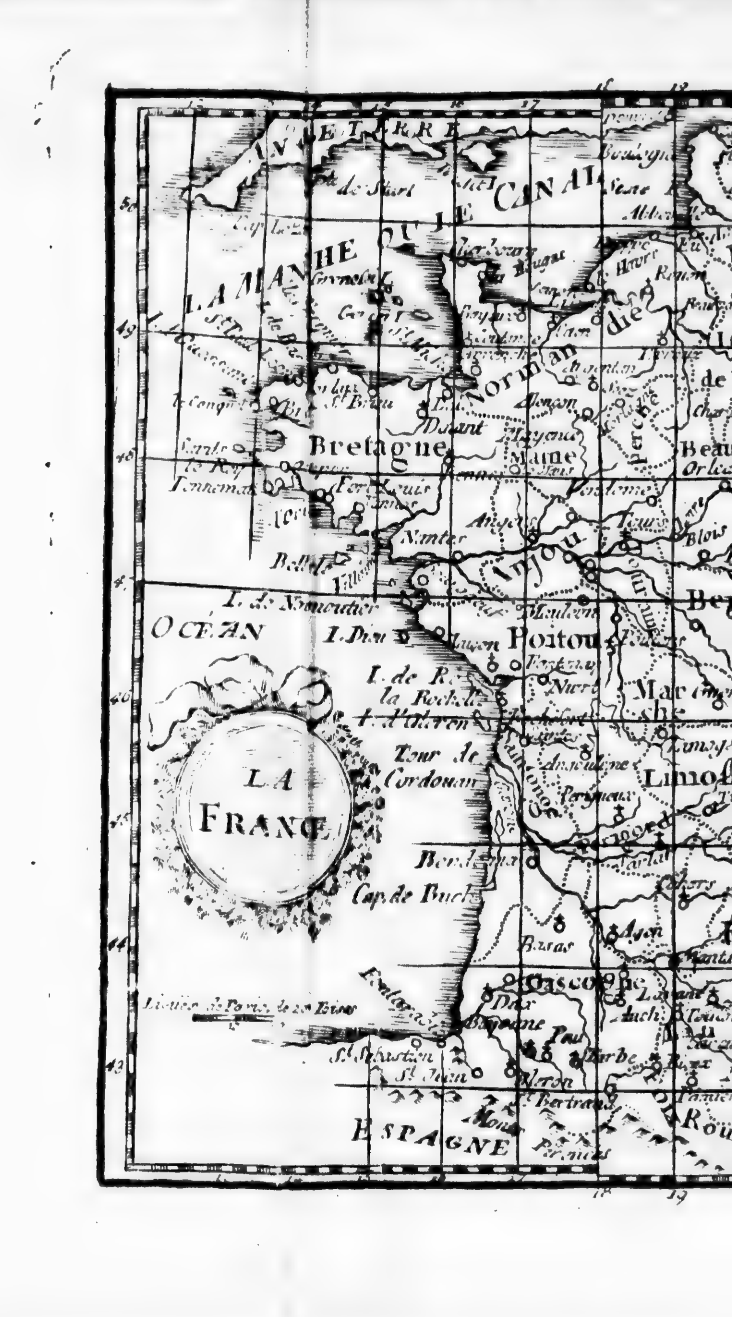

L'EUROPE
Cercle
Islande I.
OCÉAN OCCIDENTAL
Londres
PARIS
Corse
350
360
10
65
60
55
50
45
40
35
30
5
10
15
20
25


Mer Glaciale
Nord Cap
Nle Zemle
Arctique
Cercle
Polaire
Islande I.
RUSSIE
S. Petersbourg
D'EUROPE
Moscow
Wilna
POLOGNE
UKRAINE
Varsovie
Petite Tartarie
Mer d'Azoph
HONGRIE
TURQUIE D'EUROPE
MER NOIRE
Mer Caspienne
PARTIE D'ASIE
PARIS
Londres
Dublin
Corse
Sardaigne
Sicile I.
Malte I.
Candie
Chipre
MER MEDITERRANÉE
PARTIE D'AFRIQUE
ALLEMAGNE
ITALIE
FRANCE
NORWEGE
SUEDE
Madrid
350
360
10
20
30
40
50
60
70
80
65
60
55
50
45
40
35
30
15
20
25
30
35
40
45
50
55

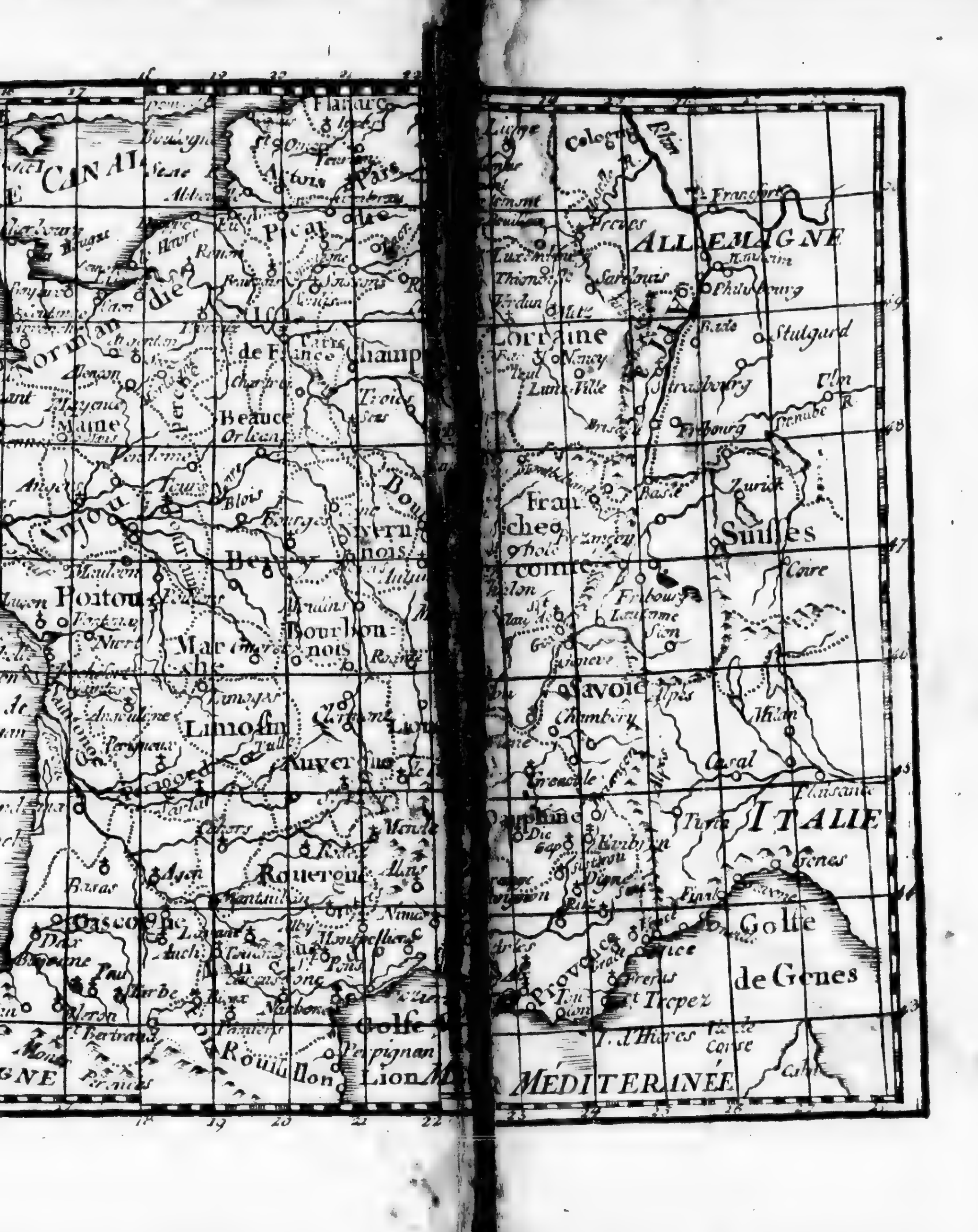




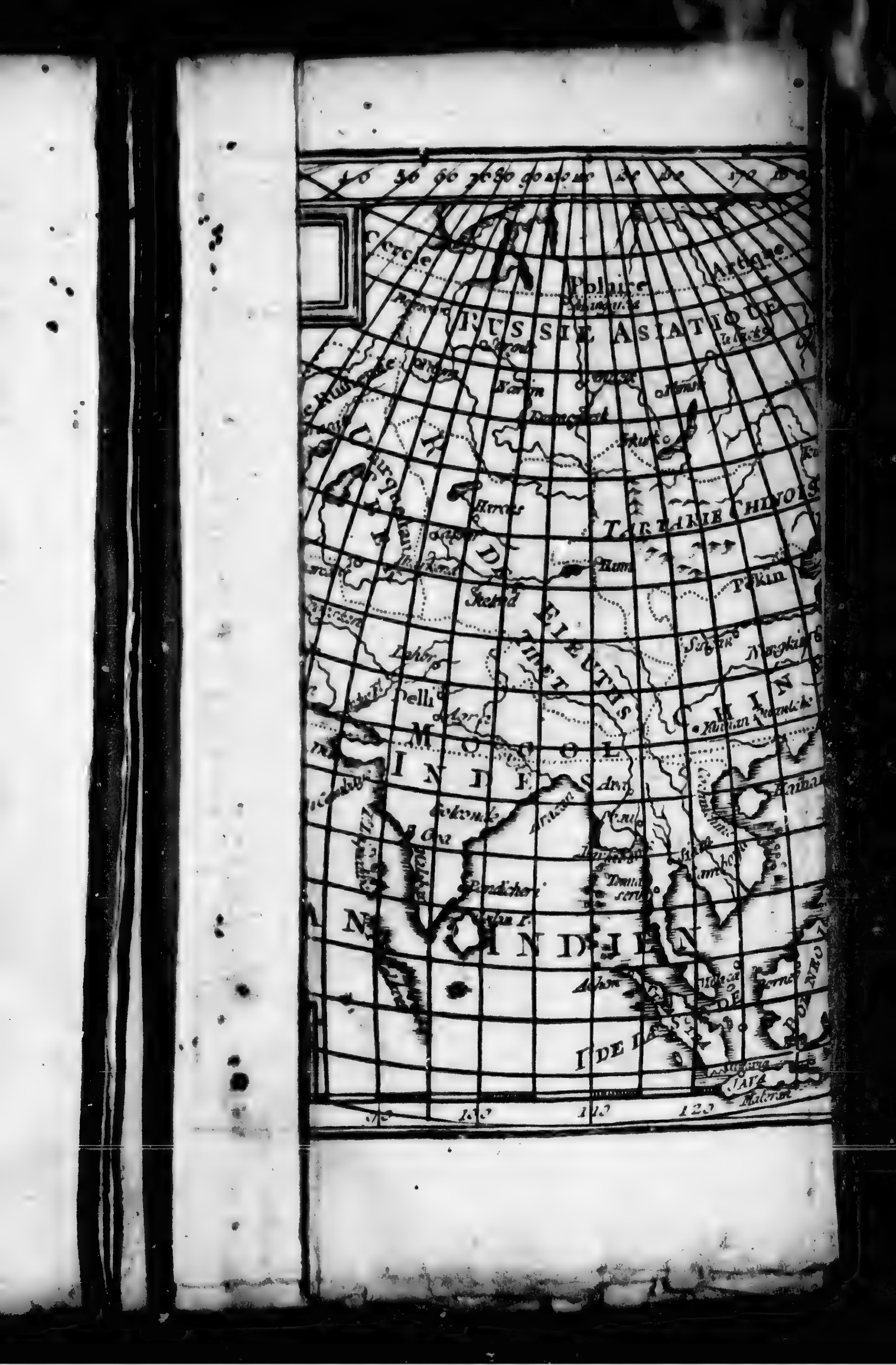
Cologne
ALLEMAGNE
Philisbourg
Lorraine
Nancy
Stulgard
Strasbourg
Ulm
Danube
Fran
che
comte
Zurick
Suisses
Fribourg
Lausanne
Sion
Savoie
Chambery
Milan
Casal
Plaisance
Turin
ITALIE
Genes
Golfe
de Genes
Provence
Nice
S.t Tropez
Toulon
MEDITERANEE
Corse



LA FRANCE
LA MANCHE
OCÉAN
ESPAGNE
Bretagne
Maine
Anjou
Poitou
Gascogne
Perche
Boulogne
Havre
Rouen
Alençon
Dinant
Nantes
Angers
Tours
Blois
Vendome
I. Dieu
I. de Re
la Rochelle
Tour de
Cordouan
Cap. de Buch
Angouleme
Perigueux
Niort
Agen
Bazas
Dax
Bayonne
Pau
Tarbe
Auch
St. Sebastien
St. Jean

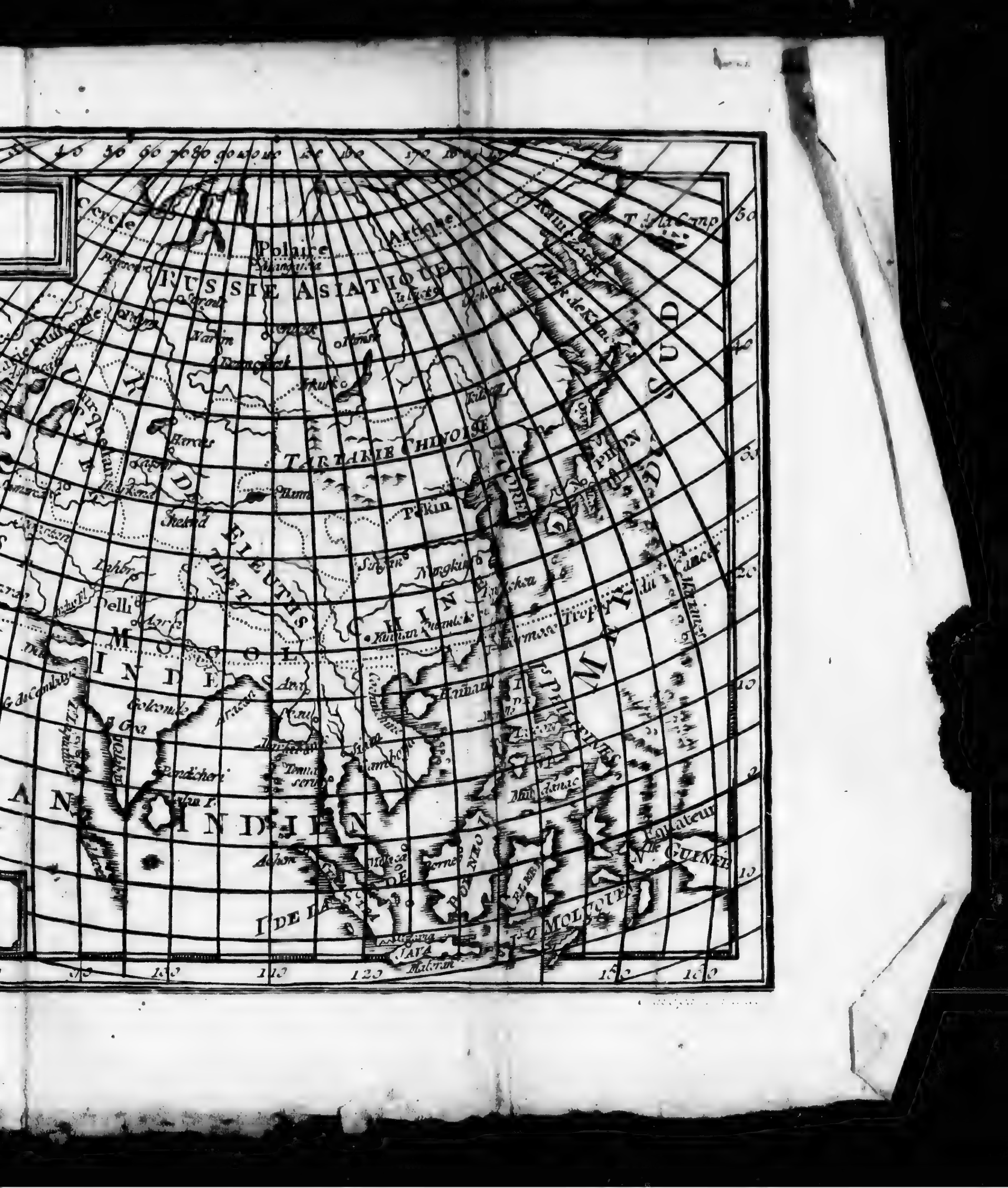


ALLEMAGNE
Lorraine
Suisses
Savoie
ITALIE
Golfe de Genes
MEDITERANEE
Normandie
Picardie
Poitou
Limosin
Auvergne
Bourbonnois
Rouergue
Gascogne
Provence
Dauphiné
Francheconté
Berry
Anjou
Maine
Beauce
Perche
Artois
Cologne
Strasbourg
Stulgard
Zurich
Milan
Turin
Casal
Genes
Grenoble
Chambery
Geneve
Lausanne
Fribourg
Nancy
Metz
Verdun
Luxembourg
Treves
Francfort
Perpignan
Golfe de Lion
Montpellier
Limoges
Poitiers
Tours
Blois
Bourges
Orleans
Alençon
Rouen
Amiens
Angoulême
Perigueux
Agen
Bayonne
Pau
Dax
Auch
Toulouse
Narbonne



Cercle
Polaire
Arctique
RUSSIE ASIATIQUE
TARTARIE CHINOISE
Pekin
TIBET
Delli
MOGOL
INDES
CHIN
Pondichery
Goa
JAVA


ASIE
1760.
EUROPE
Cercle
RUS
INDE
OCEAN
Equateur
Golconde
Goa
Pondicher
Delli
Lahor
Ispahan
Echelle
300
600
900

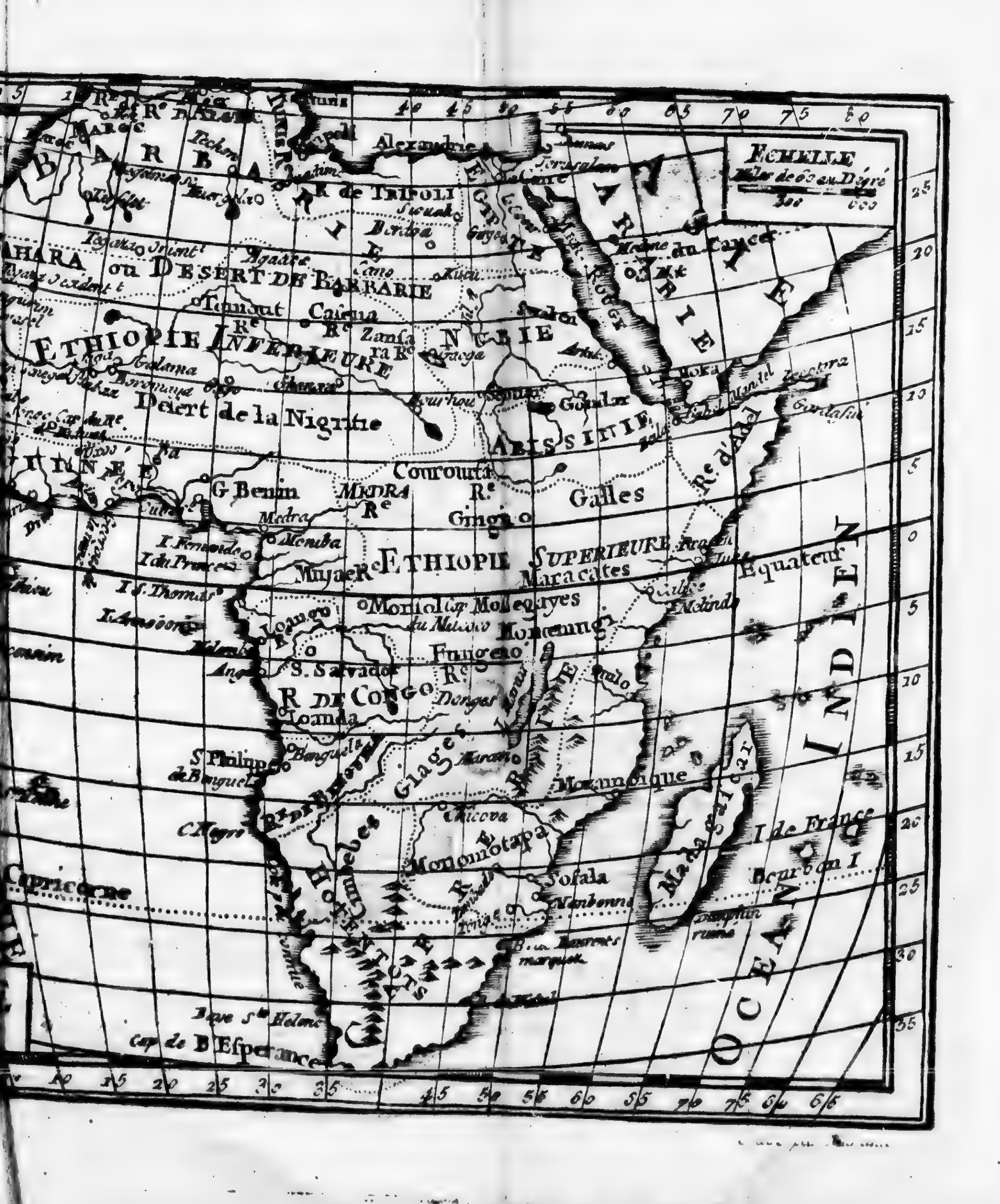


Cercle
Polaire
Artique
RUSSIE ASIATIQUE
TARTARIE CHINOISE
Pekin
Nangkin
CHINE
MOGOL
INDES
Golconde
Goa
Pondicheri
Siam
Malaca
Borneo
BORNEO
CELEBES
I. MOLUQUES
JAVA
Matran
Achem
I. DE LA SONDA
I. PHILIPPINES
Manilles
JAPON
COREE
Tropique du Cancer
Equateur
N. GUINEE
MER DU SUD
INDIEN
Formose
Thibet
Lahor
Delli
Agra
Surate
Ava
Pegu
Tonkin
Kamt
Tomsk
Narim
Irkutsk

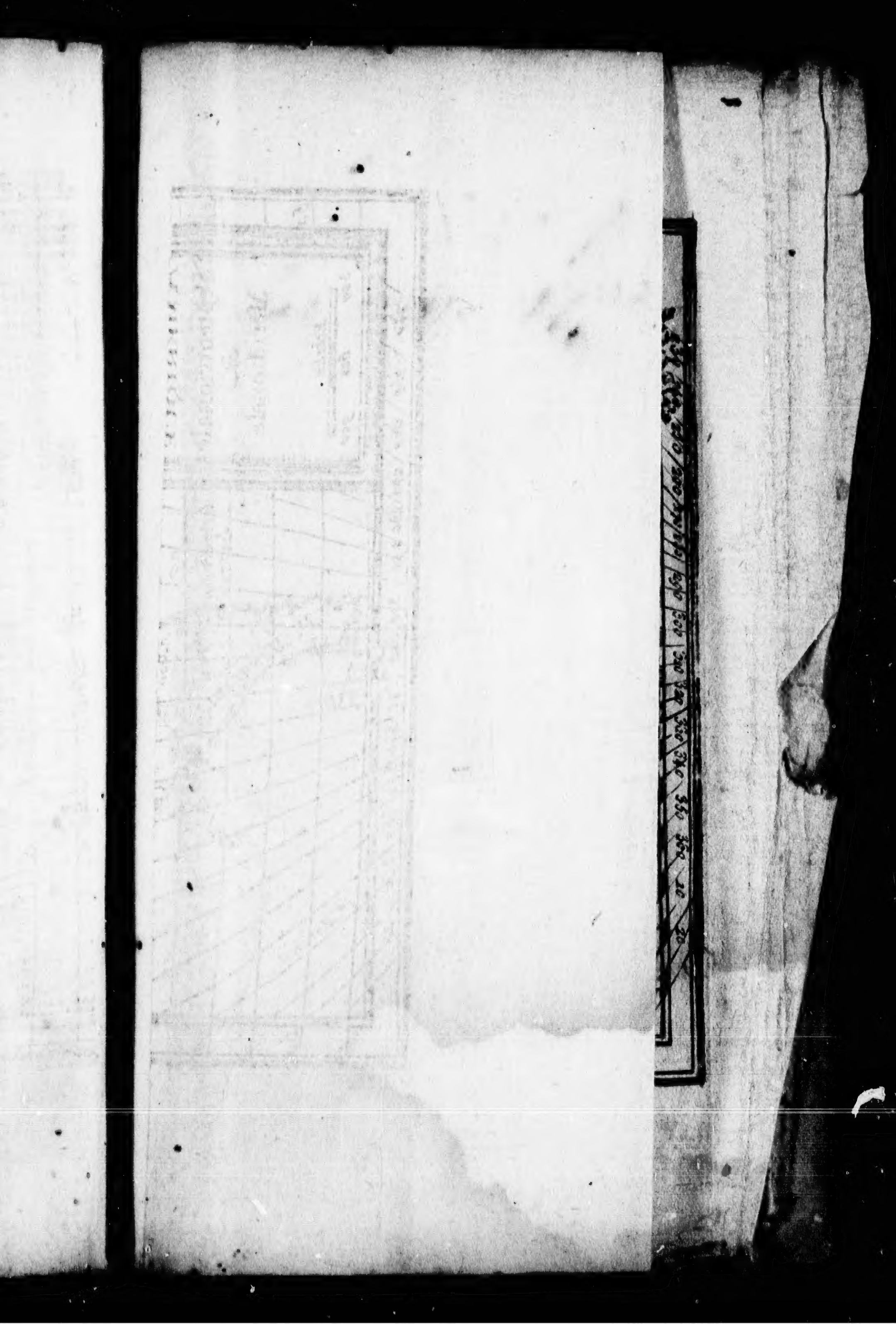


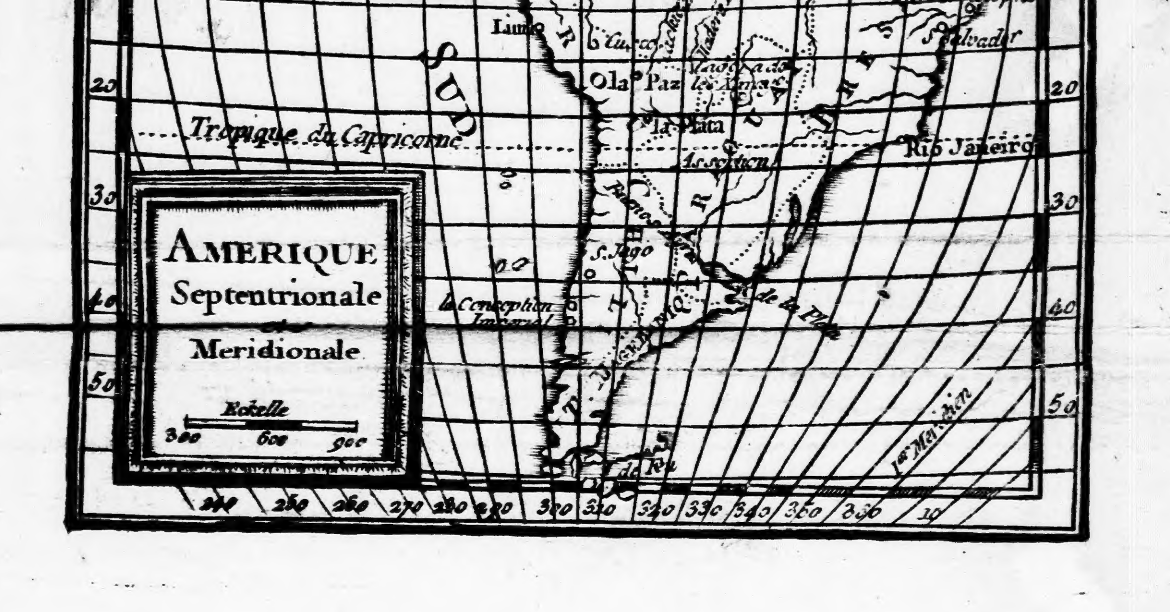


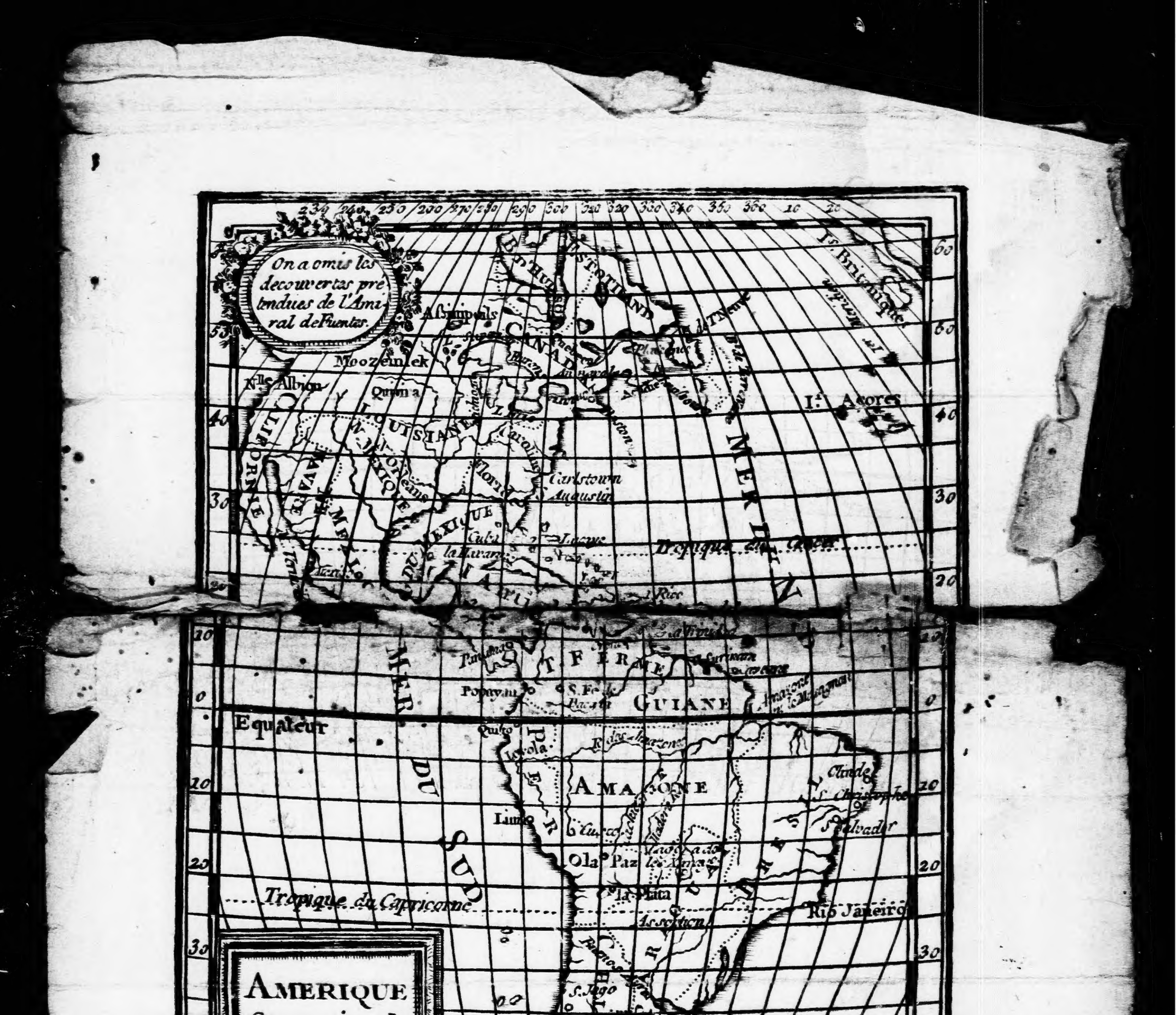
AFRIQUE
Tropique
SAHARA
ou DESERT
ETHIOPIE
Desert
Equateur
Tropique du Capricorne
I.S.Thomas
C.Verd
C.Blanc
I.S.Mathieu
de l'Ascension



ECHELLE
Alexandrie
R. de TRIPOLI
du Cancer
ou DESERT DE BARBARIE
NUBIE
ETHIOPIE INFERIEURE
Desert de la Nigritie
Courouta
G Benin
Galles
Gingiro
ETHIOPIE SUPERIEURE
Maracates
Equateur
S. Salvador
R DE CONGO
Loanda
Mozambique
Chicova
Monomotapa
Sofala
I de France
Bourbon I
Capricorne
Cap de B Esperance
OCEAN INDIEN




AMERIQUE
Septentrionale
et
Meridionale
Echelle
300
600
900
Tropique du Capricorne
Lima
Cusco
Ola
Paz
la Plata
Rio Janeiro
S. Salvador
Buenos Ayres
S. Jago
la Conception
Imperial
de la Plata
de Feu
1er Meridien


On a omis les decouvertas pretendues de l'Amiral de Fuentes.
AMERIQUE
CANADA
LOUISIANE
CALIFORNIE
N. MEXIQUE
Nlle. Albion
Moozemlek
Assinipouls
Quivira
Carlstourn
Augustin
Cuba
la Havane
Is. Acores
Is. Britanniques
1er Meridien
MER DU NORD
Tropique du Cancer
Panama
Popayan
S. Fe de Bagota
T. FERME
GUIANE
Quito
Equateur
MER DU SUD
AMAZONE
Lima
Ola. Paz
la Plata
Tropique du Capricorne
Rio Janeiro
S. Salvador
S. Jago

